

BIOGRAPHIE BELGE D'OUTRE-MER
BELGISCHE OVERZESE BIOGRAFIE

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES D'OUTRE-MER

BIOGRAPHIE BELGE D'OUTRE-MER

VII

FASCICULE A

BELGISCHE OVERZEESSE BIOGRAFIE

KONINKLIJKE ACADEMIE VOOR OVERZEESSE WETENSCHAPPEN

**Commission
de la Biographie
belge d'Outre-Mer**

**Commissie
voor de Belgische
Overzeese Biografie**

Président — *Voorzitter*: W. ROBYNS.

Membres — *Leden*: A. LEDERER; J. OPSOMER; J. STENGERS; M. VAN
DEN ABEELE; R. VAN GANSE; J. VANHOVE; M. WALRAET.

Secrétaire — *Secretaris*: P. STANER.

Toutes les notices ont été ap-
prouvées en Commission sur rap-
port d'un de ses membres, dont les
initiales sont mentionnées *in fine*
des notices.

*Al de biografische nota's wer-
den door de Commissie goedge-
keurd, na verslag van één harer
leden, wiens initialen in fine van
de nota's vermeld worden.*

AVANT-PROPOS

En sa séance du 25 novembre 1971, la Commission de la Biographie belge d'Outre-Mer décida de scinder le Tome VII en 4 fascicules: A, B, C et D.

Le présent fascicule dénommé, Tome VII, fascicule A, comporte 154 notices, ainsi que la liste alphabétique des notices parues dans ledit fascicule.

La liste complète de toutes les notices parues depuis le premier tome, paraîtra dans le fascicule D du Tome VII.

1^{er} février 1973

BIOGRAPHIE BELGE D'OUTRE-MER

BELGISCHE OVERZEESE BIOGRAFIE

A

ABETTI (*Alessandro*), Médecin au Congo et à la société de Kilo Moto (Borge San Domino, Italie, 4.2.1880, Solemniama, Congo, 1964).

A la fin de ses études de médecine à l'Université de Messine puis de Cagliari, A. Abetti est affecté à l'hôpital de Cagliari et assure le service sanitaire d'une région de Sardaigne durant 3 ans.

En décembre 1907, répondant à l'appel de l'E.I.C., il s'embarque pour l'Afrique et dès son arrivée est envoyé aux mines de Kilo Moto comme médecin de la fondation de la Couronne. Il y restera jusqu'en 1919 en qualité de médecin de 1^{er} classe, chef de service puis chef de district.

Pendant ces douze années, il va dispenser ses soins diligents aux travailleurs et leurs familles et organiser le service sanitaire de la société. Par ses contacts avec les travailleurs originaires de la région de Kilo, il entrera en rapport avec la population locale dont il prendra également soin et auprès de laquelle, très rapidement, il jouira d'un prestige incomparable.

Fin de carrière le 30.6.1920, il rentre en Italie et s'installe à Decimonannu, en Sardaigne où il avait débuté. Mais comme tant de pionniers sincères, il ne peut résister à l'appel de cette terre d'Afrique à laquelle il veut se dévouer et il retourne en 1928 pour les mines de Kilo Moto où il restera jusqu'en octobre 1939.

Fin de contrat, il décide de s'installer définitivement dans la région et fait construire sa

maison à Solemniama. Pour pallier un manque de médecins et à la demande de la Colonie, il reprendra du 1.1.1939 au 10.6.1940 le service des dispensaires de brousse de la région. Il restera médecin agréé de 1942 à 1945, puis encore une fois médecin de la colonie du 1.9.45 au 30.6.54 avec mission de visiter et traiter les malades en milieu coutumier dans les dispensaires ruraux. Mission fatigante mais combien exaltante pour Abetti que tous les indigènes Babira, Bahema ou Wallendu connaissent et respectent.

Infatigable et malgré son âge, il va répondre à l'appel de la société Biaro dans la région de Stanleyville qui réclame un médecin pour sa main-d'œuvre. Il y restera du 1.7.54 au 31.12.56 pour revenir début 1957 à sa maison de Solemniama.

A un âge où beaucoup songent au repos, repos qu'il a déjà très largement mérité, Abetti poursuit son apostolat. Il redevient médecin agréé de la Colonie pour les soins aux indigènes dans le milieu rural. Il ouvrira un officine pharmaceutique pour assurer la délivrance des produits indispensables, qui ne peuvent s'obtenir qu'à partir de Stanleyville distant de 800 kilomètres.

En décembre 1957, le population blanche du district de Bunia, pour fêter le 50^e anniversaire du départ vers l'Afrique du Dr. Abetti, s'associe toute entière dans une manifestation de sympathie en son honneur. Le lendemain, un dimanche, la population indigène de toute la région, pour ne pas être en reste, organisera

une de ces manifestations spontanées, jamais vue dans la région, même pour un chef, hommage de reconnaissance et de sympathie au docteur qui pendant 10 lustres apporta à ces tribus, ses soins généreux doublés d'une sincère affection.

Il restera dans la région de Bunia, malgré les fâcheux événements de l'indépendance. La population locale ne lui ménage pas les marques d'attachement et de reconnaissance mais ne peut cependant le mettre à l'abri des vexations des meneurs du mouvement.

Patience, volonté, profonde humanité vis-à-vis des Africains marqueront encore les dernières années de cet Africain d'adoption et de grand cœur dont tant d'indigènes se souviennent encore.

Distinctions honorifiques: Officier de l'Ordre royal du Lion; Chevalier d l'Ordre de la Couronne; Etoile de service en or; Médaille commémorative du Congo; Médaille commémorative 1914-1918; Officier de la Couronne d'Italie.

Septembre 1971
J. Gillain.

ABSIL (François), Commissaire de district du Congo (Gougnies, 23.1.1890 - Uccle, 17.2.1965).

François Absil prit part à la campagne de l'Est africain dès 1915 et en août 1917 il est nommé sous-lieutenant auxiliaire de la Force Publique.

Quelques années plus tard il est lieutenant, et en 1924 capitaine.

La connaissance du pays et des tribus indigènes l'orienta tout naturellement vers le service territorial.

En 1923, il est administrateur territorial et exerce ses fonctions dans la région montagneuse et fort peuplée du Lubero-Beni.

Situation difficile, car l'occupation des tribus « Bondonde » peuplées d'environ 150 000 indigènes est à peine entamée.

Ce n'est qu'en 1922 que furent fondés les postes de Mutaka (Patanguli) et de Lubongo, le premier par le capitaine Absil, le second par le capitaine Brasseur.

Il fallait mettre fin à d'interminables guerres tribales, affirmer l'autorité des chefs légitimes, stabiliser les villages, créer des voies de pénétration et développer l'économie d'une vaste région.

L'installation provisoire du territoire des Wanande fut réalisée à Misebere. Elle fut de courte durée, l'installation définitive à Lubero ayant été décidée en 1924.

Absil s'y consacra avec enthousiasme, et dans un site magnifique, il créa de toute pièce l'un des plus beaux postes du N.-E. du Congo.

Mais il fallait des axes de communication, et le gouvernement entama les travaux de la route automobile Lubero-Beni et Immu, le chef-lieu du district de l'Ituri.

Cette œuvre du longue haleine, à travers un pays montagneux et boisé permit à Absil de témoigner ses talents d'organisateur.

En 1929, la route Ituri-Kivu arriva au sommet de l'escarpement de Kabasha qui domine la plaine du lac Edouard et le futur Parc national de la Ruindi qui renferme la faune sauvage la plus variée et la plus importante de l'Afrique.

Absil fut chargé de coordonner les travaux difficiles de la construction de l'escarpement. L'ouverture à la circulation fut effectuée en 1931. Une plaque commémorative de cet événement porte les noms du gouverneur Moeller de Laddersous, du commissaire de district Hackars et du commissaire de district adjoint Absil.

La mise en service de cet axe routier Ituri-Kivu permit la création de nombreux embranchements sur des centres miniers nouvellement découverts.

On pourrait désormais intensifier dans de bonnes conditions la production agricole: pois, haricots, pommes de terre, colocases, légumes, ricin, bananes.

Les premiers essais de culture de différentes variétés de froment et d'orge furent l'œuvre d'Absil et la culture ne tarda pas à être définitivement implantée.

En 1934, en récompense de ses mérites, Absil fut nommé commissaire de district.

Il continua à œuvrer dans la région dont il avait assuré le développement.

Rentré en Belgique en 1939 pour y jouir d'un repos bien mérité, Absil décéda à Uccle le 17 février 1965.

25 novembre 1970.
M. Van den Abeele.

ALEXANDRE (Auguste-Alexandre), Médecin (Velaines-lez-Tournai, 26.6.1860 - ?). Fils de Jean-Baptiste et de Miclotte, Marie.

Nous savons peu de chose sur la courte carrière coloniale de ce médecin belge.

Il est né à Velaines-lez-Tournai le 26 juin 1860.

De 1871 à 1876 il étudie au collège d'Enghien et de 1876 à 1879 au collège de Binche.

De 1880 à 1883 il fait le service militaire aux 9^e et 11^e régiment de ligne (soldat de 1^{re} classe).

Ayant suivi les cours de l'Université libre de Bruxelles (1882-1891) il y obtient le diplôme de docteur en médecine, chirurgie, accouchements.

Il pratique alors la médecine à Anderlecht mais dès la fin 1892 il part au Congo.

Au service de la Compagnie de Chemins de Fer du Congo (Matadi à Léopoldville) il quitte Anvers le 6 octobre 1892 et arrive à Matadi le 4 novembre 1892.

Malheureusement, sa santé ne résiste pas aux conditions sanitaires de l'époque et le 11 novembre 1893 il est rapatrié à Matadi et débarque à Anvers le 20 décembre. Il ne retournera pas au Congo.

De telles carrières, abrégées par la maladie ou souvent la mort, n'étaient pas rares à la fin du XIX^e siècle: de 1878 à 1887 sur 48 missionnaires protestants de la Baptist Mission, 24 étaient décédés, 13 rapatriés et 11 encore en service (C. Chesterman).

Notons qu'il s'agit de sujets bénéficiant de l'expérience tropicale des Anglais et des missions. Le développement de nos connaissances et bientôt la pratique de la prophylaxie du paludisme par la quinine allaient, dans les 2 à 3 premiers lustres du XX^e siècle transformer la situation hygiénique.

Le reste de la carrière du Dr Alexandre nous est quasi inconnue: pratique médicale dans l'agglomération bruxelloise, mariage avec Olga Miclotte.

On se rappellera ces pionniers à l'action limitée par la maladie comme on le fait des premiers blessés d'une guerre car ce fut une rude campagne contre la maladie.

24 novembre 1971.

A. Dubois.

ALGRAIN (*Paul-Louis*), Général-Major honoraire du Génie, Ingénieur civil A.I.A. (Ath, 22.2.1880 - Uccle, 29.9.1958). Fils de Alfred-Ernest-Victor et de Lemaire, Jenny-Elvire-Olympe.

Engagé à 17 ans à l'école des Cadets, il entre comme sergent, le 1.10.1898 et avec le n^o 3, à l'école militaire (armes spéciales). Elève sous-lieutenant le 19.12.1900, il est désigné pour le Génie par D.M. du 5.3.1902, et passa lieutenant le 26.6.1904.

En mai 1909, il est chargé de la direction des travaux de transformation des forts 5 et 7 de l'enceinte fortifiée d'Anvers.

En 1910, il obtient son passage à la réserve avec le grade de capitaine en second, pour entrer comme chef de service des études à la société « La Brugeoise et Nicaise et Delcuve ». C'est en cette qualité qu'avec des ingénieurs de la SOFINA, il accomplit des voyages d'étude en vue de l'élaboration des voitures du Subway de Buenos-Ayres.

Le 1.8.1914, il reprend le service actif au dépôt central du Génie à Anvers. Replié sur Calais, il est adjoint au directeur du service de l'Artillerie le 18.10.1914.

Désigné en avril 1915 pour organiser et commander une unité technique nouvelle, les Pontonniers d'armée, il est promu capitaine-commandant de réserve le 15.11.1915.

L'une des premières activités de sa compagnie consistera à assurer d'urgence les travaux de sauvetage des ouvrages hydrauliques de Nieuport constituant la clé des fameuses inondations sur le front de l'Yser. Mais le développement rapide de la motorisation de l'artillerie et des engins de traction avaient conduit à la nécessité de remplacer les ponts en bois par un matériel de plus forte capacité.

Fin 1915, le commandant Algrain, ce chef admirable sous les ordres duquel le sousigné eut l'avantage de servir pendant une grande partie de la première guerre mondiale, élaborait alors le type de ponts métalliques démontables qui porte son nom et pour la mise au point duquel il fut envoyé en mission en Angleterre où l'armée belge en fit l'acquisition d'un lot important.

On reviendra ci-après sur ces ponts métalliques démontables.

Sa mission en Angleterre terminée, Paul Algrain rejoignit le front belge en juillet 1916 pour reprendre le commandement effectif de son unité, au sein de laquelle fut institué, à son initiative, un « Service d'étude et de recherche des engins explosifs ennemis », (mines sous-marines, bombes d'avions, fusées d'obus, etc.) recueillis en territoire belge non envahi.

Ce service fut chargé notamment du désamorçage et de la mise hors d'état de nuire de ces engins. Ces opérations, on le conçoit, n'étaient pas sans danger et plusieurs de ceux qui s'en occupèrent payèrent un lourd tribut à leur patriotisme (à commencer par le commandant Algrain lui-même qui fut mutilé lors

de l'explosion prématurée d'un engin en cours de démontage (amputation de l'index droit).

Notons en passant que ses recherches sur les engins explosifs allemands permirent à Paul Algrain de procéder, en collaboration avec les armées alliées, à des études fructueuses sur ce sujet.

Elles lui procurèrent en outre l'occasion de rassembler une collection de fusées et de têtes d'obus considérée comme unique par les spécialistes, et qui se trouve conservée au Musée royal de l'Armée.

Démobilisé avec le grade de major de réserve en décembre 1918, il reprit ses fonctions à la Société « La Brugeoise et Nicaise et Delcuve » à Bruges. Il les résigna en 1924 pour assumer la direction et ensuite la direction générale des « Ateliers de La Croÿère » (Société Anglo-Franco-Belge de chemins de fer).

En mai 1940, bien qu'âgé de 61 ans et invalide de la guerre précédente, il n'hésita pas à prendre part à la campagne des 18 jours au cours de laquelle il dirigea le Service militaire de transports par eaux intérieures. Dans l'entre-temps il avait été promu successivement, dans la réserve, lieutenant-colonel le 26.3.1928, colonel spécialiste le 6.7.1935. Le grade de général-major de réserve lui fut conféré le 4.6.1945.

En 1943, il assumait la direction de l'Imprimerie E. Guyot à Bruxelles dont il fut également administrateur.

On a lu ci-avant que le type de ponts métalliques démontables système Algrain avait été créé fin 1915 pour répondre aux besoins de l'armée belge. Le premier lot de matériel devant permettre le montage d'une longueur totale de 500 m, fut livré en juillet 1916 par les usines anglaises. Les essais commencèrent immédiatement à l'arrière du front, sur le canal de Furnes à Dunkerke, au lieu dit Klokthof. L'ouvrage est sur poutres et pièces de pont à tablier inférieur à voie de 3,05 m de largeur, les travées pouvant se constituer en longueurs multiples de 3 m jusqu'à un maximum de 27 m. Le fractionnement du matériel comporte un nombre restreint d'éléments légers, peu encombrants, rigoureusement interchangeables pour assurer un montage simple, aisé et rapide. La mise en place d'une travée de 27 m a pu se faire ainsi en 2 h 45, avec une équipe de 60 pontonniers. Le type 1915 a fait l'objet de plusieurs perfectionnements successifs qui ont conduit, pour le modèle

1940, à un accroissement de portée jusqu'à 36 m et à une accélération du temps de montage.

En 1923, le colonel Georges Moulart, chargé par le ministre Louis Franck de réorganiser la Régie des Mines d'Or de Kilo-Moto songea à tirer parti du matériel militaire de ponts Algrain pour le franchissement des cours d'eau au Congo. De nouvelles adaptations y furent apportées, ce qui donna lieu au type dit 30 tonnes, de 1927, et en 1938, au type convoi lourd pouvant livrer passage sur 36 m, à un train de charges comprenant un tracteur de 12 tonnes suivi d'une suite ininterrompue de remorques de 10 tonnes, tous les essieux étant distants de 3 m.

Les ponts Algrain connurent un légitime succès. Ils ont été adoptés par des pays étrangers dont la République argentine. Ils ont été utilisés à diverses reprises en Belgique par les Travaux publics pour les besoins civils: sur la Meuse à Liège en mai 1928 (4 travées de 27 m); sur la Nèthe à Waelbrem en 1930 pour soulager le trafic de la route Bruxelles-Anvers lors de l'exposition internationale en cette ville; sur le canal Albert à Hasselt, après l'effondrement, en mars 1938, du pont soudé Vierendeel sur le canal Albert.

Le général major Paul Algrain s'éteignit à Uccle le 29 septembre 1958. Sa dépouille repose au cimetière de cette commune à Verrewinkel, non loin de la tombe de son ami le général Georges Moulart, décédé quelques jours auparavant (cf. *Biogr. belge d'Outre-Mer*, T. VI, 1969, col. 758-762).

Distinctions honorifiques: Commandeur de l'Ordre de Léopold II avec glaives, de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre de la Couronne; Croix de la Distinguished Service Order (D.S.O.); Chevalier de la Légion d'honneur; Croix de Guerre belge avec 4 palmes et française avec une palme; Croix du Feu; Médailles de la Victoire, Commémorative de la guerre 1914-1918, et Commémorative du Centenaire de l'Indépendance nationale; Sept chevrons de guerre et un chevron de blessure. Il est honoré des Insignes du Trésor Sacré de l'Ordre de Meidji du Japon.

Publications: 1. *Le béton armé dans la construction des ouvrages de fortifications*, (Bruxelles, Annales des Travaux Publics de Belgique, 1907, V). — 2. *Monographie des matériels Algrain de ponts, ponceau et platelages métalliques du type militaire et colonial* (Mémoires de l'I.R.C.B., section technique, Bruxelles 1944, VI, 148 pages).

22 janvier 1971.

E.-J. Devroey.

La carrière militaire de l'intéressé est retracée d'après les Archives du Musée royal de l'Armée (n° 13.627 de la matricule générale).

E.-J. DEVROEY: Les ponts métalliques système Algrain (*Bull. I.R.C.B.*, Brux. 1943, 507-513).

ALLART (J.-B.-J.) (Note complémentaire et rectificative au Tome I, col. 20).

Le docteur en médecine Jean-Baptiste-Joseph Allart est né à Frasnès-lez-Gosselies (Hainaut) le 28 janvier 1831 (et non le 28 février 1832). Il était le fils de Jean-François-Ghislain et de Florence-Françoise Rogy, son épouse. Le Dr Allart, atteint d'une double pneumonie, mourut en son domicile, au n° 45 de la rue de la Marine à Santa Cruz de Tenerife, le 9 mai (et non le 10) 1906. Il avait épousé une demoiselle Hortense De Bruyn.

Le Dr Allart commença sa carrière médicale au service sanitaire de la ville de Bruxelles. Il rejoignit ensuite les troupes garibaldiennes combattant en Calabre. Le 29 août 1862, Giuseppe Garibaldi fut blessé et fait prisonnier. La balle qui l'avait atteint au pied était particulièrement difficile à extraire. Elle le fut par le Dr Auguste Nelaton, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Paris. Il est possible, mais non prouvé, que le Dr Allart assista le « grand patron » français en cette opération, ce qui fit écrire à certains de ses biographes qu'il l'avait effectuée lui-même (grâce à la sonde Nelaton).

10 octobre 1967.

R.J. Cornet.

ANET (Henri), Pasteur (Seraing, 1.7.1875 - Clarens, Suisse, 23.4.1952).

Il était fils et petit-fils de pasteurs qui se sont consacrés à l'évangélisation de notre pays, et spécialement au sein de l'Eglise chrétienne missionnaire belge. C'est donc tout naturellement qu'Henri Anet a voulu se mettre au service de la même Eglise.

Ayant vécu au contact de la classe laborieuse, il en comprit les besoins et se préoccupa de son sort. Il entreprit tout d'abord ses études à la faculté de théologie de Lausanne, qu'il termina par une thèse très remarquée sur *Christianisme et évolution sociale*. Quelques années plus tard, l'Université de Bruxelles lui décernait le doctorat en Sciences sociales à la suite d'une étude intitulée: *Des rapports entre le paupérisme et l'incapacité morale*.

Consacré en 1900, Henri Anet exerça le pastorat dans divers endroits: Fontaine-l'Évêque, Lize-Seraing, Hornu et Thulin, puis comme prédicateur itinérant en Belgique, où il accrut la sympathie envers nos Eglises.

En 1910, se constituait la Société belge de Missions protestantes au Congo, sous l'égide de l'Union des Eglises protestantes évangéliques de Belgique et l'Eglise chrétienne missionnaire belge. Henri Anet fut nommé secrétaire général de la nouvelle institution. En 1911, laissant sa paroisse boraine à la vigilance d'un jeune pasteur belge, il entreprit son premier voyage au Congo d'où sortit une belle série d'articles du *Chrétien belge*. Ce voyage au cours duquel Henri Anet fut douloureusement frappé par l'annonce de la mort de son fils Jean, âgé de sept ans, porta rapidement ses fruits: intérêt accru de nos Eglises pour la mission au Congo, recommandations d'artisans missionnaires belges à des sociétés missionnaires anglaises, recherche avec l'administration d'un terrain pour l'établissement d'une station à Muyéyé, près de Tshofa, au sein de l'ethnie Songé.

En 1914, passant des projets à la pratique, Henri Anet acceptait de retourner au Congo, mais l'invasion de la Belgique par les armées allemandes ne permit pas la réalisation de l'entreprise. M. et Mme Anet qui se trouvaient hors du pays lorsque le conflit éclata, rendirent alors des signalés services à la cause du protestantisme belge, comme à celle de la Belgique elle-même.

A la suite des décisions du Traité de Versailles et spécialement en exécution de l'article 438, une nouvelle tâche se présentait à la Société belge de Missions protestantes. Sur les instances du ministre Louis Franck et avec le bienveillant appui de S.M. le roi Albert, elle accepta de présider à la réorganisation des missions évangéliques dans les Territoires occupés de l'ancien Est-africain allemand. Avec l'approbation du Comité missionnaire international et après entente avec les Sociétés de Bethel-Bielefeld et de Neukirchen, H. Anet fut envoyé au Rwanda et au Burundi. Il y avait, notamment dans le Rwanda, des stations florissantes que la guerre avait éprouvées, mais non détruites. La Belgique administrant le Rwanda, il était du devoir du protestantisme belge de veiller au maintien d'une œuvre si bien commencée dans ce pays.

Henri Anet s'embarqua à Marseille le 24 février 1921. Il arriva à Dar-es-Salaam vers le 10 mars, de là se rendit en chemin de fer par Tabora et Kigoma sur le lac Tanganyika; puis en bateau à l'extrémité septentrionale du lac, à Usumbura, pour ensuite gagner, en caravane par une route de montagne de

90 km, Gitega, où il arriva le 19 avril. Avant d'atteindre le chef-lieu du Burundi, il a visité Mujwejwe, une des anciennes missions protestantes transformées en gîte d'étape.

Arrêté d'abord par les fortes pluies, il avait enfin organisé sa caravane pour continuer son voyage vers le Rwanda. Le 2 mai, il quittait Gitega, mais le soir même, il se sentait pris d'une fièvre intense qui le cloua sur place pendant deux longs jours. Un messager expédié au médecin de Gitega revint au bout de 9 heures de marche, aller et retour, avec invitation de rentrer. M. le docteur et Mme Mattlet lui prodiguèrent les soins les plus affectueux et c'est ainsi que, le 21 mai, notre voyageur quittait à nouveau Gitega pour Kigali situé à 180 km... à vol d'oiseau, mais la route sinueuse représente un ruban d'au moins 233 km!

Les cinq premières étapes se trouvent dans le Burundi, au milieu de régions complètement dépourvues de bois. Quoique très peuplées, on ne voit que peu de gens. Leurs habitations ne se révèlent guère que le matin et le soir par la fumée qui s'échappe des bananeraies. On remarque de loin des hommes et des femmes qui travaillent dans les champs ou qui retournent la boue noire des marais pour les cultures de la saison sèche. Généralement les femmes et surtout les jeunes filles s'enfuient à l'approche de la caravane, pour aller se cacher dans les papyrus ou parmi les hautes tiges de sorgho.

Au cinquième jour, deux heures et demie de marche le mènent à la station des Pères Blancs de Kanyinya, où il est accueilli fraternellement. Le supérieur, le R.P. Canonica, lui apprend beaucoup de choses sur le pays.

Les quatre étapes de Kanyinya à Kigali traversent un pays tout différent du Burundi. Dès qu'on a quitté la mission de deux heures, les cultures et les bananeraies disparaissent et sont remplacées par la savane sauvage. L'étape suivante mène H. Anet et ses porteurs à la frontière du Rwanda, au poste militaire abandonné de Chohoha, qui domine la vue magnifique du lac du même nom. Les deux autres sont les plus pénibles du voyage. Elles ont chacune 32-33 km dans un pays désert et sans eau, le premier jour surtout. Aucun être humain n'est vu ce jour-là, et heureusement pas non plus de fauves.

L'avant-dernière étape conduit à la Nyabarongo qui devient plus loin la Kagera qui va alimenter le lac Rwichanzige (Victoria-Nyan-

za), d'où part une branche du Nil. Le lendemain, le voyageur passe, en pirogue, cette rivière profonde au courant rapide. Puis il doit se faire porter en hamac à travers les marécages qui séparent le cours d'eau de la terre ferme de la montagne. Après quatre heures de marche sur un sentier à fortes montées et descentes, H. Anet voit enfin paraître les maisons de Kigali.

Le poste est situé sur un versant du mont qui lui a donné son nom. M. Anet est reçu avec amabilité par M. le résident Mortehan qui désire lui faciliter la tâche. Il passe cinq jours à Kigali, puis se remet en route vers Remera distant de quatre lieues. De loin on devine la station sur les hauteurs, cachée dans un bosquet d'eucalyptus et de mimosas. Y subsistent encore quelques constructions en briques séchées et couvertes de chaume. La maison missionnaire est récupérable.

Créée en 1912, elle fut abandonnée en 1916 par les missionnaires allemands à l'approche des troupes belges. Il reste encore moins au point vue spirituel que matériel. L'Etat a établi à Remera un camp d'instruction pour une compagnie de soldats et cela n'a pas contribué à moraliser la population. Celle-ci est évaluée, dans un rayon de deux heures de marche, de 60 à 80 000 âmes. Les habitants gardent un bon souvenir des premiers missionnaires et paraissent apprendre avec plaisir que bientôt quelqu'un viendrait leur « enseigner les choses de Dieu ».

H. Anet quitte Remera pour Kabwaye où il arrive après 7 heures de marche. L'accueil des Pères Blancs est fraternel. Puis il continue sa route vers Nyanza. L'ancien bâtiment de la mission allemande est occupé par l'Administration belge. Le Délégué du Résident accompagne M. Anet auprès du Mwami Yuhiri Musinga dont le palais en chaume se trouve non loin de là.

Le Mwami semblait très heureux de voir revenir les missionnaires protestants, ce qu'il a déclaré à plusieurs fonctionnaires. La reine-mère Nyirayuhi Kanjogera, dont l'autorité est énorme, se trouve malade, mais veut bien, quoique alitée, recevoir le visiteur. On éloigne tout le monde, car personne ne peut voir la reine-mère, ni les épouses du Mwami, sauf quelques familiers du palais. On écarte les cloisons qui fermaient la vaste hutte et tout au fond on voit une tenture en papyrus peinte aux couleurs belges. Un rideau est soulevé, et la reine-mère apparaît couchée sur une sorte

de plate-forme. Elle a la physionomie fine et intelligente. Quatre femmes de son fils l'entourent, drapées dans de belles cotonnades. Toutes portent un très haut toupet, rappelant les coiffures des déesses égyptiennes dont elles ont étonnamment le type: des traits réguliers et allongés, les yeux légèrement bridés, des mains extraordinairement effilées. C'est là une preuve de confiance accordée aux Belges. Aucun Allemand, pas même le Duc de Mecklembourg, n'avait été autorisé à voir la reine-mère et les femmes du Mwami.

De Nyanza, Henri Anet se dirige vers Kirinda, mission fondée en 1907, située à 7 heures de marche. Les bâtiments, couverts de tuiles, sont encore en bon état. A l'appel de la cloche, se réunirent quelques adeptes et deux chefs des environs. C'est avec une joie manifeste qu'ils apprirent la nouvelle de la reprise prochaine de l'œuvre. Puis deux petites journées de marche transportent H. Anet à Rubengera (mission établie en 1909) près du lac Kivu. Les lieux sont occupés momentanément par l'Etat. Avant de les réoccuper, il faudra laisser à l'Administration le temps de trouver un nouvel emplacement (le choix devait se porter sur Kibuye).

L'intention de M. Anet était de visiter Chyangugu et Giteme/Ijwi, les deux derniers maillons d'un chaîne de stations partant de Bukoba à travers le Karagwe et le Rwanda, établies par la Société de Missions de Bethel-Bielefeld, mais il n'y retrouva plus grand chose.

Le dimanche 24 juillet 1921 restera une date mémorable dans l'histoire de l'évangélisation du Rwanda. Le docteur Henri Anet rouvrait la station de Kirinda en y installant M. et Mme von der Heyden (ceux-ci devaient être renforcés, le 16 octobre, par l'arrivée de deux jeunes Belges, Josué Honoré et Arthur Lestrade).

Il restait à M. Anet à visiter le nord du Burundi où se trouvaient deux anciennes stations de la Mission de Neukirchen, mais il n'y trouva que des ruines. Dans ces Territoires, il a fait 900 km à pied. Il devait ensuite traverser le Bas-Katanga pour se rendre à Bolenge et assister à la Conférence des Missions protestantes au Congo. Le 7 décembre, il rentra en Belgique.

La connaissance qu'il avait acquise sur le Congo et la confiance que lui témoignait le Ministre des Colonies confèrent à M. Anet une situation tout à fait particulière. Il devint l'intermédiaire indispensable et quasi officiel

entre les diverses Sociétés de missions évangéliques et le Gouvernement belge: difficultés de tous genres à aplanir, incompréhension à éclaircir, défenses des œuvres protestantes à assumer, polémique parfois nécessaire à mener; toute une activité diverse et des plus utiles lui incombait. En outre, le Gouvernement ayant décidé d'exiger des missionnaires étrangers qui voulaient travailler au Congo un séjour de quelques mois en Belgique ainsi qu'un stage à l'Ecole de Médecine tropicale, la maison de M. et Mme Anet devint un foyer accueillant où vinrent s'initier à un aspect particulier de leur tâche de nombreux jeunes gens et jeunes femmes que leurs Comités dirigeaient vers les stations congolaises.

Henri Anet, accompagné de sa femme qui l'a secondé avec compétence, efficacité et dévouement dans toute sa carrière, a fait un nouveau voyage au Congo en 1928, il a pris part à plusieurs grandes conférences missionnaires internationales. Le rôle qu'il a ainsi joué par ses contacts avec le monde protestant, a fait de lui une figure bien connue de l'œuvre missionnaire.

Son état de santé ne lui permettant plus d'accomplir une double tâche, le 31 mars 1939 il abandonnait ses fonctions de secrétaire général de la Société belge de Missions protestantes au Congo, pour se consacrer uniquement à la direction du Bureau des Missions du Congo à Bruxelles.

Arrêté par la maladie, il a vécu ses dernières années dans la retraite, sans qu'ait jamais diminué l'intérêt cordial qu'il a porté à l'œuvre des missions. Sa vie a été toute consacrée à la proclamation de l'Evangile. Le souvenir qu'il a laissé est celui d'un fidèle serviteur de Jésus-Christ, par l'aide qu'il a apportée aux Africains.

Henri Anet était porteur de la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold.

25 novembre 1971.

[M.W.]

Arthur Lestrade.

Bull. Soc. belge études coloniales, 1912, p. 926. — *Hist. de l'E.I.C.*, 2 vol. Namur 1913. En *Eclaireur*. *Voyage d'Etude au Congo Belge*, 1913. — *Revue Congo*, 1924, II, 771 : 3. — *Le Chrétien belge* (Revue protestante) 18.2.1929. — *La Belgique active*, 1934, p. 72. — *Dict. biogr. des S.C., des Lettres et des Arts en Belgique*, 1936. — *Avenir belge*, 1936, p. 421. Rapport au Congrès Colonial, 1940. — *La vie protestante*, 2.5.1952. — *Revue coloniale belge*, 15.5.1952, p. 381. — *Bull. de l'Assoc. des Intérêts col. belges*, 15.5.1952. — *Bull. mis. de la Sté belge de Missions protestantes au Congo*, série III, mai 1952.

ANGELA (*Carlo*), Médecin (Olcenengo, prov. Novarre, 9.1.1875 - Turin, 3.6.1949).

Docteur en médecine de l'Université de Turin en 1899 et adjoint à l'Hôpital St-Jean de la même ville il s'embarque le 16 avril 1900 sur le s/s *Philippeville*. Il fait jusqu'en 1906 2 séjours de 3 ans au Congo.

Sa carrière congolaise s'est passée à l'Equateur: Irebu, Coquilhatville.

Un de ses compatriotes et collègue, avec l'appui d'un lieutenant italien l'avait accusé d'avoir voulu l'empoisonner et le *Giornale d'Italia* à un moment où s'orchestrerait en Italie une campagne contre l'Etat Indépendant, avait repris cette accusation. Devant un tribunal italien Angela n'eut aucune peine à obtenir de piteuses rétractations de ses deux accusateurs et du journal*.

Le gouvernement de l'Etat Indépendant lui avait du reste décerné l'Ordre du Lion, l'Ordre de la Couronne, l'Etoile de service et l'avait promu médecin de 1^{re} classe. Tout ceci montre à suffisance que Angela était un médecin de qualité.

La suite de sa carrière le confirme. Revenu en Europe, il suit les leçons de Charcot à Paris. En 1911, il fait la campagne de Libye comme médecin-major et pendant la première guerre mondiale est médecin-colonel.

Pendant la guerre 1940-1945 il dirige l'hôpital de l'Ordre militaire de St-Maurice et devient par après médecin en chef des hôpitaux de Turin.

De cette longue et utile carrière seules les premières années furent vécues au Congo, dans les dures conditions de l'époque et sous la menace de la très haute mortalité des Européens.

Novembre 1970

A. Dubois.

* *Tribune congolaise*, 20 décembre 1906.

ASPREMONT-LYNDEN (*Harold-René-Charles-Marie-Gobert*) (Comte d'), Lieutenant-colonel de réserve, Ministre des Affaires africaines (Bruxelles 17.1.1914 - Natoye, 1.4.1967). Fils de Charles-Albert-Ferdinand-Gobert (Comte) et de de Favereau Edith-Paule-Adeline-Marie-Josèphe-Ernestine-Elisabeth (baronne). Epoux de van der Straeten-Waillet, Doris-Christiane (Baronne).

Docteur en droit et licencié en sciences économiques et politiques de l'Université de Lou-

vain, Harold d'Aspremont-Lynden était sous-lieutenant de réserve au 13^e de ligne en 1939; en cette qualité, il participa à la campagne des dix-huit jours en 1940 et fut blessé à la bataille de la Lys le 25 mai.

Pendant l'occupation, il fut d'abord secrétaire du baron Greindl, gouverneur de la province de Luxembourg jusqu'à la révocation de celui-ci par l'ennemi. Il gagna alors le maquis et prit le commandement du secteur 5 de la zone 5 de l'Armée secrète qui couvrait une partie du Condroz, de la Famenne et des Ardennes.

Ses brillants états de service durant cette période tragique furent soulignés dans l'ordre du jour de l'A.S. en date du 23 décembre 1944: « Officier de haute valeur militaire et morale. A commandé un secteur de l'A.S., accomplissant un travail remarquable de coordination et de recrutement. A organisé les parachutages et sabotages, participant personnellement à de nombreuses opérations. Par son ascendant et son courage personnels, par son dévouement infatigable et sa haute conception du devoir, a largement contribué à la réussite de toutes les missions confiées à son secteur. »

Le combattant intrépide de l'A.S. maintenait ainsi les nobles traditions de sa famille qui compta aux XVII^e et XVIII^e siècles trois Feld-maréchaux d'Empire, dont le défenseur de Belgrade contre les Turcs en 1690.

En décembre 1944, H. d'Aspremont-Lynden s'engagea au régiment d'autos blindées et y commanda un peloton jusque fin 1945. Successivement capitaine-commandant et major de réserve, il présida comme tel à la formation du 3^e régiment de Guides, et reçut son étendard des mains du Roi, le 22 mai 1962, au cours d'une prise d'armes au Camp de Bourg-Léopold.

Il fut promu lieutenant-colonel le 26 mars 1964 et depuis lors, assura le commandement effectif du régiment.

En 1947, il était nommé bourgmestre de Natoye (prov. de Namur), où se trouvait le château familial de Mouffrin. Très attaché à son terroir et aux problèmes de la paysannerie, il présida aussi différentes associations agricoles.

De mars 1947 à juin 1950, le Comte H. d'Aspremont-Lynden fut secrétaire de Cabinet de M. Orban, Ministre de l'Agriculture. De juin 1950 à avril 1954, il fut attaché comme Conseiller aux Premiers ministres Duvieusart,

Pholien et Van Houtte. Du 26 juin 1958 au 25 juillet 1960, il fut Chef de cabinet adjoint du Premier ministre Eyskens.

Le Gouvernement le chargea d'une mission au Congo au moment des troubles de Léopoldville, en janvier 1959, et ensuite lors des temps difficiles qui amenèrent la démission du Ministre du Congo belge et du Ruanda-Urundi M. Van Hemelrijck. De même, en juillet 1960, le Premier Ministre Eyskens l'envoya au Katanga comme chef d'une mission officieuse; les objectifs de celle-ci s'inscrivaient dans le cadre du Traité d'amitié et d'assistance par lequel la Belgique s'était engagée à soutenir par son aide technique et financière le Congo désormais indépendant. La limitation de l'intervention belge au Katanga se justifiait par le fait qu'à cette époque, la province minière était la seule région du Congo qui connaissait encore le calme et que les rouages de la nouvelle administration africaine y fonctionnaient quasi normalement grâce à la collaboration des éléments belges restés sur place.

Le 3 septembre 1960, le Comte d'Aspremont-Lynden qui avait pleinement réussi dans sa mission était nommé Ministre des Affaires africaines. Cette nomination suscita des remous dans certains milieux de l'opinion parlementaire; d'aucuns considéraient en effet que l'aide apportée par la Belgique au Katanga sécessionniste risquait de rendre difficile la reprise des contacts avec le Gouvernement central Congolais dès que les relations belgo-congolaises pourraient redevenir normales. Il apparut cependant au Gouvernement belge que la mission dont avait été chargé M. d'Aspremont-Lynden ne l'avait pas marqué au point de le rendre incapable de s'acquitter avec un prestige et une autorité accrus, d'une mission plus large à l'égard de l'ensemble du Congo dès que le Gouvernement de Léopoldville, dégagé de toute passion aveugle, aurait compris que la Belgique pouvait encore rendre d'inappréciables services à la République démocratique du Congo.

En octobre 1960, le nouveau ministre fit un court voyage au Ruanda-Urundi à l'effet d'examiner sur place les problèmes complexes qui se posaient dans les Territoires sous tutelle, dans le cadre d'une évolution qui devait les amener à l'indépendance prévue pour 1962.

A son retour, M. d'Aspremont-Lynden s'attacha à remodeler la structure et les attributions du département qui lui avait été con-

fié. Il voulait en faire, à l'image de l'exemple français ou anglais, un Ministère de la Coopération, en conservant les rouages de l'ancien Ministère des Colonies qui pouvaient aisément s'adapter à la nouvelle politique belge d'aide au tiers monde. Celle-ci devait se concilier avec les interventions d'autre pays et des organisations internationales. Mais, le 25 avril 1961, la Belgique, à la suite des élections législatives, se donnait un gouvernement de coalition d'inspiration démocrate-chrétienne et socialiste. Celui-ci décidait de supprimer le Ministère des Affaires Africaines, trop lié pour lui à l'institution coloniale.

Le Comte d'Aspremont-Lynden, qui avait été le dernier ministre de « la Place Royale » n'en abandonnait pas pour autant la vie active. Le 26 mars 1961, il avait été élu sénateur P.S.C. de l'arrondissement Dinant-Philippeville. A la Haute Assemblée, il donna la mesure de sa grande connaissance des problèmes politiques généraux. Son éloquence était claire, incisive, dépouillée de vains éclats et il était fort écouté.

Le nouveau sénateur avait d'ailleurs de qui tenir: son père avait été successivement député, sénateur puis ministre longtemps avant la seconde guerre mondiale; il avait présidé aussi la Fédération des Cercles catholiques, qui était autrefois l'aile marchante du parti catholique. Et sa mère était la fille du baron de Favereau, ancien président du Sénat.

L'activité parlementaire du Comte H. d'Aspremont-Lynden fut considérable: il siégea dans les Commissions des Affaires étrangères, de l'agriculture, de la défense nationale, de la révision de la Constitution.

D'autre part, il était administrateur de la Banque de Bruxelles, conseiller du pouvoir organisateur de l'Université de Louvain au point de vue agricole, président de l'Intercommunale Namuroise d'Electricité, président de la Fédération nationale des Syndicats d'Exploitation du bétail, Membre du Conseil Supérieur des forêts. Il continuait aussi à diriger plusieurs organisations agricoles de sa région.

Hélas, le Comte d'Aspremont-Lynden devait succomber en 1967 à une longue et pénible maladie qui ne l'empêcha cependant pas de poursuivre le plus longtemps qu'il le put ses activités multiples. Non seulement son parti mais le pays perdait un grand serviteur. En effet, un sens aigu du bien commun imprégnait son caractère et son action. Tous ceux qui l'ont approché, qui ont collaboré

avec lui rendront le même témoignage d'admiration à la mémoire de cet homme d'une rare noblesse morale.

Harold d'Aspremont-Lynden était comte du Saint Empire, commandeur de l'Ordre de Léopold, chevalier de l'Ordre de Léopold avec palmes à titre militaire, Croix de guerre 1940-

45 avec palmes et titulaire de nombreuses autres décorations belges et étrangères dont la King's Medal for Courage in the Cause of Freedom et la Croix de guerre luxembourgeoise 1940-45.

juin 1970.
J. Vanhove

B

BACKER (DE) (*Eudore*), Membre de l'Académie, Ingénieur, Inspecteur royal des Colonies (Denderhoutem, 23.12.1887 - Etterbeek, 12.9.1970). Fils de Aloïse et de Eudoxie De Keyser.

Ingénieur des constructions civiles de l'Université de Gand, il fut engagé début 1910 par l'Administration du Congo et attaché à la Direction des Travaux Publics à Boma pour l'exécution de travaux spéciaux à exécuter dans le district du Bas-Fleuves.

Le chemin de fer Matadi-Léopoldville, dont la construction était une œuvre gigantesque, avait été inauguré en juillet 1898. Son trafic ne cessait d'augmenter ce qui nécessitait l'étude d'un nouveau tracé. En 1913, l'ingénieur de Backer comme chef de brigade fut affecté à la Mission d'Etude.

De 1915 à 1918 il se trouve à la tête de techniciens chargés de la vérification et de l'amélioration des ponts de Chemin de Fer des Grands Lacs, et en 1921 de la mission ayant pour objet le choix du pont sur le Kasai (Ilebo) aboutissement du chemin de fer du Katanga.

En 1927, l'ingénieur principal de Backer préside au choix de la nouvelle capitale du Ruanda-Urundi. Le choix se porte sur Astrida (Butare), mais à la suite de diverses circonstances le président-général continua à résider à Usumbura.

Ingénieur en chef adjoint, de Backer est chargé de l'étude de la navigabilité et du balisage du Kasai, ainsi que des travaux préparatoires au déplacement de la capitale Boma à Kolina-Léopoldville.

En octobre 1930 de Backer est nommé directeur chef de service au Ministère des Colonies. Quelques années plus tard il est inspecteur royal ayant dans ses attributions outre les

travaux publics et les communications, le domaine, le cadastre et les approvisionnements.

En décembre 1952, de Backer termine une carrière de 42 ans consacrée à la cause de la colonie.

Au cours d'une cérémonie organisée à cette occasion M. Dequae Ministre des Colonies retraça la brillante et fructueuse action de l'excellent ingénieur et lui remit la plaque de grand officier de l'Ordre Royal du Lion.

De Backer s'éteignit à Etterbeek le 12 septembre 1970.

4 janvier 1971.
M. Van den Abeele.

BAL (*François-Antoine-Jacques*), Lieutenant-Colonel honoraire des Troupes coloniales (Mortsel, 29.10.1882 - Uccle, 29.3.1961). Fils de Jean-François et de Eyckmans, Marie-Madeleine.

Dès son enfance, François Bal vécut dans le milieu militaire. En effet, le 12 mai 1893, alors qu'il était âgé de dix ans, il fut engagé à l'armée et il fréquenta l'école des pupilles jusqu'à l'âge de 14 ans; le 29 octobre 1896, il est incorporé et passe au 3^e régiment de ligne le 12 août 1898. Il est nommé successivement caporal le 1^{er} novembre 1898, sergent le 22 septembre 1900, premier sergent le 1^{er} janvier 1904, sergent-major le 24 mars 1904, adjudant le 1^{er} juillet 1906 et sous-lieutenant, par arrêté royal du 26 septembre 1908.

A ce moment, il est versé au 2^e de ligne mais, à sa demande, il est détaché le 29 août 1912 à l'Institut cartographique militaire, à l'effet d'y suivre le cours colonial. Nommé lieutenant le 26 septembre 1912, il est détaché au service de la Colonie le 19 décembre 1912.

Bal arrive au Congo le 16 janvier 1913 et

il allait y accomplir une valeureuse carrière. Jusqu'en août 1914, il est affecté aux troupes du District du Moyen-Congo.

Lorsque les Allemands envahirent la Belgique, le 4 août 1914, en vertu de l'Acte Général de Berlin et de la volonté manifestée par la Belgique en 1908 lorsque le Congo devint colonie belge, les puissances devaient s'abstenir de toute hostilité sur l'étendue du bassin conventionnel du Congo et observer une attitude de stricte neutralité. De son côté, le gouvernement belge avait essayé, en vain faut-il le dire, de faire échapper sa colonie aux horreurs de la guerre.

On sait qu'à la suite du coup d'Agadir, en 1911, les Allemands avaient arraché aux Français le prolongement de leur territoire du Cameroun jusqu'au fleuve Congo, d'une part, par la vallée de la Sangha, et jusqu'à l'Ubangi, d'autre part, par la vallée de la Lobaye. Ainsi, en deux points, la colonie allemande du Cameroun avait une frontière commune avec le Congo belge. De plus, deux sociétés de navigation allemandes desservaient les affluents camerounais et avaient établi le port d'attache de leur flotte à Kinshasa, ce qui constituait un grave danger pour le Congo français et le Congo belge.

Le 3 août, le vapeur *Dongo* avait quitté Kinshasa avec les nationaux allemands et de nombreux indigènes, sans que les autorités belges n'aient pu s'y opposer.

Diverses agressions avaient été commises par les Allemands à la frontière du Tanganika et, malgré cela, le gouverneur général Fuchs, soutenu par le ministre Renkin, observait une attitude de stricte neutralité qui lui valait de nombreuses critiques des Belges établis au Congo.

Les attaques se multipliant, l'attitude de neutralité et de stricte défensive fut supprimée à partir du 28 août 1914 et les Belges furent autorisés à participer avec leurs alliés aux opérations nécessaires pour défendre l'intégrité du Congo.

Le gouvernement de l'Afrique Equatoriale Française, qui avait déjà entamé une action contre le Cameroun, demanda le 29 septembre 1914 le concours des Belges. Le lieutenant Bal fut commissionné pour prendre la tête d'un détachement en vue de coopérer, sous les ordres des Français, à une expédition contre les forces allemandes.

Avant d'entreprendre le récit de cette campagne, il est intéressant de noter l'opinion de

Bal au sujet des critiques dont Fuchs était l'objet. Il écrivit: « Depuis la déclaration de la guerre le 4 août 1914, rien ne faisait prévoir l'entrée en campagne de nos troupes coloniales, la neutralité du bassin du Congo devant être observée strictement. Le gouverneur général Fuchs appliqua strictement, et avec fermeté, les instructions du gouvernement du Roi. Dans la panique des premiers jours du mois d'août, à l'annonce de la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Belgique, il y eut cependant à Kinshasa des Européens qui critiquaient sévèrement, et combien injustement, l'attitude de notre brave Gouverneur. N'a-t-on pas été jusqu'à lui rechercher une parenté allemande? Pour qui a connu et servi le gouverneur Fuchs, c'est là une infamie! »

Le 30 septembre 1914, Bal quitte Léopoldville à bord du *s/w Luxembourg*, cuirassé en vue des combats au moyen de traverses destinées à la construction de la voie du chemin de fer des grands lacs. Pour la durée des hostilités, Goranson, capitaine du *s/w Luxembourg*, et son équipage avaient été militarisés. Au départ de Léopoldville, le détachement commandé par Bal comptait environ 70 hommes et il devait être renforcé au passage à Kwamouth, Bolobo, Yumbi et Lukolela. Finalement, la troupe était forte de 136 hommes; Bal était accompagné lors de cette expédition par l'agent militaire Jorissen et les sous-officiers Van Roy et Margodt. En plus des fusils Albin, l'armement comportait 2 canons Nordenfeldt de 47 mm, un canon Krupp de 75 mm et une mitrailleuse Maxim.

Le détachement devait se rendre de toute urgence à Dongou, près d'Imesse sur l'Ubangi. Ce poste était situé en territoire français entre les vallées de la Sangha et de la Lobaye et les indigènes avaient rapporté qu'une colonne allemande se dirigeait vers celui-ci. Sa chute aurait constitué une menace supplémentaire contre le Congo belge.

Le *s/w Luxembourg* arriva à destination le 6 octobre, mais la présence du détachement Bal en ce point fut rapidement jugée inutile. En effet, la nuit du 1^{er} au 2 octobre, le commissaire de district Tummers était déjà sur place avec un détachement venu de Libenge, sous les ordres du lieutenant Boyer. Un télégramme adressé à Gombe pour prévenir Bal était arrivé après son passage.

En compagnie des Français, les Belges menèrent quelques reconnaissances vers l'intérieur et il s'avéra rapidement que les bruits

colportés par les indigènes au sujet d'une action des Allemands, étaient fantaisistes.

Sauf une reconnaissance encore en cours et conduite par Van Roy, le détachement Bal quitta Dongou le 19 pour arriver le 20 octobre au soir à Lukolela. Là, un ordre le pria de se rendre à Ouesso. Il quitta Lukolela le 21 octobre et le s/w *Luxembourg* le rendit à destination le 25 octobre avec un détachement fort de 123 hommes.

Le général Aymerich était arrivé à Ouesso depuis le 20 octobre et ne s'attendait pas à recevoir un renfort inespéré des Belges. La situation dans cette région était devenue critique. En effet, les Français avaient remonté la Sangha en refoulant les Allemands vers l'amont. D'Ouesso, le colonel Hutin avait poursuivi l'action jusqu'à Nola, poste situé environ 200 km plus en amont sur cette rivière. Mais les Allemands occupaient de nouveau en force le poste de N'Zimu, isolant ainsi les troupes du colonel Hutin, qui disposaient d'une ration limitée de vivres et d'un stock réduit de munitions. De son côté, la garnison d'Ouesso comptait moins de 200 hommes, pas d'artillerie et peu de moyens de transport. Seule, elle n'aurait pu forcer le passage. L'arrivée du s/w *Luxembourg* avec 130 hommes, 3 canons et une mitrailleuse, modifiait le rapport des forces.

L'attaque de N'Zimu fut décidée pour le 26 octobre au matin. Le s/w *Luxembourg* ouvrait la marche ayant à bord le général Aymerich, qui dirigeait personnellement les opérations, 50 tirailleurs du Congo français sous les ordres du lieutenant Niger et le détachement Bal; fort de 130 hommes; le bateau belge était suivi du s/w *Commandant Lamy* qui avait embarqué 50 hommes sous les ordres du capitaine *Laglume*.

Les troupes furent débarquées environ 1 500 m à l'aval de N'Zimu, à l'abri des vues ennemies. Les tirailleurs français avançaient en deux colonnes sur la rive droite de la Sangha, protégés sur leur flanc droit par les s/w *Luxembourg* et *Commandant Lamy* et sur leur flanc gauche, par le détachement Bal qui avait pour mission de contourner, par une manœuvre enveloppante, le poste de N'Zimu.

L'artillerie du s/w *Luxembourg* se mit à canonner le poste allemand qui riposta en prenant pour point de mire le s/w *Luxembourg* sur lequel il concentra le feu de toutes ses mitrailleuses. A bord de ce bateau, il y

eut 22 tirailleurs africains blessés et, en outre, le gouverneur Lucien Fourneau et le docteur Vincent, seul médecin accompagnant les troupes au combat. Sans le blindage du bateau, le nombre de victimes aurait encore été plus élevé.

Vers 16 heures, l'ordre de repli dut être donné à cause du nombre élevé de blessés sur le bateau belge. Les troupes qui avaient approché par voie terrestre jusqu'à 300 m de N'Zimu ne comptaient aucune victime.

L'attaque contre le poste fut reprise le 28 octobre; cette fois Bal ne partait qu'avec la moitié de son détachement, les Français allignant 150 hommes. Le canon Krupp et un Noordenfelt sur roues étant laissés à Ouesso, le s/w *Luxembourg* était armé d'un Noordenfelt monté sur un axe et d'une mitrailleuse Maxim.

Les deux bateaux débarquèrent 200 hommes chargés de l'attaque terrestre. Le détachement Bal occupait le flanc gauche, tandis que le flanc droit était couvert par le s/w *Luxembourg*. Le 28 au soir, le poste allemand n'avait encore pu être conquis. Les troupes durent passer la nuit dans la forêt marécageuse, sous une pluie battante, tout en répondant à la fusillade intermittente des Allemands.

Mais le 29 octobre, très tôt le matin, un émissaire du colonel Hutin fit connaître que les troupes de Nola, longeant la rive gauche de la Sangha, étaient arrivées 3 km en amont de N'Zimu. Le s/w *Luxembourg* se porta au devant pour coordonner l'assaut final au cours duquel Bal se distingua en s'élançant en tête de son détachement, malgré le feu nourri de l'ennemi. Ainsi, N'Zimu tomba le 29 octobre 1914, grâce à l'appoint de la Force Publique. Le détachement belge avait perdu 3 hommes et 11 étaient blessés.

Bal fut de retour à Léopoldville le 5 novembre 1914, le s/w *Luxembourg* y ramenant le détachement, sauf les pièces d'artillerie et leurs servants qui demeurèrent à Ouesso.

Mais le repos ne fut pas de longue durée, car le s/w *Luxembourg*, après réparations, quittait déjà Léopoldville le 12 novembre, avec un nouveau contingent de 150 hommes sous la conduite de Bal. Ce renfort arriva à Ouesso le 22 novembre, afin de coopérer sous les ordres du colonel Hutin à une action menée contre le poste allemand de Molundu situé un peu en amont du confluent de la N'Goko et de la Malapa.

Le 24 novembre, les troupes franco-belges remontent la N'Goko; le détachement Bal, qui formait l'avant-garde, déloge le jour même les Allemands des postes de Gali, Dongo, Baka et Goko. Le soir même, Tiboundi est occupé, une force de 150 Allemands ayant été mise en déroute par le détachement belge.

Le 29 novembre, le départ pour l'assaut de Molundu commence. Le détachement belge forme à nouveau l'avant-garde. Bal remonte par la rive gauche de la N'Goko avec 67 hommes, tandis que Van Roy avec 50 hommes est arrêté sur la rive droite par une forte position allemande qui empêche le franchissement de la rivière Malapa. Bal reçoit un renfort de 4 Noordenfelt de 47 mm avec instruction de se porter en avant et de canonner Molundu le 2 au matin, en coordination avec l'assaut de l'infanterie sur la rive gauche.

L'avance dans la forêt marécageuse fut très pénible et pendant que Bal délogeait les Allemands d'une tranchée, les porteurs s'enfuirent en abandonnant les pièces d'artillerie.

Malgré ces avatars, les canons sont mis en place et, le 2 décembre, Molundu, où les Allemands ont concentré 400 hommes, est bombardé jusqu'à destruction de tous les bâtiments; mais l'infanterie française, toujours arrêtée à la Malapa, n'a pas réussi à exploiter le succès de l'artillerie.

A midi, le capitaine Laglume, avec 12 Européens, 160 Africains et une mitrailleuse, vient relever le détachement Bal qui lui laisse les 4 canons avec les artilleurs de la Force Publique. Le 4 décembre, alors que Bal s'apprêtait à repartir avec le s/w *Luxembourg* pour reprendre position en face de Molundu, on annonce que les Allemands sont là. La compagnie du capitaine Laglume s'était laissé contourner et, dans la débânde qui suivit, avait abandonné deux canons. Heureusement, les servants avaient eu la présence d'esprit d'enlever les culasses, ce qui les rendait inutilisables; les deux autres canons avaient été sauvés.

Devant cette situation, le colonel Hutin ramena les troupes à Tibundi. Ce poste fut violemment attaqué le 14 décembre par les Allemands, et le Belge Margodt fut grièvement blessé. Toutefois, le même jour, le lieutenant belge Marin arrivait à l'improviste en renfort avec 3 sous-officiers et 225 hommes du camp d'Irebu et de la Ruki.

Le 17 décembre, l'attaque vers Molundu reprend; à nouveau, le détachement Bal, fort

de 150 hommes et avec 4 pièces d'artillerie, part en avant-garde le long de la rive droite de la N'Goko. Bien que la forêt fût inondée et que des pluies torrentielles rendissent le terrain difficile et la marche pénible, Bal réussit à déloger les Allemands et à reprendre position avec ses canons en face de Molundu.

Sur la rive gauche de la N'Goko, les Français attaquent les défenseurs de la Malapa, pendant que Marin et ses hommes franchissent la rivière plus en amont, afin de prendre le poste allemand à revers. L'assaut final doit être déclenché le 22 décembre à l'aube. Mais le brouillard est si intense qu'il faut attendre. A 7 heures du matin, lorsque la visibilité s'améliore, les Allemands ont vidé Molundu, y abondonnant un important butin. Le sud du Cameroun était désormais débarrassé de la présence de l'ennemi et la guerre allait entrer dans une nouvelle phase.

Bal qui s'était valeureusement comporté, reçut les félicitations du gouverneur général Fuchs et du commissaire de district Moulaert, son chef, avec qui il était resté constamment en relation épistolaire. Le 21 février 1915, le lieutenant Bal est créé chevalier de la Légion d'Honneur, pour sa brillante conduite à N'Zimu et à Molundu.

Le détachement Bal est mis au repos à Nola, d'où il part pour Yokaduma, qu'il occupe sans trop de difficultés le 30 janvier 1915. Mais les vivres qu'il aurait dû recevoir au départ de Nola n'y arrivèrent que le 12 février, et encore, le poisson était avarié à 80 %. Aussi, il fallut vivre sur le pays, alors que les Français étaient ravitaillés régulièrement. L'approvisionnement devint d'autant plus difficile qu'on s'éloignait davantage des postes de base et les porteurs étaient rares dans cette région couverte de forêts marécageuses.

L'ensemble des manœuvres visait désormais à envelopper l'important poste allemand de Lomie. En février, Bal, souvent seul Européen avec un détachement de 75 Congolais, en butte à des harcèlements incessants de l'ennemi, presque toujours en avant-garde, s'empara de Pamba; le 12 mars, un poste allié, situé à Dume, sous la pression des allemands, se replie sur Dume-mundung; du 15 au 17 mars, c'est le combat de Molambi; le 19 mars, c'est la marche vers Baturi. Pendant 29 jours, Bal se trouve aux avant-postes sans recevoir de ravitaillement de l'arrière. Le 27 avril, le détachement belge se trouve à Yokaduma, au

repos, sans vivres et sans porteurs, recevant peu de courrier de Léopoldville.

Le 27 mai, avec 75 hommes et un canon, Bal reprend la marche en avant, assurant la liaison entre la colonne de Hutin, venue de la Sangha, et celle de Morisson, commandant la colonne qui, venant de la Lobaye, s'était emparée de Bertua. Bal, dans des conditions très difficiles, occupe N'Ganguala et Asso-bam; le 15 août, il s'empare avec ses hommes de Abong-bang, où il s'installe pour assurer la liaison entre les colonnes Hutin et Morisson. Au cours d'une reconnaissance, les Congolais de Bal engagent un dur combat et, après trois jours, s'emparent de la position de Mataboum. Le 26, cette même reconnaissance enlève une position allemande à la rivière Sia.

Le 2 septembre, après un dur combat, Mataboum est repris par les Allemands et le détachement Bal se replie sur Abong-bang; au cours de ces opérations, 8 Congolais sont tués.

Les Allemands avaient attaqué Abong-bang; Bal, s'étant replié sur Djahposten, reçoit pour mission d'occuper Ebal, poste situé plus au sud, tandis que la colonne Morisson occupe la ligne Moopa-Beri-Bertua, de façon à encercler progressivement Abong-bang.

Vers la mi-octobre, tous les postes de cette région sont repris par les alliés et les Allemands partent sur Akonolinga. Le 27 octobre, Bal est à Dume station; le général Aymerich veut lui confier la garde de la ligne de ravitaillement, mais le Belge insiste pour continuer les combats d'avant-garde et il obtint gain de cause.

Le lieutenant Marin restant comme chef de poste à Dume-station, Bal part avec 190 hommes et, les 30 et 31 octobre, après un dur combat, il enlève une forte position allemande à la rivière Yombie, là où la colonne Morisson avait subi un échec précédemment. Le 12 novembre, poursuivant toujours les Allemands, la compagnie Bal rejette l'ennemi au-delà de la rivière Ayong. Le 14 novembre, renforcé par une compagnie française, Bal franchit l'Ayong et se bat en avant-garde, refoulant l'ennemi au-delà de la Tede, qu'il franchit le 22 novembre.

La résistance allemande devient plus acharnée; le 29 novembre, les Congolais de la Force Publique se battent avec un cran remarquable depuis 6 heures du matin jusqu'à 17 heures; la compagnie était arrivée en face de la forte position d'Iwongh-Titina. Malgré l'heure tardive, Bal fait venir les canons et décide de

continuer l'attaque; il traverse la rivière, protégé par son artillerie et, après une heure de combat, il occupe les tranchées ennemies et enlève le jour même, d'une façon inespérée, le poste allemand, ce qui lui vaut les vives félicitations du commandant français.

Pourtant, les Belges combattaient dans des conditions difficiles par suite de l'allongement de leur ligne de ravitaillement. A la suite des pluies torrentielles, les munitions des 47 mm étaient inutilisables et les fusils français Gras avaient dû remplacer les Albini mis progressivement hors d'usage.

Par les documents saisis sur un prisonnier, Bal apprend que le Gouverneur Général allemand s'est réfugié à Mugusi. Il veut attaquer ce poste au plus vite pour en finir avec cette marche épuisante, dans un pays où l'on n'arrive pas à s'approvisionner. De plus, les lignes de ravitaillement sont attaquées par des commandos ennemis; la compagnie Marin reçoit la mission d'assurer la sécurité de l'arrière, à partir de Dume-station.

Bal part d'Iwongh-Titina en avant-garde le 2 décembre 1915 à 14 h; le 4 décembre 1915, à 16 heures, Mugusi est enlevé. Ce ne fut pas sans peine, car le poste installé sur un mamelon était protégé par 2 rivières à franchir et par 2 mitrailleuses. Ces défenses avancées sont enlevées grâce à un mouvement de flanc; ensuite, Mugusi est soumis à un intense bombardement de l'unique canon de 80 mm qui soutenait l'action de Bal.

Alors que les Français comptaient entrer dans Mugusi le 5 au matin, Bal décide d'attaquer sans délai ce poste d'où l'ennemi s'enfuit en direction de Yaounde et d'Akonolinga. Cela valut encore de chaleureuses félicitations à l'officier belge.

Ainsi, la voie s'ouvrait vers Yaounde. Toujours désireux de terminer rapidement cette dure campagne, Bal incitait les Français à foncer sans attendre vers la capitale de guerre du Cameroun. Le général Aymerich fut d'un autre avis. Il craignait que ses lignes de communication devenues fort longues ne fussent une cible facile pour l'ennemi. Aussi, il décida d'entreprendre des opérations de nettoyage préalables. Bal fut envoyé vers le Nord.

C'était la première fois au cours de cette pénible campagne, qu'il n'était pas en avant-garde et il dut bien le regretter. En effet, alors qu'il était occupé à des opérations secondaires, les Français s'emparent de Yaounde le 1^{er} janvier 1916. Pendant ce temps, à la Noël

1915, Bal se trouvait à Ganga et n'arrivait à Yaounde que le 28 janvier 1916. Les Allemands pressés de toute part, s'enfuirent vers le Sud. Ils se réfugièrent dans le territoire espagnol du Rio-Muni. La campagne du Cameroun prit ainsi fin le 9 février 1916.

Les compagnies de Bal et de Marin, ainsi que les colonnes Hutin et Morisson, furent acheminées à Douala où elles s'embarquèrent à bord du *s/s Europe* des Messageries Maritimes qui les amena à Boma le 15 avril 1916. Le lendemain, 338 hommes de la Force Publique et 707 soldats des troupes coloniales françaises défilèrent devant le gouverneur général Henry.

Bal fut nommé capitaine en second le 15 novembre 1915 et quitta Boma le 12 mai 1916, pour prendre en France un congé bien mérité. Sa brillante conduite lui valut d'être réintégré dans l'armée belge, sur intervention personnelle du ministre Renkin; en effet, en 1912 pour partir au Congo, il avait démissionné de l'armée belge.

Il est de retour à Boma le 9 novembre 1916. Après la victoire de Tabora le 19 septembre 1916, la Force Publique ne semblait plus devoir participer à des opérations militaires en Afrique. Alors que les Allemands occupaient toujours le sud de leur colonie, le hauptmann Wintgens avait lancé une offensive qui avait percé le front britannique. Pour faire face à cette nouvelle menace, il fut de nouveau fait appel aux Belges.

L'ensemble des troupes de la Force Publique, sous les ordres du colonel Huyghé, avait reçu pour mission de s'emparer de Mahenge, tandis que le lieutenant-colonel Thomas était lancé aux trousses de Wintgens, qui avait pénétré loin à l'intérieur du territoire conquis par les Anglais.

Bal, promu capitaine-commandant le 1^{er} septembre 1916, est affecté à la Brigade Sud et reçoit le commandement de la première compagnie du III^e bataillon. Avec cette unité, il participa à la dure marche de Dodoma à Mahenge. Le pays était rude et l'approvisionnement en vivres était difficile. Le franchissement des rivières coulant au fond de gorges profondes découpées dans les plateaux élevés, était chaque fois une opération ardue. A cause de l'altitude, le brouillard rendait les nuits encore plus froides.

La compagnie de Bal coopéra à la prise de Mahenge qui survint le 9 octobre 1917. Les Allemands en déroute s'enfuirent vers le ter-

ritoire portugais du Mozambique selon plusieurs itinéraires. Bal fut affecté à la poursuite de la colonne Tafel. Lorsque ce dernier eut franchi la Rovuma et pénétré en Mozambique, la tâche de la Force Publique dans l'ex-colonie allemande était accomplie. Le 25 novembre 1917, Mahenge et les territoires conquis par les Belges étaient remis officiellement aux Britanniques.

Bal rentra avec la Force Publique au Congo où il acheva son deuxième terme.

Il quitta Boma le 26 avril 1920 pour passer en Belgique un congé bien mérité.

Il accomplit un troisième terme au Congo du 20 septembre 1920 au 15 novembre 1924. Il avait été nommé major de la Force Publique le 1^{er} janvier 1924.

Reparti au Congo pour un quatrième terme, il arrive à Boma le 1^{er} juin 1925; ce terme est écourté pour raison de santé et il quitte définitivement le Congo le 21 mai 1926.

De retour en Belgique, il fut pensionné de l'armée belge à la date du 1^{er} janvier 1931. Entouré de l'estime de ceux qui le connaissaient, il vécut à Tervuren les dernières années de son existence.

Sa brillante conduite, lors de la campagne du Cameroun, lui avait valu trois citations à l'ordre des troupes coloniales françaises.

Distinctions honorifiques: Officier de l'Ordre royal du Lion, Officier de l'Ordre de la Couronne, Officier de l'Ordre de Léopold II avec glaives; Chevalier de l'Ordre de Léopold avec palmes; Croix de guerre 1914-1918; Etoile de Service en Or; Croix Militaire de seconde classe; Médaille commémorative des Campagnes d'Afrique; Médaille de la Victoire, Médaille commémorative de la guerre 1914-1918; Chevalier de la Légion d'Honneur; Croix de guerre française avec étoile de bronze.

20 juin 1970.

A. Lederer.

Archives de l'ARSOM, *fiche signalétique*. Archives du Musée royal de l'Armée et d'histoire militaire, *feuilles matricule* — Archives du MRAC à Tervuren, *papiers Bal* — Anonyme, *The belgian campaigns in the Cameroun and German East Africa, London 1917* — Anonyme, *Les campagnes coloniales belges, 1914-1918*, T. I et III, Bruxelles, 1927. — Charbonneau, J., *On se bat sous l'Equateur*, Paris, 1933. — Daye, P., *L'Empire colonial belge*. Bruxelles et Paris 1923. — Lederer A., *Histoire de la navigation au Congo*, Tervuren, 1965. — Moolaert, G., *La campagne du Tanganika*, Bruxelles, 1934. — Muller, E., *Les troupes du Katanga et les campagnes d'Afrique 1914-1918*, Bruxelles, 1935. — Tombeur, Ch., *Campagnes des troupes coloniales belges en Afrique centrale*, in *La vie technique industrielle et coloniale*.

BAUW (DE) (*Anatole-Constant-Armand*), Administrateur de sociétés (Gand, 17.4.1887 - Uccle, 6.10.1961).

Après des études à l'Institut Ingénieur de Commerce de l'Etat à Anvers, De Bauw ob-

tient en 1907 le diplôme de licencié en Services commerciales et consulaires.

Après un stage commercial de plusieurs années à Londres il est nommé en août 1910, directeur du Commerce, de l'Industrie et de l'Immigration au Vice-Gouvernement du Katanga sous l'autorité du gouverneur Wangermée.

Il rejoint son poste à Elisabethville *via* le Cap, le lendemain du jour où la capitale du Katanga est reliée par le chemin du fer à la Rhodésie.

La tâche confiée au jeune fonctionnaire était lourde, car il s'agissait d'organiser un service nouveau à compétences multiples et notamment celle qui concerne la main-d'œuvre indigène dont l'immigration pose des problèmes délicats.

L'implantation de colons retient également son attention. Celle-ci était vivement souhaitée par le Gouvernement en raison des ambitions de nos voisins du Sud dans une région non délimitée et dans laquelle les richesses minérales s'avéraient considérables.

De Bauw, pendant la guerre 1914-18, eut à faire face à de nouveaux problèmes: exportations accrues, ravitaillement des troupes en compagnie dans des conditions financières difficiles.

En 1916, après un congé en Angleterre, la carrière de De Bauw prend une direction nouvelle, car une réforme administrative englobe ses attributions dans le cadre du service des Affaires économiques provincial.

De Bauw demande une mise en disponibilité pour occuper temporairement les fonctions de directeur général en Afrique du Comité Spécial du Katanga.

Désormais il s'oriente définitivement vers les affaires privées: Compagnie Foncière du Katanga, Compagnie d'Elevage et d'Alimentation, Brasserie du Katanga.

En août 1928 il est appelé à la direction de la « Compagnie Cotonnière Congolaise » (Cotonco) dont il devient administrateur délégué et président. Il joue un rôle essentiel dans le développement de cette société, comme d'ailleurs dans celui de la culture cotonnière au Congo conditionné par la création de nouvelles usines d'égrenage, d'huileries pour le traitement des graines, de postes d'achats et de pistes cotonnières.

A son intervention fut créé le « Comité Cotonnier Congolais » groupant toutes les entreprises cotonnières dans la coordination de

leurs efforts pour l'amélioration de la qualité du coton sur le plan de l'homogénéité et du haut grade.

Sur le plan agronomique une collaboration de plus en plus étroite avec les services techniques de l'Institut National pour l'Etude agronomique du Congo fut mise sur pied.

Il restait un problème à résoudre: les planteurs de coton ne comprenaient pas les fluctuations des cours d'achat dues aux variations des prix de vente sur les marchés mondiaux. De Bauw proposa la formule originale, du potentiel encouragée par le Gouvernement, et dont les effets furent particulièrement heureux. Elle fixait la rémunération du planteur en fonction de la valeur de réalisation de la récolte antérieure, réduisant au minimum les fluctuations de revenus que les producteurs retiraient de leur récolte.

Une caisse de réserve cotonnière fut créée et les planteurs conservaient la propriété du coton qu'ils livraient aux industriels, le comptoir de vente des cotons, sous le contrôle gouvernemental ayant la charge de la réalisation.

A partir de 1950 l'état de santé de De Bauw l'amena à réduire peu à peu ses activités. Il y mit fin 1959, deux ans avant sa disparition.

Grâce son intelligence, son inlassable activité, son expérience des affaires doublée d'un sens social profond De Bauw aura largement contribué à la prospérité des territoires Africains placés sous la juridiction de la Belgique.

Il était titulaire de nombreuses distinctions honorifiques: Commandeur de l'Ordre de Léopold, de l'Ordre royal du Lion, du Christ du Portugal, de l'Ordre Adolphe de Nassau du Luxembourg, Grand-Officier de l'Ordre du Mérite Industriel et Agricole du Portugal, Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre de Saint-Sylvestre, etc...

4 avril 1972.

M. Van Den Abeele.

BECKERS (Henri-Ernest-Léon), Ingénieur civil, Secrétaire général du Fonds du Bien-Etre Indigène (Ixelles, 22.7.1897 - Notre-Dame-au-Bois, 8.1.1968). Fils de Charles et de Marie Rihoux.

Fait ses études supérieures à l'Université libre de Bruxelles d'où il sort en 1923 avec le grade d'ingénieur civil.

Son premier départ pour le Congo a lieu en janvier 1924, pour la Régie des Mines d'or de

Kilo-Moto. Dans ses débuts, comme tous les jeunes ingénieurs il fait de la prospection. Vie sous la tente, bonne formation qui oblige le jeune colonial, à s'intégrer étroitement avec ses équipes de travailleurs, à prendre contact avec les populations, lui permet de parcourir le pays et d'en connaître les ressources. Il est rapidement nommé chef de Division à Moku, au siège de Moto, puis revient prendre la direction de la Division Shari à Kilo.

En 1926, la Régie est transformée en société anonyme. Pour commencer, H. Beckers dut travailler dans des exploitations équipées encore d'une manière très rudimentaire, mais de grands changements s'opèrent avec une industrialisation qui se poursuit d'année en année. La Division Shari s'est installée à Gina et comprend maintenant des exploitations alluvionnaires bien outillées, dont il faut citer les dragues électriques sur la rivière Nizi et la rivière Shari.

Il quitte les Mines de Kilo-Moto en 1934 pour être la même année nommé directeur et administrateur des sociétés SYLUMA et SYMOR. Celles-ci font également des recherches, des études et exploitent des gisements aurifères dans le bassin de la rivière Kiyimba (région d'Albertville). Elles occupent à ce moment une vingtaine d'Européens et environ 4 000 ouvriers. H. Beckers y séjournera jusqu'en 1946.

De 1946 à 1948, il est fondé de pouvoir du Syndicat Minier Africain.

Ses qualités de chef d'entreprise, d'organisateur et surtout sa grande compréhension des problèmes humains (qu'il a développés dans une étude inédite: *Le rôle social de l'ingénieur*) ont attiré l'attention du gouverneur général Ryckmans qui en a informé le ministre des Colonies Wigny et le 23 février 1948, H. Beckers est nommé par le Prince Régent secrétaire général du Fonds du Bien-Etre Indigène au Congo belge et au Ruanda-Urundi. Cette institution a été créée le 1 juillet 1947 et a pour objet toutes réalisations destinées à concourir au développement matériel et moral de la société coutumière au Congo belge et au Ruanda-Urundi. Le F.B.I. est alimenté par le Trésor public (remboursement des dettes de guerre payée par le Congo, pour la Belgique), par les bénéfices de la loterie coloniale et par des libéralités faites entre vifs ou par testa-

Cheville ouvrière du F.B.I., le Secrétaire Général assiste avec voix consultative au Com-

seil d'administration et au Comité de Direction et assume les décisions de ceux-ci. Il dirige les services d'Europe et d'Afrique.

Besogne considérable à laquelle H. Beckers consacra toute son énergie, manifestant un dévouement constant à ses hautes fonctions. Celles-ci seront toujours guidées par une grande connaissance des populations, les besoins urgents dans les domaines si variés de la santé, du social, de l'instruction et de l'alimentation.

Un ouvrage intitulé *Une œuvre de coopération au développement ou quinze années d'activité du Fonds du Bien-Etre indigène au Congo, Rwanda et Burundi — 1948-1963* décrit toute l'activité de cet organisme.

Il est impossible, dans ce texte qui doit être limité, d'en donner même un résumé.

Quelques notes, cependant. En 15 ans, l'institution a investi 3 milliards 750 millions, pour construire 32 centres médicaux-chirurgicaux, 481 dispensaires, 125 maternités, 678 établissements scolaires, des centres sociaux dans les paysannats, des forages de puits, des aménagements de 5 000 fontaines, des stations d'élevage, plus de 600 centres secondaires d'alevinage et étangs collectifs communaux dans un programme piscicole. Tout un équipement pour les collectivités rurales (routes, maisons, granges, etc.). Le F.B.I. est intervenu largement dans divers organismes comme FODERPA, FOREAMI, CEMUBAC, CROIX-ROUGE du CONGO, IRSAC dans les luttes contre la maladie.

Investir quelque 250 millions par an pour améliorer le bien-être des populations, représente une somme de réflexions et d'études judicieuses.

En même temps que les Comités de Direction de Bruxelles, le F.B.I. avait institué plusieurs commissions régionales chargées des problèmes à étudier sur place.

Les six Provinces congolaises comptèrent chacune une Direction régionale. A celles-ci étaient rattachés des services de réalisation, comprenant: médecins, agronomes, architectes, ingénieurs hydrauliciens, topographes, médecins vétérinaires, etc. En 1955, ce personnel compta 112 unités, auquel il faut ajouter 641 travailleurs ordinaires.

H. Beckers fit une dizaine de séjours au Congo de quelques mois chacun, où il assistait aux Commissions régionales, visitait avec les Directeurs régionaux les travaux en cours

et préparait l'exécution des programmes. Longs et fatigants voyages où la variété des travaux et des problèmes demandaient une compétence et un travail incessant. Citons, un dernier chiffre, le F.B.I., put mener à bien de 1948 à 59 plus de 27 000 réalisations de toute nature.

Atteint par la limite d'âge en 1962, H. Beckers quittait le F.B.I. après 14 années d'activité et de dévouement.

Henri Beckers était un humaniste, sa culture était vaste. Très lettré, il vivait avec ses livres. Sa conversation et sa correspondance étaient émaillées de réflexions judicieuses, de critiques poussées sur la politique, les arts, la littérature. C'était aussi un musicologue averti et d'un classicisme très pur.

Les principales autorités civiles et religieuses du Congo l'avaient en grande estime. Cette estime était méritée car c'était un juste, jugeant et agissant toujours suivant une équité intransigante.

Des articles publiés dans de nombreuses revues et dont nous donnons la liste ci-dessous, montrent combien sa besogne lui tenait à cœur, et combien il voulait diffuser dans le public l'œuvre du F.B.I.

Henri Beckers est décédé à Notre-Dame-aux-Bois, le 8 janvier 1968.

Sociétés savantes et autres: Il fit partie de l'Association des ingénieurs de l'Université libre de Bruxelles. — Société Royale des Ingénieurs et Industriels — Croix Rouge du Congo, au titre de membre du Conseil de gestion — Conseil supérieur de l'Assistance sociale au Congo belge — Association de M'Bizi pour l'étude de la pêche. — Membre du Conseil d'administration du Centre d'études scientifiques et Médicales de l'Université libre de Bruxelles au Congo (CEMUBAC).

Distinctions honorifiques: Commandeur de l'Ordre de Léopold; Chevalier de l'Ordre Royal du Lion; Médaille de l'Effort de guerre au Congo.

Il était également Officier de réserve de la Force Publique.

Publications faites par H. Beckers: *Le Fonds du Bien-Etre indigène (La Revue coloniale belge, Bruxelles, n° 81 - 1949)*. — *Le Fonds du Bien Etre indigène au Congo Belge (Bulletin de la Société belge d'études et d'Expansion, Liège, N° 8, 1951)*. — *Quelques aspects du travail entrepris par le F.B.I. (La Revue Coloniale, Bruxelles, N° 164, 1952)*. — *L'Administration territoriale et le F.B.I. (Problèmes d'Afrique Centrale, Bruxelles n° 17, 1952)*. — *Le Fonds du Bien Etre Indigène (Belgique d'Outre-Mer, Bruxelles, N° 274, 1958)*. — *Le F.B.I. et quelques problèmes sociaux d'actualité (Revue de la Société Royale belge des Ingénieurs et des Industriels, Bruxelles, 1958)*. — *Les adductions d'eau potable installées par le F.B.I. au Ruanda-Urundi (La Revue Coloniale Belge, Bruxelles, n° 234, 1965)*. — *L'habitation rurale indigène au C.B. (Bulletin de la Société belge d'études et d'Expansion, Liège N° 172, 1956)*.

1 avril 1970.

[M.V.A.]

J.-M.-Th Meessen.

BEST (*John-Picard*), Armateur (Yorkshire, 1.12.1832 - Anvers, 11.11.1898) (Note complémentaire au Tome III, col. 48).

John Best fut un des fondateurs de la Compagnie Belge Maritime du Congo. Cette société fut constituée le 24 janvier 1895 par l'African Steamship Company et MM. J.-P. Best, armateur à Anvers, F.-W. Bond, armateur à Londres, L. Anspach, avocat à Bruxelles, W.-J. Pirrie, constructeur de navires à Belfast, F.-W. de Winton, sans profession à Londres, A.-L. Jones, armateur à Liverpool, E. van der Straeten, courtier de navires à Anvers, G.-P. Walford, armateur à Anvers, et G.-C. de Baerdemaeker, courtier de navires à Gand.

Par une procuration en date du 29 avril 1895, John P. Best fut nommé par la nouvelle Compagnie comme fondé de pouvoir à Anvers; en fait, la haute gestion du nouvel armement restait en Angleterre.

17 avril 1971.

A. Lederer.

La Compagnie Maritime Belge, Anvers, 1947, p. 39-40.

BETTE (*Robert-Auguste*), Membre de l'Académie, Ingénieur, Président de Sogelec (Wavre, 25.7.1876 - Weezembeek, 23.7.1969). Fils de Auguste et de Julienne Yernaux; époux de Hélène Richard, décédée.

Diplômé de l'Ecole d'application du Génie (1899), Robert Bette poursuit pendant quelques années une carrière militaire dans le corps des Télégraphistes qu'il quitte en 1904 avec le grade de lieutenant.

Entre-temps, il a obtenu à Mons le diplôme d'ingénieur électricien (1903). Il complètera ultérieurement sa formation par des études de chimie analytique à l'Université de Bruxelles.

De 1907 à 1910, il est répétiteur d'électrochimie à la Faculté polytechnique du Hainaut. Fort d'un acquis scientifique de premier ordre, l'ingénieur Bette est admirablement préparé pour apporter une contribution exceptionnelle à l'industrie de l'électricité dès son entrée à la Compagnie mutuelle des Tramways qui deviendra en 1919 la Société d'électricité et de traction.

Le premier conflit mondial éclate; Robert Bette, rappelé sous les drapeaux, commandera avec distinction jusqu'en 1916 les télégraphistes de la 2^e division. A cette époque, il devient nécessaire de renforcer la défense des entre-

prises belges en Russie; le commandement n'hésite pas à libérer Robert Bette pour qu'il puisse se consacrer à cette tâche; il s'y dévouera jusqu'à la fin de la guerre.

Mais, dès lors, la carrière de cet ingénieur est définitivement tracée.

La paix signée, il assume les tâches les plus diverses, organise et dirige d'importantes sociétés de distribution d'énergie électrique et d'exploitation de Tramways (Kiew), d'installation de centrales et de réseaux (Saratov, Orel, Kazan, Ismir).

Nommé administrateur-directeur de la Société d'électricité et de traction en 1922, il en devient administrateur délégué en 1927, fonction qu'il exercera jusqu'en 1946, date de ses 70 ans.

D'une activité débordante, Robert Bette apporte son concours actif et éclairé aux nombreuses sociétés du groupe en Belgique, en Orient et jusqu'en Chine, créant des sociétés dont il négocie la constitution et les concessions.

Nommé vice-président de la Société électrique de la Campine (1926-1956), il devient président de la Société des Tramways en Orient. Il sera également administrateur de la Compagnie orientale d'électricité de Bangkok, de la Compagnie des tramways et d'éclairage de Tientsin, de la Société générale d'exploitation électrique de Lodz et Extension, de la Compagnie des tramways et d'éclairage électrique de Salonique. A ces activités, il faut ajouter les nombreux services qu'il rendit aux Sociétés des Câbleries et Corderies du Hainaut, à celle des Tramways bruxellois et à Distrigaz.

C'est de cette époque que date l'intérêt qu'il portera au Congo. En 1925, il crée Sogefor dont il fut l'administrateur délégué et en 1930, Sogelec dont il sera finalement le président. Sous son impulsion, ces sociétés de production, de transport et de distribution d'énergie se développent et prennent l'extension que nous leur connaissons encore. Ingénieur remarquable, d'une culture humaniste et scientifique universelle, Robert Bette toucha à de nombreux domaines techniques et ses réalisations y furent considérables: grands barrages, électrifications ferroviaires, installations de tramways, de production, de transport, d'électricité, adduction d'eau et de gaz. Activités diverses qu'il mena de pair avec l'exploitation et la gestion financière et commerciale des entreprises auxquelles il s'inté-

ressait. Les faits démontrèrent, que sur ce terrain également, ses vues étaient claires, ses jugements sûrs et ses avis ou décisions opportuns.

Ayant beaucoup voyagé, connu un grand nombre de personnalités en tous domaines, beaucoup lu, inspiré de sagesse grecque (il en lisait les classiques dans le texte), Robert Bette s'intéressait à tous les problèmes humains, sociaux, politiques, économiques; doué d'une mémoire prodigieuse, sa conversation était inépuisable, émaillée de citations ou de souvenirs souvent pittoresques, jamais pédante.

Il fut fidèle toute sa vie à l'idéal de son instruction militaire: « Servir ».

Robert Bette a séjourné au Congo en 1928, 1938, 1945, 1946, 1948, 1951 et 1955. Il a résumé ses principales études dans des communications d'une haute tenue scientifique: Captation de l'Energie de la Lufira à Chutes Cornet (1931 — IRCE — Tome II), La Centrale Hydro-Electrique de la Mpozo (1934 — IRCB — Tome V); Orages et Lignes à Haute Tension au Katanga (1937 — IRCB — Tome VIII), Aménagement hydroélectrique complet de la Lufira à Chutes Cornet (1940 — Mémoires IRCB — Tome III), Puissance Hydraulique existante dans le Bassin du Congo (1945 — IRCB — Tome XVI), Les Ressources Hydrauliques du Congo (1946 — Bull. Scient. A.I.M. 485), Aménagement des Chutes de la Lufira à Koni (1950 — Mémoires IRCB — Tome VI).

Membre titulaire de l'I.R.C.B. depuis 1939, de la Société belge des Electriciens, de la Société belge d'Astronomie, etc., les services exceptionnels rendus à la Belgique et au Congo par Robert Bette, tant aux titres militaire que civil, ont été reconnus par les plus hautes distinctions honorifiques:

Commandeur des Ordres de Léopold, de la Couronne (avec glaives) et du Lion; Officier de l'Ordre de Léopold II (avec glaives); Croix civique de 1ère classe; Croix de guerre (avec palmes); Croix de feu; Médaille de l'Yser.

Avril 1972.

[E.D.]

Joseph Derriks.

BIGNAMI (*Giovanni*), Médecin (Alexandrie, Italie, 29.4.1865 - ?). Fils de Giovanni, Angelo et de Torlaschi Madalena.

Promu docteur en médecine (Université de Pavie) le 8 novembre 1890. Bignami exerce d'abord sa profession, y compris 2 ans de médecine militaire, au pays natal (Gênes,

Brescia). Il entre au service de l'Etat Indépendant du Congo et s'embarque à Anvers le 16 mai 1901. Arrivé à Boma le 5 juin, il est désigné le 6 pour l'Enclave de Lado* où il n'arrivera que le 25 décembre de la même année.

Jusqu'au 27 juin 1903, il est médecin de 2^e classe au traitement annuel de 6 000 F**.

Au cours de ce séjour, il assiste à un tremblement de terre et rentre en Europe le 27 juillet 1904. Son deuxième terme de service (2 mai 1905 au 10 mars 1908) se passe en Province Orientale.

Son traitement est porté à 12 000 F le 14 juillet 1907. En 1908 il quitte définitivement le Congo, où bien de ses compatriotes, médecins, magistrats, officiers collaboreront longtemps encore à l'œuvre coloniale.

Mars 1971.

A. Dubois.

* On sait que, inquiète des visées françaises sur le Haut Nil (incident de Fochoda (Kodok) en 1898 l'Angleterre avait, en 1894, cédé à bail à Léopold II ce petit territoire à l'est de Aba. Je traversai cette région en 1917. Depuis des années elle faisait partie du Soudan Anglo-Egyptien mais l'usage du lingala comme langue véhiculaire rappelait encore l'occupation congolaise. Redjaf où Chaltin défait les Madhistes (1897) n'avait pas encore pris le nom de Juba.

** A ce traitement annuel s'ajoutaient divers avantages de ravitaillement et de fin de séjour. La monnaie n'était pas encore introduite dans le Haut-Congo et l'existence était sûrement peu coûteuse.

BLAISE (Gaston), Général Major de réserve, Gouverneur de la Société générale de Belgique (Ath, 19.12.1880 - Bruxelles, 25.2.1964).

Gaston Blaise naquit à Ath le 19 décembre 1880. Son père était officier et, à son tour, il embrassa la carrière des armes. Après ses études moyennes à l'Athénée de Dinant et à l'Ecole des Cadets, il entra à l'Ecole militaire qu'il quitta en 1903 comme officier du génie.

Après avoir servi pendant trois ans à la section des Pontonniers à Anvers il fut nommé répétiteur à l'Ecole militaire. Fêru de technique, il publia à cette époque dans les *Annales des Travaux Publics de Belgique* des études très fouillées sur divers problèmes qui se posaient en matière de fortifications et d'explosifs.

En 1908, il fut chargé de diriger les travaux d'achèvement du fort de Wavre Sainte-Catherine et, le 29 octobre 1912, il était attaché au Cabinet militaire du Ministre de la Guerre. Il était capitaine depuis 1909 et fut nommé capitaine-commandant en 1913.

Ici se manifesta une de ses vertus dominantes: son attachement à la Patrie et son souci constant des intérêts supérieurs. Très préoccupé par le manque de préparation de l'armée alors qu'on sentait grandir les risques de guerre, il participa activement à la campagne de presse: « Sommes-nous prêts », menée par quelques hommes clairvoyants pour sensibiliser l'opinion sur l'acuité du problème et la nécessité de mesures urgentes.

Le 4 août 1914, la Belgique était envahie. Le Gouvernement se repliait sur Anvers, puis ce fut le départ *in extremis* pour la France et l'installation à Sainte-Adresse.

Parmi les tâches urgentes qui se posaient au Ministre de la Guerre, l'approvisionnement de l'armée se plaçait au premier plan.

Après la bataille de l'Yser, notre armée, privée de ses bases, n'avait pu se rééquiper que grâce au concours de ses alliés dont elle restait notamment tributaire pour les fournitures de matériel. En août 1915, le Ministre de la Guerre, le comte de Broqueville, prenait une décision importante: dorénavant, des services belges se chargeraient de produire eux-mêmes tous les engins, les explosifs, les munitions, le matériel d'artillerie et les moyens de transport dont l'armée avait besoin. Entreprise d'envergure et qu'en raison des circonstances beaucoup jugeaient hasardeuse. En effet, on partait de zéro et tout était à faire. Il fallait trouver de la main-d'œuvre, se procurer des machines, ouvrir des chantiers, construire des baraquements pour en faire des halls de travail, faire sortir de terre des logements, ...

Délégué par le Ministre de la Guerre pour diriger cette vaste entreprise, le commandant Blaise y consacra l'esprit d'organisation et le talent de conducteur d'hommes dont il devait donner tout au long de sa carrière de nombreuses preuves. En un temps record, souvent avec des moyens de fortune, était créé dans la région de Sainte-Adresse le vaste complexe industriel que furent les Etablissements d'Artillerie belges. Quelque 10 000 ouvriers y travaillaient jour et nuit. Ils fournirent à l'armée, jusqu'à l'offensive libératrice de 1918, les munitions et le matériel qu'elle réclamait.

Pour reconnaître la part prépondérante prise par le commandant Blaise dans cette remarquable entreprise, le Ministre de la Guerre soumit à la haute approbation du Roi sa désignation en qualité d'ingénieur en chef d'Artillerie. Sa proposition s'appuyait sur les considérations suivantes:

« J'ai l'honneur de soumettre à la haute approbation du Roi le projet d'arrêté commissionnant en qualité d'ingénieur en chef d'Artillerie le capitaine-commandant Blaise, attaché à mon Cabinet ».

Dès le début de la guerre, j'ai spécialement chargé cet officier des questions se rapportant au matériel de l'armée, questions dans l'examen desquelles il s'était déjà distingué par d'éminentes qualités d'organisation et de prévoyance.

Lors de l'arrivée du Gouvernement au Havre... je décidai de confier le travail de reconstitution des Etablissements d'Artillerie au commandant Blaise, qui avait fait ses preuves en ces moments critiques.

Depuis bientôt trois ans, le capitaine-commandant Blaise a donné des preuves évidentes de ce qu'il possède au plus haut degré les hautes capacités requises pour assumer la charge que les circonstances m'ont décidé à lui confier. L'œuvre qu'il a créée est remarquable; les plus hautes autorités de l'armée belge et des armées alliées ont rendu hommage au labeur incessant de l'homme qui, à travers des difficultés qui paraissaient insurmontables, a su placer nos Etablissements d'Artillerie à la hauteur des exigences formidables de la guerre et du progrès industriel moderne. »

Gaston Blaise fut commissionné en qualité d'ingénieur en chef d'Artillerie le 26 juillet 1917.

Un livre du commandant Willy Breton retrace en détail l'histoire et les réalisations des « Etablissements d'Artillerie Belges pendant la guerre ». Emile Vandervelde, à l'époque ministre d'Etat, en écrivit la préface. On y lit notamment:

« ... Ce fut le mérite insigne du Ministre de la Guerre, du commandant Blaise et de ses collaborateurs d'avoir vu grand, dès l'abord, et d'avoir mis au service de cette entreprise difficile, que d'aucuns jugeaient hasardeuse, l'enthousiasme et l'ardeur au travail qui seuls devaient permettre de la mener à bien. » * ...

Avec la fin de la guerre se termine l'épopée des Etablissements d'Artillerie. Le Ministère de la Guerre rentre à Bruxelles. Gaston Blaise

est nommé major et détaché au Ministère des Affaires économiques où il est chargé par le ministre Henri Jaspar des problèmes se rapportant aux réparations de guerre.

Au moment où il quitte le Ministère, il est l'objet de diverses propositions de la part de grands chefs d'entreprises belges. Après quelque hésitation, il opte pour la Compagnie des métaux d'Overpelt-Lommel et de Corphalie où il entre en 1919.

Il n'en reste pas moins attaché à l'armée où il passe avec son grade dans les cadres de réserve. Il y effectuera diverses prestations et sera nommé colonel en 1932. Désigné pour le service de la mobilisation de la Nation en qualité d'officier de réserve spécialiste, il sera commissionné le 26 décembre 1936 au grade de général-major.

Nommé directeur général de la Compagnie des métaux d'Overpelt-Lommel et de Corphalie, Gaston Blaise déploie dans ses nouvelles fonctions les talents dont il avait témoigné pendant la guerre. Overpelt devient en quelque sorte une partie de lui-même et restera pendant toute sa carrière son domaine de prédilection.

Grâce à son ascendant, ses connaissances techniques, ses dons d'organisation et de méthode, l'entreprise sort bien vite de la léthargie dans laquelle la guerre l'avait plongée. Son redressement se poursuit avec succès: le matériel est renouvelé, on développe les laboratoires de recherches, on introduit de nouveaux procédés de fabrication, on établit des relations suivies avec les organisations professionnelles. Cette action soutenue conduira progressivement Overpelt à un degré d'expansion enviable.

Nommé administrateur-délégué en 1923, vice-président en 1925, Gaston Blaise sera élu à la présidence en 1929, et il occupera cette fonction jusqu'à sa mort, à la tête d'une équipe de choix qu'il aura formée.

Le 13 décembre 1923, Gaston Blaise est appelé aux fonctions de directeur de la Société Générale de Belgique, dont il deviendra vice-gouverneur en 1939. Dès lors, son horizon s'élargit et il sera invité à apporter son concours à d'autres entreprises importantes.

Pour le monde industriel, cette période est marquée par une intense activité et aussi par de lourdes préoccupations. Après le redressement de l'après-guerre, la Belgique subit le contrecoup de la crise qui, partie en 1929 de

* Commandant Willy Breton: *Les Etablissements d'Artillerie Belges pendant la guerre* (Préface d'Emile Vandervelde, ministre d'Etat. Berger-Levrault, Editeur à Paris, 1917).

Le livre est dédié « au Commandant de Génie Blaise, délégué du Ministère de la Guerre à la direction des Etablissements d'Artillerie et dont le nom restera attaché à l'œuvre si brillamment édifiée. »

New York, s'étend sur le monde entier. A la direction de la Société Générale de Belgique, les efforts se conjuguent dans un esprit d'équipe remarquable pour en atténuer les effets et sauvegarder l'avenir.

Le 10 mai 1940, la guerre déferle une nouvelle fois sur la Belgique. Gaston Blaise a dépassé l'âge de porter les armes et cependant il veut servir. Avec le réalisme qui le caractérise, il le fera de la manière où il pourra se rendre le plus utile. Pendant toute la durée de l'occupation, il s'emploiera à recueillir des fonds pour soutenir la Résistance et à les répartir entre certains de ses groupements. Mais surtout, il partage avec le gouverneur Galopin la responsabilité de la politique de défense matérielle et morale menée sous l'impulsion de celui-ci par les milieux industriels dans un esprit d'ardent patriotisme et en se refusant à toute collaboration avec l'occupant.

A l'aube du 29 février 1944, le gouverneur Alexandre Galopin se lâchement assassiné sur le seuil de sa demeure par des agents à la solde de l'occupant. Ce crime odieux provoque dans le Pays une intense émotion et c'est dans des circonstances dramatiques que Gaston Blaise reprend le commandement avec courage et abnégation. Quelque temps après, les choses se compliqueront encore car il devra, pour échapper aux tentatives criminelles dont il est menacé à son tour, exercer ses hautes fonctions dans la clandestinité jusqu'à la fin de l'occupation.

Après la libération, on peut mesurer l'étendue des ruines qui se sont accumulées dans le pays et l'ampleur des tâches devant lesquelles on est placé. De nombreuses usines sont détruites, l'outillage qui subsiste est usé ou vétuste. Privées de relations avec l'extérieur, nos industries ont perdu leurs sources traditionnelles d'approvisionnement et leurs débouchés. Dans les pays non occupés, par contre, les industries se sont développées et sous la pression des événements elles ont travaillé à plein en portant leur équipement au niveau des progrès récents. Notre potentiel industriel se trouve ainsi dans un état de nette infériorité et une pente très dure est à remonter.

Dans le travail de redressement qui s'impose, un rôle considérable incombe aux dirigeants de la Société Générale de Belgique. Le gouverneur Blaise s'y attelle avec le concours d'une équipe qu'il domine de sa puissante personnalité, mais au sein de laquelle il sait faire

régner un esprit d'étroite collaboration et de franche camaraderie. Au niveau présidentiel, il assume par ailleurs des responsabilités directes dans certaines grandes entreprises où sont développées des disciplines avec lesquelles il est familiarisé. Que ce soit dans les secteurs chimiques, sidérurgiques ou de non ferreux, les verreries, les charbonnages, les ateliers de constructions électriques, partout il s'impose par son sens de la technique et de l'organisation, tandis que la franchise et la simplicité de son accueil lui attirent toutes les sympathies. Il suit également de près les contacts qui se rétablissent avec le Congo et les développements d'envergure auxquels les entreprises de son groupe se consacrent. Il participe assidûment aux travaux des comités de travail au sein desquels les spécialistes des questions coloniales creusent les problèmes spécifiques qui se posent au Congo, non seulement sur le plan industriel et minier, mais aussi en matière sociale et agricole.

Fin 1950, le gouverneur Blaise quitte sa haute charge en vertu des règles de limite d'âge que les dirigeants de la grande Maison se sont imposées. Resté très jeune de corps et d'esprit, il ne dépose cependant pas les armes et jusqu'à la fin de ses jours, il continuera à faire montre d'une étonnante activité.

Overpelt-Lommel reste son champ d'action de prédilection. Il continuera à présider à ses destinées et ses laboratoires, qu'il n'a cessé d'accroître et de perfectionner, restent le centre de ses délassements de fin de semaine.

Un autre horizon s'était ouvert à lui. Président depuis 1944 de la Société Minière du Bécéka, il avait été appelé en 1947 à la présidence de l'Union Minière du Haut-Katanga. Jusqu'alors, les lourdes charges qu'il assumait ne lui avaient pas permis de se rendre au Congo. C'est en 1947, à l'âge de 67 ans, qu'il y fait son premier voyage.

Le contact avec l'Afrique est pour lui un enchantement. D'emblée, il est conquis par le spectacle des réalisations effectuées par nos compatriotes et plus spécialement par celles du groupe qu'il dirige. L'exposé qu'il en fait à son retour est empreint d'un enthousiasme de néophyte et un acte de foi dans l'avenir.

A l'Union Minière, il se trouve en présence d'une expansion de grande envergure exécutée par une équipe d'élite avec les moyens techniques les plus poussés. Il y apporte le fruit

de sa longue expérience et ses connaissances approfondies des problèmes touchant à l'industrie des non ferreux.

Dans les exploitations de diamants de la Société Minière du Bécéka, les choses se présentent différemment. Jusqu'alors, on y exploitait des gisements alluvionnaires où le gravier diamantifère se trouve à fleur de sol ou sous une très mince couche de stérile. Leur exploitation s'effectuait selon les méthodes classiques et relativement simples de l'époque. Il se fait que des recherches géologiques appuyées par des sondages profonds avaient décelé de nouveaux gisements de types éluvionnaire ou kimberlitique, associés à des couches de stérile notablement plus épaisses. Leur exploitation impliquait le déplacement de masses de terre considérables et le transport à distance de grandes quantités de gravier diamantifère. Dès lors, une modification radicale des méthodes de travail s'imposait et un vaste programme de mécanisation, destiné à changer complètement la physionomie de la région de Bakwanga*, était mis sur le métier.

Gaston Blaise y trouve des perspectives à sa mesure et conformes à son tempérament. Il s'attache à cette nouvelle tâche avec la même ardeur que celle avec laquelle il construisait 35 ans auparavant les Ateliers d'Artillerie belges de Sainte-Adresse. Une équipe peu nombreuse ayant à sa tête deux ingénieurs de grande valeur, Jules Baudine et Gérard Cravatte, dont le nom est inscrit d'une manière indélébile dans le renouveau des mines de diamants du Kasai, lui apporte un concours d'une qualité exceptionnelle.

Jusqu'en 1959, le gouverneur honoraire Blaise effectuait au Congo cinq séjours de travail. Sous son impulsion et celle de ses collaborateurs, parmi lesquels il faut également citer les ingénieurs Parmentier et Denayer ainsi que le docteur Haveaux, Bakwanga subit en 10 ans une transformation radicale. On met en œuvre un matériel de plus en plus puissant et notamment des types d'excavatrice d'une capacité impressionnante, on équipe de nouvelles laveries de débouillage et de concentration; une méthode originale de séparation par liquide dense d'utilisation récente en Afrique du Sud pour le traitement des concentrés diamantifères est mise en service**. Pour faire face

aux besoins en énergie, on construit une centrale hydroélectrique à laquelle est donné le nom du prospecteur Young qui trouva le premier diamant du Kasai.

Au stade final, on édifie une usine centrale de lavage et de concentration du gravier diamantifère entièrement automatisée et reliée par des kilomètres de courroies transporteuses aux fronts de taille, ainsi que des ateliers mécaniques et électriques répondant aux besoins d'une mécanisation poussée au maximum. En même temps sort de terre une agglomération plantée d'avenues et de jardins et pourvue de toutes les installations communautaires que requiert la vie d'une population noire et blanche de quelque 25 000 habitants, avec son hôpital de 420 lits, ses écoles, ses foyers d'action sociale, ses centres de loisirs.

Gaston Blaise a la grande satisfaction de voir l'œuvre parachevée. La joie qu'il en éprouve est cependant ternie par le décès d'une épouse avec laquelle il formait depuis plus d'un demi siècle un ménage étroitement uni. Elle l'est aussi par les événements tragiques qui accompagnent au Kasai, comme au Katanga, les transformations politiques du Congo et mettent momentanément en péril les réalisations auxquelles il s'est consacré.

Quand une courte maladie l'emporte le 25 février 1964, ses intimes se remémorent l'hommage qu'il rendait 20 ans auparavant à son prédécesseur le gouverneur Galopin en des termes qui méritent d'être reproduits:

« Calme et stoïque dans les pires épreuves, d'une pondération exemplaire, Alexandre Galopin était d'une droiture et d'une honnêteté proverbiales; nul ne fut jamais plus que lui l'adversaire des manœuvres et des compromissions; il allait toujours droit au but sans un détour, sans un biais, avec la franchise et la loyauté qui rayonnaient de sa personne et en soulignaient la profonde noblesse. Parvenu au faite des honneurs, cet homme était resté d'une simplicité et d'une modestie exquises qui donnaient un charme tout particulier aux contacts qu'on avait avec lui. D'une énergie peu commune, ne ménageant ni ses peines ni son temps, Alexandre Galopin s'était fait une règle de mettre au-dessus de tout l'intérêt général qui fut, en toutes circonstances, le guide immuable de son action. Il n'est pas de question qu'il n'envisageât d'abord et avant tout sous cet angle supérieur. »

* Actuellement Mbujimayi.

** Il s'agit de la méthode dite « Sink and Float ».

En passant en revue la longue carrière du gouverneur Blaise, on éprouve le sentiment que ces lignes peuvent à bon droit lui être appliquées.

Distinctions honorifiques: Grand Officier de l'Ordre de Léopold; Grand Officier de l'Ordre de la Couronne (avec rayure d'or); Croix de Guerre; Croix Militaire de 1ère Classe; Croix Civique de 1ère Classe; Médaille d'Or de la Reconnaissance Belge; Chevalier de l'Ordre de l'Etoile Africaine; Chevalier de la Légion d'Honneur; Distinguished Service Order ainsi que de nombreuses autres décorations belges et étrangères.

29 juin 1970.

Edgar Van der Straeten.

BLESSING (*Fredericus-Maria*), Missionaris, Apostolisch vikaris van Bondo (Amsterdam, 7.12.1886 - Neerpelt, 17.8.1962).

Tot zijn 18^e jaar was hij zijn vader behulpzaam in 't bouwvak, waarna hij zijn studies begon aan het Kruissherenkollege te Uden (Nederland). In 1911, trad hij in het noviciaat van de Kruissherenorde en legde zijn eerste kloostergeloften af op 14 september 1912. Na zijn wijsgerige en theologische studies werd hij, op 2 juni 1917, te Den Bosch tot priester gewijd. Wanneer in 1920 de Kruissheren een missiegebied aanvaardden in Kongo, in Noord-Uele, bij de Paters Norbertijnen, was hij bij de eersten om zich aan te melden. Hij vertrok uit Antwerpen op 1 oktober 1920. De eerste missiepost werd gesticht te Mayongo, in januari 1921, maar het volgend jaar reeds werd deze overgeplaatst naar Bondo. In 1926, werd de Kruissherenmissie tot apostolische prefectuur bevorderd, met Mgr Konings als eerste prefekt. Na diens dood, werd P. Blessing, toen overste te Bili, op 9 januari 1930, tot zijn opvolger benoemd. Hij had intussen, op 16 mei 1929, de Belgische nationaliteit verkregen. Onder zijn beleid kwamen nieuwe missieposten tot stand: Dakwa in 1932, Baye in 1934 en Api in 1936. Eveneens een klein seminarie te Bondo in 1934, en een normaalschool, toevertrouwd aan de Broeders van S. Gabriel. Op 2 december 1937, werd de apostolische prefectuur van Bondo een apostolisch vikariaat en Mgr Blessing, benoemd tot apostolisch vikaris en titulair bisschop van Thoïs, werd op 19 maart 1938, te Bondo zelf, tot bisschop gewijd door Mgr Dellepiane, pauselijk Delegaat van Kongo. Daarna bracht hij een kort bezoek aan België en Nederland, van april tot september 1938. Na zijn terugkeer te Bondo, zorgde hij voor de verdere uitbrei-

ding van het evangelisatiewerk door de stichting van missieposten te Bumba (1940), te Digba (1945) en te Lobi (1949). Krachtig stimuleerde hij ook het onderwijs en vooral de vorming van toekomstige inlandse priesters in zijn klein seminarie. In 1949, had hij een korte rustperiode doorgebracht in Europa, en moest reeds, in 1953, wegens ziekte opnieuw terug. Hij diende zijn ontslag in als apostolisch vikaris en vestigde zich te Achel, in het Kruissherenklooster, waar hij, op 14 september 1961, zijn gouden jubileum vierde als Kruisheer. Hij overleed op 17 augustus 1962 in de H. Hartkliniek te Neerpelt.

Eretekens: Ridder in de Kon. Orde van de Leeuw en in de Kroonorde.

Publik.: Het beloofde Land. Schetsen uit de Missie, Cuyk, 1926. — Planten en wieden. Schetsen uit de Missie, Cuyk, 1929. — Brieven en mededelingen in: *De Zegepraal des Kruises* (Diest), 1921-1922, blz. 55-60, 110-112, 134-136, 177-180, 270-275; 1922-1923, blz. 81-85, 105-108, 121-125, 155-159, 180-184, 202-204, 221-223, 278-281; 1923-1924, blz. 5-8, 28-30, 101-105, 275-277; 1924-1925, blz. 4-8, 56-60, 86-87, 103-108; 1925-1926, blz. 35-39, 276-279; 1926-1927, blz. 37-41, 78-82; 1927-1928, blz. 8-12, 178-182, 222-225; 1928-1929, blz. 28-32, 104-110, 153-155, 198-202; 1929-1930, blz. 6-11, 75-79; 1930-1931, blz. 172-178, 199-203; 1931-1932, blz. 56, 172-177; 1932-1933, blz. 178-179; 1933-1934, blz. 174-178; 1934-1935, blz. 199-203; 1935-1936, blz. 197-201; 1936-1937, blz. 198-199; 1937-1938, blz. 205-206, 228-232; 1938-1939, blz. 188. — *Kruistriomf* (Cuyk), 1921-1922, blz. 19-22, 132-133, 179-181; 1922-1923, blz. 10-14, 69-75, 112-115, 138-140, 173-175, 202-206, 269-271, 297-299, 331-333; 1923-1924, blz. 13-16, 205-207; 1924-1925, blz. 21-23, 23-27, 44-48, 84-88, 364-368; 1925-1926, blz. 10-16, 79-83; 1926-1927, blz. 366-369; 1927-1928, blz. 235-240, 271-276, 303-307; 1928-1929, blz. 365-369; 1929-1930, blz. 141-147, 175-179; 1930-1931, blz. 272-277, 328-332; 1931-1932, blz. 24, 119, 151, 183, 216, 244, 299-305, 309, 342, 373; 1932-1933, blz. 26, 56-57, 89, 118, 152, 248, 301-302; 1933-1934, blz. 334-338; 1934-1935, blz. 328-332; 1935-1936, blz. 338-342; 1936-1937, blz. 304-305; 1937-1938, blz. 269-270. — *Echo aus Afrika* (Salzburg), 1933, blz. 98-99; 1935, blz. 40-41. — *Tongerloo's Tijdschrift* (Tongerloo), 1930, blz. 214-215; 1931, blz. 13-14.

13 december 1971.

M. Storme.

Kerk en Missie, 1930, blz. 80; blz. 110, 133; 1945, blz. 57; 1949, blz. 142; 1950, blz. 22; 1953, blz. 183; 1954, blz. 40; 1962, blz. 221. — Corman, Ann. 1924, blz. 188, 189; Ann. 1935, blz. 359. — Van Wing-Goemé, *Annuaire 1949*, blz. 536. — *Het Missiewerk*, 1936-1937, blz. 20-21. — *La Croisière bleue et les Missions d'Afrique*, blz. 15, 84. — R. Streit, *Bibl. Miss.* XIX, 1, blz. 736-737. — *Guida delle Miss. Catt.*, blz. 262. — *De Zegepraal des Kruises*, 1929-1930, blz. 101-104; 1937-1938, blz. 169-200. — *Kruistriomf*, 1936-1937, blz. 168-174, 289-305. — *Doodsbericht en gedachtenisprentje*.

BLEYENBERGHE (VAN) (*Désiré-Clément*), Docteur en droit et agrégé en histoire, Conseiller juridique et directeur de l'Union Minière du Haut-Katanga, Administrateur et commis-

saire de sociétés (Bierbeek, Brabant, 14.10.1881 - Bruxelles, 26.10.1956). Fils de Benoît et de Hijje, Colette.

Désiré Van Bleyenbergh accomplit d'excellentes études à l'Université catholique de Louvain et en sortit avec les diplômes de docteur en droit et d'agrégé en histoire.

Peu de temps après ces succès, il s'engage au service de l'Etat Indépendant et, dès le mois d'octobre 1907, assume au Congo les fonctions de substitut du Procureur du Roi. Nommé juge au tribunal de Première instance, il accomplira un second « terme » au Congo du 19 novembre 1910 au 19 janvier 1912.

Après quelques mois de service dans les bureaux métropolitains du Ministère des Colonies à Bruxelles, il entre au service de l'Union minière du Haut-Katanga et est affecté à son département du Contentieux en son siège administratif à Bruxelles.

Le 27 juillet 1913, il épouse à Gand Alice Verstraete.

Dès son entrée au service de l'Union Minière du Haut-Katanga, Désiré Van Bleyenbergh se distingue par sa puissance de travail, son sens juridique, sa connaissance approfondie des textes légaux belges et étrangers et une extraordinaire facilité de rédiger tant en français qu'en langues étrangères. C'est ainsi qu'il fut spécialement remarqué par ses grands « patrons » — Jean Jadot, Emile Francqui, Firmin Van Brée, Edgar Sengier et Herman Robiliart — et qu'il fut nommé administrateur et commissaire de diverses sociétés dites alors « coloniales ».

Désiré Van Bleyenbergh mourut à Uccle (Bruxelles) le 26 octobre 1956, à l'âge de 76 ans. Jusqu'aux derniers jours de sa vie, il apportera aux sociétés exerçant leur activité au Congo belge, la clairvoyance de son jugement et l'expérience d'une vie tout entière consacrée à la marche en avant des organismes dont il était un enthousiaste moteur.

Distinctions honorifiques: Officier de l'Ordre royal du Lion; Officier de l'Ordre de la Couronne et Chevalier de l'Ordre de Léopold.

Octobre 1971.

R.-J. Cornet.

BLOC (*Robert*), Chimiste (Luxembourg, 9.1.1891 - Ixelles, 6.9.1965). Fils de Charles-Alphonse et de Eichorn, Ida.

Après avoir terminé ses études à l'Athénée de Luxembourg, il suit les cours de la Faculté

des Sciences de Paris, puis de l'Institut de Chimie à l'Université de Nancy, où il obtient le diplôme d'ingénieur chimiste et licencié ès sciences.

En 1913, il est préparateur de chimie à l'Université de Nancy. En septembre 1916, Robert Bloc entre aux Acieries Réunies de Burbach-Esch-Dudelange (ARBED) en qualité de sous-chef de laboratoire. Il y est chargé des travaux relatifs aux recherches métallographiques.

En mai 1920, Robert Bloc est engagé par l'Union minière du Haut-Katanga. Il prend du service à Lubumbashi en qualité d'ingénieur-chef d'équipe aux fours Water-Jacket. C'était encore l'époque héroïque de la métallurgie du feu dans ce Katanga à peine sorti de la guerre 1914-1918.

Par son labeur et son savoir, il s'impose rapidement à l'attention de ses chefs et est bientôt nommé ingénieur en chef du service des fours, puis directeur des Usines de Lubumbashi en 1928, où il fait preuve d'initiative et de compétence. Il fut un chef bon et juste, estimé de tous ses collaborateurs.

En 1929, Robert Bloc rentre en Europe, pour être attaché au Service métallurgique de Bruxelles de l'U.M.H.K., en qualité d'adjoint à M. Roger, à l'époque ingénieur-conseil près la Direction métropolitaine.

Au début de 1930, il part pour la Nouvelle-Calédonie désigné comme membre métallurgiste de la mission chargée par les dirigeants de la Société générale de Belgique de la réorganisation de la société Calédonickel. Cette mission s'achève en août 1932.

Robert Bloc se marie le 12 mai 1932 et deux enfants naissent de cette union.

Fin 1935, il quitte l'Union minière pour être appelé aux fonctions de directeur en Afrique de la Société industrielle et chimique (SOGECHIM). Il assumait les fonctions pendant douze années, parmi lesquelles se placent les années de guerre. Malgré les énormes difficultés bien connues de tous, il s'est acquitté de cette charge avec un plein succès.

Chimiste de première valeur, Robert Bloc fut l'âme active de l'étude et de la réalisation de la première usine à chlorate du Katanga.

Hommage bien mérité de cette activité lui fut rendu officiellement. En plus de la décoration industrielle de première classe, Robert Bloc devint titulaire non seulement de la médaille de l'Effort de Guerre colonial 1940-

1945, mais devint, en outre, chevalier de l'Ordre de la Couronne et de celui du Lion.

Après cette succession de faits jalonnant une vie professionnelle bien remplie, comment définir l'homme et l'ami?

Travailleur opiniâtre sur le terrain pratique, Robert Bloc était aussi bouquineur acharné, cherchant en profondeur le détail de toutes choses. La ténacité était d'ailleurs un trait particulier de son caractère, qui avait aussi son aspect profondément humain.

On lui reconnaissait de la bonhomie, un sens inné de l'humour, auquel il donnait souvent libre cours.

Mais hélas, après les dures années de guerre passées en Afrique, qui l'y retinrent de 1936 à 1948, sa santé ébranlée le ramena en Belgique.

Jusqu'à sa retraite, il fut conseiller technique auprès de la direction à Bruxelles de Sogechim.

Il devait décéder le 6 septembre 1965, en pleine lucidité jusqu'à son dernier jour.

5 novembre 1969.

[E.D.]

Roger Ransy.

BLOMGREN (*Axel-Sigfrid*). Capitaine au long cours (Hudiksvall, 3.8.1879 - Boras, 9.5.1953). Fils d'Axel-Frederik et de Blomgren, Kristina; époux de Johnsson, Svea.

Le capitaine de steamer Axel Blomgren naquit en Suède, dans la petite ville d'Hudiksvall; il suivit les cours de l'école de navigation de Göteborg qui lui conféra le diplôme de capitaine au long cours.

Après ses études, il signa un contrat pour l'Etat Indépendant du Congo et il partit d'Anvers pour le Congo à bord du s/s *Stanleyville*; sur le même bateau se trouvaient le baron Nisco et le capitaine B.E.M. Cabra.

Blomgren arriva à Boma le 8 mai 1902 et il fut désigné comme capitaine adjoint de steamer sur le bief moyen. Il navigua à bord des s/w *Brabant* et s/s *Florida* qui assuraient la liaison Léopoldville-Stanleyville. Ensuite, il conduisit dans l'Ubangi les steamers qui avaient Irebu pour tête de ligne. Il mit fin à sa carrière congolaise en mai 1905 et retourna en Suède à l'issue de son terme de service.

Il faisait partie de la section suédoise des vétérans coloniaux de l'Etat Indépendant du Congo. Il mourut le 9 mai 1953 après une longue et pénible maladie. Ses funérailles eurent lieu à Göteborg le 15 mai 1953, en pré-

sence du capitaine Goranson, président des vétérans de l'Etat Indépendant du Congo d'origine suédoise, et du capitaine Hemlin.

Il était porteur de l'Etoile de Service, de la médaille commémorative du Congo et de plusieurs distinctions honorifiques suédoises.

28 septembre 1971.

A. Lederer.

Archives de l'ARSOM, fiche signalétique. — Jenssen Tusch, H.: *Skandinaver i Congo*, (Copenhague, 1902 1905). — *Revue Congolaise Illustrée* (Vétérans Coloniaux, mars 1952, p. 5 et juin 1953, p. 43).

BOCK (*Ernest-Camille*), Gouverneur de Province (Schaerbeek, 11.11.1894 - Stanleyville, 10.12.1952). Epoux de Anciaux, Suzanne.

Ernest Bock fit ses humanités à l'Athénée royal de Malines.

Echappé de la Belgique envahie il s'engage comme volontaire de guerre et sa brillante conduite dans l'armée combattante se voit récompensée par plusieurs citations et la Croix de guerre avec palme.

Démobilisé en août 1919 il s'inscrit à l'Université de Liège qui lui octroie en 1924 le diplôme de docteur en droit. Pendant deux ans et demi il est inscrit au tableau de l'ordre des avocats près de la Cour d'Appel de Bruxelles.

Après avoir suivi les cours, et subi les examens à la section juridique de l'Ecole coloniale du Ministère des Colonies, il est nommé Conseiller juridique au Gouvernement du Congo belge.

Depuis avril 1927 jusqu'en mars 1933 il exerça ses fonctions à Stanleyville, chef-lieu de la Province Orientale où il assure en même temps la direction du « Service administratif de la Justice ».

En août 1933 il est chargé de la direction du Service juridique au Gouvernement général à Léopoldville.

Fonction délicate, car il connaît la période difficile de la guerre 1940-1945 qui pose de nombreux problèmes de droit interne et du droit international.

Le Gouverneur Général Ryckmans trouvait en Ernest Bock un collaborateur de choix.

C'est en considération de ses services et de sa grande expérience administrative qu'Ernest Bock en juin 1945 est nommé gouverneur de la Province Orientale (Stanleyville).

Il exerce ses fonctions avec enthousiasme autorité et tact parfait. Il était un chef et un conseiller.

Il voyage beaucoup dans sa circonscription car il veut être témoin de l'évolution économique et sociale de ses administrés et encourager sans cesse tous ceux qui s'y consacrent. Peut-être a-t-il présumé de ses forces car après une longue journée de travail il fut emporté par une embolie foudroyante à Stanleyville le 10 décembre 1952.

Cet excellent serviteur de l'Etat laisse d'unanimes regrets.

Distinctions honorifiques: Croix de guerre (1914-18) avec palmes; Chevalier de l'Ordre de Léopold II avec glaives; Médaille d'argent serbe pour la bravoure; Commandeur de l'Ordre de Léopold; Officier de l'Ordre royal du Lion.

29 janvier 1972.

F. Berlemont - M. Van den Abeele.

BOELAERT (*Edmond-Eloi*), Lid van de Academie, Missionaris (Aaigem, 1.12.1899 - Ekeren, 22.8.1966).

Na degelijke humaniora aan het missieseminarie van de Missionarissen van het H. Hart te Asse, trad E. Boelaert in 1918 in het noviciaat van diezelfde Congregatie te Heverlee-Leuven. Hij legde er zijn geloften af op 2 oktober 1919, deed er zijn filosofische en theologische studies en werd er op 3 augustus 1924 priester gewijd.

Wijl hij een uitstekend begaafd student was en over een geweldige werkkraft en een taai doorzettingsvermogen beschikte, kon P. Boelaert reeds te Leuven vrije tijd over houden voor letterkundige aktiviteiten en historische opzoekingen in de geschiedenis der oceanische missies van zijn Congregatie, waaruit dan later artikels, brochuren en zelfs een roman (ook in het Frans en Duits vertaald) voortkwamen.

De eerste jaren van zijn priesterleven werden ingenomen door de missiepropaganda met tochten door het Vlaamse land, tentoonstellingen, lezingen, voordrachten, enz. waaruit ook artikelen volgden voor verschillende tijdschriften.

Naar het missiegebied van zijn Belgische confraters aan de Kongolese Evenaar vertrokken op 21 september 1930, werd hij belast met de definitieve inrichting van het toen nog zeer wankel Klein Seminarie van Bokuma. Daaraan gaf hij zich met volle geestdrift en toewijding. Maar ook hier liet zijn werkkraft en zijn scherp verstand en breed uitgebreide verbeelding hem veel mogelijkheid om naast zijn gewone taken tijd en belangstelling over

te houden voor de studie van de gedachtenwereld en het leven der inlanders in al hun uitingen. Zijn weetgierigheid kende op het ganse gebied van al het menselijke geen grenzen. Het individu zowel als de maatschappij waren het voorwerp van zijn liefdevolle belangstelling, die soms zo hevig was dat hij zijn voorgangers verweet zo weinig te kennen van het leven der mensen aan wie zij het evangelie kwamen verkondigen. Als overtuigd voorstander van de volledige aanpassing, niet als taktiek doch principieel, kon hij zich geen echt kristendom voorstellen dat niet ten volle geïntegreerd was in mens en volk. Persoonlijk stond hij dan ook zo dicht bij de inlanders als het voor een Europeaan ook maar mogelijk is.

Hetgeen hij door mededelingen van confraters en vooral door eigen steeds verder door-dringend onderzoek van de Mongo leerde, verstevigde in hem die principiële houding van de voorrang van mens en volk op staat, economie en kerk: in zijn optiek zijn die instellingen er voor de mens en niet omgekeerd. Evenals op veel andere punten was hij ook hier een voorloper.

P. Boelaert was een onverwoestbaar idealist. En zoals elke ware idealist was hij radikaal en extremist. Zijn idealisme had zeker wel een grond in zijn temperamentvol en artistiek karakter, doch het was tevens filosofisch rationeel diep doordacht. Zijn argumenten waren steeds sterk logisch gebouwd, zodat hij in discussies een geducht tegenstander was, waar weinigen tegen opgewassen waren. Daarbij had hij een nauwgezet geweten. Onkrekbaar volgde hij het licht van zijn verstand, hetgeen me vaak deed denken aan Newman. Die houding was nog versterkt door zijn overtuiging dat in de menselijke samenleving de rede uiteindelijk zegeviert.

Dat alles had voor gevolg dat zijn opvattingen vaak revolutionair schenen en onvermijdelijk leidden tot botsingen met overheden in kerk en staat; hetgeen in de koloniale Kongo des te vlugger geschiedde wijl alles er diktatoriaal of minstens paternalistisch georiënteerd was. Toch wist P. Boelaert dat hij rekening moest houden met het genootschap waar hij lid van was en dat hij in dienst stond van de wereldkerk. Tevens was hij bescheiden en verdraagzaam genoeg om zijn persoonlijke overtuigingen voor zich te houden waar het nodig was, zonder ze daarom in iets prijs te geven; want ze waren gerijpt in jarenlange studie, overweging, lektuur, discussies, enz.

Op het gebied van de rechten van de mens en de gemeenschap en van de onderlinge verhouding tussen beide polen, was zijn overtuiging in overeenstemming met het kristelijk humanisme zoals dit uitgewerkt is door de beste moderne denkers, die hij grondig bestudeerd had en persoonlijk doorgedacht. Die overtuiging, gekoppeld aan zijn diep ingeworteld gevoel van rechtvaardigheid en zijn voorliefde voor de zwakkeren en verdrukten, bepaalde zijn houding op sociaal gebied en bracht er hem toe de zijde van de inlanders te kiezen tegen de vreemde grootmachten en hun plaatselijke vertegenwoordigers. Onvermijdelijk moest hij dus ook hier in botsing komen met de staat en de economische belangengroepen. Dit uitte zich vooral in zijn pleidooi voor de Pygmoiden Batswa, voor de door denataliteit bedreigde Nkundo, voor de grondrechten der Kongolezen. Dit laatste vooral was een teer punt dat veel gevoelige snaren raakte en dat hem op een zwart blaadje deed staan bij het koloniaal bestuur en groot- en kleinfinantie; des te meer daar zijn pleidooien steeds stevig gesteund waren op hechte grondslagen en bewezen met de stevigste argumenten, zoals men kan zien in zijn *L'Etat congolais et les Terres indigènes* (m.i. een standaardwerk).

Zijn groot schrijverstalent, met zijn glasheldere en goed gebouwde stijl stelde hij in dienst van zijn wetenschappelijke en sociale activiteiten, die hij met de diepste overtuiging als een zware plicht van een priester-missionaris beschouwde. Op dit punt was hij een onkreukbaar ridder zonder vaar noch vrees, enkel getemperd door de verdraagzaamheid.

Van dit alles vindt men de overvloedige sporen in zijn rijke produktie aan studies, hoofdzakelijk in de vorm van artikels, zoals de lange rij van de bibliografie aangeeft.

Zelfs zijn louter wetenschappelijk werk was steeds in meerdere of mindere maat „geëngageerd”. Altijd had hij het doel de Mongo beter te leren kennen om ze beter te kunnen waarderen, beminnen en helpen op allerlei wijzen.

De verschillende categorieën van Blanken, die door de band zó ver van de inlanders verwijderd leefden dat ze er bedroevend weinig over wisten en er de onwaarschijnlijkste oordelen over vormden, meende P. Boelaert aldus tot een meer objectieve en dus beter begrip-houdende houding te brengen, die ten slotte zou leiden tot betere verstandhouding tussen de

rassen en tot groter geluk van de inlanders, die reeds zo veel te lijden hebben gehad onder de eerste jaren der bezetting van het Evenaarsgebied en vooral in de beruchte periode van de rubber. Die houding heeft P. Boelaert heel zijn loopbaan trouw bewaard.

Tussen zijn wetenschappelijke vorsingen en zijn activiteiten als publicist moesten de gewone werkzaamheden nochtans de voornaamste plaats behouden; in de verschillende taken die de overheid hem opdroeg: directeur en professor aan het Klein Seminarie van Bokuma, reispatser in de omgeving van Coquilhatville en vooral in het gebied van Flandria, waar hij de gelegenheid vond om zich te verdiepen in het onderzoek van de denataliteit en het contact met de Batswa; leiding van de katholieke en sociale aktie en van het apostolaat van de pers in het toenmalige vikariaat Coquilhatville. In deze laatste taak kon hij bijzonder werken aan de ontwikkeling van de pers voor inlanders (*Efomesako*, *Etsiko*, enz. later vervangen door *Lokole Lokiso* volledig onder inheemse leiding), die moest helpen in de vooruigang van de bevolking op alle gebied: vooral godsdienstig, zedelijk, sociaal en kultureel. Door allerlei pers-technische middelen te zijner beschikking trachtte hij de zelf-aktiviteit en verantwoordelijkheid der inlanders op te wekken. Hij zocht hun medewerking in het verzamelen van oude cultuurwaarden (het plan van een museum heeft hij moeten opgeven onder de oorlog), gesproken woordkunst, geschiedenis, enz. Tevens trachtte hij aldus hun eerbied voor eigen taal en cultuur aan te wakkeren en hun fierheid op te wekken. Daarin zag hij o.m. een middel om de ontvolking tegen te gaan, die hij hoofdzakelijk toeschreef aan een psychisch traumatisme veroorzaakt door de hevige schok van de koloniale toestanden met al wat dat insluit. Ook hier dus bleef hij zich zelf, door te ijveren voor „al wat den volke goed is.”

In diezelfde lijn heeft P. Boelaert het idee opgevat om een reeks studies uit te geven gewijd aan taal en cultuur van de Mongo; hetgeen dan later het tijdschrift *Aequatoria* geworden is — het eerste zuiver wetenschappelijk tijdschrift in Kongo — waaraan hij regelmatig meewerkte als redactielid en schrijver van artikels.

Ook is zijn naam verbonden aan het epos van Lianja, dat hij door zijn publikaties wijd en zijd heeft doen kennen, als eersteling van dit letterkundig genre in Kongo.

Konsultatie van de archieven van de gewesten en de provincie verschafte hem talrijke kostbare gegevens, die hij kon vergelijken met wat de inlanders nog wisten te vertellen over vroegere gebeurtenissen. Het was zijn plan op die dubbele basis een geschiedenis van de Evenaar te schrijven. Enkele stukken kon hij ervan publiceren, vooral in *Aequatoria*; doch de tijd en vooral de gezondheid hebben hem ontbroken om het geheel af te maken. De massa materiaal die hij heeft achtergelaten is indrukwekkend. Doch veel van de inlandse tradities die niet werden opgetekend zullen wel voor goed verloren zijn.

Aan die studies bleef P. Boelaert nog verschillende jaren voortwerken nadat hij in september 1954 definitief naar België teruggekeerd was. Toen reeds had zijn gezondheid een flinke deuk gekregen, niettegenstaande de verloven in het vaderland in 1938-39 en in 1948-49. Tussen de verschillende taken die hem in België werden opgedragen kon hij nog tijd vinden voor die geschiedkundige studies. Ook op de andere takken van de koloniale wetenschappen bleef hij actief en tevens gaf hij aan jonge confraters les in missiewetenschappen.

Zijn wetenschappelijke arbeid werd erkend en beloond door zijn benoeming, op 6 oktober 1947, als lid van de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen. Na zijn terugkeer uit Kongo was hij een trouw bijwoner van haar vergaderingen en medewerker aan haar Koloniale Biografie. Tevens was hij lid van de Ministeriële Commissie voor Afrikaanse Taalkunde van het begin, in 1950, tot haar ontbinding in 1960.

Ook de Belgische Regering heeft zijn diensten aan Kongo bewezen erkend door hem te benoemen tot ridder in de Orde van Leopold II (16.1.1952) en in de Koninklijke Orde van de Leeuw (25.10.1954).

Reeds in Kongo leed P. Boelaert zware krisissen van asthma. Daarbij voegden zich de gewone gevolgen van het uitputtende evenaarsklimaat en de daaraan verbonden tropische ziekten. Zijn sterk gestel was erdoor ondermijnd, terwijl het ook reeds aangetast was door zijn rusteloze arbeid, zijn veelzijdige belangstelling, de moeilijkheden die onvermijdelijk voortvloeiden uit zijn radikale overtuigingen en zijn kordate houdingen op politiek en missioneel gebied.

Daarbij kwam zich dan later de verzwaking van het hart voegen, waaraan hij steeds

vaker leed, doch die hem nooit belette zich volledig te geven, zonder ooit te klagen over zijn toestand; integendeel, steeds minimizeerde hij zijn ziekte. Door dat alles echter waren zijn krachten ten slotte zo aangetast dat de geneesheren hem begin 1962 de raad gaven zijn activiteit zoveel mogelijk te beperken. Hij ging dan zijn intrek nemen in de St.-Lukas-kliniek te Ekeren, waar hij zijn confrater Pater P. Jans, oud-hoofdaalmoezenier van de Kongolese Weermacht, bijstond en later opvolgde als aalmoezenier. Met zijn opgeruimd temperament en zijn aangename omgang kon hij daar veel troost en steun bezorgen aan zieken en personeel.

Steeds toonde hij zich voor iedereen vol levenslust en moed, alsof hij in de volle kracht van zijn jeugd was. Dat jeugdig enthousiasme heeft hem trouwens nooit verlaten en was zeker wel een der voornaamste eigenschappen die hem voor iedereen zo sympathiek maakten.

De herinnering aan P. Boelaert is levendig gebleven op de Kongolese Evenaar bij allen die hem gekend hebben en bijzonder bij de Mongo die nauwer met hem verbonden zijn geweest. Bij zijn overlijden heeft dan ook een hunner dichters rouwgedichten gemaakt op de overledene. Zij zijn verschenen in Franse vertaling (met commentaar) in de *Annales de Notre Dame du Sacré-Cœur* (février 1967) en in de *Almanach de Notre Dame du Sacré-Cœur* 1968, Belgische uitgave van Dinant.

26 november 1970.,
G. Hulstaert, M.S.C.

Biografische nota in *de Mededelingen der Zittingen van de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen* (Brussel, 1967, n° 1, bl. 167, waarin ook de bibliografie).

BORGNEZ (*Georges*), Ingénieur des mines et géologue (Tirlemont, 6.3.1901 - Auderghem, 2.2.1965). Fils de Pamphile et de Longueville Gustavie; époux de Ranwez, Gabrielle.

Georges Borgniez fut dès son enfance un élève studieux et appliqué. Après ses études moyennes, qu'il effectua de 1913 à 1919 à l'Athénée de Thuin, il fréquenta les cours de la Faculté polytechnique de Mons, d'où il sortit en 1924 avec le diplôme d'ingénieur civil des mines. Désireux d'améliorer toujours ses connaissances, après avoir déjà entamé sa carrière, il mit à profit les années de crise pour suivre des cours à la Sorbonne à Paris

pendant l'année académique 1930-1931; il perfectionna particulièrement ses connaissances au Muséum de Paris. Puis, après être retourné un an en Afrique, il revint à la Faculté polytechnique de Mons pour y suivre en 1932-1933 les cours de géologie de Jules Cornet, dont il fut un des élèves préférés, et obtenir le diplôme complémentaire d'ingénieur géologue.

Dès l'obtention de son premier diplôme universitaire, Georges Borgniez effectua son service militaire au génie en 1924-1925. Il fit ensuite, au cours de l'année 1925, diverses études géologiques en Belgique, en Alsace et en Lorraine.

C'est en 1926 que débuta sa carrière congolaise; engagé par le Comité spécial du Katanga, il effectua un premier terme du 4 avril 1926 au 4 janvier 1928.

L'Afrique lui a plu, car elle offre la possibilité d'y entreprendre un immense travail scientifique. Il repart pour un deuxième terme qui s'étendra du 25 septembre 1928 au 4 juin 1930; mais cette fois, c'est pour la Société belge de recherches minières en Afrique (REMINA), au service de laquelle il œuvrera pendant près de 20 ans.

Au cours de ce séjour, il fit la connaissance de l'éminent géologue Fernand Delhaye; les deux hommes, épris de science et travailleurs modestes, étaient faits pour s'entendre. Le dernier document publié avec la signature de Delhaye est un mémoire sur la géologie de la Lukenie et de la haute Tshuapa. Cette étude parut en 1948, donc deux ans après la mort de Delhaye; elle avait été rédigée par le co-signataire, Georges Borgniez, qui voulait ainsi rendre hommage à celui qui avait été un guide au début de sa carrière africaine et avec qui il avait entrepris tant de travaux en commun.

En 1958, Georges Borgniez parlant de son chef de mission s'exprimait de la façon suivante: « Puisse ce travail constituer un modeste hommage à la mémoire de celui qui m'est toujours apparu comme un homme intègre, un éminent savant, un travailleur infatigable, et qui fut pour moi bien plus qu'un guide fidèle. » Ces paroles révèlent l'estime réciproque de ces deux géologues de premier plan qui ont accompli un immense travail au cœur de la cuvette équatoriale, dans un pays difficile, recouvert par une épaisse forêt. La constitution sableuse de cette région n'avait jamais tenté les géologues; à deux, avec un matériel portatif, ils réussirent à établir la

stratigraphie et à esquisser l'histoire des phases de l'évolution de la cuvette centrale.

Mais à l'issue du premier terme au service de Remina, la crise économique faisait sentir tous ses effets et l'activité de la société fut mise en veilleuse.

Entre ses études à la Sorbonne et les cours qu'il suivit à Mons, Georges Borgniez accomplit du 1 juillet 1931 au 1 septembre 1932 un séjour en Afrique Equatoriale Française et au Cameroun.

Il retournera encore dans ces deux pays du 15 juillet 1933 au 30 avril 1935. Pour lui, c'est l'occasion de visiter différentes régions de la partie orientale de l'Oubangui-Chari jusqu'à la frontière du Tchad, ainsi que la partie occidentale, avec des incursions au Cameroun.

A l'issue de ces séjours, il rédigea une étude publiée en 1933 dans les comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris.

Il repartit pour la Remina et arriva en Afrique le 6 novembre 1935. La société lui confia la direction du secteur d'Albertville, donc de la région comprise entre le lac Tanganika et le Lualaba. Il se donna avec cœur à la besogne; hélas, pas pour longtemps. Atteint d'une maladie grave, il fut contraint de quitter le Congo le 16 octobre 1936.

On croyait qu'il devrait renoncer à la carrière africaine. Mais sa robuste constitution eut raison de la maladie; il retrouva la santé et travailla pendant près de deux ans pour la Remina en Europe.

La direction lui demanda de repartir au Congo pour un court séjour, six mois au maximum. Il arriva en Afrique le 24 septembre 1938, mais au lieu de six mois, il y resta sept ans! En effet, par suite de la guerre qui sévissait en Europe et dans le nord de l'Afrique, il n'était pas question de retourner en Belgique.

Au cours de ce long séjour, entrecoupé par deux congés de trois mois passés en Afrique du Sud, Georges Borgniez œuvra dans le domaine du Comité national du Kivu, au Maniema et à Elisabethville. De géologue, il devint hydrogéologue et pour la Symaf il fit la recherche d'importantes ressources en eau.

Les hostilités étant terminées, il dut attendre jusqu'au 19 décembre 1945 pour quitter l'Afrique et revenir en Belgique où il travailla pour la Remina jusqu'à la fin de 1947. Mais ses travaux sur la recherche de nouvelles réserves d'eau avaient attiré l'attention des mi-

lieux intéressés à cette question et il fut engagé à la Regideso du Congo.

Les avis émis au sujet de Georges Borgniez à l'occasion de ce changement sont tous élogieux. Son ancien chef, Monsieur Depage écrit: « Excellent ingénieur dont nous avons gardé le meilleur souvenir; c'est à regret que nous l'avons vu nous quitter. Il connaît à fond son métier et il est d'une honnêteté scrupuleuse. » D'autre part, Monsieur P. Van Hoegaerden dit: « On ne saurait user de trop de qualificatifs élogieux à son égard. Il s'agit du meilleur élève de Jules Cornet; c'est un élément de tout premier ordre. »

Il partit au Congo pour Regideso et il y séjourna du 26 décembre 1948 au 10 avril 1950. Ce court terme fut mis à profit pour étudier les problèmes hydrologiques du Congo et de Ruanda-Urundi. En particulier, il fit une étude préliminaire sur les ressources du Bas-Congo. Fort de cette nouvelle expérience, il créa au sein de Regideso le service hydrologique pour l'alimentation en eau des populations congolaises.

Il revint encore cinq fois au Congo pour Regideso en missions de courte durée; du 8 novembre 1950 au 27 mars 1951, du 12 novembre 1951 au 17 mars 1952, du 2 décembre 1952 au 6 mars 1953, du 26 novembre 1953 au 11 février 1954 et du 28 mars 1956 au 9 juin 1956.

Georges Borgniez a laissé des publications importantes dont la liste est donnée ci-après; citons notamment son étude sur la mise en valeur du gaz méthane dissous dans les eaux du lac Kivu, étude qui fut présentée à l'ARSOM. Mais à côté des mémoires scientifiques, il rédigea des documents d'ordre plus pratique. Par exemple son « organisation générale de l'entreprise au sein de Regideso » et son « essai de synthèse d'enseignements sur l'organisation des entreprises »; ces deux documents étant destinés à l'usage interne de Regideso ne furent pas publiés.

Dans le journal de l'amicale du personnel de Regideso, il publia sur un ton badin le *Carnet de route de Touloumbou*.

Bien qu'homme de science, il ne manquait pas d'esprit pratique et il avait mis au point un système de forage des puits par injection d'eau au travers de formations meubles.

Sa carrière au profit de l'Afrique prit fin lors de l'accession du Congo à l'indépendance. Cet homme modeste avait toujours manifesté le désir qu'aucune demande ne fut introduite

pour lui en vue de l'obtention d'une distinction honorifique; néanmoins, en fin de carrière, il fut nommé officier de l'Ordre de la Couronne. Voici l'éloge qu'en a fait Albert Declairfayt dans le *Bulletin de l'Association des ingénieurs de Mons*:

« D'un naturel modeste, volontairement effacé jusque dans ses dernières volontés, Borgniez fuyait honneurs et manifestations. Et cependant ceux que les devoirs professionnels amenèrent à le bien connaître n'ont pas tardé à admirer ses éminentes connaissances techniques et sa compétence qui le classaient au premier rang des géologues et hydrogéologues de l'ex-Afrique belge. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler les nombreux mémoires dont il est l'auteur.

Mais trop souvent la modestie ne paie pas comme Kant le dit si bien. D'une intégrité poussée au scrupule, d'une ardeur au travail qui ne s'est jamais démentie au fil d'une longue et rude carrière accomplie sous les brûlantes ardeurs de la brousse congolaise, Borgniez, terrassé par l'embolie, a finalement payé l'ultime tribu. »

Pour l'avoir trop brièvement connu, nous ne pouvons que nous rallier à cet hommage; après trois rencontres, il avait acquis toute notre estime.

Georges Borgniez était membre de différentes sociétés savantes.

Publications: Sur la possibilité d'existence de périodes à climat désertique dans la région centrale du Congo belge (*C.R. Ac. Sc.*, Paris, 1933, tome 197, n° 25, p. 1 667-1 668). — Esquisse géologique de l'Oubangui-Chari occidental et des régions voisines (*Chronique des Mines coloniales*, Paris 1935, 4ème année, n° 44, p. 345-372, 3 cartes). — Contribution à l'étude géologique de l'Oubangui-Chari. Composition des eaux de deux sources thermales de la région de Fort-Crapnel (*Chronique des mines coloniales*, Paris, 1936, 5ème année, n° 47, p. 46). — Les ressources minérales de l'Union sud-africaine (*Bull. Et. et Inf.*, Sect. Congol. A.I.Ms, Elisabethville, 1943, n° 2, p. 1 à 9). — History of the Theory of Ore Deposits par Th. Crook. Analyse (*Id.*, 1944, n° 8, p. 126-129). — Le Congo belge et la production mondiale des minéraux. Le Diamant (*Id.*, 1944, n° 6, p. 41-57). — Observations géologiques au Kivu (*Id.*, 1944, n° 5, p. 25-47, 3 cartes). — Outlines of historical geology par SCHÜCHERT et DUNBAR. Analyse (*Id.*, 1944, n° 5, p. 116-117). — Outlines of physical geology (2ème éd., 1941) par LONGWELL, KNOPH et FLINT. Analyse (*Id.*, n° 5, p. 116-117). — Quelques aspects de la situation économique du Congo belge. (Pub. A.I.Ms, 1948, 96ème année, n° 3, p. 23-31). — Problèmes hydrologues... l'intervention du Fonds du Bien-Être indigène dans l'alimentation en eau des populations en milieu coutumier. (Mémoires in-8°, Ins. Roy. Col. Belge, Bruxelles, 1952, Section Sc. Techniques, tome VIII, n° 2, 66 p., 12 pl.). — Problèmes hydrologues au Congo belge et au Ruanda-Urundi (*Bull. des séances*, Ins. R. Col. Belge, Bruxelles, 1952, vol. 23, n° 1, p. 256-257). — Problèmes de l'approvisionnement en eau au Congo belge. L'intervention du Fonds du Bien-Être indigène. Le forage des puits par injection d'eau à travers les formations meubles récentes

ou actuelles. (*La technique de l'eau*, Bruxelles, 1955, n° 105, p. 19-30, 17 fig. — *Id.*, *Rev. Soc. R. Belge et Ind.*, Bruxelles, 1955, n° 4, p. 182-212, 58 fig.) — Problèmes de l'approvisionnement en eau au Congo belge. (*L'eau*, Paris, 1955, 42ème année, n° 12, p. 299-307, 6 fig.) — Au Congo belge - Le forage de puits par injection d'eau à travers les formations meubles récentes ou actuelles. (*L'eau*, Paris, 1956, tome 43, n° 4, p. 87-91, fig. 10-11). — Données pour la mise en valeur du lac Kivu. (Mem. 8°, Ac. R. Belg., Bruxelles, 1960, Cl. Sc. techniques, nouvelle série, tome XIII, fasc. I, 110 p., 5 fig. et tableaux). — Le gaz du lac Kivu. (*Chroniques Mines d'Outre-Mer*, Paris, 1960, 28ème année, p. 26). — Données pour la mise en valeur du gisement de méthane du lac Kivu. (*Bull. S. Ac. R. Sc. Outre-Mer*, Bruxelles, 1960, nouvelle série, tome VI, n° 2, p. 414-417). — BORGNIÉZ G. et DELHAYE F.: Contribution à la connaissance de la géographie et de la géologie de la région de la LUKENIE et de la TSHUAPA supérieures. (*S.G.B.*, Bruxelles, 1949, tome 56, fasc. 3, p. 349-371, 9 fig., 1 esq. géol.). — La région de la Lukenie et de la Tshuapa supérieures. (*La chronique des mines coloniales*, Paris 1948, 16ème année, n° 145-146, p. 174-175). — Contribution à la connaissance de la géographie et de la géologie de la région de la Lukenie et de la Tshuapa supérieures (analyse) (*Rev. Univ. Mines*, Liège, 1950, 9ème série, Tome VI, n° 2, p. 48). — BORGNIÉZ G. et de BETHUNE P.: Le gisement aurifère de Lubongola (Kivu) (*S.G.B.*, Liège, tome LXXIII, 1949-1950, p. M. 267-269). — BORGNIÉZ G., SCHEERE J., et de BETHUNE P.: Le gisement stannifère de Migamba (Kivu) (*S.G.B.*, Liège, tome LXXIII, 1949-1950, p. M. 263-266, Bibl.).

Georges Borgniez avait commencé la rédaction des *Carnets de route de Touloumbou*. Ceux-ci ont paru dans *Message*, périodique de l'Amicale Regideso. Avec l'arrêt de ce périodique à l'indépendance du Congo, la rédaction en a été interrompue; elle s'arrête à l'année 1963.

11 août 1970.

A. Lederer.

Archives de l'ARSOM, fiche signalétique. — Archives du MRAC. — Archives de Regideso. — Papiers de la famille Borgniez. — *Bulletin* de l'AIMs.

BRAET (*Helena*, Zuster *Marie-Louis*), Missionaris (Adegem, 5.6.1882 - Elisabethstad, 1.1.1952). Dochter van Louis en Melanie Ouderdonck.

Zij was het derde van zeven kinderen uit een Vlaams landbouwersgezin dat in 1887 verhuisde naar Sint-Margriete, in de Oost-Vlaamse Polders. Bijzonder intelligent, toonde zij zich reeds van in haar jeugd aangetrokken tot de studie. Na de lagere school te Sint-Margriete, deed zij haar middelbare studies bij de Zusters Maricolen te Maldegem, waarna zij, in 1898, ging studeren aan de normaalschool van de Zusters van Liefde te Eeklo. In 1902, behaalde zij het diploma van wetenschappelijke regentes en trad hetzelfde jaar nog in het noviciaat der Zusters van Liefde te Gent. Na haar professie, in 1904, werd zij als lerares naar de normaalschool te Eeklo gestuurd, maar werd kort daarop benoemd voor het meisjesspensionaat te Zaffelare, als titularis van de 2° middelbare klas.

Een tijdlang dacht zij eraan om zich als Karmelites totaal te wijden aan de beschouwing. Van dit plan zag zij ten slotte af, en wanneer, in 1921, de algemeene Overste Mgr. Van Reckem haar voorstelde om te vertrekken naar Elisabethstad, waar een middelbare school voor Europese meisjes moest opgericht worden, nam zij dit aanbod gretig aan. Op 1 september 1921, reisde zij af naar Kongolo.

Gedurende meer dan 30 jaren besteedde ze haar werkkraft en haar talenten aan het Marie-José-Instituut, dat zij uitbouwde tot een gedegen en uiterst moderne onderwijsinstelling, die gemakkelijk de vergelijking kon doorstaan met gelijkaardige instellingen in Europa. Viermaal keerde zij naar het vaderland terug — december 1929 tot mei 1930, december 1932 tot januari 1933, december 1938 tot januari 1939, en augustus 1946 tot december 1946 — om er de belangen van haar Instituut te behartigen of — de laatste maal — om deel te nemen aan het algemeen kapittel van de Kongregatie. Intussen was zij ook benoemd als visitatrice van de Zusters van Liefde in Kasai (1929-1934) en Katanga (1929-1948). Na een kortstondige ziekte overleed zij te Elisabethstad, op 1 januari 1952.

Ereteken: Oorlogsinspanning (1948).

Publik.: Au pays des Balubas. Pensées de la route. *Caritas*, 1932, blz. 83-87, 181-187.

9 december 1971.

M. Storme.

Sœur Marie Louis 1882-1952, pionnière de l'enseignement catholique pour Européens au Congo. *Sous les Palmes* (Elisabethville), numéro spécial, 1954. — Sœur Marie Louis, Hélène Braet (1882-1952) des Sœurs de la Charité de Gand. *Bull. Union des femmes coloniales*, janvier 1953, blz. 6-8. — L. Swerts, Zuster Marie-Louis, Helena Braet. *De Katholieke Missiën*, 1959, blz. 18-19. — J. Sepulchre, Une grande figure katangaise, Sœur Marie Louis. *Essor du Congo*, 18.3.1954. — A. Cornman, Ann. Miss. Cath. C.B., 1924, blz. 151. — *Id.*, 1935, blz. 295. — J. Van Wing-Goemé, *Annuaire* 1949, blz. 440. — *Kerk en Missie*, 1939, blz. 46, 49; 1946, blz. 130; 1947, blz. 100; 1952, blz. 57.

BREE (van) (*Firmin*) (Chevalier), Administrateur de sociétés (Anderlecht, 28.5.1880 - Saint-Jean-de-Luz, 26.3.1960).

Firmin van Bree naquit à Anderlecht le 28 mai 1880, alors que l'Association internationale du Congo qui, dotée de pouvoirs souverains, portait en germe l'Etat Indépendant, venait d'être créée. Il s'éteignit à Saint Jean de Luz le 26 mars 1960 quand l'existence du Congo belge touchait à sa fin. Ainsi sa vie

coïncida avec la période historique au cours de laquelle fut réalisée au cœur de l'Afrique une œuvre civilisatrice incomparable. Il s'identifia en quelque sorte avec elle, car il lui consacra jusqu'à la fin de ses jours le meilleur de lui-même.

Après avoir obtenu en 1903 à l'Université de Louvain son diplôme d'ingénieur des constructions civiles complété par une licence en sciences commerciales et consulaires, van Bree s'orienta tout naturellement vers l'Afrique. Il s'embarqua pour Matadi, ayant été engagé comme ingénieur de la Compagnie du Chemin de fer du Congo qui avait réalisé peu d'années auparavant, dans des conditions qu'on a qualifiées d'effroyables, la construction de la ligne reliant Matadi au Stanley Pool. C'est sur cette voie dont l'exploitation était hérissée de difficultés, qu'il fit un apprentissage harassant. Non sans succès, car il termina son terme de deux ans comme chef de service du mouvement et de la traction.

Quand il rentra en Belgique, mûri par sa dure expérience, un événement s'était produit qui allait donner à sa carrière une tournure décisive. Des décrets du Roi Souverain venaient de constituer les trois sociétés dites de 1906: l'Union Minière du Haut-Katanga, la Compagnie du chemin de fer du B.C.K. et la Forminière. Jean Jadot, le futur gouverneur de la Société Générale de Belgique, qui, après s'être distingué par l'exécution de grands travaux en Egypte et en Extrême-Orient, avait été étroitement associé à la fondation de ces sociétés, était chargé d'assurer leur développement. Il cherchait un secrétaire technique; son choix se porta sur van Bree dont il appréciait le dynamisme.

Sous la direction de ce patron exceptionnel, van Bree fera son apprentissage dans de nombreuses affaires opérant en Belgique, à l'étranger et au Congo. C'était le stade final de l'expansion belge en Chine et en Russie et le départ du prodigieux essor du Congo. Associé, dans le sillage du gouverneur Jadot et aussi de cet autre pionnier de l'œuvre africaine, Emile Francqui, au démarrage des trois sociétés de 1906 et, par la suite, à la création de nombreuses autres entreprises, van Bree pourra donner toute la mesure de sa capacité de travail, de son dynamisme et de sa brillante intelligence.

La Forminière dont il aura à s'occuper avant tout sera son banc d'épreuve. La tâche est complexe et immense: l'objet de l'entre-

prise est aussi vaste que diversifié, à la fois minier, forestier, agricole, industriel, financier et commercial; ses droits de recherches couvrent un tiers du territoire de l'Etat. Pour y voir clair et essayer de dégager l'essentiel, plusieurs missions de prospection devront être mises sur pied avec le concours de deux puissants groupes américains qui ont pris une part importante dans la constitution de l'entreprise. C'est à van Bree qu'incombe la tâche de les organiser et de les orienter.

Opérant dans des régions inconnues ou à peine pacifiées: au Kasai, au Maniema, dans l'Uele, au lac Léopold II, dans le Bas-Congo, au Kwango, les prospecteurs n'obtiennent que des résultats décevants. Après cinq ans, la situation est quasi désespérée quand enfin, en octobre 1911, à la suite d'une coïncidence qui a été souvent relatée, des gîtes diamantifères sont décelés au Kasai. L'exploitation est organisée sans tarder; fin 1913, les premiers envois de diamants arrivent à Anvers, suscitant des lueurs d'espoir.

Brusquement, l'élan est brisé; la guerre se déchaine sur l'Europe; la Belgique est envahie. Coupés du Congo, les dirigeants des sociétés de 1906 sont condamnés à l'inaction quand une autre tâche urgente les sollicite: assurer la subsistance des populations vivant sous l'occupation.

Sous l'impulsion d'Herbert Hoover, la Commission for Relief in Belgium est constituée avec des concours américains; son siège est à Londres. A Bruxelles, on crée le Comité National de Secours et d'Alimentation pour la Belgique et le Nord de la France. Francqui en est le président du Comité exécutif et la cheville ouvrière avec van Bree comme adjoint.

Dans ses nouvelles fonctions, l'esprit d'organisation et les dons exceptionnels d'imagination de van Bree s'épanouissent à un degré rarement égalé. Pendant toute la guerre, il rend aux populations durement éprouvées des services éminents auxquels les autorités, et notamment le président Hoover, rendent un chaleureux hommage. Ainsi sa personnalité s'affirme et il émerge comme un des hommes d'action sur lesquels le Pays et le Congo pourront compter pour bâtir leur renouveau.

La guerre finie, les énergies se conjuguent pour relever les ruines et repartir de l'avant. Les contacts sont rétablis avec le Congo auquel ses succès militaires et sa participation substantielle à l'effort de guerre ont conféré un grand prestige. En même temps, l'attention se

porte sur son potentiel de matières premières dont le monde appauvri a un impérieux besoin. Un puissant effort d'industrialisation s'organise. Les sociétés de 1906 donnent le ton; de nombreuses entreprises minières, industrielles, agricoles, commerciales, à la formation desquelles van Bree participe, voient le jour. En 1923, celui-ci est appelé à siéger au sein du Conseil de direction de la Société Générale de Belgique.

C'est cependant aux entreprises de diamants qu'il continue à se consacrer surtout. Après avoir été l'organisateur de leurs premiers travaux de prospection, il sera l'inspirateur éclairé de leur structuration, de leur politique commerciale et de leur action sociale.

La diversité des objectifs proposés à la Forminière était de nature à paralyser la poursuite de sa vocation essentielle. Dès lors, une filiale, la FORESCOM, est créée pour reprendre ses activités forestières, agricoles et commerciales. Une autre filiale, la Société minière de la TELE, assurera avec la Société de l'Aruwimi-Ituri, la mise en valeur des découvertes d'or et d'étain faites par les premières missions de prospection dans l'est du Congo. Cette décentralisation permettra à la Forminière de concentrer ses efforts sur son objet principal: l'exploitation des gîtes diamantifères du Kasai, d'abord dans ses propres concessions de la région de Tshikapa, ensuite dans celles dont la mise en valeur lui est confiée par d'autres sociétés. Parmi celles-ci figure surtout, depuis 1919, la Société Minière du Bécéka dans le domaine de laquelle des quantités importantes de diamants, en majeure partie industriels, ont été décelées.

Au cours des années, la production de diamants du Congo, dont la Forminière sera pendant longtemps seule à assurer la réalisation, ira en s'amplifiant. De 215 000 carats en 1918, elle passera à 8 360 000 carats en 1939 représentant 67 % de la production mondiale. Il est vrai que la grande majorité est composée de diamants industriels dont le Congo devient le premier producteur.

L'accroissement de cette production posait un problème de commercialisation délicat. On sait que le marché du diamant a des exigences particulières et qu'à l'intervention de Sir Ernest Oppenheimer, le génial artisan de la concentration des mines d'Afrique du Sud, il a été doté d'une structure solide qui assure sa stabilité. Les contacts qui s'établissent entre Sir Ernest Oppenheimer et Firmin van Bree

font naître entre eux une grande amitié et un esprit de collaboration confiante dont les effets se feront sentir longtemps après eux. Ils aboutissent, en 1927, à des accords en vertu desquels les entreprises du Congo sont associées à l'organisation mondiale des ventes de diamants au sein de laquelle elles occupent désormais une position éminente. Sir Ernest Oppenheimer déclarait à ce propos qu'il considérait van Bree comme « un des grands architectes de l'industrie du diamant. »

C'est cependant le problème social qui domine dans les préoccupations de van Bree. Avec le concours de médecins, doués comme lui d'une âme d'apôtre, les docteurs Gillet et Mottoulle, il fait à la Forminière œuvre de précurseur. Les installations médicales, les maternités, les œuvres de l'enfance, les établissements scolaires de Tshikapa feront office de pilotes et seront cités longtemps comme modèles.

A côté des entreprises de diamant, de multiples autres tâches sollicitent van Bree. Il est parmi les fondateurs de la *Société Générale Métallurgique d'Hoboken*, de la *Société Générale des Minerais*, de la *Compagnie Cotonière congolaise*, de la *Sogefor*, de la *Société d'Élevage et de Culture*, de la *Compagnie foncière du Katanga* et des *Minoteries du Katanga*. La plupart d'entre elles l'appelleront à leur présidence. Il sera aussi président de la *Compagnie du Katanga* et vice-président de la *Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie*.

Sa collaboration est également recherchée en dehors du groupe de la *Société Générale*. Le général baron Empain insiste pour qu'il accepte la présidence de la *Compagnie des Chemins de Fer* et de la *Société Minière des Grands lacs*. Il sera président de la *Sabena* et administrateur de nombreuses autres entreprises minières ou industrielles, chimiques, agricoles, commerciales en Belgique, au Congo et à l'étranger.

Les institutions à caractère scientifique ou humanitaire le sollicitent et l'absorbent parfois plus que les autres. Il figure notamment parmi les administrateurs de l'Université de Louvain, de la Fondation Universitaire, de l'Institut de Recherche sur le Cancer, de la Fondation Père Damien pour la lutte contre la lèpre, de l'Institut de Médecine tropicale et il devient le président très agissant de la Fondation Hoover pour le développement de l'Université de Louvain.

Van Bree fait face à ces multiples devoirs par un travail de tous les instants. Il a surtout le don de s'appuyer sur une équipe d'hommes de valeur à qui il fait partager sa foi et qui assument avec compréhension la mise en œuvre de ses conceptions.

Sur ceux qui l'entourent son ascendant est considérable et d'une essence particulière. Si sa haute taille, sa barbe légendaire, la pénétration de son regard inspirent le respect, la cordialité de son accueil, les éclairs de son imagination, l'originalité de ses conceptions et une certaine fantaisie dans la manière de les exprimer créent une atmosphère de bonne humeur, de familiarité de bon aloi, de compréhension réciproque qui favorisent un travail d'équipe agréable et fécond.

Célibataire endurci, Firmin van Bree se voue tout entier à l'œuvre qu'il sert et sur laquelle il reporte ce qu'il a en lui d'affectif et de généreux. L'*eximius vir* à qui l'Université de Louvain confèrera plus tard le titre de docteur *honoris causa*, apparaît ainsi comme un être exceptionnel pour qui les affaires ne sont pas un but, mais un moyen de faire le bien et de contribuer à la grandeur d'un pays auquel il est profondément attaché.

Le mieux-être physique et moral, le relèvement social des populations du Congo sont les premiers de ses objectifs. Les réalisations dont il a été le protagoniste à Tshikapa, il les a rééditées dans maints autres endroits du Congo et on ne saura jamais, tant était grande sa discrétion, combien de dispensaires, d'hôpitaux, de cités et d'écoles ont été construits grâce à lui. Pour remédier à la carence alimentaire qui affecte les populations, il développe les élevages et la pisciculture. Il favorise l'enseignement au sein des entreprises comme dans les missions religieuses et, lors de la création à Kinshasa de la première université du Congo, il est parmi les promoteurs et les mécènes les plus agissants.

Quand, en mai 1940, la Belgique est envahie à nouveau, van Bree n'hésite pas: il part pour le Congo. Pendant près de cinq ans, il assurera la supervision et l'unité d'action des nombreuses entreprises du groupe de la Société Générale de Belgique et il portera seul, avec sérénité, de lourdes responsabilités. Accompagné souvent de son collaborateur et ami, le docteur Mottoulle, il parcourt le Congo dans tous les sens, faisant partager sa foi, prodiguant ses conseils, prenant des décisions. Ce furent, dira-t-il plus tard, les plus belles

années de sa carrière d'ingénieur au cours desquelles il avait pu manipuler directement tous les leviers que pendant plus de trente ans il avait aidé à forger.

Dans le Congo « resté dans la guerre », une préoccupation domine: la production de matières stratégiques dont la fourniture constitue sa contribution essentielle à l'effort commun. A côté du cuivre, du cobalt, de l'uranium, on lui réclame des diamants industriels, du manganèse, des fibres, du caoutchouc. Un immense effort s'impose au secteur privé. En liaison avec les autorités, van Bree en sera le grand animateur.

La guerre finie, van Bree rentre au Pays et c'est revêtu d'une autorité accrue qu'il apparaît comme le guide éclairé des nouvelles orientations que les situations nées des hostilités imposent aux affaires.

Toutefois, par une conception généreuse et sage, conforme aussi aux préoccupations qu'on a dans la grande Maison à laquelle il appartient d'assurer la pérennité des entreprises, il se décharge progressivement de ses attributions actives sur ses collègues et collaborateurs qu'il a vus à l'œuvre et à qui il fait une confiance totale. Il n'exercera plus de fonctions directes que dans de rares positions clés, mais se consacrera davantage aux réalisations sociales et aux institutions scientifiques.

En août 1948, un grand honneur lui échoit: l'Université de Louvain lui confère le titre de docteur *honoris causa* en sciences appliquées non, comme il est de règle, pour des contributions savantes, mais pour son action, pour son travail de pionnier, pour son apport exceptionnel à l'œuvre civilisatrice réalisée au Congo.

Quand sonne l'heure de la retraite mettant fin à ses dernières fonctions actives, il n'abandonne pas pour autant ses préoccupations et il continue à remplir le rôle d'animateur dans lequel il excelle. Il garde un contact suivi avec ses collègues et ses collaborateurs et il assiste toujours assidûment à leurs réunions. Dans l'appartement original qu'il possède Grand-Place, dans son cottage fleuri situé à l'orée de la Forêt de Soignes, ou à la station piscicole qu'il a créée à Linkebeek pour promouvoir la production du tilapia qu'il s'efforce de diffuser dans les milieux ruraux du Congo, il les accueille en des séances d'une gastronomie raffinée. Celles-ci sont prétextes à des échanges de vues animés au cours desquels il donne libre cours à son imagination tou-

jours vibrante, lançant des idées, édifiant des projets qui se traduiront au Congo par des applications fructueuses.

En juillet 1959, quelques mois avant sa mort, Firmin van Bree est anobli par Sa Majesté le Roi avec attribution du titre de chevalier, digne couronnement d'une vie de travail, féconde en grandes et généreuses réalisations.

Distinctions honorifiques : Commandeur de l'Ordre de Léopold; Commandeur de l'Ordre royal du Lion; Commandeur de la Légion d'Honneur; Commandeur de l'Ordre royal d'Isabelle la Catholique; Grand Officier de l'Ordre militaire du Christ; Croix de Grand Officier de l'Ordre de Léopold II (1948); Officier de l'Ordre de l'Etoile africaine (1953).

9 octobre 1970.

E. Van der Straeten.

BRENEZ (Arthur), Journaliste (Wasmuël, 12.2.1887 - Mons, 7.8.1961). Epoux de Vitaline Gosseye.

Fils d'un mineur borain qui devint député, Arthur Brenez passe ses années de jeunesse en cette période assez tumultueuse où le socialisme faisait irruption et s'amplifiait particulièrement dans cet industriel Borinage. Avec l'exubérance propre à la région, il milite quelque peu, non sans petits ennuis, avec la justice. Mais intelligent, astucieux et ayant la plume facile, il cherche sa voie et rêve de faire du journalisme. Cet espoir il le réalisera par la suite. En attendant il décide de se créer une situation lui permettant de réunir les moyens de réaliser ses aspirations et, en mai 1913, il s'embarque pour le Congo en qualité de prospecteur aux mines d'étain situées dans le Bas-Katanga.

Il quitte le Congo en 1914 pour s'engager à l'armée belge, retourne en Afrique et participe à la prise de Tabora.

A la fin de 1918, il est même envoyé au Congo en mission d'études par la Liste civile du Roi Albert. C'est pendant un séjour en Europe, en 1917, qu'il manifeste son désir de créer un journal et s'en ouvre à Carl Goebel, rencontré au Havre. Deux ans après l'armistice, Brenez fonde *L'Avenir colonial belge* paraissant à Léopoldville.

Le nouveau journal, quoique teinté de rose, prend rapidement de l'extension. Plus tard, on assiste même à de beaux duels, purement épistolaires il est vrai, entre *L'Avenir colonial belge* et une feuille concurrente *Le Courrier d'Afrique*. Les *Entretiens d'Eusèbe et*

Polydore dans les colonnes de l'A.C.B. font aujourd'hui bien sourire.

Certes, les articles de ce journal quelque peu frondeur, étaient toujours pleins de bon sens et défendaient, souvent avec vigueur, les intérêts belges et congolais. Et c'était là son grand mérite.

En 1924, ce quotidien s'affirme encore par la présence d'un journaliste averti, Herman De Langhe, continue à paraître très régulièrement jusqu'en 1960 pour prendre alors le nom *L'Avenir* et disparaître par la suite.

Quant à Brenez, après de nombreuses années passées au Congo, il rejoint, en 1954, sa bien-aimée terre boraine et y décède. Il était Officier de l'Ordre de Léopold II, titulaire de la Croix de guerre 1914-18, médaille de la Résistance française, etc.

6 décembre 1971.

F. Berlemont.

[M.W.]

BRIEY (de) (Renaud), Avocat, Intendant de la Liste civile (Bruxelles, 6.2.1880 - ?).

La brillante carrière universitaire orientait le comte de Briey vers le droit et les sciences politiques et sociales. Devenu à 23 ans, le stagiaire du grand avocat qu'était Auguste Beernaert, ancien Premier Ministre et Ministre d'Etat, il s'intéresse aussitôt aux problèmes internationaux auxquels la Belgique était affrontée. Il y en avait notamment deux auxquels le ministre Beernaert et son jeune stagiaire accordaient une grande importance: la menace que l'Allemagne de Guillaume II constituait pour la neutralité de la Belgique et l'annexion éventuelle du Congo par l'Etat belge.

Au sujet de la neutralité de la Belgique, un débat s'était créé non seulement entre les partis, mais même au sein de la majorité gouvernementale. Certains parlementaires, dont M. Woeste était l'éloquent porte-parole, faisaient valoir le fait que notre neutralité était garantie par les grandes puissances à notre dynastie par des liens de parenté. D'autres, au contraire, s'inquiétaient de la politique d'armement poursuivie par le Reich et des publications de la presse pan-germaniste qui devenait de plus en plus agressive d'année en année. La Belgique, forte de son statut de neutralité, n'avait pas voulu créer une armée importante. Il semblait aux gouvernants belges du début du siècle qu'accroître la puissance militaire de la Belgique aurait paru mettre en doute la bonne foi des puissances qui avaient garanti la neutralité

belge. Ni le roi Léopold II, ni Auguste Beernaert, ni le comte de Broqueville qui devait, comme chef du gouvernement, arracher finalement au Parlement le vote de la loi sur le service militaire universel obligatoire ne partageaient ces illusions. Pour seconder leurs efforts, le comte Renaud de Briey fit paraître, en 1909, sous le titre: *Serons-nous envahis?*, une brochure qui devait avoir une large diffusion et une grande portée.

En 1907 et en 1908, les parlementaires belges avaient à débattre une autre question. Il s'agissait de savoir si la Belgique transformerait l'Etat indépendant du Congo en une colonie belge. Ici, Beernaert et son jeune associé avaient à lutter sur deux fronts: contre le vieux Roi qui craignait de voir son œuvre compromise par des politiciens inexpérimentés et contre un groupe important de parlementaires qui trouvaient trop lourde la charge financière qu'allait devoir supporter l'Etat belge. C'est pour dissiper les appréhensions des uns et des autres que Renaud de Briey fit paraître, en 1908, une plaquette intitulée: *Un pays doté par son Roi*.

Après la mort du roi Léopold II en 1909, le roi Albert voulut s'attacher le comte Renaud de Briey en le nommant Intendant de sa liste civile. Ce fut un tournant dans la carrière de ce dernier. Cela signifiait l'abandon du Barreau, la séparation du maître (Beernaert) et de son disciple et ami, le renoncement aussi à à une carrière politique éventuelle.

Renaud de Briey ne renonça pas cependant à s'occuper des questions d'intérêt général qui passionnaient l'opinion. L'importance grandissante du prolétariat industriel, l'aspiration à la justice sociale que le parti socialiste mettait à la base de sa politique, donnaient une actualité pressante à la doctrine marxiste de la lutte des classes. Persuadé que cette lutte inhumaine devait et pouvait être conjurée, Renaud de Briey écrivit en 1914 une étude importante intitulée: *Essai sur l'association du capital et du travail par l'actionnariat ouvrier*. Son but était, comme le titre l'indique, de promouvoir l'union des employeurs et des travailleurs dans l'intérêt général: celui de la production des richesses. Les tentatives actuelles de co-gestion des entreprises peuvent être considérées comme un prolongement des mêmes efforts.

En août 1914, la première guerre mondiale éclatait et la Belgique était envahie comme Renaud de Briey l'avait prévu. Dès le 2^e jour, il s'engageait à l'armée, abandonnant femme et enfants. Son séjour aux armées, interrompu

seulement par une mission en Afrique, devait lui valoir une citation à l'ordre du jour de l'armée, la Croix du feu et une série de décorations nationales et étrangères. Sa mission en Afrique, effectuée à la requête du roi Albert, commença le 20 décembre 1916 et prit fin le 10 octobre 1917. Il s'agissait naturellement de visiter les territoires du Ruanda et de l'Urundi que les troupes belges avaient contribué à libérer de l'occupation allemande. Il fallait envisager une politique nouvelle pour les mettre en valeur, pour les rapprocher économiquement de la mer et, dès lors, il fallait aussi réexaminer le problème des transports au Congo belge, comme celui de l'impulsion à donner à l'industrie locale puisqu'il s'agissait de produits à transporter. Bref, c'était toute une politique de colonisation que Renaud de Briey allait devoir ébaucher et suggérer. Cette ébauche politique fit l'objet d'un rapport au Roi qui resta naturellement confidentiel, mais elle trouva une certaine expression dans un livre que le comte de Briey publia en 1926 sous le titre: *Le Sphinx noir, essai sur les problèmes de colonisation africaine*. Il y abordait des problèmes politiques et notamment celui du type d'administration coloniale à promouvoir. Il se rapprochait sur ce point des conceptions sur l'administration coloniale du Maréchal Lyautey, qui préférait d'ailleurs son livre.

Il donnait aussi naturellement sa place au problème des transports qui conditionnait le succès de la politique économique. Il faisait enfin une place à l'essor d'une industrie particulière, l'industrie cotonnière. Un spécialiste américain, M. Fisher, avait effectué en Afrique centrale, pendant la guerre, une prospection scientifique dont les résultats démontraient la possibilité d'une culture cotonnière locale. A cette époque, seuls, les missionnaires de Luluabourg avaient osé tenter de créer des plantations de coton au Congo, mais leurs efforts avaient été couronnés de succès. Dès la fin de la guerre, Renaud de Briey essaya d'intéresser à cette culture les filateurs de Gand, mais le principal d'entre eux lui déclara que jamais une tonne de coton ne sortirait du Congo. Cette prédiction fut rapidement démentie par les faits. Quand Renaud de Briey, secondé par le Ministère des Colonies, put trouver des associés en fonder avec eux la Compagnie cotonnière congolaise, la production congolaise atteignit, dès 1924, 1 490 tonnes et continua à croître vertigineusement par la suite.

Après la première guerre mondiale, le comte de Briey continua à consacrer ses études et ses publications aux grandes questions sociales et politiques qui l'avaient obsédé dès sa jeunesse. Il reprit en 1921, sous le titre: *Les actions du travail*, le thème de l'association des employeurs et travailleurs. En 1922, l'antagonisme persistant de l'Allemagne et de la France, qui concernait directement la Belgique, provoqua la rédaction d'une brochure intitulée: *Le Rhin et le problème d'Occident*. En 1925, le ralentissement de l'élan patriotique belge l'inquiéta et l'amena à écrire *L'épreuve du feu*. Toutefois, l'intérêt qu'il portait à l'Afrique ne se ralentissait pas et l'incitait à reprendre l'examen du problème des transports. Préoccupé par l'étroitesse du goulot qui conditionnait l'accès du Congo à la mer, son esprit fertile le conduisait à chercher le moyen de doubler la voie ferrée Kinshasa-Matadi et la voie fluviale Matadi-Banane par un transport aérien qui acheminerait directement les marchandises de Kinshasa à Banane et *vice versa*. Le prix de revient considérable du moyen de transport envisagé ne permit pas la réalisation de ce projet audacieux qui aurait sans doute permis de valoriser largement le port de Banane.

Jusqu'à la fin de ses jours, Renaud de Briey resta fidèle à sa vocation de défenseur de la Belgique et du Congo, et un des témoignages les plus pathétiques qu'il donna de ce double attachement fut la démarche qu'il tenta, en 1959, quelques semaines avant sa mort. Déchiré par la perspective d'une séparation possible de la Belgique et du Congo, ce vieillard qui allait avoir 80 ans, alla trouver Kasavubu pour lui demander d'envisager le rattachement du Congo à la Belgique, le Congo devenant ainsi une dixième province belge. Il est superflu de dire que cette démarche n'eut aucun succès.

20 octobre 1971.

Comte Pierre de Briey.

BRUNHES (Jean), Associé de l'Académie, Professeur au Collège de France (Toulouse, 25.10.1869 - Boulogne-sur-Seine, 25.8.1930).

J. Brunhes a fait une brillante carrière; professeur aux Universités de Fribourg et de Lausanne, professeur au Collège de France (1912), membre de l'Institut de France (Académie des Sciences morales et politiques 1927), associé de l'Institut Royal Colonial Belge en

1930. Ces honneurs ont récompensé une œuvre scientifique importante et originale. J. Brunhes a de bonne heure montré de l'intérêt pour la géographie de l'irrigation et publié en 1902 une excellente étude sur ce sujet (*L'Irrigation, ses conditions géographiques, ses modes et son organisation dans la Péninsule ibérique et dans l'Afrique du Nord. Etude de géographie humaine*. Thèse de doctorat, Paris, L. Naud). Cet ouvrage est resté classique. Dans un cadre de préoccupations de géographie générale (*Comment l'homme fait-il face aux difficultés liées à l'aridité du climat?*), J. Brunhes traitait excellemment des solutions données en Espagne et en Afrique septentrionale au problème de l'irrigation. Montrant l'ouverture de ses préoccupations scientifiques, J. Brunhes publiait la même année un travail sur les marmites d'érosion (d'abord en latin: *De vorticum opera, seu quo modo et quatenus aquae currentes per vortices circumlatae ad terram excedendam operam navent*, Fribourg, 1902; puis en français: *Le travail des eaux courantes: la tactique des tourbillons*. I. *Ilots granitiques de la Première Cataracte du Nil*. II. *Gorges du versant nord des Alpes suisses*, Mém. Soc. fribourgeoise Sc. Nat., II, 4, 1902, p. 153-224). Le livre qui a le plus contribué à étendre la réputation internationale de J. Brunhes fut *La Géographie humaine, essai de classification positive, principes et exemples* (1^{re} édition en 1910, 2^e édition en 1912, 3^e édition en 1925, en 3 volumes). Dans ce remarquable ouvrage, J. Brunhes classe les faits de géographie humaine en faits d'occupation improductive (maisons et chemins), faits d'occupation productive (cultures et élevage), faits d'économie destructive (mines, dévastations végétales). Ce grand livre a joué un rôle considérable; il a fait prendre conscience de l'importance des interventions humaines dans les paysages. Les atteintes que l'homme porte au cadre physique de ses activités ont déjà été fortement soulignées par J. Brunhes. Dans la très abondante bibliographie de J. Brunhes il faut encore souligner une *Géographie humaine de la France* en deux volumes, en collaboration avec P. Girardin et P. Deffontaines (1920 et 1926). Une fin prématurée n'a pas permis à Jean Brunhes de prendre une grande part aux travaux de l'I.R.C.B., qui avait reconnu ses grands mérites en l'élisant associé en 1930.

8 février 1971.

Pierre Gourou.

BUSINE (*Léon*) (Notice rectificative et complémentaire au tome III, col. 100).

Busine s'appelait Léon-Gustave-Désiré-Joseph. Il avait épousé en 1903, à Courbevoie, mademoiselle Ochs, Madeleine. Installé comme commerçant à Paris, après son retour d'Afrique, il est décédé à Suresnes (Seine, France) le 29 mai 1916 et non à Mons.

29 octobre 1970.

[E.D.]

A. Lacroix.

Renseignements de la famille.

BUTTGENBACH (*Henri-Jean-François*), Membre de l'Académie, Candidat ingénieur 1894, candidature en Sciences 1896, titre d'ingénieur civil des mines conféré suivant la loi du 11 septembre 1933, professeur à la Faculté des Sciences et à la Faculté technique de l'Université de Liège (Ensival, 5.2.1874 - Woluwé-Saint-Pierre, 29.4.1964).

La carrière de Henri Buttgenbach se partage entre les recherches minières, le professorat et l'étude des minéraux et des cristaux. C'est par la première de ces activités que son nom est intimement associé au développement minier du Congo.

Il est le fils de Henri-Hubert-François, né à Kohlscheid (Allemagne) en 1821 et de Elisabeth Montulet née à Olne en 1833. Il est le 7^e enfant de cette famille et il est resté inscrit dans la commune d'Ensival jusqu'en 1905. Henri-Hubert Buttgenbach exerça comme médecin à Ensival depuis 1855 jusqu'à sa mort en 1906 et l'Administration communale a désigné sous son nom une rue de la localité, pour rappeler et honorer la mémoire de cet homme de bien, d'une philanthropie exceptionnelle. Esprit curieux, il recevait le *Mouvement géographique* de Wauters et d'autres publications sur les explorations en Afrique centrale, que son fils lisait avidement.

Ayant terminé les humanités gréco-latines à Verviers, Henri Buttgenbach entre à l'Université de Liège en 1892 pour effectuer des études d'ingénieur. Mais la candidature achevée en 1894 il ne continue pas, change de direction, s'inscrit et recommence à la Faculté des Sciences, où il termine la candidature en 1896.

Le jeune étudiant, passionné par l'étude des minéraux, est remarqué par le professeur G. Césaro qui l'attache à son service comme élève-assistant, fonction qu'il remplit jusqu'en

1899. Il rêve cependant de voyages, non seulement à cause des lectures dont son enfance a été nourrie mais aussi par les exemples autour de lui: l'un de ses frères est installé en Floride, un autre se trouve en Indochine. Et quand l'occasion se présente, il n'hésite pas à abandonner les études et à s'embarquer pour le Mexique. Après quoi il visite également la Basse Californie, Sumatra, les Andes aux confins de l'Argentine et du Chili.

En 1902, le Comité spécial du Katanga lui confie la mission de rejoindre l'expédition Grey de la Tanganyika Concession Ltd, chargée de la prospection minière du Haut-Katanga, de suivre, aider et contrôler ses travaux, estimer l'importance des découvertes et lui en faire rapport. Il s'embarque sur un bateau allemand pour la côte orientale, débarque à Chindé petit port portugais à l'embouchure du Zambèze, remonte celui-ci jusqu'au lac Nyassa, se rend ensuite en caravane au Tanganyika puis au Mwero. Après deux mois et demi de voyage il arrive à Lukonzolwa où résidait le major Weyns représentant du Comité spécial. Mais celui-ci ne possède aucun renseignement sur la mission Grey et Buttgenbach repart vers le sud, pour arriver à Kambove le 16 juin 1902. Il y rencontre la délégation de la Tanganyika, suit et collabore aux recherches minières en cours, visitant les principaux gisements d'or et de cuivre du Katanga. Il rentre en Belgique en 1904 pour retourner en Afrique en 1906, chargé de mission par la Fondation de la Couronne pour étudier les gisements du nord-est du Congo. Peu de temps avant son départ il avait épousé Mlle Dellicour, fille d'un médecin de Verviers.

1906 est l'année de la création de l'Union minière du Haut-Katanga. Henri Buttgenbach fait partie dès le début de son conseil d'administration. Il est nommé administrateur-délégué en 1907, charge qu'il remplit jusqu'en 1912. Au moment des discussions relatives à la reprise du Congo par la Belgique, l'opinion belge étant fort divisée, il collabore très activement à une campagne de conférences d'information destinée à éclairer le pays sur le problème congolais. En 1911 il est au Katanga et assiste à la première coulée de cuivre du four de Lubumbashi. Il entend ensuite des voyages miniers dans les Balkans, en Russie, en Espagne, au Portugal, en Floride, Argentine, Indes néerlandaises, Afrique du Nord, Afrique du Sud, prenant partout une part active à l'étude des ressources minérales.

Outre sa collaboration à la fondation de l'Union minière, il collabore également à la formation de syndicats d'études et de recherche: Symaf, Synkin, Symétain, Sudkat et fut membre de leur conseil d'administration.

Son goût pour la minéralogie continue à se développer, il publie de nombreuses études, dont un bon nombre sur des minéraux congolais et pendant la guerre de 1914-1918, ses activités normales entravées, il profite pour rédiger son ouvrage principal: *Les Minéraux et les Roches* dont la première édition voit le jour en 1917.

Lorsqu'en 1921 G. Césaro abandonne sa chaire, Henri Buttgenbach est appelé à lui succéder. Il est nommé professeur ordinaire de l'Université de Liège le 17 octobre 1921 et chargé des cours de cristallographie et de minéralogie auxquels s'ajoutent en 1926 des cours de complément de cristallographie et de minéralogie, d'optique cristalline et de pétrographie des roches éruptives.

Esprit clair et méthodique, d'une élégance raffinée autant vestimentaire que de langage, rendant compréhensibles les problèmes les plus ardu, le professeur Buttgenbach, ensemble avec son collègue Paul Fourmarier, ont laissé un souvenir inoubliable à des générations d'étudiants, fait école et suscité de nombreuses vocations en sciences naturelles. Henri Buttgenbach est admis à l'éméritat en 1945, dans sa soixante-onzième année.

Mais cet âge, déjà avancé, ne l'empêche nullement de continuer à travailler et à voyager. Il se rend au Katanga en avril 1947 après une absence de 36 ans — son dernier séjour date de 1911 — et pendant un mois visite les installations des divers sièges de l'Union Minière. Il est à ce moment, parmi les administrateurs de la société nommés par l'acte constitutif, le seul encore en fonction. Dans des causeries captivantes il évoque ses souvenirs de pionnier, de savant et d'homme d'affaires. En 1950 il retourne en Afrique, à l'occasion du Congrès scientifique organisé à Elisabethville par le Comité spécial du Katanga à l'occasion de la commémoration de son cinquantième anniversaire. Il est président d'honneur de la Commission minière et métallurgique, assiste aux séances et anime les discussions.

En 1956, lors de la commémoration du 50^e anniversaire de l'Union minière, il reste seul survivant du premier conseil d'administration et toujours en fonction.

Henri Buttgenbach s'est éteint le 29 avril 1964, dans sa 91^e année et fut inhumé dans le caveau de famille, au cimetière d'Ensival.

L'œuvre scientifique du professeur Buttgenbach est presque entièrement consacrée à l'étude des minéraux. Il est l'auteur de 220 publications, la première datant de 1895 et la dernière de 1955; son activité scientifique s'étend donc sur 60 années.

L'ouvrage principal du professeur Buttgenbach, auquel son nom reste lié, est l'important traité: *Les Minéraux et les Roches, Etudes pratiques de Cristallographie, Pétrographie et Minéralogie*. On y trouve, outre les chapitres sur les propriétés générales et la description des minéraux, des méthodes raisonnées pour résoudre les problèmes que soulève la détermination des minéraux et des roches, exposées avec la clarté habituelle de l'éminent Professeur. Le succès rencontré par cet ouvrage justifia la publication de huit éditions; il fut, pendant plus de 40 ans, le principal traité en langue française de cristallographie et de minéralogie, que l'auteur enrichit d'édition en édition, de données nouvelles.

En 1925 il publie un mémoire intitulé *Minéralogie du Congo belge* et en 1947, l'ouvrage *Les Minéraux de Belgique et du Congo belge*, qui reste toujours une source utile de référence.

Henri Buttgenbach a découvert et décrit plusieurs espèces minérales nouvelles du Congo: Katangite, Fourmariérite, Bialite Kipushite, Hétérobrochantite, Droogmansite, Thoreaulite. Un chloro-nitrate hydraté de cuivre trouvé à Likasi, la Buttgenbachite porte son nom et lui a été dédiée en 1925 par le minéralogiste belge Schoep.

Le professeur Buttgenbach a été membre titulaire de la classe des Sciences de l'Académie Royale de Belgique; membre titulaire de l'Institut Royal Colonial Belge (1929) dont il fut vice-directeur en 1931 et directeur en 1932 pour devenir membre honoraire en 1953; membre correspondant de l'Académie des Sciences coloniales de Paris; membre d'honneur de la Société française de Minéralogie et de l'Association des Ingénieurs de Liège, membre de nombreuses sociétés savantes minéralogiques et géologiques.

Distinctions honorifiques: Grand-officier de l'Ordre de la Couronne; Grand-officier de l'Ordre royal du Lion; Officier de l'Ordre de l'Etoile Africaine; Commandeur de l'Ordre de Léopold; Commandeur de l'Ordre de Nicham Iftikar; Etoile de service du Congo; Médaille commémorative du Congo; Décoration industrielle de 1^{ère} classe.

Publications du professeur Buttgenbach relatives au Congo: *Les gisements de cuivre du Katanga* (1904). — *Description de la malachite et de quelques cristaux du Katanga* (1904). — *Diophtase de Kambove (Katanga)* (1904). — *Les dépôts aurifères du Katanga* (1904), *observations géologiques faites au Marungu* (1905). — *Rapport sur les « dislocations du bassin du Congo »* de J. Cornet (1905). — Notes minéralogiques: *Hopéite de Moresnet, Malbokitite, Galène du bas Congo, Calcite de Salée, Fluorine de Denée. Cristaux mous et liquides* (1905). — *Le gîte auroplatinifère de Ruwe* (1905), *la cassitérite du Katanga* (1908). — *L'avenir industriel de l'Etat indépendant du Congo* (1908), *quelques faits à propos de la formation de pépites d'or* (1908). — *Les venues métallifères du Katanga* (1908). — *Les Mines du Katanga* (1908); *sur une roche diamantifère trouvée au Congo belge* (1909). — *Le Congo deviendra-t-il un pays minier?* (1909). — *Description des minéraux du Congo belge*, 1er mémoire (1910). — *Carte géologique du Katanga (avec Cornet et Studt)* (1911). — *Description des minéraux du Congo belge*, 2ème mémoire (1913). — *Contribution à l'étude des roches du Congo* (1913). — *Description de minéraux du Congo belge*, 3ème mémoire (1913). — *Description de minéraux du Congo belge*, 4ème mémoire (1914). — *Contribution à l'étude des roches du Congo* (1914). — *Minerais d'uranium et de radium au Katanga* (1921); *Description des minéraux du Congo belge*, 5ème mémoire (1921); *Minéraux du Tanganyika-Moero* (1923). — *Bequerélite et Schoepite* (1923). — *La Fourmariérite, nouvelle espèce minérale* (1923). — *Minéraux du Congo belge* (1923). — *Nouvelles observations sur des cristaux de schoepite* (1923). — *Note sur la kasolite* (1923), *Description des minéraux du Congo belge*, 6ème mémoire (1923). — *Note sur la schoepite* (1924) *Association de disthène et de minerais de cuivre du Katanga* (1925); *Minéralogie du Congo belge* (1923), *Liste des espèces minérales de la Belgique et du Congo* (1926). — *La Droogmansite, nouvelle espèce minérale* (1926). — *L'Hétérobrochantite, nouvelle espèce minérale* (1926). — *Cristaux de Buttgenbachite-Connellite* (1927). — *Note sur la kipushite, nouveau*

minéral (1927); *Iodargyrite du Katanga* (1927). — *Description de quelques minéraux provenant de nouveaux gîtes congolais* (1927). — *Note sur la bialite, nouveau minéral et sur quelques autres minéraux du Katanga* (1929). — *Diamants, lazulite et atacamite du Congo belge* (1929). — *Sur un minerai de cuivre du Congo belge* (1930). — *Or, sphène et grenats du Congo belge* (1930). — *Barytine de Changulouwe* (1932). — *Calcite de Kipushi* (1932). — *La Thoreaulite, nouvelle espèce minérale* (1932). — *Zircons de la région de Kilo* (1932). — *Nouveaux cristaux de kipushite* (1932). — *Calamine de Kipushi* (1932). — *Quelques mots à propos de la latérite* (1932). — *Les recherches géologiques et minières au Congo belge* (1932). — *Les minéraux à columbium et tantale du Congo belge* (1933). — *Une œuvre à réaliser: l'Atlas général du Congo belge* (1933). — *Wulfénite et Baddeleyite du Congo belge* (1935). — *Sur un sulfaté basique d'urane du Katanga* (1935). — *Un Atlas général du Congo belge* (1935). — *Les minerais radioactifs* (1935). — *Histoire des découvertes minières* (1937). — *L'octaédrite de la Mabuya (Katanga)* (1937). — *Rapport sur un travail de M. Michot: « La géologie du Ruwenzori septentrional »* (1937). — *Echantillons du gîte de Kengere (Katanga)* (1938). — *Tourmalines et Vivianite de la Nambi* (1941). — *La Kipushite et l'Arakawaite* (1941). — *Topazes du Rwanda* (1944). — *La découverte du Congo* (1945). — *Bismuth de la Bes-saraba (Maniema)* (1946). — *Katanga 1906-Katanga 1947* (1947). — *Les minéraux de Belgique et du Congo belge* (1947). — *Avant-propos de l'Atlas général du Congo* (1948). — *Souxite et Varlamoffite* (1950).

21 février 1970.

B. Aderca.

J. Melon: Henri Buttgenbach (*Liber memorialis* de l'Université de Liège de 1867 à 1935, t. II, 1936, p. 318 à 323). — Henri Buttgenbach (*Ann. Soc. géol. de Belg.*, t. 88, 1964, p. B. 17-B. 18). — Henri Buttgenbach (*Liber memorialis* de l'Université de Liège de 1936 à 1966, t. II, 1967, p. 427 à 432).

C

CAMERLYNCK (*Roger-Pamphyle-August-Désiré-Maria*), Missionaris van Afrika (Witte Pater) (Izegem, 6.7.1902 - Katana, 12.4.1934).

R. Camerlynck liep college te Tielt en te Roeselare. In 1923, trad hij in bij de Witte Paters. Hij studeerde gedurende twee jaren (1923-1925) aan het filosoficum van Boechout (Antwerpen). Oktober 1925 vertrok hij naar Maison-Carrée (Algerije) om er zijn noviciaatsjaar te maken. Oktober 1926 begon hij te Carthago de eerste twee jaren theologische studies. Daarna kwam hij terug naar België om er de theologische studies te beëindigen en werd op 27 april 1930 te Heverlee (Leuven) priester gewijd.

Samen met Mgr. Leys vertrok hij op 11 september 1930 naar het vikariaat Kivu en kwam

op 18 oktober te Katana aan. Alles wat maar enigszins de missie aanbelangde interesseerde hem, want hij was een zeer ijverig werker, met veel gezond verstand, praktische aanleg en bezield met een authentiek evangelische geest. Aangezien zijn grote toewijding en het feit dat hij heel goed op de hoogte was van al hetgeen de missie betrof, werd hij, oktober 1933, tot overste van Katana benoemd. Doch een aanhoudende hoest noodzaakte een medisch consult. Volgens de twee geneesheren die hem onderzochten was er niets verontrustend. Nochtans stelde de Pater vast dat zijn krachten gevoelig afnamen. Monseigneur legde hem een volledige rustkuur op te Nyangezi. Wat later vertrok hij naar Albertstad voor een grondig onderzoek: de helft van de linkerlong was aangetast. Na behandeling voelde hij zich

beter en kwam op 5 februari 1934 te Katana aan. Maar de ziekte nam toe, en op 12 april 1934 stierf hij er.

Weinige jaren, doch veel gewerkt.

2 februari 1971.

[W.R.]

E.P. J.-B. Peeters.

CAMPILL (*Jules-Edmond-Joseph*), Magistrat et avocat (Grand-Duché de Luxembourg, 30.6.1887 - Bruxelles, 3.1.1956).

Après ses études universitaires en France, J. Campill, de nationalité luxembourgeoise, s'engagea au service de la Colonie dans le corps de la magistrature. Nommé juge au Tribunal de première instance de Stanleyville le 14 février 1923, il accéda aux hautes fonctions de juge-président de Tribunal de première instance le 21 janvier 1929, fonctions qu'il exerça successivement à Boma, Luebo, Coquilhatville, Léopoldville et Bukavu. Par suite d'un incident grave survenu alors qu'il était à la tête du Tribunal de première instance de Bukavu et dont il sera fait état plus après, J. Campill se vit frappé par la mesure disciplinaire de la révocation au cours de la seconde guerre mondiale, et, à la suite de cet incident, s'inscrivit comme avocat au Barreau institué près de la Cour d'appel de Léopoldville.

J. Campill fut un juriste distingué. La matière de la procédure, surtout civile, n'avait pour lui aucun secret. Ceux qui l'ont connu, soit pour avoir siégé à ses côtés, soit pour avoir plaidé devant lui, savent avec quelle autorité il dirigeait les débats, avec quel souci il laissait à la défense le droit de s'exprimer en toute liberté, avec quelle finesse d'esprit juridique il tranchait les conflits portés devant sa juridiction.

J. Campill était singulièrement soucieux de son indépendance. Il en fit la démonstration, lors de la seconde guerre mondiale, dans une affaire qui, vu son caractère grave compte tenu des circonstances du moment, eut un grand retentissement dans la Colonie. Estimant que l'arrêté-loi du 30 janvier 1941 relatif à l'incorporation des Belges se trouvant en-dehors du territoire métropolitain n'était pas respecté, dans les formalités qu'il prévoyait, par les autorités coloniales, et ayant à juger, sur plainte de la victime, le gouverneur de la province du Kivu qui avait ordonné l'arrestation de celui qu'il estimait être un réfractaire, J. Campill condamna ce gouverneur — qui, par surcroît, faisait défaut — au minimum

légal, c'est-à-dire à un an de servitude pénale, pour arrestation arbitraire. C'est cette attitude qui lui valut la peine de la révocation, sanction disciplinaire qui fut rapportée après la guerre, ce qui permit que l'honorariat de ses fonctions de juge-président lui soit octroyé. Cet incident, dans la carrière de magistrat de J. Campill, eut même, en 1946, un prolongement à la Chambre des Représentants par suite d'une interpellation de l'ancien ministre des colonies durant la guerre, M. A. De Vleeschauwer, adressée à son successeur, M. R. Godding, qui avait redressé la situation qui avait été faite à l'intéressé.

J. Campill, qui repose dans son pays natal à Echternach, était officier de la Couronne de Chêne du Grand-Duché de Luxembourg — distinction qui lui était particulièrement chère —, officier de l'Ordre royal du Lion, chevalier de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre de la Couronne, et s'était vu décerner l'Etoile de service du Congo.

15 janvier 1970.

André Durieux.

Prescobel n° 683 du 25 décembre 1946. — Agence Belga du 5 janvier 1956. — *Le Soir* du 6 janvier 1956. — *Bulletin de l'Association des Intérêts coloniaux belges* du 15 janvier 1956, 28. — *Revue coloniale belge*, n° 247 du 15 mai 1956, 53. — *Bulletin du cercle colonial luxembourgeois*, n° 13 du 21 avril 1956, 11.

CAMUS (*Célestin-Paul*), Ingénieur civil et administrateur du C.F.L., membre de l'Académie (Molenbeek St-Jean, 27.3.1884 - Bruxelles, 16.4.1968). Fils de Charles et de Goeyens, Florence.

Célestin-Paul Camus passa sa jeunesse dans l'agglomération bruxelloise; il conquit le 27 juillet 1907 le diplôme d'ingénieur civil des constructions à l'Université libre de Bruxelles et, l'année suivante, le diplôme d'ingénieur civil électricien à l'institut Montefiore, à Liège. Nanti d'une solide formation, il entama une prestigieuse carrière orientée vers l'Afrique.

La nature de son caractère le portait à rechercher l'action. L'ampleur de la tâche et la noblesse de la mission civilisatrice entreprise par la Belgique en Afrique centrale avaient de quoi soulever l'enthousiasme du jeune ingénieur. C'est avec générosité qu'il répondit à l'appel du Souverain, indifférent aux attaques injustes de la « Congo reform association ». Dès 1909, il part en qualité de fonctionnaire du Ministère des Colonies et il est envoyé dans la région du Lualaba où il est adjoint à l'équipe de l'ingénieur Auguste Adam.

Ce dernier avait été chargé par Léopold II en 1899 d'étudier une liaison ferrée de Stanley-

ville au lac Albert et au Nil, d'une part, et au lac Edouard d'autre part. En 1902, le Roi constituait la Régie des chemins de fer des Grands Lacs qui obtenait la concession du chemin de fer de Stanleyville au Nil et des voies ferrées destinées à relier les tronçons navigables du Lualaba, avec une jonction vers le lac Tanganika.

Un premier tracé est levé et piqueté de Stanleyville vers Irumu et Mahagi, sur le lac Albert, puis vers le lac Edouard. Cependant, étant donné l'importance des découvertes minières dans le Katanga, priorité fut donnée à la construction des tronçons de voies ferrées contournant les rapides du Lualaba.

C'était au Ministère des Colonies qu'incombait la construction du chemin de fer. En 1905, la liaison Stanleyville-Ponthierville (125 km) est achevée; en 1906, on entame le tronçon ferré Kindu-Kongolo (330 km).

Ces portions de voies ferrées étaient destinées, pour l'avenir, à faire partie de la liaison projetée à travers le Continent noir du Cap, en Afrique du Sud, au Caire, en Egypte.

Dès son arrivée, Célestin Camus travailla comme chef de section à la réalisation de ce projet.

En 1911, le tronçon Kindu-Kabalo est inauguré. Célestin Camus rentre en Europe fatigué par deux ans de dur labeur. Sa santé est altérée au point que, le 20 mai 1912, il doit donner sa démission du personnel d'Afrique, tout en restant attaché à l'administration d'Europe du Ministère des Colonies.

Lorsque la guerre éclata en 1914, il s'engagea comme volontaire et fut versé dans les troupes du Génie. Il participa aux premiers combats et fut blessé à Waelhem, ce qui lui valut plus tard la Croix de Guerre 1914-1918 et la Croix du feu, avec chevron de blessure.

Mais sa vocation l'appelait en Afrique et, en 1915, de retour au Congo, il exerça, pendant un peu plus d'un an, les fonctions de directeur du chemin de fer du Mayumbe. Une fois de plus, il doit mettre fin prématurément à son terme, à la suite d'ennuis de santé.

Lorsqu'il est rétabli, il revient au Congo par la voie du Cap et, le 17 décembre 1916, il prend la direction de la Régie des chemins de fer des Grands Lacs. Cette région connaissait alors un trafic intense. En effet, le troisième tronçon du chemin de fer, Kabalo-Albertville, avait dû être achevé de toute urgence, afin d'assurer l'approvisionnement des

troupes coloniales belges engagées dans les opérations en Afrique Orientale allemande. Le 31 juillet 1916, par d'audacieux mouvements de troupes, Olsen s'était emparé de Kigoma, sur la rive orientale du lac Tanganika. La poursuite des Allemands, qui conduisit à la chute de Tabora le 19 septembre 1916, avait exigé l'acheminement d'un nombreux matériel de guerre et de transport, *via* le réseau du chemin de fer des Grands Lacs.

Camus participa à l'organisation des transports qui revêtaient une importance considérable au moment où les troupes alliées eurent à faire face à la contre-offensive du *hauptmann* Wintgens, en 1917. Alors qu'une partie des troupes coloniales belges avait été rapatriée, il fallut à nouveau les acheminer avec armes et bagages vers le terrain des opérations et préparer l'offensive du colonel Huyghé, qui fut couronnée par la prise de Mahenge.

Pendant cette période difficile, Camus agit non seulement en ingénieur, mais également comme officier. En effet, à Albertville, il assura le service des étapes des troupes en campagne.

Après la victoire, l'occasion n'allait pas tarder de mêler Camus à un projet d'envergure où il put donner la mesure de ses talents.

La régie du C.F.L. avait assuré pendant la guerre la liaison vers le Tanganika, mais rien n'avait encore été entrepris pour relier Stanleyville au lac Albert. Au cours du terme accompli de 1920 à 1922, Célestin Camus fut chargé de l'étude et de la reconnaissance du « Congo-Nil ». Une équipe était occupée au parcours Mahagi-Avakubi, tandis que Camus dirigeait personnellement les travaux de la section Avakubi-Stanleyville. Cette reconnaissance fut menée à bien, mais elle ne fut pas suivie par la construction de la voie ferrée.

Le 1^{er} janvier 1923, une convention fut signée en vertu de laquelle le Ministère des Colonies remettait au groupe Empain le réseau du C.F.L. Camus devint ainsi le premier directeur de la Compagnie du chemin de Fer des Grands Lacs.

Dès le début de sa direction, il fit preuve de clairvoyance en demandant d'adapter la voie en vue de son raccordement éventuel avec celle d'autres réseaux. En effet, le Ministère avait fait construire la voie du C.F.L. avec un train de charges identique à celui des chemins de fer vicinaux belges: rails de 21 kg, locomotives de 22 t à 3 essieux, wagons de 10 t à 2 essieux et voitures à voyageurs à 2 es-

sieux. Alors que tous les réseaux construits en Afrique par les Anglais étaient à l'écartement de 3 pieds 6 pouces (1,067 m), la voie du C.F.L. mesurait un mètre d'écartement. Il s'agissait d'une erreur fondamentale si le réseau du C.F.L. devait être incorporé un jour dans le chemin de fer Cap-Caire.

Aussi, avec acharnement et constance, Camus s'attacha à adapter le réseau à un train de charges beaucoup plus lourd: rails de 29,3 kg, locomotives Mikado de 55 t, wagons à bogies de 30 t de chargement, wagons-lits à bogies de 18 m de longueur. Tous les ponts durent être renforcés et, désormais, le matériel de voie d'échantillonnage identique à celui du B.C.K. fut approvisionné, de façon à préparer, progressivement et à longue échéance, le raccordement avec les autres réseaux. C'est ainsi que, dès 1923, il équipait la ligne Albertville-Kongolo au moyen de traverses convenant pour l'écartement métrique et pour celui de 3 pieds 6 pouces.

Il s'attaqua ensuite à la construction de ports en béton à Kabalo, à Albertville et à Kalundu; dans le deuxième de ces ports transitait alors un important tonnage de cuivre de l'U.M.H.K. destiné à être exporté *via* Dar-es-Salam.

Lors de la crise économique qui affecta durement le Congo en 1932, il participa à l'élaboration des tarifs inter-réseaux qui eurent pour effet de ramener vers la voie nationale un important trafic qui s'écoulait autrefois vers l'est de l'Afrique.

Ceci eut pour effet de développer les transports sur l'axe Albertville-Kabalo-Stanleyville. Des ports en matériaux durables furent construits à Kindu, à Ponthierville et à Stanleyville de façon à faciliter la manutention des marchandises et à accélérer l'écoulement du trafic.

Après la crise, Camus s'attacha à un autre projet qui lui tenait à cœur depuis longtemps et qui avait dû être remis à plus tard. Lors de la construction du réseau du C.F.L., il avait fallu parer au plus pressé, en pleine guerre, pour assurer la liaison vers le lac Tanganyika, afin d'approvisionner les troupes coloniales belges en campagne dans l'Est Africain allemand. La pénurie de matériel et de main-d'œuvre avait impérieusement limité la longueur de la voie au strict minimum. Entre Kongolo, terminus du 2^e tronçon ferré, et Kabalo, tête de ligne du 3^e tronçon, une distance de 80 km du cours du Lualaba était

navigable dans d'assez médiocres conditions. Camus, qui avait connu toutes les difficultés des transports pendant la première guerre mondiale, voulait réunir ces deux tronçons de façon à éliminer deux transbordements et supprimer la navigation sur une section du Lualaba particulièrement difficile et dangereuse. Lorsqu'on connaît les retards, erreurs et avaries causés par un transbordement en Afrique centrale, cette liaison était de nature à réduire le coût de transport entre Kindu et Albertville, à accélérer l'acheminement des marchandises et à augmenter la capacité de la voie.

Lorsque la Compagnie du Chemin de fer du Congo adopta en 1932 la voie de 1,067 m au lieu de 0,800 m pour la ligne Matadi-Léopoldville, Camus voulut racheter à cette compagnie le troisième rail devenu disponible, afin de construire immédiatement la jonction Kabalo-Kongolo. Cependant, son conseil d'administration ne le suivit pas. Mais la ténacité et la volonté opiniâtre de Camus eurent finalement raison des réticences et il obtint gain de cause. La liaison Kongolo-Kabalo fut achevée en 1939.

Grâce à la clairvoyance de Camus, la capacité de transport entre Kindu et Albertville avait été augmentée à la veille de la deuxième guerre mondiale, ce qui permit d'éviter l'achat de matériel dans des conditions difficiles, au moment où le Congo devait fournir un effort de guerre particulier, pour participer de façon efficace à la victoire des armées alliées.

En fait, depuis que la gestion du réseau du C.F.L. avait été confiée au groupe Empain, Camus était directeur à l'Administration centrale à Bruxelles et effectuait de fréquents séjours d'inspection en Afrique. En mai 1940, lors de l'invasion de la Belgique par les Allemands, Camus gagna Bordeaux avec le personnel de l'administration centrale et il reçut mandat de son conseil d'administration de partir au Congo en qualité de directeur général. Pendant cette période tourmentée par la guerre, il parvint à obtenir des Etats-Unis la fourniture de locomotives et de wagons. Il réussit également à approvisionner des tôles d'acier et des profilés qui lui servirent à construire des barges de 300 t, par les seuls moyens du chantier naval de Kongolo.

Mais là ne s'arrêta pas l'activité de cet homme dynamique. Il avait conservé un grand attachement à l'armée et, en 1932, il compta parmi les membres fondateurs de l'Union nationale des officiers de réserve. Écoutant son

devoir patriotique, il reprend engagement à la Force Publique du Congo belge. Tout en assurant la direction générale du C.F.L., Camus dirigea le service des étapes à Albertville, de 1940 à 1945. C'est ainsi qu'il termina la guerre avec le grade de lieutenant-colonel de la Force Publique.

La guerre étant terminée, Camus revint à Bruxelles en qualité d'administrateur délégué, puis de vice-président du conseil d'administration du C.F.L., et il continua à jouer un rôle éminent dans le domaine des transports au Congo.

En effet, le Ministère des Colonies avait décidé la jonction des réseaux du C.F.L. et du B.C.K. pour la construction d'une voie ferrée entre Kamina et Kabalo. En 1952, la construction de la section Kabalo-Kabongo était confiée au C.F.L., pour compte du Ministère des Colonies, tandis que le B.C.K. recevait mission de relier Kabongo à Kamina.

La section confiée au C.F.L. était longue de 250 km et comportait la traversée du Lualaba à Zofu, à 10 km en amont de Kabalo, par un pont métallique d'une longueur totale de 750 m permettant le passage des bateaux. Camus fut nommé président du Comité de construction chargé de prendre toutes les décisions qu'impliquait la bonne fin de cette nouvelle ligne. Le Comité comprenait six ingénieurs, trois du C.F.L., dont Camus, et trois représentants du Ministère. Les travaux furent menés rondement, si bien que la jonction était ouverte au trafic en avril 1956.

Mais cette liaison postulait un autre travail important que Camus dut diriger parallèlement. Le réseau du B.C.K., relié au chemin de fer du Benguela, en Angola, et à ceux de Rhodésie et d'Afrique du Sud, était en voie de 1,067 m, alors que celui du C.F.L. était toujours à l'écartement métrique. Pour faire passer le matériel d'un réseau à l'autre, il fallait absolument modifier l'écartement de la voie du C.F.L.

Camus, dès 1923, avait prévu l'éventualité du raccordement avec d'autres réseaux, ce qui facilita grandement l'opération qui avait été préparée à longue échéance. Ce travail mené de main maître était achevé en 1955, avant que la jonction avec le B.C.K. ne fût réalisée.

Camus intervint également pour faire améliorer le matériel fluvial desservant le Lualaba et la flottille lacustre du Tanganika. Sous sa direction, pour compte du Ministère des Colonies, le C.F.L. procéda au dragage, au dé-

rochement et au balisage du Lualaba. Il y a lieu de citer tout particulièrement la lutte contre la boue et le papyrus au lac Kisale où l'on réussit à maintenir la voie de communication ouverte, dans des conditions vraiment pénibles.

Camus fut mis à la pension en 1957, mais il demeura vice-président du conseil d'administration du C.F.L. Très attaché à l'œuvre qu'il avait créée en Afrique, il suivit l'évolution du transport au Congo jusqu'à son dernier jour.

Camus avait été nommé associé de l'Académie le 9 mars 1938 et membre titulaire, le 2 août 1956; ses confrères l'avaient élu directeur de la Classe des Sciences techniques en 1957 et en 1968. C'est d'ailleurs en cette qualité qu'il décéda, peu de temps après qu'il eut exposé ses idées sur divers problèmes relatifs à l'assistance technique et à la coopération au développement.

Deux traits dominaient sa forte personnalité; la courtoisie et la bonté. Le sort des Congolais avait toujours retenu son attention et la différence de leur standing et de celui des Européens qui les côtoyaient heurtait ses sentiments de justice. Aussi était-il toujours favorable aux mesures de nature à améliorer les conditions d'existence des populations africaines.

En affaire, il était un adversaire redoutable pour ceux qui essayaient de contrecarrer ses projets; il avait l'art de désarmer les opposants par ses réparties spirituelles et courtoises qui lui permettaient de maintenir sa position avec opiniâtreté.

Camus était porteur des distinctions honorifiques suivantes: Grand-Officier de l'Ordre de Léopold, Commandeur de l'Ordre royal du Lion, Commandeur de l'Ordre de la Couronne, Grand-Officier de l'Ordre Equestre du Saint Sépulchre, Commandeur de l'Ordre de Saint Grégoire le Grand, Commandeur de l'Ordre de Saint Sylvestre, Officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, Croix du Feu et titulaire de diverses médailles civiles et militaires.

Publications:

A. Dans diverses revues. Une société secrète au Congo (*Revue Congo*, 1921, T. I, n° 5, p. 731-735). — Le Congo belge, la politique des chemins de fer (*La vie techn. industr., agr. et col.*, Paris, juin 1924, p. 142-143). — Le chemin de fer du Mayumbe (*La vie techn., industr., agr. et col.*, Paris, juin 1924, p. 144-146). — Chemin de fer du Congo supérieur aux Grands lacs africains (*La vie tech., industr., agr. et col.*, Paris, juin 1924, p. 147-148). — Les chemins de fer de la Province orientale (*Revue Congo*, 1927, T. I, n° 1, p. 121-130). — La situation économique de la Colonie (*Soc. belge des ing. et ind.*, 1935, n° 3, p. 451). — Les chemins de fer et l'activité économique aux colonies (*Soc. belge d'études et d'expansion*, Liège, 1936 n° 102, p. 318-324). — Le chemin de fer des grands lacs et ses travaux (*Le matériel colonial*, 1938, n° 3, p. 53-72). — Le problème des transports (*Le matériel colonial*, 1939, n° 1, p. 11-13).

— Le rôle des chemins de fer dans l'économie congolaise (*L'Armée, la Nation*, Bruxelles, 1953, n° 1, p. 41-43). — Le plan décennal et les transports (*Soc. belge d'études et d'expansion*, Liège, 1955, p. 262-280). — L'élargissement de la voie ferrée Kindu-P.E. - Albertville (*Industrie et travaux d'Outremer*, Paris, 1957, p. 13-19). — Chemin de fer au Congo belge et la liaison K.D.L./C.F.L. (*Soc. royale belge des ing. et ind.*, Bruxelles, 1957, n° 3, p. 101 à 110).

B. A l'I.R.C.B. (actuellement Académie royale des Sciences d'Outre-Mer): La compagnie des chemins de fer du Congo supérieur aux grands lacs africains (*Bull. des s. de l'I.R.C.B.*, 1938, p. 511-533). — Les combustibles en rapport avec les transports au Congo (*Bull. des s. de l'I.R.C.B.*, 1950, p. 513-538). — La jonction ferrée Kamina-Kabalo et le pont rail, route sur le Lualaba, à Zofu (*Bull. des s. de l'I.R.C.B.*, 1954, p. 1 031-1 053). — Passage de la jauge métrique à la jauge anglaise - du tronçon ferré Kindu, Albertville (*Bulletin des s. de l'A.R.S.C.*, 1955, p. 1 188-1 189). — Le problème du papyrus sur le bief supérieur du Lualaba (*Bull. des s. de l'A.R.S.C.*, 1957, p. 1 164-1 185). — A propos de la récente destruction du pont de Kongolo sur le Lualaba (*Bull. des s. de l'AR.SOM*, 1962, p. 1 148-1 153). — Réseaux ferrés (*Livre blanc de l'AR.SOM*, 1963, p. 1 007-1 018). — Le rôle des chemins de fer minéraliers dans la coopération économique internationale (*Bull. des s. de l'AR.SOM*, 1963, p. 872-885). — L'utilisation des traverses de chemin de fer en bois en pays tropicaux (*Mémoires de l'AR.SOM*, 1965, XV, 2, 63 p.). — Fluctuations du niveau du lac Tanganika (*Bull. des s. de l'AR.SOM*, 1965, p. 1 242-1 256).

30 décembre 1969.

A. Lederer.

Bibliographie: Archives de l'AR.SOM. — Archives du M.R.A.C. — Archives du C.F.L. — Archives de l'ex-Min. des Aff. Afr. — de Magnée, J.: Hommage à Célestin Camus et Odon Jadot (*Bull. des s. de l'AR.SOM*, 1968, 2, p. 580-582). — Lederer, A.: Célestin-Paul Camus (*Bull. des s. de l'AR.SOM*, 1969, 1, p. 101-111).

CAPELLE (*Emmanuel-Marie-Joseph-Jules-Emile-Ghislain*), Membre de l'Académie, Administrateur de territoire (Floreffe, 26.2.1905 - Woluwe-Saint-Lambert, 19.8.1953). Fils de Joseph-Emmanuel et de Staes Valentine; époux de van Genechten Josée.

Emmanuel Capelle appartenait à une vieille famille du Namurois qui a donné à la Belgique de nombreux magistrats et prélats éminents.

Licencié en sciences commerciales de l'Université de Louvain, il arriva au Congo en janvier 1934. Jusqu'en 1940, il assumait les fonctions d'agent, puis d'administrateur territorial adjoint dans le territoire de Dibaya (Kasai).

La guerre le surprit en Belgique, alors qu'il était en congé. Revenu en Afrique en 1945, il fut appelé à remplacer M. Dendale, pendant son absence, à la tête de l'Administration de la population noire de Léopoldville. Au retour de l'Administrateur titulaire, E. Capelle passait au Service des Affaires indigènes de la province de Léopoldville, puis, en 1947, il était nommé Administrateur en chef de la Cité indigène de la capitale congolaise.

Dans cette Administration difficile, ce territorial de classe allait donner toute sa mesure. Il ne se contenta pas de se vouer avec une haute conscience à sa tâche, devenue rapidement écrasante par suite de l'augmentation en flèche de la population noire, mais il consacra ses rares loisirs à créer et à diriger personnellement le Cercle d'Etudes pour Evolués. En même temps, il publiait de nombreuses études sur des problèmes de politique indigène, dont une remarquable monographie sur la Cité de Léopoldville. D'autres pages non publiées témoignent de l'angoisse de l'observateur lucide qu'était E. Capelle devant une évolution de plus en plus précipitée et incontrôlable.

Sa nomination de membre-correspondant de l'Institut Royal Colonial Belge vint consacrer la valeur de son œuvre sociale et de ses écrits.

En 1952, sa santé étant sérieusement compromise, E. Capelle dut quitter le Congo auquel il avait donné le meilleur de lui-même. Il fut mis en congé définitif le 21 mai 1953.

Il était Chevalier de l'Ordre de Léopold, Chevalier de l'Ordre royal du Lion, Chevalier de l'Ordre de la Couronne et titulaire de l'Etoile de Service en argent avec trois raies.

Juin 1970.

J. Vanhove.

CAPPUGI (*Enrico*), Médecin (Cerreto Guidi, Florence, 1.5.1876 - Cerreto Guidi, 16.8.1955). Fils de Guiseppe et de Tomini, Luisa.

Promu médecin, il exerça sa profession depuis août 1901 comme lieutenant médecin de complément aux bersaglieri (Ancone, Ciaravalle). Il fera 3 séjours au Congo au service de l'Etat Indépendant puis de la Belgique: du 14 juillet 1904 au 9 septembre 1907, du 1^{er} juillet 1908 au 4 août 1911, du 8 mars 1912 au 28 mai 1914 (à Anvers le 15 juin 1914). Sa carrière administrative se déroule normalement; de médecin de 2^e classe (traitement annuel 6 000 F, il passe à la 1^{re} classe en 1906 et est nommé médecin chef de service en 1912 avec un traitement final de 16 800 F*.

Ces promotions et les distinctions honorifiques normales (Etoile de service à 3 raies; chevalier de l'ordre royal du Lion (1911) témoignent de la bonne qualité de ses services.

* Le traitement annuel à l'époque était 18 000 F pour le médecin inspecteur et de 21 000 F pour le médecin en chef.

Je n'ai pas eu l'occasion de connaître ce confrère pendant les quelques années où nos carrières se rencontrèrent (1911-1914).

Mars 1971.
A. Dubois.

CARLIER (*Carlos-Jules-Félix-Marie-Ghislain*), Licencié en sciences politiques et administratives, Secrétaire provincial honoraire au Congo, Directeur général du Fonds du Bien-Etre Indigène (Enghien, 24.7.1902 - Bruxelles, 20.9.1957). Fils de Hubert-Joseph et de Van Petegem Valentine; époux de Van Eesbeek Emiliane.

Après ses études d'humanités, effectuées aux Collèges St-Joseph à Alost et St-Michel à Bruxelles, Carlos Carlier est admis en 1921, à l'Université coloniale de Belgique, à Anvers, avec la promotion caporal Trésignies. Il en sort, brillamment en juillet 1925.

Nommé administrateur territorial de 2^e classe, le 10 septembre 1925, il s'embarque à Anvers pour arriver à Boma le 4 octobre.

A son arrivée à la Colonie, il est affecté à la Province Orientale et mis à la disposition du Commissaire de District du Haut-Uele. Après une période d'initiation et de stage pratique, en territoire de Poko, il se voit confier en octobre 1926, le Territoire de Doruma. Il en assume la direction jusqu'à la fin de son terme, le 10 avril 1929. Le 1^{er} juillet 1929, il est promu au grade d'administrateur territorial de 1^{re} classe. En septembre, il repart pour le District de l'Uele-Nepoko où il administre successivement le Territoire de Dungu et celui des Avuru-Wando. Il rentre en congé en 1932, par la voie du Nil et rejoint Bruxelles *via* Brindisi.

Son troisième terme, au cours duquel, en 1935, il est promu au grade d'administrateur territorial principal, se passe entièrement dans la province de Stanleyville.

Carlier entame une nouvelle période de service en janvier 1937. Il reprend d'abord ses fonctions à Dungu, puis en mars 1938, est désigné pour diriger le District de l'Uele. En mai 1939, il est placé à la tête du District du Congo-Ubangi.

Arrivé à la fin de son terme, il s'embarque, à Matadi, le 9 mai 1940, sur le *s/s* *Thysville*. Le lendemain, la Belgique est envahie par les

armées allemandes. Le *Thysville* poursuit sa route vers Anvers, mais les événements dramatiques de mai 1940, l'amènent à débarquer le 3 juin, ses passagers à La Rochelle. Carlier rejoint Bruxelles par un train de réfugiés.

Comme tous les agents de l'Administration d'Afrique se trouvant dans son cas, il est mis en disponibilité le 10 novembre 1940.

De juillet 1941 à septembre 1944, il est attaché au Secrétariat de l'Union des marchands de fer et poutrelles de Belgique, à Bruxelles. Ces années constituent, pour lui, une période pénible.

Enfin, il peut repartir en Afrique: le 10 août 1945, il quitte Bruxelles pour rejoindre la Colonie *via* Lisbonne et Loanda. Arrivé à Léopoldville le 14 septembre, il est remis à la disposition du Gouverneur de la Province de Coquilhatville avec affectation au Service provincial des affaires indigènes et de la main-d'œuvre.

Ses promotions aux grades de commissaire de district entraînent sa mutation en 1946, pour la province du Kasai, en tant que commissaire de District du Sankuru. Fin 1946, il est chargé d'exercer intérimairement les tâches dévolues au Commissaire provincial; il les remplit avec compétence et efficacité, jusqu'à la fin de son terme, en janvier 1949.

En juillet 1949, il revient au Kasai. Ce sera pour y effectuer ses dernières années de service dans l'Administration coloniale.

Pendant plusieurs mois, il remplit les fonctions de secrétaire provincial. En septembre 1950, il est nommé à ce grade et, se voit confier la charge de commissaire provincial. En juillet 1951, il rentre en Europe, et un arrêté royal du 29 septembre lui accorde la fin honorable de carrière.

Mais l'activité de Carlier en Afrique, ne prend pas fin pour autant. Au cours de sa vie de territorial, il a acquis une profonde connaissance des populations rurales africaines, avec leurs qualités, leurs faiblesses, leurs aptitudes et leurs aspirations. Il les aime. Homme d'action et de dévouement, il reste préoccupé par l'impérieuse nécessité d'améliorer leurs conditions de vie. Et c'est ainsi qu'en novembre 1951, il accepte le poste de directeur général du Fonds du Bien-Etre Indigène (F.B.I.) à Léopoldville, avec compétence au Congo et au Ruanda-Urundi.

Pendant près de cinq ans, il se donne à l'exécution de sa tâche avec une compétence et un sens des réalités remarquables. Il con-

sacre la majeure partie de son temps à des voyages en brousse pour contrôler et surtout, pour animer l'exécution des programmes importants et diversifiés du F.B.I.

Ayant passé son congé en Belgique, il se préparait à repartir à Léopoldville pour une nouvelle période de service lorsqu'il fut terrassé, par la maladie. Il mourut à l'âge de 55 ans.

Carlos Carlier a été un bon serviteur de son pays et des populations rurales africaines auxquelles il avait consacré son existence et qu'il aimait profondément.

Distinctions honorifiques: Chevalier de l'Ordre Royal du Lion; chevalier de l'Ordre de la Couronne; chevalier de l'Ordre de Léopold; Médaille de Service en or à 4 raies.

6 décembre 1971.

[M.V.A.]

A. Lemborelle.

CARRIERE (*Henri-Marie-Fernand*), Licencié en sciences commerciales, Directeur de la société Synkin, Président de la Chambre de Commerce du Stanley-Pool (Trooz-lez-Liège, 29.10.1884 - Woluwé-Saint-Lambert, 16.2.1943). Fils de Julien-Louis et de Gérard, Emma; époux de Lecapelin, Céline-Joséphine-Maximilienne.

Né à Trooz qui était alors encore un joli village champêtre, sur les bords de la Vesdre, Fernand Carrière y passa ses dix premières années jusqu'à ce que ses parents aillent se fixer à Liège. Cet enfant turbulent, batailleur, indiscipliné, aîné de trois garçons, songeait alors si peu à ses études que, lorsqu'il eut atteint sa dix-septième année, son père songea très sérieusement à le retirer de l'école; mais ce très mauvais élève ne manquait ni d'intelligence, ni de courage: piqué au vif il demanda un sursis, l'obtint et termina plus qu'honorablement des études si mal commencées et décrocha même avec distinction, en 1905, un diplôme de licencié en sciences commerciales et consulaires.

La même année il entra à la Fabrique d'Armes Francotte à Liège, mais très rapidement il se lassa de la vie de bureau et, grâce à l'appui de l'un de ses parents Ancion, il débuta en 1907 à la société Engetra (société anonyme d'Entreprises générales de travaux) dont l'activité principale, à l'époque, consistait à construire et à exploiter des chemins de fer et des tramways à l'étranger.

Probablement avait-on fait miroiter aux yeux du jeune Carrière qu'il pourrait un jour, s'il donnait satisfaction, être envoyé dans quelque pays lointain et, comme il ne rêvait que de voyages, il fut durant treize années un directeur de service exemplaire!

En 1920 ses efforts allaient enfin être récompensés.

Le conseil d'administration de la société Synkin (Syndicat d'études et d'entreprises au Congo-Kinshasa), filiale de l'Engetra, dont les bureaux se trouvaient alors dans le même immeuble du boulevard de la Sauvenière, le chargea d'une délicate mission de réorganisation à Kinshasa, siège de la société en Afrique. Carrière, après onze mois d'un labeur assidu, grâce à son autorité et à sa compétence, remit tout en ordre, mais des soixante-dix membres du personnel qui l'avaient accueilli à son arrivée, il n'en restait qu'une quinzaine à son départ!

Le 5 octobre 1921, Fernand Carrière était nommé secrétaire général en Afrique de la société Synkin qui ne tarda pas à prendre une grande extension et, en 1924, le conseil lui confia le poste de directeur général en Afrique.

A Kinshasa, cet homme énergique, actif, enthousiaste et aimable s'était rapidement concilié l'estime de chacun et, en 1927, il se vit porté à la présidence de la Chambre de Commerce de Stanley-Pool, principale chambre de commerce du pays. Lors du mémorable voyage au Congo, en 1928, du roi Albert et de la reine Elisabeth, il eut l'honneur de recevoir nos Souverains à l'occasion des cérémonies d'inauguration des nouveaux locaux de la Chambre de Commerce dont la première pierre avait été posée trois ans plus tôt par le prince Léopold, et il prononça alors un discours qui eut un large retentissement. Quelques jours plus tard, il accompagne le Roi et la Reine dans le voyage inaugural de la ligne aérienne Léopoldville-Elisabethville, aller et retour, soit quelque trois mille kilomètres ce qui n'était pas mal pour l'époque! Quelques semaines plus tard, rentrant en Belgique pour sa période de congé, il s'embarqua à bord de l'*Anversville* qui ramenait également le Roi, la Reine et leurs suites; nos Souverains, au cours de ce long voyage de près d'un mois, accordèrent plusieurs entretiens à Carrière; le Roi lui posait de nombreuses questions sur l'activité commerciale et financière de la colonie tandis que la Reine s'intéressait davantage aux problèmes humanitaires.

En 1930, Carrière fut nommé président honoraire de la Chambre de Commerce du Stanley-Pool dont Bamps était maintenant président; la même année il quitta définitivement un pays où il n'avait vécu que dix ans, mais où il avait néanmoins eu l'occasion de jouer un rôle fort intéressant.

Dès son retour, Fernand Carrière fut nommé secrétaire général de la société Synkin en Belgique dont le siège venait d'être transféré de Liège à Bruxelles; quelques années plus tard il devenait commissaire des sociétés Symaf (Syndicat Minier Africain), Symetain (Syndicat minier de l'étain), puis enfin président du collège des commissaires des sociétés Symaf, Symetain, Symor (Syndicat minier de l'or) et Syluma (Syndicat minier de Luama).

La guerre de 1940, en coupant la Belgique du Congo, lui imposa, alors qu'il venait à peine de dépasser les cinquante-cinq ans, une longue période d'activité réduite qui lui fut infiniment pénible; il s'employa néanmoins à reconforter et à aider les familles de collaborateurs éprouvés, mais lui qui aspirait tant au retour de la paix ne vit hélas pas la fin des hostilités: la maladie faucha cet homme débordant de santé; Fernand Carrière s'éteignit le 16 février 1943 alors qu'il n'était déjà plus si téméraire de croire en la victoire!

2 mai 1970.

[J.V.]

Jean Orts.

CARTON DE TOURNAI (*Henri-Joseph-Georges*), Ministre des Colonies, Sénateur, Membre de l'Académie (Tournai, 19.2.1878 -

Le baron Henri-Joseph-Georges Carton de Tournai fut ministre des Colonies de février 1924 à juin 1926.

Ce temps relativement court lui a suffi pour exercer une action effective sur les affaires congolaises, laisser un souvenir durable, gagner l'estime et la sympathie des coloniaux.

Ces sentiments furent réciproques, car lui-même à partir de son passage au Ministère des Colonies n'a cessé de s'intéresser aux problèmes que soulevait la colonisation que ce fut à la Chambre ou au Sénat pendant sa carrière parlementaire, ou en qualité de membre titulaire fondateur, depuis 1929, de l'Institut Royal Colonial Belge, aujourd'hui Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, dont il dirigea les travaux à la Classe des Sciences morales et politiques et qu'il présida pendant l'année 1938, ou en qualité de président du

Congrès national colonial belge qui dura jusqu'à l'indépendance du Congo.

Né à Tournai le 19 février 1878, époux de Delannoy Maria décédée le 6 février 1949, il en eut sept enfants. Son père Louis Carton était devenu propriétaire d'un établissement industriel, situé dans les environs immédiats de la ville de Tournai, dont il avait développé rapidement les affaires.

De cette maison familiale, son fils Henri a conservé un souvenir radieux: en rappelant les années heureuses de sa jeunesse dans une monographie intitulée: *Louis Carton - Hommage filial*, il écrit avec un enthousiasme juvénile: « Il n'en existait peut-être pas de plus agréable dans tout le territoire de Tournai. »

C'est là qu'il faut chercher d'abord, l'attachement profond du futur ministre des colonies au pays de Tournai dont il obtint l'honneur de joindre le nom à son nom patronymique dès avant qu'il plut à S.M. le roi Baudouin de lui accorder, par arrêté royal du 4 avril 1955, concession de noblesse héréditaire et le titre de baron transmissible par ordre de primogéniture.

Après avoir terminé ses études de droit à l'Université de Louvain en 1901, il s'inscrivit au barreau de Tournai et commença son stage chez maître Ambroise de Rick.

Dès avant la fin de ses études, les expériences de l'entreprise familiale lui avaient appris que l'activité économique soulevait des problèmes juridiques, et la main-d'œuvre industrielle des problèmes sociaux pour lesquels la jeunesse de l'époque se passionnait. Comme étudiant, déjà, il s'était essayé à les résoudre par l'étude et par l'action; il avait ainsi commencé une double activité qu'il continuera: celle de l'avocat et celle de l'« homme d'œuvres ». On appelait « hommes d'œuvres », les catholiques qui, à côté de leurs occupations professionnelles, consacraient leur temps et leurs efforts aux œuvres sociales: syndicats, coopératives, mutualités, secrétariat des œuvres sociales, etc. Ses préférences le poussèrent vers les sociétés mutualistes et l'efficacité de son travail le fit choisir, le 17 janvier 1904, pour présider une réunion de sociétés mutualistes où l'on décida la création de la « Fédération des Sociétés de secours mutuel du Tournais » qui étendit bientôt son action à l'arrondissement d'Ath. Elu président de cette Fédération mutualiste de l'arrondissement Tournai-Ath, il en assumera les fonctions d'une façon effective jusqu'à sa mort, pendant 65 ans!

L'organe périodique de cette Fédération en lui rendant hommage après son décès, souligne que « c'est un fait rare dans les annales d'un pareil mouvement. »

Quand la guerre de 1914 éclata, il avait su gagner par le dévouement et le désintéressement de son action sociale la confiance de ses concitoyens et, au sein du barreau, l'estime et la sympathie de ses confrères par son aménité, sa conscience professionnelle, sa science juridique. Cela lui valut d'être désigné en 1914 pour présider le comité de secours qui s'efforçait de soulager les misères nées de la guerre et du chômage et qui fut chargé de distribuer en toute équité le ravitaillement dont les alliés autorisaient l'importation en Belgique occupée; il assura cette présidence jusqu'à la libération.

En 1915, il était élu bâtonnier de l'Ordre. Les titulaires des fonctions officielles devaient en ce moment faire face à l'autorité occupante, défendre le droit et les intérêts du pays contre les Allemands déçus dans leur espoir d'une victoire rapide, devenus de plus en plus impatients de toute résistance. En sa qualité de bâtonnier, il soutint les prérogatives et l'indépendance de l'Ordre, prit avec courage position à l'égard des juridictions créées par les autorités allemandes et participa à l'organisation d'un conseil de protection qui s'efforça d'atténuer les conséquences des déportations.

Les services qu'il rendit firent sa popularité et à la fin de la guerre, il fut choisi comme candidat aux élections législatives par le parti catholique. Elu sénateur en 1919, aux premières élections qui suivirent la libération du territoire, l'histoire de sa vie politique est liée désormais à celle du parti catholique. Il sera sénateur jusqu'en 1925, député de 1925 à 1935, et de nouveau sénateur de 1935 à 1946.

Aux élections de 1946, le parti catholique se mua en parti social chrétien et les instances du nouveau parti instituèrent une limite d'âge qui lui fut opposée malgré de vives protestations. Ce fut la fin de sa carrière politique.

En 1919, il était le plus jeune membre du Sénat. Au cours de la session, il intervint sur toutes les questions importantes qui furent débattues: la loi électorale, la profession d'avocat, la réforme du jury, la loi sur les loyers. Sa pondération, son bon sens, la clarté de ses exposés lui valurent rapidement l'audience de la haute assemblée et une autorité

croissante au sein de son parti; il fut bientôt manifeste qu'il serait un jour, appelé à faire partie du Conseil de la Couronne. En 1924, à la suite du rejet par la Chambre des représentants de la convention économique franco-belge, le second ministère Theunis où M. Franck était ministre des Colonies, démissionna et, en février, après une « crise ministérielle » assez longue dans un troisième ministère Theunis, M. Franck était remplacé par M. Carton.

L'accueil des milieux coloniaux fut d'abord réservé:

« M. Carton ne s'est pas jusqu'ici occupé spécialement des problèmes coloniaux, lisait-on dans la *Revue Congo* (1924-1-936), mais on le dit grand travailleur et compétent dans les questions industrielles et commerciales. »

On voit tout au moins que sa valeur professionnelle était reconnue et sa réputation de travailleur consciencieux bien établie.

L'opinion restait cependant inquiète:

« La tâche que vient d'assumer M. Carton est assurément lourde, poursuivait la revue. A peine installé il se heurte à une grosse crise du transport dans le Bas-Congo. »

Toutes les circonstances semblaient défavorables à un prompt succès du nouveau ministre.

En Belgique, la situation politique était instable et la situation financière détériorée.

Au Congo, où le mécontentement du personnel de l'Etat à qui on avait refusé depuis 1920 de fixer les traitements en tenant compte de la dépréciation croissante de la monnaie, grandissait au fur et à mesure de la hausse constante du prix de la vie; une agitation se manifestait et s'organisait.

Quant à la crise du transport, elle était due à l'insuffisance de la capacité de transport du chemin de fer du Bas-Congo dont on avait retardé trop longtemps de transformer les voies et d'améliorer l'outillage en dépit du développement rapide du pays dont il était le seul accès à la mer. Il amenait péniblement 3 500 tonnes de marchandises au Stanley pool. Et si l'on songeait à des expéditions par la voie de Dar es Salam vers Stanleyville, on apprenait que le chemin de fer du Congo supérieur aux grands lacs africains ne pouvait dépasser 1 500 tonnes par mois.

Le commerce et l'industrie de tout le Haut-Congo étaient menacés de ruine, tout au moins d'une longue paralysie. L'embouteillage du port de Matadi était complet, les caisses,

les ballots, les machines, les rails s'amoncelaient dans les entrepôts, débordaient sur les quais en masse impressionnante. Cet aspect de désordre, de laisser-aller était la manifestation spectaculaire d'une période de transition bien difficile à passer. Le développement économique et social du Congo s'était accéléré pendant la guerre; il exigeait des mesures de réorganisation et d'adaptation, des investissements, de grands travaux alors que la Métropole, meurtrie par l'occupation allemande et par les séquelles de guerre, se débattait dans des difficultés financières et politiques qui devaient d'ailleurs entraîner, en 1945, la démission du troisième ministre Theunis dont faisait partie M. Carton.

Cette nouvelle crise fut longue à résoudre, septante deux jours! M. Henri Carton conserva le ministère des colonies dans le nouveau Gouvernement dont le premier ministre fut le vicomte Poulet.

Voici en quels termes cette même revue *Congo* (1955, p. 52) porte cette nouvelle à la connaissance de ses lecteurs:

« Nous nous réjouissons avec tous les coloniaux de voir M. Carton demeurer à la tête du Département des Colonies en un moment où notre politique coloniale réclame expressément le maintien d'un chef compétent et averti. Nous sommes heureux de constater que les querelles de parti et les discussions intérieures ont fait trêve devant la grandeur de l'œuvre que nous sommes tenus de réaliser en Afrique. »

On voit combien le ton a changé!

A la réserve d'une bienvenue prudente, a succédé la confiance. Le court espace de temps qui s'est écoulé depuis l'entrée en fonction du nouveau ministre et un voyage qu'il avait fait au Congo avait suffi à mettre en évidence l'efficacité de son action, à lui gagner la confiance des coloniaux. Il avait su d'abord calmer l'agitation des fonctionnaires par sa compréhension et son aménité, les amener à renoncer à des velléités de grève en leur promettant, malgré les difficultés financières du moment, des avantages qui tenaient compte de la progression constante du coût de la vie, promesses qui furent réalisés.

Sa plus grande et sa première préoccupation n'en avait pas moins été la crise des transports. Il nomma une commission temporaire en annonçant qu'il y participerait, et il fit une pression sur la société concessionnaire du chemin de fer par la déclaration qu'il

prendrait les mesures dont il disposait en vertu de la loi et de la convention passée entre l'Etat et le Cie du C.F.B.C. Il obtint ainsi immédiatement le remaniement et l'augmentation du personnel, l'envoi de locomotives, de wagons, de pièces de rechange, le remplacement du chauffage au charbon par le chauffage au mazout. La capacité de transport passa de 3 800 tonnes au mois de mars à 5 100 au mois d'avril. D'autre part, une ordonnance-loi du 25 mai 1924, institua des licences d'importation permettant un contrôle qui tenait compte des possibilités de transport et des besoins les plus urgents du commerce et de l'industrie. Bientôt une situation plus normale se rétablit à Matadi.

Il restait à assurer l'avenir par la transformation et la reconstruction du chemin de fer du Bas-Congo afin d'en porter la capacité de transport à la mesure des besoins de l'immense territoire qu'il reliait à la mer.

Pour hâter l'exécution des travaux les plus urgents il n'hésita pas à écarter les formalités de l'adjudication. Mais une autre difficulté surgissait: la nécessité de recruter un grand nombre de travailleurs indigènes. Le Ministre se trouvait ainsi confronté avec un problème à la fois social et moral: l'intervention de l'autorité dans le recrutement des travailleurs! Ce problème se posait d'ailleurs, en ce moment, dans toute la Colonie où les entreprises européennes se multipliaient, entraînant le besoin d'une main-d'œuvre toujours plus nombreuse.

L'Etat indépendant avait pris des dispositions législatives pour assurer la liberté du contrat de travail, et l'art. 2 de la Charte coloniale prévoyait expressément que « nul ne peut être contraint de travailler pour le compte ou pour le profit de particuliers ou de sociétés. » Le progrès économique et social du pays dépendait cependant du succès de certaines entreprises et ce succès, de l'engagement et du rendement des travailleurs indigènes. Les agents de l'autorité territoriale étaient naturellement sollicités d'user de leur influence pour obtenir, par la propagande et la persuasion, le recrutement des travailleurs nécessaires à ces entreprises.

Quand on dispose de l'autorité, que le nombre des demandes augmentent et que le recrutement devient plus difficile on passe aisément de la pression à la contrainte. Intervenait alors la répression des abus par les magistrats qui étaient chargés de la protection des indigènes

et plus spécialement en matière de contrat de travail.

Faire la différence entre la propagande, la pression et la contrainte: « Question délicate », dira plus tard le Ministre dans un discours du 25 juillet 1926, et il ajoutait: « Sur ce point grand désarroi doctrinal, administratif et judiciaire en Europe et en Afrique. »

Avec franchise il mit la question à l'étude: « Après consultation d'une grande commission de la main-d'œuvre, je me suis mis d'accord avec le Gouverneur général sur les principes: sauf à ménager la période transitoire, sauf également à se préoccuper très vivement de ne pas laisser s'endormir la population indigène dans la paresse, le fonctionnaire n'est pas et ne doit pas être recruteur. Il doit conseiller, stimuler, favoriser, il ne doit pas être l'agent de recrutement. » (Même discours du 25 juillet 1926. Manifestation en l'honneur de M. H. Carton, ancien Ministre des Colonies, p. 38.)

Si la main-d'œuvre est rare, il convient de la ménager et de l'économiser. Pour le suggérer, il organisera au Ministère des Colonies une exposition du petit outillage susceptible d'accroître le rendement du travail. Pour l'imposer, un décret interdit le portage là où l'emploi d'autres moyens de transport était possible (décret du 19 mars 1925). Enfin, si l'intérêt général exige d'admettre parfois la contrainte, c'est lui qui prendra la responsabilité de la déclarer et de prescrire les mesures adéquates.

Estimant que l'existence même de la Colonie imposait la reconstruction du chemin de fer, que le recrutement de la main-d'œuvre par l'Etat se justifiait en l'occurrence aussi bien que le recrutement de la Force publique, il soumit au Conseil colonial un projet de décret qui l'autorisait. Ce projet admis par 9 voix contre 3 fut discuté à la séance même où il présentait son successeur, le 29 mai 1926.

Il ne s'est pas exagéré l'importance de ce décret quand il a dit:

« Au point de vue humanitaire ce projet fait partie d'une réforme d'ensemble qui limite la contrainte et substitue un régime de vérité et de carté à l'incohérence des idées et des faits » (discours prononcé le 25 juillet 1926, réf. citée ci-avant).

A partir de ce moment, commencera de la part de l'Etat et des employeurs une politique qui protégera et favorisera si efficacement la main-d'œuvre, qu'il faudra prendre des mesu-

res réglementaires diverses pour limiter des engagements volontaires trop nombreux susceptibles de créer une situation démographique défavorable dans les villages.

L'augmentation du transport entre Matadi et Léopoldville risquait de remplacer l'embouteillage du port de Matadi par celui de Léopoldville.

Pour y parer, le Ministre fit appel à toutes les sociétés coloniales afin de constituer une société fluviale l'Unatra qui serait chargée d'assurer le trafic sur le bief supérieur du fleuve.

Ces diverses initiatives exigeaient des moyens de trésorerie. Pour y faire face, il lança un emprunt basé sur les gisements miniers de Kilo-Moto. Cet emprunt, bien que contrarié par les événements qui précédèrent l'échec de la stabilisation monétaire, rapporta quand même 135 millions qui permirent de faire face aux engagements de l'Etat et de poursuivre sans interruption les travaux en cours.

Le budget des Colonies pour l'année 1926 parut encore sous sa signature.

Dans l'exposé des motifs il écrivait avec une certaine fierté — « Le projet de loi soumis au Parlement, grâce à l'effort fiscal réalisé permet non seulement l'équilibre du présent budget, mais aussi l'équilibre des budgets qui suivront. » Et il terminait en faisant connaître ses vues sur la politique à suivre. « C'est sa carte p.p.c. lisait-on dans la *Tribune congolaise* du 31 mai, elle augmentera le regret qu'a provoqué son départ. »

Ni les affaires congolaises, ni les rapports entre la Colonie et la Métropole ne justifiaient un changement de personne à la tête du Ministère des Colonies. Mais, dira plus tard le baron Carton de Tournai, à une séance du Congrès permanent colonial qu'il présidait, « Le Ministre des Colonies a plus à craindre pour sa santé ministérielle d'un léger courant d'air dans les couloirs du Parlement que des tornades équatoriales. »

Il parlait d'expérience! la trêve, dont s'était félicitée naïvement l'opinion coloniale un an auparavant, ne dura pas longtemps. En 1926, M. Rolin Jaquemyn, ministre de l'Intérieur démissionne, l'équilibre des partis au sein du ministère est rompu. On parle d'un ministère extraparlémentaire et d'une réduction du nombre des ministres. Par une lettre du 4 mai qui ne fut rendue publique que le 6 mai, M. Carton, à son tour, prie le Premier Ministre, le vicomte

Poulet, de prier le Roi d'accepter sa démission: « Le Gouvernement trouve de moins en moins appui chez les membres de la droite qui lui avaient promis une confiance conditionnelle. »

« Le monde colonial apprend cette nouvelle avec infiniment de regret », écrit la *Tribune congolaise* dans le numéro du 15 mai et l'union des exportateurs et importateurs coloniaux exprime le souhait de retrouver M. Carton comme ministre dans la nouvelle combinaison ministérielle.

Après la démission du Cabinet Poulet, et l'échec de la combinaison Brunet, M. Jaspar est chargé de constituer le nouveau gouvernement et veut réduire le nombre des ministres: le ministre des Affaires économiques et le ministre des Colonies disparaîtront. Mais la disparition du Ministre des Colonies avait soulevé une difficulté juridique: « La Charte coloniale, explique la revue *Congo*, stipule l'existence d'un ministre des Colonies. » Qu'à cela ne tienne ! Le baron Houtart, ministre des finances, sera ministre « titulaire des Colonies ». Comme on juge que le Ministre des Colonies a peu d'influence sur la politique générale, qu'il vaut mieux soustraire la Colonie aux vicissitudes de cette politique, on a créé un administrateur général non inféodé aux partis et susceptibles d'imprimer à l'administration coloniale la continuité des méthodes et des doctrines.

Afin de rassurer l'opinion coloniale sur les conséquences de cette nouveauté, on désigna comme administrateur général des Colonies, un des plus anciens serviteurs de l'Etat indépendant M. Nicolas Arnold. Ce système de stabilisation qui enlevait la direction de la politique coloniale à celui qui était constitutionnellement chargé de la défendre devant le Parlement, disparut évidemment à la plus prochaine crise ministérielle.

L'année qu'il démissionnait, 1926, était précisément celle du XXVe anniversaire de son inscription au barreau de Tournai et ses confrères se proposaient de la fêter au cours d'une manifestation restreinte et privée. Cette manifestation qui eut lieu le 25 juillet 1926, prit en raison des circonstances une ampleur exceptionnelle. Elle s'adressa, dit l'interprète du Comité organisateur Maître Lelubre, à l'avocat, à l'homme d'œuvre et surtout à l'ancien ministre. S.A.R. le Duc de Brabant s'y associa par un télégramme qui fut lu par le Ministre des finances, le baron Houtart, mi-

nistre *in partibus* des Colonies. L'administrateur général des Colonies M. Arnold y prit la parole pour l'assurer du souvenir reconnaissant « que le monde colonial lui garderait d'une action uniquement consacrée au bien de la Colonie. » L'idée qui germait en ce moment de résoudre les difficultés financières de la Métropole par la réalisation partielle ou totale de la Colonie donna l'occasion à l'ancien ministre de rappeler qu'il avait dénoncé au cours d'une séance du Congrès colonial international un tel acte comme une trahison et un crime contre la nation. Plus tard, quand la récession économique s'étendra au Congo, que l'on préconisera dans certain milieu belge le ralentissement de l'effort colonial, il réagira de même par une brève communication à l'Institut Royal Colonial sur le livre de Roger Homo, intitulé *Confidentiel*, qui montre Lyautey maintenant la présence de la France au Maroc pendant la guerre de 1914, y soutenant l'activité économique par la création de musées commerciaux, par une exposition à Casablanca, une foire à Fez, et cela en 1915 et 1916!

En qualité de président de l'Institut Royal Colonial Belge, il fut appelé à prendre la parole à la séance plénière du 28 octobre 1938, trois semaines après l'alerte internationale qui se termina par l'accord illusoire de Munich: il se souvint des cessions de territoires obtenues par l'Allemagne, avant 1914, à travers les Colonies françaises jusqu'au fleuve Congo, dont le dessin géographique avait la forme de bec de canard, il les comparait à des gueules de crocodiles et crut opportun « de rappeler nos droits et nos titres et l'unanime volonté des Belges de les défendre. » Peut-être, ici, son optimisme était-il exagéré, autant que lorsqu'il attendait, avec une certitude sans faille, une réponse négative à la question oratoire qu'il posait: « Est-il vrai de dire que la prospérité et la prédominance de l'Europe n'auraient été dans l'histoire de l'humanité qu'un épisode éphémère? » Il est vrai que les terribles événements de la seconde guerre mondiale n'avaient pas encore révélé le fond de bien des cœurs.

Après qu'il eut quitté le Ministère des Colonies son intérêt aux choses coloniales le fit choisir comme commissaire général de Belgique à l'exposition internationale de Vincennes en 1931. Cependant, lorsque les vicissitudes de la politique métropolitaine le rappelèrent, en 1932, à faire partie du gouvernement, ce

ne fut pas le ministère des Colonies qui lui fut confié mais celui de l'Intérieur et de l'Hygiène, de février à novembre 1932.

Cette même année, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, il fut chargé de notifier au Gouvernement de Lettonie l'avènement de S.M. le roi Léopold III.

Son autorité en matière juridique et économique le fit choisir en 1937, pour présider le Centre d'Etude des Sociétés. Son aménité, son esprit de conciliation joints au sens de la répartition, le désignaient naturellement à des fonctions de présidence.

Aussi en 1938, son parti fit-il appel à lui pour présider la Fédération des Associations et Cercles catholiques. Cette Fédération qui couvrait toute l'étendue du pays, avait la tâche de coordonner l'action des groupements qui entendaient défendre la politique du parti catholique.

Il prenait ainsi la succession des Bernaert, Woeste, Segers, d'Aspremont Linden, mais à un moment où des conflits de tendances menaçaient l'unité du parti et même sa structure.

On était à deux ans de la guerre!... la guerre, l'invasion, la déroute des armées alliées, la reddition de l'armée belge, les délibérations de Limoges, la capitulation de la France... en quelques jours des retournements de situation inouïs. Comme dans une tragédie de Shakespeare, un destin ironique renverse les rôles et confronte les hommes.

Les délibérations de Limoges du 31 mai deviennent le 13 juillet « les élucubrations des parlementaires de Limoges » dans une lettre du ministre M. Gutt au Roi (recueil de Documents... J. Pirenne, 97 p. 208) réaction affolée de l'honneur national désespéré par les discours prononcés le 28 mai à la radio par le Président du Conseil français et par le Premier Ministre belge.

A la question de savoir comment personne n'avait pris la défense du Roi en cette occasion, le sénateur baron de Dorlodot qui avait assisté à la délibération, explique:

« La réponse est bien simple, aucun parlementaire soucieux de conserver son indépendance de jugement ne pouvait le faire avant que les documents officiels aient été consultés et les témoignages recueillis... Dans l'état de la question au 31 mai 1940, on ne pouvait certes pas considérer le Roi comme fautif sur les seules déclarations de ses ministres, mais on ne pouvait pas non plus affirmer qu'aucun grief n'était justifié tant que n'étaient éclairés

les faits allégués contre lui. En politique les actes de charité ne sont pas plus justifiables que les actes de foi » (Limoges, après la capitulation, René de Dorlodot, sénateur).

Si le sénateur M. Carton de Tournai a participé à la réunion de Limoges et, avec l'unanimité des parlementaires présents, approuvé la résolution qui y fut votée, il fut aussi un des septante quatre signataires de la lettre rédigée en France, en septembre, par le Président de la Chambre, M. van Cauwelaert.

Ces parlementaires appartenant aux trois partis traditionnels tenaient,

« ...sans attendre le retour de tous au pays à faire savoir au Roi qu'ils avaient été entraînés à commettre involontairement une injustice et à émettre un jugement hâtif et offensant. Ils considèrent, ajoutaient-ils, comme un devoir d'honnêteté d'exprimer en toute sincérité leurs regrets et leurs excuses, certains de remplir ainsi une obligation non seulement à l'égard du Roi, mais aussi à l'égard du pays dont l'unité morale sera le plus précieux élément de résurrection... »

Après cette déclaration honnête et courageuse, ils se dispersèrent au gré des circonstances et des possibilités: les uns en Amérique, d'autres au Congo, d'autres, et parmi eux le sénateur Carton de Tournai, en Belgique occupée. Quant au Gouvernement, après les avatars que l'on sait, il arriva à Londres grâce à l'heureuse délégation donnée au Ministre des Colonies M. De Vleeschauwer par l'arrêté-loi du 19 juin 1940, et décida de poursuivre la guerre « jusqu'à la libération de la Belgique occupée et de son Roi prisonnier ».

A travers les souffrances d'une guerre qui serait longue, l'avenir s'ouvrait donc sur la perspective d'une réconciliation nationale dans le libre exercice de nos libertés constitutionnelles; la victoire apporterait ainsi un heureux dénouement à la tragédie dont le lever de rideau avait été « le malentendu de Wynendael. »

« Lors de la libération de la Belgique et de l'écroulement de l'Allemagne chaque institution reprendra son rôle et le Roi recouvrera par sa seule libération l'exercice de ses prérogatives », le Premier Ministre Pierlot le proclamait encore à la radio de Londres le 13 juin 1944, en informant les Belges de la déportation du Roi « ce nouvel attentat commis par l'ennemi. »

A l'occasion d'une brève notice biographique, il n'y a pas lieu de mesurer les respon-

sabilités, à supposer que ce soit déjà possible, ni de décider si les ministres de Londres qui, « un an à peu près avant leur retour au pays, nourrissaient toujours l'espoir d'éviter une crise constitutionnelle » (Combats inachevés, P.-H. Spaak) et plus tard les gouvernements nommés par le Prince Régent, ont pris les mesures qui permettaient de réaliser la politique solennellement affirmée à Londres si conforme au sens juridique et à l'honneur national.

Nous n'avons ici qu'à rappeler l'activité du baron Carton de Tournai en qualité de sénateur et de président de la Fédération des Cercles et Associations catholiques.

Jusqu'à la libération du territoire, cette fédération avait été contrainte à l'inactivité, comme tous les organismes politiques qui ne servaient pas les intérêts de l'ennemi, d'autant que le secrétaire général, M. Robin, avait été arrêté par les Allemands et déporté au camp de concentration de Gusen en Autriche où il laissa la vie en décembre 1944.

Bien qu'elle reprit son activité immédiate après la libération d'une partie du territoire, qu'une réunion se tint dès le 27 septembre 1944, les difficultés des communications ne permirent encore, le 8 novembre, que la convocation du comité directeur élargi.

Son président M. Carton de Tournai avait tenu des notes durant la guerre; il le dira à la séance du Sénat du 10 août 1945: « Pensant au Roi, à ses ministres spécialement à MM. Pierlot et Spaak, j'ai intitulé mon cahier: *Un dramatique malentendu entre de bons serviteurs du pays.* » Ce cahier n'a pas été publié, mais le titre même donné par lui à ces notes porte à croire que, durant l'occupation, leur auteur en était resté au premier acte de la tragédie sans se douter du rebondissement du second acte.

L'exposé de son programme politique à la réunion du 8 novembre (*Quelques actualités*, brochure imprimerie Ballien, Chaussée de Louvain 13, Bruxelles) se ressent de cette surprise.

« A Londres, dira-t-il dans son allocution, ils (les ministres) rendirent au pays un service d'importance historique, en maintenant au milieu de la tourmente le drapeau de la Belgique » mais la politique préparée et réalisée à leur retour au pays est si différente de celle à laquelle les membres de la Fédération s'attendaient qu'il rappelle avec une pointe d'humour ce qu'ils se disaient, ses amis et lui,

pendant l'occupation: « Nous disions pendant l'occupation: « les Ministres de Londres devront être représentés au Gouvernement d'après guerre. » En fait les Ministres et les personnalités de Londres renforcés de trois éléments communistes tiennent les leviers de commande. Ils n'eurent pas à résoudre dans la perplexité et l'angoisse les difficiles problèmes qui, pendant ces quatre années s'imposèrent chaque jour à des milliers de belges anxieux de sauvegarder les intérêts vitaux du pays, la santé physique et morale de la population et le sort de leur famille. »

... Cette discordance s'est manifestée, continue-t-il, dans la solution à donner aux problèmes d'après guerre: « ce fut une faute de légiférer de Londres en méconnaissance absolue et complète des efforts consacrés ici pendant ces quatre années par les personnalités et les organismes les plus qualifiés à la solution des problèmes d'après guerre. »

Pour l'orateur, « le passé est le passé », ce qu'il dénonce avec force ce sont les procédés d'intimidation qui n'ont pas été réfrénés par le Gouvernement. « Il est contraire à nos institutions que des belges armés montent la garde devant des locaux politiques... la vraie démocratie répudie l'intimidation. »

Tant que les élections générales semblaient impossibles à organiser, il fallait pourtant bien, dans l'espoir de rétablir l'ordre et pour rester dans la légalité, s'accommoder d'un gouvernement susceptible de s'appuyer sur une majorité parlementaire et faire confiance à la loyauté de son action. Il eut l'occasion de s'en expliquer trois semaines plus tard, à la séance du Sénat du 6 décembre 1944, au cours d'une discussion du projet de loi sur les pouvoirs spéciaux.

Après avoir félicité le premier ministre, M. Pierlot, d'avoir quelques jours auparavant réprimé une tentative révolutionnaire, il demanda aux ministres « de ne pas décevoir ceux qui, sauf incident au cours de la discussion, sont actuellement disposés à accorder ces pouvoirs exceptionnels exorbitants », et il termine en disant: « Nous demandons au Gouvernement de tenir compte du sacrifice, de l'effort que nous allons faire dans l'intérêt du pays. »

Les Gouvernements qui se succédèrent jusqu'au mois de mai 1945, seront si peu à même de redresser la situation et de soustraire l'exercice de l'autorité aux violences des groupes irresponsables que la commission ministérielle présidée par le Prince Régent se rendant, le

8 juin, auprès du Roi qui vient d'être libéré par l'avance des troupes américaines, prendra sur elle non pas de le ramener au pays, mais de lui demander d'abdiquer ou de retarder son retour, et le motif qu'elle fait valoir est l'impossibilité de maintenir l'ordre...

Le 16 juin, le Gouvernement en apprenant que le Roi a décidé de revenir en Belgique présente sa démission au Prince Régent insistant vivement pour que le Roi constitue un Gouvernement avant son retour, ne voulant pas prendre la responsabilité des événements politiques « qui vont inévitablement se dérouler dans le pays », et refusant d'expédier les affaires courantes. Enfin, le 19 juin, le premier ministre M. van Acker demande au roi Léopold III de le décharger de la mission de constituer un nouveau gouvernement.

Pour donner une base légale à la régence qui se prolongeait alors que le Roi n'était plus dans l'impossibilité de régner du fait de l'ennemi, un projet de loi interprétant l'art. 82 de la constitution, fut présenté au Sénat le 18 juillet, avec une telle précipitation que les rapports de la commission, celui du rapporteur et celui de la minorité, furent connus des sénateurs par la lecture qui leur en était faite le jour même qu'ils étaient invités à la voter.

Le sénateur Carton de Tournai s'éleva contre cette procédure précipitée et contre ce projet qui était en contradiction, disait-il, avec l'invitation qui avait été faite au Roi de constituer un gouvernement avant son retour en Belgique:

« Ce projet n'a rien d'une disposition délibérée et votée en toute sérénité dans la seule pensée de l'avenir du pays; ce projet est une mesure de circonstance anti-léopoldienne, un instrument dans la querelle du moment... »

Cependant, en ce moment même, il n'oubliait pas que « l'unité morale du pays » était « le plus précieux élément de résurrection » et, en dépit de ses déceptions répétées, il n'hésitait pas à s'adresser au Premier Ministre personnellement:

« ...M. le Premier Ministre comme je crois en votre sincérité, je vous dis: Prenez garde! car la monarchie que vous voulez maintenir en Belgique, est mise en péril par ceux qui, depuis la libération travaillent à la détruire. »

Dans le discours qu'il prononça à la séance du Sénat du 10 août 1945, tout en répondant aux attaques dirigées contre le roi Léopold III, et en déplorant la lettre par laquelle le gouvernement avait offert sa démission en l'as-

sortissant du refus d'assurer le maintien de l'ordre « ce qui, disait-il, avait été une provocation au désordre » et « créait pour le Roi une prolongation de l'impossibilité de régner », il acquiescait à l'appel du gouvernement à l'Union nationale demandant qu'elle soit rendue possible par le respect de la vérité et de la justice et il se refusait, disait-il, en terminant, « à prononcer une seule parole qui puisse compromettre définitivement la réalisation de cette union indispensable pour assurer le salut du Pays.

Au cours de cette dernière cession parlementaire qui devait être la dernière à laquelle il prendrait part, il intervint sur toutes les questions importantes qui furent débattues « les accords de prêt-bail » (le 20 août 1945) les projets financiers (25, 27 et 28 septembre 1945). Sans se soucier que, « dans une pensée évidemment politique on ait quelquefois accusé mes amis, disait-il, d'être les défenseurs des inciviques », il dénonça à la séance du Sénat du 25 septembre les abus auxquels avaient prêté les lois du 8 mai, 21 décembre 1944 et 19 septembre 1945. S'il voulait, disait-il, une répression sévère il entendait qu'elle fut juste, et, à la séance du 27 septembre, il déposait une proposition de loi en vertu de laquelle toutes mesures prises sans décisions judiciaires pouvaient sur recours des intéressés, faire l'objet d'une demande de révision sur pied de l'art. 443 du Code d'instruction criminelle.

La discussion sur la Charte des Nations Unies, à la séance du Sénat du 4 décembre 1945, tout en lui donnant l'occasion de rappeler les mérites de la colonisation belge en Afrique et les droits de la Belgique sur le Rwanda-Urundi, lui permit de se réjouir « que tout au moins dans ce domaine, les représentants de la Nation et le Gouvernement apparaissent unanimes et unis dans un même sentiment national et patriotique ».

L'expression du plaisir qu'il avait à retrouver l'union dans l'intérêt national n'était pas pour lui une simple formule de rhétorique mais l'expression d'un sentiment profond; il était de son caractère d'aimer la concorde et l'entente, mais dans le respect, comme il l'avait dit, de la vérité et de la justice.

On remarquera que dans toutes ses interventions au cours de cette session parlementaire où se jouait le libre exercice des institutions constitutionnelles, l'existence même de la Belgique, il s'était efforcé de dégager les dé-

bats des acrimonies personnelles. L'âge qui n'avait réduit ni son courage, ni son esprit de répartition servait l'autorité de ses efforts.

Ce fut, cependant, la dernière session parlementaire à laquelle il prit part. Sous l'influence de tendances diverses, de vieilles dissidences, par la convergence de mobiles variés, une majorité se manifesta au sein du parti catholique pour en abandonner la structure et le nom. Le parti catholique auquel il s'était attaché dès sa jeunesse disparaissait et devenait le parti « social chrétien ». Les instances de ce nouveau parti établirent une limite d'âge pour les candidats aux premières élections législatives qui suivirent la libération du territoire.

Il avait d'abord manifesté à des amis la ferme volonté de continuer la lutte pour un idéal commun. Cependant lorsque la limite d'âge lui fut opposée, malgré leurs instances il s'inclina dans un silence plein de dignité. Il mit ainsi fin à sa carrière politique mais non à son activité professionnelle et sociale, et non plus à l'intérêt qu'il prenait aux questions coloniales.

Il resta assidu aux séances de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer et continua à diriger jusqu'à l'indépendance du Congo les travaux du Congrès royal colonial qu'il présidait.

18 avril 1972.

V. Devaux.

CAVALLI (*Camillo-T.-L.*), Médecin vétérinaire (San Salvatore, Italie, 14.3.1876 - San Salvatore, 25.11.1955). Fils de Pietro et Amisano, Christina.

Diplômé de l'école vétérinaire de Turin en juillet 1900, pratique dans sa région jusqu'en avril 1903 date à laquelle il s'engage au service de l'Etat indépendant du Congo. Il sera affecté au district de l'Uele jusqu'au 21.5.1907. Il accomplira encore deux termes jusqu'en mars 1914 toujours dans le district de l'Uele.

Il sera le pionnier vétérinaire de cette région, à un moment où l'agent de la maladie du sommeil chez les animaux et ceux des piroplosomoses sont encore mal connus et les remèdes efficaces inexistantes. Usant principalement d'une médecine symptomatique, C. Cavalli s'attache à assurer de son mieux la réussite des essais d'introduction d'animaux domestiques: bovidés du Soudan, ânes et che-

voux du Tchad. Il sera le premier à donner des soins vétérinaires à la station de domestication des éléphants fondée par le commandant Laplume à Api. A l'occasion de nombreuses autopsies, il récoltera les parasites, infestant les animaux domestiques et sauvages, qui seront envoyés à l'école vétérinaire de Turin pour y être identifiés, apportant ainsi une contribution importante à la parasitologie tropicale.

Durant son dernier séjour de 1911 à 1914, il pourra expérimenter les premiers traitements contre les trypanosomiasés des animaux domestiques.

Rentré en Italie en 1914, il est rappelé à l'armée où il est lieutenant de complément et fera toute la guerre de 1914 à 1918. A sa démobilisation, il reprendra la pratique rurale dans son village natal où il jouit de l'estime générale de ses concitoyens et confrères. Il sera durant de nombreuses années, président de l'ordre des médecins vétérinaires de la province d'Alessandria et également juge conciliateur auprès du tribunal de San Salvatore.

Admis à la retraite en 1947, il restera dans la région natale et meurt le 25.11.1955 emportant avec lui l'estime de tous ces concitoyens.

Distinctions honorifiques: Médaille d'Or de l'Ordre du Lion; Etoile de service à deux rayes; Médaille commémorative du Congo; Chevalier de l'Ordre de la Couronne d'Italie.

Septembre 1971.

J. Gillain.

CELESTIN (Frère), Capucin (Bruxelles, 1644 - Messine, 26.12.1684).

Capucin de la province Flandre-Belgique, le Frère Célestin, né à Bruxelles en 1644, demande à rejoindre la province de Grande-Bretagne pour entreprendre une action missionnaire sur la côte d'Afrique comme aumônier de la Royal African Company. Le provincial de Flandre-Belgique lui adjoint alors le Frère Benedict de Hulst.

Ils séjournent à Dieppe (12-19 septembre 1681) puis partent de la Rochelle, sans doute le 7 octobre suivant, pour arriver en décembre à Ouidah (Dahomey) où le Grand Bureau de la « Royal African Company » les avait affectés. Le frère Célestin portait le titre de missionnaire apostolique en Guinée. Bien reçu par Bangaza, souverain de Ouidah, le Frère Célestin éprouve de grandes difficultés avec les

chefs de comptoirs européens et doit à un commerçant portugais l'indispensable ravitaillement en vin de messe.

Sur le plan africain, il éprouve de graves déboires avec les adultes polygames. Par contre, dans une lettre du 2 novembre 1682, le Frère Célestin note les possibilités offertes par les enfants, dociles et qui apprennent volontiers à lire et à écrire.

Les succès obtenus avec les fils du souverain qui rendent jaloux les enfants des autres chefs, lui donnent l'idée d'une véritable politique d'enseignement et l'appel à d'autres Capucins qui viendraient instruire les fils de chefs du voisinage.

Persuadé que les écoles catholiques étaient le seul moyen de donner de bonnes habitudes aux jeunes gens, le Frère Célestin envisageait également une éventuelle concentration des moyens d'enseignement sur une seule ethnie. Il estimait toutefois préférable la répartition des renforts.

Mais les demandes adressées à la Province de Flandre-Belgique restent sans réponse, aucun renfort n'arrive. Frère Benedict est mort le 15 novembre 1683 dans un village nommé Choa (?).

Le Frère Célestin à son tour tombe malade. Il doit être rapatrié en Europe cependant que la *Royal African Company* connaît de graves difficultés financières.

Le navire sur lequel il prend place le débarque dans le port de Messine où il meurt le 26 décembre 1684. A 40 ans, le Frère Célestin de Bruxelles avait élaboré une théorie de l'enseignement en Afrique qui fait de lui, en ce domaine, un précurseur de génie.

15 mars 1971.

Robert Cornevin.

Ralph Wintgen, *Gold Coast Mission History*, Divine World Publications, 1956 Techny, Illinois, p. 59-64. — Robert Cornevin, *Le frère Célestin, Capucin belge, juif-il de 1681 à 1684, le fondateur de la première école catholique en terre d'aboméenne?* France Eurafric n° 166, Paris, octobre 1965, p. 28).

CHAIDRON (*Emile-Joseph-Alphonse*), Chimiste et planteur (Erquelinnes, 16.4.1893 - Nioika, 16.12.1936).

Chaidron fait des études de chimiste-analyste à l'Ecole professionnelle de Saint-Ghislain. Ensuite au front belge, il participe à la campagne de 1914-18, où il est blessé deux fois. Puis en 1919, il sort de Gand avec le

diplôme d'ingénieur des Industries de Fermentation.

Son premier départ pour le Congo date du 10 janvier 1921; il part pour le compte de l'Union Minière de Haut Katanga, où il travaille en qualité de chimiste aux usines de Lubumbashi jusqu'en juin 1922. De 1923 à 1926, c'est aux Mines d'or de Kilo Moto qu'il est occupé, toujours dans les laboratoires.

Il quitte cette société pour s'installer comme planteur à N'Dekelele, près de Nizi en Ituri.

Son nom restera attaché à cette région et à l'Union Professionnelle des Planteurs et Eleveurs de l'Ituri (U.P.P.E.I.).

Cette dernière fut créée en 1927 et E. Chaidron en fut le principal promoteur. Elle fut la première association professionnelle du Congo. Son objet était l'étude et la protection des intérêts professionnels. Elle collabora avec des organismes similaires de Belgique. Son représentant siégeait au Conseil de Province et dans les diverses commissions économiques et sociales.

E. Chaidron en fut le Président et il le resta jusqu'à sa mort, en 1936.

Le départ de la colonisation en Ituri s'était fait sous des auspices prometteurs. A ce moment, son activité principale était le café arabica. Les prix pratiqués étaient très rentables, mais dès 1930, le Brésil jetait sur le marché ses stocks énormes, abandonnait sa politique de soutien des prix et l'effondrement des cours s'ensuivait. D'autre part, la culture du café arabica, que l'on avait crue facile, s'avérait, après deux, trois années de bon rendement, très compliquée. Les méthodes et les techniques faisaient défaut. De multiples problèmes vinrent bientôt se poser: recherches de cultures nouvelles, débouchés, problèmes de main-d'œuvre, développement de l'élevage, maladies des plantes, etc.; mais tout encore se compliquait par l'état de marasme qui s'était abattu sur le monde avec la grande crise économique de 1930. Les colons se trouvèrent bientôt dans des situations dramatiques.

Leur association multipliait ses réunions. Que d'activité E. Chaidron dépensait pour elle. Il en était le moteur, l'animateur.

Dès qu'un danger menaçait les planteurs, il partait au combat, se rendait près des autorités provinciales pour les défendre. Nous ne citerons que le soutien des prix du café par des primes à l'exportation et la réduction des frais de transport.

E. Chaidron était très attaché à la Colonie, surtout à l'Ituri qu'il aurait voulu voir se développer. Son obligeance et sa générosité provoquaient la sympathie et l'estime générale. On aimait la vie qui irradiait de lui.

Il est mort le 16 décembre 1936 à Nioka, sidéré par la foudre.

E. Chaidron ancien combattant de 14-18 était porteur de plusieurs décorations.

4 février 1971.

[A.L.]

J.-M.-Th Meessen.

Bibliographie : J. Meessen : *Ituri-Agriculture et Elevage au Congo belge* (Essor colonial et maritime).

CHAPIN (James-Paul), Ornithologiste (New York, 9.7.1889 - New York, 5.4.1964).

La science a perdu en la personne de James-Paul Chapin, décédé à New York le 5 avril 1964, à l'âge de 74 ans, un ornithologiste éminent et un très grand et fidèle ami de la Belgique.

Chapin était né à New York le 9 juillet 1889 dans le centre de Manhattan, à peu de distance de l'« American Museum of Natural History », avec lequel il devait être associé tout le long de sa carrière. Son adolescence se passa en grande partie à Staten Island; cette grande île, située à l'extrémité du port de New York, présentait à cette époque et bien des années plus tard encore, un caractère complètement rural et offrait de nombreuses opportunités pour le « field naturalist » qu'il resta toute sa vie. C'est là que Chapin développa l'intérêt qu'il devait conserver tout le long de sa carrière pour tout ce qui concernait la nature.

A l'âge de 15 ans il fut élu membre de la « Nature Science Association of Staten Island ». Et ce fut à l'occasion d'une réunion de cette société, le 21 octobre 1905, que Chapin présenta sa première publication scientifique. L'Association prénommée ainsi que la « Staten Island Association of Arts and Science » faisaient paraître chacune, mensuellement une petite revue, dans lesquelles il publia depuis 1904 jusqu'à 1909 par moins de 32 notes relatives aux espèces locales d'oiseaux et de mammifères.

Chapin termina ses études moyennes à l'âge de 16 ans, mais s'estimant trop jeune pour entrer à l'université, il passa une année à l'« American Museum of Natural History »

où il s'initia aux différentes techniques de préparation des spécimens destinés à figurer dans des groupes exposés dans les galeries publiques. Ce fut là le point de départ d'un contact qui dura sa vie entière avec cette grande institution.

L'année suivante il entra à la « Columbia University » où il obtint dans la suite ses grades en sciences biologiques. Déjà à cette époque il avait pris l'habitude de prendre de nombreuses notes, de son écriture si nette, illustrées de nombreuses figures admirablement dessinées et de diagrammes. Bien des années après il lui arrivait encore de consulter les notes en question, prises au cours de ses années universitaires.

Ce fut à l'occasion de la donation d'une collection ethnologique provenant du Congo offerte à l'« American Museum of Natural History » par le roi Léopold II, que le Président et le Conseil d'Administration de cette institution, é mirent la suggestion d'organiser une expédition américaine, qui serait chargée d'une exploration biologique du Congo; ce fut là le point de départ de l'« American Museum Congo Expédition (la mission Lang et Chapin).

Les plans de cette expédition se concrétisèrent rapidement et Herbert Lang, membre du département de préparation, fut choisi pour en être le chef, compte tenu de l'expérience qu'il avait acquise précédemment dans l'Est africain. Mais Lang ne voulait pas partir seul et on proposa à Chapin, alors âgé de 19 ans, de l'accompagner et d'interrompre momentanément ses études universitaires pour une durée de 1 à 3 ans. C'était évidemment là une situation assez exceptionnelle pour un jeune homme de cet âge et sa décision pouvait être lourde de conséquences pour l'avenir, mais l'attrait de l'aventure et la possibilité des découvertes que pouvait offrir le Congo le décida à accepter.

L'expédition, qui se prolongea pendant 5 ans et demi, fut couronnée de succès, qu'on en juge d'après les chiffres suivants: 5 800 mammifères, 6 400 oiseaux, 4 800 reptiles et amphibiens, 6 000 poissons, plus de 100 000 invertébrés, 3 800 spécimens anthropologiques, 9 890 photographies et 300 aquarelles d'animaux sans compter des volumes de notes.

A son retour aux Etats-Unis, Chapin trouva l'Europe plongée dans la première guerre mondiale. Fort heureusement les collections arrivèrent sans pertes en dépit de la guerre sous-marine. Il se lança aussitôt dans l'étude des collections ornithologiques recueillies au Con-

go et entreprit d'achever ses études universitaires.

L'entrée en guerre des Etats-Unis vint interrompre le cours de ses activités et de 1917 à 1919 il fut désigné pour remplir les fonctions d'officier de logement de l'armée des Etats-Unis en France en raison de sa connaissance approfondie du français et de la facilité avec laquelle il s'exprimait dans cette langue.

Après la fin des hostilités, l'étude des collections ornithologiques recueillies au Congo, fut temporairement interrompue par une courte expédition dans les Montagnes Rocheuses du Canada ainsi qu'à Panama en 1923. En 1930 Chapin fut également désigné pour faire partie d'une expédition aux îles Galapagos et 4 ans plus tard il se rendit en Polynésie pour une durée de 6 mois environ et participa à la formation de collections qui permirent de constituer de magnifiques groupes d'oiseaux pélagiques.

Malgré ces multiples interruptions on peut affirmer que depuis 1909 son objectif principal était l'étude de la faune ornithologique du Congo. Il y retourna 5 fois: en 1926-1927 dans la partie montagneuse de l'Est du Congo. La « Chapin-Edson Expeditions », en 1930 à Lukolela sur le fleuve Congo où il recueillit notamment un Caméléon nouveau, que j'ai eu le grand plaisir de lui dédier, le *Chamaeleo chapini*; l'année 1937 fut marquée par la grande découverte de sa carrière, le Paon congolais (*Afropavo congensis* Chapin), découverte comparable à celle de l'Okapi et dont il n'est pas sans intérêt de relater l'histoire. En 1913, séjournant dans la forêt de l'Ituri à Avakubi, Chapin avait remarqué sur la coiffure d'un Chef indigène une plume appartenant à un oiseau dont il ne réussit pas à identifier l'espèce. Cette plume, une rémige, que le Chef congolais consentit à lui céder, fut identifiée en 1936 alors qu'il poursuivait ses travaux au Musée du Congo à Tervuren et ce par le plus grand des hasards. Entrant un jour avec moi dans une pièce dans laquelle on avait remis différents spécimens dont le sort n'avait pas encore été décidé étant donné le peu de valeur qu'ils représentaient au point de vue scientifique, Chapin tomba en arrêt devant deux oiseaux naturalisés en assez piteux état et dont l'étiquette portait la mention suivante: « *Pavo cristatus*. Jeune importé, don de la Compagnie du Kasai. » sans autres précisions. Il s'agissait donc vraisemblablement dans l'esprit du donateur de jeunes du Paon domesti-

que importés au Congo. Mais Chapin réalisa immédiatement qu'il s'agissait bien d'un oiseau du Congo appartenant à une espèce entièrement nouvelle. Il fit revenir aussitôt la fameuse plume qui se trouvait au Musée de New York et comparée avec les rémiges des deux spécimens en question; aucun doute n'était permis, mais il restait à découvrir dans quelle région du Congo cet oiseau existait et là encore la chance et le hasard favorisèrent Chapin!

Au cours d'un déjeuner où il avait été convié par M. de Mathelin de Papigny qu'il avait connu au Congo en 1911, il fut question d'un oiseau extraordinaire que M. de Mathelin avait mangé en 1900 lorsqu'il se trouvait à Angumu dans la grande forêt équatoriale, entre Stanleyville et le lac Edouard. La description qu'il en donna correspondait en grande partie aux spécimens du Musée de Tervuren, il s'agissait donc d'une espèce de Faisan, présentant une légère ressemblance avec le Paon asiatique. Toute l'aide nécessaire fut donnée à Chapin grâce aux nombreux amis qu'il possédait partout et l'expédition qu'il put organiser fut couronnée de succès et permit de situer l'aire de distribution du Paon congolais dans la grande forêt équatoriale congolaise.

En 1942, durant la deuxième guerre mondiale, Chapin fut envoyé au Congo et à l'île de l'Ascension par l'« Office of Strategic Services », où il réalisa une intéressante étude sur les *Sternes fuligineuses* qui nichent dans cette île. Enfin, de 1953 à 1958 il séjourna au Congo sous les auspices de l'IRSAC (Institut pour la recherche scientifique en Afrique centrale), en qualité de chercheur associé en ornithologie, et son activité s'étendit plus spécialement sur la partie montagneuse de l'ouest du lac Kivu.

L'œuvre maîtresse de Chapin son monumental ouvrage sur les oiseaux du Congo (*Birds of the Belgian Congo*) en 4 grands volumes, comptant 3 055 pages, 72 planches et 328 figures, travail qui restera la base de toute l'ornithologie de l'Afrique centrale.

Chapin était titulaire de nombreuses distinctions: Chevalier de l'Ordre de la Couronne (1930); Officier de l'Ordre de l'Etoile Africaine (1956), de la seconde des deux médailles décernées par l'IRSAC pour les services éminents rendus à cette institution, de la médaille Daniel Giraud Elliot de la National Academy of Science (1932), de la Médaille de l'Explorer Club de New York dont il fut Président (1949-1950), Président de l'Améri-

can Zoologist's Union (1939-1942), Membre d'Honneur du Cercle Zoologique Congolais, de la British Ornithologist's Union, de la Deutsch Ornithologisch Gesellschaft, et de la Société Ornithologique de France; Président de la Staten Island Institute of Arts and Sciences (1934-1936) et Président de la Staten Island Zoological Society (1937-1946).

Chapin reçut son A.B. de la Columbia University en 1916, A.M. en 1917, et Ph. D. en 1932, son grade fut le premier et peut-être même le seul, Doctorat décerné par la Columbia University pour la « field ornithology ». A son retour du Congo en 1915 il devint Assistant en Ornithologie à l'American Museum of Natural History », pour atteindre en 1923 le grade d'Associate Curator. Il se retira prématurément en 1948 après 40 années de service, il avait alors près de 60 ans, mais il maintient son activité et termina cette longue et fructueuse carrière comme Curateur Emérite de l'« American Museum ».

Chapin était un merveilleux conférencier et un excellent dessinateur, nombre de ses travaux furent illustrés par lui de ses dessins à la plume et quand il écrivait à ses amis il avait l'habitude de dessiner au dos de l'enveloppe un animal, généralement un oiseau, reproduisant le nom de Chapin. Ajoutons aussi qu'il possédait un talent particulier pour imiter le chant des oiseaux africains.

Ainsi que je l'ai dit au début, James Chapin fut un très grand et fidèle ami de la Belgique, il comprenait mieux que quiconque l'œuvre accomplie par les Belges au Congo et jamais il n'admit qu'on accusât injustement la Belgique.

J'ai connu James Chapin depuis 1921, ce fut toujours pour moi un ami fidèle et dévoué et jamais on ne faisait en vain appel à lui, toujours prêt à vous aider de ses conseils et à vous faire bénéficier de son expérience avec la plus grande générosité.

Il s'apprêtait encore à assister à un Congrès international au Natal en septembre 1964 et à partir une dernière fois pour le Congo quand la mort le surprit.

Liste des publications de James-Paul Chapin d'après Hubert Friedman: In memoriam James-Paul Chapin, published writings (Exclusive of Reviews) of James P. Chapin (1966, The Auk, Vol. 83, n° 2, pp. 247-252). — 1904. English Starling from New Brighton, with a deformed bill. Proc. Nat. Sci. Assoc. Staten Island, 9: 34. — 1905. Snow Buntings on Staten Island. *Ibid.*, 9: 38. — Live English Goldfinch captured at New Brighton, with crossed mandibles. *Ibid.*, 9: 42. — Exhibition of four mounted American Goldfinches to illustrate the male moult. *Ibid.*, 9: 50. — Notes on a captive jumping mouse. Proc. Staten Island Assoc. Arts and Sci., 1: 4. — Exhi-

bition of living specimens of the western chipmunk of Wyoming. *Ibid.*, 1: 10. — Comments on M. Cline's paper on the principles of bird flight. *Ibid.*, 1: 19-20. — 1906. Observations on Great Northern Shrikes on Staten Island. *Ibid.*, 1: 25-26. — Occurrence of the Ipswich Sparrow on Staten Island. *Ibid.*, 1: 28-29. — (with W. T. Davis) Shell pellets found on the beach near Oakwood. *Ibid.*, 1: 32-33. — Records of Great Black-backed Gull in New York and vicinity. *Ibid.*, 1: 33-34. — Exhibition of specimens of branches showing work of woodpeckers, and a living specimen of the diamond-back terrapin. *Ibid.*, 1: 45. — A brood of Barred Owls at Great Kills. *Ibid.*, 73-75. — Exhibition of skins of Red-breasted Nuthatch, Pine Finch, Sharp-tailed Sparrow, and raccoon. *Ibid.*, 1: 86-87. — Exhibition of specimens of Killdeer, Olive-sided Flycatcher, and Migrant Shrike. *Ibid.*, 1: 91. — 1907. A Staten Island record for the northern pine mouse. *Ibid.*, 1: 94. — An ornithological review of the winter of 1906-07. *Ibid.*, 1: 102-104. — Exhibition of specimens of Green Herons from Green Ridge. *Ibid.*, 1: 116. — Nests of the Barred Owl, Red-shouldered Hawk, and Barn Owl on Staten Island in 1907. *Ibid.*, 2: 3-8. — Capture of Lawrence's warbler on Staten Island, N.Y. Auk, 24: 343. — 1908. Lawrence's and Brewster's warblers. Proc. Staten Island Assoc. Arts and Sci., 2: 21-22. — Wilson's Petrel in New York Harbor. *Ibid.*, 2: 58-61. — Notes on some Staten Island mammals. *Ibid.*, 2: 65-67. — The coot in the vicinity of Staten Island. *Ibid.*, 2: 68-69. — 1909. Local notes on young owls and hawks. *Ibid.*, 2: 132-139. — Notes on the Purple Sandpiper and Hooded Merganser. *Ibid.*, 2: 143. — (with W. T. Davis) Two additions to the list of birds known to breed on Staten Island. *Ibid.*, 2: 150. — Exhibited plants collected near Seaford, Delaware. *Ibid.*, 2: 169. — Wood rat from Newfoundland, New Jersey. *Ibid.*, 2: 169. — Abnormal specimen of ring-necked snake. *Ibid.*, 2: 172. — Comments on Brunnich's Murre. *Ibid.*, 2: 176. — Local notes on migratory birds. *Ibid.*, 2: 185-188. — Notes on nesting of hawks and owls. *Ibid.*, 2: 208. — Exhibition of American toad and four-toed salamander. *Ibid.*, 2: 227. — 1915. Descriptions of three new birds from the Belgian Congo. (*Chaetura*, *Apaloderma*, *Cercoleptes*.) Bull. Amer. Mus. Nat. Hist., 34: 509-513. Birds of the Congo Natural History, 15: 281-292. — 1916. Four new birds from the Belgian Congo. (*Stilbopar*, *Paludipasser*, *Malimbus*, *Bradypterus*.) Bull. Amer. Mus. Nat. Hist., 35: 23-29. — The Pennant-winged Nightjar of Africa and its migration. *Ibid.*, 35: 73-81. — Migration of birds in Africa. Natural History, 16: 541-545. — 1917. The classification of the weaver-birds. Bull. Amer. Mus. Nat. Hist., 37: 243-280. — (with H. Lang) Bats of the Belgian Congo. Amer. Mus. Nat. Hist. Journal, 17: 558-567. — (with J. A. Allen and H. Lang) The American Museum Congo Expedition collection of bats. Bull. Amer. Mus. Nat. Hist., 37: 405-563. — 1918. (with H. Lang) Nesting habits of the African hornbill. (*Ceratogymna atrata*.) Natural History, 18: 271-277. — 1921. — Description of four new birds from the Belgian Congo. (*Astur toussenellii canescens*, *Colius nigricollis leucophthalmus*, *Batis iuriensis*, *Terpsiphone batesi*.) Amer. Mus. Novitates, no. 7, pp. 1-9. — Notes on a new ox-necker and other little-known birds of the Congo. *Ibid.*, no. 17, pp. 1-16. — West Africa the true habitat of *Glaucidium tephronotum*. Auk, 38: 456-457. — The abbreviated inner primaries of nestling woodpeckers. *Ibid.*, 38: 531-552. — A note on the genus *Lamprolaima* in east and central Africa. Ibis, ser. 11, 3: 609-610. — 1922. The species and geographic races of *Steganura*. Amer. Mus. Novitates, no. 43, pp. 1-12. — On the representatives of *Corythornis leucogaster* (Frasen) in the Cameroon and the Congo. *Ibid.*, ser. 11, 4: 440-445. — The function of the oesophagus in the bittern's booming. Auk, 39: 196-202. — A naturalist on Lake Victoria: a review. Natural History, 22: 60-69. — 1923. The preparation of birds for study. Amer. Mus. Nat. Hist. Science Guide, no. 58; 48 pp. (revised, 1929, 1940, 1946). — Ecological aspects of bird distribution in tropical Africa. Amer. Nat., 57: 106-125. — *Pseudoshermestes* not a valid genus. Auk, 40: 331-332. — *Phyllanthus czarnikowi* O. Grant synonymous with *P. bohndorffi* (Sharpe). *Ibid.*, 40: 333-334. — Notes on some birds of tropical

Africa, with descriptions of three new forms. (*Apaloderma narina brachyurum*, *Psalidoprocne mangbetorum*, *Pyrenestes ostrinus maximum*). Amer. Mus. Novitates, no. 56; pp. 1-8. — The Olive Ibis of Dubus and its representative on São Thomé. *Ibid.*, no. 85; pp. 1-9. — The Crested Guinea Fowl of the southern Congo basin. Rev. Zool. Africaine, 11: 71-77. — 1924. The vanishing wild life of Africa. Natural History, 24: 328-336. — Size variation in *Pyrenestes*, a genus of weaver-finches. Bull. Amer. Mus. Nat. Hist., 49: 415-441. — Profiteers of the busy bee. Natural History, 24: 328-336. — 1925. A new swallow from Cameroon. Ibis, ser. 12, 1: 148-151. — The Crowned Eagle, ogre of Africa's monkeys. Natural History, 25: 459-469. — 1926. A new genus, *Acentrotyx*, proposed for *Francolinus nabani* Dubois. Auk, 43: 235. — Shrimps and allied crustaceans eaten by birds in the Congo, Pp. 4-6 in W. L. Schmitt, The macruran, anomuran, and stomatopod crustaceans collected by the American Museum Congo expedition. Bull. Amer. Mus. Nat. Hist., vol. 53. — Les calaos congolais (Bucerotidae). Bull. Cercle Zool. Congolais, 3: 9-20. — 1927. Notes on the molluscan food of African birds. Pp. 475-479, 536-539 in H. A. Pilsbry and J. Bequaert, The aquatic mollusks of the Belgian Congo, with a geographical and ecological account of Congo malacology. Bull. Amer. Mus. Nat. Hist., vol. 53. — News of Mr. Chapin. Ibis, ser. 12, 3: 358-360. — 1928. A new species of waxbill (*Estrilda*) from the southeastern Congo. Amer. Mus. Novitates, no. 308; pp. 1-3. — The African cuckoos of the genus *Cercococcyx*. *Ibid.*, no. 313; pp. 1-11. — Ruwenzori from the west. Natural History, 27 (for 1927): 616-627. — Birds of Africa's big game fields. *Ibid.*, 28: 523-538. — 1929. Eye-color as a subspecific character in *Colius striatus*. J. F. Orn., Ergänzungsband 2: 174-183. — (with P. A. Du Mont and W. De W. Miller) Pomarine Jaegers and phalaropes off shore in November. Auk, 46: 102-103. — Obituarial notice of W. De W. Miller. *Ibid.*, 46: 377-378. — A new bower-bird of the genus *Xanthomelos*. Amer. Mus. Novitates, no. 367; pp. 1-3. — The races of the Paradise Whydah. Ibis, ser. 12, 5: 392-399. — Nomenclature and systematic position of the Paradise whydahs. Auk, 46: 474-484. — (with R. C. Murphy) A collection of birds from the Azores. Amer. Mus. Novitates, no. 384; pp. 1-23. — 1930. (with R. C. Murphy). Status of the Azorean Bullfinch. Auk, 47: 300-301. — Geographic variation in the African Scops Owl. Amer. Mus. Novitates, no. 412; pp. 1-11. — Un tisserin hybride. Bull. Cercle Zool. Congolais, 7: 45. — Un petit passereau difficile à récolter! (*Paludipasser uelenis*). *Ibid.*, 7: 45-46. — 1931. — Up the Congo to Lukolela. Natural History, 31: 474-487. — Day by day at Lukolela. *Ibid.*, 31: 600-614. — 1932. In memoriam: Waldron De Witt Miller. Auk, 49: 1-8. — The birds of the Belgian Congo, Pt. 1. Bull. Amer. Mus. Nat. Hist., 65: 1-756. — Fourteen new birds from tropical Africa. Amer. Mus. Novitates, no. 570; pp. 1-18. — Climbs in the Kivu volcanoes. Natural History, 32: 356-371. — 1933. Little Gull again in upper New York bay. Auk, 50: 434-435. — 1933-34. Up Kenya in the rain. Natural History, 33: 596-606; 34: 83-94. — 1934. Murphy on birds and hurricanes. Auk, 51: 413. — 1935. — To Polynesia on the yacht «Zaca». Natural History, 36: 293-310. — Les collections ornithologiques de Tervueren. Bull. Cercle Zool. Congolais, 12: 70-71. — Les migrations des oiseaux. *Ibid.*, 12: 71-72. — A propos du *Prionops albertii*. *Ibid.*, 12: 76-77. — 1936. A new peacock-like bird from the Belgian Congo. Rev. de Zool. et de Bot. Africaines, 29: 1-6. — Through southern Polynesia. Natural History, 37: 287-308. — Islands west of South America. *Ibid.*, 38: 31-55. — Little Gulls again in New York harbor. Auk, 53: 331-332. — 1937. Exhibition of the type specimen and remarks on the discovery of *Afropavo congensis*. Bull. Brit. Orn. Club, 57: 84-85. Le paon congolais. Bull. Cercle Zool. Congolais, 13 (for 1936): 47-50. — Un canard nouveau pour la faune (*Nyroca fuligula*). *Ibid.*, 13 (for 1936): 69. — Oiseaux nouveaux pour la faune congolaise. (*Petrochelidon spilodera*, *Petrochelidon rufigula*). *Ibid.*, 13 (for 1936): 109. — Oiseaux récemment décrits. (*Phyllastrephus, Melaenorhis ardesiacae*). *Ibid.*, 14: 7. — Les calos. *Ibid.*, 14: 7-8. — Deux vautours. *Ibid.*, 14: 9. — A new peacock-

like bird from the Belgian Congo. J. Ornamental Pheasant Soc., no. 3; pp. 4-6. — A remarkable new gallinaceous bird from the Belgian Congo. Proc. Linn. Soc., London, session 149; pp. 37-38. — In pursuit of the Congo Peacock. Natural History, 40: 725-732, 777-778. — The pippets of the Belgian Congo. Rev. de Zool. et de Bot. Africaines, 29: 336-345. — A new warbler of the genus *Apalis* from the southern Kasai. *Ibid.*, 29: 393-394. — A new race of *Francolinus abogularis* from Marungu. *Ibid.*, 29: 395-396. — 1938. Les engoulevents congolais. Bull. Cercle Zool. Congolais, 14: 34-35. — Chouettes congolaises. *Ibid.*, 14: 45. — Encore le paon congolais. *Ibid.*, 15: 69. — Les brèves de l'Uele. *Ibid.*, 15: 70. — Pel's fishing owl. News Bull. Staten Island Zool. Soc., 5: 2-4. — The birds of the Belgian Congo. Pt. II. Bull. Amer. Mus. Nat. Hist., 75: 1-632. — The Congo peacock. Proc. IX Internat. Ornith. Congr.; pp. 101-109. — 1940. The A.O.U. and the war. Ibis, ser. 14, 4: 768-769. — 1942. The Congo Peacock in captivity. Avicultural Mag., ser. 5, 7: 123-124. — The travels of a talking drum. Natural History, 50: 62-68. — 1944. *Oriolus percivali* a valid race of *O. monacha* Auk; 61: 289-291. — *Phyllastrephus icterinus* (Bonaparte) and its larger counterpart. Ibis, 86: 543-545. — 1945. William T. Davis and the younger generation. Museum Bull. Staten Island Inst. of Arts and Sci., 27: 5-7. — Belgian Congo geography. Pp. 337-352 in Belgium (J. A. Goris, ed.). Toronto, Oxford Univ. Press. — 1946. The range of *Francolinus finschi* extended northward. Auk, 63: 434-435. A new lark from the Frency Congo (*Mirafra malbrantii*). Bull. Brit. Orn. Club, 67: 6-8. — Wide-awake fair invaded. Natural History, 55: 313-319. — 1947. Color variation in shrikes of the genus *Chlorophoneus*. Auk, 64: 53-64. — Cocoon to the n-th power. Natural History, 56: 141. — Introduction to Annual Report, 1946-1947. Staten Island Inst. of Arts and Sci., 29, pp. 71-72. — 1948. Foreword, Annual Report, 1947-1948. *Ibid.*, 30: 71. — Field notes on *Petrochelidon fuliginosa*. Ibis, 90: 474-476. — Two new passerin birds from Angola. (*Bradypterus mariae boultoni*, *Terpsiphone rufocinerea bannermani*). Ann. Carnegie Mus., 31: 1-4. — The mystery of the Mabira Banshee. Audubon Mag., 50: 341-349. — A new genus of Sylviidae from the vicinity of Lake Tanganyika (*Hemitiesia*). Auk, 65: 291-292. — *Neocichla gutturalis* (Bocage) is a starling. *Ibid.*, 65: 289-291. — The systematic position of *Xenocopsychus ansorgei*. *Ibid.*, 65: 292-293. — How the Congo peacock was discovered. Animal Kingdom, 51: 67-73. — Variation and hybridization among the paradise flycatchers of Africa. Evolution, 2: 111-126. — A new race of Bearded Bulbul from the Belgian Congo. Auk, 65: 444. — 1949. Relationships and voice in the genus *Calamocichla*. Pp. 7-16 in Ornithologie als biologische Wissenschaft. — L'indicateur queue-en-lyre. Brousse, no. 1-2; pp. 8-10. — A new race of *Phyllastrephus xavieri* (Oustalet) from the British Cameroons. Bull. Brit. Orn. Club, 69: 70-71. — A new race of the colored sunbird from Lower Guinea. *Ibid.*, 69: 83-84. — Ou vont-ils? (*Pseudochelidon*). Zooléo, n.s., no. 3; p. 32. — Pneumatization of the skull in birds. Ibis, 91: 691. — The president's message. Proc. Staten Island Inst. Arts and Sciences, 50: 107. — 1950. New race of *Estrilda paludicola*. Bull. Brit. Orn. Club, 70: 23-25. Sousa's Shrike in Tanganyika Territory. Auk, 67: 241-242. — (with D. Amadon) The Roseate Pelicans of Africa. Ostrich, 21: 15-18. — The Griffon Vulture. Natural History, 59: 215. — (with S. Marchant) The Lyre-tailed honey-guide. Nigerian Field, 15: 19-21. — (with R. E. Moreau) The African Emerald Cuckoo, *Chrysococcyx cupreus*. Auk, 68: 174-189. — L'indicateur à queue en lyre. Bull. Cercle Zool. Congolais, 20 (for 1949): 44. — (with H. Schouteden) Le paon congolais. *Ibid.*, 20: 44-45. — 1952. A new race of *Muscicapa aquatica* Heuglin, from Northern Rhodesia. Bull. Brit. Orn. Club, 72: 21-22. — *Campethera calliantii* and *permissa* are conspecific. Ibis, 94: 535-536. — Stability in nomenclature: an *Agapornis* case. *Ibid.*, 94: 366-367. — (with D. Amadon) The Roseate Pelicans of Africa. Ostrich, 23: 123. — 1953. The birds of the Belgian Congo. Pt. III. Bull. Amer. Mus. Nat. Hist., 75A: 1-821. — A new race of *Cisticola lateralis* (Fraser). Bull. Brit. Orn. Club, 73: 83-84. — 1954. The calendar

of wideawake fair. *Auk*, 71: 1-15. — A Juba River race of Klaas's Cuckoo. *Ibid.*, 71: 89. — House Martin and Swift from Ascension Island. *Ibid.*, 71: 89-90. — The African River Martin and its migration. *Ann. Mus. Congo, Tervuren, Zool.*, 1: 9-15. — The birds of the Belgian Congo. Pt. IV. *Bull. Amer. Mus. Nat. Hist.*, 75B: 1-846. — Races of the African finfoot. (Aves, Helionithidae). *Amer. Mus. Novitates*, no. 1695. — Protection of birds in the Congo. Pp. 366-371 in *Proc. III Internat. Conf. Protection of the Fauna and Flora of Africa, Bukavu, 1953, Brussels, 1954.* — Perspectives d'étude des oiseaux du Congo. *Ibid.*, pp. 379-380. — Plan de baguage d'oiseaux au Congo. *Ibid.*, pp. 387-388. — 1956. Les oiseaux et les saisons pres de Lwiro. Pp. 3-5 in *Folia scientifica Afrca centralis*, vol. 2. — The Cattle Egret in Africa. *Audubon Mag.*, 58: 75, 88. — Birds and mammals seen at Lochinvar Ranch, Kafue Flats. *Oryx*, 3: 328-330. — 1957. The Congo peacock. Pp. 329-332 in *Bird watcher's anthology* (R. T. Peterson, ed.), New York, Harcourt, Brace, & Co. — 1958. A new honey-guide from the Kivu district, Belgian Congo. *Bull. Brit. Orn. Club*, 78: 46-48. — A new penduline titmouse from the eastern Congo forest. *Rev. de Zool. et de Botan. Africaines*, 50: 21-24. — 1959. Breeding cycles of *Nectarinia purpureiventris* and some other Kivu birds. Pp. 222-229 in *Proc. 1st Pan-American Ornith. Congress, Ostrich, Suppl. 3.* — (with L. W. Wing) The wideawake calendar, 1953 to 1958. *Auk*, 76: 153-158. — 1960. Shelley's Eagle owl. *Animal Kingdom*, 63: 140-142. — 1961. Invisible bird of Africa. Pp. 15-25 in *Discovery* (J. K. Terres, ed.). — What is *Tchireta melampyra* Hartlaub, 1857? *Bull. Brit. Orn. Club*, 81: 144-145. — 1962. Sibling species of small African honey-guides. *Ibis*, 104: 40-44. — 1963. The touracos: an African bird family. *The living bird*, 2: 57-68. — Supposed « grey mutants » of *Terpsiphone viridis*. *Ibis*, 105: 198-202. — 1964. A suggestion for the use of « whydah » and « combassou ». *Ibid.*, 106: 265.

26 novembre 1970.

G.-F. de Witte.

CHAPMAN (Helen-Emily), Missionnaire protestante (New Sharon, E.U.A., 21.4.1868 - Mulung-Wishi, Katanga, 3.8.1949). En première nocé: épouse du Rév. Rasmussen, épouse du Rév. J. Springer.

Restée fidèle à la tradition de ses ancêtres, elle a fait œuvre de pionnier dans trois parties différentes de l'Afrique. C'est à l'âge de 23 ans qu'elle quitte son pays natal pour aller éduquer et évangéliser, dans des conditions parfois très pénibles, des populations mal connues.

A cette époque (avril 1891), la Société missionnaire à laquelle elle appartient, a établi une station à Vivi, localité située sur le fleuve Congo, en face de Matadi, et une autre à Isangila. C'est ici que débute une longue carrière qui sera, malgré toutes les vicissitudes de la vie africaine, des plus fructueuses.

C'est près d'Isangila que Henry M. Stanley s'est installé pendant longtemps, alors qu'il établissait les bases de la future colonie du Congo belge pour le compte de l'Association Internationale. Plusieurs de ses collaborateurs sont inhumés à cet endroit.

Dans le courant de la même année, Helen-Emily Chapman épouse le Révérend Rasmussen, revenu au Congo pour y effectuer un deuxième terme. Le couple est envoyé à Vivi, où œuvrait déjà l'évêque méthodiste Wm. Taylor. Leur activité comporte l'étude de la langue Kifioti, l'enseignement dans les écoles, l'évangélisation et le service journalier à la clinique.

Hélas, de graves accès de paludisme contraignent Mme Rasmussen à retourner en Amérique. Il faut se souvenir qu'en ces temps lointains, les connaissances sur ce fléau malarien étaient sommaires.

En 1894, elle revient à Isangila avec son petit garçon. L'année suivante son mari succombe d'un accès de fièvre pernicieuse.

Restée seule missionnaire dans ce poste, elle continue courageusement le travail, bien qu'elle eût encore à prendre soin de son enfant. A deux reprises, elle fut gravement malade qu'on la crut perdue, mais elle survécut comme par miracle.

Elle part ensuite au Danemark, où elle réside un an, puis en Amérique où elle fait campagne sous la tente, parle dans les Eglises, écrit des articles relatant ses expériences, expose la nécessité impérieuse de la présence de missionnaires au Congo.

En 1900, son fils est emporté par la diphtérie. Elle accepte alors d'aller travailler à Old Umali, en Rhodésie du Sud. A peine dix années s'étaient-elles écoulées depuis l'arrivée de la caravane des pionniers dans ce pays: c'est dire que les conditions de vie y étaient très pénibles.

Mme Rasmussen songe à fonder un pensionnat pour jeunes filles, mais il fallut quatre ans de labeur assidu parmi la population, avant de voir les premières élèves se présenter à l'école!

Elle pallie le manque d'ouvrages favorisant l'apprentissage de la langue de la région en rédigeant et en publiant une grammaire et un dictionnaire. Elle traduit trois livres de la Bible ainsi que plusieurs cantiques et en compose d'autres. Ses méthodes pédagogiques furent adoptées par les autorités coloniales.

L'enseignement dans les écoles ne l'avait néanmoins pas dispensée de la tâche qui lui tenait tant à cœur: le service des malades.

En 1905, elle épouse un agent de sa mission, le Révérend John Springer. L'intérêt commun pour le travail de pionnier avait rapproché ces deux êtres.

En 1906, les opérations minières au Katanga rassemblent une main-d'œuvre importante, offrant de grandes possibilités d'évangélisation.

M. et Mme Springer arrivent à Broken Hill, trois semaines après que le chemin de fer ait atteint cet endroit. L'idée de passer presque un an de voyage pour se rendre en congé en Amérique, confirme leur décision de visiter tout d'abord les régions voisines. Ils passent les six mois de la saison des pluies dans un camp minier, sans confort. Leur abri est simplement recouvert d'une toile de tente.

A pied, ils se rendent à l'endroit qui devait devenir Elisabethville, puis à Kambove et à Ruwe. Ensuite, ils quittent le Congo (1907) pour aller s'embarquer à Loanda en Angola, à destination de New York. Depuis Old Umatali, le parcours ainsi effectué représentait 5 500 kilomètres!

En 1910, de retour au Congo, ils s'installent près du village du chef Kazembe, sur la rivière Lukoshi à environ 240 kilomètres du poste de Mutshatsha. Deux ans après leur arrivée, ils répondent à l'appel du chef Mwata Yamvo qui réclamait un docteur pour le peuple Aluunda.

Ici aussi, Mme Springer étudie la langue, rédige des livres de classe, traduit l'Evangile de Marc. Quoique imparfaite, cette traduction s'avère très utile, puisqu'elle constitue l'unique livre de lecture à la disposition des écoles du village.

Durant longtemps, Mme Springer ne vit pas une seule femme blanche. A quatre reprises, elle fut témoin des désordres provoqués par les trafiquants d'esclaves dans les milieux indigènes.

En 1913, au moment de l'arrivée du chemin de fer, ils ouvrent une nouvelle station, à Kambove; puis sept autres, durant la période s'étendant de 1914 à 1940, sont établies par leur Société.

De 1921 à 1923, M. et Mme Springer se retrouvent en Rhodésie du Sud.

En 1936, le Dr Springer est élevé à la dignité d'Evêque. Son épouse l'accompagne constamment dans ses déplacements en Amérique, en Afrique. Aux Etats-Unis, elle s'adresse aux Eglises, fait des conférences, écrit dans les journaux religieux, tient la correspondance avec les donateurs des diverses missions du Congo belge, de l'Angola, du Mozambique, du Libéria. En 1944, elle se retire du service actif, mais en collaborant toujours, dans la mesure de ses forces, à l'œuvre évangélique.

Le 21 avril 1948, dans sa maison bâtie sur « La Montagne des Perspectives » à Mulungwishi près de Jadotville, se tient une réunion pour fêter le 80^e anniversaire d'une pionnière: Mme Springer-Chapman. Celle-ci est fort bien connue pour son hospitalité et compte de nombreux amis parmi les Belges et l'Administration coloniale l'honore de son estime.

Son existence fut toute de dévouement au service du prochain, sans distinction d'opinion, de classes, ni de races. Quand elle travaillait près d'une cité, toujours elle apportait son réconfort moral et spirituel aux malades. Pédagogue et linguiste de nature, elle a remarquablement atteint son idéal: diffuser l'Evangile, propager l'instruction et l'éducation.

Le 23 août 1949, la doyenne des premiers Européens venus au Congo et y séjournant encre, s'éteignait à Mulungwishi, sur « La Montagne des Perspectives ». Elle avait voulu demeurer, jusqu'à ses derniers jours, au milieu des populations auxquelles sa vie entière elle s'était consacrée, et qui lui garderont à jamais une affectueuse reconnaissance. Ses « enfants » de Mulungwishi l'ont conduite à sa dernière demeure en lui faisant des funérailles émouvantes.

Trois mois auparavant, Helen Springer avait eu la satisfaction de se voir attribuer, par le Gouvernement de la Colonie, la médaille du Règne de sa Majesté le roi Léopold II.

16 février 1971.

[E.D.]

A. Lestrade.

Réf. : Notes Dr. J. M. Springer. — *Essor du Congo* des 29.5.48 et 24.8.49.

CHARLES (*Pierre-Albert-Hubert*), Jésuite (Schaerbeek, 3.7.1883 - Eegenhoven, 11.2.1954). Fils de Raymond et de Clothilde Saey.

Quatrième d'une famille de sept enfants, Pierre était fils de Raymond Charles, éminent magistrat, conseiller à la cour de cassation, et frère de Paul Charles, qui fut ministre des colonies, président du conseil d'administration de la Banque centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi et administrateur de l'Office des Transports du Congo (Otraco).

A l'âge de 16 ans, il termine au vieux collège Saint-Michel de Bruxelles de brillantes humanités, au cours desquelles il enlève la première place jusqu'en rhétorique.

Le 23 septembre 1899, il entre au noviciat des Jésuites à Tronchiennes. De 1901 à 1904,

il s'applique aux études classiques et obtient aux Facultés de Namur le diplôme de première et deuxième candidature en philosophie et lettres. De 1904 à 1907, il étudie la philosophie d'abord au Collège théologique et philosophique de Louvain, ensuite au scolasticat des Jésuites de Fauquemont (Valkenburg, Hollande). De 1907 à 1911, il fait ses études théologiques: trois ans à Hastings (Angleterre) et une quatrième année à Louvain, où il reçoit l'ordination sacerdotale le 24 août 1910.

Après une dernière année de formation spirituelle à Tronchiennes, il entreprend l'ultime étape des études et des recherches qui doivent le préparer immédiatement à la tâche de professeur de théologie dogmatique, tâche qu'il assumera jusqu'à la fin de sa vie. De 1911 à 1914, il suit des cours théoriques et pratiques à Paris, notamment à l'Institut Catholique, en Sorbonne, à l'École des Hautes Etudes et au Collège de France. En 1914, quand la guerre éclate, il est pendant quelques mois aumônier volontaire aux armées.

C'est à partir de cette année qu'il commence à déployer un éventail d'activités étonnamment multiples et variées. Sans jamais interrompre son enseignement de la théologie dogmatique, auquel il ajoute plus tard celui de la missiologie, — domaine où il se révèle hardi pionnier, — il se consacre intensément au développement de l'élan de sympathie et d'assistance aux œuvres missionnaires qu'il a suscitées dans les milieux universitaires de Louvain. Il prend personnellement des initiatives diverses pour promouvoir l'évangélisation chrétienne au Congo belge; collabore avec les instances officielles à rechercher la solution des problèmes sociaux et culturels de la colonie; publie à foison des ouvrages et des articles de philosophie, de théologie, de missiologie, d'ascétisme et de mystique, de préhistoire...; prêche de multiples retraites, des sermons souvent de circonstance; dispense cours et conférences, non seulement en Belgique, mais aussi à l'étranger, que ce soit en Français, Portugais, Espagnol, Latin ou Anglais; entreprend de multiples voyages principalement aux fins de se procurer des renseignements exacts sur la situation missionnaire dans les diverses parties du monde et de découvrir ainsi les champs d'apostolat les plus prometteurs pour l'évangélisation chrétienne.

Sans jamais délaïsser, de 1914 à 1954, sa chaire de professeur de théologie dogmatique au Collège théologique et philosophique de

son ordre à Louvain, il enseigne aussi, de 1932 à 1938, à l'Université Pontificale Grégorienne de Rome, qui lui confère le double titre de docteur en philosophie et en théologie. De 1927 à 1954, il est chargé de cours à l'Université catholique de Louvain, notamment à l'Institut Orientaliste et à la Faculté de Théologie. A partir de 1928, il donne à l'Université coloniale d'Anvers un cours d'histoire de l'évangélisation chrétienne. En 1939, il est invité par la Fordham University de New York pour un cours de théologie missionnaire et d'histoire des missions. En 1940-1941, il donne un cours de théologie dogmatique à l'Université de Rio de Janeiro. De 1922 à 1940, il dispense encore des leçons hebdomadaires à l'École supérieure des Jeunes Filles de Bruxelles, rattachée à l'université de Louvain, et à une autre école semblable dirigée par les Religieuses du Sacré-Cœur. A tout cela, il ajoute enfin des conférences régulières de religion et de missiologie aux membres de l'Association universitaire catholique d'aide aux Missions.

Grâce à ses dons exceptionnels d'orateur, à la solidité de ses exposés, à sa vaste érudition, à sa vision synthétique et à sa conviction personnelle, il connaît partout comme professeur un succès intense tout en exerçant une influence très profonde. Mais c'est sans doute plutôt de l'écrivain et du missiologue que l'histoire gardera le souvenir.

Merveilleusement doué comme écrivain, il étale, en un style incroyablement harmonieux et en formules originales et heureuses, dont la source semble intarissable, des pages et des pages de doctrine, pleines d'une psychologie fort pénétrante et toujours imprégnées d'un indéfectible optimisme.

En 1922, il prend une grande part dans la fondation, au Collège théologique et philosophique de Louvain, de la collection d'ouvrages « Museum Lessianum ». Il publie le premier livre de la section « ascétique et mystique » de cette collection, à savoir *La Prière de toutes les heures* (3 séries de 33 méditations), qui rencontre un succès extraordinaire et qui en est aujourd'hui à sa quatorzième édition (154 000 exemplaires). Cet ouvrage sera traduit en plusieurs langues: Hongrois, Italien, Allemand, Polonais, Anglais, Néerlandais, Catalan, Portugais, Espagnol. Il fait paraître encore dans la même série *La prière missionnaire* en 1934 et *La prière de toutes les choses* en 1947.

Particulièrement intéressé au mouvement de catholicisation qui s'est amorcé au sein du

protestantisme allemand, il fait paraître en 1922 *La robe sans couture. Un essai de Luthéranisme catholique. La Haute Eglise Allemande: 1918-1923*, apportant ainsi sa contribution au développement de l'action œcuménique engagée par le cardinal Mercier à l'égard de la Haute Eglise d'Angleterre.

Dans le domaine de la théologie et de la philosophie, le P. Charles collabore à de nombreuses revues et collections: *La Nouvelle Revue Théologique* (plus de 40 articles), la *Revue de Philosophie* (7), la *Revue Néo-Scholastique* (4), la *Revue des Questions Scientifiques* (3), les *Recherches de Science Religieuse*, le *Dictionnaire de Théologie Catholique*.

En missiologie et ethnographie, il rédige quelque vingt rapports dans les *Comptes rendus des Semaines Missiologiques de Louvain*, — dont il est durant des années le brillant animateur, — plusieurs études dans la revue *Zaire*, une vingtaine d'articles et une quarantaine de notes pour la *Revue de l'Aucam*, six rapports et de nombreux articles dans le *Bulletin de l'Institut Royal Colonial Belge*, une étude de 180 pages sur le problème des centres extra-coutumiers et une autre sur le problème des langues véhiculaires principalement en Afrique, dans les *Comptes rendus des Sessions de l'Institut Colonial International*. Il fournit quatre rapports de missiologie aux Semaines Sociales de France (1928, 1930, 1936, 1948), une longue étude de 215 pages *Europe and the Far East* pour le Volume VII de *European Civilization its origin and development* (Oxford University Press, 1939). Il rédige lui-même une vingtaine de brochures de la collection *Xaveriana* qu'il a fondée. S'y ajoutent encore la collaboration qu'il apporte à maintes revues d'intérêt général (*Terre Wallonne*, de 1921 et 1925; *America*, New-York, en 1947), à des journaux comme la *Cité de Bruxelles*, et les nombreuses recensions qu'il fournit à la *Nouvelle Revue Théologique*, la *Revue de l'Aucam*, la *Revue des Auteurs et des Livres*, la *Revue des Questions Scientifiques*...

Mais c'est en tant que missiologue et collaborateur à l'œuvre missionnaire que le P. Charles restera avant tout célèbre et digne de reconnaissance. Dès ses humanités au Collège Saint-Michel de Bruxelles, il manifeste un vif intérêt pour les grandes réalités humaines, les récits de voyages et spécialement l'expansion de l'œuvre missionnaire. La solide formation intellectuelle dont il bénéficie dans l'ordre des

Jésuites, loin de le pousser à se cantonner dans le domaine de la pure spéculation, le rend de plus en plus sensible aux grands problèmes de l'humanité concrète en marche. Ses années d'études l'ont mis en contact avec plusieurs pays étrangers. A Paris déjà, de 1912 à 1914, il se préoccupe de la question ouvrière et prête son concours aux œuvres de Marc Sangnier, rédacteur de *La Démocratie*. Ses nombreuses retraites sacerdotales diocésaines et ses missions paroissiales le familiarisent avec les problèmes religieux et sociaux de sa patrie. A l'instar de son confrère, le Père Teilhard de Chardin, auquel le lie une profonde amitié, il se passionne pour l'anthropologie, étudie la préhistoire avec une intense curiosité et va même jusqu'à entreprendre avec quelques amis certaines fouilles, au sujet desquelles il publie plusieurs articles dans la *Revue des Questions Scientifiques*.

C'est toutefois vers l'œuvre missionnaire et la missiologie que se tourne entièrement son grand enthousiasme. A plusieurs reprises, il demande au Supérieur général de son ordre, mais sans jamais l'obtenir, la faveur d'être envoyé aux missions. Dès 1923, il prend subitement l'initiative de susciter un mouvement de charité en faveur d'une institution missionnaire, notamment le Séminaire de Lemfu au Congo belge, destiné à la préparation d'un clergé indigène. Pour appuyer ce mouvement, il rédige la brochure *Le Séminaire de Lemfu*, qui est la première d'une collection intitulée *Xaveriana*, dirigée par lui et qui sera consacrée aux multiples aspects de la missiologie et de l'histoire de l'évangélisation chrétienne. Cette collection, qui comptera 196 plaquettes, dont 20 de sa plume, allait faire croître puissamment l'intérêt des catholiques de Belgique et de France pour l'œuvre missionnaire de l'Eglise.

La même année sont créées les célèbres « Semaines de Missiologie de Louvain », commencées à l'initiative du P. Albert Lallemand, mais dont le P. Charles devient bientôt la cheville ouvrière et le principal animateur. Les rapports de ces semaines, régulièrement annuelles, sauf pendant la seconde guerre, sont publiés en volumes dans la section missiologique du « Museum Lessianum ».

A la faveur d'un Avent qu'il vient de prêcher à des étudiants de Louvain, il procède avec eux, au début de 1925, à la fondation de l'Association universitaire catholique pour

l'aide aux Missions (AUCAM), suivie de celle du « Vlaams Missie Verbond ». Ces institutions lieront désormais le monde universitaire de Louvain aux milieux catholiques des cinq continents. Le P. Charles en crée les publications, dont il demeure longtemps le principal collaborateur: d'abord, à partir de 1926, les *Carnets de l'Aucam*, ensuite, à partir de 1929, la *Revue de l'Aucam*. Il en organise aussi les œuvres missionnaires: ravitaillement intellectuel des Missions (R.I.M.), bibliothèque missiologique et autres. De cette manière il réussit à intéresser toujours davantage les intellectuels catholiques de Belgique à l'œuvre apostolique et humanitaire des missions.

De l'Aucam vont naître, en grande partie sous son impulsion, et sous l'égide de l'Université catholique de Louvain, trois fondations importantes en terre congolaise, réalisées en étroite collaboration avec les établissements des Jésuites du Vicariat de Kisantu. En 1926, c'est la Fondation médicale de l'Université catholique de Louvain au Congo (FOMULAC), première institution d'enseignement supérieur pour Noirs, destinée à la formation d'assistants médicaux indigènes. Le P. Charles en est administrateur. En 1932, c'est la création des Centres agronomiques de l'Université de Louvain au Congo (CADULAC), dont le but est l'organisation scientifique de l'agriculture au Congo. Enfin, en 1949, c'est Lovanium, institution universitaire congolaise, filiale de l'Université catholique de Louvain, qui a comme objectif d'ouvrir progressivement aux Congolais toutes les possibilités de l'enseignement universitaire en climat chrétien.

En 1926, le P. Charles commence la publication d'une œuvre doctrinale et documentaire sur les missions et la missiologie, les *Dossiers de l'action missionnaire*, qui rencontre aussitôt un grand succès, non sans toutefois susciter quelques âpres polémiques. Il y développe l'idée fondamentale de sa théologie missionnaire, qui deviendra classique dans la suite: « L'absence de l'Église visible, voilà ce qui fait d'un pays une terre de mission. Ce qui attire le missionnaire, c'est le désir, le besoin d'établir là où elle n'est pas, l'Église visible... ». Cela voulait dire, en d'autres termes, que la première fin missionnaire ne peut être autre que la création d'un clergé indigène, qui puisse lui-même répandre la Parole du Seigneur et conférer les sacrements. Le P. Charles l'avait exprimé en une formule heureuse qui allait faire fortune et connaître une notoriété

unique, non seulement chez les missionnaires catholiques, mais aussi dans de nombreux milieux laïques intéressés aux territoires d'outre-mer. On peut dire que de la sorte il prit une part prépondérante à la création du clergé et de l'épiscopat indigènes. Ainsi aussi devint-il un des principaux théoriciens de la science missiologique qui eut tant de peine à se constituer. C'est avec une grande satisfaction qu'il pourra écrire un jour dans une de ses nombreuses recensions d'ouvrages missiologiques: « Cette science qui dut laborieusement conquérir son droit à l'existence et qui chez beaucoup de praticiens de l'apostolat suscitait des colères, se constitue solidement. »

Rien d'étonnant alors si dans la suite il est sollicité par plusieurs universités pour l'enseignement de la missiologie et de l'histoire des missions, ainsi que par les instances gouvernementales belges pour collaborer à l'avenir culturel du Congo et du Ruanda-Urundi. Le 6 mars 1929, il est choisi comme membre titulaire de la Section des Sciences morales et politiques de l'Institut Royal Colonial Belge (actuellement: Académie royale des Sciences d'Outre-Mer), dont il est co-fondateur et où il jouera un rôle très actif. Il est également désigné comme membre et ensuite comme président du comité de surveillance du Musée du Congo belge à Tervueren. La Société scientifique de Bruxelles l'invite aussi à faire partie de son conseil.

À l'étranger, sa compétence n'est pas moins appréciée. En 1929, il devient membre de l'Institut Colonial International et participe aux sessions de Paris (1931), de Lisbonne (1933) et de Londres (1936). Après la guerre de 1940-1945, le Bureau international du Travail le choisit comme membre de la commission d'experts pour la politique sociale dans les territoires non métropolitains. Il est également reçu comme membre par l'Academia de Historia du Portugal.

Dans l'enchevêtrement de ses activités, si incroyablement multiples et variées, le P. Charles trouve encore le temps de faire de grands voyages, qu'il prépare soigneusement afin d'en tirer le meilleur profit. Observateur pénétrant il retient chaque fois de hauts enseignements de ce qu'il voit. Il visite l'Asie, les Indes et Ceylan. Il parcourt l'Afrique du Nord et toute l'Afrique centrale. Deux fois il se rend au Congo belge: en 1935 comme simple visiteur des missions sans titre spécial, en 1949 pour le compte de l'Institut de Re-

cherche scientifique en Afrique centrale. En 1939, il fait un séjour de six mois aux Etats-Unis et, de 1940 à 1945, il parcourt l'Amérique latine, chargé d'une mission culturelle par le gouvernement belge. Il se rend successivement au Brésil, en Argentine, au Chili, en Uruguay, au Pérou, en Colombie et au Mexique. Bien que se cantonnant dans le domaine religieux, il y contribue efficacement, comme professeur, conférencier et prédicateur, à faire tomber maintes préventions de ces pays contre la Belgique et les alliés venus à son secours. Pour cette mission il avait refusé d'être payé et d'émarger au budget officiel. « Il n'est pas mauvais, explique-t-il avec humour, lors d'une conférence donnée à Elisabethville en 1947, qu'un membre du clergé fasse de temps en temps preuve de désintéressement. » Ce geste généreux, très vite connu, lui valut un accueil cordial et émouvant qui facilita largement sa mission. A son retour en Belgique, il se plaisait à mettre en scène comment il avait participé à un meeting communiste: « Au cours de ce meeting, racontait-il, je me suis rallié à la 'révolution sociale' inscrite à l'ordre du jour, par un programme radical: Que la volonté de Dieu soit faite sur la terre! » Il y avait recueilli une ovation confirmant qu'en effet il n'existe pas de programme plus radical. Il terminait sa conférence en expliquant que ce qu'il avait appris de ses contacts avec l'humanité, c'est que l'homme est moins mauvais qu'il ne veut le paraître. Cette alerte confiance dans l'humanité, le P. Charles la portait toujours et partout avec lui. C'est indubitablement sa foi chrétienne qui la lui inspirait.

Le 11 février 1954, on apprenait avec consternation qu'il avait succombé à une congestion cérébrale survenue cinq jours plus tôt, alors qu'il était à sa table de travail. Sa disparition fut considérée comme une grande perte pour l'Eglise en Belgique ainsi que pour tous les milieux missiologiques et coloniaux. Le Congo avait eu une part importante dans ses préoccupations et avait largement bénéficié de ses initiatives. « Tous ceux qui ont connu le P. Charles, pouvait-on lire dans le *Courrier d'Afrique* du 22 février 1954, ont été frappés par ses talents extraordinaires d'orateur, de professeur, d'écrivain et de savant. Il étonnait par sa prodigieuse mémoire, par la verve et la richesse de son débit, autant que par la profondeur de ses pensées. Il stupéfiait par l'universalité de ses connaissances et charmait par sa bonté et la grâce de sa conversation. Et

pendant ces qualités en cachaient d'autres plus précieuses, plus intimes et plus profondes. Le vrai P. Charles est celui qu'on découvre dans son livre *La Prière de toutes les heures...* on y assiste au dialogue ininterrompu avec le Christ de l'évangile. On y sent battre le pouls d'un amour intense pour Dieu et d'une charité pour les hommes à l'échelle mondiale... L'influence du P. Charles a été immense dans l'activité coloniale et missionnaire belge. Il a servi la grande cause de la civilisation. C'est pourquoi tous les Belges du Congo, Noirs et Blancs, amis ou adversaires, saluent bien bas et avec un profond respect, le départ de ce grand apôtre. » Le P. Charles, en effet, avait été un savant, un ami du Congo et surtout un grand chrétien, qui s'était dépensé sans mesure dans ce qu'il appelait « cette tâche immense de la christianisation du monde ».

Un de ses derniers écrits *Le traumatisme noir. Essai de psychologie culturelle* dans le numéro de mai 1953 de la revue *Zaire*, fut comme le testament de son expérience coloniale et missiologique. Il y fait, avec une acuité pleine de fraternelle sympathie et de compréhension, l'analyse de l'âme des Africains en cours d'évolution, tout en indiquant la voie des solutions judicieuses et généreuses. Le professeur Georges Smets, directeur de la Section des Sciences morales et politiques de l'Institut Royal Colonial Belge, en a résumé les conclusions en ces termes: « Le lien entre les Blancs et les Noirs ne doit être ni une association temporaire ni une domination perpétuelle. Il doit devenir une collaboration totale et totalement volontaire. Il y a dans ce domaine une tâche à accomplir, plus difficile que de conduire une voie ferrée à travers la forêt, et pour laquelle il faut savoir se donner aux Noirs comme à des semblables. Tant pis pour les aveugles qui ne verraient dans ces exigences très réalistes que des rêveries sentimentales. » A l'heure présente l'on peut se rendre compte si le P. Charles fut un bon prophète, en comparant ses visions d'avenir aux événements récents et actuels.

Le P. Charles était porteur de plusieurs distinctions honorifiques: Chevalier de l'Ordre de Léopold; Officier de l'Ordre de la Couronne; Officier de l'Ordre de Lion africain.

Publications (autant que possible, par ordre chronologique): *La métaphysique du Kantisme*, dans *Revue de Philosophie* (1913) p. 113-136, 253-277, 363-388 (1914) p. 337-360, 576-600. — Fragments exégétiques inédits

de Séverin de Gabala, dans les *Recherches de Science Religieuse* (1914) p. 252-259. — L'agnosticisme kantien, dans la *Revue Néo-Scholastique de Philosophie*, (août 1920) p. 257-286. — Le danger du spiritisme, dans la *Terre Wallonne* III (1920-1921) p. 115-119, 182-185. — Le déclin du stoïcisme, *ibid.*, p. 246-249. — Centenario Dantesco, *ibid.*, p. 312-315. — Dante et la mystique, dans la *Rev. Néo-Scol. de Phil.* (mai, 1921) p. 121-139. — La sainteté chez nous, dans *Terre Wallonne*, IV (1921) p. 276-279. — Le grand secret (de Maeterlinck), *ibid.*, p. 339-346. — Notre tâche religieuse, *ibid.* (oct. 1921-mars 1922) p. 8-27. — La Vierge Marie, dans *Mémoires et rapports du Congrès Marial de Bruxelles* (1921), Tome II, p. 475 ss. — L'immonde juif, dans la *Terre Wall.* (1922) VI, p. 54-62. — La science de M. Guignebert, *ibid.*, VII, p. 239-247. — Chez les Spirités, *ibid.*, p. 399-405. — La Prière de toutes les heures, dans *Museum Lessianum* (1922). — La mentalité primitive (Congo, 1923). — La mentalité des primitifs, dans *Rev. des Quest. Scientif.* (1923) LXXIII, p. 146-165. — La robe sans couture (Essai de luthéranisme catholique) (1923), dans *Museum Lessianum*. — Un essai de luthéranisme catholique, dans la *Nouvelle Revue Théologique* (1923), p. 74-88. — L'abus de la mystique, *ibid.*, p. 225-231 et 485-489. — Le Plotinisme, dans la *Rev. Néo-Scol. de Phil.* (1923), p. 70-85. — Les grands malheurs de l'Eglise grecque, dans *Terre Wallonne*, IX, p. 49-53. — L'erreur des idolâtres, dans *IIème Semaine de Missiologie de Louvain* (inédit), publié dans *Missiologie I*, p. 14-29. — Pécheurs d'hommes, dans *Terre Wallonne* (1924-1925), XI, p. 96-100. — Le modernisme anglican, dans la *Nouv. Rev. Théol.* (1924) p. 1-14. — L'écrivain spirituel, dans *Rev. Néo-Scol. de Phil.* (mai 1924), p. 236-249. — Notre grand cardinal (Mercier), dans *Terre Wallonne*, (1924) X, p. 102-104. — Rome ou Jérusalem? *ibid.* p. 200-203. — Le séminaire de Lemfu, dans *Xaveriana* (1924) n° 1. — Pécheurs d'hommes, dans *Xaveriana* (1924) n° 11-12. — Les aspirations indigènes et les missions protestantes (III^e semaine de Missiologie de Louvain: *Les aspirations et les missions* (1925) p. 17-28. — Parce, Domine (supériorité des Blancs, une série d'exemples pour réfléchir), dans *Terre Wallonne* (1925) XI, p. 260-263. — Pour Israël, dans *Terre Wallonne* (1925) XII, p. 96-98. — Le pouvoir absolu dans l'Eglise, dans *Nouv. Rev. Théol.* (1925) p. 129-136. — Le Concile du Vatican et l'acte de foi, *ibid.* p. 513-536. — La mangeuse d'hommes (tsé-tsé), dans *Xaveriana* (1925) n° 17. — Un nid de Sœurs Bengales, dans *Xaveriana* (1925) n° 24. — Introduction. L'année missiologique, dans la *IVème Semaine de Missiologie de Louvain: Autour du problème de l'adaptation* (1926) p. 1-10. — Les universités en pays de mission, *ibid.*, p. 117-127. — L'encyclique sur les Missions, dans *Nouv. Rev. Théol.* (1926), p. 321-329. — La Compagnie de Jésus et le clergé indigène, dans la *Revue Missionnaire* (1926) p. 77-82. — La question des noirs et le catholicisme, dans *Congo* (1926) I, p. 240-247. — Les méthodes protestantes de pénétration de l'Islam, dans *l'Islam et les missions catholiques* (Conférences à l'Institut Catholique de Paris, 1926-1927) Paris, Bloud et Gay, p. 266-292. — Le Cardinal Mercier et la théologie, dans *Nouv. Rev. Théol.* (1926) p. 256-268. — La question des Noirs et le Catholicisme, dans *Bulletin d'Etudes et d'Informations de l'Ecole Supérieure de Commerce S. Ignace* (1926), p. 240-247. — Au lendemain de l'héroïsme, dans *Carnets de L'Aucam*, I, 1, 8 p. — Dossiers de l'Action Missionnaire. *Edit. de L'Aucam*, Louvain (1927-1929, 2ème édit. 1938-39), 422 p. Traduction espagnole en 1954. — La formation des élites, dans la *Vème Semaine de Missiologie de Louvain: Les Elites en pays de mission* (1927) p. 12-21. — L'épiscopat indigène, dans *Nouv. Rev. Théol.* (1927) p. 122-136. — Reine de la Sainte Eglise, dans *Carnets de L'Aucam*, n° 2 (1927) p. 36-38. — Le Kantisme est mort, dans *Nouv. Rev. Théol.* (1927) p. 721-741. — Les Réductions du Paraguay, dans *Xaveriana* (1927) n° 33. — L'avenir catholique du Japon, *ibid.* (1927) n° 33. — Races maudites, dans la *VIème Semaine de Missiologie de Louvain: L'âme des peuples à évangéliser* (1928) p. 9-17. — Les noirs, fils de Cham le maudit, dans *Nouv. Rev. Théol.* (1928) p. 712-739. — Hônen et le salut par la foi chez les Mahayanistes, dans *Re-*

cherches de Science Religieuse (1928) XVIII, p. 236-252. — La prière Apostolique, dans *Xaveriana* (1928) n° 60. — Communication, dans la *VIIème Semaine de Missiologie de Louvain: Obstacles à l'apostolat* (1929) p. 25-27. — La missiologie, dans *Congo* (1929) I, p. 658-663. — L'art indigène, dans *Congo* (1929) II, p. 73-77. — Une grave menace pour notre colonie, dans *Revue de l'Aucam* (1929) V, p. 8-10. — Note sur le clergé annamite, dans *Revue Missionnaire*, (1929) p. 472. — La théologie dogmatique hier et aujourd'hui, dans le jubilé de la N.R.T. (1869-1929), dans *Nouv. Rev. Théol.* (1929), p. 800-818. — Théologie de la conversion. Théorie catholique et théorie protestante, dans la *VIIIème Sem. de Miss. de L.: Les Conversions* (1930) p. 28-38. — Dogmatique missionnaire fondamentale, dans *Compte rendu des Akademiker pro missionibus, Ljubljana, septembre 1931*, p. 193-206. Voir aussi: *Missiologie I* (1939) p. 48-62 et *Etudes Missiologiques* (1956) p. 16-29. — La philosophie du primitif, dans *Nouv. Rev. Théol.* (1930) p. 671-682. — Une élite sociale: l'exemple du clergé indigène, dans les *Semaines Sociales de France*, 1930 (Marseille) p. 443-459. — Dans la conquête missionnaire, dans *Nouv. Rev. Théol.* (1930) V, p. 148-150. — La Belgique missionnaire, dans *Pages de Gloire* (Liège) 1930-1931, p. 168-174. — La première évangélisation congolaise, dans *Revue de l'Aucam* (1930), p. 671-682. — Le Saint-Siège et l'Aucam (*Revue de l'Aucam*, V, p. 92-95. — Missionnaires et administrateurs en Afrique, *ibid.*, (1930) V, p. 52-56. — Communication sur l'ouvrage du R. P. Planquaert s.j.: Les sociétés secrètes chez les Bayaka, dans le *Bulletin de l'Institut Royal Colonial Belge* (1930) I, p. 449-452. — Situation de l'Inde, d'après le rapport de The Indian statutory commission, dans le *Bulletin de l'I.R.C.B.* (1930) I, p. 247-260. — Le scandale de Lambeth (sur l'anglicanisme) dans *Terre Wallonne*, (1930) XXIII, p. 129-146. — Publication des archives congolaises, dans le *Bull. des Séances de l'I.R.C.B.* (1930) p. 247-260. — Rapport sur l'Algérie, *ibid.*, p. 439. — Rapport sur le Maroc, *ibid.*, p. 442. — Rapport sur l'enregistrement de la musique nègre, *ibid.*, p. 217, 228, 244. — Publication des archives congolaises, *ibid.*, p. 56-58. — Introduction, dans la *IXème Semaine de Missiologie de Louvain: Après la conversion* (1931) p. 5-8. — Discours d'ouverture, *ibid.*, p. 9-13. — Le théâtre missionnaire, *ibid.*, p. 181-191. — Musique indigène, dans *Revue de l'Aucam*, (1931) VI, p. 87-88, 117-120. — Réactions mutuelles de l'évangélisation et de la colonisation dans le domaine juridique, dans le *Bull. de l'I.R.C.B.* (1931) II, p. 459-475. — Long Lance (sur le problème indien au U.S.A.), dans *Revue de l'Aucam* (1931), p. 29-33. — Les hymnes catholiques et la théologie, dans la *Nouv. Rev. Théol.* (1931) p. 965-983. — Notice nécrologique de Théophile Simar, dans *Bull. de l'I.R.C.B.* (1931) p. 37-41. — Rapport sur la mission L'hoist, *ibid.* p. 91. — Principes et méthodes de l'activité missionnaire en dehors du catholicisme. Louvain. *Edit. de l'Aucam* (1932): I. Le judaïsme, p. 637-648; II. L'Islam, p. 648-670; III. Le Bouddhisme, p. 670-692; IV. Les confessions protestantes, p. 693-714. Ouvrage en collaboration, dans l'« Histoire comparée des missions catholiques », du Baron Descamps. — L'œuvre de l'Armée du Salut, dans la *Xème Semaine de Miss. de L.: L'action catholique aux missions* (1932) p. 198-207. — L'évolution intellectuelle des Noirs. Possibilités et facteurs, dans l'*Union Missionnaire du clergé de France* (1932), I. — Le problème judiciaire au Congo Belge, dans le *Bulletin de l'I.R.C.B.* (1932), III, p. 98-103. — L'activité missionnaire protestante, dans *Nouv. Rev. Théol.* (1932) p. 324-346. — Introduction, dans la *XIème Semaine de Missiologie de L.: L'éducation chrétienne aux missions* (1933) p. 7-10. — Exposé général: Le pourquoi de l'enseignement dans les missions, *ibid.*, p. 13-31. — L'enseignement moral et purement théiste est-il un mal nécessaire? *ibid.*, p. 146-164. — Les directives de la Propagande en fait d'enseignement, *ibid.*, p. 321-326. — Singulier évangélisme, dans *Revue de l'Aucam* (1933) VIII, p. 263-266. — L'esprit de l'Aucam, *ibid.*, p. 282-296. — Congrès eucharistique à Kisan-tu, dans la *Revue Missionnaire* (1933) p. 204-205. — Chez les moines bouddhistes de Ceylan, dans *Xaveriana* (1933) n° 112. — Discours d'ouverture, dans la *XIIème Semaine de Missiologie de L.: Mariage et famille aux*

missions (1934) p. 11-13. — La doctrine bouddhiste de la famille, *ibid.*, p. 80-95. — Conclusion, *ibid.*, p. 277-278. — La mystique de l'adaptation, dans *Rev. de l'Aucam* (1934) IX, p. 42-54. — Circulez..., *ibid.*, p. 2-14. — La prière de l'Aucam, *ibid.*, p. 90-103. Arc-en-ciel, *ibid.*, p. 122-134. — L'action missionnaire et les universités, *ibid.*, p. 282-287. — Rapport sur un mémoire du R.P.J. Mertens, s.j., intitulé « Monographie, ethnographie et linguistique des Badzing », dans le *Bull. de l'I.R.C.B.* (1934) V, p. 640, 660-663. — Ceylan et quelques-uns de ses problèmes, dans le *Bull. de l'I.R.C.B.* (1934) V, p. 34-49. — Les premiers Japonais en Europe, dans *Xaveriana* (1934) n° 122. — Lynchages (Noirs aux U.S.A.), dans *Xaveriana* (1934) n° 129. — L'action missionnaire et les universités, dans *Xaveriana*, n° 130. — La prière missionnaire. *Edit. de l'Aucam*, Louvain (1935) 176 p. — La vraie nature du devoir missionnaire (Congrès à Lyon), dans *Union Miss. du Clergé de France* (1935) III, p. 106-108. — Questions brûlantes, dans *Rev. de l'Aucam* (1935) X, p. 173-181. — Le premier Jésuite japonais, dans *Xaveriana* (1935) n° 138. — Le problème des centres extra-coutumiers et quelques-uns de ses aspects. Compe rendu de la XXIIIème session à Londres, *Edit. de l'Incidi* (1936) p. 33-180. — Discours d'ouverture, dans la XIVème Semaine de Missiologie de Louvain: La sorcellerie dans les pays de mission (1936) p. 9-11. — Rapport d'introduction, *ibid.*, p. 12-34. — La sorcellerie dans la pensée et la pratique des missionnaires d'Orient au XVIIè siècle, *ibid.*, p. 194-206. — L'action missionnaire: problèmes nouveaux, dans les *Actes du VIème Congrès catholique de Malines*, Bruxelles (1936) VIII, p. 9-22. — Colonisation, dans *Rev. de l'Aucam*, (1936) XI, p. 97-110. — Afrique centrale 1935: quelques pages d'un carnet de route, dans le *Bull. de l'I.R.C.B.* (1936) VII, p. 533-545. — Art chinois, dans *Rev. de l'Aucam* (1936) XI, p. 134-138. Civilisations d'Extrême-Orient. Sources. Variétés. Positions prises vis-à-vis des autres civilisations, dans les *Semaines Sociales de France*, 1936 (Versailles) p. 171-188. — Delegatio Apostolica in Iaponia, *Instructio diei 8 dec. 1935*, dans les *Periodica de re morali, canonica, liturgica* (Rome, 1936) XXV, p. 100-105. — Le catholique devant le fait de la société (à lui?) dans *Terre Wallonne* (1936) XXXIV, p. 257-266. — Colonisation (*Revue de l'Aucam*, 1936, n° 3, p. 97-110). — Kwannon de blanc vêtue (idole ou Madonne?) dans *Xaveriana* (1936) n° 146. — Pour guérir les myopes, dans *Rev. de l'Aucam*, (1937) XII, p. 24-46. — Ce que demande l'Aucam, *ibid.* (1937) XII, p. 138-148. — De catholicorum officis erga Patriam in Sinit et Iaponia, dans les *Periodica de re morali, canonica, liturgica* (Rome) 1937, XXVI, p. 87-108. — Japon moderne, *ibid.*, de l'Aucam, Louvain (1937). — Chez les Noirs d'Amérique. Xavier University, dans la *Rev. de l'Aucam* (1937) XII, p. 501-509. Spes Christi: espusse de l'histoire d'une doctrine, dans la *Nouv. Rev. Théol.* (1937) p. 1057-1075. — Le problème des centres extra-coutumiers et quelques-uns de leurs aspects, dans *Congo* (1937) p. 108. — Le Rude Islam, dans *Xaveriana* (1937) n° 158. — Yamaguchi au temps de saint François-Xavier, dans *Xaveriana* (1937) n° 158. — Introduction, dans la XVème Semaine de Missiologie de Louvain: La mission et les joies populaires (1938) p. 7-10. — La portée théologique et missionnaire de ce qu'on appelle les divertissements, *ibid.*, p. 11-23. — La pratique de l'Église primitive, *ibid.*, p. 207-216. — Mission et Art indigène, dans la *Rev. de l'Aucam* (1938) XIII, p. 70-75. — Les missions et l'école; le problème de l'enseignement, dans l'*Annuaire missionnaire catholique de la Suisse*, 5e année (1938) p. 5-9. — Les paradoxes de l'Aucam, dans la *Rev. de l'Aucam* (1938) XIII, p. 137-146. — Pentecôte et missions, *ibid.* (1938) XIII, p. 327-329. — Deux synthèses de l'Afrique Noire: « Africa emergent » par M. W. M. Macmillan, et « African Survey » par Lord Hailey, dans le *Bull. de l'I.R.C.B.* (1938) IX, p. 680-692. — Cellule sociale et famille en Afrique noire, dans la *Rev. de l'Aucam* (1938) XIII, p. 501-513. — Le paysan égyptien, *ibid.*, p. 391-393. — Les protocoles des sages de Sion, dans la *Nouv. Rev. Théol.* (1938) p. 57-78, 640. — Deux synthèses de l'Afrique noire, dans *Congo* (1938), p. 578 et (1939) p. 198-208. — Par la médecine au Christ (le Frère Louis de Almeida s.j.), dans *Xaveriana* n° 166. — Par toute

la terre: appel du Dieu Inconnu, dans *Xaveriana*, n° 181. — Missiologie. Etudes. Rapports. Conférences I, *Edit. de l'Aucam* (1939) 306 p. — Les antécédents de l'idéologie raciste, dans la *Nouv. Rev. Théol.* (1939) p. 131-156. — Racisme et catholicisme, Casterman, 1939. — Les dossiers de l'action missionnaire, manuel de missiologie, *ibid.*, de l'Aucam (1939) 422 p. — L'art indigène, dans *Congo* (1939) p. 73-77. — Europe and the Far East, dans « European civilization its origin and development », *Oxford University Press* (1939) Vol. VII. — Les Iroquois, dans *Xaveriana* (1939) n° 192. — Negro Spirituals, dans *Xaveriana*, n° 193. — Bâtir l'Église partout, dans *Jésuites missionnaires* (Missi) (1940) p. 124-128. — Tactique missionnaire ou théologie de l'apostolat? dans la *Nouv. Rev. Théol.* (1940) p. 385-396. — Prière missionnaire, dans *Jésuites missionnaires* (Missi) (1940) p. 149. — Cérémonies à l'honneur de Confucius et des ancêtres et suppression du serment sur les Rites chinois, dans *Nouv. Rev. Théol.* (1940) p. 207-210. — El evangelio del amor. *Editorial Difusion*, 1945 (Argentine). — Questions éternes de la vida humana (conférences données en Amérique du Sud, *ibid.*, 1945 (Argentine). — La famille, cellule sociale, dans la *XVIIIème Semaine de Missiologie de Louvain: La famille noire en Afrique* (1946) p. 6-14. — Conclusion, *ibid.*, p. 100. — Note relative à l'ouvrage du R.P. Tempels, intitulé « La philosophie bantoue », dans le *Bull. de l'I.R.C.B.* (1946) XVII, 524-532. — Essai de Folklore théologique, dans la *Nouv. Rev. Théol.* (1946) p. 745-765. — Créateur des choses visibles, *Edit. du Renouveau*, Bruxelles, 1946, 54 p. — La crise du Vietnam, dans la *XIXème Semaine de Missiologie de Louvain: La crise des missions* (1947) p. 30-35. — Epilogue au livre de J. Masson s.j. « Missionnaires belges », *ibid.*, universelle, Bruxelles (1947) p. 173-176. — Préface à « Babira », par Sœur Constance-Marie, *ibid.*, *Grandes Lacs*, 1947, p. 5-6. — L'élément populaire dans les sermons de S. Augustin, dans la *Nouv. Rev. Théol.* (1947) p. 619-650. — Hommage au R.P. Hublou, au nom des missions, dans la *Rev. de l'Aucam* (1946-1947) n° 2, p. 133-140. — La prière de toutes les choses, dans *Museum Lessianum*, 1947. — Nature et valeur des races (Peuples d'Outre-Mer et Civilisation Occidentale), dans les *Semaines Sociales de France* (1948) p. 171-185. — Devoir missionnaire des intellectuels dans la *Rev. de l'Aucam* (1948) XXIII, p. 103-110. — La famille, cellule sociale, dans la *Rev. de l'Aucam* (1948) XXIII, p. 6-14. — Toute une série d'articles, sous le titre « The word », au cours de l'année 1948, dans *America* (U.S.A.). — Prologue, dans *The Whole world is my neighbour*, by E. de Meulder s.j. Calcutta (1949). — Face au colour bar, dans la *Rev. de l'Aucam* (1949-1950) XXIV, p. 129-135. — Préface, dans la XXème Semaine de Missiologie de Louvain: Le rôle de la femme dans les missions (1950) p. 7-10. — Missiologie antiféministe, *ibid.*, p. 20-35. — Finale, *ibid.*, p. 271-272. — México. Tierra ardiente, dans les *Jésuites missionnaires* (Missi) 1950, p. 98-101. — Questions sociales et missions, dans la *XXIème Semaine de Missiologie de Louvain: Problème sociaux et missions* (1951) p. 14-23. — El por qué de la Misión Católica mundial (IV Semana de Orientación Misionera), dans *Misiones extranheras* (Burgos, Espagne) 1951, p. 82-91. — Le clergé national, dans *Rythmes du monde*, 1951, n° 2, p. 83-84. — Rapport sur le manuscrit du R.P. Storms, intitulé « Evangelisatiepogingen in de Binnenlanden van Afrika », dans le *Bull. de l'I.R.C.B.* (1951) XXII, p. 100-102. — Le problème des langues véhiculaires principalement en Afrique. Aspects éducatif et culturel, dans Incidi (Institut International des Civilisations Différentes) Paris (1951) p. 355-375. — Les missions du Congo vues par un laïc, dans la *Revue Nouvelle* (1951) XIV, p. 542-553 (pseudonyme: Nganga). — Préface à la poésie dynastique au Ruanda, par l'Abbé Alexis Kagame, Bruxelles (1951) p. 9-10. — Des tribunaux pour enfants au Congo Belge, dans *Missi*, XVI n° 151 (1951) p. 101-102. — Introduction, dans la *XXIIème Semaine de Missiologie de Louvain: Le rôle des laïcs dans les missions* (1952) p. 221-222. — Autour d'une encyclique (l'Évangélii Præcones): réflexions sur les vocations de religieux indigènes au Congo, dans *Echanges*, France (Pentecôte, 1952) p. 26-28. — Etudiants universitaires et Mission. Congrès universitaire

missionnaire. Aix-la-Chapelle, 1952. — Het vraagstuk van de voertalen, inzonderheid in Afrika. Opvoedkundig en cultureel gezichtsput, dans *Kengele* (Anvers) 1952, XIX, 12 p. — Les sociétés africaines devant la législation du travail, dans la *Revue Internationale du Travail*, Genève (1952) LXV, p. 447-465. — Tribal society and labour legislation. The progress of anthropology and its application to social policy, dans *The South Mining and Engineering Journal*, Johannesburg (1952) p. 869-883, 905-907, 955-957. — Problèmes de travail et réalités africaines dans le *Bulletin Périodique de la Société Belge d'Etudes et d'Expansion*, Liège (1952) II, p. 584-592. — Le quatrième centenaire de S. François-Xavier, dans la *Nouv. Rev. Théol.* (1952) p. 1 009-1 028. — A propos de la suppression des sanctions pénales au contrat de travail dans le *Bull. de l'I.R.C.B.* (1952) p. 392-396. — Travail et psychologie africaine, dans la *XXIIIème Semaine de Missiologie de Louvain: Les missions et le prolétariat* (1953) p. 166-177. — Apostolatus missionis (rapport au Congrès international d'apostolat carmélitain, Louvain, sept. 1953). — Les sources du « De Procuranda salute omnium gentium » du P. José de Acosta s.j. dans *Scientia Missionum Ancilla*, Nimègue (1953) p. 46-53. — Missiologie et acculturation, dans la *Nouv. Rev. Théol.* (1953) p. 15-32. — Le traumatisme noir. Essai de psychologie culturelle, dans *Zaire* (1953) VII, p. 451-468. — Rapport sur le dossier: « Campagne anti-congolaise », dans le *Bull. de l'I.R.C.B.* (1953) XXIV, p. 553-574. — Archives historiques de l'I.R.C.B. dans le *Bull. de l'I.R.C.B.* (1953) XXIV, p. 470-473. — Rapport sur le Congrès international de philosophie, Bruxelles, 20-26 août 1953, dans *Bull. de l'I.R.C.B.*, p. 1 190-1 192. — Rapport sur le dossier « Lettres de la reine Louise », dans *Bull. de l'I.R.C.B.* (1954) p. 222. — Etudes Missiologiques, dans *Museum Lessianum* (1956), 434 p. — L'Eglise, sacrement du monde, dans *Museum Lessianum* (1960), 264 p. — Autres publications: Une œuvre d'avenir: la FOMULAC, dans *Pages de Gloire* (Liège), à l'aube du second siècle, p. 77-86. — Kant et le Kantisme, dans le *Dictionnaire de Théologie Catholique*, t. VIII, 2 293-2 331. — Une doctrine parfaitement laïque (sur Maurras), dans « Maurras, maître de la jeunesse catholique? » p. 81-85. *Edit. des Etudes Religieuses*, Liège.

12 mai 1970.

[W.R.] J. Van de Castele, S.J.

Sources consultées: *Bulletin de l'I.R.C.B.*, Notice nécrologique + 1 photo (Georges Smets) 1954, p. 111-114. — Décès du R.P. Pierre Charles (G. Smets), p. 236-237. — Rapport sur l'activité de l'I.R.C.B. pendant l'année académique 1953-1954 (E.J. Devroey) p. 1 532. — *Nouvelle Revue Théologique*: In memoriam. Le Père Pierre Charles (1883-1954) (Jean Levie s.j.) n° 3 (1954) p. 254-273. — *Revue du Clergé Africain*: Le Père Pierre Charles s.j. In memoriam (L.D.) 1954, p. 297-300. — Introduction + in memoriam (J. Masson s.j.) dans *Etudes Missiologiques* (P. Charles s.j.) *Museum Lessianum*, 1956, p. 5-11. — *XXIIIème Semaine de Missiologie de Louvain*: In memoriam, le P. Pierre Charles s.j., secrétaire des Semaines de Missiologie (S. Exc. Mgr L. Raymond, évêque d'Allahabad) 1953, p. 11-15. — L'hommage des Semainiers (R.P. Th. Nève OSB) p. 15-20. — *Echos*: Le Père Pierre Charles (1883-1954) n° 4, 1954, p. 16-20. — *Archives de la Compagnie de Jésus*, Bruxelles.

CLAES (Tobie-Joseph-Arthur), Ingénieur et inspecteur général des Ponts et Chaussées, Associé de l'Académie (Malines, 25.2.1865 - Anvers, 3.3.1949). Fils de Lambert et de Van den Bosch Marie-Anne; époux de Janssens, Mélanie.

Après ses humanités, Tobie Claes suivit les cours de l'Ecole spéciale du Génie civil, des Arts et Manufactures annexée à l'Université de Gand, où il conquit en 1887 le diplôme d'ingénieur honoraire des Ponts et Chaussées avec la grande distinction.

Dès le début de sa carrière, ses regards se portèrent au-delà de la Belgique et, de 1889 à 1892, il fut ingénieur de la Régie des chemins de fer du Péloponèse (ligne de Mylé à Kalamata); il s'occupa de la construction de ce chemin de fer à voie étroite qui serpentait dans un pays tourmenté et rocailleux.

On sait qu'en 1894, un projet de loi avait été déposé au Parlement belge afin d'autoriser le Gouvernement à consentir un prêt de 10 millions de francs à la « Compagnie du chemin de fer du Congo. » Le ministre des Finances, le comte de Smet de Naeyer, défendit le projet. Avant de se prononcer, le Parlement désirait être fixé exactement sur la nature et la situation des travaux en cours en Afrique. En effet, les bruits les plus fantaisistes circulaient à propos de toutes les entreprises congolaises de Léopold II. Aussi, le ministre des Finances décida d'envoyer sur place une « Commission technique d'enquête ».

Elle se composait de trois membres, tous ingénieurs fonctionnaires: Edmond Francken, Omer Huet et Tobie Claes. Les deux premiers appartenaient à l'Administration des chemins de fer de l'Etat belge, tandis que le troisième, homme de génie civil œuvrant aux Ponts et Chaussées, fut choisi en fonction de son expérience du Péloponèse où les caractéristiques du chemin de fer ressemblaient à celles rencontrées dans le Bas-Congo. On adjoignit à la commission le géologue Jules Cornet qui venait de s'illustrer au cours de l'expédition qui découvrit les gisements de cuivre du Katanga.

Le 6 août 1895, la Commission quitta Anvers à bord du s/s *Léopoldville* qui arriva à Matadi le 27 août après un voyage de 17 jours, 11 heures, 53 minutes, ce qui constituait le record de vitesse de l'époque sur ce trajet. Le major Thys accueillit les ingénieurs à leur arrivée. Tobie Claes qui était le plus jeune fut nommé secrétaire de la Commission.

Les ingénieurs constatèrent que beaucoup d'inexactitudes avaient été racontées sur les travaux menés en Afrique, les pionniers du chemin de fer ayant accompli un travail remarquable dans des conditions difficiles.

Le 8 septembre 1895, la Commission, qui inspectait tous les travaux en détail, avait at-

teint le bout du rail au km 138; elle avança à l'intérieur du pays afin de reconnaître le tracé jusqu'au Stanley-Pool. Le 23 septembre 1895, la Commission se trouvait à Léopoldville où elle s'embarqua à bord du s/w *Archiduchesse Stéphanie* qui les conduisit jusqu'à Coquilhatville et s'en revint à Léopoldville le 5 octobre. Le 7 octobre les ingénieurs prenaient le chemin du retour en effectuant divers contrôles; ils revinrent en Belgique à la fin du mois de novembre.

La Commission déposa un rapport favorable à l'achèvement de la ligne Matadi-Léopoldville; les travaux avaient été entrepris selon les règles de l'art, les ateliers bien établis et convenablement équipés et le matériel en service était de bonne qualité. Ce rapport daté du 15 janvier 1896 est reproduit *in extenso* dans le *Mouvement géographique* paru le 1^{er} mars 1896.

Tobie Claes retourna à l'administration des Travaux Publics. Mais il eut une occasion d'œuvrer encore en Afrique, occasion manquée à la suite d'une intervention diplomatique.

En 1906, l'Acte d'Algésiras soumettait le Maroc à un certain régime d'internationalisation. Le sultan Mouley Abd-el-Aziz fit demander à la Belgique un ingénieur pour diriger les travaux prévus par le traité. Le gouvernement belge désigna Tobie Claes; mais la France fit savoir qu'elle considérerait le départ d'un ingénieur belge comme un acte inamical à son égard. Aussi, Claes ne put faire profiter le Maroc de son talent de créateur et d'exécuteur de grands travaux.

Au cours de la guerre 1914-1918, il se réfugia en Hollande où il exerça les fonctions de chef des services techniques de la légation de France à La Haye et de président du Comité interallié du Blocus.

L'activité principale de Claes se déroula en Belgique et il eut le privilège de voir la réalisation de quelques grands travaux dont il avait étudié les projets; citons, notamment, l'exécution d'un réseau moderne de canaux en Campine, la construction des tunnels sous l'Escaut à Anvers, la création d'un service maritime de l'Escaut efficace. Il fut surtout le promoteur de l'amélioration des conditions de navigation dans l'Escaut et, à ce titre, il servait encore indirectement les intérêts du Congo.

A ses heures de loisir, il s'adonnait à la littérature et, en 1930, il publia un ouvrage fort apprécié: *Frans Notelaars, Staatsingenieur*, où il décrit sa carrière avant son entrée aux Ponts et Chaussées.

Tobie Claes compte parmi les grands ingénieurs qui ont servi avec dévouement et intelligence la Belgique.

Il était porteur des distinctions honorifiques suivantes: Commandeur de l'Ordre de Léopold; Commandeur de l'Ordre de la Couronne; Commandeur de l'Ordre d'Orange Nassau; Chevalier de la Légion d'Honneur.

30 septembre 1971.

A. Lederer.

Archives de l'ARSON, fiche signalétique. — de Lichtervelde, B.: Souvenirs à propos du décès de Tobie Claes, note dactylographiée, archives de l'ARSON. — Bollengier, K.: Eloge funèbre, *Bull. des s. de l'I.R.C.B.*, 1949, p. 600. — Descans, L.: Tobie Claes, *Bull. des s. de l'I.R.C.B.*, 1950, p. 87-89. — Cornet, R.: La bataille du Rail, 1947, p. 277, 281, 282, 286. — *Mouvement géographique* 1895, col. 210, 326 et 1896, col. 103 à 114.

CLAEYSSENS (*Joseph*), Capitaine de steamer et officier hydrographe (Gand, 13.2.1884 - Lokeren, 1.1.1966). Fils de Pierre-Florentin et de Grawet, Pauline; époux de Barbaix, Germaine.

Après avoir effectué les études d'officier de marine à Ostende et obtenu, le 22 avril 1910, le diplôme de capitaine au long cours, Joseph ClaeysSENS prit la mer à bord de divers navires belges et hollandais. Après avoir gravi les échelons de la hiérarchie, il fut promu capitaine de steamer de 3^e classe le 8 juillet 1911.

Engagé le 22 juillet 1911 par le Ministère des Colonies pour les services du Congo, il arriva à Boma le 11 août 1911 pour être attaché à la Marine du Bas-Congo. C'était l'époque où une deuxième drague, la *Mateba*, venait d'arriver dans l'estuaire maritime et où l'on s'efforçait d'améliorer le mouillage dans les passes de la zone divagante située à l'aval de Boma.

ClaeysSENS, ayant accompli son premier terme dans le Bas-Congo, s'embarqua le 12 février 1914 à bord du s/s *Anversville* pour rentrer en congé en Belgique. Mais son congé fut mouvementé puisque la guerre éclatait en Europe le 4 août 1914. ClaeysSENS, qui avait réussi à quitter le pays, fut de retour à Boma le 7 février 1915, via Saint-Paul de Loanda.

Cette fois-ci, il fut attaché au service hydrographique du Bas-Congo et nommé hydrographe adjoint à la date du 1^{er} janvier 1918.

C'était l'époque où les services de la Colonie, sous la direction de Nisot, effectuèrent les premiers levés hydrographiques réguliers, notamment dans la rade de Boma et dans celle d'Ango-Ango.

Le 7 avril 1918, Claeysens partit en congé et séjourna quelques mois en Afrique du Sud; il était de retour à Boma le 7 octobre 1918,

Il fut appelé à prester ses services à la section hydrographique des Grands Lacs, où il opéra sous la direction de l'ingénieur-directeur des Chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs africains. En effet, à ce moment, le C.F.L. avait été chargé de ce travail dans cette section du fleuve. Pendant ce séjour, Claeysens résida à Kongolo et il quitta cette région le 1^{er} février 1922, pour redescendre vers le Bas-Congo en vue de rentrer en congé. Le 9 mars 1922, il s'embarquait à Boma à bord du s/s *Elisabethville*. Au cours de son troisième terme, il avait été promu au grade d'hydrographe de 1^{re} classe à la date du 1^{er} janvier 1921.

Il revient au Congo, accompagné de sa femme, le 31 août 1922 et il fut à nouveau attaché au service hydrographique du Bas-Congo. Au début de ce quatrième terme, il fut désigné pour une mission d'enquête et d'étude dans le Haut-Congo; cette tâche dura du 30 septembre 1922 au 1^{er} janvier 1923.

Etant donné la qualité des services prestés et les responsabilités qui lui furent confiées, Claeysens fut promu, le 1^{er} juillet 1923, au grade d'hydrographe principal. Il continuait l'œuvre commencée par Nisot en effectuant les levés hydrographiques des îles Monro au Fetish-Rock, pendant l'année 1923 et le début de 1924, de la rade de Matadi, en 1924, et de la rade de Banana, en 1925.

Il fut également nommé capitaine-commandant de réserve de la Force Publique pour la défense du Bas-Fleuve à la date du 19 août 1924.

Son départ de Boma eut lieu le 15 août 1925, mais il ne rentra pas dans un luxueux « Villeboat ». Il fut chargé pour ce dernier voyage de ramener en Europe, pour réparation, la drague *Boma*; ce retour fut difficile et inconfortable et dura jusqu'au 7 octobre 1925, date à laquelle l'intéressé fut mis en congé anticipé dans l'intérêt du service.

Claeysens, qui avait donné le meilleur de lui-même dut renoncer, pour raisons de santé, à la carrière coloniale, le 12 juin 1926. Son travail fut si apprécié qu'un promoteur s'avançant dans le fleuve Congo à la rive de l'Angola a été baptisé « Pointe Claeysens ».

Il s'installa à Lokeren, dans sa villa « Les Hibiscus » où il recevait avec cordialité pas mal d'amis du Congo, car son cœur était

resté accroché à ce pays qu'il ne cessa jamais d'aimer.

Cet homme de grande expérience intervenait encore comme conseiller auprès du Ministère des Colonies pour l'achat de dragues ou pour l'élaboration de règlements se rapportant à la navigation congolaise.

Mais Claeysens fit encore davantage en faveur du Congo. A la fin de l'année 1952, il fit don de vingt actions de l'Union Minière, dont les coupons, représentant 20 000 F à l'époque, serviraient à distribuer annuellement trois récompenses et ce, pour la première fois, le 1^{er} juillet 1953. Une récompense était prévue pour les officiers et marins congolais, une seconde pour les officiers et marins belges et une troisième pour les apprentis, de quelque race qu'ils soient.

Ensuite, en 1953, le commandant hydrographe Claeysens fit don de ses collections personnelles pour fonder à Kinshasa un musée de la Marine. Le 19 novembre 1955, une exposition fut inaugurée au Musée de la Vie indigène; elle constituait le point de départ de la nouvelle section.

Claeysens était porteur des distinctions honorifiques suivantes: Commandeur de l'Ordre d'Orange Nassau; Chevalier de l'Ordre royal du Lion; Chevalier de l'Ordre de la Couronne; Etoile de service en or; Médaille civique de 2e classe.

2 octobre 1970.

A. Lederer.

Archives du Ministère des Colonies, fiche matricule n° 6971. — Archives de l'ARSOM, fiche signalétique. — Devroey, E.-J. et Vanderlinden R.: *Le Bas-Congo artère vitale de notre colonie*, Bruxelles, 1938, p. 31. — *Bulletin officiel du Touring club royal du Congo belge*, Bruxelles, 30 juin 1955, p. 43. — *Courrier d'Afrique*, Léopoldville, e 27-28 déc. 1952. — Agence Belge, communiqué du 7 nov. 1955.

COLBACK (Henri-R.-M.-F.), Vétérinaire en chef honoraire du Congo belge, Lieutenant colonel honoraire (St-Hubert, 14.12.1898 - Chapel St-Leonards, G.-B., 23.2.1962). Fils de Paul-Henri et de Leleup, Juliette.

Ses études secondaires terminées, H. Colback décide de rejoindre les forces belges à l'Yser. Il parviendra à passer en Hollande puis en Grande-Bretagne et le 30 avril 1918, il est volontaire de guerre au 4^e régiment d'artillerie.

Dès la fin des hostilités, il entre à l'Université de Louvain et acquiert en juillet 1920 son diplôme de candidat en sciences naturelles. Il s'inscrit à l'école de médecine vétérinaire.

naire de Cureghem, suivant ainsi les traces de son père. Diplômé en 1923, il s'est engagé en 1920 comme aspirant au service vétérinaire de l'armée et est nommé sous-lieutenant élève vétérinaire le 26.12.1923. Après un court stage à l'infirmerie vétérinaire de la garnison de Bruxelles, il part pour le Congo belge où il arrive en avril 1924 par la voie de l'Est et est affecté au Ruanda-Urundi.

Il accomplira 9 termes au service vétérinaire de la colonie dont les trois premiers au Ruanda-Urundi; il en deviendra l'inspecteur vétérinaire chargé de la section vétérinaire et de la mission peste bovine. Dans toutes les fonctions qu'il accomplira avec maîtrise, il se montrera un animateur dévoué et clairvoyant.

En janvier 1937, il est appelé à Léopoldville pour être adjoint au vétérinaire en chef et prendre, en août, la succession de l'inspecteur vétérinaire O. Van der Elst à la tête du service vétérinaire du Congo belge. En congé au début 1940, il parvient de justesse à gagner le midi de la France d'où le 2 juin 1940 il prend l'avion pour regagner le Congo avec sa famille.

Sans précipitation, méthodiquement, il organise et complète un service vétérinaire jusque là encore sclérotique et insuffisant. Il fera établir de nouveaux laboratoires de recherches et de diagnostic, développera les écoles d'infirmiers vétérinaires et veillera à ce que ses services accordent une attention toujours plus grande au développement des élevages indigènes et européens. Il sera le représentant officiel du Congo à toutes les conférences vétérinaires africaines où ses interventions sont fort appréciées. Il y nouera de solides et amicales relations avec les vétérinaires en chef de tous les territoires d'Afrique, relations qui ne cesseront qu'à la mort des intéressés. Ses visites nombreuses en Rhodésie, Afrique du Sud, Kenya, Afrique équatoriale française, Egypte, Indes et Afrique occidentale lui permettront d'avoir une parfaite connaissance de l'élevage tropical et de ses problèmes, formation dont il fera largement profiter ses confrères belges, le service vétérinaire et les sociétés d'élevage au Congo belge.

Il finira par obtenir, grâce à ses interventions auprès du ministre des Colonies Godding, la création d'un service vétérinaire autonome jusqu'à ce qu'une nouvelle organisation des services généraux de l'agriculture du Congo belge rétablisse le service vétérinaire

en une section dépendant du service général de l'agriculture.

Lors de ses nombreux déplacements en inspection du Congo, il prodigue ses conseils et accordera toujours à ses subordonnés une assistance et une aide précieuse pour la réalisation de tous les projets.

Aussi, lorsqu'en mai 1954, il quitte la colonie après l'avoir dotée d'un service vétérinaire dont l'organisation est souvent enviée par les colonies voisines, il emporte avec lui non seulement la reconnaissance de tous les vétérinaires belges et étrangers du Congo mais aussi leurs vœux d'une longue et paisible retraite bien méritée.

Malgré les fatigues d'une longue carrière, H. Colback dans sa retraite, continue de s'intéresser et de conseiller les élevages d'Afrique. Il restera le conseiller technique des élevages des Huileries du Congo belge (H.C.B.) au Congo qui lui étaient redevables d'un précieux conseil donné en 1944. L'acclimatement du bétail du Kasai au Kwango donnait de grands soucis aux H.C.B., c'est sur ses conseils que fut faite l'imprégnation des troupeaux de race Africander par du sang de la race Dama, ce qui permit de conférer aux animaux une plus grande rusticité et une adaptation meilleure aux conditions spéciales de l'élevage bovin au Kwango.

Patriote en 1918, H. Colback devait le rester toute sa vie. Profitant de ses congés en Belgique, il passe les examens A et B à l'armée ce qui lui vaudra les nominations suivantes: lieutenant vétérinaire le 26.3.28, capitaine le 26.12.36, capitaine en premier le 26.12.40 et major vétérinaire le 26.12.1946.

Par son ami, le vétérinaire français Malbrant du Tchad, il sera tenu au courant des projets de la France libre et avec des amis belges de Léopoldville il assurera en 1940 la réussite du coup d'état de Brazzaville qui fit entrer l'A.E.F. dans le camp des alliés.

Ayant choisi de se retirer à Chapel St-Léonards, petite cité balnéaire du sud-est de l'Angleterre, pays de son épouse, H. Colback revenait régulièrement en Belgique où il retrouvait de nombreux amis et confrères.

Il décéda le 23.2.1962 en sa patrie d'adoption, simplement comme il avait toujours vécu, laissant à ceux qui l'ont connu l'image d'un grand fonctionnaire et à ses confrères ayant travaillé avec lui le souvenir d'un ami fidèle dont il garderont le souvenir.

Distinctions honorifiques : Officier de l'Ordre de Léopold ; Officier de l'Ordre royal du Lion ; Officier de l'Ordre de la Couronne ; Médaille commémorative de la guerre 1914-1918 ; Médaille de l'effort de guerre 1940-1945 ; Croix civique de 1^o classe ; Médaille de la Victoire ; Étoile de service en or.

20 avril 1970.

J. Gillain.

COOSEMANS (Marthe), Régente scientifique et littéraire (St-Josse-ten-Noode, 3.8.1886 - St-Josse-ten-Noode, 25.1.1969).

Après avoir fréquenté les cours de l'École des régentes de l'État, à Bruxelles et y avoir conquis le diplôme de régente scientifique et littéraire, Marthe Coosemans suit encore des cours de comptabilité organisés par la ville et obtient le diplôme de comptable.

En 1908, elle est nommée professeur de mathématiques et de géographie aux cours supérieurs du lycée L.E. Carter, à Bruxelles. Sa carrière d'enseignante se prolongera jusqu'en 1939.

En 1928, elle fut mise en contact avec le R.P. Lotar, ce grand colonial qui avait été successivement haut fonctionnaire de l'E.I.C. et missionnaire au Congo belge et qui venait d'être subitement privé de la vue à la suite d'une grave maladie contractée durant son sixième séjour en Afrique. Au courant des projets d'historien du R.P. Lotar, Marthe Coosemans lui offrit sa collaboration pour pallier le handicap de la cécité dont il était frappé. En tant que membre de l'Institut royal colonial belge (1929) et du Conseil colonial (1929), c'est, en grande partie, grâce à son dévouement que le R.P. Lotar put continuer son activité au service de la Colonie. Elle fut réellement son Antigone, dépouillant la volumineuse documentation qu'il avait rapportée de ses séjours au Congo ou qu'il avait sollicitée d'autres vétérans, consultant pour lui les archives du Ministère des Colonies et écrivant, sous sa dictée, de nombreux travaux historiques ou ethnographiques qui devaient être publiés dans le *Bulletin* ou les *Mémoires* de l'I.R.C.B. et notamment, les *Souvenirs de l'Uele*, *La grande chronique de l'Ubangi*, celle du « Bomu » et celle de l'Uele, dont la rédaction était encore inachevée, mais qu'elle put faire paraître après la mort de l'auteur. Elle rassemblait également à son intention les documents sur lesquels il devait appuyer ses nombreuses interventions, toujours très écoutées, au Conseil colonial. On peut dire que,

depuis 1928 jusqu'à la mort du R.P. Lotar survenue en 1943, l'activité de Marthe Coosemans fut étroitement liée à celle du savant dont la disparition l'affecta profondément.

Par la suite, elle collabora occasionnellement à la rédaction du *Bulletin de l'Union des femmes coloniales* et fit paraître, en 1946, une plaquette consacrée à *La vie du R.P. Lotar* et publiée par l'Association des vétérans coloniaux. Mais c'est surtout à la rédaction de la *Biographie coloniale belge* que sa collaboration fut importante et appréciée. Le nombre élevé des notices qu'elle a rédigées et la précision qu'elle a toujours apportée dans la description des faits et gestes de ses personnages témoignent son goût de la recherche et sa perspicacité, deux qualités qu'elle avait sans doute acquises ou développées au contact du maître.

Marthe Coosemans faisait partie de l'Association des écrivains et artistes coloniaux. Elle était chevalier de l'Ordre de la Couronne et titulaire de la Médaille civique de 1^{re} classe et de la Médaille du Centenaire.

31 janvier 1972.

[E.D.]

A. Lacroix.

Références et sources : *Bulletin de l'Union des femmes coloniales*, juillet 1951 (supplément) p. 5. Souvenirs personnels de l'auteur.

CORBISIER-BALAND (Anatole-Antoine-Pierre-Joseph-Ghislain), Agronome (Frasnes-lez-Buissenal, 23.2.1881 - 6.11.1950). Fils de Pierre-Joseph et de Deffernez, Clémence.

Après avoir suivi des cours d'arboriculture à Tournai et à Leuze et après avoir dirigé une exploitation horticole à Frasnes pendant plusieurs années, il est engagé par la Colonie en qualité de surveillant de culture et désigné pour Elisabethville. Il est chargé de l'aménagement des pépinières et de l'entretien des parcs de la ville et de ceux de Welgelegen, poste voisin. Ses qualités de jardinier se manifestèrent rapidement de manière à faire du chef-lieu du Katanga une ville pourvue de belles avenues et de parcs bien aménagés.

Dès son 2^o terme, en 1916, il fut affecté au Jardin botanique d'Eala, où il restera jusqu'à la fin de sa carrière en 1933. De surveillant de culture, il gravit les échelons hiérarchiques jusqu'à aboutir au poste de directeur de ce Jardin botanique, à l'activité et à l'embellissement duquel il consacra 18 ans de son existence.

Corbisier-Baland fut l'éminent collaborateur de V. Goossens et le chef de stage de la plupart des ingénieurs agronomes du Congo. C'est en 1926 qu'il exerça les fonctions de directeur et fut nommé officiellement à ce poste en 1928, couronnement mérité d'une vie de labeur et de dévouement. Il connaissait son Jardin botanique jusque dans la moindre plante et manifestait un grand intérêt pour faire jouer à « son » Jardin botanique un rôle de station agricole expérimentale. S'il n'a publié qu'un seul travail en collaboration avec le signataire de cette notice, il a fourni par ses observations les données qui ont permis à pas mal d'ingénieurs agronomes de publier des études sur les plantes tropicales intéressantes pour l'agriculture. Je pense notamment aux plantes à fibre, à certaines plantes médicinales, à l'arbre à pain, aux agrumes, aux palmiers, etc.

Il a, par ailleurs, récolté un nombre considérable d'herbiers des essences forestières des environs d'Eala, permettant, grâce aux collections de remarquables échantillons de bois, de procéder tant à l'étude botanique des nombreuses essences de la forêt équatoriale qu'à l'étude technologique des bois.

On peut dire que Corbisier-Baland contribua pour une part importante au progrès de l'agriculture et de la sylviculture africaine.

21 février 1972.

P. Staner.

COSTERMANS (*Jozef*, kloosternaam: *Basiel*), Dominikaan-missionaris, correspondant der K.A.O.W. (Essen, 11.11.1903 - Antwerpen, 14.5.1957). Zoon van Adriaan en Cornelia Van Eeckelen.

Hij was de oudste van tien kinderen, waarvan er vier geestelijke werden. Na zijn lagere studies volgde hij de humaniora eerst aan het klein seminarie te Hoogstraten, tijdens de oorlogsjaren aan het Redemptoristenkollege te Essen, en tenslotte aan het klein seminarie te Mechelen. In 1923, trad hij in het noviciaat van de Dominikanerorde te Gent, waar hij, na zijn eerste geloften in 1924, ook wijsbegeerte studeerde. Godgeleerdheid volgde hij aan het theologicum van de Orde te Leuven. Daar werd hij, op 18 augustus 1929, tot priester gewijd. Op 14 november 1930, vertrok hij naar Kongo, naar het Niangara-Vikariaat, in het Uele-gebied. Gedurende enkele jaren was

hij reispatser te Watsa. Na een kort rustverblijf in België — van mei tot december 1936 —, werd hij aangeduid voor de stichting van een nieuwe missiepost te Ingi-Gombari. In januari 1941, werd hij overste te Dungu. Wegens ziekte moest hij, in november 1945, naar België terugkeren, maar kon op 5 februari 1947, voldoende hersteld, weer naar Kongo vertrekken. Ditmaal ging hij verblijven te Faradje, waar hij, in 1948, als overste benoemd werd. In december 1951, moest hij opnieuw voor een herstelperiode naar België. Teruggekeerd in de missie, werd hij, in 1954, aalmoezenier van de mijnwerkerskampen van Durba-Watsa. Toen hij, na de paasfeesten van 1957, zeer verzwakt was en ziek, werd hij eerst verzorgd in het hospitaal te Paulis, vanwaar hij voor verdere behandeling overgebracht werd naar de Leopold III-kliniek te Antwerpen. Daar overleed hij op 14 mei 1957.

Omwille van zijn missionaristaak, waarvoor hij zich onverdroten en met grote toewijding inzette, voelde Pater Costermans de noodzaak aan om zo goed mogelijk de inlanders te leren kennen, hun taal, hun gebruiken, hun geschiedenis en legenden. Zijn aantekeningen leverden hem voldoende stof voor wetenschappelijke artikels in gespecialiseerde tijdschriften. Deze wekten de belangstelling van bevoegde etnologen, te meer daar ze handelden over enkele nog weinig bekende stammen van Opper-Uele. In 1950, werd hij benoemd tot corresponderend lid van het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut. Hij werd ook gewoon lid van de Société Préhistorique de Paris.

Eretekens: Gouden Medaille Kon. Orde van de Leeuw, Officier in de Kon. Orde van de Leeuw, Ridder in de Orde van Leopold II.

Publik.: Zie de lijst van zijn publikaties, in: *Meded. Zittingen K.A.K.W.*, 1958, blz. 217-218. — Over de door hem nagelaten dokumentatie, zie: G. van Bulck, *Présentation des notes ethnographiques concernant les tribus des régions de l'Ituri et de l'Uele, laissées par le R.P. Basile Costermans. Meded. Zittingen K.A.K.W.*, 1958, blz. 1189-1191.

11 december 1971.

M. Storme.

M. De Petter, In piam memoriam E.P. B.-J. Costermans. Dominikaans Leven, juli-aug. 1957, blz. 15-18. — G. Hulstaert, Basiel Costermans. *Meded. Zittingen K.A.K.W.*, 1958, blz. 209-218. — *Aequatoria*, 1957, 2, blz. 56. — *Meded. Zittingen K.A.K.W.*, 1950, blz. 842, 843; 1952, blz. 826, 827; 1957, blz. 715-716. — *Kerk en Missie*, 1936, blz. 115; 1937, blz. 22; 1946, blz. 25; 1947, blz. 97; 1952, blz. 61; 1957, blz. 237. — *Ag. Belga*, 19.7.1952. — *Le Soir*, 23.7.1952. — A. Corman, *Ann. Miss. Cath. C.B.*, 1935, blz. 337. — J. Van Wing-V. Goemé, *Annuaire* 1949, blz. 396. — J. Ceuppens, *Missiejaarboek van België* 1955, blz. 137; *Id.* 1956, blz. 100. — M.-L. Bevel, *Dict. Colonial*, blz. 55. — R. Streit, *Bibl. Miss.* XIX, 1, blz. 81.

D

DACO (*Victor-Joseph*), Médecin-inspecteur (Lierneux, Liège, 14.1.1882 - Bruxelles, 6.10.1954).

Daco, promu docteur en médecine en 1908 (Université Liège) poursuit son éducation médicale, notamment chez les pédiatres français Combe, Marfan, puis exerce au pays en particulier à l'Hôpital des Anglais à Liège.

En 1923 il entre au service médical de la Société des Mines d'Or de Kilo-Moto et y reste jusqu'en 1928.

Il s'intéresse beaucoup au sort de la main-d'œuvre congolaise pour laquelle il organise un service médico-social. Le mémoire *Problèmes de la main-d'œuvre indigène au Congo belge* * lui vaut le Prix annuel 1930 de Bruxelles médical.

En 1929, il s'engage à la colonie en qualité de médecin-inspecteur. Il remplace d'abord le Dr Repetto médecin provincial à Léopoldville, puis la même année assure à Elisabethville la même fonction dans laquelle il sera titularisé en 1931 et qu'il occupera jusqu'en 1949 où se termine sa carrière africaine.

Dans la province industrielle du Katanga ce sont encore les problèmes d'hygiène du travail qui l'occupent. Son souci de la main-d'œuvre fait que l'hôpital de Jadotville porte son nom.

En 1934 je le rencontrai au Burundi où venait d'éclater une épidémie de typhus exanthématique. La gravité de la maladie avait exigé la présence de nombreux médecins, la construction de lazarets temporaires, bref une organisation complexe. La lutte était du reste difficile dans cette région accidentée, très peuplée et peu prospère. J'eus l'occasion d'admirer alors la prudence, l'expérience et la sagesse de Daco.

Pendant la guerre 1940-1945, il prit part comme lieutenant-colonel aux campagnes d' Abyssinie et du Proche-Orient (Egypte).

Cette longue et méritante carrière lui avait valu diverses distinctions honorifiques mais ce

qui comptait surtout pour Daco était, avec toute sa compétence et son activité, d'être utile aux moins favorisés au Congo: travailleurs, noirs du milieu coutumier.

Son nom mérite de survivre dans l'histoire des services médicaux industriels, qui, au Katanga spécialement, ne furent pas loin d'atteindre la perfection.

25 novembre 1970.

A. Dubois.

DARTEVELLE (*Edmond*), Docteur en sciences naturelles, Chef de la Section des Invertébrés-non-Insectes au Musée royal du Congo belge, Tervuren (Boitsfort, 5.2.1907 - Bruxelles, 30.10.1956).

E. Dartevelle conquiert en 1932, le diplôme de docteur en sciences naturelles (groupe des sciences géologiques et paléontologiques) à l'Université libre de Bruxelles. Il y devient ensuite l'assistant de son maître, le professeur M. Leriche et accomplit une première mission au Bas-Congo grâce aux subsides du Fonds Cassel de l'Université libre de Bruxelles. A cette occasion, il entama les recherches qui le préoccupèrent durant de nombreuses années et qui concernent la paléontologie des terrains secondaires et tertiaires du Bas-Congo. A son retour il obtint un mandat d'aspirant du Fonds national de la Recherche scientifique. En 1936 il fut nommé attaché au Musée du Congo belge, puis conservateur en 1949; il y assumait jusqu'à sa mort la fonction de Chef de la Section des Invertébrés-non-Insectes. En 1937 et 1938 E. Dartevelle fut chargé d'une mission en Afrique pour le compte du Musée du Congo avec l'appui de l'Institut Royal Colonial Belge et du Musée d'Art et d'Histoire du Cinquantenaire. Il constitua alors une remarquable collection à la fois zoologique, paléontologique et ethnographique dans le Bas-Congo, l'enclave de Cabinda, le Moyen-Congo et la zone côtière de l'Angola. Un nouveau séjour au Congo eut lieu entre 1946 et 1949 lorsqu'il fut détaché comme ingénieur

* Bruxelles médical du 24 mars 1929.

de 1^{re} classe auprès du Gouvernement général. A la fin de ce mandat, il fut chargé par le Gouvernement général et le Service des Mines de l'Angola d'exécuter une mission d'études en Angola. Ses nombreuses publications scientifiques traitent surtout des Bryozoaires, des Echinodermes et des Mollusques, vivants et fossiles ainsi que sur les Crustacés vivants et les Poissons fossiles. Véritable spécialiste du Bas-Congo, cette partie de la terre congolaise n'avait guère de secrets pour lui. Titulaire de flatteuses distinctions scientifiques: prix Van Ertborn de l'Académie royale de Belgique, membre correspondant de l'Académie de Gênes, membre correspondant de la Société géologique du Portugal, membre correspondant de la Société de géographie de Lisbonne, correspondant du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris. Dans notre pays il était également membre de la Commission de Géologie du Ministère des Colonies.

Décorations de Volontaire de guerre; Résistant armé; Prisonnier politique, Invalide de guerre; Officier de l'Ordre de la Couronne avec palmes; Croix de guerre avec palmes; Croix de prisonnier politique; Médaille civique de 1^{ère} Classe; Officier de l'Ordre de Léopold II; Étoile de service du Congo.

M. Poll: In memoriam Edmond Dartevelle, *Congo-Terruuren*, vol. II, 1956: 69-70.

25 février 1970.

P. Benoit.

d'ASPREMONT-LYNDEN, H.: Cf **ASPREMONT-LYNDEN (d')**.

DAVREUX (Bertha) (Liège, 8.1.1875 - Ixelles, 23.8.1953). Épouse de Waleffe, Fernand.

Alors qu'émuës de pitié pour les blessés de la guerre franco-allemande, les dames de Liège s'affairaient à préparer de la charpie, Jean Davreux achevait ses études à l'Université de Liège et ouvrait bientôt une pharmacie, au cœur de sa cité.

Des fenêtres de la maison où il s'était installé, dans la quiète petite artère qu'était, à l'époque, la rue Royale, on ne voyait que les mille vols de pigeons frémissant, en contre-bas du Palais des Princes Evêques, par-dessus la large esplanade de la Place St-Lambert; à droite, l'écran vert des cîmes ombrageant la longue Place du Marché; en émergeait le vieux Perron. De là sourdait toute une rumeur; brouhaha quotidien autour des échoppes des marchandes de quatre-saisons, crissements, piaffements, appels, entourant le mouvement des attelages messagers faisant relâche vis-à-vis de la Violette, l'hôtel de ville.

De 1870 à 1876, la maison de la rue Royale ne cessa de se peupler; une jeune épouse de souche verviétoise, d'abord; quatre enfants ensuite, Maria, Maurice, Bertha et Edmond.

La vie était bonne, rue Royale: tout s'y déroulait à souhait et, dans le calme du soir, on entendait souvent s'élever allègrement la chaude voix de baryton du pharmacien.

Cette voix était connue à Liège et au-delà, pour ses interventions en solo dans les chœurs de « La Legia ». Cependant, la modestie du chanteur n'en était pas altérée; il restait un homme simple et bon, plutôt timide et qui n'aimait rien tant que les douceurs du foyer. Sa jeune femme et lui ouvraient pourtant volontiers la maison à des amis et à la parentèle. Il y avait ainsi, entre Liégeois et entre Liège et Verviers, des échanges de visites qui, en ce qui concerne les derniers, évoluaient parfois, vu la distance, en séjours. Les enfants n'étaient pas exclus de ces rencontres, bien au contraire, et la petite Bertha, en particulier, y trouva l'occasion de nouer des amitiés qu'elle devait garder jusqu'à la mort. Ces liens l'attachèrent notamment à Laure et Maurice Davreux, qui se marièrent; lui devait être tué à l'Yser, au côté du roi Albert dont il était aide-de-camp. Il y eut aussi Henri et Joséphine Pirenne-Duesberg; il devint le professeur et l'historien que l'on sait; elle épousa le Verviétois Ivan Grenade; et le ménage rejoignit celui de Bertha à Boma, en un temps où la femme blanche n'existait guère là-bas.

Oui, la maison de la rue Royale était douce à ses habitants et à ses hôtes; le temps y coulait bonnement. On y avait célébré le mariage de l'aînée avec un jeune pharmacien condruzien; on allait fêter les vingt ans du fils puîné... Brusquement, le charme se rompit: Jean Davreux mourut.

Peu auparavant, il avait créé, sur la rive droite de la Meuse, la première fabrique d'eau gazeuse artificielle de la ville; il destinait l'entreprise à ses fils et avait déjà initié l'aîné à sa direction.

La rue de la Commune se substitua tristement à la rue Royale. La jeune Bertha avait pris, des mains de sa mère désseparée, les rênes du ménage; elle s'efforçait à consoler.

Dans cette tâche ardue, Bertha Davreux trouva un précieux appoint chez les amis Colette dont la fille, Lucie, était restée la préférée d'entre ses anciennes compagnes de classe. Ses parents avaient une Villa à Tilff; ils décidèrent Mme Davreux à passer l'été

1896 dans ce village. L'événement devait orienter définitivement le destin de Bertha Davreux.

La fille de pépiniéristes Tilffois, Octavie Crahay, était revenue de Liège au village, lorsque son mari, Joseph Waleffe, inspecteur de l'enseignement, avait obtenu son affectation pour les cantons de l'Ourthe. Le ménage dont la propriété avoisinait la Villa Colette s'était intégré rapidement dans la commune (mis à la retraite, Joseph Waleffe devint bientôt bourgmestre de Tilff qu'il administra, comme tel, jusqu'à sa mort en 1917); il comptait deux filles, l'une et l'autre régentes, un fils médecin militaire, un autre fils Fernand qui, en octobre 1894, achevait brillamment ses études de droit.

L'été 1896, Fernand Waleffe se mourait d'ennui dans l'Administration des Contributions où il s'était fourvoyé, en quittant l'Université. Son vieux professeur, le civiliste Galopin, le poussait à répondre aux offres du roi Léopold II qui recrutait des magistrats pour l'Etat indépendant du Congo. Il était prêt à céder à ces conseils, lorsqu'il rencontra Bertha Davreux.

L'année suivante, lorsque Fernand Waleffe partit pour s'embarquer à destination du Congo où il devait prendre la direction générale du Parquet et porter le titre de procureur général de l'Etat indépendant du Congo, il emportait avec lui des promesses qui lui étaient autrement précieuses que celles, pourtant bien honorables, du roi Léopold II; Bertha Davreux lui avait engagé sa foi; elle le suivrait un jour là-bas, s'il le fallait; aucune opposition n'y ferait obstacle.

Il y avait la crainte de l'inconnu, le tout grand inconnu de l'Afrique d'alors; il y avait la solitude de la maman et sa résistance; il y avait encore les amis bien intentionnés et les mariages qui, au long de deux premiers termes du magistrat de Boma, voyaient avancer Bertha vers un vingt-septième anniversaire. Mais il ne faut que de tenir. Le 4 mars 1902, Bertha Davreux et Fernand Waleffe convoiaient en justes noces. La maman de la mariée versa des larmes ce jour-là; elle devait en verser encore quelques semaines et quelques années plus tard, quand sonna à deux reprises l'heure du départ.

Le confort était des plus relatifs à Boma; la vêtue prévue par la mode et par les convenances de l'époque ne servait pas l'acclimatation de la femme blanche. Celle-ci y était en 1902, si peu dans son cadre traditionnel

que sa présence déroutait l'homme blanc autant qu'elle ahurissait les indigènes.

Pourtant, quelles que fussent les difficultés qu'elle rencontra, les dangers auxquels elle échappa et notamment le typhus dont elle fut atteinte et l'accouchement de primipare qu'elle traversa d'autant plus douloureusement que l'enfant — une fille — ne vécut que quelques heures, il semble bien que les cinq années de Congo aient constitué pour Bertha Waleffe la meilleure part de sa vie. Elle aima les noirs qui lui accordèrent une juste confiance, se pencha sur eux et les aida à sortir de l'ornière; elle fut accueillante à chacun et sut faire profiter de son expérience les femmes blanches qui la rejoignirent; elle aima jusqu'au climat difficile et la prodigieuse effervescence de la nature à l'époque des pluies.

Jamais elle n'oublia les amis, blancs ou noirs, qu'elle se fit là-bas. Le nom d'Albrecht Gohr (il avait été le condisciple de Fernand Waleffe à l'Université), celui de sa femme Rebecca; ceux de Josephine et d'Ivan Grenade; celui de Maurice Van Damme, celui du docteur Zerbini, dont elle disait volontiers qu'elle lui devait strictement deux fois la vie, celui de Joseph Malembé, le cuisinier, de sa femme Donga, de leur petite-fille, Rosalie, celui d'Eugène Boda, successivement boy moké et boy de table, et tant d'autres, revenaient fréquemment dans sa conversation.

Cependant, en 1907, Fernand Waleffe allait être fin de terme; il aurait dix ans d'Afrique, et sa femme qui attendait un nouveau bébé, en aurait cinq; Léopold II négociait avec la Belgique les clauses du traité par lequel il lui céderait le Congo.

Ils ne renouèrent pas de nouveau terme; l'enfant conçu à Boma naîtrait en Belgique; une fille, dont le père entrerait dans la magistrature belge, par le Tribunal de 1^{re} Instance de Liège. Ils ne reverraient plus la terre d'Afrique; l'ère des aventures paraissait définitivement close.

Ce fut vrai quelques années, au début de leur installation près de la Meuse, dans le nouveau quartier de Fragnée. Deux garçons naquirent, en 1909 et 1911. La maison de Tilff qu'avaient assombrie, pendant le temps d'Afrique, les décès d'Octavie et d'Albert Waleffe, avait repris joie; c'étaient ses portes qui s'ouvraient aujourd'hui à des Davreux, à des Duesberg, à des Waleffe.

Ensuite vint 1914; une aventure nouvelle naissait, celle-ci au son des glas.

Fernand Waleffe fut arrêté le 8 février 1916, sur le champ, condamné à quatre mois de prison qu'il passa quelques jours à Liège, le reste à Aix-la-Chapelle; il fut interné ensuite dans un camp jusqu'à l'armistice. Sa sœur Bertha et le mari de celle-ci avaient dû fuir en Hollande. Bertha Waleffe-Davreux, en proie à l'anxiété, demeurait seule pour garder sa maison et élever ses enfants; chaque fin de semaine, elle allait avec ceux-ci à Tilff, où elle retrouvait sa belle-sœur Jenny et le grand-père bourgmestre. Celui-ci se tenait toujours droit, au milieu de son village, bien qu'il approchât les quatre-vingts ans, qu'il fût la proie d'un cancer et ressentît cruellement l'absence de son fils et de sa fille. Il ne les revit pas et succomba en novembre 1917.

La paix revenue et porteuse d'espoirs, la vie reprit couleur.

En 1929, quittant la Cour d'Appel de Liège à laquelle il avait accédé peu après la fin de la guerre, Fernand Waleffe passait à la Cour de Cassation.

Ce fut un nouveau départ et, quelles que fussent les raisons de se réjouir de celui-ci, une manière d'exil.

On quittait définitivement Liège et ce quartier de Fragnée où l'on avait tant vécu, dans la joie et dans la peine; on prenait d'inévitables distances d'avec la vieille grand'maman Davreux, d'avec Tilff, d'avec des amis et la famille. On laissait même à Liège, Albert, le fils aîné, engagé dans ses études d'ingénieur des mines.

Quand elle entra dans sa maison d'Ixelles, avec son mari et les deux seuls enfants inscrits à l'Université de Bruxelles, Bertha Waleffe eut pour la première fois l'impression d'être, très loin, à l'étranger. Vinrent alors à la rescousse de vieux amis, eux aussi émigrés à Bruxelles, de Liège, de Verviers ou de Boma. Laure Davreux, une fille Grenade, les Gohr. Le Dr Zertini devint l'hôte régulier de chaque semaine. Un soir surgit Eugène Boda qui avait trouvé l'adresse de sa première patronne et lui rendit dès lors des visites assez fréquentes; il revint à Tilff, un mois, en vacances, reçut une bicyclette et fut longtemps à pouvoir la monter. De nouveaux visages prirent place dans les photos de famille, par les mariages des enfants. Bertha avait à nouveau une patrie.

Mais il y eut une nouvelle guerre. Au début de celle-ci un exode, un éparpillement des êtres aimés, un petit-enfant frappé de mort.

Ensuite, un retour à Bruxelles et une histoire de guerre heureusement assez banale,

quoique faite, autant d'angoisse que d'impatience et d'espoir.

Quand cette histoire fut finie, Albert partit au Congo, avec sa femme et leur bébé. Bertha Waleffe, dont c'était peut-être l'enfant préféré, connut alors des tourments qui s'apparentaient très fort avec ceux qui avaient visité sa mère en 1902.

Elle vieillissait pourtant assez tranquillement, au long des Etangs d'Ixelles, se distrayant avec ses autres petits-enfants de l'attente de la poste-avion.

Elle mourut fort courageusement le 23 août 1953, à Ixelles, entourée des siens. Il ne manquait aux funérailles que son fils cadet, Fernand Waleffe junior, qui accomplissait au Congo belge l'une de ses nombreuses missions depuis la première que lui avait confiée le Ministre Godding, instaurateur de la sécurité sociale en Afrique centrale.

12 août 1970.

Suzanne Waleffe

[E.D.]

DE BACKER, E.: Cf. **BACKER (DE)**.

DE BAUW, A.: Cf. **BAUW (DE)**.

de BRIEY, R.: Cf. **BRIEY (de)**.

DECHAMPS (*Florent-Jules-Emile-Alphonse*), Magistrat (Liège, 3.3.1877 - Liège, 7.6.1948).

Docteur en droit et candidat notaire de l'Université de Liège, Florent Dechamps, nommé magistrat de l'Etat Indépendant du Congo le 9 août 1906, passa deux termes en cette qualité au Congo (9.8.1906/4.8.1908 et 24.6.1909/30.3.1911). Il exerça pendant son premier terme les fonctions de substitut suppléant près le tribunal territorial et le conseil de guerre de Léopoldville ainsi que le conseil de guerre établi au chef-lieu du district du lac Léopold II (30.8.1906), puis celles de substitut suppléant près le tribunal de première instance de Léopoldville (30.5.1907). Il fut nommé magistrat par décret du 13 janvier 1908. Son second terme le voit successivement juge suppléant près le tribunal de première instance de Nyangara (A.R. du 26.5.1909) et juge suppléant près le tribunal de première instance de Léopoldville (13.9.1910). Il termine sa carrière coloniale le 30 mars 1911.

Dans des conditions pénibles et pleines de dangers, il effectua au Kwango un voyage d'enquêtes ininterrompu de juin 1907 à mars 1908, notamment pour instruire un incident de

frontières entre l'Etat Indépendant du Congo et l'Angola.

Après son retour en Belgique il se maria, eut deux enfants, entra dans la magistrature belge et la mort le surprit alors qu'il exerçait les fonctions de conseiller à la cour d'appel de Liège.

Il était titulaire des distinctions honorifiques suivantes : Commandeur de l'Ordre de la Couronne; Officier de l'Ordre de Léopold; Etoile de service du Congo; Médaille commémorative du Congo et Médaille commémorative du Centenaire.

26 mai 1970.

Jean Sohier.

Les Vétérans Coloniaux, novembre 1939, p. 8 et juillet 1948, p. 36.

DECHANGE (C.-H.), Docteur en médecine (Ben Ahin, 21.11.1815 - Schaerbeek, 25.2.1892).

Dechange avait fait d'excellentes études de médecine à l'Université de Liège, puisque, à la suite d'un concours, il y fut nommé, en 1836, chef de clinique chirurgicale. Mais la mer l'attirait et, le 1^{er} novembre 1888, il est nommé sous-aide major et embarqué à bord du cutter garde-pêche, le 29 août 1839.

Le 1^{er} avril 1840, il est promu chirurgien sous-aide major et, le 1^{er} novembre 1840, il est affecté au nouveau navire de la Marine Royale, baptisé la Louise-Marie, en l'honneur de la première reine des Belges.

La goëlette fit un voyage au Portugal, afin d'y conduire le chargé d'affaires belge à Lisbonne. Le voyage retour fut mouvementé et un matelot fut enlevé par une vague et disparut à hauteur du Cap Finistère. Cependant, ce voyage servit bien le prestige de la Belgique, car, à la suite d'un différend entre l'Espagne et le Portugal, Léopold I fut choisi comme arbitre. Le chargé d'affaires venait apporter la décision du Roi. Les officiers furent reçus à la cour de la reine Dona Maria et furent invités à diverses réceptions. Le retour à Ostende eut lieu le 18 janvier 1841.

Dechange fit encore cette année là un voyage aux îles Feroë et un autre au golfe du Mexique.

Le 9 novembre 1841, il partait avec la Louise-Marie pour explorer Santo-Thomas et Vera Paz, en vue d'y établir une colonie belge. Le bateau était sous le commandement du lieutenant de vaisseau Petit et emportait vers ces pays A. 't Kint de Roodenbeek, du ministère de l'Intérieur. Petit, Dechange et 't Kint de

Roodenbeek étaient les représentants du gouvernement pour ces tractations.

La Marie-Louise arriva dans la baie de Santo-Thomas le 6 janvier 1842 et y resta 5 mois, ne quittant ces lieux que le 30 mai 1842.

Les délégués du gouvernement remirent des rapports défavorables; en particulier, Dechange signala l'insalubrité du climat; lui-même avait d'ailleurs été atteint de fièvres pendant son séjour.

Cependant, on passa outre à ses avis, et pour faire triompher leurs idées, certains allèrent jusqu'à insinuer que Dechange avait abusé de boissons et que c'était la raison de ses indispositions. Ces calomnies coûtèrent bien cher, car on établit la colonie, qui se termina par un désastre.

Dechange avait été chargé, au cours de ce voyage, de réunir des collections pour le Musée d'Histoire naturelle. Il débarqua le 15 juin 1842, ayant été nommé chirurgien aide-major.

Dechange prit du congé, pour se rétablir, et ne rembarqua que le 1^{er} avril 1843, à bord de la British-Queen, mais il ne navigua jamais sur ce navire.

En fait, ce bateau, d'un fort tonnage pour l'époque, avait été un désastre commercial et financier. Il avait été acheté aux Etats-Unis pour assurer la liaison entre Anvers et New-York. Il était rentré en si mauvais état, le 5 novembre 1842, qu'on le réfugia dans un bassin du port, d'où il ne sortit que pour la démolition.

Le 15 avril 1844, Dechange embarqua à bord du trois-mâts barque Schelde, qui venait de sortir de chantier. Ce bateau, sous les ordres du capitaine-lieutenant de vaisseau Eyckholt, partit pour la Chine. Le voyage dura treize mois et le Schelde revint à Anvers le 22 juin 1845. Il avait passé par Ténériffe, le détroit de la Sonde et Singapour; le séjour en Chine avait duré deux mois et demi. Au retour, il avait fait escale à Manille et à Sainte-Hélène. Grâce au dévouement du docteur Dechange, tout l'équipage était revenu en bonne santé, ce qui était exceptionnel à cette époque.

Dechange avait pu pénétrer en Chine et, à la demande du ministre de l'Intérieur Nothomb, il ramena une importante collection se rapportant à la flore de ce pays; cette collection fut également déposée au Musée d'Histoire naturelle.

Au retour, Dechange, qui souffrait toujours des fièvres contractées à Santo-Thomas, passa à l'armée de terre le 4 janvier 1846. Il se distingua en 1869, en soignant avec dévouement les victimes d'une épidémie de typhus et, ensuite, de choléra.

Il fut pensionné le 17 février 1879, ayant reçu le grade honoraire d'inspecteur général du service de santé, et décéda à Schaerbeek, le 25 février 1892.

Il était porteur des distinctions honorifiques suivantes : Officier de l'Ordre de Léopold ; Croix militaire ; Croix civique de 1ère classe ; Médaille d'or pour actes de dévouement.

28 mai 1971.

A. Lederer.

Bibl. : Leconte, L. : Nos ancêtres de la Force Navale, Bruxelles, 1952.

DEFAWE (Oscar), Résident de l'Urundi (Ougrée, 2.12.1891 - Elisabethville, 17.11.1952).

Né à Ougrée le 2^e décembre 1891, Oscar Defawe habitait la France, dans l'Ariège, quand éclate la première guerre mondiale.

Oscar Defawe rejoint immédiatement l'armée belge. Il s'y engage le 18 septembre 1914 comme volontaire et participe à son héroïque résistance sur l'Yser comme soldat puis, ayant gagné au feu ses galons, comme sous-lieutenant dès le 11 novembre 1915.

Bientôt, le calme des tranchées lui pèse. Aussi, lorsqu'on fait appel aux troupes métropolitaines pour l'armée d'Afrique, il y répond aussitôt. Incorporé le 16 avril 1916 dans l'armée coloniale, il termine la campagne d'Afrique orientale comme lieutenant. Au cours des années d'après-guerre, il est promu successivement capitaine, puis commandant de réserve de la Force publique, tandis qu'il acquiert le grade de capitaine-commandant dans l'armée métropolitaine.

La campagne d'Afrique terminée, le lieutenant Defawe est séduit par le Congo. Il y entame une carrière administrative et est successivement administrateur territorial, commissaire de district et, en 1928, résident de l'Urundi. Ultérieurement, il abandonne la carrière officielle pour devenir directeur-général du groupe Empain à Usumbura.

Surpris par la guerre au cours d'un congé en Belgique, il participe à la campagne des dix-huit jours en qualité d'officier commandant de la 12^e compagnie du 2 T.A.

Prisonnier en Hollande, il est cependant bientôt démobilisé.

Mais Oscar Defawe ne peut demeurer inactif; le patriotisme qui l'anime le révolte contre l'occupant.

L'on se souvient que, le 11 novembre 1940, plusieurs milliers de Belges viennent, des sanglots dans la gorge, chanter la brabançonne devant la dépouille du soldat inconnu.

La Résistance était née. Oscar Defawe en était.

Le groupe Hornaert dont il fait partie est rattaché en juin 1941 à l'armée secrète. Il participe à l'évasion d'aviateurs et à la création de dépôts d'armes.

Son activité et son enthousiasme le font remarquer par les Allemands. Arrêté par la Gestapo en septembre 1941, il est interné à la prison de Saint-Gilles. Faute de preuves, il est libéré. Ayant repris son activité, il est sur le point d'être à nouveau arrêté. Il peut s'évader le 15 avril 1942 et, muni de faux papiers, gagner l'Angleterre.

A Londres, les autorités belges l'envoient rejoindre son unité au Congo. Il sert dans les troupes coloniales du 30 octobre 1942 au 30 octobre 1944.

Démobilisé, Oscar Defawe s'installe définitivement à Elisabethville comme commerçant et, dès lors, nous le voyons, toujours passionné du bien commun, se mêler activement à la vie publique.

Président de l'Association des anciens combattants et de l'Union pour la colonisation, administrateur de la Société de crédit au colonat, il fait également partie du Comité urbain, du Conseil de province du Katanga, du Conseil de gouvernement et de la Députation permanente à Léopoldville.

Doué d'une énorme capacité de travail, il consacre, avec un dévouement total, la majorité de ses journées et tous ses loisirs à la défense des intérêts européens, qu'il associe à ceux des Africains.

Excellent fonctionnaire, officier énergique, serviteur de l'intérêt général, Oscar Defawe s'est éteint à Elisabethville le 17 novembre 1952.

Inhumé dans la pelouse d'honneur réservée aux anciens combattants, Oscar Defawe repose dans cette terre d'Afrique qu'il a tant aimée et à laquelle il a consacré le meilleur de lui-même.

Nul doute que tous ceux qui l'ont connu se souviennent avec émotion de cet homme

d'action, franc et honnête, qui contribua de tout cœur au développement du Congo.

6 mai 1971.

[A.L.]

G. Derkinderen.

de **GIORGI, S.**: Cf. **GIORGI (de)**.

de **HEMPTINNE, J.**: Cf. **HEMPTINNE (de)**.

DELCOURT (Guillaume-Louis), Conseiller maritime de Léopold II (Bruxelles, 31.3.1825 - Anvers, 2.2.1898).

Delcourt commença une carrière modeste d'employé de banque; mais elle dut être brève car en 1842 il était admis, après un examen public, comme aspirant de 2^e classe à la section de Marine de l'École militaire. Les élèves de cette section suivaient une première année de cours en commun avec ceux des armes spéciales et une deuxième année consacrée à l'instruction spéciale sur l'astronomie, la navigation, la construction et la machine à vapeur.

Après deux ans, ayant réussi l'examen de sortie, Delcourt fut promu aspirant de 1^{re} classe. A partir de ce moment, il est embarqué et commence sa vie d'officier de marine en navigant au long cours sur des bateaux chargés à la fois de missions commerciales et de représentation de la Belgique dans les pays lointains. Il s'agissait, à cette époque, de voyages pleins d'aventures et de dangers.

Delcourt se trouvait à bord du *Macassar* qui avait quitté Anvers le 22 mai 1845; le voilier, qui se rendait à Manille, avait déjà connu de graves difficultés en mer de Chine. A Manille, il dut séjourner deux mois pour réunir la cargaison de retour demandée par l'armateur. Au cours de ce séjour, un typhon avait mis le bateau en péril. Sur la route du retour, le *Macassar* toucha les rochers et dut se réfugier à Sourabaya pour y procéder à la délicate opération d'abattage en carène afin de réparer les avaries de coque sous la flottaison. A peine réparé, le navire faillit se perdre; au cours d'un grain, le *Macassar* se coucha sur le flanc, au point qu'on pouvait apercevoir sa quille. Le bateau, heureusement, se redressa et put reprendre la route le 18 mars 1846, via le détroit de Bali et l'île Sainte-Hélène. Le retour à Anvers eut lieu le 3 août 1846. Près de quinze mois pour un seul voyage, à l'issue duquel le commandant en second dut être interné, car il avait perdu la raison! Delcourt repartit pour un second voyage à destination de Singapour à bord du *Macassar*. Avant le départ, qui eut lieu le 23 décembre 1846, le

commandant de bord avait exigé des réparations que l'armateur refusa de faire exécuter. Cela faillit d'ailleurs coûter la perte du voilier dont les membrures en bois étaient en mauvais état.

Ce voyage fut d'ailleurs assez tragique; le 20 avril 1847, le *Macassar* mouillait à Batavia, puis continuait sa route vers Singapour. Le 20 mai 1847, dans le détroit de Riouw, il était attaqué par des pirates, dont les embarcations furent heureusement dispersées par des vapeurs de guerre de la Marine royale hollandaise. Enfin Singapour fut atteint, mais l'équipage du navire belge avait été décimé par la maladie, au point qu'il avait perdu 40 % de ses effectifs.

Le 6 juin, le voilier repartit pour Batavia, où les marchandises à embarquer pour le retour furent difficilement trouvées; il fallut compléter le chargement à Samarang, qui n'avait pas été prévu comme escale. Des marins étrangers qui avaient dû être recrutés se révoltèrent et s'en prirent à Delcourt, malade et seul officier à bord à ce moment. Heureusement, Sinkel, officier énergique, eut l'attention attirée par cette algarade; il remit de l'ordre à bord et fit punir les coupables.

Le retour fut pénible et mouvementé. La carcasse du *Macassar*, fatiguée à l'extrême, résistait mal à l'assaut des flots, si bien qu'il faillit couler et qu'il fallut chercher un havre de secours à Port Louis, à l'île Maurice. Le séjour pour réparation de la carène et renfort des membrures dura 70 jours, au cours desquels plusieurs matelots moururent, tandis que d'autres désertèrent. La remise en état de bâtiment avait coûté 110 000 francs.

Après Sainte-Hélène, le *Macassar* essuya encore quelques tempêtes violentes avant d'arriver le 18 mars 1848 en rade d'Anvers.

Les émeutes de 1848 venaient d'éclater à Paris et d'aucuns profitèrent de ces événements pour proposer la suppression de la Marine royale belge. Delcourt et les autres officiers de marine envoyèrent une pétition aux Chambres pour attirer l'attention sur la situation dans laquelle ils allaient se trouver, en dépit de la promesse qui leur avait été faite de pouvoir accomplir leur carrière complète.

La pétition resta sans réponse et, seule, la *Louise Marie* resta armée de toute la Marine royale.

Le 14 mai 1848, cette goëlette revenait d'un voyage au Rio Nunez où des Belges, sous

l'impulsion du roi Léopold I, venaient de créer une petite colonie.

Delcourt eut la chance de pouvoir faire partie de l'équipage de la *Louise-Marie* qui reprit la mer du 10 juin au 10 juillet 1848 pour surveiller la pêche en mer du Nord, puis du 8 août au 30 septembre 1848, aux îles Ferroë. Le 31 décembre 1848, la goëlette appareillait à nouveau pour le Rio-Nunez, où Delcourt allait vivre des journées mémorables.

Le bateau était commandé par un officier chevronné, Van Haverbeke, qui avait déjà eu le commandement de l'expédition précédente à la côte occidentale d'Afrique. Le 10 février 1849, après une escale en rade de Gorée, la *Louise-Marie* arrivait au Rio-Nunez. Le but de l'expédition était d'établir des comptoirs de commerce en vue de favoriser l'exportation de produits manufacturés en Belgique. Alors que les officiers belges accomplissaient les devoirs qui leur avaient été commandés, le 25 février 1849, ils durent se préparer à une expédition militaire, car Mayoré, un rival du roi Landouma, l'ami des Belges, avait violé les conventions passées avec les commerçants déjà établis sur place. Van Haverbeke avait décidé d'agir pour protéger les droits des commerçants.

Le 26 février 1849, Delcourt partait avec Dufour et 5 marins à bord d'un canot, le commandant Van Haverbeke prenant le commandement d'une baleinière et Ducolombier, celui d'une grande chaloupe. Les marins belges remontèrent le Rio Nunez, jusqu'à Debokké. Vers 2 heures de l'après-midi, devant l'attitude menaçante des partisans de Mayoré, Delcourt reçut l'ordre de débarquer les marins et de rester à la garde des embarcations pendant que les autres officiers opèrent à terre. Mayoré ayant fait montre de meilleurs sentiments, les officiers et marins belges revinrent à bord de la *Louise-Marie* le 27 février 1849 vers 2 heures du matin.

Les semaines suivantes, Mayoré fit encore montre de mauvaise foi et les affaires s'envenimant, déjà le 11 mars, une expédition composée d'officiers belges et français avait remonté le cours du Rio Nunez jusqu'à Debokké. Delcourt accompagnait Dufour qui commandait un canot; cependant, le soir même, les officiers belges et français revinrent à bord de la *Louise-Marie*, car une fois de plus Mayoré fit montre de meilleurs sentiments, mais ce n'était qu'une ruse. La situation s'envenimant, le 16 mars, la *Louise-Marie* remon-

ta le rio Nunez en amont de Rapass afin de procéder au blocus de la rivière. Deux commerçants anglais soutenaient le potentat africain et menacèrent Belges et Français des dommages qu'ils pourraient subir dans cette aventure où ils soutenaient une mauvaise cause.

Le 22 mars, la *Louise-Marie*, suivie des bateaux français *Emma* et *Dorade*, remonta la rivière. A Walkaria, la *Louise-Marie* dut rester à l'ancre, car sa calaison était trop forte pour aller plus en amont.

Dix-huit marins belges montèrent à bord de la *Dorade*, ainsi que Van Haverbeke, Dufour et Delcourt. Le bateau français, précédé de l'*Emma*, remonta vers Debokké le 23 mars au matin. Les trois officiers belges rejoignirent en chaloupe l'*Emma* au coucher du soleil. A la marée descendante, la quille reposait sur un banc de sable, et le navire faillit chavirer dans la nuit; mais heureusement, tout se termina sans dégât; le 24 mars à 8 heures du matin, l'*Emma* put embosser face à Debokké lieu de séjour de Mayoré.,

Après avoir attendu l'attaque vainement, les navires français ouvrirent le feu sur le village; puis Belges et Français opérèrent un débarquement au moyen de quatre chaloupes, dont une commandée par Dufour. Le succès de l'opération fut complet; malgré la défense acharnée des sujets de Mayoré, le village fut conquis vers 1 heure de l'après-midi et à 10 h du soir tout le monde devait revenir à bord des navires; Delcourt fut chargé de remorquer jusqu'à la *Louise-Marie* le canot sur lequel les blessés avaient été chargés.

Le 25 mars vers midi, la flotille commença à redescendre le cours du rio Nunez; quelques coups de feu portaient encore des collines bordant la rivière. Le 26, vers midi, l'enseigne Dufour fut grièvement blessé au visage par une balle égarée.

Vers 4 heures de l'après-midi le navire, déporté par le courant, échoua par l'arrière, à proximité d'un bois d'où les tireurs ennemis prenaient le bateau en enfilade. Pour déséchouer la *Marie-Louise* de sa position dangereuse, Delcourt porta, sous le feu, une ancre de jet au milieu du fleuve. Cependant, comme la marée descendait, cet effort fut vain, car la quille était ensablée profondément. A nouveau, Delcourt porta une ancre de bossoir au large; mais le niveau de l'eau avait, pendant ces tentatives, descendu au point que le bateau menaçait de chavirer et que Van Ha-

verbeke songeait déjà à l'abandonner. A ce moment critique, l'*Emma* et la *Dorade* arrivèrent pour porter secours aux Belges en difficulté; en même temps, les troupes fidèles à Mayoré étaient attaquées par les Africains alliés des Belges, si bien qu'à cinq heures et demi tout danger d'attaque était écarté. Avec l'aide des Français, la *Louise-Marie* fut dégagée de sa position dangereuse vers 11 h du soir et les trois bateaux purent continuer leur route pour arriver à Rapass le 27 mars vers une heure du matin. Désormais la région avait été débarrassée de l'intrigant Mayoré et de ses partisans. La goëlette belge resta jusqu'au 2 avril face à Rapass, puis reprit la route vers Katecouma pour gagner enfin la mer le 10 avril.

Dans toute cette affaire, Van Haverbeke s'était fort bien entendu avec de la Tocnaye et de Kerhallet, commandants des deux bateaux français. Aussi la désillusion fut vive lorsqu'à Gorée, le 25 avril, le capitaine de vaisseau Bouët désapprouva toute l'opération et refusa de recevoir les officiers belges qui voulaient lui rendre une visite de courtoisie. Cependant, ils eurent la consolation de voir tous les autres officiers français de cœur avec eux.

La *Louise-Marie* quitta Gorée le 3 mai, pour être de retour à Doel le 17 juin 1849.

A l'issue de cette campagne, des distinctions furent distribuées. Delcourt put choisir entre la croix de l'Ordre de Léopold et la promotion à un grade supérieur; il préféra la nomination d'enseigne de vaisseau.

La *Louise-Marie* fit une croisière en mer du Nord sous les ordres de Petit du 9 août au 26 septembre. Le 25 novembre 1849, Van Haverbeke en reprit le commandement pour repartir en Afrique; Delcourt faisait partie de cette nouvelle expédition.

La goëlette quitta Ostende le 24 février 1850, pour arriver au Rio Nunez le 29 mars. La situation dans la région s'était dégradée, ralentissant tout le trafic commercial que certains hardis commerçants belges avaient espéré y développer. A ce sujet Delcourt, dans le livre de bord qu'il tint au cours du voyage, porte un jugement sévère sur les politiciens belges qui ne soutinrent pas les efforts de nos compatriotes. La *Louise-Marie* quitta l'Afrique le 25 avril pour être de retour à Anvers le 3 juin 1850.

Mais la situation de la Marine royale belge était si précaire que Delcourt fut mis en disponibilité de 15 juin au 30 novembre 1850.

A cette date, il était à nouveau affecté à l'Etat-Major de la *Louise-Marie*.

Le 22 décembre 1850, la goëlette quittait Anvers pour la colonie belge de Santo-Thomas au Guatemala. Lorsque Delcourt arriva sur place, il put contempler le spectacle désolant d'une entreprise en pleine déconfiture. Les politiciens belges, aux idées étriquées, n'avaient pas voulu soutenir les efforts de Léopold I et aucun subside ne fut accordé pour sauver la petite colonie belge qui périssait et qui aurait pu être prospère si elle avait été bien conduite et si elle avait reçu des visites plus fréquentes des unités de la flotte belge. Delcourt rentra à Anvers avec la *Louise-Marie* le 15 août 1851.

Delcourt repartit le 31 décembre 1851 à bord de la *Louise-Marie* qui cinglait une nouvelle fois vers le Rio Nunez. La goëlette sous les ordres du commandant Van Haverbeke mouilla en rade de Gorée le 27 février 1852. En ce port, le consul de Belgique, L. Bols, un cousin de Delcourt, fit remettre un message au commandant Van Haverbeke lui demandant de se rendre au plus vite au Rio Nunez.

En effet, de nouvelles dissension entre les chefs Africains mettaient en péril les maisons de commerce qui représentaient les intérêts belges. Le malheureux consul de Belgique, ne disposant d'aucune force, était sans pouvoir sur le territoire où Léopold I tentait de créer une petite colonie belge.

La goëlette arriva à Rapass le 4 mars 1852; la situation s'était envenimée au point qu'un combat entre Africains avait fait six tués dont les cadavres gisaient encore sur le sol. Les maisons commerciales avaient couru un grave danger et les menaces n'étaient pas encore écartées. Godtschalk et Delcourt furent envoyés en chaloupe le 10 mars 1852 à Debokké pour négocier un accord entre les parties. Les négociations traînaient en longueur et Van Haverbeke lui-même se rendit à Debokké pour proposer aux commerçants de venir à Rapass se mettre sous la protection de la *Louise-Marie*. Comme ceux-ci refusèrent d'abandonner leurs installations et que le commandant Van Haverbeke avait interdiction de faire des dépenses extraordinaires, la *Louise-Marie* quitta le Rio Nunez, poursuivant la croisière qu'elle avait reçu comme mission d'entreprendre.

De ce fait, le commerce de cette région s'effondra, le marché de Debokké fut abandonné et il ne s'y traita plus que des transactions

locales peu importantes. Faute d'un soutien du Gouvernement et du Parlement, le rêve de Léopold I de créer une colonie dans cette région d'Afrique s'évanouissait. Toutefois, le chef Lamina, voulant mettre ses fils en sûreté, les confia à Van Haverbeke qui les ramena en Belgique pour y recevoir une éducation européenne. Au retour, la goëlette visita l'archipel des Bissagos et différentes îles, puis mouilla en rade de Bissao et de Bathurst, pour être de retour à Anvers le 15 juin 1852.

Delcourt repartit, toujours à bord de la *Louise-Marie*, pour la côte occidentale d'Afrique le 23 janvier 1853; cette fois le bateau était sous les ordres de Petit. L'expédition avait pour but de visiter les stations où des intérêts belges étaient en jeu et d'y recueillir des renseignements commerciaux. Le 6 février 1853, la goëlettes était à Gorée, le 17 à Cacheo, le 23 à Bissao et le 11 mars à Vittoria, dans l'estuaire du Rio Nunez.

Là-bas, les esprits s'étaient calmés, mais le commerce avait été complètement perturbé dans la région. Les deux parties avaient fait de nombreuses démarches auprès de Masui, mais elles avaient pour but de se procurer du genièvre et de la poudre pour recommencer les hostilités. Au retour de Vittoria, le bâtiment belge visita le Rio Pongo et le Sierra-Leone. Le 23 juillet 1853, la *Louise-Marie* rentra à Ostende.

Le 23 novembre 1853, Delcourt repartit à bord de la *Louise-Marie* pour un nouveau voyage à la côte occidentale d'Afrique, d'où il rentra à Anvers le 2 juillet 1854.

Il reprit la mer à bord de la *Louise-Marie* du 7 août au 17 septembre 1855 pour surveiller les bateaux de pêche belges. Le 27 septembre 1855, il est affecté à la malle *Topaze*.

Le 19 septembre 1857, Delcourt repassa sur la *Louise-Marie* et, le 28 août 1858, il reprit du service à bord de la malle *Rubis*.

Le 20 juin 1859, il est nommé lieutenant de vaisseau de 2^e classe et, en date du 4 septembre 1859, il est désigné pour le *Duc de Brabant*. Le 7 novembre 1861, il prenait la direction du chantier de la Marine à Anvers.

Sur des conseils avisés, Delcourt était allé suivre à Paris les cours de l'École supérieure du Génie maritime, où il conquit le diplôme d'ingénieur qui lui permit de retrouver une place digne de sa valeur dans les services du Gouvernement.

Ainsi se terminait la carrière de marin de Delcourt, en même temps que trépassait la

Marine royale belge. Le roi Léopold I désirait garder cet instrument indispensable à l'expansion commerciale belge. Les politiciens ne l'entendirent pas ainsi et firent supprimer les crédits nécessaires à son maintien, malgré la brillante attitude de Brialmont qui plaïda sa cause de façon éloquente. Le 11 avril 1862 la « Marine royale » était remplacée par la « Marine de l'Etat ».

En même temps qu'il cessait de naviguer, Delcourt entamait une brillante carrière d'ingénieur. Mais au début de celle-ci, il dut assister à un spectacle qui dut le désoler. Non seulement on désarmait les navires de l'ancienne Marine royale, mais on les démolissait, alors qu'ils avaient encore une bonne valeur marchande. Le 18 août 1864, le *Duc de Brabant* fut conduit au Bas-Escout et on le fit sauter au moyen de charges explosives en présence du Comte de Flandre, du général Chazal et de divers experts, dont Delcourt.

Nommé au grade de lieutenant de vaisseau, de 1^{re} classe le 1 juillet 1863 et désigné comme ingénieur du génie maritime, il reçut la chevalerie de l'Ordre de Léopold le 20 janvier 1864 et devint ingénieur des constructions maritimes le 22 janvier 1865.

Delcourt occupait un poste éminent et déployait une activité énorme pour le développement des installations portuaires à Anvers; ceci ne l'empêchait pas de consacrer encore du temps à l'expansion belge à l'étranger.

Il était un ingénieur très écouté et c'est ainsi qu'il devint le conseiller maritime de Léopold II. Dès le début de l'entreprise congolaise, il fut invité à donner son avis sur le matériel naval que Stanley avait fait construire chez Cockerill à Seraing. C'est ainsi que dans une lettre du 27 septembre 1879 à Strauch, le souverain fait connaître l'avis de Delcourt qui n'a pas ses appaisements au sujet du matériel flottant envoyé au Congo pour l'expédition Stanley.

Lorsqu'il fallut envoyer ultérieurement d'autres bateaux au Congo, Léopold II pria Delcourt de s'en occuper. C'est ainsi que, dès la fin de l'année 1879, Léopold II désirant outiller convenablement l'expédition Stanley, afin qu'elle ne fut pas ralentie dans son avance, songeait à commander un nouveau bateau. Au milieu de l'année 1880, il revint à charge auprès de Strauch sur la nécessité de commander cette nouvelle unité à vapeur.

Un cahier de charges fut rédigé en langue anglaise; le bateau, le célèbre *A.I.A.*, fut com-

mandé le 16 mars 1881 à la Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée au Havre. Ce bateau devait être inspiré de celui commandé par Pierre Savorgnan de Brazza pour son expédition de l'Ogoué.

Pendant la construction, Léopold II apprend par son ami Sanford, consul des Etats-Unis, que le bateau de Brazza doit être un insuccès, car il a fallu déjà commander une nouvelle chaudière. En fait, la nouvelle était exacte, mais pas le motif de la commande; la première chaudière avait été perdue dans les rapides de l'Ogoué en cours de transport. Cet incident n'étant pas connu, Léopold II décida de faire réceptionner le bateau par un ingénieur; ce fut Delcourt qui se rendit au Havre pour cette opération.

Déjà en janvier 1880, avant l'engagement pour le Congo du mécanicien hollandais Geofroy, Delcourt lui fit passer un examen pratique à Ostende sur un vapeur, afin de juger ses aptitudes professionnelles.

Le s/w *Stanley* qui fut commandé au chantier Yarrow à Poplar était le fruit d'une collaboration entre Delcourt et l'illustre ingénieur Alfred Yarrow. C'était le premier stern-wheeler envoyé au Congo et tous les suivants furent inspirés par ce prototype.

Toutefois, pour le s/w *Stanley*, il avait fallu faire preuve de beaucoup d'imagination, car la coque était composée de neuf tronçons assemblés à flot par boulons et pouvant être transportés sur chariot de façon à contourner, par voie terrestre, les tronçons non navigables du Congo; au-delà des rapides, après un nouvel assemblage de la coque et remontage de la chaudière et de la machine, le bateau pouvait poursuivre sa route en navigant. Ce bateau, commandé chez Yarrow au milieu de 1883, arriva à Banana le 28 janvier 1884. Son transport à travers les Monts de Cristal est resté célèbre et ce bateau rendit les plus grands services pendant les premières années de l'existence de l'Etat Indépendant du Congo.

Le Souverain, qui était à l'affût de toutes les nouveautés afin d'expédier au Congo le matériel le plus moderne et le mieux adapté, avait déjà envoyé en mai 1882 Delcourt à Londres, pour y visiter une exposition de modèles de bateaux. Une seconde fois, en septembre 1882, Léopold II envoie Delcourt à Londres, car il a appris que Grenfell construisait un bateau chez Thornycroft; ce bateau le *Peace*, rendra son propriétaire célèbre par les nombreuses explorations entreprises

sur les affluents du Congo. Delcourt est chargé de remettre un rapport afin d'examiner si ce bateau pourrait convenir pour le Comité d'Etudes. Le rapport que remis Delcourt à cette occasion ne nous est pas connu, mais jamais un bateau de ce type ne fut commandé pour l'expédition de Stanley.

Après la création de l'Etat Indépendant du Congo, il fallait créer des stations nouvelles et assurer leur approvisionnement. Il avait été décidé de mettre en ligne sur le bief de Léopoldville un bateau capable de transporter 22 tonnes de marchandises et comportant un pont abritant six cabines et une salle à manger pour passagers européens.

Delcourt fut chargé de dresser les plans de ce bateau. Dès la fin de l'année 1885, un conflit opposa l'ingénieur à Valcke au sujet de la construction de cette unité. En effet, afin de réduire ultérieurement le portage sur la route des caravanes, Delcourt avait imaginé de construire la coque du stern-wheeler *Ville de Bruxelles* en bois; ce bateau servirait de modèle pour les suivants dont les planches du bordé seraient tirées des magnifiques arbres de la forêt équatoriale. Valcke était d'avis que les coques en bois ne résisteraient pas au climat chaud et humide du Congo.

Le Roi appuya l'idée de Delcourt, si bien que ce dernier dressa les plans du s/w *Ville de Bruxelles*. Ils furent signés par leur auteur à Anvers le 31 juillet 1886 et sont actuellement déposés dans les archives du Musée royal de l'Afrique centrale.

Le bateau, construit chez Cockerill, à Hoboken, fit ses essais sur l'Escaut le 31 décembre 1886. Son transport par la route des caravanes se fit dans des circonstances réellement difficiles, si bien que le montage à Léopoldville ne put commencer que le 15 mars 1888; les essais eurent lieu le 25 octobre suivant. Mais déjà au montage il s'avéra que de nombreuses planches avaient mal résisté au climat d'Afrique; un bon nombre d'entre elles durent être redressées au feu et quelques-unes avaient dû être remplacées. Le lieutenant Lipens, assassiné plus tard à Kasongo, avait été mis en charge du remontage; il avait déjà été forcé d'apporter certaines modifications à la coque. De plus, au cours des essais, le pont sous la chaudière avait commencé à se consumer.

Les réparations avaient retardé la mise en ligne du bateau jusqu'au 7 janvier 1889. Dès la première année d'exploitation, il s'avéra

que les planches résistaient mal à la pourriture et que les joints de la coque étaient d'une étanchéité douteuse. Déjà au mois d'août 1890, l'ingénieur Van den Boogaerde, commissaire de district de Léopoldville, réclamait une nouvelle coque en acier. L'idée de les construire en bois fut dès lors abandonnée définitivement.

Le s/w *Ville de Bruxelles* semble bien être le dernier bateau destiné au Congo dont Delcourt eut à s'occuper.

Entre-temps, il avait été désigné le 3 mars 1885 pour remplir les fonctions de président de la commission de réception du matériel de la Marine d'Anvers et il reçut la croix militaire le 20 avril 1885. Le 31 octobre 1885, il démissionna et fut promu ingénieur en chef, directeur du service des constructions maritimes. En mai 1887, il fut nommé commandeur du Christ du Portugal.

Delcourt s'éteignit à Anvers le 2 février 1898, alors qu'il allait atteindre bientôt l'âge de 73 ans.

Il fut un des grands ouvriers de l'expansion belge à l'étranger et le rôle qu'il a joué est trop ignoré. S'il publia peu, il a beaucoup écrit; de nombreux documents de sa main sont déposés au Musée de l'Armée, au Cinquantenaire. Ce sont principalement des livres de bord des voyages entrepris à Manille, en Indonésie et à la côte ouest de l'Afrique. Il a également laissé une correspondance extrêmement intéressante.

Delcourt était titulaire de la Croix militaire, Officier de l'Ordre de Léopold et Commandeur de l'Ordre militaire du Christ du Portugal.

16 mars 1971.

A. Lederer.

Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, dossier Delcourt. — Archives du M.R.A.C., papiers Delcourt. — Archives du Musée de la Dynastie, papiers Strauch. — Leconte, L.: Les ancêtres de notre Force navale, Bruxelles, 1952. — Lederer, A.: Les plans du s/w *Ville de Bruxelles* dressés en 1886 par G. Delcourt et par le lieutenant J. Lippens, *Bull. des s. de l'ARSOM*, Bruxelles, 1961, T. VII fasc. 2, p. 256 à 269. — Lederer, A.: Histoire de la navigation au Congo, Tervuren, 1965. — Archives de l'Otraco, dossier du s/w *Ville de Bruxelles*.

de LIGNE: Cf. LIGNE (de).

DELVAUX (*Henri-Héliodore-Florentin-Marie*), Officier de la Force publique, Directeur de l'Anglo-Belgian Rubber and Exploring Company (A.B.I.R.), Consul honoraire de Belgique à Gênes (Schaerbeek, 30.1.1873 - Gênes, 10.7.1966). Fils de Richard-Hugo-Alfred et de Juliette-Elise-Henriette Lescalier.

Engagé pour 5 ans, le 18 juin 1892, au 2^e Régiment Etranger, Henri Delvaux passa ses 18 premiers mois de service dans l'extrême Sud algérien, où il reçut ses galons de caporal le 11 mai 1893. Volontaire pour le Tonkin, il s'embarqua, le 6 décembre 1893, sur le transport *Vinh-Longh* qui, par Saigon — où l'unité fut hébergée quelques jours dans la caserne d'infanterie de marine — atteignit la baie d'Along (Tonkin) le 16 janvier 1894. Transbordé en chaloupe à vapeur, le bataillon de Delvaux passa au large d'Haïphong, remonta le Fleuve Rouge et, après une courte halte à Hanoï, débarqua à Vietri. De là, il gagna à pied — chaque soldat étant porteur d'une charge de 22 kg — à travers rivières, bambousaies, ravins et collines, le poste-citadelle de Tuyen-Quang, tristement célèbre par le siège meurtrier qu'il avait dû subir une dizaine d'années auparavant. Puis la route reprit vers le Nord, en pleine mousson. Par Bac-Kan et Bac-Mé, la troupe parvint à Bao-Lac, à la frontière chinoise, où Delvaux eut l'agréable surprise de trouver cinq légionnaires d'origine belge.

A cette époque, le Tonkin avait été divisé par les Français en 5 territoires, dont 4 étaient militaires. Le III^e Territoire, où était situé Bao-Lac, sur le Song Gam, était particulièrement exposé aux incursions de troupes irrégulières — « pirates » selon la terminologie du temps — qui mettaient à profit la proximité de la frontière pour se réfugier en territoire chinois et y reconstituer leurs forces avant d'entreprendre une nouvelle opération. Trois points stratégiques y avaient été établis: Bac-Mé, Bac-Kem et Bao-Lac, où s'était installée l'unité de Delvaux, qui s'était vu confier non seulement une mission de délimitation de frontière entre la Chine et le Tonkin, mais aussi la surveillance des « bandes » d'insoumis, dont celles des chefs A-Coc-Thuong, Ba-Ky et Luong-Tam-Ky, qui razziaient les villages voisins des postes militaires. L'insécurité la plus complète régnait sur tout le nord et le centre du Tonkin. Peu de temps après son arrivée à Bao-Lac, le détachement de Delvaux dut se courir Bac-Mé sur le haut Song Gam. Attaqué à la pagode de Lang-Ka-Fu, il réussit néanmoins à gagner le poste qui subissait l'assaut de 500 hommes de Luong-Tam-Ky. Après un combat acharné, qui dura une semaine, l'unité regagna Bao-Lac, à son tour sérieusement menacé.

L'année suivante, l'unité de Delvaux fut encore engagée dans plusieurs combats, no-

tamment, le 25 avril 1895, à Than-Ban, où un convoi français avait été attaqué, et à Yen-Binh, près des gorges du Song Gam. En 1896, grâce aux renforts des colonnes Vallière et Audéoud, les opérations de la Légion prirent plus d'ampleur. C'est ainsi que, dès le 21 janvier, fut attaqué Tong-Ba-Xa, repaire du chef Lang-Van-Son qui s'était retranché dans une grotte à 1 500 m d'altitude. L'affaire n'alla pas sans pertes et l'on dut faire appel à l'artillerie pour venir à bout de la position. De là fut menée, sous les ordres du colonel Audéoud, une opération dans le massif montagneux de Lung-Men, où des partisans de Ba-Ky et d'A-Coc-Thuong occupaient des postes fortifiés. Après de durs combats, les 25, 26 et 27 février, la Légion réussit à atteindre le sommet du Lung-Men d'où furent chassés les derniers défenseurs. Ce fait d'armes valut à Delvaux la Médaille coloniale française. Ainsi prit fin la campagne d'hiver 1895-1896, après quoi l'unité de Delvaux reçut l'ordre, en avril 1896, de changer de garnison et de gagner Lao-Kay, sur le Fleuve Rouge, à la frontière du Yunnan. Mais, au cours d'une étape, un pont de bambou s'écroula et Delvaux fut précipité dans un ravin profond. Assez grièvement blessé, il fut évacué sur Tuyen-Quang et de là à l'hôpital militaire d'Hanoi, où il resta quatre-vingts jours et reçut, le 26 mai, son galon de caporal-fourrier. Épuisé par 33 mois de fatigues et de fièvres, il ne parvint pas à se rétablir et fut rapatrié par le navire-hôpital *Canton*. Après 41 jours de mer et une quarantaine au Frioul — le choléra s'étant déclaré à bord — il débarqua en France d'où il regagna l'Algérie pour y être démobilisé le 2 octobre 1896. Sa participation aux campagnes du Tonkin allait lui valoir, de 1932 à 1935, une série de distinctions honorifiques françaises: Croix du Combattant colonial, chevalier de l'Ordre royal du Cambodge, chevalier de l'Ordre impérial du Dragon vert de l'Annam, commandeur du Nicham Iftikar.

Rentré à Bruxelles après son rude séjour de trois ans en Extrême-Orient, Delvaux « prit le vent pour savoir dans quelle nouvelle direction il allait diriger son activité ». Un ami de sa famille lui ayant parlé du Congo, il décida d'y aller et se présenta au secrétaire général du département de l'intérieur de l'Etat indépendant, Charles Liebrechts, qui l'engagea séance tenante en qualité de sergent de la Force publique aux appointements de 1 500 F par an.

Embarqué sur le *Léopoldville* le 6 janvier 1897, il commença sa carrière africaine à Léopoldville, comme gardien de prison... et du cimetière. Mais bientôt parvint, dans le Bas-Congo, la nouvelle du massacre des blancs de l'avant-garde de l'expédition Dhanis. Le gouvernement de Boma décida d'envoyer des renforts aux Stanley Falls. C'est ainsi que, le 1^{er} mai 1897, Delvaux fut désigné pour ce district. Mais deux jours plus tard, il reçut une nouvelle affectation: le Lualaba-Kasai, où l'on prévoyait que les répercussions de la révolte de l'Ituri seraient les plus violentes. Delvaux quitta Léopoldville le 4 mai à bord du *Ville de Bruges*, atteignit Lusambo le 3 juin et en repartit le 8, sur une plus petite unité, le *Ville d'Ostende*, qui le mena, dans la même journée, au poste agricole de la Bum-baie. C'est de là que la colonne dont il faisait partie devait faire mouvement. Placée sous les ordres du commandant Charles Van Bredael, elle comptait un effectif de 250 soldats noirs et de six officiers et sous-officiers blancs. Le but de l'opération était de rallier les troupes du Lomami, au cas où elles auraient commencé à se replier devant les révoltés.

Partie le 9 juin, la troupe gagna Kabinda le 25 juin, alors que suivant l'ordre de marche elle aurait dû se rendre à Tshofa. C'est en cours de route qu'elle avait reçu mission de se rendre à Kabinda où devait être assuré le passage, à travers la zone dangereuse, d'une colonne de ravitaillement destinée au Katanga. Six semaines se passèrent dans l'attente de cette colonne, non sans que l'ordre ne fût troublé à plusieurs reprises par des actes d'hostilité entre les soldats de Kabinda et ceux de l'expédition Van Bredael. Enfin, le 10 août, arriva le convoi de ravitaillement sous les ordres du capitaine Edgard Verdick, qui avait déjà séjourné à Lofoi de 1891 à 1895. Il fut décidé que le commandant Van Bredael et le sergent Delvaux l'escorteraient jusqu'aux confins du Katanga. Le camp fut levé le 16 août. Douze jours plus tard, la colonne fut attaquée à Konge par une troupe de soldats révoltés et une masse de 800 indigènes. Avec 50 hommes de l'escorte et une centaine d'auxiliaires armés de lances et de fusils à piston, Delvaux repoussa l'attaque, permettant ainsi au convoi de gagner un lieu sûr. Le 8 septembre, Delvaux fut appelé à remplacer l'adjoint de Verdick, malade. Le 12, les colonnes Van Bredael et Verdick se séparèrent, la première rentrant à Lusambo par la rive gauche du Lubilash, tan-

dis que la seconde se dirigea vers le Katanga, avec ses 95 soldats, 400 charges, 10 caisses de cartouches, 10 caisses d'obus et un canon « Nordenfeld » 4,7.

A travers les plateaux situés à l'ouest des monts Hakansson, cette dernière colonne atteignit la Lubudi le 18 septembre et, trois jours plus tard, après un nouvel accrochage avec des révoltés à Woameka, le Lualaba qui fut traversé en pirogue. Après un arrêt nécessaire par la réorganisation de la caravane, la marche fut reprise vers le sud le 24. On se trouvait ainsi, dans le Katanga. La Kalule traversée et gravies les pentes des monts Bia, le plateau des Bianco était atteint le 1^{er} octobre. Puis ce fut la descente dans la plaine de la Lufira, le passage de cette rivière le 10 et l'arrivée au poste de Lofoi le lendemain, en compagnie du commandant Clément Brasseur et du sous-lieutenant Louis Delvin venus à la rencontre de la colonne Verdick. Depuis son départ de Kabinda le 16 août, celle-ci avait perdu le tiers de son effectif.

A cette époque, les relations du gouvernement de Boma avec le Katanga étaient pour ainsi dire nulles. Théoriquement devait y être expédié chaque année, au départ de Lusambo, un ravitaillement en vivres d'Europe, munitions, articles de traite, etc. Dans la pratique, il en allait tout autrement. La colonne Verdick-Delvaux fut la dernière qui partit de Lusambo. Le ravitaillement suivant ne parvint à Lofoi qu'en 1899 *via* la côte orientale de l'Afrique. En vérité, le Katanga, avec ses 300 000 km², était encore, en 1897, un territoire à peu près inconnu en dépit des quatre expéditions que l'Etat indépendant y avaient envoyées entre 1890 et 1892 pour y contrecarrer les visées de la British South Africa Company et y faire reconnaître le drapeau étoilé par le chef Msiri, alors à l'apogée de sa puissance, et dont la « capitale » Bunkeya n'était qu'à deux jours de marche du poste de Lofoi créé en 1891 par la première expédition du Katanga, celle de Paul Le Marinel. Cette station était située sur les bords de la petite rivière du même nom, à peu de distance de son confluent avec la Lufira. Lorsque Delvaux y parvint, cinq Belges l'y avaient déjà précédé: le lieutenant Amédée Legat, le capitaine Edgard Verdick, le commandant Clément Brasseur, le lieutenant Léon Cerckel et le sous-lieutenant Louis Delvin.

Dès son arrivée au poste, la colonne Verdick-Delvaux fut chargée d'accompagner le

commandant Brasseur dans le Sud, pour y mettre à la raison le chef arabe Chiwala, esclavagiste notoire qui régnait depuis longtemps aux confins méridionaux du Katanga et dont le « boma » était installé sur la rive gauche du Luapula, un peu au nord du 12^o parallèle Sud. Une première expédition avait échoué en 1896. Aussi, très éprouvé par cet échec, dû à une insuffisance d'effectifs, le commandant Brasseur voulut en finir. Sa colonne, qui quitta Lofoi le 25 octobre 1897, comptait 150 soldats, une centaine d'auxiliaires de Lusambo et de Mokanda-Bantu, fils de Msiri, et 200 porteurs. Delvaux fut chargé de la manœuvre du canon Nordenfeld, ce à quoi il dut son surnom indigène de « Kipinga Misinga » (celui qui tire le canon). Le 8 novembre au matin, la troupe se trouva face au « boma » de Chiwala, vaste rectangle de quelque 12 hectares, dont le côté Est bordait le Luapula qui marquait la frontière entre l'Etat indépendant et les territoires de la British South Africa Company (future Rhodésie du Nord, aujourd'hui Zambie). Les angles du camp fortifié étaient dominés par des tours en pisé d'environ 8 m de hauteur. Le pourtour de la place était défendu par une sextuple palissade formée de gros arbres, derrière laquelle courait une banquette de tir en terre battue, surmontée de pierres plates formant créneaux. Devant la palissade avait été creusé un fossé large de 3 m et dont le fond était garni d'épieux époinçés: en somme, un boma fort bien paré pour la défense. La troupe assaillante fut disposée à quelque 300 m du fossé: Verdick à l'ouest, Delvin au nord, Brasseur et Delvaux au sud. Le combat commença par un tir nourri des assiégés et devint tout de suite très violent. Il allait se poursuivre quatorze heures durant, sans un moment de répit. Le lendemain, le boma était vide, ses occupants s'étant réfugiés sur la rive droite du Luapula, en territoire britannique. Hélas! le commandant Brasseur, grièvement blessé dès le début de l'action, alors qu'il surveillait la manœuvre de Delvaux au canon, expira le 10 novembre, à l'aube. Delvaux avait tiré 56 obus sur la forteresse, non sans avoir porté secours à son commandant et l'avoir mis à l'abri derrière une termitière. Cette action devait lui valoir, le 7 décembre 1898, son étoile de sous-lieutenant.

Trois mois après ce tragique combat, Verdick et Delvaux quittèrent à nouveau Lofoi, avec 70 soldats, pour une reconnaissance qui

allait durer plus de deux mois. Après avoir traversé les monts Kundelungu, l'expédition parvint au lac Moero le 19 février, et en suivit la rive, en passant par la mission protestante de Luanza, jusqu'à Pweto, qui fut atteint le 27 et où résidaient alors le lieutenant Edouard Maréchal et le sous-lieutenant Julien Fromont. Revenue à Luanza le 6 mars, elle en repartit le 9 non sans avoir rendu visite au capitaine anglais Poulett Weartherley, qui explorait alors la région. Ce fut un voyage très pénible, accompli en pleine saison des pluies, dans un pays inondé. On ne cessa de patauger dans des marais et il fallut construire des ponts pour traverser les rivières en crue. Du lac Moero, Verdick et Delvaux se dirigèrent vers l'ouest et, après avoir franchi les monts Mulumbe et Kibara, arrivèrent le 24 mars en vue du lac Upemba. Dans cette région, le chef Kayumba-Kapoya était alors en guerre avec son voisin Kish. Delvaux tenta d'apaiser le différend, mais fut grossièrement défié par Kish, dont il enleva le boma avec 25 soldats le 27 mars. Les marais et les inondations barrèrent à la colonne la route du lac Upemba, où elle devait rechercher et déterrer le matériel enfoui par l'expédition Delcommune. Aussi s'engagea-t-on sur le chemin du retour en longeant la vallée de la Lufira jusqu'aux chutes de Kiubo. Après un crochet vers l'est pour visiter le chef Sampwe, la colonne redescendit la Lufwa jusqu'à son confluent avec la Lufira et rejoignit le poste de Lofoi le 19 avril. Elle ramenait avec elle Sampwe qui avait refusé le paiement de l'impôt. Ayant tenté d'assassiner Delvaux, il fut incarcéré et ne put regagner son village que trois mois plus tard.

Après avoir accompagné Verdick au cours de ces 69 jours, Delvaux allait désormais voyager seul et agir sous sa seule responsabilité. Ses randonnées avaient surtout pour but de manifester la présence belge au Katanga et de pacifier des zones où sévissaient encore des esclavagistes ou des bandes de révoltés. C'est ainsi que, du 4 au 29 juillet 1898, Delvaux — qui avait été nommé premier-sergent, le 1^{er} mars et adjudant le 1^{er} juillet — fut chargé de mettre à la raison quelques chefs insoumis dans la région des chutes de Kiubo et de la vallée de la Luvilombo. A la tête d'une quarantaine de soldats, il fut attaqué le 11 juillet par les gens de Mokana, dont il enleva le boma après un rapide combat. Les 16, 22 et 28 juillet tombèrent successivement les bomas de Kiome, Musapula et Kitenta.

Un mois plus tard, tous les chefs rebelles vinrent faire acte de soumission à l'Etat.

Mais le poste de Lofoi devait aussi étendre son action loin dans le sud, jusqu'aux frontières de l'Angola, afin d'y réprimer le trafic des esclaves et le commerce illicite de poudre et d'ivoire, auxquels se livraient non seulement les Wambundu mais aussi certains blancs *outlaws*. Un des épisodes les plus marquants fut l'affaire de Tchamakele. Il s'agissait de faire reconnaître l'autorité de l'Etat au chef sanga Mulumu-Niama. Le capitaine Verdick avait déjà essuyé un échec et perdu son adjoint, le sous-lieutenant Julien Fromont, tué le 20 mars 1899 lors de l'attaque des grottes où se réfugiait le chef rebelle, qui était en relations suivies avec les trafiquants de l'Angola. Delvaux, qui avait été nommé sous-lieutenant le 7 décembre 1898, fut mis à la tête d'une nouvelle expédition, qui quitta Lofoi le 30 mai 1899. Les grottes de Tchamakele étaient situées à quelque 1 300 m d'altitude sur le plateau de la Manika, non loin de la vallée de la Dikuluwe, à un peu plus de 100 km au sud-ouest de Lofoi. Le 2 juin, la colonne Delvaux rencontra à Kamiba, sur la Disubwa, la Mission scientifique dirigée par le capitaine Charles Lemaire et, le 7, parvint non loin du repaire de Mulumu-Niama, rejoignant le détachement qu'avait laissé Verdick au commandement d'un sergent haoussa. Le siège des grottes fut immédiatement entrepris, mais ce ne fut que le 25 juin que la troupe réussit à pénétrer dans les galeries pour y découvrir 178 cadavres, dont celui du chef. Les survivants se rendirent, après quoi Delvaux regagna Lofoi le 19 juillet.

En janvier 1900, des plaintes étaient parvenues à Lofoi au sujet d'exactions commises par des gens armés venant de la zone britannique du Luapula et au service d'un Anglais, un certain Wilson, qui se livrait, dans le sud du Katanga, à la chasse à l'éléphant et à la contrebande d'ivoire. Delvaux fut chargé de se rendre sur place et d'y procéder à une enquête. Ayant quitté le 19 janvier le poste de Lukafu — qui avait remplacé dans l'entretemps celui de Lofoi —, il rencontra le lendemain Léon Dardenne, le peintre de la Mission Lemaire, qui, malade, rentrait en Europe et se joignit à la colonne jusqu'à Kilwa, sur le lac Moero, atteint le 31 janvier. De Kilwa, d'où Dardenne continua seul vers Pweto, Delvaux redescendit vers le Sud le 5 février. Dix jours plus tard, il parvint aux chutes Johnston sur le

Luapula et y rencontra le sieur Wilson au sujet duquel il devait faire une enquête. Cette affaire terminée, il rejoignit Lukafu le 18 février.

Une des dernières missions de Delvaux s'inscrivit dans le cadre de ses fonctions d'officier de police judiciaire. Nommé, le 14 avril 1900, substitut du Procureur d'Etat et juge près le Conseil de guerre permanent du Katanga, il se rendit une nouvelle fois à Kilwa, en juin, pour mettre un terme au commerce illicite de l'ivoire et du caoutchouc auquel se livrait un Irlandais nommé Morton. Il revint au poste de Lukafu, après avoir saisi quelque 800 kg de caoutchouc et 200 kg d'ivoire.

On le voit, les activités de Delvaux étaient des plus variées, comme celles d'ailleurs de tous les agents de l'Etat à cette époque. Mais, fait plus rare, Delvaux participa aussi aux travaux de la Mission scientifique du capitaine Lemaire, qui était arrivée à Lofoi le 20 février 1899. Le poste n'étant pas organisé pour loger six nouveaux hôtes, Delvaux fit construire en hâte 3 maisons en briques sèches et se chargea de l'approvisionnement de la table. Dès le 8 mars, il se vit confier le service des observations de la station météorologique créée à Lofoi par Lemaire, et transférée, en juillet, à Lukafu. Il assura ces prestations six fois par jour, à la satisfaction de Lemaire, qui apprécia son « concours non seulement très complaisant, mais aussi très intelligent ».

Delvaux prit en outre une part des plus actives à l'édification du nouveau poste de Lukafu, qui remplaça à 40 km au Sud, celui de Lofoi « abandonné définitivement aux moustiques ». Tour à tour briquetier, maçon, charpentier, menuisier et terrassier, il construisit aussi sur la rivière Lukafu, un pont en briques à 2 arches. Le poste était à peine achevé qu'il reçut la visite du capitaine Léon Van den Broeck, qui venait prendre le commandement de la zone. C'est ainsi que Verdick et Delvaux apprirent la récente création du Comité Spécial du Katanga et l'envoi imminent des premiers agents de ce nouvel organisme, qui allait prendre en charge l'administration du Katanga jusqu'en 1910. Ils quittèrent donc Lukafu le 9 août 1900, emmenant un transport des premiers produits de la zone: 3 000 kg d'ivoire et 1 200 kg de caoutchouc, ainsi que des documents divers, herbiers, collections et observations anthropométriques destinées au Musée de Tervuren. Le 30 août, entre Kilwa et Pweto, la colonne rencontra le trafiquant

Rabinek, dont l'arrestation et la mort, un an plus tard, allait susciter au Comité Spécial du Katanga un procès qui durerait 15 ans (Voir *Biographie coloniale belge*, IV, vol. 729-733). De Pweto, où ils parvinrent le 2 septembre, Verdick et Delvaux gagnèrent Kabambare via Saint-Jacques-de-Lusaka, Mpala, Albertville et Toa. L'Inspecteur d'Etat Malfeyt les reçut le 23 octobre et Delvaux, qui avait appris des nouvelles peu rassurantes sur la santé de son père, poursuivit seul sa route et sans délai, dès le 24. Après avoir descendu la Luama, dont la reconnaissance lui avait été confiée, il se rendit en pirogue de Kasongo à Stanleyville, où il s'embarqua pour Léopoldville. Le 5 janvier 1901, il était à Anvers, qu'il avait quitté quatre années auparavant, quasi jour pour jour.

Mais l'Afrique continua à exercer sur Delvaux un véritable envoûtement, si bien que moins de quatre mois plus tard, le 30 avril, il prit passage à bord du *Stanleyville*, mais cette fois pour le compte de l'Anglo-Belgian Rubber and Exploring Cy (A.B.I.R.). Chef de factorerie à Mompono sur la Maringa, il exerça, de mai à octobre 1903, les fonctions de directeur intérimaire en remplacement d'Albert Longtain, en congé en Europe. Lui-même rentra en Belgique, le 16 mars 1904, à l'expiration de son terme, mais repartit pour le Congo, le 15 septembre, en qualité de directeur titulaire de l'A.B.I.R.

Ce fut au cours de ce second terme qu'eurent lieu des événements dont la nature exacte nous échappe encore et qui ne nous sont connus, en fait, que par le témoignage de Delvaux. Selon lui, des missionnaires anglais auraient été à l'origine d'« incidents très graves » dans la concession de l'A.B.I.R., à la suite desquels il résolut de se rendre à Boma pour y rendre compte de la situation exacte des affaires de la Société au gouvernement général. Les 21 et 23 mars 1906, Delvaux aurait eu des entretiens avec le gouverneur général, d'où il lui parut résulter que la seule issue à ses difficultés était de rentrer en Belgique « pour provoquer d'autres mesures ». Il semble que Delvaux ait été par ailleurs accusé de sévices envers des indigènes, ce qui se révéla d'ailleurs faux, puisqu'il bénéficia, le 18 juin 1906, d'une ordonnance de non-lieu, publiée à la demande de son bénéficiaire dans la *Tribune congolaise* du 25 juillet 1907. Quoi qu'il en soit, Delvaux s'était embarqué sur l'*Anversville* à l'insu des autorités de l'Etat

indépendant. Aussi, dès qu'elles apprirent ce départ clandestin, elles câblèrent au gouverneur de Ténériffe d'arrêter Delvaux dès l'arrivée du paquebot aux Canaries et de le renvoyer à Boma, et ce en vertu du traité d'extradition signé le 31 juillet 1895 entre l'Espagne et l'Etat indépendant. Au reçu du câble, le gouverneur prévint les autorités consulaires belges à Ténériffe pour les informer que les Espagnols n'avaient pas le droit d'arrêter un sujet belge se trouvant à bord d'un navire belge. Il leur suggéra alors d'arrêter eux-mêmes Delvaux et de le lui livrer. Dès l'arrivée du bateau, le 8 avril 1906, le consul général monta à bord et pria Delvaux de le suivre à terre. Code à l'appui et au cours d'un entretien orageux, Delvaux tenta de démontrer qu'aucune autorité ne pouvait l'obliger à quitter le bord. Le consul général belge décida en conséquence de demander des instructions à Bruxelles, mais, dès le lendemain et sans attendre la réponse, il autorisa la montée à bord de l'*Anversville* de quelques soldats espagnols armés, lesquels, selon Delvaux, furent accueillis par les huées des passagers. Bientôt après arriva un câblogramme du Ministre belge des Affaires étrangères, enjoignant au consul général de ne plus inquiéter Delvaux et de faire descendre du bateau la force armée espagnole. Dès son arrivée en Belgique, le 16 avril, Delvaux écrivit aux journaux, et notamment à l'*Indépendance belge* et au *Mouvement géographique*, pour leur donner sa version des faits. Rappelons qu'il fut lavé de toute accusation par le non-lieu du 18 juin.

Cette aventure fit sans doute abandonner à Delvaux le désir de revoir l'Afrique, tout au moins dans l'immédiat. A 33 ans, il était temps qu'il pensât à son avenir. Aussi accepta-t-il de devenir le collaborateur d'un oncle paternel, Alphonse Delvaux, qui s'occupait de la vente de champagne et de vins français. Chargé de la représentation de la firme à l'étranger, Henri Delvaux effectua de nombreux voyages, notamment en Angleterre, en Allemagne, en Suisse et en Italie. Ce dernier pays exerça sur lui une attirance toute particulière, car il décida de s'installer à Gênes, où il continua à gérer une part des affaires de son oncle tout en exerçant l'agence générale de grandes firmes françaises, activement secondé par sa jeune femme, Elisabeth Roos, qu'il avait épousée à Strasbourg. La guerre de 1914-1918 dut certainement mettre en veilleuse une grande partie de ses activités com-

merciales, mais il n'en demeura pas moins très dynamique et entreprenant, à en juger par une périlleuse mission spéciale en Allemagne, dont il s'acquitta en septembre 1917 à la demande des autorités militaires de la légation de France à Berne.

Après la guerre et cédant une nouvelle fois, malgré sa mésaventure de 1906, à sa nostalgie de l'Afrique, il confia la direction de ses affaires à sa femme et accepta de retourner au Congo, le 1^{er} janvier 1923, en qualité de directeur de la Commerciale anversoise du Congo (Comanco). Envoyé en mission durant 14 mois, dans le Haut-Ubangi, il rentra en Europe au cours de l'année 1924, cédant aux instances de sa femme, redoutant pour lui le sort funeste de son frère, Hector Delvaux, qui venait de succomber, en Afrique, à une grave maladie tropicale. Réinstallé à Gênes, où il comptait de nombreux amis, il y fut nommé, le 5 mai 1936, consul honoraire de Belgique, fonctions qu'il se vit contraint d'abandonner le 10 juin 1939 à la suite d'une crise cardiaque. Il s'était dépensé sans compter pour aider ses compatriotes et avait créé à Gênes la Caisse belge de bienfaisance.

Bien qu'absorbé par la gestion de ses affaires, il n'en oubliait pas moins ses années de jeunesse aventureuse. Rassemblant notes et souvenirs, il écrivit en 1931, pour *L'Expansion belge*, un article sur l'attaque du boma de Chiwala. Un peu plus tard, en 1934-1935, il évoqua son séjour au Tonkin dans les *Souvenirs d'un vieux légionnaire*, que publia le *Trait d'union*, organe d'une association franco-italienne de combattants. A la même époque, l'*Essor du Congo*, d'Elisabethville, fit paraître quelques articles de Delvaux sur le vieux Katanga. Quinze ans plus tard, à l'occasion du 50^e anniversaire du Comité Spécial du Katanga, le même journal réédita ces articles et les réunit sous la forme d'un petit volume de 94 pages, intitulé: *L'occupation du Katanga. 1891-1900. Notes et souvenirs du seul survivant*.

L'année suivante, en octobre 1951, Henri Delvaux et sa femme furent invités par le gouvernement belge à visiter le Katanga à l'occasion de l'érection de stèles commémoratives dans les sites historiques de Lofoi et de Chiwala. Ce fut, pour Delvaux, l'émouvante occasion de revoir les lieux où il avait intensément vécu cinquante années auparavant et de mesurer le chemin parcouru. Entouré des autorités provinciales, militaires et religieuses,

ainsi que d'un très grand nombre d'Européens et d'Africains — dont certains avaient servi sous ses ordres — Delvaux, en dépit de ses 78 ans, évoqua ses souvenirs sur les lieux mêmes de ses exploits, allant jusqu'à situer l'endroit exact où le commandant Brasseur avait été mortellement atteint lors de l'assaut du boma de Chiwala. Après une visite aux centrales hydro-électriques de Mwadingusha et Koni et aux usines de l'Union minière à Jadotville, Delvaux et sa femme furent accueillis à Bunkeya par le chef Mwenda Munongo, le fils du fameux Msiri, et y fleurirent la tombe du capitaine Bodson: deux noms à jamais unis dans un tragique souvenir des débuts de l'occupation belge au Katanga. A Elisabethville, dont il fut nommé citoyen d'honneur le 30 octobre 1951, Delvaux fit une conférence devant quelque 500 élèves des trois écoles européennes de la cité du cuivre.

De ces trois semaines de séjour au Katanga, Henri Delvaux garda jusqu'à sa mort un inoubliable souvenir, que vint malheureusement troubler la cruelle amertume qu'il ressentit à l'annonce des graves événements qui marquèrent les premières années de l'indépendance congolaise. En 1961, alors qu'il se trouvait à Florence chez sa fille cadette, il fut soudain atteint du mal qui devait l'emporter cinq ans plus tard. Ses dernières années s'écoulèrent dans les souffrances et la misère physique dues à l'artériosclérose et à une paralysie presque complète de la jambe droite. Surmontant son mal avec courage et dignité, il s'éteignit le dimanche 10 juillet 1966, âgé de 93 ans. Il repose au cimetière de Staglieno, à Gênes, auprès de sa fille aînée, qu'il avait eu la douleur de perdre en 1947.

Distinctions honorifiques belges et congolaises: chevalier de l'Ordre de Léopold; commandeur de l'Ordre royal du Lion et de l'Ordre de Léopold II; chevalier de l'Ordre de l'Etoile africaine; Etoile de service de l'Etat indépendant du Congo; Médaille commémorative du Congo; Médaille commémorative du cinquantenaire de la Colonie.

Distinctions étrangères: Médaille coloniale française; Croix du Combattant colonial; officier de l'Ordre de l'Etoile noire du Bénin; chevalier de l'Ordre impérial du Dragon vert de l'Annam; chevalier de l'Ordre royal du Cambodge; commandeur du Nicham Itikar.

Publications: *L'attaque du boma arabe de Chiwala (L'Expansion belge*, Brux., févr. 1931, p. 79-81). — *Souvenirs d'un vieux légionnaire (Le Trait d'union*, Gênes, nov. 1934-févr. 1935). — *Au Katanga, il y a 50 ans (Revue coloniale belge*, Brux., 15 oct. 1946, p. 241). — *Le cinquantenaire du combat de Chiwala. La mort du commandant Brasseur (Les Vétérans coloniaux*, Brux., nov. 1947, p. 7-9). — *L'occupation du Katanga (Elisabethville, L'Essor du Congo, août 1950, 94 p.)*. — *Le 60e anniversaire du Katanga (Le Soir, Brux., 20.6.*

1951). — *Chiwala ou le Tombouctou du Katanga (Le Soir, Brux., 3 et 4 sept. 1952)*.

26 juin 1971.

Marcel Walraet.

Papiers et documents divers conservés au Musée royal de l'Afrique centrale (Tervuren) et chez Mme Suzanne Delvaux-De Sanctis (Florence). — Ministère des Affaires étrangères et du commerce extérieur, Service du personnel. — *Le Mouvement géographique*, Brux., 10.1.1897, col. 20; 28.4.1901, col. 201; 22.4.1906, col. 199-200; 29.4.1906, col. 217-218. — Capit. Charles Lemaire, *Mission scientifique du Ka-Tanga. Journal de route* (Brux., Ch. Bulens, 1902, p. 212, 214, 228, 238-240, 242, 246-249, 254-257, 263, 265, 267, 279, 297, 299, 307, 308, 317, 320, 325). — *La Tribune congolaise*, Brux., 15.9.1904, p. 1; 25.7.1907, p. 1; 15.12.1932, p. 1; 30.9.1935, p. 2. — E. Janssens et A. Cateaux, *Les Belges au Congo*. Tome II (Anvers, 1911, p. 322-324, photo). — *L'Horizon*, Brux., 6.3.1926, p. 3. — *A nos héros coloniaux morts pour la civilisation (1876-1908)* (Brux., Ligue du Souvenir congolais, 1931, p. 231). — *L'Essor colonial et maritime*, Brux., 31.5.1936, p. 3. — *Bull. de l'Assoc. des Vétérans col.*, Brux., févr. 1936, p. 7-8. — *Le dernier survivant de l'occupation du Katanga*, Delvaux, H. (30.1.1873) (*Les Vétérans colon.*, Brux., avril 1946, p. 25-26). — *Nos pionniers. Henri Delvaux (Le Courrier d'Afrique*, Léopoldville, 25.1.1947, p. 6). — *Nos pionniers il y a 50 ans: Henri Delvaux (Chambre de commerce et de l'industrie du Katanga*, janv. 1947, p. 28). — *Comité spécial du Katanga, 1900-1950* (Brux., Edit. L. Cuyppers, 1950, p. 23). — R.J. Cornet, *Terre katangaïse* (Brux., M. Lesigne, 1950, p. 68-71). — *Revue coloniale belge*, Brux., 15.2.1950, p. 133. — *Le Soir*, Brux., 8.8.1951. — J. Sepulchre, *Le commandant Delvaux (L'Essor du Congo, Elisabethville, 13.10.1951, p. 1)*. — *Le commandant et Mme Delvaux (L'Essor du Congo, Elisabethville, 9.11.1951, p. 1)*. — *Le commandant Delvaux, citoyen d'honneur d'Elisabethville (Revue congol. ill.*, Brux., déc. 1951, p. 3-5). — E. Verdict, *Les premiers jours au Katanga, 1890-1903* (Brux., Comité spécial du Katanga, 1952, p. 73, 75-78, 85, 86, 90, 97, 100, 144, 146, 147, 149, 150). — *Bull. de l'Assoc. des intérêts colon. belges*, Brux., 15.2.1953, p. 66-67). — *Le soixantième anniversaire de la bataille de Chiwala (L'Essor du Congo, Elisabethville, 9.11.1957, p. 1-2)*. — *Le Soir*, Brux., 13.7.1966.

DE ROOVER, M. Cf. ROOVER (DE).

DEWERT (*Jean-Jules-Clément*), Ingénieur (Ixelles, 24.1.1904 - Asselbroek, 26.3.1967).

Entré à l'Ecole royale militaire — Section Armes spéciales — en 1921. Sorti en 1926 avec le grade de sous-lieutenant du Génie et le titre d'ingénieur civil A.I.A.

Au service de la Force Publique le 16.5.1927, comme lieutenant du Génie, à la Compagnie du Génie du 2° groupement à Léopoldville.

Passé aux Travaux Publics en qualité d'ingénieur le 1.7.1929.

Mobilisé en 1940 comme major et affecté à la Défense du Bas-Fleuve (Matadi-Boma-Banana).

Passe aux chantiers navals et Industriels du Congo « Chanic » en qualité de Directeur général.

Revient en Belgique et reste administrateur de « Chanic » jusqu'à sa mort en 1967.

C'était un ingénieur consciencieux, à l'esprit très clair et d'un caractère affable.

23 juin 1971.
P. Geulette.

DEWEZ (*Léon-Joseph-Hubert-Eugène*), Ingénieur civil des mines et géologue (Battice, 24.11.1877 - la Bouxhayez-lez-Battice, 21.8.1961). Fils de Léon et de Gaillard, Elise; époux de Varvara Mikhaïlowna Monastirief.

Dewez fait ses humanités anciennes au Collège St-Servais à Liège et ses études supérieures à l'Université de Liège où il obtient le diplôme d'ingénieur civil des mines en 1903 et celui d'ingénieur géologue en 1906.

Le 10 mars 1904, il part à bord de l'*Albertville* pour le Congo, au service de l'Etat indépendant du Congo, comme chef de la Mission spéciale de la N'Giri. Le but principal de celle-ci est l'étude de dépôts éventuels de combustibles.

C'est tout un secteur du District des Bangala, compris entre l'Ubangi et le Congo, vaste région d'alluvions récentes, couverte de forêts denses et de marais, que L. Dewez va parcourir en tous sens durant un an. Ses itinéraires au départ de Nouvelle Anvers vont le conduire dans le bassin de la N'Giri, puis de la Lua, de l'Ubangi, passant par Bosesera, Bomboma et allant jusque près de Libengé. Il remonte ou redescend les rivières en pirogue et recoupe le pays par terre ferme, pour rejoindre la Mongala qu'il descend pour se retrouver à Nouvelle Anvers son point de départ. Une deuxième partie de la mission consiste à retourner à Mobeka et Bosesera et redescendre la N'Giri et étudier la partie située entre cette rivière et le Congo. Outre ses prospections, L. Dewez établit la carte de toutes les régions traversées s'appuyant sur le réseau de bases relevées par le commandant Lemaire.

Ensuite, le Gouvernement le met à la disposition de la Société du chemin de fer des Grands Lacs, qui l'envoie dans l'Aruwimi où il étudie la géologie entre Yambuya et Panga. Il fonde aussi le poste de Mapele pour la construction de fours à chaux.

Puis, nous le retrouvons à Stanleyville, où Adam lui confie des travaux et études du chemin de fer Stanleyville-Ponthierville.

A son retour en Belgique en 1906, il publie, dans les *Annales de la Sté géologique de Belgique*, le résultat de ses observations dans

l'Aruwimi. Dans les grandes lignes, nous remarquons une description des chutes de Panga, des calcaires de Mapele. De ce poste à Yambuya il étudie les schistes rouges, les grès et les psammites et établit la superposition des couches. Il continue sur Basoko, en y poursuivant l'étude des terrains jusqu'à ce poste. Son mémoire se termine par quelques observations sommaires sur les environs de Stanleyville et de la Lindi. Ce rapport est commenté par J. Cornet qui déclare les observations de l'auteur consciencieusement faites et corroborant, en partie, celles de Passau et de David.

L. Dewez, ne retourna plus au Congo, mais il n'est pas inutile de donner brièvement quelques notes sur cette carrière d'ingénieur des mines et d'ingénieur géologue belge à travers le monde. De 1906 à 1918, pour le Crédit général liégeois, il travaille à la Société Alaguir et à la Société des Pétroles de Grosnij en Russie, où il devient successivement directeur général de ces deux sociétés. Durant toute cette période, il effectue, en outre, diverses missions géologiques et minières dans toute la partie du Caucase et du Transcaucase, comprise entre la mer Noire et la Caspienne. En 1915, en « service réquisitionné », il construira un pipe-line de 150 km allant de Gronij à Pétrovsk.

Lors de la révolution russe, les biens de ces deux sociétés ayant été expropriés, L. Dewez doit rentrer en Belgique.

Durant cinq ans, il est ingénieur conseil pour une banque de Lyon, puis de nouveau pour le Crédit général liégeois, ce qui lui vaut d'aller étudier différentes affaires minières en France, Espagne, Sardaigne et d'aller installer une usine de cyanuration pour minerais aurifères en Colombie.

En 1923, il entre à la Société générale des Minerais où il devient directeur. On le voit en Chine, au Tonkin, plusieurs fois au Mexique, de nouveau en Colombie, sans compter de multiples études dans divers pays d'Europe et d'Afrique du Nord.

Signalons encore qu'en 1936-37 il dirige, pour le Gouvernement iranien, une étude géologique et minière dans le nord de la Perse.

Il termine sa carrière, restant ingénieur-conseil et administrateur dans plusieurs affaires.

Il mourut à la Bouxhayez-lez-Battice le 21 août 1961.

Lorsque L. Dewez débuta au Congo en 1904, on imagine combien les conditions de

travail étaient difficiles. Nous sommes encore à l'époque des pionniers, sur laquelle il n'est pas nécessaire de s'étendre dans ce recueil de biographies. Cet ingénieur était attiré par l'exploration, les études géologiques et minières, la création de nouvelles industries. Les pays qu'il parcourait étaient assurément ce que nous appelons actuellement « sous-développés » et souvent il n'avait que le cheval pour se déplacer. Doué d'un tempérament calme, pondéré, c'est sans témérité qu'il effectuait ses missions dans les pays lointains, mais il était sans peur. C'était un gentleman, très humain, sensible, très scrupuleux et très honnête.

Sociétés savantes: Il fit partie de l'association des ingénieurs de l'Université de Liège et de la Société royale Belge des ingénieurs et industriels.

Distinctions honorifiques: Officier de l'Ordre de Léopold; Médaille commémorative du Congo; Etoile de service de l'E.I.C.

Publication de L. Dewez, relatives au Congo: Quelques renseignements sur la géologie d'une partie de l'Aruwimi et de la P.O. dans *Ann. Soc. Geo. Belg.*, t. XXXVII, 1909, 10.

10 décembre 1970.

[A.L.]

J.M.TH. Meessen.

Références et sources: *Rev. Congo Illustré*, avril, 1956.
— *Rev. Congo Ill.*, septembre 1961.

DIVOIRE (*Edmond*), Membre de l'Académie, Ingénieur civil des mines (Malines, 10.3.1889 - Forest, 10.12.1958).

Les études qu'il entreprit, après son passage à l'Athénée de St-Gilles, le destinaient à la carrière d'ingénieur électricien. Diplômé ingénieur civil des mines en 1912 par l'Université de Bruxelles il avait fait en effet, à l'Université de Liège, les études complémentaires qui lui donnèrent le titre d'ingénieur électricien de l'Institut Montefiore, en 1914.

La télégraphie sans fils commençait alors à prendre place dans les applications et cette science nouvelle à laquelle s'intéressait le jeune ingénieur avec un groupe de ses amis allait orienter toute sa vie au départ de la Grande Guerre. La campagne, il l'effectua en effet à la Télégraphie militaire, dans ces unités auxquelles le génie du général Ferrié avait imposé une marque qui en fit les pépinières de la radio-électricité d'après la guerre. En 1918, Divoire était officier de ce que nous appelons aujourd'hui les « Troupes de transmission », et décoré de la Croix de guerre.

Aussitôt que possible, il reprend ses études et est reçu ingénieur radiotélégraphiste de

l'Ecole supérieure de l'Electricité de Paris en 1920.

En 1919, il est entré comme ingénieur à la SAIT, la Société anonyme internationale de Télégraphie sans fils, à laquelle il restera attaché comme conseiller technique jusqu'à sa mort. Lorsque cette Société, sous l'impulsion de Maurice Travailleur, instituera la fondation qui permit de créer la première chaire de radioélectricité en Belgique, à l'Université de Bruxelles, en 1925, c'est Edmond Divoire qui fut chargé de l'enseignement, commençant ainsi une carrière universitaire qui allait, vingt ans après, accaparer toute son activité.

En 1928, il devint directeur-adjoint du Centre technique de l'Union internationale de Radiodiffusion (UIR) où il organise, avec Braillard, le premier laboratoire de contrôle des fréquences de la Radiodiffusion européenne. Cette activité l'amène à participer à de nombreuses réunions internationales consacrées à des problèmes de radiodiffusion.

Ecarté de ces fonctions par l'occupant, pendant la guerre 1940-1945, il est nommé professeur ordinaire à l'Université de Bruxelles, en 1941. Il y poursuit l'enseignement de la radio-électricité et s'y consacre à la création de celui de l'électronique. En 1945, il prend la direction du laboratoire de radioélectricité, rendu indépendant de celui de physique polytechnique et, en 1950, celle de l'Institut des Télécommunications et d'Acoustique dont il sera le second directeur.

Toujours passionné de tout ce qui touche à la radiodiffusion, il devient encore, après guerre, conseiller technique de l'OIR (Organisation internationale de radiodiffusion) qui a succédé à l'UIR et président du Comité national belge de radioélectricité, institution académique qui est la branche belge de l'Union radio-scientifique internationale (URSI).

Il accepte aussi de devenir membre de la Commission nationale de la Télévision.

En dehors de l'Université, à laquelle il consacre la plus grande part de ses efforts, il se dépense pour la promotion des sciences de l'électronique en Belgique.

C'est ainsi qu'il participe très activement à la fondation de la Société des ingénieurs des télécommunications et d'électronique, SITEL, dont il sera le second président, et à la création de la Revue HF, dans le cadre des Acta Technica Belgica.

L'intérêt qu'il prit aux problèmes du Congo l'avait amené à siéger à l'Académie royale des

Sciences d'Outre-Mer. Il était également membre de la Société royale belge des électriciens (SRBE).

Pionnier de la radioélectricité en Belgique, son activité universitaire, les cycles de perfectionnement qu'il organise, ses publications et son action au sein des sociétés savantes avaient fait connaître Edmond Divoire de tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, partageaient en Belgique son enthousiasme pour la radioélectricité et pour l'électronique.

Son affabilité, sa bienveillance, sa pondération lui valurent l'amitié de tous, et lorsque la mort le frappa, à Forest, le 10 décembre 1958, il laissa des regrets unanimes.

Ses mérites lui avaient valu de nombreuses distinctions dans les ordres nationaux. Outre la Croix de guerre, il avait reçu la Médaille commémorative et celle de la Victoire. Il était officier de l'Ordre de Léopold, officier de l'Ordre de la Couronne, grand officier de l'Ordre de Léopold II. Il s'était vu décerner aussi la médaille civique de 1ère classe et, en 1950, le collier de doyen du travail scientifique.

27 août 1971.

P. Hontoy.

[E.D.]

DOHOGNE (Léon), Ingénieur agronome (Mellier, 8.6.1894 - Schaerbeek, 31.8.1954).

Après ses études moyennes, Léon Dohogne, entame les études d'ingénieur agronome mais celles-ci sont interrompues par la première guerre mondiale; en 1920 il est promu ingénieur à l'Institut agronomique de l'Université de Louvain.

En janvier 1921, il entre au service de la Compagnie internationale forestière et minière du Congo (Forminière). Après un stage à l'élevage de Kitobola et au Jardin botanique du R.F. Gilliet à Kisantu, il est affecté au service des fermes de la Société dont il devient le superintendant très rapidement. Il assure ces fonctions jusqu'en 1931, époque à laquelle la Forminière supprime ce service. Repris par le Ministère des Colonies, il entame sa nouvelle carrière en septembre 1932. Il est désigné pour le Rwanda comme agronome de zone et, en septembre 1933, il devient agronome de Résidence à Kigali. C'est la période d'extension de la culture du caféier arabica en milieu rural, à laquelle L. Dohogne participe activement sous la direction d'E. Everaerts alors directeur de l'agriculture des Territoires sous tutelle. Après trois années passées à courir les collines du Rwanda, il est transféré au Congo et, en août 1936, il est désigné comme agro-

nome de District du Kibali-Ituri. L'expérience acquise par L. Dohogne dans l'organisation d'exploitations agricoles mixtes lui permet d'être un conseiller averti pour les colons européens de l'Ituri, sans négliger, toutefois, les problèmes du milieu rural autochtone. Il n'exerça cette fonction que pendant deux années car, dès août 1938, il est rappelé à Stanleyville pour reprendre la direction provinciale de l'agriculture. Pendant le congé en Europe, il est surpris par la déclaration de la deuxième guerre mondiale, mais il échappe de justesse et rejoint son poste en juin 1940. Il arrive à point pour participer à l'effort de guerre requis de l'agriculture congolaise; malgré les conditions de travail difficiles et la réduction des cadres, il réussit à accroître les productions traditionnelles (vivres, huile de palme, fibres, etc.) mais aussi à en relancer d'autres comme, par exemple, celle du caoutchouc de lianes ou d'herbes. Dans ces circonstances L. Dohogne confirme ses qualités de parfait organisateur, de conducteur d'hommes et de travailleur infatigable. Les principaux objectifs de l'effort de guerre étant atteints dans la Province orientale, les autorités supérieures l'affectent, en octobre 1943, à la Direction générale de l'Agriculture. Après avoir été promu au grade de sous-directeur en janvier 1947, il reprend, en janvier 1948, la direction de la Colonisation et des Offices. Il exerce ces fonctions jusqu'à ce que, pour raisons de santé, il soit forcé de mettre fin à sa carrière en février 1950. Il est décédé le 31 août 1954, après une longue et pénible maladie. Rien ne permettait de prévoir une mort prématurée pour cet ardennais typique, court, râblé, solide et résistant. Sur le plan professionnel L. Dohogne s'est caractérisé par son efficacité, son bon sens, son habileté à manier les hommes et sur le plan privé par son affabilité et sa gaîté. Son regard vif et intelligent comme son sourire souvent ironique sont les traits dont ses amis gardent le souvenir.

9 septembre 1971.

F. Jurion.

DORMAL (Victor), Médecin (Tourinne la Chaussée, 18.2.1902 - Jodoigne, 21.6.1956).

Elève médecin militaire en 1923, il est promu docteur en médecine en 1927 (Université de Liège). Sous-lieutenant médecin il est mis en 1928 à la disposition du Ministre des Co-

lonies et suit les cours de l'École de Médecine tropicale de Bruxelles (Parc Duden). Ayant été classé au concours des bourses de voyage il fréquente pendant un an et demi des hôpitaux des Etats-Unis, John Hopkins à Baltimore, la Mayo Clinic à Rochester, Tulane University (New Orleans) et l'École de Médecine Tropicale de la Columbia University (N.-Y.) à Porto Rico. Son premier séjour au Congo de novembre 1930 à mars 1934 se passa à Stanleyville.

Le deuxième terme de service (mars 1935 à juin 1938) a lieu à Coquilhatville. Pendant son congé, il passe l'examen B à l'Institut de Médecine tropicale d'Anvers et obtient 78 points %.

Son 3^e séjour (janvier 1939 à mars 1942) est encore à Coquilhatville où en plus de l'hôpital il assure la direction du service médical provincial.

Un quatrième terme en juillet 1942 sera d'abord dans la capitale (Léopoldville) avec toutefois une période de mobilisation comme major-médecin au Moyen-Orient (7 mars 1943 au 15 septembre 1944).

Je le rencontrais en 1946 de nouveau à Coquilhatville où il dirigeait les hôpitaux. En juin 1948 il recommence un 5^e terme mais, sa santé s'altérant, est forcé de rentrer en Europe en 1950. Il ne retournera plus en Afrique et succombera à la maladie en 1956.

Avec son excellente formation universitaire et post-universitaire, Dormal était un praticien de classe, instruit, expérimenté et dévoué. Il était aussi un chirurgien habile: il devait en 1946 me démontrer sa technique de l'opération de l'éléphantiasis génital compliqué de fistules urinaires. Souffrant d'un malencontreux accès de fièvre je ne pus profiter de son expérience chirurgicale, devant me contenter de ses soins dévoués...

On ne peut que déplorer le décès prématuré de cet excellent médecin.

Diverses distinctions avaient montré la valeur de ses services: Etoile de service en or; Médailles de la guerre 1940-45; Chevalier ou Officier de nos ordres principaux.

Mars 1971.
A. Dubois.

DOUHARD (Joseph, Frère Macaire-Laurant), des Frères des Ecoles chrétiennes (Schaarbeeck, 15.10.1887 - Ciney, 7.7.1955). Fils d'Isidore et de Romedenne, Joséphine-Thérèse.

Après ses humanités modernes, faites à l'Institut St-Berthuin à Malonne, il entra au noviciat des Frères des Ecoles chrétiennes en 1906, obtint ensuite son diplôme de régence scientifique et fut de 1909 jusqu'en 1919 professeur à l'Institut St-Barthélemy à Liège. Il passe alors pour un an à l'école normale de Carlsbourg comme professeur et devient en 1920 directeur de l'école normale à Malonne. Puis, en 1925, il prend la direction générale de l'institut des Frères à Malonne, où il demeure jusqu'en 1931. De cette année jusqu'en 1952, le Frère Macaire dirigea l'école des arts et des métiers à Mons. Il créa et organisa l'institut Reine Astrid et en fit un vaste complexe où était distribué à un millier d'élèves l'enseignement technique et professionnel à tous les degrés.

Le Frère Macaire était devenu une éminente personnalité de l'enseignement technique; à partir de 1945, il fut membre du Conseil du Perfectionnement de l'Enseignement technique en Belgique.

Il vint au Congo à l'âge où d'autres prennent leur retraite. En 1952, ses supérieurs firent appel à lui pour ouvrir à Kinshasa une école technique secondaire pour jeunes Européens et des classes préparatoires à une Ecole spéciale de techniciens, accessible aux Blancs et aux Noirs. Il accepta cette nouvelle tâche avec grand enthousiasme, malgré ses 65 ans, heureux de pouvoir contribuer à la promotion de la jeunesse à Kinshasa par la création d'un enseignement dont il savait l'importance capitale pour le développement du Congo. Il ne s'était jamais ménagé en Belgique, il fit de même en Afrique mettant, sans compter, son expérience d'homme d'action et d'administration à lancer son école et à faire apprécier la haute valeur de l'enseignement technique. Il s'y adonna avec une telle ardeur qu'après deux ans le climat, le travail et les soucis vinrent à bout de ses forces. Ayant dû regagner d'urgence la Belgique pour subir une intervention chirurgicale, au début de 1955, il ne s'en remit plus et expira quelques mois plus tard à Ciney.

Le court séjour au Congo de cette personnalité marquante porta ses fruits. L'école technique de Kinshasa fut son œuvre.

24 novembre 1971.
Aug. Roeykens.

DUBRULLE (*Maurits-Henri-Cornelius*), Missionaris (Gent, 19.12.1880 - Wilrijk, 10.11.1949). Zoon van Franciscus en Sidonia De Clercq.

Op 19-jarige leeftijd, trad hij binnen bij de Paters Trappisten te Westmalle. Bij zijn kloostergeloften kreeg hij de naam van Frater Georges. Hij studeerde wijsbegeerte en godgeleerdheid en werd, op 23 december 1905, tot priester gewijd. Begin augustus 1907, vertrok hij naar Kongo, waar de Trappisten van Westmalle sinds 1905 in de Evenaarsprovincie gevestigd waren en er werkten onder de jurisdictie van Mgr. Van Ronslé, apostolisch vicaris van Kongo. Hij verbleef achtereenvolgens te Bamanya, Mpaku en Bokuma. In maart 1914, kwam hij een verlofperiode doorbrengen in België en kon, op 15 juli 1915, weer naar Kongo vertrekken. Na de splitsing van het Kongo-vikariaat, in 1919, viel de Trappistenmissie onder de jurisdictie van Mgr. De Boeck, apostolisch vicaris van Nieuw-Antwerpen. Pater Dubrulle werd overste van de missie te Coquilhatstad. Wegens een konflikt tussen de abdijs-oversten te Westmalle en de Trappisten-missionarissen in Kongo — omtrent leefregel en methode — kwam, in 1921, een Orde-Visitor naar Kongo om er ter plaatse de toestand te onderzoeken. Het gevolg hiervan was dat het algemeen kapittel, in augustus 1922, besliste tot de opheffing van de missie en de terugroeping van de Trappisten-missionarissen, zodra deze door anderen konden vervangen worden. Door de Propaganda-Kongregatie te Rome werd aan de Trappisten in Kongo toegestaan de exclaustatie aan te vragen om hun overgang te bekomen naar een missionerende Orde of Kongregatie. In 1924, aanvaardden de Missionarissen van het H. Hart de prefektuur van Tshuapa in de Evenaarsprovincie. Pater Dubrulle bleef en liet zich, in 1925, in deze Kongregatie inlijven. Van september 1928 tot april 1929, bracht hij een tweede verlofperiode door in België. Na zijn terugkeer in Kongo, werd hij overste te Wafanya. Een tijdlang was hij ook pastoor te Coquilhatstad. In december 1936, kwam hij voor een keeloperatie naar België en kon, op 22 april 1938, toch opnieuw afreizen naar Kongo. Te Wafanya was hij aalmoezenaar van de leprozerij Lombo Lombo. Tenslotte moest hij, in maart 1949, ziek terug naar België. Hij overleed te Wilrijk, op 10 november van hetzelfde jaar.

Eretkens: Ridder in de Koninklijke Orde van de Leeuw en in de Kroonorde.

Publik.: Brieven in: *Het Missiewerk in Belgisch Congoland (Westmalle)*, 1507-1908, blz. 134-136, 170-175; 1908-1909, blz. 25-27, 90-93, 108-111, 187-191, 207-210; 1909-1910, blz. 27-32; 1910-1911, blz. 10-14, 46-51, 112-113, 131-133, 144-149; 1911-1912, blz. 205-210, 222-231; 1913-1914, blz. 84-85, 143-149, 164-168. — *Annalen van O.-L.-Vr. van het H. Hart (Borgerhout)*, 1928, blz. 32-34; 1929, blz. 151-152; 1932, blz. 248-251; 1933, blz. 151-152; 1935, blz. 149-151; 1938, blz. 222-223; 1939, blz. 32-34, 102-103, 178-179. — *Annales de N.D. du S. Cœur (Borgerhout)*, 1928, blz. 85-87; 1929, blz. 200-202; 1932, blz. 249-252; 1933, blz. 148-149; 1935, blz. 149-151; 1938, blz. 222-223; 1939, blz. 32-34, 102-103.

10 december 1971.

M. Storme.

Bibl.: Archieven Abdij Westmalle, Miss. H. Hart, Ap. Vic. Leopoldstad. — Janssens-Cateaux, *Les Belges au Congo*, III, blz. 258. — Corman, *Ann. Miss. Cath. C.B.*, 1924, blz. 100. — *Id.*, Ann. 1935, blz. 218. — Van Wing-Goemé, *Annuaire* 1949, blz. 460-461, 472. — R. Streit, *Bibl. Miss.*, XVIII, blz. 1072; XIX, 1, blz. 394. — *Kerk en Missie*, 1937, blz. 26; 1938, blz. 109; 1949, blz. 110; 1950, blz. 21. — R. Dries, *Het Beschavingswerk der Cisterciënzers in de Evenaarsstreek. Onze Kongo*, 1910-1911, blz. 37-51, 190-199, 250-266, 509-530; 1911-1912, blz. 130-142, 350-368. — E. Boelaert, De missionarissen van het H. Hart in Kongo. Het Vikariaat Coquilhatstad. *Kerk en Missie*, 1955, blz. 202-207.

DUCOLOMBIER (*Oscar E.-V.*), Officier de marine (Tournai, 20.2.1820 - Tournai, 13.2.1890).

La carrière d'Oscar Ducolombier est assez semblable par certains aspects à celle de son frère Thémistocle. Après ses études à l'Athénée de Tournai, il obtint sa nomination d'aspirant de 2^e classe dans la Marine royale le 22 décembre 1836.

Il fit partie du voyage de la *Clotilde* à la côte occidentale d'Afrique, entrepris du 17 juin au 2 octobre 1837. Il s'agissait d'une première tentative de bateau école organisée par la Belgique au moyen d'un navire de commerce qui avait été nolisé à cet effet. Ce voyage fut assez monotone et le lieutenant de vaisseau Nuewens, qui commandait la *Clotilde*, y faisait régner une stricte discipline, afin d'y habituer les futurs officiers.

En 1838 et 1839, Ducolombier naviga sur les canonnières qui servaient à l'écolage et qu'il critiqua d'ailleurs fortement pour leur inconfort et leur insécurité dans des « Souvenirs » qui ne furent malheureusement pas publiés. Sur un bateau de fortune de 30 tonneaux, il partit surveiller les bateaux de pêche belges dans les parages des îles Feroë et des îles Shetland. Le 30 juin 1840, il est affecté au nouveau navire de la Marine royale, la *Louise-Marie* baptisée du nom de la première

reine des Belges. Ainsi, il eut l'occasion de faire un voyage à Lisbonne; la *Louise-Marie* y conduisit le chargé d'affaires belge, qui allait porter à la reine Dona Maria II la décision de Léopold 1^{er} dans un différend qui opposait l'Espagne au Portugal. Le Souverain belge avait été choisi comme arbitre et les deux pays s'en rapportaient à son avis. Ce voyage servit bien la renommée de la Belgique et les officiers furent invités à diverses réceptions. Le retour fut assez mouvementé et l'équipage perdit un homme tombé à la mer au cours d'une tempête. La *Louise-Marie* vint s'amarrer au quai à Ostende le 18 janvier 1841.

Ducolombier repassa sur un navire d'instruction le 22 mars 1841 et fut promu aspirant de 1^{re} classe le 21 avril 1841.

En novembre 1841, il est de nouveau affecté à la *Louise-Marie*. On connaît les efforts de Léopold 1^{er} pour créer un territoire belge outre-mer. Sur la foi de certains conseillers, il voulut créer une colonie à Santo-Thomas au Guatemala. Le bateau, sous les ordres du lieutenant de vaisseau Petit, quitta Ostende le 9 novembre 1841, emportant les membres de la Commission belge de colonisation chargés d'une mission de prospection. L'arrivée dans la baie de Honduras eut lieu le 6 janvier 1842. Les travaux sur place s'échelonnèrent jusqu'au 30 mai 1842, jour où la *Louise-Marie* quitta Bélise pour revenir à Ostende. Les rapports remis par les délégués belges n'étaient pas très encourageants. On sait que des conseillers mal avisés passèrent outre aux avis des commissaires et que cette colonie, créée dans de mauvaises conditions, tourna au désastre.

Après le retour, Ducolombier passa sur les canonnières d'instruction puis, du 17 octobre 1842 au 17 mai 1843, à bord du *Comte de Flandre*. Ce bateau de 209 tonneaux, affrété par le consul de Belgique au Cap, devait faire connaître les produits belges au loin, notamment aux Indes néerlandaises. Bien qu'il s'agissait d'un navire de commerce, il était conduit par un équipage militaire sous les ordres du lieutenant de vaisseau Heyde. Le voyage devait durer deux ans. Le départ eut lieu le 17 octobre; mais, au large de l'île de Wight, le navire en mauvais état souffrit de la tempête au point qu'il dut être conduit à Ramsgate pour y être réparé; le séjour dans le chantier anglais dura jusqu'au 7 septembre 1843.

Cependant, Ducolombier, qui était retourné en Belgique le 17 mai 1843, fut affecté à un

autre navire de commerce, le *Charles*. Ce brick, déjà vieux et fatigué, partit pour les Indes néerlandaises le 16 juin 1843, sous les ordres du lieutenant de vaisseau Hoed. Ce voyage tragique est raconté dans les « Souvenirs » de Ducolombier. Après avoir mouillé aux Canaries et à Singapour, le *Charles* cinglait vers Manille, lorsqu'il s'échoua le 16 février 1844 sur un banc de sable à la côte sud de l'île Bornéo, à l'embouchure du fleuve Goati. Le 17 février au matin, le bateau belge était attaqué par 24 embarcations de pirates. Comme le bateau de commerce était dénué d'armement de valeur, l'équipage attaqué de toute part dut s'embarquer dans les chaloupes et s'enfuir au large. Dénué de tout, les embarcations tentaient de gagner Macassar, à l'île Célèbes, établissement européen le plus proche où l'on pouvait espérer quelques secours. Ce voyage pénible dura dix jours; ce qui était le plus dur à supporter, c'était la soif. Au milieu de grands dangers, Ducolombier débarqua seul à la côte de Célèbes parmi une peuplade sauvage et réussit à ramener de l'eau pour ses compagnons assoiffés.

Le 26 février, l'équipage belge arriva à Macassar. Apprenant ce grave incident, les Hollandais décidèrent une expédition punitive à laquelle Ducolombier et ses compagnons participèrent en volontaires. Le bateau belge avait été incendié par les pirates qui furent châtiés; la plus grande partie des marchandises put être récupérée. Cette campagne dura quarante jours et les officiers belges furent de retour à Macassar le 22 avril. De là, ils furent transportés le 8 mai et arrivèrent le 16 mai à Batavia à bord du navire hollandais la *Dorothée-Henriette*. Leur retour en Europe devait être assuré par le navire à vapeur anglais le *Royal-Consort*, qui encourut une voie d'eau et gagna péniblement les îles Cocos, où il coula.

Après réparations provisoires et remise à flot, le *Royal-Consort* cingla sur l'île Maurice où l'on put procéder aux réparations définitives. Enfin, contournant le Cap et passant par l'île de Sainte Hélène, le vapeur anglais regagna l'Angleterre et l'équipage belge retourna au pays après dix-sept mois d'absence.

Au retour, on mit en doute le récit de ces événements et c'est avec difficulté que les membres de l'équipage purent être indemnisés des pertes qu'ils avaient subies.

De son côté, Ducolombier, après un passage à bord du *Congrès*, fut affecté à nouveau à la

Louise-Marie qui devait visiter la colonie belge de Santo-Thomas. La goëlette quitta Ostende le 29 avril 1845, sous les ordres du lieutenant de vaisseau Van den Broecke. Elle emportait à son bord le diplomate Blondeel van Cuelebroeck chargé d'une enquête sur l'état de la petite colonie.

Santo-Thomas fut atteint le 28 juin; la colonie belge avait été décimée par une épidémie qui avait sévi cinq mois auparavant. Les survivants étaient découragés et leur espoir d'un retour au pays était déçu une nouvelle fois. Pendant sa visite, la *Louise-Marie* fut transformée en hôpital et le commissaire de bord y mourut du typhus.

L'état-major de la goëlette se mit à la disposition de Blondeel van Cuelebroeck pour dresser un rapport sur la situation réelle à Santo-Thomas; Ducolombier servit de secrétaire au diplomate belge pour établir un rapport sur l'état des exploitations.

La *Louise-Marie* quitta ces lieux insalubres le 28 janvier 1846, emportant de nombreux malades. Avant d'atteindre New-York, le navire essuya une tempête qui provoqua des dégâts nécessitant leur réparation dans le port américain. Entre New-York et Ostende, au cours d'une tempête, une partie du bastingage fut arrachée. Le 15 avril 1846, l'hôpital flottant regagnait Ostende en piteux état.

Dans ses « Souvenirs », Ducolombier raconte qu'après ce voyage, il fallut presque reconstruire la *Louise-Marie*, tant son état était pitoyable après ce dur voyage.

Le 26 juillet 1846, Ducolombier fut affecté à l'*Emmanuel* qui entreprit, du 16 septembre 1846 au 29 juillet 1847, un voyage aux Indes néerlandaises, sous les ordres de l'enseigne de vaisseau Swarts. Le 10 mai 1847, Ducolombier avait été promu enseigne de vaisseau.

Le 3 novembre 1847, l'*Emmanuel* repartait à nouveau pour Batavia, Ducolombier étant cette fois-ci commandant en second du navire. Ce voyage commercial dura jusqu'au 10 septembre 1848.

Ducolombier, fut alors placé à la réserve, du 30 décembre 1848 au 10 juillet 1849, pour passer ensuite sur la *Louise-Marie* qui croisait en mer du Nord pour la surveillance de la pêche.

La Marine royale connaissait des heures difficiles et les budgets étaient chichement mesurés. Les officiers étaient découragés et, comme son frère Thémistocle, Oscar Ducolombier se laissa tenter par les offres du doc-

teur Drakenfeld, démarcheur de la Confédération germanique qui recrutait des officiers pour constituer une marine de guerre.

Ducolombier démissionna de la Marine royale le 26 décembre 1849 et fut nommé lieutenant de vaisseau de 1^{re} classe de la Marine de la Confédération germanique. Il servit sur divers navires où ses services furent hautement appréciés. Mais, à la suite de dissensions entre la Prusse et l'Autriche, cette flotte fut dissoute en septembre 1852.

Rentré en Belgique, il se rendit à la côte de la Somalie en vue d'établir des relations commerciales avec Berbera. Mais arrivé à Aden, le gouverneur du port ne lui permit pas de poursuivre son voyage et il rentra au pays.

En 1854, il s'intéressa à un établissement sucrier à Porto-Rico; en 1856, il remit ses affaires à son frère Albéric et se rendit aux Etats-Unis. En 1860, on le trouve à Bruxelles s'occupant de la visite aux pauvres honteux. De 1864 à 1865, il retourna aux Antilles et mourut du choléra à Tournai le 13 février 1890.

28 juin 1971.

A. Lederer.

Leconte, L. : Les ancêtres de notre Force navale, Bruxelles, 1952.

DUCOLOMBIER (*Thémistocle-S.-C.-R.*), Officier de marine (Tournai, 2.3.1818 - Bruxelles, 31.1.1892).

Après ses études à l'Athénée de Tournai et un échec à l'examen d'entrée à l'école militaire, Thémistocle Ducolombier entra dans la Marine royale en réussissant l'examen d'aspirant de 2^e classe; en mai 1838, il recevait son brevet d'aspirant de 1^{re} classe.

Ducolombier avait embarqué à bord de la *Clotilde*, navire pris en location par l'Etat pour un essai de navire école. Le 17 juin 1837, le *Clotilde*, sous les ordres du lieutenant de vaisseau Nuewens, appareilla pour la côte Occidentale d'Afrique; ce voyage fut monotone et Nuewens exigeait une discipline rigoureuse à bord. Le retour eut lieu à Ostende le 2 octobre 1837.

Après diverses mutations, Ducolombier demanda un congé de demi-solde afin de naviguer sur un navire marchand, le *Hélène-Eugénie*. Il fit ainsi un voyage à Montevideo qui dura du 20 février au 10 novembre 1840. Ayant accompli ensuite divers voyages en mer du Nord, il fut affecté le 3 juillet 1842 à la

British Queen, navire mixte à voile et à vapeur; à bord de ce bateau, qui fut un désastre financier, il fit deux voyages vers New-York. L'un et l'autre furent très mouvementés; au cours de tempêtes assez violentes, l'ossature du navire souffrit au point qu'à son retour à Anvers, le 5 novembre 1842, on réfugia le malheureux navire dans un bassin dont il ne sortira jamais.

Ducolombier est promu enseigne de vaisseau le 18 novembre 1842.

Le 8 novembre 1843, nous le retrouvons à bord d'un navire de commerce, l'*Emmanuel* qui effectue un voyage, du 9 janvier 1844 au 14 avril 1845, aux Indes néerlandaises. A son retour, il passa sur divers navires et croisa dans les parages des îles Shetland et de l'Islande. Le 1^{er} février 1847, à bord du *Duc de Brabant*, il effectua un voyage aux côtes est et ouest de l'Amérique du Sud; le retour eut lieu le 19 avril 1848.

En 1848, après la révolution qui secoua la France et l'incident de Risquons-Tout, la Belgique renforça la garde de la côte. Ducolombier fut mis en garnison à Ostende, où il commanda une batterie de défense côtière, qui n'eut jamais à intervenir.

A la fin de la même année, Ducolombier fut affecté à la *Louise-Marie*, qui devait se rendre, sous les ordres de Van Haverbeke, au Rio Nunez, à la côte occidentale d'Afrique.

On sait que Léopold 1^{er} déployait des efforts pour tenter de créer une colonie belge; au cours d'un voyage précédent, Van Haverbeke, ayant profité habilement de dissensions entre Anglais et Français à la côte occidentale d'Afrique, avait conclu une convention avec le roi Lamina qui cédait, en toute souveraineté, au Roi des Belges les deux rives du Rio Nunez depuis Rapass jusqu'à Vittoria. Van Haverbeke venait apporter à Lamina la ratification du traité par le Roi; hélas, il ne fut entériné par les Chambres.

Quoi qu'il en soit, le 14 février 1849, Van Haverbeke remit des instructions écrites à trois officiers, Dufour, Tratsaert et Ducolombier. Ce dernier, pour sa part, devait lever un plan détaillé de Vittoria, étudier l'emplacement d'un ouvrage de défense pouvant comporter jusqu'à 200 hommes, rechercher les ressources du sol et les possibilités agricoles de la région.

Le 21 février 1849, il y eut un grand dîner à bord de la *Louise-Marie*, auquel étaient invitées Lamina et les commerçants de la région,

afin de célébrer la ratification du traité par le Roi. Mais un autre chef régional, Mayoré, causait des ennuis à l'instigation de certains commerçants anglais et les rives du Rio Nunez allaient être bientôt le théâtre d'incidents graves.

Ducolombier, qui avait observé ce qui se passait dans la région, apprit qu'à Debokké le chef Mayoré prélevait un droit de passage des caravanes sous forme de remises ou de présents. Cependant, il était devenu trop exigeant et allait jusqu'à extorquer des marchandises; cette situation avait réduit le nombre de caravanes fréquentant le Rio Nunez. De leur côté, les traitants s'étaient unis afin de renouer le courant commercial en s'acquittant d'une coutume raisonnable.

Mayoré mécontent s'en prenait aux hommes de Lamina, n'osant encore s'attaquer aux commerçants européens établis dans la région. Ismaël, le beau-frère de Lamina, commerçant notable, avait dû quitter Debokké sous les menaces de Mayoré et était descendu à Rapass.

Van Haverbeke, mis au courant et sollicité par les traitants, décida d'agir. Le 26 février 1849, il envoyait les embarcations de la *Louise-Marie* remonter le Rio-Nunez jusqu'à Debokké. Ducolombier commandait une grande chaloupe sur laquelle on avait installé un mortier. Au cours de la croisière sur la rivière, on surprit deux commerçants anglais occupés à établir, avec la complicité de Mayoré, une habitation sur terrain d'autrui. Le chef troubleur se trouvant dans les parages fut invité à remonter à Debokké, où les deux commerçants anglais possédaient un magasin.

Vers midi, les marins belges arrivèrent en face de Debokké et quelques-uns débarquèrent et occupèrent un plateau situé dans le village. Vers 14 heures, plusieurs centaines d'hommes de Mayoré, armés de fusils, descendirent de la montagne. Van Haverbeke fit débarquer le restant de ses hommes qui se déployèrent en ligne et le mortier fut braqué sur la demeure de Mayoré. Il y eut des protestations pour occupation illégale de Debokké. Mais lorsqu'ils virent Ducolombier charger ostensiblement le mortier, les menaces se transformèrent en supplications de ne pas détruire leurs habitations.

De son côté, Mayoré, ivre mort, disait qu'il ne se fiait pas à la parole des Blancs et refu-

sait la palabre avec Van Haverbeke. Toutefois, vers 22 heures, une réponse promettant de ne plus susciter de troubles parvint au commandant belge qui fit rembarquer ses hommes. Dans sa chaloupe, Ducolombier ramenait la femme et l'enfant d'Ismaël qu'on avait réussi à arracher des geôles de Mayoré.

Les incidents ne cessèrent de se succéder; Mayoré avait réussi à reprendre les membres de la famille d'Ismaël. Entre-temps, la corvette française, la *Recherche*, sous les ordres de de la Tocnaye, et le navire de commerce belge, l'*Emma*, sous les ordres du capitaine Witteveen, étaient également arrivés à Rapass.

Ducolombier fut envoyé une nouvelle fois le 9 mars à Debokké pour tenter de faire entendre raison à Mayoré. Ce dernier se montra aimable, promit qu'Ismaël pourrait de nouveau ouvrir son commerce à Debokké et que sa femme et son enfant, captifs dans la forêt, lui seraient rendus. Ducolombier reçut un mou-ton et s'en retourna satisfait; en fait, il avait été trompé.

Le 11 mars, Ducolombier participait à une nouvelle expédition, franco-belge cette fois, sous les ordres de de la Tocnaye, en direction de Debokké. Mayoré ne voulait rien entendre, alors qu'une bonne partie de ses concitoyens désavouaient son attitude et sa conduite dans toute cette affaire. Au cours de ce débarquement, on apprit que les deux commerçants anglais soutenaient Mayoré et avaient fourni trente fusils à ses hommes. Van Haverbeke et de la Tocnaye se rendirent chez le chef récalcitrant, mais la palabre n'aboutit à aucun résultat positif; l'expédition revint à Rapass dans la nuit.

Entre-temps, une autre corvette française, la *Prudente*, sous les ordres du capitaine de frégate de Kerhallet, était aussi arrivée sur les lieux. Le 16 mars 1849, Ismaël n'avait toujours pas obtenu satisfaction; après entente avec les Français, la *Louise-Marie* vint s'installer en amont de Rapass pour entamer le blocus de la rivière et les commerçants anglais furent invités à quitter Debokké. Finalement, le 24 mars 1849, une ultime expédition partit vers Debokké. La *Louise-Marie*, dont le tirant d'eau était trop élevé, demeura sur place avec, à son bord, Ducolombier pour s'occuper des nombreux malades de l'équipage.

Après avoir vaincu les hommes de Mayoré, l'expédition revint à la base de départ sous les

feux de harcèlement tirés de la rive; c'est ainsi que l'enseigne Dufour fut blessé après le combat. Les officiers servaient de cibles au feu des vaincus, en particulier, Ducolombier qui se tenait à l'avant du bateau, mais il ne fut pas touché.

Lorsque les frégates françaises et la *Louise-Marie*, sur la route du retour, arrivèrent à Gorée, le capitaine de vaisseau Bouët, commandant la division française, reçut très mal de Kerhallet et de la Tocnaye auxquels il reprochait d'avoir soutenu l'action des Belges. Van Haverbeke avait dépêché Ducolombier pour faire la visite d'usage au commandant de la division française; Bouët refusa de recevoir Ducolombier.

Malgré les injonctions de leur chef, de Kerhallet et de la Tocnaye firent un rapport élogieux de la conduite des officiers belges. Le 25 janvier 1850, Ducolombier recevait le ruban de chevalier de la Légion d'Honneur pour son comportement à Debokké qui avait conduit à protéger aussi bien les intérêts belges que français.

Le retour de la *Louise-Marie* au pays avait eu lieu le 17 juin 1849. Mais le bateau fut désarmé, ce qui découragea de nombreux officiers, dont Ducolombier. Décidément les politiciens belges ne faisaient rien pour soutenir les efforts d'expansion de Léopold 1^{er}.

Ducolombier démissionna de la Marine royale le 21 novembre 1849 et répondit à l'offre du docteur Drakenfeld, démarcheur de la Confédération germanique bien au courant du marasme dans lequel se débattaient les officiers de la marine belge.

A bord des unités germaniques, Ducolombier se distingua et reçut le commandement d'une frégate. Il captura, notamment, une frégate danoise qu'il ramena dans un port allemand. Cependant, à la suite des dissensions entre la Prusse et l'Autriche, la Marine fédérale allemande fut dissoute et les officiers licenciés touchèrent une pension, du moins jusqu'en 1888.

Dès lors, Thémistocle Ducolombier s'adonna à l'étude et aux voyages; il séjourna à l'île de Porto-Rico où son frère Albéric dirigeait une plantation.

En 1859, il publia une étude intitulée *Aurore Boréale observée à Porte-Rico* et, en 1862 une autre: *Les îles Mariannes considérées comme siège d'une colonie de condamnés, de libérés et de travailleurs libres*.

Il mourut à Bruxelles le 31 janvier 1892, porteur des distinctions honorifiques suivantes: Chevalier de la Légion d'Honneur; Chevalier du Mérite d'Oldenbourg; Chevalier de l'Ordre des Guelfes.

21 juin 1971.

A. Lederer.

Leconte, L.: Les ancêtres de notre Force navale, Bruxelles, 1952.

DUFOUR (*Auguste-Félix*), Officier de Marine (Bruxelles, 17.9.1819 - Ostende, 3.5.1894). Fils de Pierre-Joseph et de Copin, Marie-Rose.

Dufour fut nommé aspirant de 2^e classe le 15 novembre 1835 et embarqué sur la canonnière école en 1836. Il fut désigné pour la *Clotilde* le 25 mai 1837; ce bateau de commerce avait été nolisé par l'Etat afin d'y faire une première expérience d'école navale pour les officiers de la Marine royale. Le navire devait se rendre à la côte d'Afrique sous le commandement du lieutenant de vaisseau Nuewens. La veille du départ, afin de rendre celui-ci plus solennel, le capitaine-lieutenant Lahure inspecta le bâtiment et tous les participants au voyage durent faire serment de fidélité au pays. Le voilier partit d'Ostende le 17 juin 1837.

Le voyage fut long, monotone et déprimant; le commandant Nuewens faisait régner une discipline de fer, afin d'initier les jeunes officiers aux exigences de la vie en mer. Le 6 août, il y eut une petite diversion avec les fêtes du passage des tropiques. Le retour eut lieu à Ostende le 2 octobre 1837. Le lendemain, sous le commandement de Van Haverbeke, une partie de l'équipage regagna Anvers par voie terrestre; le bateau poursuivit sa route jusqu'à Anvers sous pavillon neutre, le pavillon belge n'étant pas encore reconnu par la Hollande.

Le 25 août 1839, Dufour s'embarqua sur l'*Hydrographe*, à ses frais, avec Michel et Jacquot. Ces trois jeunes gens, désireux de parfaire leurs connaissances, avaient été alléchés par les prospectus du capitaine français Lucas qui avait organisé ce bateau en une sorte d'école flottante destinée à accomplir le tour du monde en deux ans et trois mois à travers tous les océans. Il pouvait embarquer 75 jeunes gens qui recevraient à la fois une instruction théorique et pratique; à l'issue de ce voyage, les élèves seraient officiers de ma-

rine, ingénieurs, commerçants et diplomates accomplis.

Le 24 septembre 1839, l'*Hydrographe* quittait le port de Paimbœuf pour un voyage qui se révéla extrêmement tumultueux. Le bateau visita Lisbonne, Funchal, Ténériffe, Gorée, Pernambouc, Bahia, Rio de Janeiro, Santos, La Plata, Montevideo, puis le détroit de Magellan. Après des semaines de navigation mouvementée, le long de la côte de Patagonie, il resta 8 jours sur un banc de sable au port de Famine et, le 23 juin 1840, le navire se brisa sur les rochers à la sortie du port de Valparaiso.

Au cours du naufrage, les trois jeunes aspirants belges eurent une conduite digne d'éloges; après s'être procuré quelques hardes, ils rentrèrent à Anvers à bord de l'*Industrie*. Mais d'autres déceptions attendaient encore nos jeunes marins.

Le gouvernement voulait organiser un service transatlantique Anvers-New-York. A cette fin, il avait négocié le rachat à leurs propriétaires de deux navires de plus de 2 000 tonnes; ces bâtiments à voiles et mus également par machine à vapeur étaient appelés des pyroscaphes.

Le *Président* disparut corps et biens au cours d'un voyage, avant même d'être livré à la Belgique, et l'autre, le *British Queen*, s'avéra être un désastre financier et commercial.

Après un premier voyage sous commandement du capitaine anglais le *British Queen* passa sous les ordres de l'officier belge Eyckholt avec, comme adjoints, les aspirants de 1^{re} classe Dufour, T. Ducolombier et Tack. Un premier voyage aller eut lieu du 7 au 27 juillet 1842 et retour, du 7 au 27 août 1842; il se fit dans d'assez bonnes conditions, mais la marchandise faisait défaut.

Le 7 septembre, le pyroscaphe repartait vers les Etats-Unis avec 74 passagers à bord; la nuit du 19 au 20 septembre, le *British Queen* essuya une tempête si violente qu'il fut sur le point de se perdre. Le voyage faillit brouiller la Belgique et les Etats-Unis, à la suite des taxes élevées qui furent prélevées; en représailles, la Belgique taxa les navires américains se rendant à Anvers. Dans la suite, des arrangements furent pris qui applanirent l'incident. Le retour fut pénible; le trajet New-York-Anvers dura du 7 octobre au 5 novembre 1842 et le navire courut de grands dangers. Il faisait eau de toute part à l'arrivée

et les pompes le maintenaient difficilement à flot. On le réfugia dans un bassin dont il ne devait plus sortir et on le laissa pourrir sur place.

Dufour passa ensuite sur la *Louise-Marie* qui partit d'Ostende le 16 mars 1843 à destination de Santo Thomas de Guatémala pour y créer une petite colonie belge. Le bateau commandé par Petit emportait les chefs de l'expédition, dont l'ingénieur Simons, créateur des chemins de fer belges. Mais l'ingénieur, souffrant, décéda aux environs de l'Equateur et son corps fut immergé. La *Louise-Marie* arriva à destination le 7 juin 1843; cependant, la colonie, créée sans fonds suffisants et privée de son chef, tourna au désastre.

Ayant pris du service sur divers bâtiments, Dufour embarqua finalement à bord d'un nouveau bateau à voiles, le *Schelde*. Sous les ordres du capitaine-lieutenant Eyckholt, le *Schelde* appareilla le 3 mai 1845 pour la Chine. Après avoir visité Ténériffe et Singapour, le bateau séjourna deux mois et demi en Chine. Le retour se fit par Manille et Sainte-Hélène pour rentrer à Anvers le 22 juin 1845. Ce voyage fut fructueux et le médecin du bord, Dechange, rapporta d'intéressantes collections.

Dufour rejoignit la division de l'Escaut le 1^{er} août 1845 et fut versé dans l'équipage du *Duc de Brabant* le 25 novembre 1845. Ce nouveau brick était le plus grand navire militaire belge. Sa sortie du chantier fut retardée plusieurs fois à cause de l'esprit étrié des politiciens qui critiquaient la marine et déservaient ainsi les efforts du Roi en faveur de l'expansion belge outre-mer. Le navire fut mis sous les ordres de Schockeel; au cours de ses voyages à la côte d'Amérique du Sud, les marins belges furent bien accueillis et firent honneur au pavillon belge.

Dufour fut nommé enseigne de vaisseau le 28 février 1846; le 25 mai, il partait pour les îles Shetland et en revint le 4 septembre 1846. Le 1^{er} février 1847, il se rendit vers les côtes est et ouest de l'Amérique du Sud, pour être de retour à Ostende le 19 avril 1848.

On sait que le 4 mars 1848, le lieutenant de vaisseau Van Haverbeke avait conclu un accord avec le roi Lamina par lequel ce dernier céda au Roi des Belges, en toute souveraineté, les deux rives du Rio Nunez, entre Rapass et Vittoria. L'officier belge avait habilement profité des dissensions entre deux chefs de l'endroit, l'un, Mayoré, étant soutenu par

l'Angleterre et l'autre, Lamina, par la France. Ces grands pays, pour éviter un conflit, avaient conclu une convention aux termes de laquelle ils s'abstenaient de toute action dans cette région.

Quoi qu'il en soit, la *Louise-Marie* rentra au pays le 14 mai 1848 et Van Haverbeke fit connaître cette bonne nouvelle aux industriels et commerçants belges. Un gantois, De Coster, envoya au Rio Nunez un trois mâts de 400 tonneaux, l'*Emma*, avec instruction d'opérer les transactions par l'intermédiaire des représentants du commerçant français Cohen.

Léopold 1^{er} avait sanctionné l'accord conclu avec le roi Lamina le 27 décembre 1848 et la *Louise-Marie* quitta Doel le 31 décembre 1848 à destination du Rio Nunez; la goëlette était sous les ordres de Van Haverbeke et Dufour faisait partie de l'équipage comme enseigne de vaisseau.

Des événements très sérieux surgirent au cours de ce voyage. Au passage à Gorée, l'attitude du capitaine de vaisseau Bouët de Willaumez, commandant de division français, avait manqué de courtoisie à l'égard des marins belges. Le commandant français supportait mal d'avoir été devancé par les Belges au Rio Nunez.

Le 10 février 1849, la *Louise-Marie* mouillait en face de Vittoria et, le 19 février, à Rapass. Les meilleures relations furent nouées avec Lamina et un commerçant français, Bicaise, qui possédait deux établissements de commerce, l'un à Rapass, l'autre à Debokké.

Le 14 février, Van Haverbeke donna des ordres écrits à trois officiers en vue d'étudier l'établissement de maisons de commerce dans le territoire cédé au Roi des Belges.

Pour sa part, Dufour devait prouver aux industriels qu'un marché avantageux s'offrait à eux; il devait étudier le genre de commerce qui pouvait les intéresser, apprécier la quantité qui pouvait être fournie et les produits à offrir en échange. En outre, il devait noter les us et coutumes du commerce de la troque à Debokké, mentionner les marchandises apportées par les caravanes de l'intérieur de l'Afrique et s'informer sur les droits de passage dans les divers territoires traversés. Il avait encore à faire des observations sur les marées, relever les températures à bord et à terre et noter toutes les données météorologiques présentant quelque intérêt.

Le 21 février, il y eut fête à bord de la *Louise-Marie* pour célébrer la ratification du

traité par le Roi; Lamina et les commerçants de la région participèrent au banquet consacrant cet événement. Malheureusement, dans la suite, le Parlement ne ratifia jamais l'accord négocié habilement par Van Haverbeke.

A la suite d'incidents provoqués par Mayoré, Van Haverbeke fut sollicité par les commerçants de prendre leur défense; tous les officiers durent remonter le Rio Nunez en canot jusqu'à ce poste. Ceci se passait le 26 février 1849. L'enseigne Dufour, accompagné de l'aspirant Delcourt et de matelots, prit le commandement d'un canot. La démonstration en force des Belges ramena Mayoré au calme; mais les Anglais défendirent sa cause. La corvette anglaise *Favorite* vint à Rapass et son commandant remit une protestation à Van Haverbeke.

Les Français se mêlèrent à l'incident qui se prolongeait; finalement la corvette française la *Recherche*, commandé par de la Tocnaye, vint également mouiller à Rapass. Le 9 mars, suite aux intrigues de Mayoré, de la Tocnaye voulut se rendre à Debokké avec une compagnie de débarquement; mais la matinée même, l'*Emma*, sous les ordres du capitaine Witteveen, arrivait aussi sur place. Le 12 mars c'était la corvette française la *Prudente*, sous les ordres de de Kerhallet, qui s'amenait également à Rapass. Après diverses tergiversations de Mayoré, le 16 mars, le blocus du Rio Nunez commençait. Un traitant français prêta à l'expédition sa goëlette, la *Dorade*, mieux à même de remonter la rivière que les bateaux français de trop fort tonnage.

Il fut convenu avec un chef influent de l'endroit que Tongo, souverain légitime dont Mayoré avait usurpé le pouvoir, se trouverait avec ses hommes à Walkaria le 22 mars. Ce même jour l'expédition franco-belge composée de la *Louise-Marie*, de l'*Emma* et de la *Dorade* remonta la rivière et arriva au rendez-vous vers 17 heures. La *Louise-Marie*, dont le tirant d'eau était trop grand pour remonter plus en amont, resta à Walkaria.

Le 23 mars, Tongo et ses hommes reçurent des armes; la *Dorade* partit vers l'amont et les trois officiers belges Van Haverbeke, Delcourt et Dufour remontèrent la rivière en chaloupe et rejoignirent l'*Emma*, 2 miles en aval de Debokké.

Le 24 mars, vers 8 heures du matin, les bateaux se trouvaient en face du poste où se tenait le chef séditionnaire. Vers 9 h 30, com-

mença un échange de feu violent entre les navires et les fidèles de Mayoré. Cela dura un quart d'heure, puis, au cours d'une accalmie, de la Tocnaye ordonna le débarquement. Dufour prit le commandement d'un des quatre canots. Pendant ce temps, de Kerhallet et Van Haverbeke, restés à bord des deux navires protégeaient l'action terrestre par le tir des pièces d'artillerie. L'opération fut menée rondement; malgré la forte pente de la rive et une chaleur torride, les marins délogèrent rapidement les mutins de leurs positions. Pour éviter que les hommes ne fussent attirés dans une embuscade pendant la poursuite, les troupes furent divisées en deux colonnes. La première, commandée par le français Doriac, contournait le village par la droite, la seconde, sous les ordres de Dufour, par la gauche. Au bout d'une demi-heure, toute résistance avait cessé; au cours de cette action, Dufour encourut une contusion au bras.

L'occupation de Debokké amena la découverte de documents prouvant la complicité entre Mayoré et les commerçants anglais qui l'avaient soutenu. Le village situé à la rive droite fut également occupé et détruit.

Vers 10 heures du soir tout le monde était rassemblé sur les bateaux et, le 25 mars vers midi, commençait la descente du Rio Nunez. De la rive, les hommes de Mayoré harcelaient les équipages. Finalement, à la soirée, officiers et marins belges purent reprendre place à bord de la *Louise-Marie*.

Le lendemain, 26 mars, alors qu'on avait hissé les voiles pour regagner l'embouchure de la rivière, Dufour fut blessé à la figure d'un coup de feu tiré de la rive et c'est dans un état désespéré qu'il fut conduit au carré des officiers. Après différents incidents, la *Louise-Marie* regagna l'embouchure. Van Haverbeke avait signé un traité avec le chef Tongo octroyant à la Belgique une bande d'un mile sur chaque rive du Rio Nunez.

Lorsque la *Louise-Marie* arriva à Gorée, le capitaine de vaisseau Bouët accueillit très mal les combattants du Rio Nunez. Malgré ses injonctions, de la Tocnaye et de Kerhallet refusèrent de modifier le rapport faisant l'éloge de la belle conduite des belges.

Quant à Dufour, il se remit de son horrible blessure et, le 17 avril, il cracha la balle qui était restée dans son palais. Pour sa belle conduite, Dufour reçut le 18 juillet 1849 la croix de chevalier de l'ordre de Léopold et, le 25 janvier 1850, celle de la Légion d'Honneur.

A l'issue d'un congé bien mérité, Dufour fut complètement rétabli et reprit du service actif le 15 juin 1850 comme premier officier à bord de la *Louise-Marie*. Après avoir croisé en mer du Nord pour la surveillance de la pêche, la *Louise-Marie* cingla le 22 décembre vers Santo Thomas du Guatemala où végétaient les colons belges qui s'y étaient rendus et avaient été déçus dans leurs espérances, car l'Etat belge les avait à peu près abandonnés. Le retour de ce voyage eut lieu à Anvers le 17 août 1851.

Mais à ce moment, les Chambres mesuraient chichement les crédits alloués à la Marine royale et Dufour fut mis en disponibilité du 30 novembre 1851 au 26 novembre 1852. Il fut alors désigné une nouvelle fois pour la *Louise-Marie* qui partit le 23 janvier 1853 pour la côte occidentale d'Afrique. La goëlette était, cette fois, sous les ordres de Petit, qui allait remercier officiellement le capitaine de vaisseau Baudin. Cet officier français avait, en effet, prêté main forte aux Belges dont les intérêts dans le Rio Pongo avaient failli être compromis.

Arrivée le 6 février à Gorée, la *Louise-Marie* partit pour Cacheo le 17, pour Bissao le 23 février et pour le Rio Nunez, le 11 mars. A Vittoria, Petit constata que les roitelets indigènes, fatigués de se combattre, avaient fait la paix dans le but de se faire offrir du genièvre et de la poudre par les officiers belges. Le rapport dressé à ce sujet fut à l'origine de la rupture de la Belgique avec le Rio Nunez.

Poursuivant le voyage, la *Louise-Marie* visita le Rio Pongo et le Sierra Leone; dans ces deux régions, Dufour fut chargé de récolter les informations de nature à intéresser le pays. Le retour eut lieu à Ostende le 23 juillet 1853.

Après un voyage en mer du Nord, Dufour retourna une dernière fois avec la *Louise-Marie* à la côte occidentale d'Afrique; ce voyage dura du 20 novembre 1853 au 2 juillet 1854.

Dans la suite, cet officier, qui avait participé à tant de missions dans les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique, ne naviguera plus qu'en mer du Nord, car les parlementaires faisaient disparaître la Marine royale, faute de crédits. Il navigua encore sur le *Rubis*, le *Duc de Brabant* et *La Perle*.

Le 25 septembre 1855, il était nommé lieutenant de vaisseau et, en 1858, il fit partie d'une commission chargée d'étudier la dé-

fense de l'Escaut. Le 1^{er} septembre 1870, il devenait capitaine-lieutenant de vaisseau et, le 18 janvier 1872, chef supérieur des paquebots Ostende-Douvres.

Le 28 décembre 1876, il était démissionné de son grade militaire, car ceux-ci étaient jugés inutiles à la Marine de l'Etat et, en même temps, il était nommé à des fonctions civiles.

Néanmoins, le 14 février 1877, il fut promu au grade de capitaine de vaisseau honoraire.

Admis à la pension le 8 mai 1888, il décéda à Ostende le 3 mai 1894.

Dufour était porteur des distinctions honorifiques suivantes: Commandeur de l'Ordre de Léopold; Chevalier de la Légion d'Honneur; Officier de l'Ordre impérial de la Rose du Brésil.

Il n'a pas publié d'ouvrages, mais il est l'auteur de différents rapports déposés dans les archives de l'Administration de la Marine et au Musée royal de l'Armée.

23 mai 1971.

A. Lederer.

Bibliographie: Leconte L.: Les ancêtres de notre Force navale, Bruxelles, 1952.

DUPEROUX (*Antoine*), Major (Gembloux, 16.5.1898 - Elisabethville, 9.2.1952).

Antoine Dupéroux naquit à Gembloux le 16 mai 1898.

Pendant la première guerre mondiale, alors qu'il terminait ses humanités gréco-latines et faisait sa candidature en philosophie et lettres, A. Dupéroux tenta à trois reprises, malgré son jeune âge, d'échapper à l'occupation allemande pour rejoindre l'Armée de l'Yser. Ces tentatives qu'il paya de prison ayant échoué, il s'engagea, dès la libération, comme volontaire. Il servit au 1^{er} Régiment des Grenadiers où il conquist son étoile d'officier.

En 1927, Antoine Dupéroux gagna le Congo pour entrer à la Force Publique. Educateur né, il se passionna pour l'instruction et la formation de ses soldats. Ses excellents états de service lui valurent d'accéder au grade de major et c'est à la tête d'un bataillon qu'il participa en 1941 à la campagne d'Abysinie. Il s'illustra aux combats qui aboutirent à la prise de Saïo et fut décoré de la Croix de Guerre avec une brillante citation.

Le major Dupéroux quitta la Force Publique en 1946 pour entrer à l'Union Minière. Celle-ci avait entrepris à l'époque une action

sociale de grande envergure pour activer la promotion matérielle et morale de ses milliers de travailleurs et pour préparer l'avenir de leurs enfants, de plus en plus nombreux. Dans le cadre de cette action, dont le docteur Reyntjens et l'ancien commissaire de District Toussaint étaient les animateurs, le major Dupéroux fut choisi pour assumer la direction de l'enseignement. Il s'y consacra avec un véritable esprit d'apostolat. Des écoles primaires furent ouvertes ou développées dans toutes les cités de travailleurs; on créa des centres d'apprentissage et des écoles professionnelles où une grande partie du programme était consacrée aux études générales et à la formation morale.

Le major Dupéroux apporta à cette œuvre, qui lui tenait à cœur et qui exerça sur la promotion de la jeunesse katangaise une influence profonde, toute son érudition, l'expérience qu'il avait acquise dans la conduite des hommes et son inlassable dévouement. Il succomba à la tâche, à Elisabethville, le 9 février 1952.

30 décembre 1971.

Edgar Van der Straeten.

DUPRET (Marcel), Ingénieur civil des mines (Bruxelles, 12.10.1883 - Uccle, 8.1.1971). Fils de Georges et de van den Kerckhove, Emma.

Marcel Dupret fit ses études à l'Université de Louvain et obtint en 1907 le titre d'ingénieur civil des mines.

Ses études achevées, Marcel Dupret entra dans différentes sociétés belges comme administrateur, à savoir Société belge d'assurances l'Etoile, Caisse commune d'Assurances contre les Accidents de Travail « *Etoile-Syndicat Général* ». Il assuma la Présidence de ces organismes respectivement depuis 1930 et 1933.

En 1908 il fut nommé commissaire du « Comptoir Commercial de Bruxelles » dont il devint administrateur en 1908 et Président en 1930. Cette société changea de dénomination en 1935 et devint la société anonyme « Banque Commerciale de Bruxelles ». Il fut également administrateur depuis 1906 de la société anonyme Papeteries Léonard Biermans à Turnhout et en assumait la présidence depuis 1930 jusqu'à son décès.

Toutefois, Marcel Dupret préférait les grands horizons, les pays neufs, où œuvrer exigeait une grande dépense de soi-même, une énergie, des qualités de chef. Il voulait payer de sa personne.

C'est ainsi que, suite à un voyage aux Indes Néerlandaises, il créa des plantations de caoutchouc et de café et devint membre fondateur en 1910 de la « Pasir-Pogor Cultuur Maatschappij » à Java. C'était la première société à propager les greffes d'hevea avec son conseiller technique, le Dr P.J.S. Cramer.

Toujours en quête de pays nouveaux Marcel Dupret est attiré par un pays grandiose et sauvage l'Ethiopie où il se lie d'amitié avec des autochtones. Il y créa une société les Plantations d'Abyssinie s'occupant spécialement de plantations de café. Il devint consul général Honoraire d'Ethiopie en Belgique. Il le restera plus de quarante ans jusqu'à sa mort.

En 1930 devant la réussite de ses exploitations de grandes cultures, il fut appelé au Congo pour développer le secteur agricole, spécialement au Kivu.

Marcel Dupret s'était déjà intéressé au Congo, où, avec des collègues il fondait la Compagnie de Libenge, la première société agricole de l'Ubangi qui ouvrait successivement des plantations de café, de caoutchouc et d'huile de palme.

C'est pourtant au Kivu qu'il préfère œuvrer. Il y trouva la nature montagneuse et sauvage d'Ethiopie. Il collabora activement avec les stations expérimentales de l'INEAC de cette région. Voulant faire sortir cette province du Congo de la mono-culture, il favorisa l'introduction du quinquina et du thé au Kivu. Après avoir établi des jardins grainiers de thé à la S.A.A.K. et la station de Mulungu, il créa une plantation de thé: la Theki, dont il sera longtemps l'administrateur-délégué et ensuite le président. Cette société fut la première à créer des plantations de thé au Kivu.

Il fut membre fondateur et ensuite administrateur-délégué de la Société générale de Cultures et des Entreprises générales au Kivu, fusionnées ensuite sous la dénomination Société générale de Cultures S.A.

En outre il fut pendant de nombreuses années administrateur de la Société Cotonnière du Bomokandi, de la Société Immobilière et Industrielle d'Afrique « SIDAF » et commissaire du « Comité National du Kivu ».

Distinctions honorifiques belges: Officier de l'Ordre de Léopold; Commandeur de l'Ordre de Léopold II (1956); Commandeur de l'Ordre de la Couronne (1961); Médaille de la Reconnaissance belge 1940-1945 (26 août 1953).

Distinctions honorifiques étrangères: Grand Cordon de l'Etoile d'Ethiopie.

15 mars 1971.

[E.D.]

R. Dupret.

E

ERMENS (*Paul-Charles*), Vice-Gouverneur général du Congo belge, Lieutenant général, Commandant en chef de la Force publique (Bruxelles, 8.6.1884 - Bruxelles, 1.11.1957).

Lorsqu'il était en habits civils, on sentait percer en lui le militaire. Quand on le voyait revêtu de la tenue, on ne pouvait s'empêcher de penser que ce soldat devait avoir plus d'une corde à son arc. Qu'il devait être capable d'assumer bien d'autres fonctions. A condition toutefois qu'elles fussent officielles. On l'imaginait mal faisant des affaires et gagnant de l'argent. Visiblement, il était fait pour servir l'Etat. C'est ce qu'il accomplit sa vie durant, y compris le temps de sa retraite. Il le fit, tantôt sous les armes, tantôt haut fonctionnaire, avec une distinction, un dévouement, une efficacité exemplaires.

L'homme précisément frappait par une grande distinction naturelle. Toujours courtois et maître de soi; attentionné et précis. Il connaissait ses affaires, les exposait avec clarté. Ses opinions étaient fondées sur une réflexion sérieuse, des études complètes. Lorsqu'il n'en avait pas, il le disait ou se taisait. Jamais il ne se serait hasardé à exprimer un avis à la légère. Dans le monde, il était parfaitement à l'aise, ne cherchant pas à briller mais exerçant un charme auquel peu étaient insensibles. Sa conversation était plaisante et souple, souvent saupoudrée d'un humour savoureux. Il parlait bien. Son langage était châtié et pur. Il semblait couler de source au point que, chez lui, le verbe surpassait en qualité les écrits.

Pendant, en cet homme dont les talents étaient divers, ce qui dominait était un sang-froid à toute épreuve. J'ai beaucoup travaillé avec lui. A ses côtés et aux côtés de M. Ryckmans, j'ai été le témoin d'événements graves et connu des situations angoissantes. Jamais je n'ai vu le général Ermens énervé ou tendu. Il exposait les dangers, exprimait ses craintes, préconisait des mesures, comme il l'eût fait à propos de questions anodines. Puis, les décisions prises, il veillait à leur exécution avec un flegmatique sens pratique. On aurait pu, par

moments, se demander s'il manquait de sensibilité. Le doute ne durait pas. Il était aussitôt balayé par le souci que montrait le Général d'organiser les choses, quelles que soient les circonstances, de manière que les hommes ne souffrent qu'aussi peu que possible. Les Noirs autant, sinon plus que les Blancs. S'il demeurait toujours calme, c'est simplement qu'il avait des nerfs d'acier.

Je n'ai jamais pu apprécier dans quelle mesure cela découlait de son tempérament, à quel point il lui fallait se faire violence. De 1935 à 1946, il exerça auprès du Gouverneur général les fonctions de Vice-Gouverneur général assistant. Les caractères étaient assez différents et pourtant il n'y eut, malgré parfois leurs divergences de vues, aucun conflit entre eux.

Des exemples qu'on pourrait citer, datant de l'après-guerre, montrent à quel point il était difficile, à ce niveau suprême de l'administration coloniale, d'aboutir à ce que les hommes s'entendent. Dans le cas présent, la discipline que s'imposa le général Ermens arrondit souvent bien des angles. Et je crois, tout compte fait, qu'en dépit des habitudes que son métier sous les armes avait dû lui faire contracter, il dut quelquefois ronger son frein.

Sorti de l'école militaire en 1903, il est affecté au régiment des Grenadiers. En 1912, il rejoint la mission de délimitation des frontières qui opère dans le sud du Katanga. La guerre de 1914 l'y surprend et il s'engage dans les troupes coloniales. Son chef, qui plus tard deviendra l'un de ses meilleurs amis, est le major Olsen. Nommé capitaine-commandant le 4 août, il va prendre part aux campagnes d'Afrique et aux combats livrés dans l'Est africain. Il commande le III^e bataillon de la Force publique et est cité à l'ordre du jour des troupes: « Pour la vigueur, la décision et le sang-froid dont il a fait preuve dans le commandement de son bataillon au combat de Nyawiogi, le 12 juin 1916. » Il est nommé chevalier de l'Etoile africaine.

En 1918, il passe au Grand Quartier général à Ujiji et devient chef d'état-major des troupes coloniales dans l'Est africain. De 1920 à 1925, il commande le Groupement du Katanga. Et bientôt il atteint le sommet de la hiérarchie militaire: il est investi du commandement en chef de la Force publique et devient général.

En 1930, un conflit éclate entre lui et le Gouverneur général Tilkens qui projette de réorganiser les forces armées selon un plan et des modalités que le général Ermens désapprouve. Il donne sa démission et retourne en Europe. Il reprend du service en Belgique mais garde la nostalgie de l'Afrique. Sa connaissance des questions congolaises, son expérience, les hautes qualités dont il a fourni bien des preuves, justifient qu'on le rappelle. En 1932, on le nomme vice-gouverneur général et on lui confie l'administration de la Province du Congo-Kasai. Puis, en 1935, il devient l'assistant du gouverneur général Ryckmans. Il restera à ce poste, malgré, pendant la deuxième guerre mondiale, un retour au commandement en chef de la F.P., jusqu'à la fin de sa carrière.

Dès lors, son activité et ses soucis, ses réussites et ses échecs se confondent avec ceux de Pierre Ryckmans dont nous avons rédigé ailleurs la biographie. Le lecteur peut, s'il le désire, s'y référer.

Cependant, le 1^{er} janvier 1941, le ministre des Colonies qui se trouve au Congo, le prie d'assumer à nouveau le commandement en chef de la Force publique dont il s'était démis dix ans plus tôt. Investi d'une double charge — car il garde celle de vice-gouverneur général — le général Ermens fait savoir aussitôt de quel bois il se chauffe: « Il n'y a plus de place dans nos rangs pour les timorés et les tièdes, pour les chèvre-choutistes et les combinards, pour les égoïstes et les sceptiques. Depuis le 10 mai 1940, notre choix est fait, notre devoir est clair et tous, nous l'accomplirons. »

Un mois plus tard, constituées en un premier corps expéditionnaire, les troupes coloniales belges franchissent la frontière du Soudan. En un long et harassant voyage, elles se dirigent vers l'Ethiopie, à la rencontre des armées italiennes. Et bientôt ce sont, en conjonction avec les forces britanniques, le 11 mars, la bataille et la victoire d'Asosa; le 23 mars, la prise de Gambela et enfin, après l'attaque belge contre Saïo, la reddition, le 3 juillet 1941, entre les mains du général Gillaert, de toutes les forces italiennes du

Galla-Sidamo: neuf généraux, trois cent soixante-dix officiers, quinze mille hommes avec leurs armes, leur matériel et leur charroi.

En 1942, un nouveau corps expéditionnaire est constitué et part pour la Nigérie. Il s'agit de faire face au danger qui pourrait surgir du Dahomey et du Togo. Toutefois, les débarquements alliés en Afrique du Nord détournent la menace et rendent les troupes belges inutiles à l'endroit où elles se trouvent.

En 1943, le général Ermens s'étant rendu au Caire pour y rencontrer le Commandant en chef britannique pour le Moyen-Orient, discute avec celui-ci les détails d'une nouvelle coopération entre les troupes anglaises et celles de la Force publique. Le général Sir Henry Maitland Wilson confirme par écrit que « c'est la ferme intention du Haut Commandement interallié d'utiliser le Corps expéditionnaire colonial belge à des opérations de guerre actives en Europe, en conjonction avec les troupes britanniques et dans les mêmes conditions que celles-ci. » Les Belges exultent et quittent la Nigérie, l'enthousiasme au cœur. Ils doivent gagner le Moyen-Orient par la mer et, passant par Cape Town où ils défilent, ils arrivent en Egypte. Quant au charroi, en une randonnée de six mille kilomètres, il va rejoindre le Caire par la route. Dans un ordre parfait, il traverse l'Afrique de part en part. Il passe par l'Afrique équatoriale française, les sables du Soudan anglo-égyptien et le désert de Nubie. Cet exploit, que personne ne considérait possible, rehausse encore le prestige de la Force publique et de ceux qui la composent. Ceux-ci vont cependant, une fois de plus, être déçus. Après une longue attente en pays étranger — au cours de laquelle, vivant d'un espoir fondé sur de formelles promesses, ils se préparent aux combats qu'ils auront à livrer pour la libération de l'Europe et de la Belgique — on leur annonce finalement, en juillet 1944, qu'on renonce à leur intervention. Les raisons de cette volte-face sont, jusqu'ici, demeurées mystérieuses. A travers tout le Congo, le désappointement est profond. Le Corps expéditionnaire n'a plus qu'à rentrer au pays. Pour la deuxième fois, le général Ermens se démet du commandement de la Force publique.

Convaincu semble-t-il que, si le Gouvernement avait suffisamment insisté, on aurait évité cette grave déconvenue, il n'en poursuit pas moins son travail. On le voit, tandis qu'il exerce ses fonctions d'assistant du gouverneur général, susciter des initiatives patriotiques,

provoquer ou soutenir des entreprises qui visent à favoriser l'épanouissement intellectuel, moral et physique des Congolais. Enfin, lorsque, la guerre finie, l'heure de la retraite sonne, on se réjouit de le voir accepter la présidence du Fonds du bien-être indigène.

Aucune tâche ne peut mieux lui convenir. Elle lui permet de rester proche des avenues du pouvoir et de l'intérêt général; elle lui évite d'avoir à fréquenter peut-être les coulisses des affaires. Premier président du Fonds, il lui est loisible de l'organiser suivant les formules efficaces dont il a le secret; de lui inculquer, dès le départ, l'esprit et les méthodes qui conviennent. Mais surtout, sa vie demeure vouée aux populations les plus déshéritées vers lesquelles son cœur l'a toujours incliné: celles de la brousse et des milieux coutumiers.

Puis viendra, lorsqu'il atteindra sa soixante-dixième année, l'heure d'une deuxième retraite et, pour clore une vie belle et pleine, celle d'une mort édifiante.

Aux grandioses funérailles qu'on lui fit, le 5 novembre 1957, le baron de Vleeschauwer, le ministre qui au début de la guerre lui avait à nouveau confié la Force publique, lui rendit un dernier et solennel hommage. Il rejoint et complète ce qu'on a lu plus haut:

« Il était d'un caractère ferme, comme le roc sur lequel on peut bâtir. Il avait des convictions profondes, raisonnées et partant, solides. Il ne s'extériorisait pas avec emphase et ne se livrait jamais à des discussions oiseuses. On examinait les éléments d'une situation ou d'un problème: il y mettait une objectivité parfaite et une clarté de vision qui rendaient la décision aisée et plus sûre. On pouvait se fier à lui, lui confier les missions les plus délicates... il était d'une discrétion absolue et on avait d'avance la certitude qu'il agirait avec un sens aigu des responsabilités, avec le courage nécessaire, et en ne s'enchevêtrant pas de considérations accessoires ou subordonnées. Ayant la trempe d'un vrai chef, il était un collaborateur précieux au sommet et agissait en chef dans les larges limites des pouvoirs qu'il exerçait directement. »

Tel était ce militaire et ce civil de haut parage. Mais il était aussi un homme de scrupule et de méditation que sa longue expérience avait conduit à réfléchir aux fondements et aux devoirs de la colonisation. Il disait: « Il faut que les indigènes sentent que nous leur voulons du bien... La paix ne règne pas longtemps lorsqu'on l'impose à coups de fusil... »

On sait que l'occupé n'aime pas l'occupant. *Nous devons nous rendre tolérables.* » Et plus tard: « Il nous faut des cadres africains. Les Noirs sont capables de commander des pelotons. Il faut en recruter au grand choix et leur donner une formation accélérée. L'important c'est qu'il y ait des chefs militaires noirs. »

L'usure du pouvoir fit que le seul moment de sa vie sans doute où on le critiqua se place dans les derniers temps de sa présence en Afrique. On ne savait au juste ce qu'on lui reprochait. Simplement, on éprouvait qu'il était là depuis trop longtemps... Ceux qui le connaissaient bien s'interrogèrent entre eux. En ces jours ultimes d'une longue collaboration ou d'un service sous ses ordres, chacun estima qu'il avait été, en tout, un personnage éminent et exemplaire.

Publications: L'effort de guerre de la Force Publique du Congo Belge (Revue *Zaire*, Bruxelles, janv. 1947). — Hommage au Lieutenant-général baron Tombeur de Tabora (Institut Royal Colonial Belge, *Bulletin des séances*, 1948, 2). — La question sociale (*Bulletin de la Société royale belge des Ingénieurs et des Industriels*, Bruxelles, avril 1949). — Le Fonds du Bien-Etre Indigène (Liège. *Revue de la Société belge d'Etudes et d'Expansion*, nov.-déc. 1950). — Mission de la Force Publique (Bruxelles. *L'Armée, la Nation*, 1 janv. 1953). — Le problème du Commandement au cours de la campagne d'Abyssinie (Bruxelles, *Revue Congolaise Illustrée*, sept. 1956).

20 mars 1972.

L.A. Pétilion.

Sources: D. Denuit, *Le Congo, champion de la Belgique en guerre*. Editions F. Van Belle, Bruxelles. — DD., *La rentrée en Belgique du Général Ermens*. Le Soir, Bruxelles, 29.V.1946. — Carl Goebel, *Le général Ermens, Vice-Gouverneur général du Congo*. Le Face à Main, Bruxelles, I.VI.1946. — *Le lieutenant-général Paul Ermens, le plus civil des militaires et le plus militaire des vice-gouverneurs généraux du Congo*. Pourquoi Pas? Congo. Léopoldville, 23.VII.1951. — *** *Le Général Ermens et l'Officier noir*. Le Courrier d'Afrique, Léopoldville, 22.II.1957. — D.D., *Comment furent résolus les problèmes du commandement de la campagne d'Abyssinie*. Le Soir, 27.VII.1957. — *** *Le Général Ermens est décédé*. Courrier d'Afrique, Léopoldville, 4.XI.57. — *** *Les funérailles du Général Ermens*. Agence Belga, Bruxelles, 5.XI.57. — Janssens, E.: *Le lieutenant général Paul Ermens*. Bulletin militaire, Léopoldville, décembre 1957. — *** *In memoriam: le lieutenant-général Ermens*. (Revue congolaise illustrée, Bruxelles, décembre 1957, pp. 22-27, photos).

EVERAERTS (Edouard), Ingénieur agronome (Spa, 15.4.1903 - Heusy, 5.6.1968). Fils de Charles-Edmond et de Sury, Louise-Jeanne.

Après ses études moyennes, Edouard Everaerts entra en 1921 à l'Institut agronomique de l'Etat à Gembloux où il obtint, en 1925, son diplôme d'ingénieur agronome (régions tropicales). Après son service militaire et quelques occupations d'attente, il est engagé par le

Ministère des Colonies le 13 février 1929 et il entre en service effectif à Mombasa (Kenya) le 4 mars 1929. E. Everaerts avait accompagné, au Kenya, l'inspecteur d'Etat Morteihan, ingénieur agronome, lui aussi, mais passé à l'Administration générale et, à l'époque, adjoint au Vice-Gouverneur général des Territoires sous tutelle. Après ce court séjour au Kenya, E. Everaerts a rejoint la Station expérimentale de Nioka (Ituri) pour y faire un stage de deux mois. L'auteur de cette biographie qui n'avait alors que quelques mois de présence en Afrique venait de reprendre la direction de cette station et, en fait, ne pouvait encore rien apprendre à E. Everaerts. Mais ensemble, ils ont pu apprécier les difficultés qui les attendaient et combien ils étaient peu préparés pour les tâches qui leur étaient confiées. Toutefois, les excursions sur le terrain et les longs échanges de vue avaient été bénéfiques pour l'un et l'autre et avaient créé entre eux des liens d'amitié solides qui se resserrèrent quelques années plus tard, lorsqu'ils purent collaborer ensemble.

Après son stage à Nioka, E. Everaerts devait rejoindre son poste à Usumbura. A l'époque, la liaison routière n'était pas assurée entre le Nord et le Sud et une partie du voyage se faisait encore en caravane.

Arrivé à Usumbura, E. Everaerts est chargé de jeter les bases d'un Service de l'agriculture pour les Territoires sous tutelle, mais, quelques mois plus tard, en octobre 1929, il prenait la direction du Service agricole de la Résidence du Burundi. C'est dans ces fonctions qu'il commença à manifester ses aptitudes extraordinaires d'agronome vulgarisateur. Il a très rapidement compris qu'en matière de développement rural il était plus logique de s'adapter au milieu humain et de se satisfaire d'un progrès lent obtenu par des méthodes simples qui ne correspondaient pas nécessairement aux normes techniques usuelles. Il a fait la meilleure démonstration de son art dans l'extension de la culture du caféier en milieu rural. L'introduction de cette culture au Rwanda-Burundi revient aux missionnaires installés avant l'arrivée des Belges; elle fut ensuite développée chez les Chefs, par le futur gouverneur général P. Ryckmans, et introduite en milieu rural par le vice-gouverneur Voisin. Toutes ces tentatives, dont certaines réussies, respectaient les méthodes classiques de culture et visaient à la création de plantations régulières. E. Everaerts se rendit compte qu'outre

la difficulté, dans un pays densément peuplé, de trouver des terrains adéquats pour ces plantations, il fallait aussi tenir compte de la réticence des cultivateurs à l'égard de ces parcelles groupées qu'ils considéraient comme « champs de l'Etat » et dont ils ne se sentaient pas propriétaires. D'ailleurs, indépendamment de cet aspect psychologique, beaucoup de ces plantations groupées périllicitaient pour des raisons écologiques et notamment la pauvreté du sol. C'est alors qu'E. Everaerts eut l'idée de laisser aux cultivateurs plus de liberté dans le choix des emplacements en les engageant à installer leurs caféiers dans une bananeraie éclaircie, à proximité de l'habitat, ce qui garantissait un terrain fertile, la facilité d'entretien et de fumure. Les plantations régulières furent abandonnées pour être remplacées par des petits champs dispersés dans les bananeraies. Cette méthode ne manquait pas d'inconvénients, pour le contrôle des opérations d'implantation et d'entretien (taille, traitement insecticide), mais les avantages compensaient largement les inconvénients. Lorsqu'en avril 1933, il fut nommé chef du Service de l'agriculture et des forêts pour le Rwanda et le Burundi, il généralisa cette méthode qui enlevait tout doute chez les cultivateurs quant à la propriété des arbres et de leur produit. Si E. Everaerts n'est pas le père de la culture du caféier arabica au Rwanda-Burundi, il est néanmoins le responsable de son succès (30 000 t de café marchand en 1959). Pour arriver à ce résultat, E. Everaerts a payé de sa personne en visitant régulièrement son personnel réparti dans les collines. De tempérament impulsif, il pouvait réprimander sévèrement les erreurs mais comme il était bon et juste il n'en gardait pas rigueur aux agents dévoués et courageux. Il défendait d'ailleurs ces derniers avec acharnement chaque fois que c'était justifié. Aussi suscitait-il chez ses collaborateurs un dévouement absolu.

A l'égard de la recherche agricole E. Everaerts manifestait, *a priori*, un certain scepticisme et il fallait des arguments évidents pour le convaincre. Mais si on y réussissait, les meilleures semences ou les nouvelles méthodes étaient généralisées partout où elles étaient indiquées. C'est à partir de 1935 que l'auteur de ces lignes, nommé conseiller auprès du Gouvernement du Rwanda-Burundi pour la recherche agricole, a pu collaborer à nouveau avec E. Everaerts et apprécier son efficacité lorsqu'il avait admis l'intérêt d'une

nouveauté. C'est ainsi qu'outre le développement de la culture du caféier, les Territoires sous tutelle doivent à E. Everaerts la lutte antitéroisive dans les cultures et les pâturages; les mesures protectrices ont transformé le paysage du Rwanda-Burundi. Complémentairement à la lutte antitéroisive, il a développé les boisements communaux et couvert les collines, autrefois dénudées, de peuplements d'eucalyptus très importants (50 000 ha).

Poussé par son esprit social très profond, il était préoccupé du sort du groupe humain dominé et c'est pour éviter aux Hutus les famines périodiques qu'il leur fit mettre les marais en valeur au détriment des bovidés détenus par la classe dominante.

A l'égard de l'élevage des bovidés, E. Everaerts manifestait un intérêt mitigé, car il considérait la vache comme un concurrent de l'homme. Toutefois, il s'est préoccupé de valoriser certains produits de l'élevage en rationalisant le séchage des peaux et en organisant des coopératives laitières.

Il développa encore la culture du manioc, jusqu'alors inconnue en altitude, qui constitue une réserve pour les périodes difficiles de la soudure. Il participa à la mise en valeur de la vallée de la Ruzizi qu'il transforma en grenier grâce à une association judicieuse de la culture du cotonnier avec celle des plantes vivrières. Il organisa avec des moyens modestes le paysannat de la Ruzizi où les montagnards, à l'étroit dans les collines, trouvaient la possibilité de mieux vivre et d'avoir des ressources grâce au coton. La plaine a produit jusqu'à 10 000 t de coton-graines. Il encouragea encore la culture du palmier à huile au niveau du lac Tanganika et entama la mise en valeur de Bugesera-Mayaga et du Mosso. Mieux que personne, il connaissait les Territoires sous tutelle, les régions naturelles et leur vocation, compte tenu des facteurs sociaux et humains. En 1939, E. Everaerts a pu publier une monographie agricole du Rwanda-Burundi, qui reste un document de base pour tous ceux qui ont la charge de l'économie de ces pays*.

Après plus de 20 années consacrées au développement agricole des Territoires, E. Everaerts était tout désigné pour participer à la conception et à la mise en train du Plan décennal pour le Rwanda-Burundi. En juillet 1951, il fut chargé des travaux préparatoires

à la constitution du secrétariat du Plan décennal et après avoir abandonné ses fonctions de directeur de l'Agriculture, il devint, en janvier 1953, le directeur du Plan décennal. Il garda cette fonction jusqu'en janvier 1955, époque de la fin de sa carrière active qui a ainsi compté 23 ans de services effectifs dans la même région. Une telle stabilité dans les fonctions est exceptionnelle mais elle resta justifiée par la difficulté de remplacer E. Everaerts. Ses chefs reconnaissaient ses aptitudes aux fonctions supérieures mais spécifiaient en même temps qu'il devait rester au Rwanda-Burundi. Lui-même, au total, s'accommodait de cette stabilité car il était sentimental et restait attaché à ces pays et aux Hutus qui l'habitent. Dans les appréciations formulées, en 1951, par le vice-gouverneur général Pétillon on peut lire:

« Il est de notoriété non seulement en Afrique mais également en Europe que Monsieur Everaerts a rendu les plus éminents services aux Territoires sous tutelle. Monsieur Everaerts. Ses chefs reconnaissaient ses aptitudes compétence et zèle. »

Il fut un grand commis de l'Etat qui a donné le meilleur de lui-même pour soulager la misère de ses semblables déshérités.

Il est décédé prématurément le 5.6.1968.

9 septembre 1971.

F. Jurion.

EYNDE (VAN DEN) (Félix), Prêtre des PP. Blancs Missionnaires d'Afrique (Wezembeek, 11.12.1874 - Louvain, 21.9.1958).

La vocation africaine du Père Van den Eynde fut entravée pendant longtemps par des résistances d'ordre familial. Aussi, pour répondre à ses aspirations missionnaires, il dut d'abord suivre les cours du grand séminaire de Malines. L'obstination du jeune diacre finit par triompher, et, à la demande expresse de Mgr Livinhac, de la Société des Pères Blancs, il fut ordonné prêtre à Malines le 24 septembre 1898 par Mgr Goossens, archevêque du diocèse. Le 8 octobre de la même année, F. Van den Eynde arrivait à Maison-Carrée et dès le lendemain, il recevait l'habit des Pères Blancs. Son serment date du 15 août 1900, après une probation d'une année à l'Institut Lavigerie. Le 10 novembre suivant, il s'embarquait à Marseille comme membre d'une caravane dirigée vers la Deutsch-Ost-Afrika qui comprenait notamment les Pères Classe et Loupias pour le Nyanza méridional

* Monographie agricole du Ruanda-Urundi (*Bull. agric. Congo belge*, XXX, 3, p. 343-396; 4, p. 581-618, 1939).

et les Pères Saint Samat et notre confrère pour l'Unya Nyembe. Mgr Gerboin, qui ménagea aux arrivants un accueil des plus cordiaux désigna le P. Van den Eynde pour le poste d'Ushiroambo où il se vit confier la responsabilité de l'école. Le nouveau missionnaire resta plusieurs années dans la région et la population scolaire lui était fort attachée. Il tint aussi à former une solide équipe de catéchistes.

En 1907, le Père se rendit auprès de Mgr Hirth, dans le Nyanza méridional, et ce dernier le chargea de créer et de diriger le petit Séminaire de Saint-Charles de Mungala.

En juillet 1911, le Père Van den Eynde partit pour la Belgique et il fut nommé économiste et procureur à la Maison d'Anvers. Tout en remplissant sa tâche avec conscience il ne cachait pas combien le sacrifice qui lui était demandé était dur et il aspirait de toutes ses forces à repartir pour l'Afrique.

A cette époque, le Vicariat de l'Uganda comprenait des territoires régis par l'Angleterre et d'autres sous pavillon belge. Les autorités du Congo souhaitaient pour toutes leurs possessions une parfaite autonomie religieuse, donc l'indépendance à l'égard de Mgr Streicher, qui résidait en pays britannique. Pour préparer la division, les Supérieurs majeurs jetèrent les yeux sur le P. Van den Eynde.

La partie belge du vicariat du Nyanza septentrional ne comptait alors qu'un seul poste: Bunia, installé en 1912. Celui de Kilo était en fondation. C'est dans cette dernière station que le Père Van den Eynde commença son activité comme Supérieur. Puis, en 1919, il fonda la mission de Fataki.

C'est de là qu'il reprit en 1923 la route du pays natal. Il fut d'abord chargé de la propagande, travail qui lui convenait parfaitement, car, enthousiaste et éloquent, il s'entendait à intéresser ses auditoires sur les missions où il avait œuvré.

En 1925, il fut transféré successivement à Louvain et au Scolasticat d'Héverlé puis il retourna à Anvers en 1945. Dans ces différentes maisons, il eut l'occasion, en plus de recrutement, de se dépenser dans des activités multiformes: conférences dans les sections de l'AUCAM (Association Universitaire Catholique d'Aide aux Missions), ministère dans des communautés religieuses, cours de Kiswahili à l'Université de Louvain ainsi qu'à l'École du Ministère des Colonies, qui assurait une formation spécifique au personnel colonial.

Son ardent amour de l'Afrique et des Noirs, il sut le communiquer à ses auditeurs, jeunes gens et jeunes filles pour la plupart. Combien d'entre eux ne doivent pas au Père Van den Eynde d'avoir été encouragés et suivis dans leur carrière coloniale, qu'elle fût religieuse ou administrative!

Parmi les écrits du Père, on mentionnera la réédition de la grammaire Kiswahili du Père Delaunay, à laquelle il ajouta un vocabulaire essentiellement pratique. On lui doit encore un vade-mecum pour coloniaux. Il rédigea aussi de nombreux articles dans des revues missionnaires et à plusieurs reprises, il présenta des rapports remarqués à la Semaine missionnaire de Louvain.

Toutes ces activités avaient forcément attiré l'attention des autorités sur le Père Van den Eynde. Il reçut la cravate de commandeur de l'Ordre de Léopold II après 32 ans de professorat à l'École coloniale de Bruxelles. D'autre part il obtint l'éméritat en qualité de professeur extraordinaire après ses 28 ans d'enseignement à l'Université de Louvain. Et sa nomination de grand-officier de l'Ordre de la Couronne vint s'ajouter aux autres distinctions dont il avait été l'objet.

En 1947, le Père Van den Eynde s'ouvrit à Mgr Birraux de son désir de revenir dans la région du lac Albert dont il parlait souvent avec nostalgie. Mais ce projet n'eut pas de suite. Toutefois, en 1949, le Père put entreprendre un long voyage d'études au Congo. Ce fut son adieu à la terre d'Afrique qu'il revoyait après 25 ans d'absence.

Le 1^{er} mai 1958, le Père fêtait son jubilé de 60 ans de prêtrise, entouré de ses confrères et de ses proches. Sa santé, restée exceptionnellement robuste jusqu'alors déclina rapidement dans les mois qui suivirent et il dut s'aliter. Le 21 septembre, il mourait à Louvain, soutenu par toute la communauté des Pères Blancs de la ville universitaire, à l'âge de 83 ans.

Le Père Félix Van den Eynde laisse à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un religieux à l'intelligence vive, au caractère gai et expansif, au cœur généreux, et dont le zèle apostolique fut vraiment inlassable.

Mars 1972.
J. Vanhove.

Le Soir du 23.9.1958. — Notice publiée par les P.P. Blancs à l'occasion du décès du P. Van den Eynde dans: Notices nécrologiques éditées par la Maison générale des Pères Blancs, Rome 1958-1959.

F

FICQ (*Augustin-J.*), Docteur en droit et directeur de l'Agence maritime internationale (Anvers, 10.5.1884 - Uccle, 1.5.1955).

Après avoir achevé ses études de docteur en droit, Augustin Ficq entra dans les affaires maritimes de sa ville natale. Excellent juriste, il s'intéressa non seulement aux problèmes de droit et d'assurances maritimes, mais également aux problèmes de technique navale. Après avoir participé à la première guerre mondiale, Ficq devient directeur de la Société de remorquage à hélice, société ayant son siège à Anvers.

On sait qu'après la guerre 1914-1918, la Marine du Haut-Congo était devenue insuffisante pour assurer l'ensemble des transports fluviaux de la colonie belge. Les règles rigides de la gestion de l'Etat, avec obligation d'établir des budgets annuels et de les respecter, convenaient mal pour rétablir la situation et organiser les transports selon des méthodes de gestion commerciale qui exigent plus de souplesse pour répondre aux demandes de la clientèle.

Pour remédier à la situation, le ministre des Colonies, Louis Franck, décida de constituer la Marine du Haut-Congo en une société dont le seul actionnaire serait l'Etat. La Société nationale des transports fluviaux, en abrégé Sonatra, fut constituée le 29 septembre 1920, suite à un décret du 27 décembre 1919. Augustin Ficq fut nommé administrateur délégué de la Sonatra, tandis que Danhier prenait la direction en Afrique du nouvel organisme.

Devant la situation difficile de l'époque, Ficq fit louer les bateaux de la Compagnie des chemins de fer des Grands Lacs qui avaient servi au transport, sur le bief moyen, du matériel roulant et de voie des tronçons ferroviaires en amont de Stanleyville. Pour simplifier l'entretien et améliorer la rotation des automoteurs, Ficq fit supprimer les roues à pales articulées qu'il fit remplacer par des roues à pales fixes en bois. Si le rendement de propulsion était moins bon, on s'y retrouvait

grâce au temps gagné par la suppression des délais d'approvisionnement de rechanges qu'il fallait importer de Belgique.

Il fit aussi activer l'achèvement de deux grands bateaux courriers dont le remontage était en cours sur l'ancien chantier de l'Etat, désormais propriété de la Sonatra. L'un était le s/w *Kigoma*, primitivement destiné au Vénézuéla, qui avait été acheté en pièces détachées alors qu'il était en démontage dans un chantier à Pittsburg, aux Etats-Unis; l'autre était le s/s *Tabora*, primitivement appelé *Belgica*, dont la construction était en cours en 1914 et qui ne put être achevé qu'après la fin des hostilités. La mise en ligne de ces deux bateaux apportait un sérieux renfort à l'exploitation des grands axes. Mais il fallait aussi songer aux nombreux affluents qui étaient presque laissés à l'abandon. A cet effet, Ficq fit commander au chantier Cockerill sept bateaux d'affluents du type *Délivrance*; ils comportaient une sérieuse amélioration par rapport à ceux du même type commandés en 1907. L'un et l'autre étaient propulsés par une machine à vapeur de 60 ch avec chaudière chauffée au bois; mais tandis que les premiers étaient à machine jumelle, les seconds étaient à machine compound, d'où une réduction de consommation de combustible de l'ordre de 20 %.

Sur un des bateaux, on tenta d'actionner la roue au moyen d'un moteur Diesel Kromhout. Des essais eurent lieu sur l'Escaut à Hoboken en présence de Ficq, du professeur Meuwissen et du général Tombeur. A cette époque, le moteur Diesel manquait encore de souplesse pour effectuer les manœuvres avec sécurité et on renonça temporairement à son utilisation pour la propulsion des bateaux au Congo.

Ficq fit passer commande de petites barges pour les affluents et, à cette occasion, il procéda par adjudication. C'était une idée nouvelle pour le Congo, car, jusque là, l'Etat achetait tout son matériel fluvial directement au chantier Cockerill. Ces nouvelles règles mi-

ses en vigueur furent bénéfiques pour les deniers de l'Etat et provoquèrent une saine émulation entre les chantiers fluviaux de Belgique qui voyaient apparaître un client nouveau et intéressant.

Beaucoup d'idées neuves étaient présentées à l'époque; par exemple, la construction de barges en bois ou en béton. A juste titre, Ficq les écarta parce que mal adaptées pour l'utilisation au Congo. Mais il en est une qu'il étudia particulièrement et qu'il fit adopter au Congo; c'est l'exploitation par remorquage en flèche, à l'instar de ce qui se pratiquait sur le Rhin.

Ficq calcula qu'un bénéfice important pouvait être obtenu par ce mode d'exploitation, car l'unité motrice n'était pas immobilisée pendant les manutentions de la cargaison au port. Il la préféra au poussage qui avait été préconisé par le professeur Leplae après un voyage aux Etats-Unis.

Ficq étudia les résultats des essais effectués en 1916 à Michigan par le professeur Sadler. Il fit transformer le s/w *Flandre* en remorqueur qui tira deux barges en flèche. Ce convoi avait emporté 800 t de cargo en une fois; ceci constituait le convoi record ayant jamais navigué au Congo.

Encouragé par ces résultats, Ficq fit mettre en chantier deux remorqueurs à vapeur de 750 ch de puissance et huit barges de 750 t. Il eut à vaincre bien des oppositions, car nombreux étaient ceux qui prédisaient qu'on allait au devant d'accidents graves si on tentait de remorquer des convois de 3 000 t sur le Congo. Mais les faits donnèrent raison à Ficq.

Les deux remorqueurs furent une réussite; l'ingénieur Comhaire partit à Léopoldville pour surveiller leur remontage. Le s/w *Wangata* quitta Kinshasa le 2 novembre 1925 avec, pour ce voyage d'essai, quatre barges de 250 t. Bumba fut atteint si facilement que Comhaire décida de pousser jusqu'à Aketi sur l'Itimbiri. Malgré les difficultés de cette rivière capricieuse, il n'y eut aucun incident en cours de voyage. De retour à Bumba, le s/w *Wangata* poursuivit sa route sur Stanleyville qui fut atteint le 2 décembre 1925. Après déchargement et rechargement des barges, le convoi intact fut de retour à Léopoldville le 2 décembre 1925.

Le 25 janvier 1926, le s/w *Wangata* partait pour le Kasai avec un convoi de 4 barges chargées de 1 400 t de rails pour la construction de la voie du B.C.K.; après Ilebo, le remorqueur poursuivit, seul, sa route jusqu'à

Lusambo. Au retour, il récupéra les quatre barges et revint à Léopoldville le 8 mars 1926. Ces voyages démontraient la justesse des vues de Ficq et constituèrent une grande victoire économique pour le Congo.

Ficq songa aussi aux affluents; deux petits vapeurs remorquèrent chacun une barge de 350 t jusqu'à Aketi sans le moindre incident. Auparavant, une *Délivrance* avec deux barges accouplées n'évacuait que 60 t de marchandises.

On sait qu'en 1924 l'embouteillage du port de Matadi faillit étrangler l'économie du Congo. Le ministre Carton, successeur du ministre Franck, créa une commission des transports aux travaux de laquelle Ficq participa. Pour les transports fluviaux, elle entérina l'œuvre commencée par Ficq et elle recommanda de poursuivre dans la voie qu'il avait ouverte.

Cependant, pour réduire les frais généraux et rationaliser la structure des transports au Congo, le ministre Carton décida la fusion en un seul organisme de Sonatra et de Citas. Ainsi, le 30 mars 1925, l'Unatra voyait le jour; Ficq en fut nommé administrateur.

Désormais, Ficq s'occupera plus spécialement de la partie commerciale et des problèmes d'assurances maritimes. Le 1^{er} octobre 1926, il entra à l'Agence maritime internationale à Anvers dont il devint directeur. Sa grande compétence lui valut d'être appelé dans de nombreux organismes. En effet, il était président du comité technique de l'Amarig, administrateur de Naviga, de Belgamar, de la Compagnie congolaise de Warrantage, du Remorquage Letzer et de l'Unatra; de plus, il était commissaire de la Compagnie maritime congolaise.

Les cinq années que Ficq consacra à la navigation fluviale congolaise ont marqué un tournant décisif dans les méthodes d'exploitation. Le docteur en droit Ficq rédigea un article digne d'un ingénieur sur le remorquage fluvial au Congo.

Augustin Ficq était porteur des distinctions honorifiques suivantes: Officier de l'Ordre de Léopold; Officier de l'Ordre de la Couronne; en outre il était porteur des médailles suivantes: Médaille du comité national 1914-1918; Médaille de la victoire; Médaille commémorative de la guerre 1914-1918.

Publ. Les remorquage fluvial au Congo, in revue Congo, Bruxelles 1925. T. I., p. 148-161.

13 août 1970.

A. Lederer.

Archives de l'ARSOM, fiches signalétiques. — *Revue coloniale belge*, n° 231, 15 mai 1955, p. 336. — Lederer, A. : Histoire de la Navigation au Congo, Tervuren 1965, p. 206 à 213. — Lederer, A. : Comhaire Ernest, *Biographie belge d'Outre-Mer* de l'ARSOM, Bruxelles, 1968, T. VI, col. 225 à 232. — Archives de l'Agence maritime internationale.

FIRKET (Jean), Docteur en médecine, Professeur à l'Université de Liège (Liège, 20.11.1890 - Bruxelles, 2.12.1958).

Né à Liège, Jean Firket était le fils de Charles Firket, professeur d'anatomie pathologique à la Faculté de médecine de l'Université de Liège et de Juliette Kupferschläger. Il fréquenta l'Athénée royal de Liège pendant ses études secondaires qu'il termina brillamment en 1907. Il est naturel que le milieu familial l'ait orienté, comme son frère Pierre, vers les études de médecine où il se distingua brillamment en obtenant son diplôme final le 20 juillet 1914. Hélas, quinze jours plus tard, la guerre et l'invasion du pays mirent provisoirement fin à ses projets mûris et préparés pendant ses études médicales: la carrière scientifique. Jean Firket rejoint le 4^e Régiment de ligne défendant sa ville natale. Fait prisonnier puis bénéficiant d'un échange de personnel sanitaire, il rejoint aussitôt l'Armée belge où, en 1917, son ancien professeur, Pierre Nolf, lui confie le poste de médecin-adjoint à l'Hôpital de Cabourg-Adinkerke. C'est à ce moment et en ce lieu que malgré les pénibles circonstances de la guerre, Jean Firket peut reprendre son objectif d'avant la tourmente: la recherche. Car déjà pendant ses études de candidature et de doctorat, il travaillait avec succès dans le réputé laboratoire d'anatomie d'Auguste Swaen, publiant en 1911 et 1913 des études de cytologie et d'histologie. A l'Hôpital de Cabourg, Jean Firket participe à l'ambiance scientifique qui y règne avec P. Nolf, L. Weekers, L. Delrez, J. Roskam et d'autres en étudiant les maladies sévissant à ce moment dans les tranchées de l'Yser: la grippe et la spirochétose ictéro-hémorragique principalement.

La fin de la guerre avec les possibilités de séjours d'études à l'étranger, fait que Jean Firket figure en 1919 parmi le premier groupe de C.R.B. Fellows; il restera pendant 2 ans aux U.S.A., à la John Hopkins Medical School, d'abord comme « instructor of anatomy » puis comme « instructor of pathology ».

Cette dernière année, passée dans le Service du professeur MacCallum va être déterminante pour l'orientation de toute sa carrière

professorale et scientifique: l'anatomie pathologique. Il suit ainsi les traces de Charles Firket, qui avait créé à la Faculté et l'Hôpital Universitaire de Liège, un véritable département autonome d'anatomie pathologique.

Assistant à ce Service en 1921, il achève son mémoire: « Recherches sur la régénération des plaquettes dans l'intoxication par la saponine » qu'il présente en juillet 1922 pour l'obtention du titre de docteur spécial en sciences anatomopathologiques.

Fin 1922, Jean Firket est nommé chargé de cours d'anatomie pathologique à la Faculté de médecine de l'Université de Liège en remplacement de son père, admis à l'éméritat.

Les problèmes du cancer expérimental et clinique, le diagnostic des tumeurs n'ont cessé de le passionner dès cette époque: en 1924, membre de la Commission gouvernementale pour l'étude du cancer, en 1932, membre du Conseil supérieur de la Ligue belge contre le Cancer, Jean Firket est, dès 1924, membre fondateur d'une nouvelle institution qui deviendra plus tard le « Centre Anticancéreux près l'Université de Liège », qu'il dirigera pendant de nombreuses années avec compétence et habileté afin de susciter et maintenir la collaboration la plus étroite entre le Centre et les divers services cliniques concernés.

La direction en 1935 du laboratoire d'analyses des tumeurs lui fournit un ample matériel qui permettra d'établir de fructueuses données sur l'épidémiologie du cancer dans notre pays.

Jean Firket élargit encore le cadre de ses activités et de son intérêt scientifique: en 1928 il est chargé de l'enseignement de la médecine légale, qui s'allie si bien avec sa formation d'anatomopathologiste. De nouveaux horizons, de nouvelles possibilités d'études s'ouvrent pour lui: radiothérapie, radiobiologie, groupes sanguins, culture des tissus, analyses de biologie clinique. D'excellents élèves, qui deviendront plus tard ses collègues, sont dirigés vers ces problèmes: P. Moureau, G. Neujean, M. Chevremont, P. Desaive, H. Betz qui tous ont fait honneur à leur Maître.

L'action des Rayons X sur les cellules et l'étude des facteurs influençant leur sensibilité est une des pièces maîtresses de l'œuvre scientifique de Jean Firket: dès 1930 il a introduit ces importantes recherches à l'Université de Liège où la radiobiologie connaît un bel épanouissement grâce aux travaux de son école et de celle de Z. Bacq.

La 2^e guerre mondiale ne ralentit pas notablement l'activité scientifique de Jean Firket, malgré de tristes journées passées comme otage à la citadelle de Huy.

En 1946, il est déchargé, à sa demande, du Cours de médecine légale: la succession à cet enseignement échoit à son élève et collaborateur P. Moureau mondialement connu. Mais Jean Firket reste néanmoins intéressé à cette discipline comme expert à l'Office médico-légal dont il deviendra président en 1955.

Vers 1948, dans la deuxième partie de sa carrière universitaire, s'éveille chez Jean Firket un vif intérêt pour l'enseignement médical dans les territoires belges d'outre-mer. C'est au cours d'une mission d'enseignement post-universitaire qu'il a pu mesurer l'importance des problèmes sociaux, culturels et autres qui s'y posaient. Pendant l'année 1952, il est nommé membre du Comité de direction des Parcs nationaux du Congo belge et, en 1954, il est chargé par le Ministre des Colonies d'une mission bien précise: chercher le meilleur endroit d'implantation de l'Université officielle du Congo que la Belgique désirait créer en Afrique. La décision est prise: l'Université se situera à Elisabethville et en décembre 1955, Jean Firket est nommé membre du Conseil d'administration de cette Université. Dans ses conversations et dans ses écrits, on percevait sa pleine conscience des responsabilités que la Belgique et surtout les Universités et les universitaires devaient assumer dans l'Institution naissante pour permettre la formation des futures élites congolaises et africaines. C'est dans cette optique et dans cette ambiance familiale que son fils Henri Firket devient un des jeunes professeurs à la Faculté de Médecine d'Elisabethville où son enseignement fut hautement apprécié.

Dès 1955, Jean Firket consigna ses idées sur l'Université d'Outre-Mer dans un excellent article: *Ce que l'Université peut attendre de la création d'un établissement supérieur au Congo belge et comment elle doit y collaborer* qui occupa une bonne place dans un numéro du *Bulletin des Amis de l'Université de Liège*, entièrement consacré aux divers problèmes du Congo belge et du Ruanda-Urundi de l'époque.

Malgré son état de santé déclinant, Jean Firket continue de travailler dans son laboratoire tout en participant activement aux séances du Conseil d'administration de l'Université

officielle du Congo; c'est après une longue journée de travail que la mort l'a frappé.

A l'Académie royale de Médecine de Belgique, J. Firket a accompli une longue carrière: membre correspondant en 1928, titulaire en 1938, il occupe la présidence en 1954. C'est à ce titre qu'il eut l'honneur de représenter cette Compagnie à Léopoldville à l'occasion du XXV^e Anniversaire de l'École de Médecine tropicale. Sa présence n'y était-elle pas toute indiquée, comme fils d'un des fondateurs de l'enseignement de la Médecine tropicale en Belgique, selon un désir exprimé par Léopold II?

Jean Firket était porteur de nombreuses distinctions honorifiques nationales et étrangères et fut maintes fois président et rapporteur lors de Congrès internationaux ou de réunions de savants. En 1958, peu de temps avant sa mort, l'Université de Strasbourg lui décerna le titre enviable de docteur *honoris causa*.

L'œuvre scientifique de Jean Firket comprend plus de deux cent cinquante études, rapports, travaux originaux, publiés seul ou en collaboration avec ses élèves. Un ouvrage: « Notions d'anatomopathologie humaine » rassemble le fruit de son expérience personnelle très vaste et constitue l'essentiel de l'enseignement qu'il dispensa à 35 promotions de médecins.

Ses Collègues, ses Confrères, ses collaborateurs et ses amis conservent de Jean Firket, le souvenir d'une forte personnalité scientifique et humaine, doué d'un esprit original et universel, dont la grande activité universitaire et extra-universitaire a laissé de profondes empreintes chez tous ceux qui l'ont approché.

23 décembre 1970.

A. Lambrechts.

Souvenirs personnels. — Association des Amis de l'Université de Liège (*Bulletin*, juill.-sept. 1955). — Ce que l'Université peut attendre de la création d'un établissement supérieur au Congo belge et comment elle doit y collaborer (J. Firket, p. 71-79). — *Jean Firket* par E.-H. Batz (Liber memorialis, Université de Liège, Tome II, 1936).

FONTAINAS (Ecuyer *Paul-Marie-Joseph-Alexandre-Ghislain*), Ingénieur, Professeur et Administrateur de Sociétés, Membre et ancien Président de l'ARSOM (Ixelles, 8.11.1881 - Bruxelles, 22.2.1964). Fils de Jean-Baptiste et de Capelle, Adèle; petit-fils de l'ancien bourgmestre de Bruxelles, époux de De Smeth, Jeanne.

Paul Fontainas accomplit brillamment ses études d'ingénieur civil des mines aux Ecoles Spéciales de l'Université de Louvain. En 1905, à peine nanti du diplôme d'ingénieur, il orienta résolument sa carrière vers l'Afrique, car ses goûts le portaient vers l'exploration et les entreprises d'outre-mer.

Il participa du 1^{er} août au 15 novembre 1905 à une mission d'études économiques qui se rendit au sultanat de Tanger, dans une région du Maroc qui, à cette époque, n'était pas encore entièrement pacifiée. Après ce premier contact avec le Continent africain, il effectua un stage comme conducteur des travaux au Chemin de fer belge; à cette époque, les bourses d'études étaient encore inexistantes, et il avait utilisé ce moyen pour compléter sa formation. Dès le 1^{er} août 1906, on le retrouve dans le Deutsch-Ost-Afrika; il y est employé jusqu'au 10 octobre 1906 au piquetage de la Tanganyika Bahn. Ensuite, le 15 octobre 1906, il entre au service de la Compagnie à Charte du Mozambique, dans laquelle Léopold II avait engagé d'importantes participations. Il fit partie pour celle-ci de missions d'explorations minières et d'études de tracés de chemin de fer dans les régions de Beira, du lac Nyassa et du lac Tanganika. Il n'y demeura toutefois qu'une année puisque, le 25 octobre 1907, il passe au Transvaal, où il est affecté jusqu'à la Noël à des travaux miniers et de construction de routes.

Ensuite il rentre en Belgique pour un séjour qui dut être bien court puisque dès le 15 février 1908 il est engagé comme ingénieur chef de brigade à la Compagnie du chemin de fer du Bas-Congo au Katanga.

Depuis 1904, diverses missions d'exploration cherchaient à déterminer un tracé de chemin de fer pour relier le riche bassin minier du Katanga aux ports de l'Atlantique, soit en restant entièrement en territoire congolais, soit en traversant l'Angola.

Paul Fontainas, début 1908, arrive en Afrique comme adjoint de l'ingénieur Eugène Slosse pour participer à la quatrième mission de reconnaissance d'un tracé dans la région comprise entre la Lukenie et le Kasai, depuis Bolombo jusqu'à Enkombe. Ces deux ingénieurs venaient prendre le relais des ingénieurs français Calandiny et Salentiny; le premier devait rentrer pour motif de santé, tandis que le second était fin de terme.

Slosse et Fontainas progressèrent à travers une région très hostile et atteignirent vers l'Est le méridien de Lubue. Ils reçurent l'ordre de cesser leur reconnaissance et de rallier par bateau Pania Mutombo, point extrême navigable sur le Sankuru. Le Gouvernement avait l'intention d'assurer la liaison entre le Katanga et Matadi par une voie mi-ferrée, mi-fluviale, *via* le Kasai.

Après avoir commencé l'exploration entre le Sankuru et la Lubi, Slosse fut remplacé au début de 1909 par Kkiandi comme chef de mission, Fontainas restant attaché à ce qui devenait la sixième mission de reconnaissance. A deux, ils reconquirent le parcours de Lusambo à Sankishia.

On retrouve en 1911 Fontainas dirigeant une mission du chemin de fer du Katanga, puis des missions de recherches minières pour compte de la Compagnie du B.C.K. Il quitte le Congo le 25 décembre 1912 et, de retour au pays, il reste au service de la Compagnie de chemin de fer du Bas-Congo au Katanga.

Dans divers articles écrits après la première guerre mondiale, il exposa ses idées sur le problème des chemins de fer en Afrique et, en particulier, au Congo.

Il regrettait qu'en 1899 on n'ait pas encore reconnu la capacité de transport du Kasai, car il eut été préférable, à son estime, de réaliser la liaison entre le Katanga et Matadi par cette voie d'eau, plutôt que par le réseau mixte des Grands Lacs, puisque le nombre de transbordements était plus réduit. Toutefois, il reconnaissait que le réseau du C.F.L., avec son antenne vers le lac Tanganika, avait rendu les plus grands services lors de la campagne de la Force Publique contre les troupes coloniales allemandes en Afrique Orientale.

En 1920, Paul Fontainas passa au service de la Forminière, qui entreprenait des prospections et des explorations de la Société minière du B.C.K., filiale du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga, filiale dont il assumera la direction jusqu'en 1947, pour en devenir ensuite administrateur.

Dans ses fonctions, il fit encore de longs séjours en Afrique. Il séjourne au Congo pour la Forminière du 10 octobre 1922 au 20 novembre 1923, puis entreprend des explorations ferroviaires et minières en Afrique du Sud Ouest du 10 décembre 1923 au 2 février 1924.

Il retourne au Congo pour organiser la prospection et les exploitations stannifères et aurifères au Congo et au Ruanda. Il séjourna

en Afrique du 1 février 1927 au 10 juin 1928, du 15 août 1935 au 15 janvier 1936, du 15 avril 1945 au 20 juillet 1945 et du 15 juillet 1952 au 15 octobre 1952, tant pour Forminière que pour Minétain Ruanda.

En 1926, il fut le promoteur et l'animateur des explorations géologiques et minières au Ruanda et il organisa les premières exploitations aurifères et stannifères en Burundi. Le développement de ces installations amena la création d'une fondation médicale à Rwamagana qui fut dénommée: « Hôpital président Paul Fontainas ».

C'était un animateur de premier ordre qui suscita la création de diverses entreprises au Congo et au Ruanda. Aussi on le trouve membre de divers conseils d'administration dont plusieurs dont il assume la présidence ou la vice-présidence. C'est ainsi qu'on le retrouve à Minétain, à Géoruanda, à Sibeka, à la Société d'élevage et de culture du Congo, à la Société minière du Luebo, à la Minière de la Lueta, à Sogemines, à Minafor, à Corem, à l'Auxilacs, à la Géomines, à Sogétain, à Syluma et à la Diamant Boart.

Paul Fontainas ne se confina pas exclusivement à la gestion des Sociétés dont les intérêts lui étaient confiés, mais il eut au contraire un grand rayonnement et le consacra à l'enseignement, aux organismes d'intérêt scientifique et à la chose publique.

Il était vétéran de l'Etat Indépendant du Congo et membre du Comité de l'association des intérêts coloniaux belges, dont il fonda la commission des mines. En 1925, il fut nommé professeur d'économie coloniale à l'Ecole des Sciences commerciales et économiques de l'Université catholique de Louvain; ses cours connurent un grand succès et étaient marqués du sceau de sa personnalité. Il remplit cette mission d'enseignement comme un apostolat jusqu'en 1945, année où il fut admis à l'honorariat.

En 1929, lors de la fondation de l'Institut Royal Colonial Belge, devenu depuis l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, Paul Fontainas fut désigné par le Roi comme membre titulaire fondateur; il assura la présidence de cette Académie en 1934 et y prononça le discours de circonstance à l'occasion de la mort de S.M. le roi Albert et de l'accession au trône de S.M. le roi Léopold III. Il fit plusieurs exposés très remarquables se rapportant aux domaines de la géologie et de l'exploitation minière en Afrique.

En 1921, il s'était inscrit comme membre de la Société royale belge des Ingénieurs et des Industriels (S.R.B.I.I.), présidée alors par Jules Zone, créateur de Bruxelles Maritime. En 1933, Maurice Berger l'invita à faire partie du Comité des conférences de cette Société, comité qu'il présida de 1936 à 1939.

En 1940, à la veille de la guerre, il est nommé vice-président de la S.R.B.I.I. dont le président était le général F. Umé. Sous l'occupation, ses deux personnalités travaillèrent en parfaite entente jusqu'à la libération et montrèrent l'exemple de raidissement à l'ennemi qu'il convenait d'adopter en ces années difficiles.

En 1944, Paul Fontainas fut appelé à la présidence de la S.R.B.I.I. et il assumait cette charge avec distinction jusqu'en 1948. Tout comme Jules Zone, il eut à remettre en marche cet important centre de culture scientifique et technique dont l'activité avait été tenue en veilleuse pendant près de cinq ans par suite des circonstances. Il réussit à faire venir de l'étranger des sommités dont les industriels belges avaient été isolés à cause de la guerre. Le fleuron de sa présidence furent les cérémonies et les conférences organisées en 1946 à l'occasion du soixantième anniversaire de la S.R.B.I.I., qui connurent un immense succès. Il créa ainsi de nombreux contacts d'ingénieurs belges sur le plan international.

En novembre 1950, il créa au sein de la S.R.B.I.I. le Comité d'études des problèmes techniques congolais, devenu depuis le Comité des techniques et des marchés à l'étranger. Il devint président d'honneur de la section belge des ingénieurs civils de France. Paul Fontainas fut aussi membre de l'Institut de Recherches scientifiques en Afrique centrale (I.R.S.A.C.) et il fit encore partie des Commissions du Musée royal de l'Afrique centrale, de l'Atlas général, ainsi que de la Commission de Géologie du Congo. En 1920, lors du premier Congrès colonial national, il fut rapporteur pour le problème des chemins de fer en Afrique Sud-Saharienne.

Son activité a rehaussé le prestige belge à l'étranger, aussi S.M. le Roi, voulant reconnaître les mérites particuliers de Paul Fontainas, lui octroya une concession de noblesse en le nommant écuyer.

Mais il s'intéressait aussi au domaine public et c'est ainsi qu'il fut administrateur de la Centrale sociale de Bruxelles et conseiller communal d'Ixelles.

Jusqu'à la fin de sa vie, il ne cessa de s'intéresser aux problèmes africains et de l'Outre-Mer.

Paul Fontainas était porteur des distinctions honorifiques suivantes: Grand Officier de l'Ordre de Léopold; Grand Officier de l'Ordre de la Couronne; Commandeur de l'Ordre royal du Lion; Officier de la Légion d'Honneur; Grand Officier de l'Etoile noire du Bénin; Chevalier de l'Ordre militaire du Christ du Portugal; Médaille de la reconnaissance française 1914-1918.

Publications: La situation économique de l'Afrique du Sud, *Revue des Questions Scientifiques*, Bruxelles, 1908. — Le port de Beira et le Katanga, *Revue de la Compagnie à chartre du Mozambique*, Bruxelles 1908. — La politique des transports au Congo Belge, *Compte rendu du Congrès colonial national*, Bruxelles, 1920. — Rapport sur les chemins de fer du Congo belge, Institut colonial international, compte-rendu de la session tenue à Paris en 1921, p. 112-119. — La crise commerciale au Congo belge, publication du Congrès colonial national, Bruxelles, 1921. — La formation de la relation économique Congo-Belgique, *Bull. de l'Union des Ingénieurs sortis de l'Université de Louvain*, Bruxelles, 1922. — Le problème des chemins de fer en Afrique occidentale belge, *La vie technique, industrielle, agricole et coloniale*, Paris, juin 1924, p. 140-142. — Le Kasai, Le miroir du Congo, Bruxelles, 1929, p. 7-80. — La Colonie; déterminantes économiques, *Bull. des Sciences économiques de l'Université de Louvain*, Louvain, 1930. — En collaboration avec M. Vandeputte: Les Procédés d'exploitation des mines de platine en Afrique du Sud, *Bull. des S. de l'I.R.C.B.*, Bruxelles, 1930, p. 367-388. — Le Kasai, Le Congo belge, Bruxelles, 1930. — L'Étain au Congo belge, *Essor économique belge*, Bruxelles, 1930. — Les mines au Congo belge, numéro spécial du *Times* sur la Belgique, Londres, 1930. — La question de l'étain au Congo belge, *Bull. des S. de l'I.R.C.B.*, Bruxelles, 1931, p. 227-229. — En collaboration avec M. Ansotte: Perspectives minières de la région comprise entre le Nil, le lac Victoria et la frontière orientale du Congo belge, Bruxelles, 1932, 27 p. — Pour la rationalisation économique du Congo belge, publication du Comité permanent du Congrès colonial national, Bruxelles, 1932. — En collaboration avec M. Ansotte: Perspectives minières du Ruanda-Urundi et de l'Uganda Sud-Ouest, *Bull. des S. de l'I.R.C.B.*, Bruxelles, 1932, p. 132. — Le rôle des Grands Lacs du plateau de l'Afrique Centrale, *Bull. des S. de l'I.R.C.B.*, Bruxelles, 1933, t. IV, fasc. 2, p. 608-639. — Contribution à l'étude géologique de l'Afrique centrale, *Bull. des S. de l'I.R.C.B.*, Bruxelles, 1934, T. V, fasc. 2, p. 408-439. — Allocution prononcée à l'occasion du décès du roi Albert et de l'avènement du roi Léopold III, *Bull. des S. de l'I.R.C.B.*, Bruxelles, 1934, T. V, fasc. 1, p. 209-211. — La formation des alluvions diamantifères du Kasai, *Bull. des S. de l'I.R.C.B.*, Bruxelles, 1934, T. V, fasc. 3, p. 573-585. — Le droit de colonisation, *Revue Congo*, Bruxelles, 1934. — La force motrice pour les petites industries coloniales, mémoires de l'I.R.C.B., Cl. des Sc. techn., Bruxelles, 1935, T. I, fasc. 1, 188 p. — Fossés, lacs et volcans de l'Afrique Centrale, mémoire de l'Institut de Géologie de l'Université catholique de Louvain, Louvain, 1936, T. X, p. 403-424. — Le régime monétaire au Congo belge, *Bull. de l'Institut colonial international*, Londres, 1936, p. 407-426. — Considérations sur la genèse des crevasses de l'Afrique orientale, *Bull. des S. de l'I.R.C.B.*, Bruxelles, 1937, T. VIII, fasc. 2, p. 606-619. — Les exploitations minières de haute montagne au Ruanda-Urundi, mém. de l'I.R.C.B., Cl. des Sc. techn., Bruxelles, 1938, T. I, fasc. 4, 59 p. — Minins and metallurgy in the Congo, *The times-trade and engineering review*, juin, 1939. — Organisation centrale des services géodésiques et topographiques dans l'empire colonial anglais, *Bull. des S. de l'I.R.C.B.*, Bruxelles, 1947, T. XVIII, fasc. 3, p. 886-896. — Nicolas Cito, notice biographique, *Bull. des S. de l'I.R.C.B.*, Bruxelles 1950, T. XXI, fasc. 1, p. 81-85. — De la déduction des bénéfices taxables, *Journal des Tribunaux d'Outre-*

Mer, 8^e année, n^o 90, p. 117-178. — Prosper Lancsweert, notice biographique, *Bull. des S. de l'ARSM*, Bruxelles, 1963, fasc. 1, p. 149-153. — Marchal Albert, notice biographique, *Bull. des S. de l'ARSM*, 1964, fasc. 1, p. 157-161.

6 janvier 1971.

André Lederer.

Archives de l'ARSM, fiche signalétique. — *La Libre Belgique*, 20 février 1964. — *Le Soir*, 28 février 1964. — *Revue belgo-congolaise*, Bruxelles, 1964, n^o 2, p. 33. — Administration communale d'Ixelles, lettre du 5 novembre 1964.

FRENAY (Eugène), Ingénieur civil des mines, Professeur, Membre de l'Académie (Lanaye, 7.10.1901 - Périgueux, 25.4.1967). Fils de Nicolas et de Beurskens, Barbe.

Les activités d'Eugène Frenay se manifestèrent dans des directions très différentes mais qui se complètent harmonieusement: un séjour de dix années au Congo au service de l'Union minière du Haut-Katanga, une carrière universitaire de vingt-cinq années pendant lesquelles il se révéla comme savant, chercheur et animateur. Enfin, comme professeur, il consacra une partie importante de son activité à la réorganisation de l'enseignement universitaire en général et spécialement à celui se rapportant aux diverses sections d'ingénieurs. Les idées qu'il défendit dans ce domaine constituent une œuvre de pionnier; les réformes qu'il réalisa, grâce à une ténacité remarquable, ont déjà fait leurs preuves; il suffira de continuer dans la voie qu'il a tracée.

Le matin du 25 avril 1967, parvenait à Liège la nouvelle bouleversante du décès du professeur Frenay, à l'hôpital de Périgueux.

Il était parti le 9 avril, en France, avec un groupe d'étudiants de la section des ingénieurs métallurgistes en vue de visiter des usines et installations industrielles de traitement de métaux non ferreux en Provence et dans les Pyrénées. Sur le chemin du retour, le 13 avril, il dut subir inopinément une intervention chirurgicale qu'il avait apparemment très bien supportée, car il se proposait de rentrer à Liège dès le 28 ou 29 avril par la route. Mais une complication imprévue exigea une seconde intervention qui devait lui être fatale.

Né le 7 octobre 1901 à Lanaye, Eugène Frenay fit ses études supérieures à l'Université de Liège; il y conquit brillamment le diplôme d'ingénieur civil des mines en 1925, puis celui d'ingénieur civil électricien en 1927.

Après deux années passées à la Société des ciments de Visé, il entre en 1928 à l'Union

minière du Haut-Katanga, service d'Afrique, qu'il quittera en 1938 pour des raisons de santé familiale.

Successivement ingénieur, ingénieur en chef, puis ingénieur chef de service, il s'y consacra à de nombreuses et multiples activités lui permettant d'acquérir les connaissances techniques, scientifiques et administratives qui en firent un homme complet, admirablement préparé à jouer le rôle universitaire que la vie lui réservait.

Pendant trois années il fut attaché aux fours à réverbères. Ses qualités d'ingénieur et d'organisateur le désignèrent comme ingénieur au service d'entretien d'un groupe d'usines métallurgiques. Mais après six mois il fut désigné comme chef de service aux fours à réverbères, dirigea la centrale de pulvérisation et eut dans ses attributions la direction, si délicate, de la séparation du cobalt.

Mais bientôt il fut attaché à la Direction générale comme secrétaire technique, poste qu'il occupa pendant cinq années, jusqu'à son retour en Belgique en 1938.

Dans ces dernières fonctions il fut appelé à étudier des questions importantes parmi lesquelles nous citerons: l'étude des prix de revient des divers traitements métallurgiques du cuivre et du cobalt; l'étude et l'organisation du travail; l'organisation des service d'échantillonnage et de contrôle; l'organisation des laboratoires de contrôle de fabrication et de recherches; l'étude des prévisions de traitement des divers minerais; l'étude des tarifs de transport des divers matériaux; enfin il fut désigné comme membre de la Commission permanente de vérification des inventaires.

Ces diverses fonctions et activités, et spécialement ses fonctions de secrétaire technique, lui permirent de mettre en évidence ses facultés d'adaptation à des travaux et questions de nature très diverses et d'acquérir une vue d'ensemble rapide et exacte sur les questions les plus variées.

En plus, son abord simple et cordial, toujours empreint de la plus grande urbanité, lui donnèrent un sens remarquable de la conduite des affaires et des hommes.

Son long séjour au Congo en fit un homme de décision et d'action au sens le plus complet et le plus heureux du terme.

Revenu en Belgique en 1938, il devint directeur adjoint de la Société du nickel à

Duffel, filiale de la société française « Le Nickel », puis ingénieur-conseil à la Brufina.

En 1942, il collabora à des recherches effectuées à l'Université de Liège par le professeur H. Thyssen et particulièrement à l'étude de certaines inclusions dans les aciers.

En 1946, il est nommé d'emblée professeur ordinaire à l'Université de Liège et est chargé des enseignements de métallurgie des métaux non ferreux et de préparation des minerais à la Faculté des Sciences appliquées.

Dans le domaine scientifique, il s'intéresse particulièrement à la concentration des minerais cuprifères, à la flottation et à la décantation inversée, à la réductibilité des oxydes zincifères. Comme les Laboratoires de Métallurgie spéciale avaient été dévastés par les bombardements de 1944, il les remet en état, fait l'acquisition de nouveaux appareillages et monte un atelier de préparation et de concentration des minerais qui reçoit la visite de nombreux spécialistes belges et étrangers.

En 1954, il accepte d'être chargé d'enseignements nouveaux sur les matériaux nucléaires. En 1956, il succède au professeur de Rassenfosse dans l'enseignement intitulé « Produits commerciables naturels et fabriqués » à l'Ecole de Commerce, devenue aujourd'hui Ecole d'administration des affaires.

En 1953, s'était opérée la réforme du régime des Universités de l'Etat. Dès 1957, Eugène Frenay allait contribuer d'une manière exceptionnellement active à l'évolution corrélative très importante de l'Université de Liège.

Il fut représentant de la Faculté des Sciences appliquées au Conseil d'Administration de l'Université pendant l'année académique 1957-1958.

Il est élu doyen de la Faculté des Sciences appliquées en 1958 et réélu en 1960. De 1958 à 1962, avec un dévouement inlassable, il préside aux destinées de cette Faculté et siège au Conseil d'Administration de l'Université. Il assume avec une abnégation et un dynamisme exceptionnels les charges de plus en plus lourdes exigées par les fonctions de Doyen.

On lui doit entre autres contributions importantes la création du cadre des « Collaborateurs de l'Université »; ces derniers, ingénieurs de l'industrie, prêtent depuis 1959 leur concours aux différents Chefs de service et apportent aux étudiants le bénéfice de leur expérience industrielle.

En 1961, le Conseil d'Administration institue le Conseil des Etudes pour procéder à la

réforme des études d'ingénieur et en confie la présidence à Eugène Frenay, alors à mi-chemin de son second décanat.

Cette réforme devient dès lors, pendant plusieurs années, son domaine de prédilection. Il est fermement convaincu que l'organisation de ces études doit être profondément modifiée et que l'enseignement universitaire est essentiellement un problème de relations humaines entre les étudiants et les professeurs.

Le but de cette réforme, qu'il expose dans de nombreux rapports ainsi qu'au cours de plusieurs conférences, est d'aménager les programmes et d'adapter les méthodes d'enseignement en vue de la formation adéquate des futurs ingénieurs.

Dans cette optique, l'organisation du programme des deux premières années d'études est particulièrement importante. La plupart des cours, qui jusqu'alors étaient donnés en commun aux étudiants ingénieurs et aux étudiants en sciences physiques et mathématiques, sont ainsi progressivement différenciés. Le programme des enseignements des candidatures ingénieurs est aussi progressivement remanié.

Mais c'est la rénovation des méthodes d'enseignement qui est le souci primordial du Conseil des Etudes et de son Président.

Les cours principaux de la candidature-ingénieur sont organisés en « unités d'enseignement » comprenant successivement l'exposé magistral donné à tous les étudiants, une séance de travail en petits groupes, chacun sous la direction d'un assistant et une période de temps libre réservée au travail personnel. Cette organisation nouvelle exigeant un grand nombre d'assistants supplémentaires, le Président du Conseil des Etudes use de son crédit personnel pour obtenir des principales entreprises liégeoises le soutien financier nécessaire au recrutement de ces collaborateurs qui, dans la suite, sont repris successivement dans les cadres de l'Etat.

Quelle que soit l'évolution future de cette organisation, l'impulsion ainsi donnée constitue une étape essentielle de l'amélioration de la formation des ingénieurs civils à l'Université de Liège.

Eugène Frenay était un homme simple et affable, il vouait une affection particulière à ses étudiants qui trouvaient toujours chez lui un accueil bienveillant et chaleureux. Le destin a d'ailleurs voulu qu'il passe les derniers jours de sa vie active en compagnie de ses étudiants métallurgistes.

Il était membre du Comité de direction du Service social de l'Université et membre du Conseil d'Administration de l'Association des Amis de l'Université de Liège.

Il était membre de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer; Lauréat du Travail de Belgique; Chevalier de l'Ordre de Léopold; Commandeur de l'Ordre de la Couronne; Grand Officier de l'Ordre de Léopold II.

Nous remercions vivement Monsieur le professeur R. Collée pour les renseignements précieux qu'il a bien voulu nous fournir concernant la carrière de son ancien Maître.

Septembre 1970.

L.J. Pauwen.

FRONVILLE (*Gaston*), Docteur en médecine, chirurgie et accouchements, Chef du Service médical du Haut-Luapula (Congo belge) (Sélange, 2.6.1888 - Bruxelles, 28.6.1968). Fils d'Arsène-Henri-Joseph et de Chaidron, Marie-Julienne.

Appelé sous les armes le 1^{er} octobre 1908, Gaston Fronville mena de front ses études universitaires et son service militaire, qui prit fin le 28 février 1911. Trois ans plus tard, le 14 juillet 1914, il fut proclamé docteur en médecine, chirurgie et accouchements à l'Université de Louvain. Il songeait à s'installer à Roux, commune industrielle du Hainaut, lorsqu'éclata la guerre. Ayant rejoint l'armée le 1^{er} août 1914, il fut commissionné, le 7 août, en qualité de médecin adjoint. Nommé médecin adjoint de réserve le 7 février 1915, il fut élevé au grade de médecin de bataillon de 2^e classe de réserve le 1^{er} septembre 1916. Un an plus tard, le 23 octobre 1917, il fut engagé en qualité de médecin de 2^e classe pour la durée de l'occupation belge en Afrique orientale allemande. Embarqué à Londres le 18 décembre sur le *Kama Maru*, il gagna le Congo belge via Cape Town et le poste-frontière de Sakania, qu'il atteignit le 21 janvier 1918. Après un stage de trois mois à Elisabethville, il ne fut pas, contrairement à son attente, envoyé dans l'Est africain, mais mis à la disposition du Commissaire de district du Haut-Luapula pour assurer, dès le 20 mars 1918, le service médical des noirs à Elisabethville. Il y fut tout de suite remarqué pour son activité, son dévouement et ses talents d'organisateur. Son dossier contient une note élogieuse du gouverneur général Maurice Lippens.

Ce premier terme à la Colonie prit fin le 4 janvier 1922. Dans l'entre-temps il avait été nommé médecin de bataillon de 1^{re} classe de réserve dans l'armée belge (25 décembre 1919). Rentré en Belgique, il y épousa Marthe Nothelier et suivit les cours de l'Ecole de Médecine tropicale, au terme desquels, le 15 juillet 1922, il se vit octroyer le diplôme de médecin tropical.

Le 1^{er} décembre 1922, il s'embarqua à Southampton avec sa femme pour rejoindre le Katanga en qualité de médecin de 1^{re} classe. Dès son arrivée le 6 janvier 1923, il fut chargé de la direction de l'hôpital des noirs à Elisabethville. Ce deuxième séjour prit fin le 21 août 1926, alors qu'au début de cette même année, il s'était vu confier la direction de l'hôpital des Européens à Elisabethville, mais cette fois en qualité de médecin principal de 1^{re} classe.

Ayant sollicité une prolongation de congé en Belgique, il fréquenta, de février à juillet 1927, le service du réputé chirurgien Dr Sebrechts à la Clinique Saint-Jean de Bruges. Le 22 juillet 1927, il s'embarqua pour la troisième fois à destination du Katanga pour y exercer les fonctions de médecin-chef du Service médical du district du Haut-Luapula et de médecin-directeur de l'hôpital des noirs à Elisabethville. Le 17 août 1927, il fut en outre commissionné en qualité de médecin-inspecteur adjoint de l'hygiène industrielle. Le 7 janvier 1930, il fut désigné pour diriger le service médical du nouveau district d'Elisabethville. Mais, sa santé laissant à désirer, il dut se ré-

soudre à quitter le service colonial et, le 21 avril 1931, il fut « placé en disponibilité pour retraite... pour le temps nécessaire à parfaire son terme de service réduit à douze années ».

A peine arrivé en Belgique, il dut être hospitalisé d'urgence à Bruges pour y subir une intervention chirurgicale. Il avait accompli trois termes au Congo, d'une durée totale de 11 ans et 3 mois.

Dès que sa santé fut rétablie, il ouvrit un cabinet médical à Schaerbeek, où il pratiqua pendant près de quarante années. Il garda des contacts assez suivis avec les milieux coloniaux, car il fut chargé du Service médical du Comité Spécial du Katanga à Bruxelles. Il conserva ces fonctions jusqu'à l'indépendance congolaise. Huit ans plus tard, le 28 juin 1968, il mourut à Schaerbeek.

Distinctions honorifiques: Etoile de Service, en or, à 4 rayes; Croix de guerre belge; Croix de guerre française; Médaille de l'Yser; Médaille de la Victoire; Médaille commémorative 1914-1918; Médaille civique de 1^{re} classe; Officier de l'Ordre de la Couronne; Chevalier de l'Ordre de Léopold; Chevalier de l'Ordre royal du Lion; Chevalier de l'Ordre de Léopold II.

Il avait aussi obtenu huit chevrons de front par décision du commandant de la 2^e Division d'Infanterie le 2 octobre 1922.

Publications: *L'appendicite* (Ann. de la Soc. belge de Médec. trop., 1930, p. 486-502). — *Les affections du foie chez les indigènes* (*Ibidem*, 1931, p. 443-453).

30 avril 1972.

Marcel Walraet.

Sources: Dossier personnel, service du personnel d'Afrique, Administration générale de la Coopération au Développement - Fiche matriculaire - Officier n° 16.940 à l'Office Central de la Matricule.

G

GENTIL (*Théodore-Auguste-Louis-François*), Agronome, Inspecteur forestier (Liège, 19.7.1874 - Boitsfort, 1.9.1958). Fils de Lambert-Théodore et de De Prins, Marie-Adèle.

Gentil, communément prénommé Louis, était diplômé de l'Ecole d'horticulture de Tournai avec la plus grande distinction. De 1894 à 1896, il compléta ses connaissances horticoles en Angleterre, d'abord au « Royal exotic Nursery » à Chelsea et ensuite comme élève-jardinier aux Jardins botaniques royaux de Kew.

Sur recommandation du professeur E. Laurent de Gembloux, il fut engagé, pour une période de 3 ans et en qualité d'agronome, par l'Etat indépendant du Congo et il s'embarqua à Anvers le 6 octobre 1897, pour arriver à Boma le 30 octobre 1897. Il y fut désigné pour Coquilhatville, où il arriva le 19 décembre 1897. Nommé chef de culture du District promu contrôleur forestier, le 22 mars 1899. de l'Equateur le 5 novembre 1898, il y fut Avec le C^t R. Dubreucq, alors commissaire de District, il fut chargé, en décembre 1899,

de rechercher un emplacement pour l'installation d'un jardin botanique. Leur choix se porta sur la superbe plaine boisée située le long du Ruki et ils donnèrent au nouveau jardin botanique le nom d'un ancien soldat établi là-bas: Eala. Gentil rentra en Europe, fin de terme, le 24 septembre 1900.

Rengagé pour un nouveau terme de 3 ans en qualité d'inspecteur forestier, Gentil s'embarqua à Liverpool le 5 juin 1901, pour débarquer à Boma le 14 août 1901, après avoir visité, en cours de route, les établissements botaniques échelonnés le long de la côte occidentale d'Afrique. Il continua ensuite vers Coquilhatville, où il arriva le 29 août de la même année, avec un chargement d'environ 1 300 plantes diverses et de 100 paquets de graines variées, qui allaient constituer le point de départ des riches collections vivantes du Jardin botanique d'Eala. Il rentra, fin de terme, en Belgique, le 23 mai 1903.

Pendant ses deux séjours au Congo, Gentil récolta environ 500 plantes, principalement dans toute la région de Coquilhatville et le long de la route des caravanes entre Léopoldville et Matadi. Aussi, diverses espèces nouvelles lui furent dédiées par E. De Wildeman, surtout dans les familles des Orchidées et des Apocynacées. Il avait en effet recueilli, surtout au cours de son 2^e terme et dans diverses régions du bassin congolais, une documentation très importante sur les lianes à latex. Elle donna lieu, en collaboration avec E. De Wildeman, à une publication richement illustrée d'aquarelles, prises sur le terrain: *Lianes caoutchoutifères de l'Etat indépendant du Congo* (Bruxelles 1904), lianes, qui faisaient alors la richesse et la prospérité du Congo.

Après son retour définitif d'Afrique, Gentil qui avait été nommé, en 1902, chef de culture au Jardin botanique de l'Etat à Bruxelles, ne prit ses fonctions qu'en 1904. En Belgique, il s'est occupé surtout de chroniques horticoles dans le journal *Le Soir* et dans la *Tribune horticole*, périodique qu'il fonda et dont il fut le rédacteur en chef durant de nombreuses années. Il fut aussi secrétaire général de la Société royale de Flore à Bruxelles. Admis à la retraite en 1939, ce vétéran colonial mourut à Boitsfort en 1958, à l'âge de 84 ans.

Gentil était porteur de plusieurs distinctions; Chevalier de l'Ordre royal du Lion; Croix civique de 1ère classe; Etoile de service du Congo belge; Croix civique 1940-1945; Médaille des vétérans coloniaux et officier avec palmes académiques.

Publications: Lianes caoutchoutifères de l'Etat Indépendant du Congo (en collaboration avec E. De Wildeman) (Bruxelles 1904). — Liste des plantes cultivées dans les serres chaudes et coloniales du Jardin Botanique de l'Etat (Bruxelles 1907). — Nombreux articles dans la *Tribune horticole*.

8 février 1972.

W. Robyns.

Archives de l'Ancien Ministère des Colonies. — Journal *Le Soir* du 4 août 1958. — *Belgique d'outre-mer* n° 282, p. 601, septembre 1958.

GERARD (*Auguste-S.*), Administrateur de sociétés (Soignies, 9.2.1904 - Bruxelles, 16.12.1967). Fils de Isidore et de Van Ham, Elvire.

Pendant de nombreuses années, Auguste-S. Gérard a occupé une place en vue dans le monde des affaires congolaises.

Dirigeant d'entreprises, conseiller avisé, membre actif et influent d'associations diverses intéressées aux problèmes de l'outre-mer, il a marqué sa carrière par un dévouement total à l'expansion économique et sociale du Congo et par un sens profond des relations humaines.

Auguste S. Gérard naquit le 9 février 1904 à Soignies. Très doué, il fit avec facilité d'excellentes études à l'Athénée royal d'Ixelles et il conquit en 1926, avec grande distinction, son diplôme de docteur en droit à l'Université libre de Bruxelles. Dans l'entre-temps, il avait fait son service militaire et obtenu le grade d'officier de réserve.

Dès sa sortie de l'université, Gérard s'engage pour le Congo en qualité de secrétaire de direction. Il entre à la Société anonyme belge pour le commerce du Haut-Congo mieux connue sous le sigle « S.A.B. », une des plus anciennes entreprises belges établies dans la zone équatoriale de l'Afrique. Ses comptoirs s'échelonnent à l'est de Coquilhatville*, le long des rivières Busira, Salonga, Momboyo, Tshuapa et Lomela, région de forêts où les populations clairsemées vivent misérablement. On s'y adonne au négoce des produits de cueillette, surtout du copal, produit fossile dont la récolte s'effectue dans les conditions des plus pénibles.

Mais dès 1926, sous l'impulsion de son nouveau président, le comte Maurice Lippens, ancien gouverneur général du Congo, la S.A.B. prend une nouvelle orientation. Celle-ci comporte la création de cultures rationnelles, la mise en œuvre d'un matériel d'usinage appro-

* Actuellement Mbandaka.

prié et une action soutenue pour la promotion sociale des populations.

Pendant 13 ans durant lesquels il fait des séjours prolongés dans la région équatoriale, Gérard restera associé à l'exécution de ce programme auquel il se consacre avec passion. En même temps, il a le souci d'approfondir ses connaissances des problèmes africains en préparant une licence en sciences coloniales qu'il obtient en 1938 avec distinction.

L'année suivante, il est nommé fondé de pouvoirs de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie (C.C.C.I.); quand la deuxième guerre mondiale éclate. La Belgique mobilise; fin 1939, Gérard rejoint le 4^e régiment des Grenadiers. Bientôt il est muté à la Sûreté de l'Etat qu'il suivra dans ses pérégrinations sur les routes de France après la campagne de mai 1940.

Décidé de reprendre du service dans la Colonie restée libre, il gagne Kinshasa où il est intégré dans l'équipe dirigée par Firmin van Brée qui assume la coordination des entreprises dépendant de la Société Générale de Belgique. Il prend ainsi une part active à l'effort de guerre du secteur privé et notamment à la campagne du caoutchouc. Bientôt il est rappelé sous les armes, à sa demande, et chargé de fonctions de liaison avec le grand quartier général des Forces américaines en Afrique centrale. En 1944, il rejoint Londres pour être incorporé aux Forces belges en Grande-Bretagne et il termine la guerre comme officier de liaison auprès de l'Etat-Major de la 12^e armée américaine.

Après la capitulation allemande, le 8 mai 1945, Gérard est rendu à la vie civile. Il revient à la C.C.C.I. dont les filiales sont engagées au Congo dans une action d'envergure d'expansion et d'industrialisation.

C'est de la *Compagnie du Kasai*, dont il est nommé directeur, qu'il aura à s'occuper avant tout. Il en sera administrateur délégué en 1947 et président en 1955. Les centres d'exploitation déjà anciens de la compagnie sont situés pour la plupart dans les régions du Kwango et du Kwilu. Gérard apporte à leur modernisation les ressources de son esprit novateur et imaginatif, donnant à leur renouveau une vigoureuse impulsion. Celle-ci se manifeste non seulement par l'introduction de procédés agricoles et industriels perfectionnés et par la réforme des méthodes administratives et de gestion, mais aussi par une action sociale empreinte d'humanisme. La construction à Mo-

kamo, centre d'une région très touchée par les maladies endémiques, d'un complexe hospitalier et social important en est une des manifestations.

Dans l'entre-temps, l'horizon de Gérard s'est élargi. Nommé conseiller de la C.C.C.I. en 1947, il en sera administrateur en 1955 et plus tard administrateur délégué chargé spécialement des questions africaines, et puis vice-président. Par ailleurs, il est appelé à prêter son concours à de nombreuses autres entreprises commerciales, agricoles, industrielles, immobilières et minières, dont la plupart l'appelleront à leur présidence ou à leur vice-présidence.

En plus de ses lourdes charges, il prend une part active aux travaux du comité de l'Association des Intérêts coloniaux belges qui se muera plus tard en Fédération des Entreprises congolaises et dont il préside notamment, pendant de nombreuses années, la Commission des questions sociales.

Féru de culture, il se consacre assidument à l'étude des problèmes économiques, politiques et sociaux touchant à l'Afrique et il fait à diverses tribunes dont celles de l'Institut de Science politique et des Journées africaines de la Foire internationale de Gand, des exposés appréciés. Avec le concours d'un homme de lettres, grand voyageur à travers le monde, José Gers, il préside jusqu'en 1960 aux destinées de la *Revue Coloniale Belge* devenue depuis 1957 la *Belgique d'Outre-Mer*.

Les relations directes avec le Congo où il se rend fréquemment, parfois pour des séjours prolongés, restent au premier plan de ses préoccupations. Il s'y crée tant dans les postes de l'intérieur où il affectionne de séjourner, que parmi les élites de Kinshasa, de nombreuses et solides amitiés.

Quand s'opère le grand virage de 1960, Gérard multiplie ses contacts même pendant les périodes les plus dramatiques, s'efforçant d'adapter la vie des entreprises dans lesquelles il assume des responsabilités, au nouvel état de choses et de sauvegarder, partout où il le peut, l'amitié avec un pays auquel il reste très attaché à travers toutes les vicissitudes.

Les attaques aussi injustifiées que malveillantes dont notre action civilisatrice est l'objet à l'étranger, le heurtent profondément. Par la parole et par la plume, il s'efforce de corriger les erreurs, de rectifier les faux jugements, de dissiper les malentendus. En juin 1961 notamment, il fait à l'University Club de New-York,

sous la présidence d'un grand ami de la Belgique, l'amiral Allan G. Kirk, une conférence très documentée qui eut un retentissement certain.

En 1966, Gérard est porté par un vote unanime à la présidence du *Cercle Royal Africain* qu'il occupe jusqu'à sa mort, le 16 décembre 1967. La réception d'éminentes personnalités du monde politique et diplomatique lui fournira, là encore, l'occasion de procéder dans le style discret mais pertinent qui lui est propre, aux mises au point qui s'imposent et d'exalter le revirement qui se dessine dans les relations belgo-congolaises. Ainsi, il aura servi jusqu'à la limite la grande cause à laquelle il avait donné le meilleur de lui-même.

Distinctions honorifiques : Chevalier de l'Ordre de Léopold II avec glaives (1946) ; Bronze Star Medal (U.S.A.) (1945) ; 1940-1945 Star (U.K.) (1945) ; France-Germany Star (U.K.) (1945) ; Médaille de l'Effort de guerre colonial 1940-1945 (C.B.) (1948).

5 novembre 1970.

Edgar Van der Straeten.

GHILAIN (*Jean-Victor-Jules*), Ingénieur commercial, Professeur à l'Université de Bruxelles, Membre de l'Académie, Administrateur-gérant de l'Otraco (Fontenoy, 27.12.1893 - Bruxelles, 27.9.1968). Fils de Jules et de Carbonnelle, Marie; époux de Vandersmissen, Marie-Thérèse.

Jean Ghilain est né à Fontenoy, dans le Tournaisis.

La première guerre mondiale éclata, alors qu'il était encore aux études, et il fut fait prisonnier à Liège dès le 6 août 1914. Interné dans un camp de prisonnier en Allemagne, il réussit à s'évader en 1915. Malheureusement, il fut repris et ne retrouva la liberté qu'à la fin de la guerre, en 1918.

Bien vite, il acheva ses études et fut proclamé ingénieur commercial de l'Université libre de Bruxelles en 1919. Dès lors, il fut engagé au Ministère du Travail comme rédacteur et, rapidement, il fut promu chef de bureau. A ce titre, il résida à Luxembourg en qualité d'attaché de légation où il participa à la négociation du traité d'Union économique belgo-luxembourgeoise, puis à Coblenz en qualité de membre de la Haute Commission interalliée pour la navigation sur le Rhin. Ensuite, il participa à l'établissement du premier index-number.

Le 19 novembre 1922, Jean Ghilain entama sa carrière dans les affaires coloniales en entrant à la Citas comme secrétaire.

Il part pour la première fois en décembre 1924 pour le Congo, où il arrive le 6 janvier 1925 pour y exercer les fonctions de sous-directeur; mais ce n'est pas pour un long séjour, car il est rappelé en Belgique pour la constitution de l'Unatra, formée par la fusion de Citas et de Sonatra. Il quitte le Congo dès le 6 mars 1925.

A Bruxelles, le 15 mars 1925, Jean Ghilain est nommé secrétaire général de l'Unatra et il commence une longue collaboration avec le général Olsen. Les premières années de l'Unatra exigèrent de la part de leurs dirigeants bien des efforts. En effet, cet organisme était né de la volonté du ministre Carton qui, au sortir de l'embouteillage du port de Matadi en 1924, voulut mettre un terme aux abus consécutifs à l'insuffisance des moyens de transport au Congo. Jusqu'alors, Citas et Sonatra se livraient une dure concurrence sur les lignes de navigation rémunératrices, négligeant totalement les autres. Cette situation était préjudiciable au développement harmonieux de l'ensemble du pays. En outre, les horaires n'étaient pas respectés et c'était le règne du pot de vin pour obtenir de la capacité de chargement sur les bateaux.

Le ministre Carton venait de recevoir les conclusions de la Commission des Transports coloniaux qu'il avait instituée pour l'étude de l'ensemble du problème des transports au Congo. Du matériel fluvial devait être acquis et il fallait introduire au Congo le remorquage en flèche; un cahier des charges exigeant imposait à l'Unatra de visiter toutes les rivières navigables selon un rythme prescrit et de publier des horaires qu'il fallait respecter.

Jean Ghilain vécut intensément au côté d'Olsen cette période de redressement des transports fluviaux congolais; secrétaire général à Bruxelles, il travailla à la mise au point de la politique tarifaire qui constituait un volet important de la politique du développement de la colonie belge. On sait qu'en très peu de temps Olsen et ses collaborateurs réussirent à rétablir une situation difficile.

En 1926, de mai à décembre, Ghilain partit en Afrique faire l'intérim pendant le congé en Belgique du secrétaire général Marcette. De mai 1928 à mai 1929, il fait un nouveau séjour à Léopoldville comme directeur de l'Unatra, alternant avec le général Olsen qui devait

assurer désormais simultanément les fonctions de directeur général de l'Unatra et du C.F.L.

En mai 1930, il part au Congo pour un nouveau séjour, mais cette fois comme directeur général en remplacement du général Olsen qui, atteint de la maladie du sommeil, ne pouvait plus retourner en Afrique. Jean Ghilain arrivait au moment où se dessinait la crise dont le paroxysme se situa en 1932. Grâce à une intelligente politique, il parvint à maintenir, dans la mesure du possible, la vie économique du pays.

Les tarifs qui avaient été relevés en 1925, 1926 et 1927, furent abaissés successivement en 1928, 1930, 1933 et 1935. Les zones de sectionnement des rivières furent modifiées de façon à accentuer la dégressivité des tarifs pour pousser la pénétration économique dans de nouvelles régions de l'intérieur. Des tarifs inter-réseaux furent créés, ce qui permit d'étendre l'hinterland de Matadi vers l'est du Congo.

Les frais de transport purent être abaissés en améliorant les méthodes d'exploitation. La remorque en flèche fut pratiquée toujours plus en amont dans les affluents; en 1930 dans l'Itimbiri jusqu'à Aketi; en 1931 dans le Sankuru jusqu'à Lusambo et dans le Haut-Kasai jusqu'à Charlesville; en 1932 dans la Mongala jusqu'à Businga, dans le Kwilu jusqu'à Kikwit et dans l'Ubangi jusqu'à Zongo.

En 1934, Jean Ghilain rentra en Europe via l'Égypte pour examiner sur place la pratique du poussage. Dès 1935, il fit adopter pour les affluents les convois mixtes en couple et en poussée, ce qui augmenta le tonnage transporté par les bateaux du type *Délivrance*. De plus, le terminus de navigation fut reporté plus en amont sur la plupart des affluents.

Jean Ghilain poursuivit l'œuvre du général Olsen qui avait toujours attaché une grande importance à la formation de la main-d'œuvre congolaise. Cette politique aboutit à doter les bateaux d'affluents d'équipages composés d'Africains exclusivement avec, comme conséquence, une sérieuse réduction des frais d'exploitation.

Toujours attentif à tout ce qui pouvait améliorer la sécurité et la régularité de la navigation, dès 1930 il fit installer des postes émetteurs-récepteurs à bord des courriers et des remorqueurs des lignes directes.

Homme de cœur, il s'intéressait fortement aux institutions créées en faveur des Congolais; en 1934, il inaugura à Léopoldville un

dispensaire de la Croix Rouge du Congo, créé à son initiative.

En 1936, lors de la création de l'Otraco, formé par l'intégration en un organisme de l'Unatra, du chemin de fer Matadi-Léopoldville et du chemin de fer du Mayumbe, Jean Ghilain devint directeur d'exploitation à l'administration centrale à Bruxelles. Il continua à veiller à l'amélioration du réseau des transports congolais; il fut, notamment, une des chevilles ouvrières du Comité de Coordination des transports au Congo.

Pendant la guerre, qu'il passa à Bruxelles, il préparait l'avenir tout en s'occupant activement d'œuvres patriotiques et de la Croix-Rouge.

Après les hostilités, en 1946 il est nommé directeur général de l'Otraco, alternant les séjours en Afrique et en Europe. En 1950, atteint d'un infarctus à Léopoldville, il dut rentrer en Belgique. Sa robuste constitution eut raison de la maladie et il devint directeur général d'exploitation à Bruxelles et, enfin en 1954, administrateur-gérant de l'Otraco, jusqu'à sa retraite en 1959.

Au cours de la période d'après-guerre, Jean Ghilain intervint pour faire adopter le radar à bord des bateaux des lignes directes, et des postes émetteurs-récepteurs sur tous les remorqueurs d'affluents; il se montra également favorable à l'adoption du poussage sur le réseau hydrographique congolais. Lors du Plan décennal, il prit une part importante à l'élaboration des prévisions des besoins de transport.

Parallèlement à sa grande carrière dans les organismes de transport, Jean Ghilain développa une grande activité scientifique et publia de nombreux articles sur les problèmes de transport au Congo et sur les conditions de travail des Africains.

En 1927, il fut nommé professeur à l'Université coloniale d'Anvers où il enseigna le cours d'organisation des transports. Le 8 octobre 1946, il devint associé de l'Institut royal colonial belge et, le 1 mars 1963, membre titulaire de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer; il y fit de nombreuses communications qui reflétaient son souci constant de veiller à l'amélioration du sort des populations africaines.

L'Université libre de Bruxelles, à partir de 1951, lui confiait le cours de régime économique du Congo belge; il prenait ainsi la succession de Marzorati. La même année, il

devint secrétaire général du CEMUBAC où il déploya pendant dix ans ses qualités d'homme de cœur et ses talents d'organisateur.

Malgré la maladie qui l'immobilisa à la fin de sa vie, il continua à suivre l'œuvre à laquelle il avait participé au Congo. Pendant toute sa longue carrière, il fut un exemple de dynamisme et l'activité. Il défendait ses idées avec fougue et essayait de persuader ses adversaires et de les convertir à ses vues.

Il avait le sens du devoir et de l'intérêt général au service duquel il consacra toute sa carrière; cependant il savait se pencher sur les cas particuliers et on ne connaît jamais le nombre de ceux qui, dans la misère, eurent recours à sa générosité.

Sa volonté d'améliorer les transports au Congo était inflexible et il mettait tout en œuvre pour que les régions les plus isolées et les plus reculées de cet immense pays puissent participer à l'élévation du niveau de vie des populations citadines.

Sa bienveillance à l'égard des populations congolaises l'ont fait traiter parfois de « nérophile ». En fait, il l'était, mais sans faiblesse, car son attitude envers les Congolais était dictée par le désir de les faire accéder progressivement à des fonctions dévolues autrefois aux Européens. C'est ainsi que les fonctions de capitaine et de mécanicien sur les bateaux d'affluents purent être confiées à des Congolais lors de la période difficile des années de crise. De même, les Congolais reçurent progressivement le commandement des plus grandes barges, ce qui réduisit considérablement les frais de transport.

Très attaché à son Alma Mater, il devint président de l'Union des ingénieurs commerciaux de l'U.L.B. lorsque l'« Ecole de Commerce » fondée par Ernest Solvay célébra le 25^e anniversaire de sa fondation.

A cette occasion, il prononça, en présence du roi Albert, un discours qui fut très remarqué.

Rares sont les hommes qui, comme Jean Ghilain, ont pu montrer tant de réalisme, avec tant d'idéalisme.

Tous ceux qui le côtoyèrent conserveront le souvenir de sa forte personnalité.

Jean Ghilain était porteur des distinctions honorifiques suivantes: Grand-Officier de l'Ordre de Léopold II; Commandeur de l'Ordre de Léopold; Commandeur de l'Ordre de la Couronne; Officier de l'Ordre royal du Lion; Croix de guerre 1914-1918; Croix civique 1914-1918; Croix de la Croix-Rouge de Belgique 1940-1945; Chevalier de la Légion d'Honneur; Chevalier de l'Ordre militaire du Christ du Portugal.

Publications: Discours prononcé lors du 25^e anniv. de l'Ecole de Com. de l'U.L.B. (*Revue de l'U.L.B.*, déc. 1929). — Les transports fluviaux dans l'économie du Congo belge (*Revue Congo*, mars 1934). — La navigation intérieure au Congo belge (La navigation du Rhin Strassbourg, février 1935). — Impressions d'un rentrant du Congo Belge (*Bull. Soc. b. d'études et de docum.*, Liège, juillet 1935). — La formation de la main-d'œuvre noire qualifiée à l'Unatra (I.R.C.B., *Bull. des s.*, 1936, T. VII, 3). — Dix ans d'évolution des transports fluviaux au Congo belge (*Bull. d'Inf. et de Docum. de la B.N. de Belgique*, 25 janv. 1937). — La pénétration économique au Congo belge (*Bull. de la soc. b. d'études et d'exp.*, Liège, 1937). — Une expérience de contrôle budgétaire au Congo belge (Organisation Scientif., Bruxelles, mars 1968). — L'organisation du transport des produits agricoles au Congo belge (*Bull. agric. du C. B.*, Bruxelles, juillet 1938). — L'organisation des transports dans la Colonie. (La navigation du Rhin, Strassbourg, nov. 1938). — A propos du tourisme aux Colonies (*Bull. de la Soc. b. d'études et d'exp.*, Liège, n° 116, 1939). — L'exploitation des voies navigables au Congo belge (Ass. franç. pour l'avancement des Sciences, Liège, 1939). — L'action de la Croix-Rouge de Belgique en France (Cr. Rouge de Belg. Bruxelles, mai-sept. 1940). — Notes sur la Croix-Rouge du Congo (*Bull. des s. de l'I.R.C.B.*, T. XIV, 1943). — Le remorquage en poussée au Congo belge (*Bull. des s. de l'I.R.C.B.*, T. XX, fasc. 4, 1949). — Problèmes d'actualité au Congo belge (*Revue de l'U.L.B.*, 1952). — Le plan décennal au Ruanda-Urundi (*Bull. des s. de l'I.R.C.B.*, T. XXII, f. 4, 1951). — La naissance d'une classe moyenne noire dans les centres extra-coutumiers du Congo-belge (*Bull. des s. de l'I.R.C.B.*, T. XXIII, f. 2, 1952). — La dénatalité dans l'ethnie Mongo (*Bull. des s. de l'I.R.C.B.*, T. XXIV, f. 3, 1953). — L'enseignement pour indigènes au Congo belge et au Ruanda-Urundi (Fond. de Brouckère, Bruxelles, Journées socialistes 21 et 22 nov. 1953). — Les dominantes de l'économie du Congo belge (INUTOM, Anvers, 7 nov. 1953). — L'évolution sociale au Congo belge (*Revue de l'U.L.B.*, janvier 1957). — Des progrès de la navigation fluviale au Congo belge (*Revue Coloniale Belge*, nov. 1956). — Congo 1956 (*Bull. des s. de l'A.R.S.C.*, T. II, f. 6, 1956). — Intervention sur « L'évolution politique du Congo belge (*Bull. des s. de l'A.R.S.C.*, T. III, f. 2, 1957). — A propos de « Constatations et réflexions » de R. Wolter (*Bull. des s. de l'A.R.S.C.*, T. III, f. 7, 1957).

26 janvier 1970.

A. Lederer.

Anch. de l'AR.SOM. — Lederer, A.: Histoire de la navigation au Congo, Tervuren, 1965. — Harroy, J.P.: Jean Ghilain (Notice nécrologique en *Bull. des s. de l'AR.SOM.*, 1969, f. 1).

GILLET (Paul), Ingénieur des mines, Ingénieur électricien, Gouverneur de la Société Générale de Belgique (La Plata, Argentine, 2.1.1891 - Uccle, 27.12.1964). Fils de Camille et de Jadot, Pauline; époux de Moulin, Madeleine.

Paul Gillet était issu d'une famille ardennaise de vieille souche. C'est cependant en Argentine qu'il vit le jour le 2 janvier 1891. En effet, son père, brillant ingénieur, avait été engagé en 1887 par le gouvernement argentin pour organiser l'enseignement technique supérieur à l'Université de La Plata, où il resta professeur pendant 7 ans.

Quand son contrat avec le gouvernement argentin prit fin, il rentra en Belgique pour se lancer dans une activité qui était de tradition dans sa famille, l'entreprise de grands travaux. Il participa notamment à la construction des chemins de fer de Gedinne à Vonèche, de Jamoigne à Philippeville et de la ceinture de Bruxelles.

La famille s'installa à On et plus tard à Anloy, au cœur de l'Ardenne, où le jeune Gillet poussa au grand air, en contact avec les harmonies de la nature et les dures leçons de choses. Son atavisme et l'emprise qu'exerça sur lui l'Ardenne devaient marquer profondément sa personnalité. Par ailleurs, les travaux de son père le passionnaient et c'est très jeune encore qu'il prit une décision catégorique: il serait ingénieur, le 18^e de la famille, avec une prédilection marquée pour les chemins de fer.

Ses études à l'Université de Louvain se déroulèrent avec facilité. Il pratiquait les sports avec passion et participait assidûment à la vie universitaire. Il était capitaine des équipes de football, président des cercles estudiantins, se montrant un entraîneur enthousiaste tout en passant régulièrement ses examens. Son incorporation à la compagnie universitaire ne freina pas son élan et c'est à 22 ans qu'il conquiert son diplôme d'ingénieur des mines. Il avait entrepris les études complémentaires d'ingénieur électricien et d'ingénieur géologue quand la guerre éclata.

Versé au 10^e régiment de ligne, il prit part à la retraite de Namur, à celle d'Anvers et aux combats sur l'Yser. En avril 1915, il était envoyé à Gaillon au Centre d'instruction des sous-lieutenants auxiliaires d'où il sortit premier de sa session. Mais la guerre de tranchées avec la monotonie des alternances de séjours en première ligne et au repos, lui parut bien vite fastidieuse. Il avait l'impression de pouvoir se rendre plus utile; aussi, quand on demanda des volontaires pour les campagnes d'Afrique, il se présenta. En octobre 1915, il était au Congo, à point nommé pour participer à l'offensive de l'Est africain et à la victoire de Tabora. Son régiment rentra ensuite à Elisabethville où il fit une entrée triomphale.

Le Katanga vivait à cette époque dans la fièvre de son effort de guerre. La production de cuivre dont les Alliés avaient un impérieux besoin, était poussée au maximum, mais à l'Union Minière et au Chemin de fer les hommes et surtout les ingénieurs faisaient défaut. C'est ainsi que Gillet fut mis temporairement

à la disposition de la Compagnie du chemin de fer du Bas-Congo au Katanga, le B.C.K.

Ce fut pour lui l'occasion d'un dur apprentissage et d'une formation combien accélérée. Il se vit confier au pied levé la direction du dépôt de Kamatanda dont dépendait la section la plus accidentée du réseau, puis la construction d'un prolongement de la ligne vers Panda ou encore la responsabilité de l'atelier central d'Elisabethville. La pénurie de techniciens le convainquit de la nécessité de développer la formation des artisans congolais, constatation qui devait l'amener plus tard à promouvoir au B.C.K. pour les Congolais un enseignement technique modèle.

Rentré en Belgique au début de 1919, Paul Gillet s'empressa de passer son examen d'ingénieur électricien. Il s'embarqua ensuite pour le Brésil où il avait été engagé comme ingénieur-chef de service au Chemin de fer du Rio Grande do Sul qui dépendait d'une société belge, la Compagnie des Chemins de fer secondaires. La société était en butte aux pires difficultés causées par le gouvernement brésilien qui voulait sa nationalisation en dépit des intérêts légitimes en cause et qui ne reculait devant aucune manœuvre pour l'acculer à la faillite. Gillet y vécut des jours déprimants et il rentra finalement en Belgique désabusé. A 30 ans, il se trouvait à la croisée des chemins.

Voilà que deux événements d'une importance capitale allaient modifier brusquement l'orientation et le sens de sa destinée. Une rencontre avec Firmin van Brée, collaborateur du Gouverneur de la Société Générale de Belgique, Jean Jadot, assura son entrée à la Compagnie du Chemin de fer du B.C.K. qu'il avait appris à connaître lors de son séjour au Katanga durant la guerre. Par ailleurs, il avait rencontré l'élue de son cœur et le 11 juillet 1922, il épousait Madeleine Moulin qui fut pour lui la confidente et le soutien de tous les instants. Une vie familiale heureuse allait l'aider puissamment à affronter les lourdes responsabilités que l'avenir lui réservait.

Au B.C.K., Paul Gillet trouva un champ d'action à la mesure de ses aspirations.

Faut-il rappeler que, créée en 1906 pour réaliser le dessein de son fondateur, le roi Léopold II, de doter le Katanga d'un réseau de voies ferrées nécessaire à son expansion, la société avait réalisé le premier de ses objectifs: la liaison de la frontière rhodésienne à Elisabethville et au bief navigable du Lualaba qui avait été atteint à Bukama fin 1918. Il

s'agissait ensuite d'exécuter la deuxième phase du programme, la liaison avec le Bas-Congo.

Les prospections, interrompues par la guerre, avaient été reprises dès la fin des hostilités et en 1922 la construction de la ligne de Bukana à Ilebo* avait été décidée. Après beaucoup d'hésitations et d'atermoiements, le Parlement avait voté les premiers crédits et on s'était mis d'accord sur le tracé le plus rationnel.

Entamés en 1924, les travaux étaient poussés avec vigueur sous l'impulsion d'un animateur hors pair, Odon Jadot. En même temps, un travail considérable incombait au siège de Bruxelles, où Gillet avait été chargé de la direction du service des études et constructions. La détermination précise du tracé à partir des relevés tachéométriques, l'étude du matériel, le recrutement du personnel européen et les approvisionnements relevaient de ses attributions. C'était une tâche exaltante car on pouvait créer du nouveau et tailler à plein drap. Gillet s'y consacre avec ardeur.

Sur le terrain, le travail se développait avec une régularité parfaite à la section Nord où il comportait surtout des terrassements sans ouvrages d'art importants. Au Sud, à la sortie de Bukama, un gros obstacle se présentait: le Lualaba qui par sa largeur, l'instabilité de son lit, son régime capricieux et parfois tumultueux, posait des problèmes ardues appelant des solutions originales et audacieuses. Elles furent pour une grande part l'œuvre de Gillet. L'obstacle fut franchi par un ouvrage de 250 mètres de long, en quatre travées de 62 mètres de portée. Gillet détermina le mode de construction des appuis et le fonnage des piles et il fit choix du matériel le plus adéquat en adoptant notamment les poutres inventées par son ancien maître, le professeur Vierendeel. Il alla diriger sur place les travaux les plus délicats.

Grâce aux efforts conjugués en Afrique et à Bruxelles, la ligne de Bukana à Ilebo, longue de 1 123 km, était terminée en moins de 5 ans. En procédant, en 1928, à son inauguration solennelle, le roi Albert rendit un vibrant hommage à ses artisans, spécialement à Odon Jadot et il souligna que « il y avait peu d'exemples de chemins de fer coloniaux où la progression du rail avait été aussi rapide et où on avait observé un tracé aussi favorable à un trafic intense. »

De son côté, Jean Jadot, gouverneur de la Société générale de Belgique et président de la Compagnie du chemin de fer du B.C.K., après avoir rendu hommage aux pionniers, cita Paul Gillet « l'éminent directeur de la Compagnie qui assura la direction technique et dirigea de façon remarquable les services d'études et constructions, ainsi que les services de commande du matériel et des approvisionnements, du recrutement du personnel européen, services dont l'organisation rationnelle permit l'achèvement rapide de la ligne... »

Nommé administrateur délégué et plus tard président du B.C.K., Gillet consacra à l'expansion de cette entreprise son esprit scientifique, son dynamisme et son sens aigu des réalités. La modernisation du matériel, la construction de la ligne Tenke-Dilolo assurant la liaison directe avec l'Atlantique à travers l'Angola et plus tard l'électrification d'une partie de la voie, ont été marquées de son empreinte.

Dans l'entre-temps, il ne cessait de compléter et d'entretenir sa formation scientifique. Les problèmes ferroviaires qui se posaient en Afrique firent de sa part l'objet de communications très fouillées à la tribune d'institutions savantes ou d'associations professionnelles telles que l'Institut Royal Colonial Belge, la Société belge des Ingénieurs et Industriels, l'Union des Ingénieurs de Louvain, l'Association pour le perfectionnement du matériel colonial. Ces communications furent publiées dans leurs annales et firent autorité.

Aussi sa réputation de spécialiste des transports se confirma rapidement et elle l'amena à prendre part à l'administration de plusieurs entreprises de transports ferroviaires et maritimes, en Belgique et à l'étranger. En 1930, il était invité à faire partie du conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer des Grands Lacs, en 1936, il était président du Comité de direction de l'*Otraco*, l'année suivante il devenait administrateur du Chemin de fer du prince Henri au Grand-Duché de Luxembourg, en 1939, il entra en qualité de technicien au conseil d'administration de la Société nationale des Chemins de fer belges. Plus tard, la Compagnie maritime belge et la Société internationale des wagons-lits firent également appel à son concours.

Le rôle de Paul Gillet dans la coordination des transports au Congo, dont il s'était fait un ardent protagoniste, mérite d'être souligné. Le manque d'unité technique et administrative qui caractérisait les réseaux congolais était

* Plus tard Port-Francqui.

notoire. Les études auxquelles il se livra dans un total esprit d'indépendance et avec le seul souci de l'intérêt général, aboutirent à une solution partielle: la réunion en un organisme parastatal du Chemin de fer de Matadi à Léopoldville, du Chemin de fer du Mayumbe et du réseau fluvial. C'est ainsi que l'*Otraco* naquit en 1936. En sa qualité de président du Comité de direction, Gillet fut la cheville ouvrière d'une réorganisation rationnelle.

Le 10 mai 1940, la Belgique était envahie et pendant plus de quatre ans elle allait vivre des heures pénibles sous l'occupation. C'est dans une ambiance empreinte de préoccupations que Paul Gillet était appelé, en novembre 1941, aux fonctions de directeur de la Société Générale de Belgique. La société était visée par l'occupant qui souhaitait sa liquidation. La défense du personnel des entreprises de son groupe, menacé de réquisition et de déportation, constituait le souci primordial. Au sommet, le gouverneur Alexandre Galopin, poursuivait dans un esprit de patriotisme ardent et éclairé la politique de travail qu'il avait instaurée pour maintenir le pays en vie, mais en se refusant à toute collaboration avec l'occupant. Il devait payer de sa vie son attitude courageuse quand il fut lâchement assassiné, le 28 février 1944, par des séides à la solde de l'ennemi. Paul Gillet lui avait apporté tout son dévouement. Il continua de le prêter dans des circonstances dramatiques au gouverneur Blaise qui avait courageusement repris le flambeau.

Quand sonna l'heure de la libération, tout fut mis en œuvre pour relever les ruines accumulées dans le pays et reprendre les activités au Congo.

Dans l'immédiat, trois problèmes se posaient à Paul Gillet: la reconstitution de la flotte de la Compagnie maritime belge, la renaissance de la Compagnie internationale des wagons-lits et la reconstruction des Compagnies de chemins de fer du Katanga.

Pendant la guerre, la flotte de la Compagnie maritime belge, mise à la disposition des puissances alliées, avait été durement éprouvée. La plupart des navires, dont les équipages s'étaient comportés avec héroïsme, avaient été coulés. Sur les 27 unités il n'en restait que 7. Le siège social de la place de Meir avait été détruit de fond en comble par un V2. Or, la reconstitution d'une flotte nationale apparaissait comme un facteur essentiel pour le redressement de la Belgique et la reprise des relations régulières avec le Congo. Des graves pro-

blèmes techniques et financiers se posaient. Nommé fin 1944 président du Conseil de la Compagnie, Gillet les aborda de front avec le concours d'hommes décidés. Il aimait rappeler que ce fut une des plus belles périodes de sa carrière au cours de laquelle il avait pu concilier les responsabilités de l'administrateur et de l'ingénieur.

En dépit de conditions troublées, des capitaux énormes furent engagés; les intérêts supérieurs en cause imposaient de courir ces risques. Des navires purent être récupérés; d'autres qui avaient été coulés dans l'Escaut, furent renfloués. On passa commande de nouveaux paquebots et on racheta des Liberty et des Victory-ships aux gouvernements anglais et américain.

Les efforts furent couronnés de succès; la flotte était progressivement reconstituée et un vaste complexe maritime était mis en construction au cœur des bassins. L'avenir devait justifier largement les décisions prises et les sacrifices consentis.

La Compagnie internationale des wagons-lits se trouvait, elle aussi, en fort mauvaise posture. La plus grande partie de son matériel roulant avait été détruite ou volée ou était dispersée. Ses cadres étaient désorganisés et sa restauration se heurtait à de graves difficultés internes. La société était de droit belge mais ses actionnaires étaient disséminés dans beaucoup de pays, surtout en France et en Italie. Des démarches pressantes furent faites auprès de Paul Gillet, dont la réputation en matière de transports avait gagné l'étranger, pour qu'il accepte d'assumer la présidence. Il ne put s'y soustraire. Son autorité, sa compétence et son esprit de décision lui permirent de jouer un rôle de coordinateur et de faire adopter des mesures propres à la reprise des activités de la société.

Pendant la guerre, les chemins de fer du Katanga avaient fonctionné à plein rendement grâce au dévouement exemplaire de leur personnel. Des problèmes importants tant techniques que financiers, restaient cependant à résoudre. Ces derniers furent réglés par la fusion des lignes katangaises en une société unique qui prit le nom de Chemins de fer du K.D.L. (Katanga, Dilolo, Léopoldville)*.

En même temps, Paul Gillet attaqua un projet qu'il nourrissait depuis longtemps: l'électrification des parties les plus chargées du

* Actuellement: Kinshasa, Dilolo, Lubumbashi.

réseau. La richesse du Katanga en ressources hydroélectriques devait y inciter. L'esprit toujours ouvert aux progrès techniques, il suivait avec attention les possibilités nouvelles qui se présentaient pour l'électrification des voies ferrées, grâce à l'adoption de courants à haute tension à fréquence industrielle. Des essais limités avaient été effectués en France et étaient prometteurs, mais aucune application n'avait été faite jusqu'alors à grande échelle. Le B.C.K. fut le premier chemin de fer à mettre en œuvre le système sur un réseau important en utilisant un courant alternatif monophasé à 50 périodes sous tension de 25 000 volts. Son protagoniste eut la satisfaction de conduire la première locomotive électrique sur la partie de la section Panda-Tenke qu'il avait construite comme jeune ingénieur 35 ans auparavant.

Un autre horizon s'ouvrit devant lui. En 1942, il avait été invité à entrer au conseil de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie (C.C.C.I.) communément appelée la douairière des sociétés coloniales, dont il devait assumer quelques années plus tard la présidence. La C.C.C.I. était devenue, après la fusion de la Banque d'Outre-Mer avec la Société générale de Belgique, la holding d'une partie des entreprises congolaises dépendant de celle-ci. Ses filiales étaient répandues à travers tout le Congo. Paul Gillet put se familiariser ainsi avec des régions et des activités qu'il ne connaissait guère. Il suivit notamment avec un intérêt soutenu les extensions agricoles et industrielles que la C.C.C.I. avait développées dans les régions équatoriales avec des moyens techniques appropriés et en s'inspirant des leçons de la science.

L'élargissement de son champ d'action et l'expérience qu'il a acquise dans de multiples domaines ont préparé Paul Gillet à gravir une nouvelle étape. En novembre 1950, l'assemblée générale des actionnaires de la Société Générale de Belgique l'appelle aux fonctions de gouverneur. Il n'aspire pas aux honneurs que, bien au contraire, il avait toujours fuis et c'est dans un sentiment de service qu'il assume la charge qu'on lui confie. Il la remplit dans un style conforme à la fois à ses aspirations et aux traditions de la grande Maison, à laquelle il est profondément attaché.

Quoi qu'on ait pu penser, la Société Générale de Belgique est une institution essentiellement démocratique. Elle n'est dominée ni par des groupes financiers, ni par d'importants

porteurs individuels de titres. Ses actionnaires sont plusieurs milliers d'épargnants parmi lesquels beaucoup de très modestes. Ils élisent leurs dirigeants exclusivement parmi des techniciens: ingénieurs, juristes et économistes, qui ont fait leurs preuves dans les entreprises auxquelles la société est intéressée. Ceux-ci constituent ainsi une équipe d'industriels et de « managers » qui par la mise en commun d'une expérience solide dans de multiples domaines assure à la société-mère et à ses affiliations des moyens de développement exceptionnels.

Placé au niveau le plus élevé, Paul Gillet saura faire régner au sein de l'équipe qui l'entoure, un esprit de confiante collaboration, favorisant le libre épanouissement de compétences très diversifiées et leur convergence vers des objectifs communs. Au dehors, la fermeté de son jugement, sa loyauté sans failles, sa franchise dépourvue de passion, son souci constant des intérêts supérieurs porteront très haut le crédit moral de ses opinions.

Ingénieur dans l'âme, il réserve ses interventions directes aux affaires où la technique domine. C'est dans cet esprit qu'il assume la présidence de la Compagnie de Chemins de fer et d'Entreprises, issue de la Société des Chemins de fer secondaires qui lui avait laissé au Brésil de mauvais souvenirs. Celle-ci s'était muée en une entreprise de grands travaux dont la renommée s'était établie solidement en Belgique et à l'étranger. Il sera également président de la Fabrique nationale d'armes de guerre, et lors de la fusion des sociétés John Cockerill et Ougrée-Marihaye qu'il a aidé à réaliser et qui donne aux deux grandes entreprises sidérurgiques une dimension européenne, il devient le premier président de la nouvelle société.

L'étendue de ses nouvelles charges ne l'écartera toutefois pas, tant s'en faut, du Congo. La tradition voulait que le Gouverneur de la Société Générale de Belgique assumât la présidence des trois sociétés dites de 1906, créées à l'époque à l'initiative du roi Léopold II: l'Union minière du Haut-Katanga, la Forminière et la Compagnie du Chemin de fer du B.C.K. Le gouverneur Jean Jadot n'avait-il pas apporté au Souverain, pour leur constitution, un concours décisif? Déjà président du B.C.K., Paul Gillet est appelé à la présidence des deux autres. Leurs exploitations lui sont familières et c'est en connaissance de cause

qu'il pourra leur apporter le fruit de sa déjà longue expérience.

Quand les trois sociétés célèbrent, en 1956, le cinquantième anniversaire de leur existence, il préside les cérémonies avec l'autorité que lui confèrent non seulement sa position élevée, mais aussi ses connaissances et la part directe qu'il a prise dans certains de leurs grands travaux.

Une pléiade de personnalités du monde politique, religieux, diplomatique et des affaires a été invitée à se rendre au Katanga. Dans le discours qu'il prononce à Elisabethville le 28 juillet 1956, Gillet dresse un remarquable tableau de l'œuvre accomplie; il rend un hommage de reconnaissance émue au Fondateur, aux pionniers, aux artisans des grandes réalisations tant industrielles que sociales. Il rappelle aussi les difficultés qui ont dû être surmontées et souligne que les préoccupations humaines ont constamment dominé les autres.

Une semaine durant, les invités pourront visiter et juger. Ils emprunteront un chemin de fer électrifié, équipé du matériel le plus moderne; ils parcoureront les mines, les usines, les établissements hospitaliers et apprécieront à sa juste valeur le niveau de vie et de qualification qu'ont atteint les populations. Il ont peine à concevoir que les centres industriels imposants et les villes riantes qui les environnent étaient 50 années auparavant de hauts plateaux arides, pratiquement inhabités.

Par le train qui les conduit au Kasai où ils visiteront les exploitations diamantifères de la Forminière et de la Société Minière du Bécéka, ils traversent le Lualaba sur le pont de Bukama dont Paul Gillet avait dirigé la construction 30 années auparavant. Ils peuvent se rendre compte de la remarquable structure de l'ouvrage ainsi que des moyens à la fois originaux et audacieux pour l'époque qu'il avait fallu mettre en œuvre.

L'économie congolaise atteint maintenant un stade de développement enviable; une infrastructure inégale en Afrique centrale, des industries en pleine expansion offrent les plus belles perspectives. Ceux qui comme Paul Gillet y ont largement contribué en éprouvent un sentiment de légitime satisfaction.

Mais de grands bouleversements se préparent et bientôt les événements prennent une autre tournure. Effectuées dans l'impréparation et la précipitation, les transformations politiques s'accompagnent de situations dramatiques. Les industries et les chemins de fer

du Katanga et du Kasai auxquels Gillet est particulièrement attaché, sont durement touchés. Au poste de commandement où il est placé, il doit prendre des options dans des cas des plus délicats et assumer des responsabilités écrasantes. Il y fait face avec un courage, un jugement et une grandeur d'âme dont seuls ceux qui ont eu le privilège de se trouver à ses côtés peuvent mesurer le degré.

Quand fin 1961 sonne pour lui l'heure de la retraite, il continue à partager les préoccupations de ses collègues. Sur leurs instances, il accepte même, en dépit de ses aspirations intimes, de prolonger jusqu'en 1963 sa présidence à l'Union Minière qui reste soumise à de graves difficultés.

Et cependant, un mal inexorable aggravé par les soucis des dernières années le minait; il devait l'enlever le 27 décembre 1964.

Sa vie harmonieuse, probe, sans vanité, fut un exemple de travail, de loyauté, de courage, d'esprit scientifique et d'attachement aux intérêts supérieurs du pays. De grandes réalisations portent la marque de son dynamisme, de son esprit d'initiative et de son savoir.

Distinctions honorifiques: Commandeur de l'Ordre de Léopold; Grand Officier de l'Ordre de la Couronne; Grand Officier de l'Ordre royal du Lion; Grand Officier de l'Ordre du mérite civil et militaire d'Adolphe de Nassau; Commandeur de la Légion d'Honneur; Commandeur de l'Ordre du Mérite de la République italienne; Officier de l'Ordre de la Couronne avec glaives, à titre militaire; Officier de l'Ordre de Léopold II avec glaives, à titre militaire; Croix de Guerre 1914-1918 (2 citations); Croix de l'Yser; Croix du Feu; Médaille commémorative de la guerre 1914-1918; Médaille commémorative de la campagne d'Afrique 1914-1918.

22 mai 1970.

Edgar Van der Straeten.

GILLIARD (*Albert-Alexandre-J.-G.-R.*), Ingénieur A.I.A., Licencié en sciences naturelles (géographie) U.L.B., Ecole de guerre (Major B.E.M.), Chargé de cours à l'U.L.B., Directeur général de l'Institut Géographique Militaire, Administrateur-Conservateur des Parcs nationaux du Congo belge, Associé de l'Académie (Philippeville, 5.2.1899 - Goma, 24.2.1956).

Albert Gilliard eut une carrière fort variée toutefois centrée sur la géographie et un de ses corollaires, la conservation de la nature. Lors de la première guerre mondiale, quoique bien jeune, il voulut rejoindre l'armée belge à l'Yser, fut arrêté et connu les geôles allemandes. Libéré au lendemain de l'armistice de novembre 1918, il s'engage comme volontaire

de carrière au 1^{er} régiment des grenadiers, est détaché au centre d'instruction des sous-lieutenants auxiliaires d'artillerie et promu sous-lieutenant en 1921. De 1924 à 1926 il suit les cours de l'Ecole militaire puis ceux de l'Ecole de guerre de 1930 à 1932 et sort comme breveté d'Etat-major. Il est attaché comme répétiteur de tactique d'artillerie à l'Ecole militaire et poursuit en même temps des études à l'Université libre de Bruxelles. Il est proclamé licencié en sciences géographiques en 1937 son travail de fin de licence étant intitulé *Les graben de l'Afrique centrale*.

1938 voit son premier contact avec l'Afrique, chargé d'une mission dans la région des volcans du Congo par l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge et le Fonds national de la Recherche scientifique. Il rentre en Belgique en septembre 1939 et participe, en qualité d'officier d'Etat-Major au Grand Quartier général à la campagne de 1940; il est fait prisonnier mais reprend sa liberté dès la capitulation.

Les cours de l'Université libre de Bruxelles s'ouvrent le 12 octobre 1940, et on y trouve Albert Gilliard suppléant des professeurs P. Souvre et M. Robert pour leurs enseignements de géographie, géographie physique et de géologie et minéralogie du Congo belge. Mais le 25 novembre 1941 le Conseil d'Administration ayant suspendu les cours, A. Gilliard s'évade du pays le 5 mai 1942, rejoint les forces belges en Angleterre, est chargé de différentes missions en France méridionale où il organise une ligne de transmission de renseignements et de passage d'évadés.

En juin 1944 il rejoint les forces combattantes. Son attitude patriotique lui vaut la commanderie de l'Ordre de Léopold II avec la citation élogieuse: « Pour services exceptionnels rendus au pays pendant la guerre ».

Le 14 juillet 1945 il est nommé directeur général de l'Institut cartographique militaire qui avait cessé toute activité d'établissement de cartes pendant la guerre. La major Gilliard modifie profondément l'organisation ancienne de l'institut pour l'adapter aux méthodes de la photogrammétrie et c'est grâce à son impulsion que l'élaboration des cartes par voie aéro-photogramétrique s'est généralisée et a pris l'extension que nous lui connaissons. Il fit en outre accepter par le Département la suppression des mutations privant périodiquement l'institut du personnel militaire expérimenté. Il créa ainsi un cadre scientifique permanent at-

taché à l'Institut, parvint à obtenir d'importants crédits pour l'acquisition du matériel photogramétrique, reprend les travaux de géodésie et nivellement commencés avant 1940 et réussit la réorganisation de l'Institut cartographique militaire qui, par arrêté du Régent de mars 1947 prend la dénomination d'Institut Géographique Militaire. Le 1^{er} juillet 1948 le major Gilliard quitte l'armée et l'Institut. Il en est nommé directeur général honoraire en reconnaissance de ses brillants services.

Il reprend alors la carrière universitaire à la Faculté des Sciences de l'Université libre de Bruxelles: il y est dès 1944 conservateur des collections de géographie; en 1946 directeur adjoint de l'Institut de géographie; en 1947 le cours de topographie à la Faculté des Sciences appliquées lui est confié avec titre de chargé de cours; en 1949 il est professeur associé, en 1952 professeur extraordinaire à la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques pour le cours de Notions de géographie de l'Afrique centrale; enfin en 1954 il est chargé de l'enseignement de la cartographie à la Faculté des Sciences.

Le 1^{er} janvier 1946 il s'était vu conférer un mandat de six ans comme membre de la commission de l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge pour représenter l'Université libre de Bruxelles. Il est le délégué de la Belgique à l'Organisation de l'Aviation civile internationale; il y fut, en 1948, président de la section « Cartes ». Il est nommé cette même année 1948 administrateur-conservateur du Parc de l'Upemba et c'est ainsi qu'on le voit arriver en septembre de cette année à la station de Lusinga chargé d'une bien délicate mission comportant la fixation des limites du Parc et le règlement des droits indigènes. En 1953 étant nommé administrateur-conservateur des Parcs nationaux du Congo quitte l'Upemba pour s'installer au Parc Albert et gérer conjointement ce dernier et celui de la Kagera.

La major Gilliard procéda partout à la réorganisation des Parcs, rendant d'éminents services à l'Institut et à la cause de la conservation de la nature, tout en n'oubliant pas les problèmes de cartographie. Ses vues à ce sujet furent exposées dans un mémoire publié par l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer intitulé: *Cartographie congolaise*.

Conseiller technique du Ministre des Colonies pour les problèmes de cartographie A. Gilliard joua un rôle important à la Commission de Cartographie et représenta le Gou-

vernement belge dans des organismes internationaux. En 1952, il se rend à Washington comme représentant du département pour prendre part au 7^e Congrès international de photogrammétrie et en profite pour accomplir une mission d'information sur l'emploi de la photographie aérienne au bénéfice de l'agriculture, des études forestières, pédologiques, géologiques, également pour compte du département.

A. Gilliard était membre du Comité national de géodésie et de géophysique, du conseil d'administration de l'Institut pour la Recherche scientifique en Afrique centrale (I.R.S.A.C.), de la Société belge d'Astronomie, de la Société belge de Géographie dont il a été vice-président, de la Société belge de Photogrammétrie dont il était un des vice-présidents, de la Société de géographie de Lisbonne; il était associé de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer.

Ceux qui ont connu le major Gilliard gardent de cet homme à la stature de géant le souvenir d'un être affable et courtois, très cultivé, jovial, d'une intelligence vive et d'une puissance de travail exceptionnelle. Ami fidèle, d'une haute conception du devoir, ses qualités de chef et d'organisateur étaient doublées du don précieux de se faire aimer de ses collaborateurs. Décédé à l'hôpital de Goma, Albert Gilliard a été enterré au cimetière de cette localité.

Distinctions honorifiques: Officier de l'Ordre de la Couronne; Officier de l'Ordre de Léopold; Commandeur de l'Ordre de Léopold II; Croix militaire de 1ère Classe; Croix des Evadés; Médaille du prisonnier politique 1914-1918; Médailles commémoratives belges et françaises 1940-1945; Stars britanniques 1939-1945.

Publications relatives au Congo: Sur les parcs nationaux du Congo belge et spécialement sur le Parc national de l'Upemba (C.R. *Congrès scient. du C.S.K.*, Elisabethville 1950, Vol. II, t. 1, p. 231 à 249). — Cartographie congolaise (Inst. Roy. Col. Belge, Sect. Sc. techn., Mém. in-8°, t. IX, fasc. 1, 1953).

23 février 1970.

B. Aderca.

M. Pairoux: Présentation du major Gilliard lors d'une conférence donnée par celui-ci à la tribune du Groupement interuniversitaire, Elisabethville (*Essor du Congo*, 13.6.1949). — A. Letroye: Hommage à la mémoire de Mr. A. Gilliard (allocation prononcée le 15.3.1956 au cours de la séance du Comité national belge de Géodésie et de Géophysique). — J. Van Der Straeten: Albert Gilliard (Ac. Roy. des Sc. Col., *Annuaire* 1957, p. 129 à 132).

GILLON (*Gustave-Jean-Marie*), Ingénieur, Professeur à l'Université de Louvain, Membre de l'Académie (Courtrai, 28.5.1874 - Louvain, 27.1.1966). Fils de Louis et de Lybaert, Maria; époux de Cousin, Adrienne.

Gustave Gillon, après de brillantes études, conquiert en 1898 son diplôme d'ingénieur des constructions civiles à l'Université catholique de Louvain; il se rendit ensuite à l'Institut Montefiore de Liège, où il conquiert en 1899 le titre d'ingénieur-électricien.

Il compléta sa formation par des séjours consacrés à l'étude à Zurich, à Darmstadt, puis à Berlin, où il séjourna 10 mois dans une importante Société de construction électrique. Il fit ensuite divers séjours aux Etats-Unis et au Canada, notamment de 4 mois en 1901 et de 3 mois en 1911.

Au cours de ses études, Gustave Gillon s'était rendu compte du rôle important que l'électricité était appelée à jouer dans le développement industriel et dans le domaine domestique.

La carrière de Gustave Gillon commençait au moment des premières grandes applications industrielles de l'électricité et il en suivait les développements avec assiduité, aucune nouveauté n'échappant à son attention toujours en éveil dans ce domaine. C'est ainsi que l'enseignement de ce maître alliait de façon si harmonieuse la théorie et les applications d'ordre technique.

En effet, dès 1900, le jeune ingénieur Gillon avait été nommé chargé de cours à l'Université de Louvain et il fut chargé de la direction de l'Institut électro-mécanique qui venait d'être créé. Dès le début de son professorat, il exposait les théories ardues avec clarté et simplicité; son enseignement était fécond car l'exposé était complété par des séances de laboratoire qui illustraient de façon magistrale des notions qui pouvaient paraître abstraites pour ses jeunes auditeurs.

En 1903, Gustave Gillon fut nommé professeur ordinaire. Il avait déjà visité à l'étranger plusieurs laboratoires universitaires et industriels, afin de doter l'Université de Louvain d'un équipement didactique qui put être comparé avantageusement avec ce qu'il y avait de mieux dans les autres pays industriels.

A côté de sa charge d'enseignement et d'une activité scientifique considérable, Gustave Gillon consacra également une part importante de son temps à l'amélioration et au développement de l'industrie électrique et de ses applications en Belgique. C'est ainsi qu'on le retrouve dans les conseils d'administration de plusieurs entreprises d'électricité. Mais il fut surtout membre de nombreuses commissions d'étude dans le domaine de l'électricité. C'est

ainsi qu'en 1926 il fut chargé, par le Gouvernement, d'une étude de l'électrification du chemin de fer réunissant Matadi à Léopoldville. Ensuite, comme administrateur de la *Sogefor*, il contribua largement à l'étude, à la construction et à l'organisation des centrales hydro-électriques au Congo.

Bien qu'il ne se fut jamais rendu au Congo, Gustave Gillon y exerça un rôle considérable dans le domaine de l'électricité, d'abord par les conseils qu'il prodigua directement dans les organismes qui le consultaient et, ensuite, par le grand nombre de ses élèves qui firent carrière au Congo. Tous étaient empreints de sa formation et consultaient volontiers les trois volumes de son cours « L'électricité et ses applications industrielles ». Le jeune ingénieur aux prises avec un problème d'électricité et se trouvant isolé dans un poste lointain y puisait toujours les éléments qui lui permettaient de résoudre un problème, tant ce cours était clair et complet.

Gustave Gillon fut nommé membre titulaire de l'Institut royal colonial belge le 6 juillet 1929, l'année même de sa fondation. Il en devint le président en 1937 et dirigea une deuxième fois les travaux de la Classe des Sciences techniques en 1948. Il fut élevé à l'honorariat le 14 mai 1957.

Il y fit des exposés sur la traction électrique des chemins de fer dans la colonie, en 1932; sur l'utilisation des automotrices Diesel aux colonies, en 1935; sur les progrès réalisés dans la protection des lignes électriques contre la foudre, en 1937; sur le conditionnement d'air, également en 1937; sur la distribution de l'énergie électrique au Congo, aussi en 1937; sur la tarification de l'énergie électrique au Congo, en 1942.

En 1953, il présenta à la Classe des Sciences techniques une étude sur les girobus et leurs applications au Congo; cette étude était due à la plume de son neveu, Edgard Gillon, également professeur à l'Université de Louvain.

Gustave Gillon eut une longue carrière et ses connaissances éminentes, autant que sa simplicité l'ont fait hautement apprécier par ceux qui l'approchaient; sa compétence lui valut d'être membre de la Commission chargée d'étudier le rééquipement de la Belgique après la guerre 1914-1918, président du Comité national belge de l'éclairage et membre de l'Institute of Electrical Engineers de New-York.

Il était porteur des distinctions honorifiques suivantes: Grand-officier de l'Ordre de Léopold; Grand-officier de l'Ordre de la Couronne; Croix civique de 1ère classe.

16 avril 1971.

A. Lederer.

La bibliographie de Gustave Gillon comportant 72 titres a paru dans le *Bull. des s. de l'ARSOM*, 1967, fasc. 1, p. 137 à 140. Nous y renvoyons le lecteur.

GIORGI (de) (*Stefano-Oronzo-Vicenzo*), Agronome (Lecce, Italie, 22.2.1879 - ?). Fils d'Alexandre et de Lazzari, Raffaele; époux de Ciarlante Edvige.

Diplômé de l'Ecole pratique d'agriculture de Lecce (Italie) et de l'Ecole supérieure de viticulture et d'œnologie d'Avellino, De Giorgi fut chargé, de 1902 à 1904, par le Gouvernement italien de donner des conférences agricoles aux soldats de l'armée italienne.

Engagé pour trois ans comme chef de culture de 3^e classe, il s'embarqua à Anvers le 25 août 1904 pour le Congo. Après un stage au Jardin botanique d'Eala qu'il compléta à Coquilhatville, il fut envoyé dans le district des Bangala pour y diriger les plantations laticifères de Mobwasa, où il arriva le 28 avril 1905. Le 15 mai suivant, il fut adjoint au chef de poste d'Ikenge et, le 15 novembre 1906, il fut promu chef de culture de 2^e classe. Ayant été admis à prolonger son terme de service d'un an, il embarqua à Boma le 25 août 1908, pour rentrer fin de terme à Anvers le 13 septembre 1908.

Rengagé pour trois ans comme chef de culture de 2^e classe, il embarqua à Anvers pour un 2^e terme le 11 mars 1909 et il est de nouveau désigné pour le district des Bangala où il fut promu agronome de zone le 17 avril 1911 et chargé, le 20 juillet suivant, d'exercer les fonctions d'agronome de district chez les Bangala, avec résidence à Nouvelle Anvers. Fin de terme, il embarqua à Boma le 11 avril 1912 pour arriver à Anvers le 29 avril suivant. Il embarqua à Anvers le 5 octobre 1912 de nouveau pour le district des Bangala et il y fut nommé agronome de district par A.M. du 18 décembre 1914, à la date du 1 février 1914. Il revint en congé en juillet 1916.

Ayant été autorisé à continuer ses services à la Colonie pour une durée à fixer ultérieurement, il reprit la route d'Afrique pour un 4^e terme et arriva à Boma le 3 mai 1917, pour être attaché au vice-gouvernement général de la P.O. Ayant été nommé directeur de station expérimentale le 1 juillet 1917, il fut chargé

de reprendre la station de Yangambi le 25 juillet de la même année. Promu inspecteur de l'agriculture le 1^{er} janvier 1919, il fut désigné pour prendre la direction de l'usine à riz de Kindu le 23 septembre de la même année. Il revint en congé le 1^{er} septembre 1920.

Il termina sa carrière congolaise par un 5^e séjour et s'embarqua, avec sa femme et ses deux filles, le 17 février 1921 pour le Katanga et arriva à Elisabethville le 6 mai 1921. Il y fut désigné pour remplir les fonctions de chef de service de l'agriculture de la Province au départ du titulaire, le 18 mai suivant. Promu agronome provincial à la date du 1^{er} janvier 1923, il fut commissionné en qualité d'inspecteur des denrées alimentaires le 19 novembre 1923. Ayant été autorisé à prolonger son terme de service, il quitta définitivement le territoire du Congo le 17 mai 1924 et il fut relevé de ses fonctions pour raisons de santé le 10 novembre 1924.

Au cours de ses divers séjours, De Giorgi recueillit une série considérable de documents botaniques dans les Bangala et au Katanga. Ses échantillons d'herbier, généralement bien choisis, étaient toujours fort bien préparés. Leur étude a donné une forte proportion de taxa nouveaux pour la Science, dont la plupart lui furent dédiés à juste titre et dont une quinzaine, portant son nom, se retrouvent dans les volumes déjà parus de la *Flore du Congo, du Rwanda et du Burundi*.

Distinctions honorifiques: Etoile de service en or à 3 raies; Chevalier de l'Ordre royal du Lion; Chevalier et Officier de l'Ordre de la Couronne.

Publications: L'Agriculture au District des Bangala (*Bull. Agr. Congo belge*, VII, 1916, p. 161-186, fig.). — Voyage agricole au district du Tanganyka-Moero (*Ibid.*, XIV, 1923, p. 469-534, fig.).

29 septembre 1971.

W. Robyns.

GOETHEM (VAN) (*Roger-Charles-Louis*), Ingénieur civil électricien, Chef de service à l'Otraco (Woluwé St-Pierre, 8.2.1925 - Vindevogel, 17.1.1952). Fils de François-Ernest et de Zutter, Aïda-Louise-Julienne.

Après avoir suivi les cours d'humanités au Collège St-Michel, à Bruxelles, Roger Van Goethem conquiert à l'Université de Louvain, en juillet 1948, de façon brillante, le diplôme d'ingénieur civil électricien.

Le jeune ingénieur fut engagé à l'Otraco au moment où cet important organisme de trans-

port au Congo avait décidé de remplacer progressivement la traction à vapeur sur la ligne de chemin de fer Matadi-Léopoldville, par la traction Diesel et Diesel-électrique.

Il servit pendant un an à l'Administration centrale de l'Otraco à Bruxelles. Avant son départ pour l'Afrique, il étudia de façon approfondie, les problèmes propres à ce type de locomotives, qu'on allait introduire pour la première fois au Congo.

En octobre 1949, il arriva en Afrique et fut affecté au réseau du chemin de fer Matadi-Léopoldville; il s'occupa activement de lancer le service d'entretien des premières locomotives Diesel de manœuvre mises en ligne peu avant son arrivée.

Il prit les mesures préparatoires à la mise en route des locomotives Diesel-électriques de 1 500 ch qui, à partir de 1951, commençaient à assurer la traction des trains à marchandises entre Matadi et Léopoldville. Ce matériel d'un genre nouveau, nécessitait la formation du personnel de conduite et d'entretien, l'aménagement des ateliers et l'acquisition d'outillage spécialisé.

Roger Van Goethem se donnait tout entier à sa tâche, avec un enthousiasme qui avait raison de toutes les difficultés.

Le 17 janvier 1952 vers 13 h, un wagon citerne ayant déraillé au km 303 de la ligne, entre Kasangulu et Baillieux, Roger Van Goethem fut dépêché en draine sur le lieu de l'accident et il avisa aux mesures à prendre. Alors qu'il retournait vers Léopoldville, une locomotive de dépannage, n'ayant pas suivi les règles de sécurité en vigueur en pareille circonstance, entra en collision avec la draine qui fut démantibulée et qui prit feu. Le jeune ingénieur qui venait d'être promu, le 1^{er} janvier 1952, chef de service de la traction et du matériel, fut tué sur le coup.

L'Otraco perdait un homme sur qui elle fondait de grands espoirs; sa disparition laissa d'unanimes regrets, car il avait conquis les cœurs de tous par son ardeur au travail et par la jovialité de son caractère.

En souvenir de cet ingénieur, un bateau d'inspection de l'Otraco avait été baptisé: « *Ingénieur Van Goethem* ». Depuis l'indépendance, il est devenu le « *Capitaine Sakaroni* ».

7 avril 1970.

A. Lederer.

Archives de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer. — Documents de famille.

GOFFINET (*Joseph*), Ingénieur agricole et forestier de Gembloux (Bellefontaine, 22.10.1881 - Mussy la Ville, 8.9.1928). Fils de Félix et de Denis, Marie-Madeleine.

Engagé en qualité de sous-contrôleur forestier le 25.8.1904, il inspecte les forêts de la Province orientale après un stage au Jardin botanique d'Eala. Mais c'est principalement dans les Uele qu'il exercera ses qualités d'organisateur de l'agriculture jusqu'en 1912 mettant surtout l'accent sur le développement des cultures vivrières chez les Babuas et les Azandes. La monographie qu'il publia au *Bulletin Agricole* en 1913 précise l'investigation agronomique à laquelle il s'était livré. En 1913, il est chargé d'explorer la région N.-E. du District du Tanganika-Moero et du Sud Kivu. La monographie qu'il publia au *Bulletin Agricole* suite à cette inspection constitue une des bases du projet de colonisation de la région de Kalembelembe.

Mobilisé pendant la guerre, il est chargé du poste d'observation et de relais de Musindi en 1915 et 1916. Bientôt nommé inspecteur de l'agriculture, il contrôle l'activité agricole et forestière du Sankuru, du Kasai, et du Kwango, acquérant ainsi une expérience très large de l'agriculture congolaise.

Il met fin à sa carrière coloniale le 26.1.1920, après 14 ans de services éminents autant que discrets rendus à la communauté congolaise.

Distinctions honorifiques : Etoile de service du Congo à 3 raies; Chevalier de l'Ordre de la Couronne; Chevalier de l'Ordre royal du Lion.

9 février 1972.

P. Staner.

GOIDSENHOVEN (VAN) (*Charles-G.-J.*) Docteur en médecine vétérinaire, Professeur émérite et Recteur honoraire de la Faculté de médecine vétérinaire, Professeur honoraire de l'Institut de Médecine tropicale Prince Léopold à Anvers, Membre Titulaire de l'Académie (Tirlemont, 2.3.1881 - Anderlecht, 26.4.1969). Fils de Louis et Fillet, Octavie; époux de Ameye, Simone.

Ayant obtenu de façon très brillante son diplôme de médecin vétérinaire à l'Ecole de Cureghem en 1904, C. Van Goidsenhoven s'installe à Tirlemont en attendant de pouvoir présenter en 1906, le concours d'assistant à l'école vétérinaire. Dès son entrée à l'école, il

mettra à profit sa parfaite connaissance de la langue allemande, pour effectuer des stages de perfectionnement outre-Rhin. Sa demande de pouvoir effectuer un séjour en Afrique et au Congo belge, pour y étudier les affections tropicales, ne pourra être retenue par suite de la pénurie d'assistants à l'école vétérinaire.

Après avoir passé par diverses chaires comme assistant et agrégé, il sera chargé dès 1920 d'assurer les cours de bactériologie, de pathologie des maladies infectieuses et la police sanitaire des animaux domestiques. Il sera en 1922 titularisé dans cette chaire qu'il va illustrer pendant près de 30 années et à laquelle est joint le cours des maladies tropicales.

Qui ne se souvient de ce professeur soucieux de donner des cours clairs, précis et complets, bien souvent au mépris des horaires trop étroits pour le volume des matières à enseigner; du chercheur passant ses après-midi et de nombreux soirs dans son laboratoire de bactériologie. D'une érudition scientifique profonde, son œuvre écrite manifeste quelle fut l'étendue de ses travaux et de ses connaissances. Plus de quarante publications relatives aux agents infectieux chez les animaux, des études sur la tuberculose, la dourine et les réactions sérologiques dans les trypanosomiasis lui valurent de nombreuses distinctions scientifiques. Il sera associé aux chercheurs de la Médecine dans de nombreux travaux sur les ferments lactiques et leur application et les recherches de diagnostic de la trypanosomiasis.

En 1934, il sera chargé du cours de pathologie tropicale vétérinaire à l'Institut de Médecine tropicale à Anvers et là aussi ses anciens élèves de Cureghem et les élèves étrangers se destinant à l'Afrique, retrouveront le Professeur toujours soucieux de leur inculquer et leur donner la meilleure formation pour les tâches tropicales.

Nommé recteur de l'Ecole de Cureghem en 1937, il verra son mandat renouvelé trois fois et occupera ce poste jusqu'à l'âge de la retraite en 1951. Beau *cursus honorum* sans être celui d'un ambitieux mais d'un grand serviteur de la vétérinaire.

Il témoignera dans ces fonctions, la même autorité, le même savoir et la même scrupuleuse gestion. Dans ses rapports personnels, il se révélera d'une fine sensibilité, de gestes mesurés, se gardant de faire étalage de son savoir. Une tranquille assurance lui fait prendre des attitudes nuancées mais cependant fermes. C'est à lui que tous les vétérinaires

militaires belges doivent leur libération des camps allemands dès 1941. A toutes choses il trouve une solution raisonnable en sauvegardant l'essentiel.

De très nombreuses sociétés savantes ont tenu à honorer le chercheur et le professeur dont le rayonnement dépassait largement les milieux belges.

Il était: Membre titulaire et ancien président de l'Académie royale de médecine de Belgique; Membre titulaire de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer; Membre titulaire de la Société belge de Médecine tropicale; Membre de la Société belge de biologie; Membre de la Société royale des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles; Membre de la Société royale de Médecine vétérinaire du Brabant; Membre associé pour les études et recherche de zoologie appliquée et de phytopathologie; Membre associé étranger de l'Académie vétérinaire de France; Membre de l'Association des microbiologistes de langue française; Membre de l'Association néerlandaise de microbiologie. Il tenait particulièrement à honorer de sa présence, les séances des Sociétés savantes qui lui avaient fait l'honneur de le recevoir. De nombreux organismes avaient aussi appelé C. Van Goidsenhoven à siéger dans leur conseil où il apportait ses avis éclairés. Il était membre de la Commission de l'INEAC; du Bureau, du Conseil d'administration et de la 19^e commission du Fonds national de la Recherche scientifique; du Conseil d'administration de la Fondation nationale du cancer; de la Commission de surveillance de l'office vaccinogène de l'Etat; adjoint de la Commission médicale provinciale de Bruxelles. Aussi exigeant pour lui que pour les autres, il a tenu à remplir jusqu'à ce que la maladie l'en empêche et combien dignement toutes les tâches et postes qu'il avait acceptés.

Les Membres de l'Académie garderont le souvenir d'un Confrère assidu, aux interventions toujours précises et d'une grande compétence. Tous les vétérinaires et plus particulièrement ceux nombreux qu'il a formés au cours de son long professorat s'inclinent respectueusement devant sa mémoire et garderont le souvenir de celui qui, en toutes circonstances, servit la médecine vétérinaire avec une égale et constante dignité.

Distinctions honorifiques: Grand-Officier de l'Ordre de Léopold; Commandeur de l'Ordre de la Couronne; Officier de l'Ordre royal de Georges 1^{er} de Grèce; Croix civique de 1^{re} classe; Médaille commémorative du centenaire de l'Indépendance.

Publications se rapportant plus spécialement aux problèmes d'outre-mer: Le diagnostic de la dourine, en coll. avec Mr. Broden (C.R.S.B., 1921). — Sur l'anatomie pathologique de la dourine, en coll. avec Mr. Liégeois (Société royale des Sciences médicales et naturelles, 1922). — Infection expérimentale du cheval par *Trypanosoma equiperdum* entretenu sur cobaye, en coll. avec Mr. Schoenaers (A.S.B.M.T., 1939). — Diagnostic et thérapeutique de la méningoencéphalite trypanosomique humaine, en coll. avec MM. Rodhain et Valke (A.S.B.M.T., 1941). — Isolement des trypanosomes par centrifugation fractionnée du sang, en coll. avec Mr. Schoenaers (A.S.B.M.T., 1942). — Persistance prolongée de sensibilisatrices fixant l'alexine, en coll. avec Mr. Rodhain (A.S.B.M.T., 1944). — Sur la stabilité des antigènes utilisés au diagnostic des trypanosomoses, en coll. avec Mr. Schoenaers (A.S.B.M.T., 1944). — La dourine expérimentale du cobaye en coll. avec Mr. Schoenaers (*Revue belge de pathologie et méd. exp.*, 1951).

11 février 1970.

J. Gillain.

GRANAT (*Benjamin-Isaac*), Colon (Jérusalem, 1888 - Londres, 5.10.1952). Il avait épousé à Elisabethville en 1928 Amélie Houart.

Emigré en Union Sud-Africaine dès son tout jeune âge, il s'adonna très jeune à l'élevage et au commerce de viande. En 1912 il s'installa à Elisabethville comme colon-commerçant et y entreprit le ravitaillement en viande de l'Union Minière. Il amplifia progressivement son entreprise, la MEFOITKAT, qu'il administra jusqu'à la fin de ses jours. C'était le plus important complexe de boucheries et d'installations frigorifiques du Katanga. Il contribua dans une très large mesure à la vie économique de sa seconde patrie, où il voulut être enterré.

2 décembre 1971.

P. Staner.

GRAUWET (*Remi-Joseph-Elie*, dit *René*), Chef de secteur au Katanga, Directeur de la Bourse du travail du Katanga, Conservateur du Parc national de l'Upemba (Louvain, 24.2.1883 - Uccle, 24.5.1968). Fils d'Auguste-François-Patrice et de Mostin, Marie-Catherine-Joséphine; époux de Dam, Maggy.

Né à Louvain le 24 février 1883, René Grauwet fit ses études moyennes et, à 16 ans, s'engagea au 2^e régiment de Guides, où il fut successivement nommé brigadier (2.3.1899) et maréchal des logis (28.3.1900). En vertu de la loi du 21 mars 1902, il fut autorisé à substituer à son engagement l'accomplissement d'un terme de milice, au bout duquel il fut envoyé en congé illimité (1.3.1904). L'œuvre léopoldienne au Congo, dont il était beaucoup parlé

dans les cercles militaires, retint vivement son attention. Aussi à peine fut-il rendu à la vie civile qu'il contracta, le 17 novembre 1904, un engagement de trois ans, en qualité d'ad-joint, au Comité spécial du Katanga (C.S.K.), constitué quatre ans auparavant. Embarqué à Anvers sur le *Philippeville*, il arriva à Boma le 8 décembre et fut affecté au Corps de police dudit Comité. Ayant rejoint Lukonzolwa, où était stationné l'état-major du Corps, il fut affecté, peu après son arrivée, à un service auquel il ne s'attendait certes point: la domestication de zèbres à Sampwe sous les ordres du lieutenant Ferdinand Nys. Commencé dès 1902 sous d'heureux auspices, cet essai dut être abandonné trois ans plus tard.

Nommé premier sous-officier le 8 décembre 1905, Grauwet participa, en mars 1906, à une reconnaissance militaire de la région de Bukama. Dirigée par le commandant Léon Gheur, l'expédition forte de 300 soldats avait pour mission de recevoir la soumission de chefs indigènes et de mettre un terme aux atrocités commises par certains d'entre eux. Grauwet en commanda l'une des colonnes. C'est alors qu'il décela les premières manifestations, sur les rives du Lualaba, de la maladie du sommeil que devait officiellement reconnaître la mission Rodhain de 1908.

Promu sous-lieutenant du Corps de police le 23 mai 1907, Grauwet prit part à l'expédition Declercq, qui fut aussi la dernière campagne de l'Etat indépendant du Congo. Les anciens révoltés Batetela, que successivement le commissaire général Hubert Lothaire et l'inspecteur d'Etat Justin Malfeyt avaient combattus mais non définitivement vaincus, s'étaient installés dans la région des sources du Lubilash, au sud-ouest du Katanga, où ils étaient ravitaillés en armes par des métis portugais auxquels ils fournissaient des esclaves. Leurs bandes, renforcées par celles du chef dissident Kapepula, occupaient trois positions formant triangle: Kimpuki, Kapepula, Yamba-Yamba. Un de leurs buts principaux était de s'emparer de la mine d'or de Ruwe, que commençait à exploiter l'Union minière du Haut-Katanga.

La campagne débuta le 22 juillet 1907 par l'attaque simultanée de Yamba-Yamba et de Kimpuki. Elle était menée par un détachement de la Force publique, sous le commandement de Declercq, et un détachement du Corps de police du Katanga, sous les ordres de Grauwet. Après la prise de Yamba-Yamba, Grauwet s'y

fortifia solidement, tandis que Declercq s'attaquait à Kapepula. Quoique la fin de son terme approchât (novembre 1907), Grauwet demanda de pouvoir le prolonger jusqu'à la fin de l'expédition. Il s'y signala encore par des opérations contre les Kiokos du secteur de Dilolo, alliés des révoltés, et par de durs combats, comme celui du 11 septembre 1907, où, assailli par des forces considérablement supérieures aux siennes, il fut obligé de former le carré. La campagne fut rude et ne se termina qu'en mai 1908 par la soumission totale des dissidents. Le 12 mai, le commandant Declercq écrivit à Grauwet pour le remercier du grand dévouement dont il avait fait preuve et le féliciter pour sa bravoure, son endurance et l'exemple qu'il n'avait cessé de donner à sa troupe. Un mois plus tard, Grauwet quitta Lukonzolwa (30.6.1908) et débarqua à Anvers le 4 octobre 1908, dix jours avant la cession de l'Etat indépendant du Congo à la Belgique.

Le deuxième terme de Grauwet au C.S.K. débuta le 3 juin 1909. Débarqué à Boma le 24 *ditto*, il rejoignit le Katanga où il allait être nommé chef de secteur, d'abord à Kalonga (23.10.1909), puis à Lukafu (5.1.1910). Cinq mois à peine après sa nomination de lieutenant du Corps de police (24.4.1910), la délégation du pouvoir exécutif fut retirée au Comité spécial du Katanga (1.9.1910). Grauwet fut, en conséquence, admis à prendre du service à la Colonie, qui le confirma dans ses fonctions antérieures (18.4.1911). Trois mois plus tard (19.7.1911), il quitta Elisabethville, le nouveau chef-lieu du Katanga, pour rentrer en Europe, non sans avoir remis ses pouvoirs à Gaston Heenen, dont c'était le premier terme de service.

Débarqué à Naples le 12 septembre 1911, Grauwet regagna la Belgique où il épousa Mademoiselle Maggy Dam, avec laquelle, le 2 janvier 1912, il revint à Elisabethville pour prendre la direction de la Bourse du Travail du Katanga fondée le 29 juillet 1910 pour assurer la fourniture de main-d'œuvre aux entreprises minières qui se constituaient dans la région.

Revenu en Europe le 7 juillet 1914, Grauwet allait y être appelé sous les armes le 1^{er} août. Affecté au corps des transports de la 2^e Division d'Armée, il fut nommé premier maréchal des logis-chef le 4 novembre 1914 dès l'arrivée de son unité au front de l'Yser. Commissionné en qualité d'officier auxiliaire du corps des transports, le 8 janvier 1915, il écri-

vit trois mois plus tard au ministre belge des Colonies, résidant à Londres, Jules Renkin, pour solliciter « la faveur de participer à l'expédition qui se prépare actuellement au lac Kivu sous le commandement de Monsieur l'Inspecteur d'Etat Tombeur. » Cette « faveur » ne lui fut accordée que deux années plus tard (17.7.1917). Dans l'entre-temps, il avait été successivement nommé sous-lieutenant (8.7.1915) et lieutenant de réserve (1.9.1916).

Embarqué à Plymouth le 19 août 1917, en qualité de lieutenant de la Force publique, il parvint à Dar-es-Salam le 26 octobre et fut mis à la disposition du commandant en chef des troupes de l'Est, quinze jours après la prise du poste allemand de Mahenge (9.10.1917), opération qui mettait pratiquement fin à la campagne. Passé au service des étapes (6.3.1918), il dut être bien déçu de n'avoir rejoint le front de l'Est africain que pour y assurer le départ pour l'Europe des prisonniers allemands et l'acheminement, vers Elisabethville, des troupes de la Force publique. Signalons que ce fut au cours de la construction d'un gîte d'étape sur la rive droite du Lualaba, en aval de Bukama, que Grauwet découvrit une statuette métallique représentant le dieu Osiris et dont, après examen, il fut conclu qu'elle avait été fabriquée en Egypte entre le VIII^e siècle avant J.-C. et le I^{er} siècle de notre ère. Comment était-elle parvenue à cet endroit? Ce n'est pas le lieu d'en discuter.

Autorisé à rentrer au pays pour raisons de santé, Grauwet quitta Elisabethville le 18 mai 1919 et, *via* Cape Town, regagna la Belgique le 30 juin. Peu après (1.9.1919), il quitta le service de la Colonie. Mais il ne devait pas rester longtemps en Europe, attiré qu'il fut toujours par les pays chauds. Dès le 20 mai 1920, il s'embarqua avec son épouse à destination de la Guyane hollandaise pour y prendre la direction d'une filiale de la société Tropica (Société générale de cultures et industries tropicales). Engagés par cette firme, quelques autres Belges les accompagnaient, notamment le Dr Emile Lejeune et le colonel Emmanuel Muller. De Paramaribo, le petit groupe gagna le district de Courantyne. Il y passa six mois en forêt, sous la tente, pour démarrer l'exploitation des essences tropicales, principal objet, dans la région, de la société hollandaise susdite. Mais à la suite d'un différend avec leur employeur, les Grauwet revinrent en Europe en octobre 1921.

Jusqu'en mai 1928, René Grauwet travailla en Belgique dans une affaire familiale. Mais trouvant cette existence décidément peu fertile en événements, il se tourna à nouveau vers le Comité spécial du Katanga, dont il avait quitté le service en 1910. Cet organisme lui confia la mission d'installer des Hutu, émigrés du Ruanda, dans le district du Tanganika-Moero, de les y fixer sur le plateau des Muhila et d'en faire des éleveurs de bétail. Le 27 mai 1928, accompagné de sa femme et de sa fille Monique, âgée de 5 ans, il arriva à Elisabethville où il reçut ses dernières instructions. Dès qu'il fut rendu à destination, sur les Muhila, Grauwet construisit un kraal, établit un potager et assura sa liaison avec Lusaka, siège d'une mission catholique. Mme Grauwet, secrétaire-infirmière, lui fut une précieuse assistante. Toutefois, à la suite d'un changement de politique des autorités belges mandataires au Ruanda-Urundi, l'émigration hutu vers le Katanga fut interdite et la mission Grauwet était désormais sans objet. Elle prit officiellement fin le 19 novembre 1930. Grauwet, dont le contrat n'expirait qu'en août 1931, passa ses derniers mois à Likasi, où il se livra à des activités foncières dans le cadre du Service des Terres du C.S.K.

Revenu en Belgique en septembre 1931, il fut engagé en qualité de secrétaire par le Fonds Reine Elisabeth pour l'assistance médicale aux indigènes du Congo belge (*Foreami*), qui venait d'être créé par l'arrêté royal du 8 octobre 1930. Il y resta jusqu'au moment où, cédant une nouvelle fois à sa passion pour l'Afrique, il présenta sa candidature à l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge, qui lui confia la lourde responsabilité de conservateur du Parc de l'Upemba, créé en 1939 au centre du Katanga et dont la superficie atteignait 1 173 000 hectares, soit un peu moins du tiers de la Belgique. Ce mandat, qu'il exerça avec compétence et dévouement, prit fin le 26 novembre 1948. Grauwet avait alors atteint 65 ans et aurait pu songer à la retraite. Mais sa passion de l'Afrique l'emporta: il réussit à se faire désigner, par l'Union minière du Haut-Katanga, pour diriger le service du protocole de la Société à Kolwezi, où il résida jusqu'en septembre 1950.

Rentré en Europe, il se fixa aux environs immédiats de Nice, qu'il quitta sept ans plus tard pour s'établir définitivement en Belgique. C'est le 24 mai 1968 qu'il décéda dans sa résidence d'Uccle, à la suite d'une affection

cardiaque dont il souffrait depuis plusieurs années. Il était âgé de 85 ans.

René Grauwet a rédigé ses mémoires jusqu'en 1918. Une partie de ses papiers a été déposée au Musée royal de l'Afrique centrale à Tervuren. L'autre est encore en possession de la famille à la date de rédaction de la présente notice.

Distinctions honorifiques: a) coloniales: Etoile de service à 2 raies; médaille commémorative des campagnes d'Afrique; médaille commémorative du Congo; médaille du Cinquantenaire du Congo belge; officier de l'Ordre royal du Lion. — b) nationales: Médaille commémorative de la guerre 1914-1918; médaille de la Victoire; croix de guerre avec palme; médaille de l'Yser; chevalier de l'Ordre de Léopold; officier de l'Ordre de la Couronne; médaille commémorative du règne de S.M. Albert 1^{er}.

Publications: *Deux expéditions militaires du Comité spécial du Katanga* (Comptes rendus du Congrès scientifique, Elisabethville 1950, Vol. VII, p. 51-56); *Souvenirs du vieux Katanga* (*Revue coloniale belge*, n° 127, 15.1.1951, p. 46-48); *Une statuette égyptienne du Katanga* (*Ibidem*, n° 214, 1.9.1954, p. 622).

21 août 1970.

Marcel Walraet.

Archives de la famille Grauwet. — Archives du Comité spécial du Katanga (Dossier Grauwet). — Archives africaines (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur). — Musée royal de l'Afrique centrale (Papiers Grauwet). — Ministère de la Défense nationale, Office central de la matricule (n° 17.605). — G. Morissens: L'œuvre civilisatrice au Congo belge (Mons, 1912, p. 130-133). — *L'Echo de la Bourse*, (Bruxelles, 27.7.1927). — Comité spécial du Katanga, 1900-1950 (Bruxelles, 1950, p. 42, 43 et 53). — Entretien avec Mme René Grauwet (14.5.1970).

GREBAN DE SAINT-GERMAIN (*Charles-Marie-Benigne-Antoine-Louis*), Magistrat (Mallines, 31.8.1877 - Bruxelles, 27.10.1965). Fils d'Albert et de de Gaiffier d'Eneville, Caroline.

Docteur en droit de l'Université de Louvain, Charles Greban séjournait au Congo du 1 janvier 1901 au 19 février 1903, du 23 juillet 1903 au 29 octobre 1905, du 5 avril 1906 au 9 mars 1908 et du 21 mai 1908 au 8 février 1909.

Substitut suppléant près le tribunal de 1^{er} instance durant son premier terme, il exerça ses fonctions à Boma et à Lusambo. Passé à son second terme magistrat, nommé par décret du 30 juin 1903, il fut substitut à Popocabaka, Stanleyville, Ponthierville et Basoko. Procureur d'Etat suppléant, juge au tribunal d'appel de Stanleyville (26 avril 1906), il termina son troisième terme comme procureur d'Etat à Coquilhatville. Procureur d'Etat à la

date du 1 janvier 1907, il exerça depuis le 14 juin 1908 les fonctions intérimaires de procureur général.

Le 16 avril 1909 il fut nommé chef de division à titre temporaire au ministère des Colonies. Il démissionna en 1913.

Il était officier de l'ordre de la Couronne, chevalier des ordres de Léopold et royal du Lion, titulaire de l'Etoile de service à 3 raies et de la médaille commémorative du Congo.

20 mars 1972.

Jean Sohier.

Archives du Ministère des Colonies, Registre Matricule des A.E. n° 112. — *Tribune congolaise* 31.5.1913, p. 1. — *Bulletin de l'Association des Vétérans Coloniaux*, novembre 1939, p. 7. — *Revue coloniale illustrée*, mars 1951, p. 10.

GREINDL (*Baron Gérard-A.-P.*), Major aviateur (Ixelles, 10.11.1916 - Sinja Batina, Libenge, Congo, 13.5.1948). Epoux de Jacqueline de Meeûs.

Etant pilote aviateur militaire au début de la guerre mondiale de 1940, le baron G. Greindl rejoignit les forces aériennes sud-africaines et prit part à la campagne de la Royal Air Force dans le nord de l'Afrique.

Sous le commandement du maréchal Montgomery, il prit part à la bataille d'El Alamein.

Après la guerre, il partit pour le Congo où il dirigea une exploitation agricole à Kamami, au Lomami. Dans la suite, il assura des transports par avion pour une société privée. Rentré en Belgique, il fut engagé par la Sabena comme chef pilote des avions reliant la Belgique au Congo.

C'est lors d'un retour de Léopoldville vers Bruxelles, que l'avion qu'il pilotait fut pris dans une tornade, à Libenge, et fut écrasé au sol.

Son corps repose au cimetière de Libenge.

Pilote d'un grand courage et d'une habileté éprouvée, il a laissé un grand regret dans les milieux de l'aviation métropolitaine et congolaise.

Distinctions honorifiques: Chevalier de l'Ordre de Léopold; Chevalier de l'Ordre de l'Etoile africaine; Croix de Guerre, D.F.C.

26 novembre 1970

[P.S.]

J. Nève de Mévergnies

H

HALIN (*Thomas-Pascal-Joseph-Alfred*), Notaire (Liège 22.7.1866 - ?). Fils de Guillaume et de Schmets Marie-Ida-Joséphine.

Candidat notaire, il séjourna au Congo du 6 janvier 1896 au 22 janvier 1900, et en revint atteint d'une anémie profonde avec délabrement des voies digestives.

Engagé par le département de l'intérieur, il passa le 1 octobre 1897 aux affaires étrangères. En qualité de sous-intendant de 3^e puis de 2^e classe, il fut attaché à la direction de la justice à Boma en janvier 1897, fut greffier suppléant au tribunal de 1^{ère} instance, puis, enfin, notaire à Boma. Il avait pris rang dans la catégorie A le 1 juillet 1899.

20 mars 1972.

Jean Sohier.

Archives Ministère des Colonies, Reg. matric. des A.E. n° 61.

HELMAN (*Alfred-Henri-Léon-Marie*), Ingénieur naval et sous-directeur du chantier Cockerill (Liège, 27.7.1870 - Anvers, 12.1.1955).

Alfred Helman conquit le diplôme d'ingénieur des arts et manufactures à l'Université libre de Bruxelles en 1894. Le chantier Cockerill, qui l'avait engagé, l'envoya à Paris où il obtint, en 1897, le diplôme d'ingénieur naval à l'École du Génie maritime.

De retour au chantier d'Hoboken, il prit une part importante dans l'étude des unités navales réalisées lors de cette période si intéressante de l'expansion économique et du rayonnement de l'industrie belge à l'étranger. Cette époque vit la réalisation de nombreuses unités d'un type entièrement nouveau pour desservir les rivières à faible mouillage de l'Afrique centrale, de l'Asie et de la Russie.

A la suite de l'expérience acquise avec les unités destinées aux rivières congolaises, le gouvernement russe consulta Cockerill pour des dragues suceuses destinées à la Volga. C'est ainsi qu'en 1899, Helman fut envoyé

sur place pour surveiller la mise en service de ces engins d'un type nouveau. En 1903, il fut chargé d'une mission en Sibérie orientale à l'occasion de l'étude de bateaux à très faible tirant d'eau, pour le fleuve Amour.

Cet ingénieur distingué participa activement à l'étude des *sterwheelers* mis en ligne au Congo avant la première guerre mondiale.

Lorsque la Belgique fut envahie, Helman se réfugia en Ecosse où sa collaboration au bassin d'essais du chantier John Brown, à Clydebank, fut très appréciée.

De retour au pays, il étudia et construisit les bateaux assurant la liaison entre la Belgique et le Congo, notamment en 1921 les *s/s Elisabethville* et *Thysville*, en 1928 le *s/s Mahagi* et en 1929 les *s/s Léopoldville* et *Mayumbe*.

Il mit à profit également sa grande expérience des bateaux à faible tirant d'eau pour réaliser les premiers remorqueurs de 750 ch et les barges de 800 t commandés pour le bief moyen du Congo, ainsi que toutes les unités du programme mis sur pied par l'Unatra pour faire face à la crise des transports qui, en 1924, avait failli étouffer l'économie de l'Afrique centrale.

Helman vécut la dernière période de la navigation à vapeur et veilla toujours au perfectionnement des unités qu'il réalisa; il contribua, pour sa part, au renom de la Belgique à l'étranger.

22 juin 1970.

A. Lederer.

Archives de la famille Aertssen-Helman. — Alfred Helman, 1870-1955, in *Annuaire de l'Union belge des Ingénieurs navals*, vol. III, 1949-1953, Anvers, 1955, p. 18 à 20.

HEMERIJCKX (*Frans*), Médecin (Ninove, 19.8.1902 - Louvain, 15.10.1969).

Hemerijckx, promu docteur en médecine, chirurgie et accouchements à l'U.C.L. obtint, par après, le diplôme de l'École de médecine tropicale de Bruxelles. En juillet 1929 il part au Congo au service de la récente « Aide

médicale aux Missions nationales », instituée par le Ministère des Colonies.

Il est affecté à la mission des Pères Passionistes à Tshumbe St-Marie, où je lui fis visite en 1946. La part la plus importante de sa carrière congolaise — achevée dans le cadre officiel — s'est passée dans cette région nord de la province du Kasai. Cela lui valut de connaître fort bien les habitants et la langue. Inutile de dire que la médecine générale lui donnait pas mal de travail dans cette région à faible occupation médicale. Cependant en 1933 il s'oriente vers la lutte contre la lèpre, encore dans l'enfance au Congo. Son rapport de 1933 n'a pas été publié et ne m'est pas connu. Par contre en 1938, à la demande du médecin en chef, L. Van Hoof, adressée à de nombreux médecins, Hemerijckx fournit un volumineux rapport sur la lèpre en sa région dont j'ai publié un assez large extrait (1). Il signale dans la région forestière du N.-E. de sa zone d'action 9,2 % de lépreux, chiffre très élevé, même au Congo.

Il ne va plus cesser de combattre la maladie en brousse et sera du reste par après léprologue provincial. Hemerijckx, praticien et hygiéniste avant tout à assez peu écrit mais l'évolution de sa pensée se lit dans les étapes de son action et nous y reviendrons ci-après.

En 1954, la Fondation belge pour la lutte contre la lèpre (2) le charge de la lutte dans un secteur de la vaste et populeuse péninsule indienne, en accord avec le Gouvernement indien. Pendant plusieurs années il se consacre à cette tâche dans la région de Madras, à Polambakkam, puis il réside à New-Delhi et son action s'étend à tout le pays pour le compte du Gouvernement indien et de l'O.M.S.

Le spécialiste réputé qu'il est devenu étudie et combat ensuite la maladie de de nombreux pays d'Afrique et d'Asie. Il assiste en outre à divers congrès où son aspect physique est frappant: coffre puissant, barbe chenue, yeux vifs et parler ardent attirent l'attention sympathique des collègues... et les *flashes* des photographes.

En 1965 sa santé ébranlée, il rentre au pays mais fera encore divers voyages d'études

jusqu'à ce que, en 1969, une impitoyable maladie l'enlève à sa femme, ses enfants et petits-enfants, à ses collègues qui l'aimaient et l'admiraient et aux lépreux auxquels il avait consacré plus de 30 ans de sa vie, toujours en des climats éprouvants et dans un confort souvent rudimentaire.

Modeste et ne recherchant pas les honneurs, Hemerijckx n'en avait pas moins attiré sur sa personne des distinctions bien méritées: en Belgique membre de la *Koinklijke Vlaamse Academie voor Geneeskunde*, de l'Institut de Médecine tropicale; au Congo belge médecin chef de service des hôpitaux, léprologues provincial; Etoile africaine; Commandeur de l'Ordre de Léopold; à l'étranger, Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire le Grand; membre de diverses associations indiennes, *Damien-Dutton Award 1968*, etc.

Il avait au cours de sa carrière adapté sa pratique à l'évolution de la science. Jusque en 1940 la médecine n'avait que des médications antilépreuses peu actives et la thérapeutique — huile de *Chaulmoogra* — était complétée par un isolement plus ou moins strict, onéreux et pénible.

A partir de 1940 (en fait au Congo 1946) nous disposons des Sulfones antilépreuses, d'action assez lente mais sûre. Du coup le système prophylactique change: le traitement tend à devenir ambulatoire, l'isolement ne s'appliquant plus qu'à une minorité de malades gravement atteints, très contagieux ou grabataires. Après avoir vécu au Congo cette révolution, Hemerijckx l'applique en Inde en 1955 (3) et la pousse au maximum. Ce sont ses « cliniques sous les arbres ». Il ne faut pas prendre ce terme à la lettre; quand la chose était possible il utilisait un dispensaire, un bâtiment quelconque mais au besoin se contentait de l'ombre d'un grand arbre.

L'exemple du Congo — qui m'est mieux connu que celui de l'Inde — montre l'heureuse modification apportée par la découverte de l'action des sulfones. En fin 1938 étaient isolés en villages agricoles environ 20 000 lépreux congolais (dont 15 000 en Province orientale (cf Dubois, *loc. cit.*) avec des malades en traitements ambulatoires, certainement

(1) Institut Royal Colonial Belge. *Mémoire T. fasc. 2*, 1940 p. 16-27.

(2) Créée vers cette date, sous le haut patronage du roi Léopold, elle devait ultérieurement fusionner avec les « Amis du Père Damien ». Cette œuvre continue à subsidier des léproseries en divers pays et y envoie médicaments et personnel.

(3) Tel que je l'avais vu en Inde en 1938: établissements fermés, sexes séparés un tel isolement aurait au Congo déterminé une fuite générale des patients au plus profond des forêts. Au Congo l'isolement — mitigé — était en village agricole, sans séparation des sexes.

très peu nombreux. En 1955, M. Kivits (4) donne les chiffres suivants pour tout le Congo (pop. 12 millions):

- Nombre total de malades: 264 000.
- En traitement: 215 000.
- Hospitalisés: 30 000.

Pour la province du Kasai où Hemerijckx exerçait les chiffres respectifs sont: 32 000; 31 900; 3 629. Les rapports de la Croix rouge du Congo, émanant de son léprologue, L. Swerts montrent une évolution similaire. On voit combien cette modification du système de lutte s'avérait favorable tant aux lépreux qu'à la communauté.

L'action médicale personnelle de Hemerijckx, son influence d'hygiéniste, son rôle, si apprécié, de conseiller à diverses œuvres: Fondation Père Damien, Amis du Père Damien, Elep, O.M.S. firent beaucoup pour le bien des lépreux et la lutte toujours si nécessaire contre l'endémie.

Souhaitons qu'on écoute le dernier hommage de T.N. Jagadisan un Indien: « C'est mon humble et sincère souhait que le Leprology Center à Polambakkam porte son nom. » Ce nom en tout cas restera honoré dans la médecine tropicale belge.

Quel plus bel hommage pouvons nous lui rendre que de continuer et développer son œuvre.

7 septembre 1970.

A. Dubois.

(4) M. Kivits: La lutte contre la lèpre au Congo belge en 1955 (Mémoires, Académie royale des Sciences Coloniales, N.S., T. IV, fasc. 4, 1956). L'auteur estimait que l'hospitalisation devait s'appliquer à $\pm 10\%$ de mutilés et ulcéreux. Il est certain cependant qu'un dépistage-recensement et traitement précoces diminueront ces pourcentages en particulier les derniers.

HEMPTINNE (de) (*Jean-Félix*), O.S.B., Mgr, Evêque titulaire de Milève, Vicaire Apostolique du Haut-Katanga (Gand, 8.12.1876 - Elisabethville, 6.2.1958). Fils du comte Paul et de la comtesse Ida de Meeus.

Quelqu'un, avec justesse, a dit de lui qu'il était un pasteur d'âmes par vocation, un politique par tempérament.

On a aussi répété de lui, à longueur d'années de propos et d'écrits, qu'il était un prélat médiéval, le dernier des Princes-Evêques, l'un des ultimes pionniers disciples de Léopold II. On a parlé de lui en bien et en mal, toujours avec vivacité. Il a eu, par moments, des partisans inconditionnels et des adversaires farou-

ches. Un tel personnage — fût-il moine benédicte au départ — ne se range évidemment pas dans le tout-venant.

Disciple de Léopold II — dont en toute occasion il invoquait l'œuvre et la pensée, le sens de l'Etat et celui de l'autorité — il l'était jusque dans le comportement et l'apparence physique. Grand, majestueux d'allure, même longue barbe blanche, même regard en vrille. Même vision pour l'avenir, même causticité pour le présent. Il passait, avec l'aisance du gentilhomme racé, de la bonhomie courtoise et de la bienveillance à la sévérité, à l'ironie, parfois même au sarcasme. Toujours, on le sentait sincère. Sous des sourcils épais et longs, l'un relevé, l'autre rabattu, ses yeux en témoignaient. Ils exprimaient ses états d'âme, souvent ses tourments, le plus souvent une grande bonté.

Sa vie durant, il va servir Dieu, la Belgique, la Dynastie. Le milieu d'où il est issu l'y incite; son tempérament le contraint à mettre dans son action de la fougue et de l'intransigeance. Le service de Dieu auquel il consacre quasi exclusivement ses premières années africaines et dont nous traiterons plus loin, ne l'engage que dans des combats pacifiques. A mesure cependant que son œuvre apostolique s'édifie et s'étend, que le temporel pose ses exigences, qu'il faut veiller à ce que le jeune Congo s'organise en une terre de chrétienté et d'obédience belge, son attitude va se durcir et sa personnalité s'affirmer. Après quinze ans de contact intime avec elles, il connaît les populations de sa préfecture et s'est préoccupé des autres. Il a publié des études ethnologiques et de politique indigène, montré qu'il s'intéresse non seulement à la missiologie mais aussi à l'administration civile et à bien d'autres sujets. Il laisse entendre qu'il veut, à son rang, contribuer à la réalisation des desseins du Roi-Fondateur. On se rend compte qu'il veillera à ce que l'Œuvre ne dévie pas; nul n'ignore plus qu'au plan où la Providence l'a placé, il s'y emploiera sans hésitation ni timidité.

En 1932, lors de son sacre épiscopal à l'abbaye de Saint-André, l'Administrateur général des Colonies qui représentait le gouvernement, avait dit: « Il n'y a pas à le cacher: Monseigneur de Hemptinne ne trempe pas toujours sa plume que dans l'eau bénite! Mais nul n'a jamais douté — même parmi ses contradicteurs — de la noblesse et de la générosité de ses intentions. » En 1938, à un déjeuner orga-

nisé par le Cercle royal africain en l'honneur « du grand Africain et de l'éminent Belge » qu'il était devenu, il avait redit son admiration pour Léopold II, en des termes que de nos jours on trouverait sans conteste excessifs. Puis, sans grands ménagements, il avait formulé des critiques diverses en matière sociale et parlé de certains flottements qu'il constatait dans la métropole. « Tout cela soulève la plus angoissante de toutes les questions: celle de l'Autorité, de cette autorité puissante et féconde qui engendra le Congo ». Plus tard, en 1952, il dira au Cercle gaulois, qu'« il faut envoyer promener l'ONU ».

Mais, c'est au cours de la guerre qu'il va prendre des positions de plus en plus tranchées. Déjà, lors de la capitulation de l'armée belge et alors qu'au Congo et spécialement au Katanga certains milieux d'affaires, influencés par des dirigeants résidant principalement en France, estiment qu'il faut pratiquer une politique « d'attentisme », Mgr de Hemptinne est soupçonné de penser comme eux. Aucune preuve ne fut jamais rapportée que ce soupçon était fondé. Quoi qu'il en soit les esprits, qu'avait en outre divisés la question royale, s'apaisent et le Congo s'engage dans son « effort de guerre », aux côtés des alliés.

L'affaire cependant rebondit à la fin de 1943 et au début de 1944. Le conseiller d'Etat Tschoffen ayant été chargé de faire au Congo une enquête, d'entrer en contact direct avec les coloniaux et d'entendre leurs suggestions et leurs critiques, Mgr de Hemptinne l'accuse d'avoir ranimé la querelle. D'abord, il lui écrit une lettre dans laquelle apparaissent la plupart des griefs qu'il développera par la suite. « Le Congo belge a de très graves raisons de se plaindre du Gouvernement de Londres, lequel a traité la Charte coloniale en chiffon de papier... les accords Hailey ont été signés à l'insu de l'Administrateur général des Colonies, lequel a été écarté pour assurer au gouvernement un pouvoir exclusif et sans entrave... celui-ci s'est servi de la Colonie pour faire pardonner la capitulation... le Gouverneur général y a fait écho en déclarant qu'il ne nous restait qu'à brûler nos vaisseaux... L'effort de guerre est inconsidéré, imprudent, disproportionné et stérile... » Cette lettre contenant de nombreuses erreurs de fait, M. Tschoffen y répond de même encre. « Vous avez, toujours Monseigneur, mêlé les préoccupations politiques à votre action religieuse. »

Estimant que la discussion avec le délégué du Gouvernement ne peut se poursuivre, Mgr de Hemptinne adresse alors à Londres son fameux *Mémoire sur les malentendus nationaux et coloniaux* en date du 15 décembre 1943. Il est impossible de résumer ici ce document, ni même de le citer brièvement. Il est d'ailleurs suffisamment connu. A l'insu de son auteur, il est répandu au Congo et commenté avec passion bien avant qu'il ne parvienne à Londres. Cette diffusion a pour conséquence d'après réactions dans la presse. Elle risque de faire renaître avec plus de virulence des conflits d'opinion qui, au début des hostilités, s'étaient heureusement assez vite éteints. Le prélat ayant, entre bien d'autres choses, accusé M. Tschoffen d'avoir rouvert l'alternative du choix entre le Roi et le Gouvernement et reproché à ce dernier son attitude de vassalité à l'égard des alliés, on lui impute des desseins défaitistes. Certains réclament contre lui de sévères sanctions. D'autres prennent sa défense. Lui-même porte plainte contre inconnu du chef de la diffusion non autorisée de son mémoire. Il veut se disculper dans la presse, mais les autorités s'y opposent. Il écrit au Gouvernement de Londres pour s'en plaindre, de même que de l'interdiction qu'elles ont faite d'entamer des instructions judiciaires. L'affaire se complique de l'intervention des sénateurs Godding et Van Remoortel qui résident au Congo. Bientôt aussi elle s'aggrave par suite d'un rebondissement inattendu de l'affaire des syndicalistes Heinen et Dutron. Finalement, une ordonnance de résidence forcée ayant été prise par le Gouverneur général contre Mgr de Hemptinne — laquelle ne sera d'ailleurs pas appliquée — des solutions d'apaisement sont recherchées et trouvées. De tous ces remous, qui durent plus de six mois, avec dans tous les milieux des paroxysmes et des retombées, personne ne sort grandi.

Après la guerre, pendant les douze ans qui le séparent de sa mort, le Vicaire Apostolique du Haut-Katanga reste à son poste. Il demeure semblable à ce qu'il a toujours été. Il est de ceux qui guident; non de ceux qu'on influence. Il est membre notamment de la Commission permanente pour la protection des indigènes, du Comité protecteur des centres extra-coutumiers, du Conseil de province. Il y joue un rôle actif. L'administration, les milieux les plus divers le consultent à propos de questions de leur ressort. Quand il estime devoir intervenir d'initiative, il n'hésite pas quels qu'en

puissent être pour lui les conséquences et les désagréments. Au besoin et en passant, il intente l'un ou l'autre procès en diffamation...

Il y a en lui une permanence qui rassure, des fidélités qui réconfortent. Toutefois, dans un territoire et en un temps où les choses vont vite, on en vient à se demander s'il s'adaptera assez profondément. Certains font observer que la grandeur léopoldienne, le maintien des prérogatives impériales, le « Bula Matari qui trône et exerce l'autorité », sont des concepts hélas! dépassés. Qu'il y faut substituer des idées nouvelles de démocratie, d'égalité progressive entre les Africains et les Européens, d'une communauté d'intérêts entre ce qui tôt ou tard ne sera plus, d'une part qu'une ancienne métropole et d'autre part une colonie émancipée. Que la tâche nouvelle qui s'impose à la Belgique découle de ce qu'elle fit dans le passé, qu'elle sera également digne d'elle mais aussi, sans doute, plus périlleuse. Le jour où je lui parlai de cela, il ne répondit pas. Il me sembla qu'à travers ses lourds sourcils, son regard se voilait à la fois d'un acquiescement résigné et de tristesse.

Car, il était trop intelligent pour n'avoir pas compris. Trop clairvoyant pour ignorer, constatant ce qui se passait dans le monde, ce qui fatalement devrait s'accomplir au Congo. Mais peut-être était-il certaines fois trop las, après une longue vie d'incessants labeurs et d'épuisantes ardeurs, pour encore voir — mieux que d'autres comme cela s'était souvent produit — ce qu'exactement il fallait faire.

Lors de l'important discours qu'il prononce, en septembre 1957, à l'occasion du 25^e anniversaire de son épiscopat — il est âgé de 81 ans — il a un sursaut de vigueur et de vision. Lucidement, il dénonce les intrusions abusives des partis politiques, la confusion qu'ils jettent dans les esprits, la grave détérioration de l'esprit public dont ils sont responsables. « La parole prophétique de Léopold II à leur sujet se réalise aujourd'hui. C'est avec un douloureux serrement de cœur que, dans mes vieux jours, j'assiste à la démolition de notre beau Congo. » Mais, ayant évoqué la position de celui-ci dans la chrétienté, il montre qu'au plan politique, il a compris l'évolution des temps et pris son parti de ce que cela comporte. « Au point où en sont les choses, il serait illusoire de chercher la solution dans un renforcement de l'exercice des droits de souveraineté. » Puis, semblant faire écho à certaine doctrine mais l'exprimant

à sa manière, il ajoute: « Le Congo prend conscience de lui-même. Il arrive à un degré de maturité qui fait éclore le sentiment national. La Nation congolaise serait faite des Blancs et des Noirs dont le sort est lié par une étroite communauté d'intérêts. » De nouveau, il est en pointe. Néanmoins, il ne se détache pas complètement du passé. « A notre humble avis, le moment est venu de doter le Congo d'un Statut nouveau qui rendrait plus effectives et qui élargirait *les prérogatives déjà inscrites dans la Charte Coloniale.* » Il ne précise pas sa pensée mais le contexte indique qu'elle est généreuse. « L'idée d'une Nation congolaise est lancée, elle fait son chemin et ne s'arrêtera plus. »

Un tel langage tenu en 1957, à Elisabethville, par un prélat de quatre vingts ans qui allait aussi loin que le lui permettait la haute dignité qu'il exerce, montre de quelle indépendance et de quelle fraîcheur d'esprit il demeurerait capable.

On a parfois reproché à Mgr de Hemptinne — l'opportunité de certaines de ses interventions étant laissée au jugement de chacun — d'avoir abusé de concepts devenus archaïques (Roi-Fondateur, Souveraineté, Autorité); de s'être contenté d'approximations et, notamment dans son conflit avec M. Tschoffen et le gouvernement de Londres, d'avoir commis (trop confiant sans doute en certains informateurs imprudents) des erreurs grossières qu'il aurait pu éviter; de dissimuler sous un style aux consonances classiques (souvent original et imagé) des impertinences et même des insolences qu'il aurait dû s'interdire. On pourrait épiloguer sur ces critiques. Certaines touchent à ce qui spécifiquement constituait sa personnalité. Ce qu'on ne peut nier c'est qu'il compte parmi les rares cerveaux politiques de l'histoire du Congo.

Ce n'était là pourtant que la part de sa vie qu'il voua, en fonction des idées et des contingences de son temps, au bien temporel du pays et des gens qu'il aimait. Celle qu'il donna à Dieu fut bien plus belle. Nous ne pourrions en parler que brièvement ci-après.

Fils du comte Paul de Hemptinne et de la comtesse Ida de Meus, Félix de Hemptinne naît le 8 décembre 1876.

Ayant achevé ses humanités à Gand et sa candidature en philosophie et lettres à Louvain, il entre à l'abbaye de Maredsous le 5 décembre 1895 et y revêt l'habit monasti-

que. Il va avoir dix-neuf ans. Le 19 mars 1896, il est admis au noviciat où il reçoit le nom de Jean. Il passe ses examens de docteur en théologie au collège St-Anselme de Rome en 1901 et est ordonné prêtre en août de la même année. Il professe le cours de religion à l'école abbatiale de Maredsous, devient maître des novices d'abord à l'abbaye St-André-lez-Bruges, puis de nouveau à Maredsous. Parmi les écrits qu'il publie, l'un d'eux — *Une âme bénédictine. Dom Pie de Hemptinne* — connaît dix éditions et est traduit en allemand, anglais, italien, et en hongrois. Il est dédié à l'un de ses frères, entré comme lui dans l'ordre de Saint-Benoît et mort fort jeune.

Sa carrière africaine commence en 1910. Elle se prolongera pendant quarante-huit ans. Le 6 août, Dom Jean-Félix est choisi comme préfet apostolique du Katanga, terre nouvelle qu'on ouvre à l'évangélisation catholique. Le Saint-Siège la confie aux bénédictins. Le jeune Préfet Apostolique y arrive, accompagné de quatre moines, en septembre. Ils ont voyagé dans un fourgon accroché au premier train qui atteint le bout de la ligne. L'un de ses compagnons décrit, dans son carnet de route, ce qui allait devenir Elisabethville: « Cependant, nous ne pouvions nous résoudre à croire que nous étions arrivés à destination: point d'apparence de gare, aucune maison en vue, partout la brousse, l'une ou l'autre tente verte se confondant avec le feuillage. »

Dès lors, l'interminable et fécond travail commence. Tandis que les autres restent sur place pour fonder une paroisse, le chef de la Préfecture s'enfonce dans la brousse. Cette brousse qu'à force de la parcourir il va connaître mieux que quiconque, fût-il noir ou blanc. Par tous les temps, suivi de ses quelques porteurs, il emprunte seul tous les sentiers. Il s'avère marcheur infatigable. Il se soumet à tous les régimes, brave toutes les épreuves, ne mangeant que ce que lui offre le pays, ne dormant que sous la tente, ne travaillant que pour Dieu. Quand, malgré une santé de fer, il tombe malade, il s'arrête, se soigne et repart. Si, dans l'ordre politique, on a parlé à son propos de Richelieu, ici il fait penser à St-Bernard. Sa tâche l'exalte. Les Moines d'Occident, ses frères, ont jadis civilisé l'Europe; lui veut contribuer à civiliser sa portion de l'Afrique.

Bientôt, les postes missionnaires naissent et se multiplient. D'abord, outre Elisabethville, Nguba, Kansenia et Mokabz-Kasari; ensuite, Lukafu, Kapolowe, Likasi, Kasenga, Bunkeya;

plus tard, Sampwe, Kipushi, Kapiri, Lubudi, Kashiobwe, Shinkolobwe. Partout des constructions, des chapelles, des églises. Autour et dans les centres, se mettent à pulluler les œuvres d'enseignement et d'éducation, d'assistance médicale et de service social. Malgré la musique nostalgique des noms, on ne peut prolonger ici les énumérations. Les bénédictins sont débordés. Ils appellent à la rescousse d'autres congrégations: les Pères Salésiens, les Aumôniers du travail, les Frères Xavériens, les Sœurs de la charité de Gand, les Dominicaines de Fichermont, les Ursulines de Wavre-Notre-Dame et des assistantes sociales.

« La civilisation chrétienne n'est ni occidentale, ni orientale. Elle n'est le monopole d'aucun peuple, l'apanage d'aucune époque. Les valeurs de l'Évangile sont universelles et éternelles. » Le temps passe et, pour celui qui parle ainsi, le labeur se poursuit. En 1932, il est devenu évêque titulaire de Milève et vicaire apostolique du Haut-Katanga. Il ne tarde pas à dominer de sa haute stature morale le pays que par son action il aide à transformer. Une dizaine de Gouverneurs, des autorités civiles et religieuses, des dirigeants officiels et privés — certains d'un très haut et puissant renom — se succèdent; lui demeure. Bientôt, des jubilé se célèbrent qui sont autant d'occasions de bilans. Lorsque enfin vient celui du 25^e anniversaire de sa consécration épiscopale, on dénombre dans son vicariat de 80 000 km², quelque deux cent mille chrétiens, 163 religieux, 198 religieuses, 1 200 catéchistes desservant 384 localités. Des hôpitaux, des dispensaires, des maternités, des écoles; des prêtres noirs ordonnés par lui, un monastère de moines congolais et les premiers succès universitaires d'élèves sortis du Collège St-Grégoire de la Karavia. « La terre était aride et la voilà féconde; la maison était vide et la voici surpeuplée. »

Mais quelques mois plus tard, en février 1958, un soir qu'il partage avec quelques-uns de ses moines un frugal repas, se sentant mal, il s'excuse et se retire. Ses commensaux qui le regardent s'éloigner, sont soudain effrayés par son aspect d'extrême fatigue et appellent d'urgence un médecin. Lorsque celui-ci arrive peu après, il est trop tard. Mgr Jean Félix de Hemptinne vient de mourir, dans la 61^e année de sa profession monastique, la 56^e de son sacerdoce, la 26^e de son épiscopat.

Et c'est alors qu'on apprend que ce grand seigneur d'apparence fastueuse, toujours si at-

tentif aux égards que postulait son état, continuait de vivre en bénédictin pauvre et mortifié, comme il le faisait aux premiers temps de sa présence en Afrique. Il ne possédait rien en propre, son appartement était minable, sa couche un grabat...

On le juge comme un politique. On le prie comme un saint.

Publications: Une âme bénédictine. Dom Pie de Hemptinne, Namur, Godene, 1909 (10^e éd., trad. allemand, angl., ital., hongrois). — Notice sur l'ordre de saint Benoît (Anvers, Burchmann, 1910). — L'ordre chrétien. Lettre pastorale à l'occasion du carême 1943 (Elisabethville, « Imbelco », 1943). — Les « Mangeurs de cuivre » du Katanga (Revue Congo, 1926, Tome I, n° 3). — La politique indigène du Gouvernement belge (Revue Congo, 1928, Tome II, n° 3). — La politique économique et sociale du Congo belge (Revue Congo, 1928, Tome II, n° 4). — Précisions sur le problème de la politique indigène (Revue Congo, 1929, Tome II, n° 2). — La politique des missions protestantes au Congo (Louvain, libr. de l'Aucam, 1929). — Un tournant de notre politique indigène. Le décret du 5 décembre 1933 (Elisabethville, édité de la *Revue Juridique du Congo belge*, 1935). — Un tournant de notre politique indigène. La réorganisation des circonscriptions indigènes (*Essor du Congo*, nos 2704, 2705, 1935). — Problèmes indigènes au Luapula-Moero (*Bulletin du centre d'étude des problèmes sociaux indigènes* (CEPSI), Elisabethville, 1947-1948, n° 5). — Le général Wangermée, gouverneur général du Congo belge (*Les Vétérans coloniaux*, revue congolaise illustrée. Bruxelles, mars 1949). — Les projets de décrets sur l'immatriculation-assimilation (*L'Essor du Congo*, Elisabethville, 14 août 1951). — Intégration: *Lovania*, Elisabethville, 2^eme trimestre 1955).

20 mars 1972.

L.A. Pétillon.

Sources: D. Denuit, *Le Congo, champion de la Belgique en guerre*. Edit. F. Van Belle, Bruxelles (s.d.). — D. Denuit, *Quand MGR de Hemptinne baptise des cloches*. Idem. *Une heure avec Mgr de Hemptinne ou la critique de notre politique*. Le Soir, Bruxelles, 20, 21.VII. 1946. — *Le jubilé sacerdotal de Son Excellence Mgr de Hemptinne, président d'honneur du groupement Lovania au Katanga* (Lovania, Elisabethville, n° 20, 3^e trimestre 1951). — Mgr Jean Félix de Hemptinne, *vicaire apostolique du Katanga, le plus combatif de nos prélats* (*Pourquoi Pas? Congo*, Léopoldville, 16 juillet 1951). — Sepulchre, Jean: *Un demi-siècle d'œuvre apostolique et de féconde action altruiste* (*Les Cahiers de Saint-André*, Abbaye de Saint-André-lez-Bruges, Tome 8, novembre 1951, pp. 112-118, photos). — *L'ultime manifestation de la commémoration du jubilé de son Exc. Mgr Jean de Hemptinne* (*Les Cahiers de Saint-André*, St.-André-lez-Bruges, Tome 8, Noël 1951, pp. 208-215). — W.V., *La galerie des Anciens: Mgr de Hemptinne*. L'Essor du Congo, Elisabethville, 5.III.1952. — *Vingt-cinq ans d'épiscopat (1932-1957)*. Hommage jubilaire à Son Excellence Mgr de Hemptinne (*Les cahiers de Saint-André*, Saint-André-lez-Bruges, Tome 14, Noël 1957, pp. 143-194). — *** *In memoriam: Son Excellence Monseigneur de Hemptinne, vicaire apostolique du Katanga (1876-1958)* (*Les cahiers de Saint-André*, Saint-André-lez-Bruges, Tome 15, avril-juillet 1958, 107 p., photos). — En outre, la presse — congolaise et belge — et spécialement L'Essor du Congo, le Courrier d'Afrique, Le Soir et La Libre Belgique, aux époques suivantes: mars 47, juin 51, décembre 56, septembre 57, février 58.

HERMAN (Edmond), Directeur de la Société colonisation belge au Katanga (Antwerpen, 16.2.1906 - Kamina, 18.2.1953).

Dès son jeune âge, Ed. Herman est attiré par les choses de la nature. Aussi se dirige-t-il tout naturellement vers l'Ecole d'horticulture de l'Etat à Vilvorde. Sitôt son diplôme obtenu, il suivra les cours de plantations coloniales et le cours professionnel du Jardin botanique de l'Etat. Il sera pendant plus d'un an, stagiaire au jardin colonial de Laeken où il se perfectionne dans l'étude et la culture des fleurs et plantes tropicales.

Sa vocation trouve difficilement à se manifester, car il y a peu de recrutement dans sa spécialité coloniale et ce n'est qu'en 1929 qu'il obtient une place d'agronome au Comité spécial du Katanga à Elisabethville.

Durant son premier terme, il sera affecté à l'arboretum ainsi qu'aux plantations et boisements autour d'Elisabethville. Toujours soucieux de perfectionner ses connaissances, il fera des publications spécialisées, ses livres de chevet. Grâce à sa connaissance de l'Anglais et du Néerlandais, il suivra attentivement tout ce qui se publie en Afrique du Sud et en Rhodésie sur l'arboriculture et l'horticulture.

De ses contacts avec ingénieurs forestiers, géologues, botanistes, il ne perdra aucune leçon et va rapidement acquérir une excellente formation qui, jointe à son activité inlassable, vont le signaler à ses chefs. Aussi échappe-t-il aux restrictions qui durant les années de crise vont renvoyer en Europe nombre de ses collègues.

Durant son second terme passé dans la région d'Albertville, il s'occupera de l'inventaire forestier, de la surveillance des coupes et de reboisements. En 1938, il sera affecté au Lomami où il aura la charge des réserves forestières, des essais de reboisement en essences de valeur, de l'exploitation et coupes de bois pour le chemin de fer B.C.K. C'est au Lomami qu'il prendra contact avec les problèmes des premiers colons qu'il conseillera et aidera. Tous les problèmes de mise en valeur des terres rouges par les cultures de tabac, pomme de terre, caféier, coton et élevages retiendront son attention. Très rapidement, il devient l'ami et le conseiller écouté de tous. Sa compétence, sa serviabilité le désignent tout naturellement pour être en 1944, le délégué du Représentant du C.S.K. pour le Lomami et est promu au grade de chef de division principal.

En 1947, lors de l'établissement de la Cobelkat au Lomami, c'est lui qui deviendra le représentant du C.S.K. et la cheville ouvrière

de la mise en train de cette grande expérience. En juin 1948, la direction effective lui est confiée. Nul mieux que lui, ne pouvait convenir pour cette tâche importante.

Connaissant le milieu, aimé des anciens colons, il va se dévouer sans compter, pour accueillir les jeunes, les guider, les aider et les intégrer dans cette expérience humaine et économique de mise en valeur et de développement d'une importante région. De ce qui était jusque là un petit poste à bois le long du rail, va surgir un chef-lieu de territoire avec hôpital, écoles, mission, laiterie, scierie et production de tabac de cape couvrant pratiquement tous les besoins de l'industrie belge du cigare. Elevages avicoles, porcins et bovins assureront une partie des besoins du Katanga et du Kasai.

Kaniama sera connu au Nord comme au Sud grâce à ses productions les plus diverses et son expérience lui vaudra la visite de S.M. le roi Baudouin, des hautes Autorités du Congo et de l'étranger ainsi que des dirigeants de sociétés œuvrant en Afrique.

Ed. Herman est nommé chef de service en juillet 1952, juste récompense d'un travail opiniâtre, d'un dévouement sans bornes et d'une courtoisie proverbiale. A ce moment déjà, ses amis remarquaient parfois des moments de lassitude très vite réprimés d'ailleurs. Quelques mois plus tard il était évident que ce serviteur émérite avait trop présumé de ses forces et de sa volonté. Ce n'est que lorsqu'il est trop tard qu'il consentira à être mené à l'hôpital de Kamina pour y mourir quelques jours après son arrivée.

Sa mort fut douloureusement ressentie par tous, Européens et Indigènes. Car s'il était l'animateur de la colonisation, jamais il n'avait négligé le bien-être et la promotion des indigènes dont il était aimé et estimé. Suivant sa volonté, sa dépouille était inhumée au nouveau cimetière de Kaniama, région qu'il aimait et pour laquelle il se dévoua sans compter. La foule qui avait tenu à accompagner Ed. Herman à sa dernière demeure, donne la mesure de l'estime que tous lui témoignaient.

26 janvier 1970.

J. Gillain.

HERQUELLE (*Charles-Ferdinand*), Directeur au Comité spécial du Katanga, Président de l'Œuvre nationale de secours de la Grande-Duchesse Charlotte de Luxembourg (Graevenmacher, 20.5.1885 - Uccle, 18.4.1952). Fils de Nicolas et de Conter, Marie-Joséphine.

Né à Graevenmacher (Grand-Duché de Luxembourg), Charles Herquelle fit ses humanités gréco-latines au gymnase d'Echternach. Tout jeune, il collabora aux travaux de son père, conducteur des ponts et chaussées, puis, après la mise à la retraite de celui-ci, participa activement à ses entreprises privées. Ayant réussi l'examen d'entrée à l'École de Génie civil de l'Université de Gand, il y conquit, en 1911, le grade de candidat ingénieur des ponts et chaussées, mais ne put achever le cycle de ses études par suite du décès prématuré de son père. A la recherche d'une occupation lucrative, il sollicita, le 1^{er} novembre 1911, une place de géomètre au Comité spécial du Katanga (C.S.K.). Engagé par cet organisme le 6 janvier 1912, pour un terme de 3 ans, il quitta Southampton quinze jours plus tard et, *via* Cape Town, rejoignit le siège du Comité à Elisabethville le 13 février 1912.

Après quelques mois de stage, il fut détaché, en qualité d'adjoint, à l'ingénieur E. Reintjens, à la mission de délimitation des Kundelungu, où des « pipes » diamantifères avaient été découverts. Il fut envoyé ensuite, en qualité de géomètre, dans la région nord du domaine du C.S.K. pour l'organiser et y établir les services fonciers du Comité à Kiambi, Kabalo et Albertville. Fixé à Kiambi, il fit de nombreux voyages d'inspection dans le district du Tanganika-Moero. Ses divers travaux furent menés à l'entière satisfaction du Représentant du C.S.K. en Afrique, le vice-gouverneur général Wangermée, et le directeur du Service des Terres à Elisabethville, E. Mostade, le qualifia d'« agent zélé, travailleur, sobre et de bonne conduite. »

Son terme expirait normalement en février 1915. Il demanda à le prolonger à trois reprises, si bien que son premier congé ne prit cours que le 11 novembre 1917. Dans l'entretemps — le 16 octobre 1915 — il avait rejoint Elisabethville où il assura, jusqu'en avril 1916, l'intérim de la direction du Service des Terres. Il regagna ensuite sa résidence de Kiambi. A la veille de l'expiration de son terme, le 29 octobre 1917, il fut nommé géomètre principal à titre personnel. Puis il quitta le Katanga pour un congé d'étude en Afrique du Sud, aux Indes, à Ceylan et en Extrême-Orient.

Rentré à Elisabethville le 27 mai 1918, il contracta un nouvel engagement de 2 ans au C.S.K. Toutefois, en raison de son état de santé, il dut quitter l'Afrique le 23 janvier 1920. Rentré en Belgique le 27 février, il s'in-

stalla à Gand et s'y maria. C'est alors qu'il prêta son concours à la participation du C.S.K. à l'Exposition coloniale d'Anvers. Il avait réuni, à cet effet, une importante collection de photos, fruit de ses travaux et dont il espérait qu'elle constituerait le noyau d'une documentation photographique systématique du Katanga. Il possédait, en effet, en 1920, quelque 300 clichés, 600 vues stéréoscopiques, une centaine de vues panoramiques et quelques plaques en couleurs.

Nommé géomètre principal, adjoint au Service des Terres, le 30 juillet 1920, il repartit avec sa femme pour le Katanga, où il arriva le 30 août. Ce 3^e terme devait prendre fin le 9 août 1922. C'est au cours de celui-ci qu'il eut l'honneur de piloter la première mission forestière du C.S.K., que dirigeait l'ingénieur agronome et forestier Gaston Delevoy, premier chef du nouveau Service agricole et forestier du Comité, service sur la nécessité duquel Herquelle avait depuis longtemps attiré l'attention des autorités. Alors aussi Herquelle participa à la fondation du nouveau centre urbain d'Albertville, dont la création avait été décidée à l'occasion d'un voyage d'inspection du gouverneur général Maurice Lippens, qu'accompagnait le secrétaire du C.S.K. Joseph Olyff.

Le 4^e terme de Charles Herquelle, commencé le 19 janvier 1923 avec le grade de géomètre principal, allait lui permettre de diriger, d'abord comme adjoint (20 février 1923), comme titulaire ensuite (24 septembre 1924), le nouveau Service de la Colonisation du C.S.K. En cette qualité, il contrôla les travaux d'aménagement de la Ferme expérimentale Hubert Droogmans, créée en 1924 par le Comité, qui avait repris l'exploitation de Dr Adolphe Delmée à la Kisanga. Fin de terme le 31 mai 1925, il quitta Elisabethville pour l'Europe *via* Albertville et Dar-es-Salam.

Le début de son 5^e terme fut marqué par une mission effectuée en mars et avril 1926, pour compte du C.S.K., en Afrique du Sud et en Rhodésie. Il y étudia le régime des terres, du crédit agricole, de la main-d'œuvre, l'organisation des services vétérinaires, les problèmes d'irrigation, etc. Il visita, entre autres Cape Town, Port-Elizabeth, Bloemfontein, Johannesburg, Pretoria, Salisbury, Bulawayo et Livingstone. Rentré à Elisabethville le 26 avril 1926, il y séjourna jusqu'au 7 avril 1928 en qualité de directeur du C.S.K. Il assumait notamment la direction de la Ferme Droogmans

et les fonctions de chef du Service des Terres. C'est alors qu'il étudia l'extension de Likasi, important centre minier qui allait être à l'origine de Jadotville.

Admis à faire valoir ses droits à la pension le 11 décembre 1928, il fut effectivement mis à la retraite le 1^{er} janvier 1929. Rentré en Belgique, il fut nommé trésorier du Fonds Reine Elisabeth pour l'assistance médicale aux indigènes du Congo belge (*Foreami*), créé par l'arrêté royal du 8 octobre 1930. Plus tard, en sa qualité de grand-ducal, il présida aussi l'Œuvre nationale de Secours de la Grande-Duchesse Charlotte de Luxembourg. Il mourut à Uccle le 18 avril 1952, dans sa 67^e année.

Distinctions honorifiques : Etoile de Service en or, à 4 raies (31.12.1921) ; Chevalier de l'Ordre royal du Lion (31.12.1921) ; Chevalier de l'Ordre de la Couronne (1.1.1925) ; Chevalier de l'Ordre de Léopold (8.4.1928) ; Chevalier de l'Ordre de la Couronne de Chêne (Luxembourg).

23 janvier 1971.

Marcel Walraet.

Archives du Comité spécial du Katanga. Dossier personnel. — *Bulletin de l'Association des Intérêts coloniaux belges*, n° 1 217, 1.5.1952, p. 140. — *Revue coloniale belge*, 1.5.1952, p. 341.

HEYSE (*Théodore-Jules-Joseph-Marie*), Membre de l'Académie, Directeur général au Ministère des Colonies, Professeur à l'Institut universitaire des Territoires d'Outre-Mer (Eine, Flandre orientale, 7.2.1884 - Ixelles, 10.1.1963). Fils de Jules-Jean-Antoine et de Delaruelle, Louise-Sidonie-Honorine.

Né le 7 février 1884 à Eine, non loin d'Audenarde, Théodore Heyse appartenait à une famille vouée au notariat et à la magistrature. Son grand-père, Philippe-Antoine, fut nommé notaire à Eine par le roi Guillaume des Pays-Bas en 1817, son aïeul maternel était procureur du Roi à Audenarde; son père et son frère Louis furent notaires à Gand et un autre frère, Rodolphe, fut premier président de la Cour d'appel de Bruxelles. Après ses humanités au fameux collège Sainte-Barbe à Gand, Th. Heyse allait déployer une activité multi-Louis à Bruxelles, mais termina ses études universitaires à Gand, où il conquiert, en 1906 et 1907, les diplômes de docteur en droit, docteur en sciences politiques et licencié en sciences sociales. En 1907, il fut lauréat du Concours universitaire pour les sciences politiques. Dès lors et pendant plus d'un demi-siècle, Th. Heyse allait déployer une activité multi-

forme, dont l'évocation sera rendue plus aisée en lui consacrant des rubriques correspondant aux grandes orientations de sa vie publique et privée.

a) *Le fonctionnaire et le juriste*

C'est grâce à Victor Denyn, l'éminent juriste dont le regretté E. De Jonghe a signé une remarquable notice biographique (T.I., col. 294-302), que le jeune Heyse fut engagé au Ministère des Colonies, le 1^{er} juillet 1910, en qualité d'attaché de 2^e classe à la 1^{re} Direction de la 4^e Direction générale. Dès 1913, alors qu'il venait d'être nommé sous-chef de bureau (1^{er} mars), il participa à Gand au III^e Congrès international colonial et y présenta une communication sur *L'inspection du travail au Katanga*. La même année, il publia le *Recueil des dispositions légales relatives à l'industrie et au commerce du vice-gouvernement général du Katanga* et, en janvier 1914, dans la *Revue économique et coloniale*, une étude sur *La législation sur les accidents de travail* (au Congo). Pendant les 4 années de guerre, l'immeuble du Ministère des Colonies fut occupé par les Allemands et la plupart des fonctionnaires du département, dont Heyse, se mirent au service du Comité national de secours et d'alimentation que présidait Emile Francqui.

Nommé chef de bureau le 1^{er} janvier 1919, Heyse allait parcourir, jusqu'en 1947, tous les échelons de la carrière administrative. Ayant eu à traiter, en ordre principal, les dossiers concernant le régime des cessions et concessions de terres au Congo belge, il devint l'un des meilleurs spécialistes européens en droit foncier colonial. C'est ainsi qu'il prit une part importante à l'élaboration des décrets du 31 mai 1934 sur la constatation et la cession des droits indigènes et du 14 mars 1935 sur la constatation de la vacance des terres rurales. Il était alors directeur depuis le 1^{er} juillet 1928. Lors des séances du Conseil colonial auxquelles il assistait en qualité de représentant de l'administration, ses interventions étaient pertinentes et constructives. Il préparait les dossiers avec un soin et une minutie extrêmes, défendant en toute occasion les intérêts des autochtones et veillant, une fois les décrets signés, à l'observation scrupuleuse des mesures d'exécution.

En mai 1940 — il avait été assimilé, le 1^{er} septembre 1938, au grade d'inspecteur général —, il accompagna le Gouvernement qui se repliait sur Bordeaux, passa, après l'armistice franco-allemand, en territoire français non

occupé et de là, en juin 1941, rejoignit à Londres le Ministère belge des Colonies où s'étaient regroupés quelques hauts fonctionnaires de la Place Royale. Un an plus tard, le 1^{er} juin 1942, il fut nommé directeur général. Comme l'ont très justement écrit, au lendemain de sa mort, deux de ses amis, « sa longue expérience, sa puissance de travail, ses vastes connaissances juridiques qui l'avaient familiarisé avec tous les problèmes intéressant le Congo et lui avaient permis d'en étudier tous les aspects, apportèrent un concours inestimable au ministre de Vleeschauwer... » Heyse dirigea les services de l'information et de la propagande et siégea, de 1942 à 1945, en qualité de conseiller, au Tribunal d'appel maritime belge. Rentré en Belgique après la guerre, il reprit ses fonctions à la Place Royale, mais à la suite de la réorganisation du Ministère des Colonies, le 21 décembre 1946, il fut mis en disponibilité par suppression d'emploi le 1^{er} mai 1947.

Au nombre des ouvrages qu'il publia en sa qualité de spécialiste du droit foncier colonial, citons *Le droit foncier indigène et le régime légal des terres et des mines au Congo belge*, en collaboration avec G. Van der Kerken et H. Léonard (1926), *Régime des cessions et concessions de terres et de mines au Congo belge*, en collaboration avec H. Léonard (1929), *Domaine de l'Etat: domaine public et domaine privé, régime des cessions et concessions de terres* (in: Les Nouvelles. Droit colonial, t. I, 1932) et les *Grandes lignes du régime des terres du Congo belge et du Ruanda-Urundi et leurs applications* (1947).

b) *Le professeur*

Par arrêté ministériel du 2 mai 1925, Th. Heyse succéda à Victor Denyn comme titulaire des chaires de droit public belge et de Charte coloniale à l'Université coloniale de Belgique à Anvers, qui allait devenir, en 1949, l'Institut universitaire des Territoires d'Outre-Mer. Son directeur et ami, Norbert Laude, lui rendit hommage pour « sa vocation professorale, (son) art d'enseigner, d'ordonner les développements, de revenir au point de départ et de résumer l'essentiel en formules claires... »

De 1930 à 1932, comme délégué du corps professoral et de 1948 à 1951, désigné par le Ministre, il fut membre du Conseil académique de l'Institut, dont il défendit, souvent avec fougue, les intérêts. En 1945, il abandonna la chaire de droit public belge pour se

consacrer uniquement au cours de « Charte coloniale », qu'il publia d'ailleurs plus tard, en 2 volumes de 620 pages (1952-1957), sous le titre *Notes de droit public et commentaires de la Charte coloniale*.

Atteint par la limite d'âge, Heyse fut appelé à l'honorariat le 19 décembre 1951. Il avait été aussi professeur, du 13 novembre 1912 jusqu'à la guerre de 1914, à la Section supérieure de l'École coloniale, à Bruxelles.

c) L'académicien

Le 25 juin 1931, Th. Heyse fut nommé membre associé de l'Institut royal colonial belge, fondé en 1928 et qui allait devenir successivement l'Académie royale des Sciences coloniales (1954) et l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer (1959). Promu membre titulaire le 10 octobre 1945, il dirigea, en 1951, les travaux de la Classe des Sciences morales et politiques. Il fut aussi membre de la Commission de l'Atlas du Congo (1946), membre et président de la Commission de l'Index bibliographique (1948), membre de la Commission d'Histoire (1953) et de la Commission administrative (1961).

Son activité académique fut débordante. Il publia une cinquantaine de travaux, dont trois Mémoires. D'une assiduité exemplaire aux séances, il les animait souvent avec fougue, exprimant son opinion avec force, mais toujours avec une grande courtoisie envers ses contradicteurs.

D'une infatigable ardeur au travail, Heyse est l'auteur de nombreuses autres études juridiques publiées dans *Congo, Belgique coloniale et commerce international*, la *Revue des questions scientifiques*, les *Cahiers belges et congolais*, l'*Anglo-Belgian Trade Journal*, le *Journal des Tribunaux d'Outre-Mer*, etc.

d) L'historien et le patriote

Chez Heyse, l'amour de l'histoire était intimement associé à un profond patriotisme, qu'avaient particulièrement enflammé les événements de 1914-1918 et que ranimèrent de plus belle ceux de 1940-1945. A cet égard, il laisse une œuvre considérable, publiée de 1924 à 1940 dans la *Revue belge des livres, documents et archives de la guerre 1914-1918*, dont il fut le fondateur, l'animateur et le soutien financier. On y trouve, de sa plume, des études sur l'histoire diplomatique de l'Etat indépendant du Congo, sur l'occupation allemande en Belgique et sur d'éminentes personnalités du monde politique, militaire et scientifique. Citons, entre autres, *Le Congrès*

de Berlin, 1884-1885, Les convoitises coloniales à la veille de la guerre 1914-1918, La propagande allemande en Belgique avant la guerre et, surtout, le *Mémorial du roi Albert, 1875-1934*, qui compte 862 pages et auquel collaborèrent dix autres spécialistes, dont l'éminent historien Henri Pirenne.

Heyse publia aussi des études historiques et biographiques dans *Le Flambeau, La Renaissance d'Occident*, le *Bulletin* et les *Mémoires* de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, la *Biographie coloniale belge*, l'*Anglo-Belgian Trade Journal* et dans *Archives, bibliothèques et musées de Belgique* où parut entre autres, de 1952 à 1956, un excellent panorama de *La résistance en Belgique occupée (1914-1918) d'après les clandestins*.

e) Le bibliographe et le documentaliste

Toute sa vie, Heyse eut la passion de la bibliographie. N'avait-il pas, dès son jeune âge, dressé le catalogue de la bibliothèque paternelle? Peu après son entrée à l'administration, il collabora aux travaux de l'Institut international de bibliographie et à la publication d'études sur la classification décimale. Mais c'est entre les deux guerres qu'il mit en chantier d'importants travaux bibliographiques, et tout d'abord dans la *Revue belge des livres, documents et archives de la guerre 1914-1918*, où l'on dénombre une dizaine de contributions bibliographiques. C'est alors aussi que fut publié, en 3 volumes de 432 pages, l'incomparable instrument de travail que représente l'*Index bibliographique colonial (Inbicol)*. *Congo belge et Ruanda-Urundi*. Notons aussi l'important volume publié à l'occasion de l'Exposition internationale de l'Eau (Liège, 1939) et consacré aux *Eaux dans l'expansion coloniale belge*.

A Londres, pendant la guerre 1940-1945, Heyse collabora à l'*Anglo-Belgian Trade Journal*, où parut la 1^{re} partie de la *Bibliographie juridique du Congo belge et du Ruanda-Urundi* (la 2^e serait publiée en Belgique, de 1949 à 1952, dans la revue *Belgique coloniale et commerce international*).

Dès son retour en Belgique et jusqu'à la veille de sa mort, Heyse déploya une débordante activité dans le domaine de la bibliographie et de la documentation. Il fonda, en 1946, la série *Cahiers belges et congolais*, dont 32 fascicules sur les 36 parus portent sa signature et qui couvrent tous les aspects de la politique et de l'œuvre coloniale belge. Onze d'entre eux sont consacrés à la bibliographie

dynastique et nationale (Règnes de Léopold 1^{er}, Léopold II et Albert I^{er}), en collaboration avec feu Arthur Cosemans.

On vit aussi Heyse participer aux travaux de la Commission belge de bibliographie, dont il fut membre et vice-président et qui publia, sous son nom, 9 fascicules de la *Bibliographia belgica*, de 1954 à 1961. Il rédigea également des travaux bibliographiques pour la *Revue belge de philologie et d'histoire* et pour le périodique *Archives, bibliothèques et musées de Belgique*. Il collabora en outre régulièrement, de 1947 à 1960, à la revue britannique *African Affairs*.

Dans le cadre de ses activités académiques, Heyse présenta le plan d'un *Index bibliographique général du Congo belge et du Ruanda-Urundi*, qui fit l'objet de 3 communications à la tribune de l'Institut royal colonial belge, mais qui, faute de moyens financiers, ne put malheureusement pas être réalisé.

Il fut enfin membre effectif du Centre de documentation économique et sociale africaine (CEDESA), aux travaux duquel il ne cessa de s'intéresser et où il publia l'*Enquête bibliographique n° 4* consacrée aux problèmes fonciers et au régime des terres en Afrique, et plus particulièrement au Congo belge et au Ruanda-Urundi (1960). L'une de ses dernières et plus remarquables études parut en 1962 dans le *Livre blanc* de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, sous le titre *Bibliographie et documentation générales*. Elle constitue une synthèse de l'apport belge à la bibliographie de l'Afrique centrale. La Bibliothèque africaine de la Place Royale conserve un manuscrit inédit de Th. Heyse, composé en majeure partie à Londres pendant la guerre et qui compte plus de 3.700 feuillets; il concerne la bibliographie belge de la guerre 1939-1945. Formons le vœu que ce travail puisse voir le jour à bref délai.

e) *L'homme privé*

Comme l'ont justement écrit N. Laude et A. Moeller de Laddersous, « Théodore Heyse était animé d'un patriotisme ardent. Aux jours les plus sombres des deux guerres, il témoigna d'une confiance passionnée dans la victoire et dans les destinées du pays. L'espérance ne l'abandonna jamais. C'était une espérance ferme, faite de certitude et de foi. » Grand et

intransigeant patriote, il était aussi, sous une apparence bourru, un homme d'une grande sensibilité. Nous l'avons personnellement vu souvent ému. D'une générosité sans ostentation, il aida de nombreuses familles de combattants ou de victimes des deux guerres. Il soutint aussi moralement et financièrement plusieurs colons que les événements de 1960 avaient gravement lésés.

On peut dire que Théodore Heyse mourut à la tâche. Certes, entouré des soins affectueux et vigilants de son épouse, il était soumis à un régime sévère depuis de nombreuses années, mais à le voir si robuste nul n'aurait pu croire à une fin si soudaine. Il s'éteignit le 10 janvier 1963, dans sa 80^e année, et fut inhumé, quatre jours plus tard, dans le cimetière d'Eine, sa commune natale.

Distinctions honorifiques: Médaille de la Victoire; Médaille commémorative 1914-1918; Médaille commémorative du Comité national de secours et d'alimentation; Officier de l'Instruction publique de France; Médaille commémorative du Centenaire; Officier de l'Ordre du Christ du Portugal; Croix civique de 1^{re} Classe; Commandeur avec plaque de l'Ordre du Bénin, Etoile noire; Grand Officier de l'Ordre de la Couronne; Grand Officier de l'Ordre de Léopold; Médaille du Cinquantenaire du Congo belge.

Sociétés scientifiques: Membre titulaire de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer; Membre effectif du Centre de documentation économique et sociale africaine; Membre d'honneur de l'Association des Conservateurs d'archives, de bibliothèques et de musées de Belgique; Vice-président de la Commission belge de Bibliographie; Membre de l'Institut belge des Sciences administratives; Membre titulaire de l'Institut international des Sciences administratives; Membre élu de la Société franco-belge d'histoire moderne; Membre élu de la Royal African Society.

Autres institutions: Membre de la Commission de la mobilisation de la production et de la Commission de la mobilisation des transports; Délégué du Gouvernement à la Société coloniale de la Tôle (Socotole), à la Société des Pétroles du Congo (Pétrocongo) et à la Société immobilière, agricole et forestière du Congo (Imafor).

Publications: la bibliographie de Th. Heyse a été publiée par Em. Van Grieken (*Bull. Acad. royale Sc. d'Outre-Mer*, 1964, p. 137-155), selon l'ordre alphabétique des titres et, plus systématiquement, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, t. XXXV, n° 2, p. 260-281.

9 mars 1972.

Marcel Walraet.

Sources: *La Belgique active* (Brux., 1931, p. 209). — E. De Seyn, *Dictionnaire biogr. des sciences, des lettres et des arts en Belgique* (Brux., tome II, 1936, p. 568). — A. Cosemans, *Théodore Heyse (Archives et Bibliothèques de Belgique)*, t. XXXIV, n° 1-2, 1963, p. 210-211). — N. Laude et A. Moeller de Laddersous, *Théodore Heyse (Bull. Acad. royale Sc. d'Outre-Mer)*, 1963, p. 189-194). — J. Vanhove, *Histoire du Ministère des Colonies* (Acad. royale des Sc. d'Outre-Mer, 1968, p. 64, 69, 74, 75, 76 et 88).

J

JACOBS (*Victor-J.-J.*), Avocat, Fondateur et Administrateur délégué de la Pastorale du Lomami (Antwerpen, 22.8.1881 - Woluwe-St-Pierre, 16.3.1953). Fils de Victor Emmanuel et de Moens Céline; époux de Schmidt, Mary-Catherine.

En 1904, Victor Jacobs obtient à l'Université de Louvain les diplômes de docteur en droit et de licencié en sciences politiques et diplomatiques. Il s'inscrit au Barreau d'Anvers ou il plaide jusqu'en 1911.

Par ses nombreux contacts avec les milieux portuaires et de négoce de la métropole, il s'intéresse très rapidement au Congo Indépendant. Aussi décide-t-il de partir pour le Congo belge en 1911 et ouvre un cabinet d'affaires à Elisabethville. Il devient également avocat conseil de l'Union minière du Haut-Katanga. A l'occasion de nombreux voyages en Afrique du Sud et en Rhodésie, il réalise le devenir du Katanga et dès lors se consacre de façon suivie à l'évolution et au développement de cette région minière.

Déjà en 1917, il entreprend de reconstituer la chambre de commerce d'Elisabethville dont il assurera la présidence. Pour assurer les besoins croissants en vivres d'une région en rapide développement, il créera une importante ferme près d'Elisabethville. Il répondra plus tard aux vœux du Gouvernement général de voir se créer aux Katanga des élevages de ranching, pour assurer l'alimentation carnée des travailleurs. Il est en cela aidé et soutenu par son épouse dont la vocation africaine stimule ses projets et activités.

En 1924, il passe une convention avec le Comité spécial du Katanga, pour une concession de 40 000 ha entre la Lubishi et la Luembe au Lomami le long du tracé de la voie ferrée Elisabethville, Port-Franqui. C'est là qu'il installe la ferme « Sint Walburgis Hoef » en souvenir de la sainte vénérée d'Anvers. Sans confort, en pionniers vivant dans une paillotte, Victor Jacobs et son épouse préparent activement les installations nécessai-

res pour recevoir dès 1925, le premier contingent de 2 000 bovidés reproducteurs originaires de Rhodésie. Bien que peu préparé par sa profession d'avocat pour l'élevage colonial, il montrera un courage exceptionnel en s'attaquant seul à une entreprise de grande envergure. Grâce à son énergie et sa ténacité et avec le soutien actif de son épouse, il mettra très rapidement en place le futur noyau de la grande entreprise pastorale dont il a rêvé et qu'il mènera à sa réalisation contre vents et marées. Les obstacles les plus divers sont un à un éliminés, mais la trypanosomiase, dont la chimiothérapie naissante est encore peu efficace, allait nécessiter des travaux de débroussaillage et d'assainissement d'une telle ampleur, qu'un particulier puisse y faire face tout seul.

En 1928, V. Jacobs faisait apport de ses concessions, installations et cheptel à une société « La Pastorale du Lomami » fondée avec des amis de la première heure d'Elisabethville, MM. Tach, Larielle, Moyaert confiants dans l'avenir du pays et soucieux d'y contribuer. La société, avec des moyens financiers plus puissants, allait gagner la lutte contre la tsé-tsé et augmenter le cheptel de fondation par de nouvelles importations.

En 1930, le Comité spécial du Katanga participait à la nouvelle société dont le capital était porté à 15 millions et les superficies réservées à l'élevage à 300 000 ha. A cette date il y avait 5 318 têtes de bétail sur la concession et l'avenir s'annonçait sous de meilleurs auspices. V. Jacobs rentre en Europe pour prendre le direction de la Pastorale dont il devient l'administrateur délégué. De 1930 à 1940 il fera de nombreuses communications et publications pour faire connaître l'Afrique au sud de l'Equateur, justifier la présence européenne en Afrique, promouvoir le colonat dont il souligne les aspects d'ordre social et économique.

En 1934, la Pastorale du Lomami va fusionner avec un société d'élevage en difficulté, la Lovoi au Lomami, fondée elle aussi par

deux Anversois. Si la guerre vient ralentir le développement des élevages par des réquisitions justifiées et augmenter les difficultés de recrutement de personnel, la société, grâce à la diligente autorité de son Administrateur délégué, retrouvera rapidement tout son dynamisme et dès 1948 son cheptel atteint les 30 000 têtes.

En 1950, V. Jacobs peut avec satisfaction passer la main, la société est prospère et un modèle. Nommé président honoraire de la société et membre du comité de direction, V. Jacobs ne cessera jusqu'à sa mort de s'intéresser à la vie de la brillante société qu'il a fondée et d'assurer à la compagnie la continuité de sa longue et précieuse expérience.

Sa courtoisie et sa loyauté lui valurent l'estime de tous ceux qui l'ont connu.

27 janvier 1970.

J. Gillain.

JACQUES (*Jules-Joseph-Edmond*), Magistrat (Hannut, 1.6.1879 - Rocourt, 14.1.1953).

Docteur en droit de l'Université de Liège, Jules Jacques fut nommé vérificateur des impôts de 1^o classe le 18 mai 1911, receveur des impôts de 2^o classe le 16 février 1913, contrôleur des finances de 1^o classe le 1 janvier 1919, juge suppléant du tribunal de 1^o instance le 22 décembre 1919 et substitut du procureur du Roi le 5 décembre 1924.

Ses services effectifs au Congo belge courent du 18 mai 1911 au 30 juillet 1914, du 31 mars 1915 au 15 mai 1919, du 4 décembre 1919 au 21 juin 1924, du 6 janvier 1925 au 10 octobre 1928 et du 5 juillet 1929 au 8 novembre 1931.

Sa présence est signalée à Coquilhatville en 1911, à Inongo en 1915, à Coquilhatville en 1919, à Boma en 1924, à Stanleyville en 1925, à Kasongo en 1927 et 1928 à Inongo en 1929.

20 mars 1972.

Jean Sohier.

Archives Ministère des Affaires Etrangères, Revue Coloniale Belge, 1.5.1953, p. 324.

JOBE AKELEY (*Mary-L.*), Explorateur.

En 1926, l'American Museum of Natural History de New York, grâce à un financement de G. Eastman, avait envoyé une nouvelle mission en Afrique centrale afin d'enrichir encore ses collections de dépouilles de grands

mammifères et spécialement de collecter, à l'intention de ses célèbres dioramas de l'African Hall, des spécimens végétaux caractéristiques de l'habitat du gorille des Montagnes du Kivu.

Comme plusieurs expéditions précédentes — dont celles qui avaient mené à la fondation, l'année précédente, du premier noyau du Parc national Albert — cette mission était dirigée par Carl Akeley, homme expérimenté et énergique, que l'on décrivait: naturaliste, taxidermiste, sculpteur et inventeur.

Au mois de septembre, la plupart des membres du groupe rentrent aux Etats-Unis, ne laissant en Afrique, pour achever le travail, que Carl Akeley, sa femme et collaboratrice Mary, un peintre et un mécanicien américains ainsi qu'un tout jeune zoologiste belge, frais arrivé d'Europe, Jean-Marie Derscheid.

Carl Akeley relève de fièvres, mais décide néanmoins de regagner l'habitat des gorilles du massif des volcans éteints. On lit dans le journal du Dr Derscheid le calvaire qu'a constitué pour l'infortuné naturaliste américain, que seule soutenait son extraordinaire volonté, l'ascension qui mena le groupe le 15 novembre, en plein brouillard, à 3 300 m d'altitude, dans la selle de Kabara, entre le Mikenno et le Karisimbi, où une tente lourde d'humidité devient bientôt une chambre d'agonisant. Mary L. Jobe Akeley soigne son mari avec tout son dévouement, aidée du Dr Derscheid. Le 17 novembre 1926, Carl Akeley meurt et est enterré sur place, en un site superbe de forêt de montagne typique de ce qu'il désignait lui-même comme « le coin le plus magnifique de toute la terre ». En 1937, l'auteur de la présente notice a eu l'occasion de restaurer sa tombe, souvent malmenée par les éléphants, et de la fleurir.

Après avoir au maximum terminé les tâches confiées à la mission, Madame Akeley regagne les Etats-Unis et désormais toute sa vie sera consacrée à faire connaître et admirer l'œuvre de son mari. Elle écrira de nombreux ouvrages dont *Carl Akeley's Africa* (1929), *Adventures in the African Jungle* (1930), *The Wilderness lives again* (1941), *Rumble of a distant Drum* (1946).

Infatigable conférencière aussi, elle va partout dans son pays chanter les beautés et les richesses de l'Afrique, évoquer ses équipées, louer aussi l'œuvre belge de conservation de la nature au Kivu. C'est par dizaines de milliers que des membres de clubs féminins entendent d'elle la bonne parole.

En 1927, le roi Albert lui avait décerné la chevalerie de l'Ordre de la Couronne. En 1932, en compagnie de Victor Van Straelen, le Souverain allait se recueillir à Kabara sur la tombe de Carl Akeley et écrivait à sa veuve une lettre émouvante « qu'elle conservait à l'égal d'un trésor ».

En 1947, fidèle au culte de la mémoire de l'un des principaux promoteurs du Parc national Albert, le Comité de Direction de l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge invite Mrs Akeley à séjourner quelques mois dans ses réserves naturelles: Parc national de la Kagera, Parc national de l'Upemba et surtout Parc national Albert où elle peut se rendre en pèlerinage à Kabara. Elle rapporte de ce voyage un nouveau livre: *Congo Eden* (1950), son septième. On y trouve des appréciations flatteuses sur les réalisations belges en Afrique.

Après quoi, riche de nouvelles expériences, elle reprend ses tournées de conférences, au cours desquelles elle déclara un jour:

Après avoir visité de nombreux parcs au Etats-Unis, au Canada, en Alaska, nulle part comme au Congo belge je n'ai constaté pareille beauté, pareil intérêt scientifique. Je suis convaincue que les deux régions qui présentent le plus grand intérêt pour les voyageurs, les explorateurs et les savants sont l'Alaska et l'Afrique, la palme revenant aux Parcs Nationaux du Congo.

Janvier 1972.
Jean-Paul Harroy.

JOMINI (*Oscar-Jérôme*), Ingénieur (Payerne, Vaud, Suisse, 6.12.1878 - Suisse, 24.6.1951). Fils de César et de Rupin, Louise-Elisabeth.

Ayant obtenu, le 30 mars 1901, le diplôme d'ingénieur constructeur à l'Université de Lausanne, O. Jomini commença sa carrière africaine à l'Etat Indépendant du Congo le 4 novembre 1903 et continua à exercer ses fonctions sous l'administration coloniale. Il accomplit 8 termes en Afrique, le dernier expirant en 1928. Parti en qualité d'ingénieur adjoint, il fut promu en 1905 ingénieur chef de section de 2^e classe, en 1907 ingénieur chef de section de 1^{re} classe, en 1912 ingénieur chef de section principal, en 1920 ingénieur principal. Il exerça ses fonctions notamment à Coquilhatville, en qualité d'ingénieur des travaux publics.

Revenu à la vie privée, O. Jomini fut administrateur des Etablissements Egger Frères (Palmegger).

Il était porteur des distinctions honorifiques suivantes: Officier de l'Ordre royal du Lion et de l'Ordre de la Couronne; Chevalier de l'Ordre de Léopold; Etoile de service en or à quatre raies; Médaille commémorative du Congo et des campagnes d'Afrique.

28 novembre 1970.
André Durieux.

P. Daye: *L'empire colonial belge* (Bruxelles, 1923, 127). — Chalus: *Un an au Congo* (Bruxelles, 1925, 33). — *Recueil financier*, Bruylant, Bruxelles, 1939, III. — *Revue coloniale illustrée*, août 1951, 43.

K

KADANER (*Meer*), Médecin (Russie, 10.8.1891 - Brighton, 14.3.1969).

M. Kadaner obtint le diplôme de docteur en médecine à l'Université de Lausanne et en juillet 1921 à l'Ecole de Médecine tropicale de Bruxelles celui de médecin tropical (grande distinction).

De 1921 à fin 1950 il accomplira 7 termes de service dans le cadre médical de la Colonie. Ces séjours se passèrent surtout en Province Orientale, en particulier au chef-lieu (Stanley-

ville actuel Kisangani) et aussi dans le Bas-Congo et au Kivu.

En 1950 il revient en Belgique fin de carrière mais son besoin d'activité le fait entrer au service de la Croix rouge du Congo: de 1952 à 1954 il dirige le secteur du Nepoko (Ituri) puis de 1954 à l'indépendance le bureau de Bruxelles.

Au cours de ces longues années, Kadaner avait prodigué ses soins assidus et efficaces à d'innombrables Européens et Congolais. C'était

un grand praticien, médecin et chirurgien, toujours dévoué, actif et compétent.

On comprend que ses écrits soient peu nombreux.

Même après l'indépendance et septuagénaire, son activité ne faiblit pas. De 1962 à 1968 il assure plusieurs fois l'intérim du service médical à la Forescom (à Nioki, lac Léopold II (1) et à la Cobelmin (Maniema), au total 3 ans.

Là aussi son activité, son jugement et son calme sont appréciés. De cette dernière qualité il a donné un bel exemple au cours du soulèvement muléliste. Il a décrit avec sa modestie coutumière l'invasion de Nioki, le 21 juin 1965, par les rebelles. Sans trouble apparent il soigne les blessés mulélistes, les rares Européens cachés en brousse, préside à l'inhumation de deux Blancs tués et essaie de combattre les incendies (2).

En 1964, nous le trouvons en Afrique du Nord luttant contre le trachome pour le compte d'un organisme philanthropique suédois (Rädda Barna en français Sauvons les enfants). A la séance du 16 janvier 1965 de la Société belge de Médecine tropicale, il fait un exposé — non publié — de cette expérience.

Il avait eu la joie de retrouver dans l'après-guerre des membres de sa famille en U.R.S.S., alors que hélas sa femme et sa fille, restées en 1940 en Belgique avaient été assassinées par les bourreaux hitlériens; les deux fils échappant heureusement à la tourmente.

Même après 1968 il songe encore à l'étude et séjourne en Angleterre. C'est là qu'un décès subit l'enlève à ses enfants et à ses amis.

Il a bien mérité du service médical du Congo dont il a suivi le développement depuis 1921 jusqu'après l'indépendance.

De tels hommes honorent la colonisation.

Juillet 1970.
A. Dubois.

(1) Cf. *Bruxelles médical*, n° 43, 27 x, 63.

(2) J'ai confié à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer un extrait de son rapport, qui m'a été transmis par mon collègue G. Bruynseels (Service médical tropical, 54, rue Royale).

KALLINA (Ernest) (note complémentaire au Tome I, col. 563).

L. Guebels a consacré à ce lieutenant autrichien, entré au service de l'Etat Indépendant du Congo en juillet 1882, une excellente notice publiée dans le Tome I de la *Biographie Coloniale Belge*.

Grâce à l'obligeance de la Légation d'Autriche à Bruxelles, il nous a été permis d'apporter à ce texte quelques détails intéressants.

Ernest Kallina naquit le 6 mars 1852 à Kwassitz en Moravie. Latin et catholique, fils d'un haut fonctionnaire forestier, il entreprit des études de droit et passa le premier examen d'Etat (4^e année) avec bon résultat.

Le 1^{er} août 1871, il fut admis comme aspirant-officier (à ses propres frais), au régiment des Dragons n° 3 « Jean, Roi de Saxe » et promu sous-lieutenant de réserve au régiment des Dragons n° 12 « Graf Neipperg » et transféré le 1^{er} septembre 1876 au régiment des Ulans n° 2 « Prince de Schwarzenberg ».

Après avoir achevé, avec grand succès, en 1876-1877, les cours supérieurs à l'Ecole d'officiers de brigade à Prossnitz, il fut promu lieutenant et passa avec brio l'examen pour officiers de carrière à l'Ecole de cavalerie à Mährisch-Weiskirchen.

Le 1^{er} avril 1879, il fut inscrit au registre des officiers de carrière et abandonna sa vie militaire dans les armées autrichiennes en 1881.

En juillet 1882, il s'engageait au service de l'Etat Indépendant du Congo.

Octobre 1971.
René-J. Cornet.

L

LACOMBLEZ (*Maxime-Louis*), Horticulteur, Directeur au Ministère de l'Agriculture (Thuin, 30.8.1888 - décédé à Bruxelles). Fils de Maurice et de Ternet, Emilie; époux de Léonie Gillis.

Porteur d'un diplôme d'horticulteur, il partit au Congo en qualité de chef de culture le 1^{er} avril 1909. Il y resta jusqu'en 1919. Il dirigea successivement les plantations de l'État à Avakubi, Gazi et Yangambi. Il fut ensuite agronome de district de l'Ituri et du Haut-Uele où il procéda à la réorganisation du Service agricole des mines d'or de Kilo-Moto.

Il contribua à la connaissance de la flore du Congo en récoltant de nombreux herbiers en forêt équatoriale.

A sa rentrée en Belgique, c'est au Ministère de l'Agriculture qu'il fut intégré. Il y termina sa carrière en 1953 avec le titre de directeur.

Président de l'Association royale des pionniers vétérans et anciens coloniaux, il mit son expérience et son dynamisme au service de cette organisation pour obtenir le respect des droits des anciens et la revalorisation de leurs pensions.

Il était titulaire de plusieurs distinctions honorifiques notamment de la croix de Chevalier de l'Etoile africaine.

5 octobre 1971.

P. Staner.

Archives de l'Académie.

LADEUZE (*Paulin*), Mgr, Recteur magnifique de l'Université catholique de Louvain (Harveng, 3.7.1870 - Louvain, 10.2.1940).

Mgr Ladeuze fut nommé recteur de l'Université catholique de Louvain en 1909. La Belgique connaissait à cette époque une grande expansion industrielle et économique. Le jeune recteur désirait voir les élèves sortis de l'Alma Mater participer dans tous les domaines aux activités qui rehaussaient le prestige du pays dans les milieux scientifiques, industriels et économiques.

Dès le début de son rectorat, il sentit combien étaient exigus les cliniques et les laboratoires où devaient œuvrer ses professeurs et leurs disciples; il se lança dans un programme de construction tel que, sans la foi qu'il mettait en la Divine Providence, peu d'hommes auraient osé l'entreprendre. En 1913, il inaugura l'Institut de Spoelberch et l'Institut Carnoy; l'Institut de Commerce et de Sciences économiques sortaient de terre, lorsque éclata la guerre mondiale de 1914-1918.

On sait que la ville de Louvain fut incendiée, en partie, au cours de cette tourmente et que l'Université fut tout particulièrement éprouvée, notamment par la destruction par le feu de sa riche bibliothèque.

Au lendemain de l'Armistice, avec courage et acharnement, Mgr Ladeuze s'attela à la reconstruction et à l'extension de l'Université, car il avait à cœur de voir dans tous les domaines de l'activité humaine, les élèves de Louvain être toujours des éléments de progrès. Ce n'est pas la place dans la *Biographie belge d'Outre-Mer* de citer les efforts déployés par ce grand bâtisseur. Sa foi avait raison de tous les obstacles; à la fin de sa vie, à l'aube de la deuxième guerre mondiale, l'Université de Louvain était reconstruite et connaissait un grand développement.

Ce qu'il convient de rappeler ici, c'est combien la formation de ceux qui devaient partir au Congo, comme missionnaires, comme médecins, comme ingénieurs, comme agents de l'Administration lui tenait à cœur. De nombreux efforts furent déployés pour former de jeunes universitaires belges préparés spécialement à faire carrière au Congo.

En 1920, c'était une refonte des cours de l'Ecole supérieure de Commerce en vue de fournir au Congo des recrues d'élite pour les fonctions administratives et les entreprises privées; en 1922, c'était l'organisation d'une année d'études de préparation pour docteurs en droit, médecins, ingénieurs et autres; en 1923, à côté de la Faculté de médecine, s'ouvrait un Centre universitaire où les futurs mission-

naires recevaient un complément de formation; en 1927, c'était une réorganisation des cours de langue africaine; en 1929, c'était l'inauguration de cours nouveaux d'agriculture tropicale et équatoriale; en 1930, c'était les missions du professeur Salée au Ruanda oriental, dont l'une aboutit à la découverte de gisements stannifères.

Puis, ce fut la fondation de l'*Aucam* (Aide universitaire catholique aux missions) qui aboutit à la fondation à Kisantu, en 1932, de la *Cadulac* (Centre agronomique de l'Université de Louvain au Congo) et de la *Fomulac* (Fondation médicale de l'Université de Louvain au Congo). Ces deux institutions, créées pour donner des cours adaptés aux Congolais, peuvent être considérées comme les éléments générateurs près de vingt ans plus tard, de Lovanium, la première Université ayant vu le jour au Congo.

En 1933, la Faculté de droit créait des cours sur la législation en usage au Congo; en 1936, c'était une licence spéciale créée à l'École de Commerce pour les universitaires qui se destinaient à faire carrière au Congo. En instituant ces cours, Mgr Ladeuze exhortait les jeunes à se rendre en Afrique centrale pour y soutenir et prolonger l'œuvre des missionnaires. Il tenait à voir ses anciens jouer un rôle de premier plan dans des institutions scientifiques, comme l'*Ineac* (Institut national pour l'étude agronomique au Congo), dans l'Administration du pays et dans les entreprises qui mettaient en valeur le potentiel économique immense du centre de l'Afrique.

Si Mgr Ladeuze ne s'est jamais rendu au Congo, il a joué un rôle important dans son développement par le souci constant de mettre à sa disposition, des hommes qui avaient reçu une formation spécialement adaptée à la carrière africaine. A ce titre, il mérite largement de figurer dans la *Biographie belge d'Outre-Mer*.

25 octobre 1971.

A. Lederer.

Archives de l'Académie, fiche signalétique. — Mgr H. Van Waeyenbergh: éloge académique de Mgr Ladeuze.

LADRIERE (*Ulysse-Ernest*), Officier de marine et directeur à l'Otraco (Wihéries, 21.6.1906 - Bruxelles, 22.11.1970). Fils de François et de Tellier Louise; époux de de Man, Nelly.

Dès sa jeunesse, Ulysse Ladrière se sentit attiré par la mer et il suivit les cours à l'École

de navigation d'Anvers. Il interrompit ses études pour faire son service militaire au Génie pendant les années 1929-1930. De retour à l'école de navigation, il acheva ses études et conquit son brevet de lieutenant au long cours le 30 juillet 1931.

Engagé à la Compagnie maritime belge, il se mit à boulinguer de par les mers sur différents cargos et visita ainsi les ports de l'Amérique du Nord, de l'Amérique du Sud et de la côte occidentale de l'Afrique.

Le 30 juillet 1937, il passait son brevet de capitaine au long cours à l'École de navigation d'Anvers, avec la grande distinction. Il reprit la mer, toujours pour la Compagnie maritime belge. Au cours de ses voyages, il avait sympathisé avec un autre officier de marine, qui était le fils de Georges Bousin, directeur général de l'Otraco. C'est ainsi qu'il entra en relation avec cet organisme et qu'il y fut engagé.

Arrivé à Léopoldville, il fut mis en charge du s/w *Micheline* qui assurait le service courrier du Fleuve. Excellent capitaine, Ladrière eut toujours le commandement de grands bateaux à passagers et contribua, pour sa part, à la bonne réputation des lignes de l'Otraco.

Le 13 septembre 1939, à la suite de la déclaration de guerre en Europe par l'Angleterre et la France, d'une part, contre l'Allemagne, il signa un engagement comme aspirant de réserve à la Force Publique. Mais il ne fut jamais mobilisé par l'armée, car il était plus utile pour le pays qu'il conservât ses fonctions civiles.

Il continua le même service pendant les deux premières années de la seconde guerre mondiale. En 1942, il fut affecté à Léopoldville comme adjoint au capitaine d'armement Paul De Block. Il exerça cette fonction jusqu'à son retour en congé en Europe à la fin 1945. Il venait de passer sept ans consécutifs en Afrique.

Lors de son retour au Congo en 1946, il devint chef de Service de l'exploitation des Voies fluviales de l'Otraco. Ce n'était pas une sinécure car, à cette époque, le manque d'agents expérimentés se faisait durement sentir. Beaucoup d'anciens étaient rentrés malades en Belgique ou désiraient mettre un terme à leur carrière d'Afrique. Il fallait la capacité de travail d'Ulysse Ladrière, qui était une force de la nature, pour faire face aux difficultés qui s'accumulaient: pénurie de matériel, manque de bois de chauffage dans les

postes le long du Fleuve et du Kasai, demandes de transport nombreuses à satisfaire. Il réussit toutefois à assurer les transports avec les moyens dont il disposait et à éviter les embouteillages dans les ports.

En 1953, il est nommé directeur du réseau du chemin de fer du Kivu. Ce réseau avait été repris par l'Otraco en 1946, par ordre du Ministre des Colonies. Pendant les trois années que Ladrière passa à Bukavu, il y eut beaucoup à faire et il eut l'occasion de déployer son dynamisme. En trois ans, la capacité de la flotte passa de 875 t à 1 475 t, deux vedettes rapides pour passagers furent mises en ligne après bien des avatars à la suite de dévoiements de colis en cours de transport, de nouveaux bureaux pour l'exploitation furent érigés au fond de la baie de la Kawa, l'exploitation des transports routiers fut reprise au colon Plees, ce qui nécessita la création de garages et ateliers situés également à la Kawa, des études furent entreprises pour supprimer la ligne de chemin de fer Kalundu-Kamaniola dont l'exploitation était largement déficitaire et une nouvelle maison de direction fut construite à Bukavu.

Après un terme aussi bien rempli, il fut nommé à Léopoldville à la tête de la direction commerciale de l'Otraco, où il succédait à Michels.

En 1960, il résidait à Bukavu et exerçait à nouveau les fonctions de directeur du réseau du Kivu. C'est dans cette ville qu'il demeura lorsque éclatèrent les troubles qui suivirent la proclamation de l'indépendance du Congo. Il fit montre d'un très grand courage et il reçut l'ordre de rester à la direction du réseau du Kivu aussi longtemps que la situation était tenable. Au milieu de la confusion qui régnait, on ne savait plus très bien à quel saint se vouer. Alors que Ladrière désirait collaborer avec le gouvernement légal, il fut trois fois arrêté par certains éléments indisciplinés de l'armée. Trois fois, Kashamura le fit sortir de prison. Finalement, il fut mis à la porte du Kivu par le même Kashamura.

Arrivé à Kinshasa, il fut attaché au cabinet des Administrateurs-Gérants de l'Otraco avec titre de directeur; il servait de conseiller pour tout ce qui concernait le domaine de l'exploitation fluviale et lacustre.

Au cours de ce séjour à Kinshasa, Ulysse Ladrière fut mêlé à un exploit peu banal. On sait qu'à la fin de l'année 1961 le fleuve Congo a connu une crue d'une amplitude absolument exceptionnelle. Des îles flottantes

de papyrus et des paquets de jacinthe d'eau dérivèrent nombreux au fil de l'eau et s'accrochaient aux barges amarrées aux coffres d'ancrage du port de Kinshasa, augmentant considérablement l'effort sur les amares. La nuit du 13 et 14 décembre 1961, vers 1 heure du matin, dix-sept barges furent arrachées sous la pression des flots flottants; divers remorqueurs furent dépêchés dans la nuit pour sauver les barges avant qu'elles ne disparaissent dans les rapides à l'aval de Kinshasa. Au cours de ces opérations, deux remorqueurs, le m/b *Kiri* de 1 000 che et le m/b *Kinshasa* de 500 che, ne purent résister au courant et dérivèrent dans les rapides. Finalement, le m/b *Kinshasa* s'échoua près de Kinsuka, en aval de l'île des Mimosas, à 5 km des premiers rapides; le m/b *Kiri* se trouvait encore plus loin et s'était arrêté au milieu du fleuve face au village de Mbudi, soit 12 km en aval des premiers rapides.

Lorsque le m/b *Kiri* fut repéré, une équipe d'officiers de marine et de techniciens dirigée par Ladrière rejoignit le remorqueur au moyen d'une pirogue prêtée par un pêcheur de Mbudi et monta à bord. Le m/b *Kiri* fut sorti de la position qu'il occupait et déplacé dans une zone plus calme. Un conciliabule s'engagea entre les dirigeants de l'Otraco et leurs conseillers belges. La décision fut rapidement prise de tenter le sauvetage des deux unités.

Alors, une lutte terrible s'engagea contre les flots déchaînés du Congo. Les butées des régulateurs de vitesse des moteurs furent débloquées de façon à obtenir une puissance 50 % supérieure à la normale. Le m/b *Kiri* s'élança de l'avant sous la conduite de Ladrière et fut amené à hauteur des carrières de Kinsuka, à proximité du m/b *Kinshasa*. Comme le soir tombait, on décida d'attendre le lendemain pour continuer la lutte, d'autant plus qu'il fallait colmater une brèche qui s'était déclarée dans la coque du m/b *Kiri*.

La journée du 15, on tenta, sans résultat, de conjuguer les efforts des deux remorqueurs accouplés. Comme cette méthode ne donnait rien, les deux remorqueurs tentèrent leur chance séparément, mais aucun d'eux ne réussit à franchir la barre de Kinsuka.

Le 16 la lutte repris et, au prix d'énormes difficultés, le m/b *Kiri*, secoué furieusement au milieu des flots, réussit à franchir le dernier rapide et fut amarré à la Pointe Anglaise.

Le 17, Ladrière, qui dirigeait les opérations, retourna avec un équipage à bord du m/b

Kinshasa. A force de persévérance, ce remorqueur fut également sauvé, malgré son tirant d'eau relativement élevé.

Il s'agissait d'un exploit sans précédent, car jamais un bateau n'avait pu être sauvé des rapides en navigant par ses propres moyens.

Pour célébrer ce sauvetage sensationnel, le personnel de l'Otraco reçut congé le vendredi 22 décembre et Mgr Malula célébra une messe d'action de grâce en présence du Président de la République, du corps diplomatique, des hautes autorités de l'Otraco et des personnalités de la capitale congolaise.

En 1963, Ladrière est à nouveau de retour à Bukavu. Mais on est en pleine confusion. La rébellion gronde dans tout l'est de la République démocratique du Congo. Finalement, il est expulsé du Kivu par ordre de Soumialot au mois d'août 1964. Après que l'armée nationale congolaise eut repris le contrôle de la situation à Bukavu, Ladrière est de retour au Kivu au début de l'année 1965.

Mais si Bukavu est libéré des rebelles, des hordes mulélistes continuent à tenir la plaine de la Ruzizi et s'y livrent à des actes de brigandage et de piraterie. Pendant trois années, elles semèrent le désarroi dans la région. Pour évacuer les marchandises du Kivu, Ladrière organisa à partir de 1966 des convois en colonnes protégées par l'A.N.C. Ceux qui le voulaient, pouvaient les accompagner. Au cours de cette période difficile, il fit preuve d'un grand courage et d'une énergie indomptable pour ouvrir à nouveau et maintenir la liaison entre le Kivu et le restant du Congo.

Il était en congé en 1967 lorsque les bandes armées de Jean Schramme et de Monga vinrent occuper Bukavu où ils demeurèrent pendant trois mois avant de se rendre piteusement à Ruanda. Pendant cette occupation du chef-lieu du Kivu, la maison de Ladrière avait été cambriolée, les magasins de l'Otraco avaient été pillés, les toitures des bâtiments trouées par les rafales de mitrailleuse et les rockets qui avaient également causé des dégâts au revêtement du sol, la vedette *Ruzizi* coulée, les magasins et ateliers de Kalundu très sérieusement endommagés et les camions et semi-remorques en panne ou détruits.

A son retour, il se met avec courage à la besogne; il renfloue la vedette *Ruzizi* et la fait réparer, il profite des circonstances pour concentrer toutes les installations de l'Otraco à la baie de la Kawa, il fait réparer les dégâts aux ateliers et garages, et réapprovision-

ner les magasins en rechanges les plus urgents pour remettre en service les quelques camions et semi-remorques récupérés. A Kalundu, il supprime l'ancien atelier du chemin de fer et le garage de réparation pour le charroi automobile qui n'ont plus leur raison d'être; avec le matériel restant, il reconstruit deux magasins, l'un de 3 200 m², l'autre de 2 400 m² de superficie, qui sont suffisants pour le trafic du Kivu. Ces hangars ont été érigés sur un terrain plus élevé que les quais, car le niveau du lac Tanganika ayant monté de 3,50 m depuis l'indépendance, les anciennes installations étaient constamment inondées.

Ayant accompli la tâche difficile de remettre en route le réseau du Kivu, il retourne au milieu de 1968 à Kinshasa où, tout en conservant son titre de directeur de la zone du Kivu, il est conseiller des administrateurs-gérants de l'Otraco. Désormais il fera des séjours de deux semaines à Bukavu tous les deux ou trois mois.

A Kinshasa, il collabore avec les organisations européennes qui sont chargées d'organiser des cours de formation accélérée pour les cadres de l'Otraco. En septembre 1969, je rencontrais Ladrière à Kinshasa; malgré ses 63 ans, il était encore plein de fougue et de dynamisme. En décembre 1969, ne se sentant pas en bonne santé, il préféra rentrer en Belgique pour se faire soigner dans de meilleures conditions. Mais au cours du mois de février 1970 son état empira, au point qu'on commençait à perdre tout espoir. Cependant sa forte constitution eut raison du mal et il repartit au Congo en été 1970. Il se rendit, une fois de plus, au Kivu pour la mise en ligne de vedettes rapides nouvellement acquises par l'Otraco. Pris de malaises à Bukavu, il revint à nouveau se faire soigner en Belgique. Il semblait se remettre lorsque, le 22 novembre 1970, il fut terrassé à son domicile par une crise cardiaque.

Ladrière avait une forte personnalité et son franc-parler dérangeait ceux qui ne suivaient pas le droit chemin. Il fut un grand serviteur de l'Otraco et du Congo qu'il avait servis pendant une carrière de 32 années. L'estime dont il était entouré l'avait fait accéder à la présidence du Lion's Club à Bukavu.

N'ayant jamais postulé de distinctions honorifiques, il ne reçut aucune décoration belge; mais il reçut la médaille d'officier du service civil de la République démocratique du Congo.

29 décembre 1970.

A. Lederer.

Archives souvenirs de la famille Ladrrière. — Lederer, A.: Histoire de la navigation au Congo (publ. du M.R.A.C., Tervuren, 1965). — Lederer, A.: L'exploitation des transports au Congo pendant la décennie 1959-1969 (mémoire de l'ARSOM, Cl. des Sciences techn., N.S., XVI, 8, Bruxelles, 1970). — *La Libre Belgique*, 24 nov. 1970. — Lederer, A. et Ghilain, J.: Réflexions sur deux récents accidents de navigation à Léopoldville (*Bull. des séances de l'ARSOM*, Bruxelles, 1962, N.S. VIII, fasc. 2, p. 298-317).

LAERE (VAN) (*René*), Ingénieur, Directeur général honoraire des Travaux publics et communications au Congo (Lochristi, 1.10.1894 - Woluwé-St-Pierre, 31.12.1960). Epoux de Sonnevill, Alberte.

Entré très jeune à la faculté du Génie civil de l'Université de Gand, il interromp ses études à la guerre 1914-18 en signe de désapprobation à la tutelle de l'occupant.

Après l'armistice il reprend ses études, et le 12 octobre 1922, il s'embarque pour le Congo en qualité d'ingénieur adjoint des Ponts et Chaussées de l'Administration congolaise.

Le gouverneur général Maurice Lippens le reçoit à Boma, la capitale de la Colonie, et le désigne pour Buta chef-lieu du district du Bas-Uele dont le réseau routier, construit sous l'impulsion du vice-gouverneur général Adolphe de Meulemeester, était le plus dense et le mieux équipé de la Colonie.

Une région fortement peuplée et offrant de grandes possibilités agricoles: palmier à huile, caféier robuste, coton, pouvait s'épanouir, étant désormais rattachée au réseau fluvial du fleuve Congo.

Mais il ne suffisait pas d'avoir des routes, il fallait les entretenir et organiser un service de transports automobile. Ce fut l'œuvre de l'ingénieur Van Laere dont l'esprit créateur se révéla au sein du service des « Messageries automobiles de la Province Orientale » (M.A.P.O.) qui se voyait doté d'un important matériel routier, d'ateliers d'entretien, d'écoles d'apprentissage pour chauffeurs et mécaniciens autochtones.

Après un congé en Belgique, Van Laere devint en 1928 chef de travaux publics et de ponts et chaussées du district du Kiboli-Ituri. Il fallait étudier la liaison de cette région éloignée, qui présentait de larges possibilités minières et agricoles, avec les Uele d'une part, avec la région sud d'autre part.

La construction de la route Inumu-Beni à travers la grande forêt s'avérait très laborieuse en raison du manque de population. Par ailleurs l'escarpement de Kabasha, porte d'entrée vers le graben africain, la plaine

de la Ruindi, le Parc national Albert et le Kivu, constituait une œuvre difficile de génie civil qu'il fallait exécuter avec les moyens modestes de l'époque.

En 1931, René Van Laere, avec le grade d'ingénieur principal, devient chef du service provincial des travaux publics de la Province Orientale avec résidence à Stanleyville.

Il s'attache à la construction d'un aéroport moderne pour longs courriers, ainsi qu'à l'étude du tracé routier Kindu-Skabunda-Katutu-Bukavu, en plaine forêt tropicale où des gisements importants d'étain avaient été découverts.

C'est à cette même époque que l'ingénieur provincial Van Laere a la satisfaction de voir l'inauguration de la route Stanleyville, Bofwaboli-Bafwasende, Avakubi, Mambasa-Immu, communication directe vers le nord-est de la Colonie, l'Ouganda et le Soudan.

Attaché en 1934 au service des travaux publics du gouvernement général à Léopoldville, il collabore au développement très important de l'infrastructure de Congo en matière de travaux publics, voies navigables, infrastructure aéronautique, télécommunications, etc.

La guerre 1940-45 nécessite l'établissement de nouveaux programmes en vue de la mise à la disposition des alliés des ressources stratégiques du Congo. Sous l'impulsion du gouverneur général Pierre Ryckmans aucun effort n'est ménagé dans la poursuite de cet objectif.

Le réseau routier de l'Est de la Colonie, à la création duquel René Van Laere avait consacré sa compétence et son activité, est utilisé pour le transport des troupes alliées, et les champs d'aviation, de création récente, connaissent un trafic accru.

Le Congo a la satisfaction de contribuer à la victoire finale et à la libération du territoire national.

Promu au grade de directeur général en 1948, René Van Laere assume la succession des grands chefs des Travaux Publics. Itten, De Backer, Devroey qui ont largement contribué à la prospérité de l'Afrique centrale.

La préoccupation principale est celle de la préparation du Plan décennal dû à l'initiative du ministre Wigny.

En 1951, la santé de René Van Laere s'avère déficiente. Il renonça au service d'Afrique et se consacra à des études importantes de liaisons ferroviaires et d'établissement de forces hydroélectriques au Congo. Le 31 décembre 1960 s'éteignit une vie de travail fécond et de désintéressement.

Le défunt était Commandeur de l'Ordre de la Couronne; Officier de l'Ordre de Léopold et Officier de l'Ordre royal du Lion. — Il était titulaire de l'Etoile de Service en Or et de la Médaille de l'Effort de guerre colonial 1940-1945.

30 octobre 1969.

M. Van den Abeele.

LECLERCQ (*Louis-Léopold-Ghislain*), Officier de la Force Publique (Weillen, Namur, 22.2.1866 - Ixelles, 8.1.1945). Fils de Léopold et de Marneffe, Albertine.

Porteur du certificat d'études d'humanités complètes, Leclercq s'engage au 8^e régiment de ligne le 3 mars 1885. Nommé sergent le 4 octobre 1886, il est promu sergent-major en 1889 et sollicite, l'année suivante, son admission au service de l'Etat Indépendant du Congo. Il est admis avec le grade de sergent de la Force publique-candidat officier et s'embarque à Anvers le 18 novembre 1890. Envoyé à Loango dès son arrivée, en décembre, il y séjourne jusqu'au mois de mai 1891 et revient alors à Léopoldville. L'inspecteur d'Etat Vangele, qui rentre à ce moment de sa mémorable expédition dans l'Ubangi-Bomu, le désigne pour rejoindre G. Le Marinel à qui il a remis, avant son départ, le commandement de l'Ubangi. Nommé sous-lieutenant le 23 juin 1892, Leclercq tombe malade après un an et demi de séjour dans le Haut-Ubangi. Souffrant de dysenterie, il revient à Boma en novembre 1892 et donne sa démission pour rentrer en Belgique et s'y faire soigner. Après un repos prolongé, il repart pour l'Afrique le 6 décembre 1894. Désigné pour l'Aruwini-Uele, il quitte Boma le 6 janvier 1895, voyage dans tout le district et est affecté à la zone de Ribariba à partir du 24 août 1895. Le 1^{er} janvier suivant, il est promu lieutenant.

Mais son mauvais état de santé le contraint à démissionner une deuxième fois et il rentre en Europe le 12 août 1896.

S'estimant complètement rétabli, il sollicite, en août 1902, un nouvel engagement. Les médecins l'autorisent à partir et, le 10 septembre, il débarque à Boma. Attaché au district des Cataractes, il est à Tumba dès le 13 septembre. Hélas, l'implacable dysenterie le contraint de nouveau à démissionner. Il quitte l'Afrique le 2 avril 1903 pour la dernière fois.

2 février 1950.

[J.V.]

A. Lacroix.

Bulletin de l'Association des Vétérans coloniaux, 1.3. 1945, p. 4. — Registre matricule n° 661.

LIGNE (de) (*Prince Albert-Edouard-Eugène Lamoral*), Ambassadeur (12.12.1874 - 4.7.1957).

Le Prince Albert de Ligne fit ses études aux collèges St-Michel et St-Louis à Bruxelles, puis entra dans la carrière diplomatique comme attaché à la Légation de Vienne. De là il passa successivement comme secrétaire à Berlin, Paris et Vienne. En 1905 il est rappelé par le Roi Léopold II, qui le nomme chef de section au département des Affaires Etrangères de l'Etat Indépendant du Congo. A la reprise de la Colonie par la Belgique en 1903, il passa au cabinet du Ministre des Colonies.

Grâce à sa connaissance approfondie des affaires africaines, il fut chargé de l'organisation du voyage que fit au Congo, en 1909, le Prince Albert de Belgique.

Nommé conseiller de la Légation de La Haye en 1911, il resta à ce poste pendant toute la durée de la guerre de 1914-1918.

Il fit un séjour de plusieurs mois comme chargé d'affaires de la Légation à Luxembourg, puis fut renvoyé à La Haye pour rétablir des relations avec la Hollande, dont le Gouvernement et la Nation avaient été alarmés par la politique d'annexion du Gouvernement belge de l'époque.

Après la signature d'un traité entre la Hollande et la Belgique, le Prince Albert de Ligne obtint un long congé et se rendit avec sa femme au Congo pour examiner les possibilités d'exploitation du café dans le Kivu et collaborer avec son cousin, le Prince Eugène de Ligne à la mise en valeur de cette région.

A son retour en Europe, il apprit sa nomination d'ambassadeur du Roi Albert auprès du Président des Etats-Unis d'Amérique.

Après un séjour de trois ans dans le Nouveau Monde, il fut nommé ambassadeur à Rome, auprès du Quirinal où les rapports avec le régime fasciste étaient particulièrement difficiles.

Le Gouvernement Belge fit droit à sa demande de mise à la retraite en 1936.

Revenu avec joie au pays, le Prince devint rapidement une figure très en vue de la vie bruxelloise. Vice-Président de la Croix-Rouge, Président de la Ligue contre le Cancer, Président intérimaire du Comité Olympique belge, il mit au service de ces œuvres humanitaires tout l'acquis de son expérience déjà longue des affaires publiques et de la vie internationale.

Pendant l'occupation ennemie, il assumait avec courage et ténacité la mission souvent pénible et délicate d'intercéder pour nos compatriotes et, comme Président de l'Association belge des Chevaliers de Malte, il contribua à la mise sur pied d'un hôpital auxiliaire.

Il avait consacré ses loisirs à une étude détaillée de la vie de son grand-père, qui fut ambassadeur de Léopold I et président du Sénat, ainsi qu'à une généalogie de la Maison de Ligne.

Grand seigneur jusqu'au bout des ongles, d'une cordialité de bon aloi, il possédait à un rare degré l'art des nuances, son bon sens était proverbial, sa courtoisie innée et ennoblie par un profond esprit de charité.

29 septembre 1971.

[M.W.]

Comte Louis de Lichtervelde.

LIGNE (de) (Prince *Eugène-Marie-Frédéric-Lamoral*), Grand d'Espagne de Première Classe, Chevalier de l'Ordre Insigne de la Toison d'Or, Ambassadeur de S.M. le Roi, Lieutenant-Colonel Hre (Breuilpont, France, 10.8.1893 - Belœil, 26.6.1960).

Il étudia la philosophie aux Facultés à St-Louis à Bruxelles. Après quatre années passées dans les tranchées de l'Yser, pendant la guerre 1914-18, il entre dans la carrière diplomatique. Successivement à Bucarest, Madrid, Bruxelles, Washington, New Delhi et Madrid, il consacre tous ses efforts à promouvoir l'essor économique et culturel de la Belgique.

A partir de 1925, il effectue plusieurs voyages au Congo et notamment au Kivu, où il fonde la Compagnie de LINEA avec le concours des membres de sa famille. Il participe en tant que fondateur à la création et au développement de nombreuses sociétés sur les rives du lac Kivu. Grâce à ses nombreux voyages et à son énergie, il contribue grandement au développement économique et social d'une des plus belles parties de l'Afrique Centrale. Dans le cadre de la promotion agricole, il prôna la collaboration progressive avec la population autochtone, mais, en avance sur son temps, il ne fut pas suivi.

En 1917, il épousa à Paris Philippine de Noailles des Ducs de Mouchy. La Princesse de Ligne l'accompagna dans plusieurs de ses voyages, et fut toujours à ses côtés aux moments des décisions importantes à prendre,

concernant ses projets au Kivu et notamment à l'île Idjwi.

29 septembre 1971.

[M.W.]

Prince Antoine de Ligne.

LIMBOR (Jean), Médecin (Ostende, 15.4.1895 - Wavre, 25.12.1967). Fils de Charles et de Lemmens, Emma.

Le docteur Jean Limbor était en première année d'études à l'Université de Gand, quand éclata la guerre de 1914. Dès le 6 août, il se porte volontaire et c'est porteur de la Croix de guerre, de la Médaille de la Victoire et de la Croix du Feu qu'il reprend ses études en 1919, pour les terminer comme sous-lieutenant médecin en août 1924. Désireux de servir au Congo, il s'inscrit en octobre 1924 aux cours de l'École de médecine tropicale de Bruxelles.

Le docteur Limbor fut, dès lors, un des médecins militaires belges qui vinrent enrichir de leur expérience et de leur esprit d'organisation et de discipline les cadres médicaux d'Afrique.

Parti en avril 1925, il accomplit son premier terme à Usumbura et y révéla d'emblée de grandes qualités professionnelles et un dévouement auxquels le gouverneur Marzorati tient à rendre publiquement hommage au moment de son départ en 1928.

Ayant réussi brillamment l'examen B de l'École de médecine tropicale, le docteur Limbor repartit en 1929 et fut désigné pour le lac Léopold II, puis pour Coquihatville où, jusqu'en 1935 il assumait la charge de médecin-directeur de l'hôpital. Il y soigna Européens et Africains avec le même dévouement, allié à une grande courtoisie.

Reparti pour la quatrième fois en 1936, après un court séjour à Kigali, le docteur Limbor fut placé à la direction des hôpitaux de Bukavu (alors Costermansville). Là aussi ses mérites furent hautement appréciés et c'est entouré des regrets de la population et des autorités qu'il rejoignit la Belgique en 1939.

Surpris par la guerre de 1940, il participa à la résistance et poursuivit, après la libération, sa carrière à l'armée belge. Après avoir assuré la direction de l'hôpital militaire de Liège, le général Limbor fut nommé inspecteur général des services de santé de l'armée en 1950.

En dépit de ses hautes et absorbantes fonctions, il consentit à accorder une partie de son temps au Centre médical du Ministère

des Colonies et à faire bénéficier le personnel belge employé au Congo de son expérience de spécialiste des affections tropicales. Il fut chargé successivement des examens d'aptitude, du dispensaire tropical et de la Commission des pensions d'invalidité dont il assumait la présidence jusqu'en 1965.

Praticien consciencieux et dévoué, d'une courtoisie et d'une correction exemplaires, fin et discret, le docteur Limbor alliait à ses connaissances médicales une érudition étendue et un grand respect de ses interlocuteurs.

19 mars 1969.

[G.N.]

M. Kivits.

M

MARCHI (*Francesco*), Inspecteur vétérinaire au Congo belge, Directeur du service des élevages de la Cotonco (Casina di Reggio, Italie, 20.1.1901 à Paka-Libenge, 18.1.1956).

Dès l'obtention de son diplôme de docteur vétérinaire en 1925 à la Faculté de Bologne, Francesco Marchi qui ne pouvait être en accord avec les événements politiques du moment en Italie, décide de quitter son pays pour le Congo belge.

Il sera affecté au Katanga et plus spécialement à la station d'élevage du Gouvernement à Katentania au plateau des Bianos. Il a le goût du risque et de l'effort, qualités rares qu'il gardera jusqu'à la fin de ses jours. C'est au Bianos qu'il rencontrera Bernardo Rainieri, un compatriote qui s'illustra par le mémorable trek de bétail qu'il amena en 1911 en un voyage de plus d'un an de Rhodésie au Bianos, à travers une région peu connue, sans route ni piste, parmi les obstacles naturels les plus imprévus et parfois les populations hostiles. Ce compagnonnage lui donnera le goût de la chasse, des safaris, la joie des dures mais combien enivrantes randonnées dans les grandes savanes d'Afrique.

A son retour de congé en 1929, il est affecté à la station de Sakania, poste de quarantaine et de transit pour le bétail d'élevage et de boucherie destiné au Katanga Kasai. Sous sa vigoureuse impulsion, l'organisation de cette importante station sera poursuivie et mise au point. A son troisième terme en 1932, il est promu inspecteur vétérinaire du Gouvernement, au Kasai. Il parcourt inlassablement sa province pour la mise en place et veiller à l'exécution des mesures sanitaires, combattre les affections tropicales qui limitent la diffu-

sion du bétail en milieu indigène et aider de ses conseils et de sa vaste expérience ses confrères au service des sociétés d'élevage.

La trypanosomiase est le plus grave fléau des élevages auxquels la chimiothérapie n'apporte encore qu'une aide insuffisante. La prophylaxie reste le moyen le plus sûr, pour en limiter les dégâts. A peine les premiers résultats de la lutte contre les glossines par piégeage sont-ils publiés par le docteur Harris en Afrique du Sud, F. Marchi entreprend une vaste expérimentation de capture de glossines dans les zones d'élevage. Il étudiera les divers pièges, les modifiera, définira leur meilleur mode d'utilisation en tenant compte de l'environnement et des espèces de glossines en cause dont les différences biologiques et mode de vie conditionnent les résultats du piégeage. Dans une étude magistrale parue en 1935 dans le *Bulletin agricole du Congo belge* le Dr Marchi donne les résultats de ses observations et de sa longue expérimentation. Celle-ci servira de modèle et de guide pour ceux qui vont l'employer tant pour la protection de l'homme que des animaux.

En 1935, il reviendra pour quelque temps à la tête du service vétérinaire du Katanga pour être affecté en 1937 au Ruanda-Urundi.

Sa nouvelle affectation va nous valoir une monographie complète et originale sur les élevages de ce pays. Elle sera un ouvrage technique de qualité dont la lecture sera agrémentée de nombreux proverbes et dictons totaux et de l'explication de très nombreuses coutumes connues seulement des initiés. C'est que F. Marchi, avec sa nature généreuse, son sens de justice toute empreinte de bonté, sa parfaite connaissance des natifs, va rapidement

acquérir dans ce milieu si particulier d'éleveurs Watutsi non seulement la respectabilité mais aussi leur entière confiance.

Cette confiance et réciproque estime allait être interrompue par le fait de la seconde guerre. Lorsque en 1941, les Autorités du Congo, en guerre avec l'Italie, seront contraintes d'interner les ressortissants Italiens, elles auront pour F. Marchi un traitement privilégié. Il sera envoyé avec son épouse et ses deux plus jeunes fils, en résidence à Gemena en Ubangi. Cette mesure spéciale, appréciée par l'intéressé, ne pourra cependant effacer l'amertume de ce coup du sort. Pour lui une page est tournée et avec obstination et courage il va ouvrir à 40 ans une nouvelle carrière digne, si pas plus que la précédente.

L'inaction, il ne peut la supporter, aussi il mettra bénévolement ses services à la disposition d'un colon transporteur M. Polet, pour créer et établir des plantations de caféiers et de palmiers près de Gemena. F. Marchi, autorisé à se déplacer dans la région, fait connaissance avec la région nord-ouest du Congo dans la boucle de l'Ubangi; région caractérisée par un mélange de savanes, savanes boisées de divers types, galeries forestières et de lambeaux de forêts tropophytes. Cette région cotonnière est pratiquement dépourvue d'élevage bovin et est éloignée de milliers de kilomètres des zones pouvant assurer son ravitaillement carné. Malgré la présence de tsétsés, il doit être possible d'y établir des élevages. Il faut peu de temps à Marchi pour convaincre son employeur de l'intérêt d'associer l'élevage des bovidés aux cultures arbustives.

Des camions sont envoyés en Ituri pour y chercher des géniteurs de race indigène ainsi que du bétail croisé à la station de l'*Ineac* à Nioka. Malgré les aléas d'un voyage interminable, les difficultés d'adaptation d'un cheptel épuisé dans un milieu neuf, le centre de Gemena voit le début de son ravitaillement en viande locale et même en lait frais. Impétueux, F. Marchi veut aller toujours plus vite et réaliser plus grand. Mais l'établissement d'élevages nouveaux au départ de géniteurs importés de loin est onéreuse. M. Polet, le transporteur peut difficilement faire plus que ce qui a été fait et c'est la dégradation lente et progressive d'une association.

Cependant les divers milieux de l'Ubangi se sont intéressés aux premiers essais d'élevage bovin et la Cotonco, qui dispose de moyens

puissants veut assurer non seulement à ses travailleurs mais aussi aux planteurs de la région un ravitaillement en viande. Sollicité, le Dr Marchi passe en 1944 à la Cotonco. Infatigable, il va parcourir les régions susceptibles de convenir à l'élevage, choisir les savanes qui offrent les meilleures possibilités bromatologiques. Reste à trouver le bétail de fondation qui doit au début et vu les dangers de trypanose être rustique. Le choix se portera sur le bétail de race Bororo que l'on peut trouver en assez grand nombre chez les Peuls à l'ouest du Tchad. Et ce sera la répétition des grands trecks de bétail d'il y a 30 ans au Katanga. Consacré tout entier à la tâche et malgré les fatigues et soucis Marchi fait naître la vocation pastorale de l'Ubangi. Suivant son exemple, le Gouvernement crée une station d'élevage avec du bétail Foulbe originaire lui aussi du Tchad. Les H.C.B. vont choisir des terres pour s'y consacrer un peu plus tard à l'élevage du bétail de Guinée ou de race Dama importé du Bas-Congo.

Malgré la compétence de F. Marchi, les débuts de l'élevage sont difficiles, deux fois il transhumera avec le bétail de fondation à la recherche d'un milieu qu'il espère plus propice. Le nord avec sa flore riche et variée se révélera vite favorable à la trypanose à laquelle le bétail en période d'acclimatement paye un lourd tribut, malgré les traitements curatifs et prophylactiques. Finalement, après de patientes recherches, il apparaît que des glossines peu connues *Fuscipuleuris* et *Nigro Fusca* de mœurs nocturnes et liées aux buffles et éléphants qui infestent la région entretiennent l'enzootie. Le site de la Vandia Poshe plus au Sud est choisi car le gibier y est moins abondant et les galeries plus espacées. Mais le milieu agrostologique lui, est moins favorable, la savane à dominance d'*Imperata Cylindrica* n'est appâtée que quelques semaines par an, de suite après brûlage. F. Marchi mettra au point un mode rationnel d'utilisation et d'amélioration de ces savanes jusqu'ici délaissées par les éleveurs. Mais la trypanose n'est cependant pas vaincue quoique en régression car le bétail acheté au Tchad est au départ porteur inapparent de trypanosomes qui se manifestent lors de fatigues imposées par un long voyage et par la crise d'acclimatement. Finalement, pour humaniser la vie du personnel de l'élevage, le site de la Paka sur la route Libenge Banzyville est choisi pour installer définitivement la 1^o section et recevoir les

nouvelles importations qui vont se faire dans de bien meilleures conditions.

L'année 1949 clôt le temps des dures années. Les méthodes de progression sont actuellement bien définies, éloignement du gros gibier, éclaircies du sous-bois des galeries forestières, occupation des nouveaux pâturages par les troupeaux rustiques composés de bétail Lugware et Dama, remplacés dans le milieu amélioré par du bétail croisé. Très rapidement, les sections nouvelles s'édifient, on retrouve le premier poste de la Vandia abandonné mais toujours debout qui va être réoccupé.

Ce sera aussi, ironie du sort, le moment où un œdème pulmonaire va abattre ce géant en pleine force et ce en quelques heures; malgré les soins dont il sera entouré.

Il a voulu reposer au cimetière de Paka, créé pour lui, car il n'a pas voulu quitter cette terre fécondée par son labeur et son nom restera associé à la mise en valeur par l'élevage, des plaines de l'Ubangi.

Avec reconnaissance, la Cotonco a donné le nom du docteur Francesco Marchi au ranch qu'il avait créé.

27 janvier 1970.

J. Gillain.

MARTHOZ (*Aimé*), Ingénieur civil des constructions, Administrateur délégué de l'Union Minière, Directeur de la Société Générale de Belgique, Membre de l'Académie (Marche-en-Famenne, 13.9.1894 - Bruxelles, 12.6.1962). Fils de Joseph et de Gillet, Céline; époux de Jeanne De Smedt.

Aimé Marthoz naquit à Marche-en-Famenne le 13 septembre 1894.

En 1912, il entamait ses études d'ingénieur à l'Université de Gand. Elles furent interrompues par la première guerre mondiale au cours de laquelle il se consacra en Ardenne, comme agent technique, à de grands travaux de construction de routes et de distribution d'eau. Après la fin des hostilités, il termina ses études à Gand en conquérant brillamment, en juillet 1921, son diplôme d'ingénieur civil des constructions.

Trois mois plus tard, il entra à l'Union Minière et, après un stage dans les bureaux de Bruxelles, il était envoyé au Katanga pour être affecté au Département des études et constructions. Il tombait mal à propos. La première phase de l'édification du nouveau centre industriel de Panda venait d'être achevée et la crise économique, qui avait suivi dans le

monde l'euphorie de l'après-guerre et qui affectait durement l'industrie du cuivre, avait fait remettre à des jours meilleurs la continuation des travaux. Dans l'attente, Marthoz fut attaché aux services généraux de la Direction où il se fit remarquer par son esprit de méthode et son sens de l'organisation.

Mais dès 1924, l'Union Minière réagit et la décision est prise de reprendre sans tarder la réalisation de son programme. Entreprise d'envergure visant à implanter à Panda-Shituru un vaste complexe hydrométallurgique: concentrateur, usine à lixiviation et électrolyse, fours à réverbère et électrique, fabrique d'acide sulfurique, ateliers mécaniques, etc. On poursuit aussi l'équipement de la mine de cuivre de Kipushi et de celle d'uranium de Shinkolobwe.

Versé au Département des études et constructions, Marthoz en devient la cheville ouvrière et donne toute la mesure de ses grandes qualités. Dynamique, nerveux, enthousiaste, précis, entreprenant, il se révèle un remarquable entraîneur d'hommes et un réalisateur. Aussi est-il nommé, le 1^{er} juillet 1931, directeur de son Département.

Dès lors, sa personnalité servie par une brillante intelligence, un sens pratique avisé et une capacité de travail peu commune, s'affirme. En 1934, il est appelé aux fonctions de directeur général adjoint et en 1937, il est nommé directeur général en Afrique de l'Union Minière du Haut-Katanga.

En dépit des larges responsabilités de sa nouvelle charge, il continue à se passionner pour les grands travaux en cours et pour ceux que comporte la mise en valeur des réserves importantes mises à jour dans la région de l'Ouest, Kolwezi et Musonoi.

Un congé de détente l'amène à Bruxelles le 10 mai 1940 pour être entraîné dans l'exode d'une partie du personnel de l'Union minière. A La Panne, il est rejoint par sa fiancée; il se marie au milieu de la confusion générale, suit la caravane dans son périple sur les routes de France, rentre à Bruxelles, ronge son frein et, après plusieurs tentatives infructueuses, réussit à passer, fin 1941, la ligne de démarcation et à rejoindre le Katanga où il est impatientement attendu.

C'est que l'Union minière est engagée à fond dans l'effort de guerre et elle pousse au maximum sa production pour fournir aux Alliés les métaux dont ils ont un impérieux besoin. Marthoz se donne corps et âme à cette tâche exaltante et il sait obtenir de ses colla-

borateurs le labeur de tous les instants qu'il s'impose à lui-même. En même temps, son esprit toujours en éveil reste fixé sur l'avenir, sur tout ce qu'il faudra entreprendre pour, la guerre finie, donner à l'industrie minière du Katanga son plein épanouissement: les nouvelles mines à équiper, les barrages à construire, les cadres à former... En 1945, les tâches des années à venir sont préparées, les programmes d'exécution s'élaborent et on peut s'engager sans tarder dans la voie d'une expansion de grande envergure.

Le 13 juin 1946, Marthoz est nommé administrateur-directeur, et en 1950, il est promu au rang d'administrateur délégué. En même temps, il est désigné pour faire partie du Conseil de Direction de la Société générale de Belgique.

Ces nouvelles étapes de sa carrière lui permettront de mener à bien les réalisations importantes à la préparation desquelles il avait pris une part prépondérante: les nouvelles carrières et usines du groupe de l'Ouest, les barrages et centrales Delcommune et Le Marinel et finalement la célèbre usine automatisée de Luilu.

Parallèlement, l'activité de Marthoz s'étend aux filiales de l'Union Minière et aux entreprises gravitant dans son orbite. Il est administrateur et suivant le cas administrateur délégué, vice-président ou président des sociétés: Société métallurgique du Katanga (Métalkat), Compagnie foncière du Katanga (Cofoka), Société générale industrielle et chimique du Katanga (Sogéchim), Société générale des Forces hydro-électriques du Katanga (Sogéfor), Société générale africaine d'Electricité (Sogélec), Charbonnages de la Luena. D'autres entreprises œuvrant au Congo ou en Belgique font également appel à son concours et parmi elles la Société minière du Bécéka, Bécéka-Manganeuse, la Société générale métallurgique de Hoboken, la Société de traction et d'électricité, la Société des mines et fonderies de zinc de la Vieille-Montagne, etc.

Partout Marthoz s'impose comme un ingénieur de grande classe, alliant de vastes connaissances sans cesse renouvelées à une puissance de travail déconcertante. Il avait une vision claire et précise des choses et son sens pratique donnait à ses conceptions toute leur efficacité.

Les études qu'il publia dans des revues scientifiques et dans le *Bulletin* de l'Académie dont il était associé, sont remarquables d'es-

prit de synthèse, de clarté et de précision. Une étude publiée en 1955 sur *La centrale Bodson-Zilo IV*, ouvrage d'art que les événements n'ont pas permis de réaliser, dénote à quel point ses conceptions se projetaient dans l'avenir.

Grand artisan du développement industriel du Katanga, Marthoz était un animateur hors pair. Il avait l'art de susciter des dévouements et d'électriser les enthousiasmes.

Le temps record dans lequel fut réalisée la construction du barrage et la centrale Le Marinel en est une illustration. L'ouvrage imposant de 275 000 kVA se présentait dans des conditions difficiles. La durée prévue pour les travaux était de quatre années; ils furent terminés en trois, soit avec un an d'avance sur les estimations.

En prononçant, le 31 juillet 1956, le discours d'inauguration de la centrale Le Marinel, Aimé Marthoz pouvait notamment proclamer:

«...Nous voici au rendez-vous, mais avec une année d'avance. Personne en 1953 n'eut osé risquer pareil pronostic... Ce fut une véritable course contre la montre dont l'enjeu à peine dissimulé était de faire coïncider la mise en marche avec le cinquantième anniversaire de la création de l'Union Minière... Vous êtes donc, Messieurs, les témoins d'une performance dont il y a peu d'exemples dans l'histoire des grands travaux de génie civil... »

Il reporta le mérite de cet exploit sur ceux qui à tous les échelons y avaient contribué, mais tous savaient que son ascendant et son dynamisme en avaient la très grande part.

Les événements qui troublèrent le Katanga après juin 1960, mirent en évidence une autre de ses qualités: son profond sens humain. Assumant ses lourdes responsabilités avec courage et détermination pour faire face à des situations exceptionnelles, il se préoccupa avant tout du sort des agents de l'Union Minière, de leurs familles et des populations vivant dans l'orbite de ses exploitations.

La mort le surprit le 12 juin 1962 après une courte maladie. Il laisse le souvenir d'un ingénieur et d'un chef d'entreprise de grande classe dont le nom reste attaché au Katanga à d'imposantes réalisations.

Publications: Centrale de N'Zilo (Etude préliminaire. Figures. Elisabethville, Union Minière du Haut-Katanga, mai 1947). — La centrale Delcommune sur le Lualaba à Zilo (Katanga, 1950). — Le problème de l'énergie électrique au Katanga (Extrait de *Energie*, novembre-décembre 1951). — L'Industrie minière du Congo belge et du

Ruanda-Urundi (Extrait de: *Le Potentiel industriel de l'Afrique*. Journées d'études internationales africaines. Foire internationale de Gand, 1953). — Le problème de l'énergie électrique au Katanga. — L'industrie minière et métallurgique au Katanga (sept. 1955). — La centrale Bodson. — Zilo IV (septembre 1955). — L'industrie minière et métallurgique au Congo belge. Mémoires de l'Académie royale des Sciences coloniales, 1955.

Distinctions honorifiques: Commandeur de l'Ordre royal du Lion; Chevalier de l'Ordre de Léopold.

11 janvier 1971.

E. Van der Straeten.

MATTHYSSEN (*Alphonse*), Mgr, Evêque titulaire de Berenice, Premier vicaire apostolique du lac Albert (Hoogboom-Ekeren, 27.11.1890 - Bunia, 19.8.1963).

C'est dans un village de la paisible campagne anversoise qu'est né Alphonse Matthyssen de parents de condition modeste.

Ses études primaires furent entreprises au village natal, ses études secondaires au Collège St-Jean Berchmans à Anvers.

Attiré par le sacerdoce, le jeune Matthyssen est au séminaire de Malines de 1909 à 1911. Il sent s'allumer en lui la flamme de l'apostolat missionnaire et est admis à Maison Carrée en Algérie dans la Société des Missionnaires d'Afrique, dénommés Pères Blancs, créée en 1868 par le cardinal Lavigerie.

Le 8 septembre 1915 il est ordonné prêtre.

La guerre a ses servitudes: le Père Matthyssen est appelé sous les drapeaux et il effectue son instruction militaire au camp d'Auvours dans la Sarthe, puis part au front.

En novembre 1916 il s'embarqua à Marseille à destination de Mombassa. Il fait la connaissance du lac Albert et de son port sur la rive congolaise, Kasenyi où il débarque le 31 décembre 1916.

Le jeune Père Blanc, il a vingt six ans, est désigné pour la Mission de Kilo dirigée par le R.P. Van den Eynde.

A cette époque les Missions de l'Ituri faisaient parti du Vicariat de l'Uganda sous la juridiction de Mgr Streicher. Ce grand prélat cherchait à implanter de nouvelles missions à l'ouest du lac Albert. Déjà en 1901 il avait entrepris un grand voyage de reconnaissance qui le conduisit à Boga, Immu, Ekwanga, Kilo et le pays des Alur. Après avoir pris contact avec le lieutenant Flamme qui lui donna le « climat » du pays dominé par les guerres tribales et l'insécurité il décida de temporiser.

Ce n'est que quelques années plus tard qu'une première mission des Pères Blancs fut

installée dans le Boga, à proximité de la frontière provisoire de l'Uganda.

A la demande du gouvernement une seconde vit le jour à Kilo en 1911. Un an plus tard ce fut celle de Mudzi-Maria à Bunia, futur siège de la Préfecture apostolique.

Il fallut attendre la fin de la guerre pour assister à la fondation de la mission de Logo (Mahagi) et de Fataki en 1919.

En juin 1922 la Mission du lac Albert, c'est désormais son nom, est érigée en Préfecture apostolique sous l'autorité de Mgr Matthyssen qui fixe sa résidence à Bunia. Il a 32 ans et décidé à mettre son énergie, son autorité, son sens de l'organisation au service de l'œuvre qui lui est confiée. Ce qui complique l'évangélisation et la scolarité c'est la diversité des langues: Baniari, Babina, Bahema, Wallendu, Alour, Luguare. Les missionnaires s'efforcent de les apprendre pour assurer un meilleur contact avec les populations.

Les nouvelles créations se succèdent. En 1925, c'est la mission d'Essebi en pays Lugware, puis celle de Kilo Mines, de Gety chez les Wallendu, de Dadro, d'Ammu, de Luma, Mongwalu et Badia.

Les sœurs blanches s'installent à Bunia (1925) et l'année suivante à Logo.

Les Frères Maristes créent à Bunia une vaste école professionnelle, un petit séminaire et une école normale prennent naissance. L'avenir peut être envisagé avec confiance.

En 1927 le gouvernement fonde l'assistance médicale aux Missions ce qui permet de doter chaque mission d'un dispensaire et de créer à Fataki un hôpital bien équipé doté d'un médecin.

Chaque année sous l'impulsion de Mgr Matthyssen une œuvre nouvelle se créait.

Mais il fallait stabiliser les résultats obtenus, construire en matériaux durables. Le mot d'ordre était « vite, bien et pas cher ». Car l'œuvre missionnaire manquait de ressources. Celles-ci furent partiellement trouvées dans la création de plantations de café ou de centres d'élevages annexés à quelques missions. Des critiques ont été émises au sujet de cette procédure. Mais on ne peut nier que ces exploitations étaient de véritables centres d'éducation agricole et qu'à ce titre elle contribuèrent à l'éducation de la masse paysanne.

En 1933, sous le titre d'Evêque de Berenice, Mgr Matthyssen était nommé vicaire apostolique. Le cardinal van Roey lui conféra la consécration épiscopale en l'Eglise St-

Amand à Anvers le 23 février 1934. L'introduction à Bunia en mars fut triomphale.

Vint la guerre de 1940 et ses contingences. Plusieurs Pères furent mobilisés. Heureusement en 1941 l'effectif missionnaire se vit adjoindre les trois premiers prêtres autochtones de diocèse.

D'autre part, les communautés de frères africains et de sœurs africaines étaient désormais capables de rendre de grands services sur le plan social.

En 1950, la santé de Mgr Matthyssen laisse fortement à désirer. Il rentre en Belgique et offre sa démission. Ses supérieurs ecclésiastiques estiment que l'heure du repos n'est pas encore venue. Revenu à Bunia entre 1950 et 1960 il crée les premiers fondements de dix nouvelles missions.

En 1959, à la suite d'un accord entre le Vatican et le gouvernement belge, les vicariats apostoliques du Congo sont transformés en diocèses. Mgr Matthyssen devient le premier évêque de Bunia.

L'année 1960 est marquée par la proclamation de l'Indépendance et la création de la République démocratique du Congo. La rébellion s'installe dans l'Ituri. Des missionnaires sont arrêtés d'autres maltraités. Que de souffrances pour leur chef!

En 1962 la vie normale reprend et le diocèse de Bunia est divisé. Une nouvelle circonscription ecclésiastique est créée à Mahagi sous la juridiction de Mgr T. Kula.

Mgr Matthyssen meurt à la tâche à Bunia le 19 août 1963. La graine qu'il avait semée était devenue un grand arbre, et plus de cent mille de ses disciples l'accompagnèrent à sa dernière demeure. Il repose dans la crypte de sa cathédrale.

Sa grande et noble figure avait dominé toute la région du lac Albert. Sa bonté et sa simplicité, sa constante bonne humeur autant que son autorité et son esprit tenace d'organisateur restent vivants et méritent le respect et l'affection de la population de l'Ituri.

M. Van den Abeele
5 avril 1970.

MEUWISSEN (Jules-J.-J.), Ingénieur et Recteur de l'Université de Gand (Anvers, 13.3.1871 - Gand, 28.9.1952). Epoux de Willems, Jeanne.

Après avoir terminé ses humanités au Collège Notre-Dame à Anvers, Jules Meuwissen

conquit en 1893 le diplôme d'ingénieur civil des arts et manufactures, du génie civil et des mines à l'Université de Louvain. Son père l'envoya en stage en Angleterre où il fit ses débuts dans un chantier naval. Mais comme un stagiaire ne pouvait demeurer plus de six mois dans une même firme, le jeune ingénieur se fit engager finalement par le chantier Swan et Hunter qui était spécialisé dans la construction des grands paquebots transatlantiques.

A cette époque, la construction des navires était régie par des règlements relevant de l'empirisme. Le jeune Meuwissen, qui faisait partie du bureau d'études du chantier, domina rapidement ses collègues anglais grâce à son habileté à présenter des solutions calculées, beaucoup plus logiques que celles tirées d'expériences, parfois discutables. Ainsi, il gravit rapidement les échelons de la hiérarchie. En 1903, il était devenu ingénieur en chef de Swan et Hunter lorsque ce chantier reçut la commande du s/s *Mauretania*, en même temps que le chantier John Brown, sur la Clyde, entreprenait la construction du s/s *Lusitania*. Théoriquement, ces deux paquebots géants devaient être des *sister-ships*; grâce à la science du calcul de Meuwissen, Swan et Hunter put réaliser une économie de 1 500 t d'acier par rapport au bateau construit par son concurrent. Le s/s *Mauretania* fut une réussite à tous points de vue et conquist le ruban bleu réservé à la traversée la plus rapide de l'Atlantique; cette unité conserva ce trophée pendant 21 ans.

Vers 1905, des voix s'élevaient pour réclamer le développement de l'esprit maritime en Belgique, un bateau de construction belge devant être considéré comme une exposition flottante permanente, promenant la réputation de notre industrie à travers le monde. C'est alors que l'Université de Gand créait pour la première fois en Belgique une chaire de constructions navales. L'enseignement, organisé dès l'année académique 1906-1907, fut confié à Jules Meuwissen qui inaugura, après treize années de pratique, une carrière professorale. Sa nomination marque un tournant dans la vie maritime de la Belgique car, en trente-cinq années, il forma les ingénieurs qui dirigèrent les grands chantiers et les grands armements du pays.

Après la première guerre mondiale, lorsque le développement de l'économie du Congo exigeait la mise en ligne de bateaux de plus grandes dimensions et d'un meilleur rendement,

le Ministère des Colonies, la Citas et le C.F.L. s'adressèrent au professeur pour se l'attacher comme conseiller naval.

Pendant vingt années, il supervisa tous les plans et spécifications des bateaux destinés à naviguer sur le réseau hydrographique congolais. On lui doit la mise au point des remorqueurs *Wangata* et *Galiema* qui traînèrent sur le réseau congolais les premiers grands convois remorqués.

Sa collaboration commencée avec la Citas et la Sonatra se poursuivit avec l'Unatra, puis avec l'Otraco. Il contrôla les études, les plans et la construction des barges de 350 t, de 800 t et de 1 250 t, puis des remorqueurs de 850 ch s/w *Lisala* et *Lukolela*. On lui doit aussi l'étude des transformations du s/w *Reine Astrid* et des agrandissements des chantiers de l'Unatra, après que la gestion de cet organisme fut reprise par l'Otraco.

Il intervint également dans la construction et l'étude des bateaux navigant sur le Lualaba et sur les lacs Tanganika et Kivu. Pour compte du Ministère des Colonies, il examina les plans des dragues, baliseurs et bateaux de service.

En 1927, il se rendit en Afrique pour examiner personnellement les conditions de navigation sur le fleuve Congo et sur le Lualaba. Au cours de ce périple, il fit même naufrage sur le Lualaba, heureusement sans conséquences graves; il aimait d'ailleurs raconter à ses amis cet incident peu banal pour un professeur de construction navale.

Meuwissen fut admis à l'éméritat en 1941, après une carrière bien remplie au cours de laquelle il fut appelé à de hautes charges.

En 1929, il fut nommé recteur de l'Université de Gand et c'est pendant son rectorat qu'on procéda à la flamandisation progressive des cours, idée qu'il avait défendue ardemment, en Flamand convaincu. Lors de la création de l'Académie des Sciences flamande, il en fut le premier président.

En 1941, lorsqu'il fut admis à l'éméritat, il avait formé en 35 ans d'enseignement une cinquantaine d'ingénieurs navals qui avaient su créer une industrie maritime belge de qualité. Ses élèves organisèrent le 18 octobre 1941 une cérémonie d'hommage au maître qui les avait formés.

Ses cours étaient rédigés de façon claire et précise. Il émaillait ses leçons du récit d'incidents vécus et d'anecdotes résultant de sa

longue pratique. Il mourut à Gand le 28 septembre 1952.

Jules Meuwissen était Commandeur de l'Ordre de la Couronne; Officier de l'Ordre de Léopold et titulaire de diverses distinctions honorifiques.

Publications: *Technique de la navigation coloniale (revue Congo, 1931, T. II, p. 715-767).*

20 décembre 1969.

A. Lederer.

Manifestation à l'occasion de l'éméritat de J. Meuwissen (Publication de l'U.B.I.N., Bruxelles, 1941). — Archives de l'ARSOM. — *La Libre Belgique, 1.10.52.* — Agence Belga, 30.9.52.

MICHEL (Jules-Achille), Officier de Marine (Givet, 6.3.1821 - Saint-Gilles, Bruxelles, 13.9.1911).

A l'âge de douze ans, Michel fit ses débuts dans la vie comme dessinateur surnuméraire au bureau des Travaux Publics de la ville de Bruxelles. Le 1^{er} décembre 1836, il est admis comme aspirant de 2^e classe dans la Marine royale et embarqué à bord d'une canonnière-école de l'Escaut. Le 25 mai 1837, on le retrouve à bord de la *Clotilde*; ce trois-mâts barque de 380 tonneaux, appartenant à l'armateur anversois Spillaert, avait été nolisé en vue de l'instruction des futurs officiers de marine.

Le 17 juin 1837, la *Clotilde* appareillait d'Ostende pour les côtes d'Afrique; le voilier était commandé par le lieutenant de vaisseau Nuewens qui avait sous ses ordres 10 officiers de marine, 12 aspirants, 2 administratifs et 40 sous-officiers et matelots. La veille, pour rendre plus solennel le départ de la première tentative de navire école belge, le capitaine-lieutenant Lahure inspecta le bâtiment et fit prêter par le personnel serment de fidélité au pays.

Le voyage fut assez monotone et le commandant faisait régner une discipline de fer, afin d'initier les jeunes marins à leur métier. Il fallut lutter contre le vent, les tempêtes et le scorbut et seules les festivités du passage de l'Equateur, le 6 août, rompirent le train de vie coutumier. Le retour eut lieu à Ostende le 2 octobre 1837; les officiers durent rallier Anvers par chemin de fer, tandis que le bateau fut conduit sous pavillon neutre jusqu'à la Métropole, car la Hollande ne reconnaissait pas encore le pavillon belge. Michel suivit alors les cours de navigation, d'astronomie et de constructions à l'école navale instituée pour

les aspirants de Marine. Ardent à l'étude, avec ses amis Dufour et Jacquot, il obtint l'autorisation de s'engager, à ses frais, à bord du voilier français l'*Hydrographe*; le capitaine français Lucas avait organisé ce navire en une école flottante pouvant embarquer environ 75 adolescents.

Des prospectus alléchants annonçaient que le voyage durerait 2 ans et 3 mois; on ferait escale dans de nombreux ports de l'Atlantique, du Pacifique et de l'Océan Indien. A l'issue du périple, les élèves seraient officiers de marine, ingénieurs, commerçants et diplomates accomplis.

L'*Hydrographe* quitta Paimbœuf le 24 septembre 1839, ayant à bord une soixantaine d'élèves. Le voyage très mouvementé conduisit les jeunes marins à Lisbonne, Funchal, Ténériffe, Gorée, Pernambouc, Bahia, Rio de Janeiro, La Plata, Montévidéo, puis le détroit de Magellan. Après des semaines de navigation difficile et un échouement de huit jours sur un banc de sable au port de Famine, on longea la côte de Patagonie et, le 23 juin 1840, le navire se brisa sur les rochers, à la sortie du port de Valparaiso.

Au cours du naufrage, Michel et ses compagnons eurent une conduite digne d'éloges; s'étant procuré quelques hardes, les jeunes gens rentrèrent à Anvers à bord de l'*Industrie*. De nouvelles déceptions les attendaient.

Michel, qui avait été nommé aspirant de première classe le 1^{er} avril 1840, fut réintégré dans la flottille belge le 18 janvier 1841.

On sait que d'une façon générale, les politiciens belges de l'époque n'étaient pas très favorables à la Marine royale. Cependant, en 1842, l'Etat put faire un arrangement avec la firme J.-B. Donnet d'Anvers dont le trois-mâts *Macassar* de 740 tonneaux put partir en Indonésie avec un équipage composé uniquement de militaires belges payés et nourris aux frais du pays. Le bateau était commandé par le lieutenant de vaisseau Van den Broecke et Michel faisait partie de l'Etat-Major avec le rang d'aspirant de 1^{re} classe.

Le voilier quitta Anvers le 18 juin 1842, croisa à large de Plymouth et se rendit à Singapour; si le voyage se passa bien au point de vue maritime, il ne fut pas un succès commercial, car les hommes d'affaires belges n'avaient pas osé confier des marchandises intéressantes pour les pays visités. Le *Macassar* revint au pays après une année d'absence.

Le 31 décembre 1842, le ministre des Affaires étrangères, comte de Briey, avait signé un programme règlement établissant à partir de 1843 un service à voiles régulier entre Anvers, Singapour et Batavia. Aussi, le 11 novembre 1843, le *Macassar* toujours commandé par Van den Broecke repartit pour Batavia; Michel était encore du voyage. Le début du périple fut assez mouvementé et ce n'est que vers l'Equateur qu'on trouva le beau temps. Au cap de Bonne-Espérance, la mer devint si houleuse que la vergue du grand perroquet fut brisée; néanmoins, le détroit de la Sonde fut atteint sans difficulté. Le *Macassar* arriva à Singapour le 3 avril 1844. Là, des relations d'amitié s'établirent avec les officiers des navires français de la division navale de la mer de Chine. Les commandants français admiraient les efforts des marins belges pour faire connaître au loin les produits de l'industrie de leur pays.

Cependant, les résultats financiers de ces voyages étaient médiocres car, à part le verre à vitres, les autres produits intéressaient peu ces pays lointains. Le *Macassar* quitta Singapour le 15 avril pour arriver à Manille le 19 mai 1844; il y mouilla jusqu'au 17 juin, puis se rendit à Batavia pour y recueillir l'équipage du navire belge *Charles* qui avait été pillé et incendié par des pirates près de l'île de Bornéo. Le retour eut lieu à Anvers le 22 novembre 1844.

Après un interim de quelques mois sur une canonnière, Michel fut à nouveau désigné pour participer à bord du *Macassar* à un voyage en direction de Batavia. Le 22 mai 1845, le trois-mâts partait d'Anvers sous les ordres de l'enseigne Swarts; malheureusement, les commerçants belges, faisant preuve de manque d'audace et d'imagination, chargèrent le navire avec une cargaison identique à celle des voyages précédents. Ce fait entraîna un séjour de près de deux mois à Manille pour tenter de satisfaire aux exigences des commerçants. Pendant ce long séjour, un typhon mit le navire en péril.

Au retour, le *Macassar* toucha les rochers et dut se réfugier à Sourabaya pour faire la réparation par la délicate opération d'abattage en carène.

Pendant ce séjour, les nombreux Belges de Java qui n'avaient plus quitté l'île depuis 1830 accueillirent chaleureusement l'équipage du *Macassar*.

Mais alors que le bateau était déjà redressé et amarré au quai, un grain le coucha sur le flanc, au point que sa quille émergea; le navire faillit se perdre, cependant, il se redressa, l'ouragan passé, et fut de retour à Anvers le 3 août 1846.

Le 23 novembre 1846, Michel était promu au grade de lieutenant de vaisseau. Le 21 mars 1847, un arrêté ministériel le désignait pour la *Louise-Marie* chargée de la surveillance de la pêche en mer du Nord et, ensuite, d'un voyage pour la côte occidentale d'Afrique. Un peu avant ce départ, Michel, en compagnie de l'aspirant Olivier, vint souhaiter bon voyage à l'équipage du *Macassar* en partance pour Batavia. Olivier, glissant sur le givre, tomba dans l'Escaut; malgré l'obscurité, Michel plongea dans l'eau où le courant charrait des glaçons et sauva son ami d'une mort certaine.

Le voyage à la côte occidentale d'Afrique dura du 17 décembre 1847 au 19 mai 1848; après divers voyages de surveillance de pêche aux îles Feroë et au Doggerbank, Michel passa à la réserve le 29 décembre 1848.

En 1849, un envoyé de la Confédération germanique, le docteur Drakenfeld, bien au courant du marasme de la Marine royale, vint rassembler une série d'officiers belges; il fit des propositions à Michel qui les refusa, désirant rester au service de la Belgique.

Rappelé en activité le 20 avril 1849, Michel servit à bord de divers navires faisant du service à la côte d'Europe.

Par arrêté royal du 21 octobre 1855, un congé fut accordé à Michel qui servit pendant deux ans sur les navires des firmes Spilliaert et Notteboom; par son esprit d'organisation et sa connaissance profonde du métier, il rendit les plus grands services aux armateurs belges et, cela, dans des conditions souvent difficiles.

A partir du 28 septembre 1857, Michel repassa au service de l'Etat et fut nommé lieutenant de vaisseau de 1^{re} classe le 21 juillet 1860.

A la suite d'une entrevue avec le Duc de Brabant, Michel et l'ingénieur Félix Eloin furent chargés d'explorer l'Océanie en vue d'y créer une « Nouvelle Belgique » quelque part dans les archipels des Nouvelles Hébrides ou des îles Fidji. C'est ce même Eloin qui devint ultérieurement secrétaire de Maximilien 1^{er}, empereur du Mexique.

Quoi qu'il en soit, le 23 février 1861, Eloin et Michel partirent aux frais du Roi pour

Melbourne; Eloin faillit périr en débarquant. C'est un certain Byrne, un aventurier, qui avait lancé l'idée de cette colonie. Il s'était associé avec un ancien diplomate belge, de la Hault, qui avait rédigé une *Note sur l'établissement d'une colonie belge dans l'Océan Pacifique*. Mais ils furent incapables de réunir les fonds nécessaires et on eut de la peine à reprendre à Byrne les documents relatifs à cette expédition.

Michel et Eloin tentèrent néanmoins de réussir l'entreprise; les deux hommes quittèrent Sydney le 11 août et y revinrent le 30 novembre 1861 ayant visité les Nouvelles Hébrides, l'archipel des Salomon et la Nouvelle Calédonie. Eloin repéra des mines intéressantes et rédigea un rapport favorable; mais la tentative échoua. Il y eut trois raisons à l'échec: par ses faillites antérieures, Byrne ne jouissait d'aucun crédit à Melbourne; de plus, la mission arriva au moment d'une crise économique dans cette ville; enfin, par méconnaissance du monde des affaires d'Australie, les conditions offertes n'étaient pas assez alléchantes pour attirer les industriels et les commerçants.

Les deux envoyés retournèrent en Belgique, ayant quitté Melbourne le 26 décembre 1861.

Le 15 mai 1862, Michel fut attaché à la station d'Ostende. Le 31 juillet 1870, il devint directeur intérimaire de la Marine. Il fut promu capitaine de vaisseau le 1^{er} septembre 1870 et directeur de la Marine le 25 juillet 1871. Le 14 février 1877, il devint capitaine de vaisseau honoraire. Le 10 octobre 1878, il est nommé membre de la commission d'étude du canal Bruges-Zeebrugge. Inspecteur général le 31 mai 1879, il fut admis à la pension le 30 octobre 1887 et mourut à Saint-Gilles le 13 septembre 1911.

Michel fut un officier de marine exemplaire qui servit au loin le renom du pays et participa aux efforts d'expansion de la Belgique outre-mer.

Il était porteur des distinctions honorifiques suivantes: Commandeur de l'Ordre de Léopold; Commandeur de l'Ordre du Christ du Portugal; Chevalier de la Légion d'Honneur; Chevalier de l'Ordre du Lion néerlandais; Croix commémorative de la Marine; Médaille commémorative du règne de Léopold II.

30 avril 1971.

A. Lederer.

Bibliographie: Duchesne A.: L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864/1867. — Leconte L.: Les ancêtres de notre Force navale (Bruxelles, 1952). — Vandewoude E.: L'échec de la tentative de colonisation belge aux Nouvelles Hébrides (L'expansion belge 1831-1865, Mémorial de l'ARSOM, Bruxelles, 1965, p. 361-403).

MINNE (*Jules*), Docteur en droit, Administrateur territorial du Congo belge, Homme de lettres, Poète et Essayiste (Loupoigne, 15.5.1903 - Vilvorde, 7.8.1963).

Né à Loupoigne, petit village du Brabant wallon, Jules Minne passa la majeure partie de son enfance à Vilvorde qu'il ne quitta que pour effectuer des études universitaires. Sa carrière d'avocat s'achève en 1938, à l'âge de 35 ans, quand il part pour la première fois au Congo. A ce moment ses débuts à la *Revue nationale* dataient de nombreuses années et ses publications lui avaient déjà valu l'attribution, en 1936, du prix Verhaeren pour son recueil intitulé *Naissance du Poème*. Au Congo, pendant 10 ans, il accomplit le dur travail de tous ces pionniers que furent les administrateurs territoriaux, déplacé successivement à Yahisuli sur le Lomami, à Opala, à Yahuma, à Faradje. Puis il accomplit encore des tâches fructueuses à Bukavu, au Kivu. Son séjour africain est asombri, en 1948, par la perte en un poste lointain de brousse d'un garçonnet, brutalement arraché aux espérances de ses parents. Pensionné en 1958, Jules Minne rentre en Belgique après vingt ans de service au Congo.

L'œuvre de Jules Minne est profondément marquée par son long séjour africain. Lui-même a dit: « N'oubliez pas que j'ai vécu pendant douze ans en pleine forêt équatoriale; c'est une longue saison, qui dure encore en moi-même. » Il a trouvé dans cette forêt un tremplin magique pour sa méditation. Il a chanté le grand fleuve et ses îles, la traversée de la forêt avec les porteurs, le chant de ceux-ci; on a dit avec raison que le symbolisme de Jules Minne est fécondé par la sève bantoue.

L'habitant de la terre, imprimé en 1942 à Yakusu (Congo belge) est dédié à « tous ceux qui, dans l'isolement de la forêt équatoriale, ont connu l'Afrique sous son vrai visage »; *Univers et Poésie*, paru à Léopoldville en 1945, est un essai dans lequel Jules Minne apporte une définition du « cosmisme » en poésie; *Tant que la lumière monte* (1951) est un dialogue avec l'enfant parti; *L'Afrique et le sens de l'Humain*, publié à Léopoldville en 1951, est une œuvre dans laquelle le climat africain hausse les émotions humaines; épanouit la personnalité, aiguise la sensibilité; dans *Sève bantoue* (1952), décrivant le mouvement de la caravane dans la forêt traver-

sée, Jules Minne s'identifie à l'homme noir qui l'entoure.

Les critiques qualifient normalement la poésie de Jules Minne de « cosmique ». Parti d'un certain sens lyrique de la terre et du ciel, au contact d'un continent neuf et de l'extraordinaire vitalité de la nature équatoriale, Jules Minne est arrivé à cette « poésie cosmique » laquelle, en réalité, chante ce que le poète éprouve en lui-même, tend à situer sentimentalement l'homme dans l'univers entier, à s'identifier avec lui. Pensant l'univers, lui adressant des interrogations pressantes, le poète assume en quelque sorte le rôle éminent et douloureux d'une des « consciences collectives » de l'humanité. Les dernières œuvres sont d'une grandeur émouvante mais apaisée, Jules Minne y évoluant vers une conception métaphysique de la poésie.

Publications africaines de Jules Minne, qu'il a appelées lui-même le *Cycle de la Forêt*: *L'habitant de la terre* (Yakusu, 1943); *Les Rythmes solaires* (Constantia, Johannesburg, 1944). — *À flanc de Ciel*. — *Le passager de Dieu*. — *Univers et Poésie* (Léopoldville, 1945). — *Bornes de l'Océan* (Essor du Congo, Elisabethville, 1946). — *Les moissons intérieures* (A l'enseigne du Plomb qui fond, Paris, 1949). — *Puissance de l'humain*. — *Tant que la lumière monte* (Les îles de Lérins, Antibes 1950). — *Capitale du Ciel*. — *Forêt équatoriale ou l'Afrique et le sens de l'Humain* (Léopoldville, 1951). — *Sève bantoue* (Editions des Artistes, Bruxelles, 1952).

Jules Minne reçut, début 1951, le prix triennal de la littérature coloniale, période 1948 à 1951, surtout pour ses œuvres mystiques et exotiques: *Les moissons intérieures* et *Tant que la lumière monte*. Par sa longue expérience des milieux congolais et sa vie intime avec la nature congolaise, Jules Minne fut désigné pour représenter le Congo au Congrès international de Poésie tenu à Venise en octobre 1953.

28 mars 1970.

Juliette Aderca.

[J.V.]

E. Debongnie: Jules Minne Poète de l'Essentiel (RAF, 1951, p. 17 à 21). — J. Delmelle: Jules Minne ou la méditation de l'Univers (*La Revue nationale*, 1954, p. 91 à 93). — S.-P. Lemmen: Jules Minne (*Band*, 1954, p. 457 et 458). — Jules Minne, prix triennal de littérature coloniale (*La Revue nationale*, 1957, p. 70 à 72).

MISSON (*Jules*), Jésuite (Marche-en-Famenne 4.4.1882 - Bruxelles, 2.1.1960).

Après ses humanités au Collège Notre-Dame de la Paix de Namur et une année de philosophie au Petit Séminaire de Floreffe, il entre le 23 septembre 1900, au noviciat des jésuites à Arlon. En 1902, il passe au jувénat de Tronchiennes pour des études classiques et ensuite aux Facultés de Namur, où il obtient la candidature en philosophie et lettres. En 1905, il se trouve à Louvain pour y achever le cycle de ses études philosophiques, qu'il

interrompt pendant un semestre pour aller enseigner en sixième latine au Collège Saint-Michel de Bruxelles. En 1909, il est reçu docteur en philologie classique et l'année suivante, il est nommé professeur titulaire de quatrième latine au collège de Tournai. En 1911, il obtient la médaille d'or au concours universitaire, distinction qui le fait bénéficier d'un voyage d'études à Alesia. On ne sait trop pourquoi il cesse alors de poursuivre la carrière scientifique qui s'ouvre devant lui à la mesure de sa compétence. Le 2 août 1914, il reçoit l'ordination sacerdotale et, après une dernière année de formation spirituelle à Tronchiennes, il enseigne, de 1916 à 1918, la classe de poésie au Collège Saint-Michel de Bruxelles.

En 1918, il est appelé, comme *socius* à seconder le P. Provincial dans le gouvernement de la province belge de la Compagnie de Jésus. Dès lors il se voit confier les plus hautes charges. De 1923 à 1929, il est recteur au Collège Saint-Michel de Bruxelles. De 1929 à 1935, en tant que vice-provincial, il est responsable de la bonne marche des établissements, collèges et résidences, de la partie méridionale de Belgique, ainsi que des missions des jésuites au Congo belge. Ayant lui-même, depuis les premières années de sa vie de jésuite, rêvé sans cesse d'apostolat missionnaire, il saisit l'occasion de contribuer intensément à promouvoir l'œuvre évangélique de ses confrères en terre congolaise et à renforcer leurs effectifs. En 1930-31, il visite les missions de son ordre au Congo et, peu après, il devient secrétaire permanent de la Commission des Supérieurs majeurs ayant des missions dans la colonie belge.

De 1935 à 1942, il est recteur au Collège Saint-Servais de Liège et, de 1942 à 1947, à nouveau recteur du Collège Saint-Michel de Bruxelles. Au cours de ce dernier rectorat, il est délégué, comme représentant de sa province, à la Congrégation générale de son ordre, qui se tient à Rome en 1946. L'année suivante, se réalise pleinement son rêve de jeunesse. En dépit de ses 65 ans, il accepte avec enthousiasme la charge de supérieur régulier de la mission du Kwango en succédant au P. Ferdinand Allard, décédé récemment dans une clinique de Louvain.

Le P. Misson devait rester 11 ans en Afrique. Après avoir exercé la fonction de supérieur régulier et pendant quelque temps celle de vicaire délégué, il prend la direction du Collège d'humanités techniques de Makungika,

qu'il vient de fonder à quelque 45 km de Kikwit. Avec beaucoup d'autres il avait l'assurance que ce nouveau type d'enseignement technique était de nature à répondre à des besoins primordiaux des jeunes générations africaines. Hélas, en raison de conjonctures diverses et imprévues, il se voit contraint d'y renoncer. Son collège doit faire place à une école moyenne de type classique. Acceptant cette douloureuse épreuve sans récrimination, le P. Misson ne s'en consacre pas moins tout entier à ses élèves.

En 1958, il rentre définitivement en Belgique et, en septembre 1959, on le retrouve en seconde gréco-latine au Collège Saint-Michel, renouant encore, alors qu'il a atteint les 77 ans, avec la charge de professeur. Mais quelques mois plus tard, dans la nuit du 1 au 2 janvier 1960, il meurt paisiblement au terme d'une courte maladie.

Ses nombreux anciens élèves de Belgique et du Congo gardent de lui le souvenir d'un professeur dynamique, à la fois exigeant et compréhensif, d'un travailleur infatigable, se distinguant par une probité intellectuelle sans faille, d'un conseiller précieux, extraordinairement lucide et sensible aux problèmes de la vie nationale.

Sa compétence, autant que son honnêteté, lui valut de se voir attribuer pendant plusieurs années la fonction de vice-président de la Fédération nationale de l'enseignement moyen libre en Belgique. Il fut également appelé à siéger dans une des commissions du Centre d'études pour la réforme de l'Etat.

S'il n'était pas favorisé d'un don spécial d'éloquence, il savait par contre manier la plume avec une remarquable aisance. Les lettres qu'on a gardées de lui laissent transparaître la psychologie d'un homme aux réactions vives, mais en même temps parfaitement maîtrisées. Il n'aimait pas les attitudes indécises. Ce trait de son tempérament s'était particulièrement manifesté durant la dernière guerre mondiale, quand, sans la moindre compromission à l'égard de l'occupant, il sut comme recteur maintenir la marche normale de son collège et même, non sans gros risque pour sa propre sécurité, venir en aide à quelques anciens élèves menacés. Si l'on demande à ceux qui l'ont connu de près, quelle impression il leur a surtout laissée, la réponse est invariablement la même: l'impression d'un homme de prière et d'action, d'une parfaite

droiture, sans réserve au service des autres, partout, en toutes circonstances et de la meilleure manière.

Publications: Thèse de doctorat sur le paganisme de Libanios (1909). — Leçon de répétition sur l'Anabase de Xénophon, 1.11. C. 5, dans le *Bulletin Bibliographique et Pédagogique du Musée Belge* (1909). — Pour populariser les études grecques, dans les *Nouveaux Essais Pédagogiques* (1912 et 1913). — Notes sur Libanios, dans le *Bull. Bibl. et Péd. du Musée Belge*, n° 31 (1912). — Les fouilles d'Alesia, *ibid.*, n° 33 (1912). — Comptes rendus des cours de vacances, dans les *Nouveaux Essais Pédagogiques* (1912-1913). — Questions d'examen d'humanités posées en 1912 par l'Université de Cambridge, *ibid.*, juillet 1913. — L'autorité des Poètes en matière religieuse d'après Libanios, dans le *Bull. Bibl. et Péd. du Musée Belge*, XVII (1913). — Les Dieux solaires chez Libanios, *ibid.*, juillet 1913. — Recherches sur le paganisme de Libanios, dans le *Recueil de travaux publiés par les membres des Conférences d'histoire et de philologie*, fascicule 43, Louvain (1914). — La bataille de la Sambre, dans *Le Réveil*, Anvers, 15 février 1920. — Les jésuites belges au Kwango. Impressions rapportées du Congo (1930). — Les idées pédagogiques de S. Ignace de Loyola, Lethielleux, Paris (1932). — Article nécrologique du P. Théodore Moretus Bosmans, dans *Le Compas d'Or*, p. 171.

15 mai 1970.

[W.R.] J. Van de Castelee s.j.

Archives de la Compagnie de Jésus, Bruxelles. — *Echos*, XI, n° 1, février 1961: notice nécrologique.

MOLS (Robert), Jésuite (Gand, 10.8.1913 - Yasa, 6.11.1957).

Robert Mols est né dans un foyer d'où sont sortis trois missionnaires: un bénédictin et deux jésuites. Deux de ses oncles ont joué un rôle de premier plan dans le développement religieux, intellectuel et social de la colonie belge, à savoir Mgr de Hemptine, vicaire apostolique du Katanga et le Père Joseph Mols, fondateur du collège Albert de Léopoldville.

Après ses humanités aux collèges des jésuites de Gand et de Tournai, il entre au noviciat d'Arlon le 23 septembre 1933. Ayant terminé un cycle d'études classiques et de philosophie, il est envoyé au Congo en 1939 et nommé professeur au petit séminaire de Kinzambi près de Kikwit. Il interrompt pendant quelque temps son enseignement pour occuper *ad interim* la fonction de directeur des classes primaires à la mission de Kikombo.

La guerre ayant éclaté, les jeunes jésuites qui sont en stage au Congo et qui n'ont pas encore achevé leur formation se trouvent dans l'impossibilité de regagner la Belgique. Avec quelques-uns de ses confrères, le Père Mols commence ses études théologiques au Grand Séminaire de Mayidi dans le Bas-Congo. La guerre terminée, il les achève à Louvain et le 4 août 1947, à l'abbaye de Lophem-lez-

Bruges, il reçoit l'ordination sacerdotale en même temps que son frère bénédictin des mains de son oncle, Mgr de Hemptine.

De retour au Congo en 1948 il est appelé à seconder le maître des novices dans la formation des premiers candidats jésuites congolais réunis à Djuma. En 1949, il passe à la mission du Sacré-Cœur de Kikwit, dont il devient le supérieur dès l'année suivante. Après un congé en Belgique de septembre 1955 à août 1956, il prend la direction du petit séminaire de Kinzambi.

Vers le milieu de l'année suivante il commence à se sentir accablé d'une profonde lassitude qui ne cesse de s'aggraver dans la suite. Le médecin de Leverville, qu'il est allé consulter au début de septembre, ne lui trouve toutefois rien de particulièrement alarmant. Le 6 octobre il a la joie d'assister à Elisabethville au jubilé de son oncle, Mgr de Hemptine. Peu après, il entre à l'hôpital de Bonga-Yasa pour un examen approfondi. On ne trouve toujours pas la cause des symptômes qui ne le lâchent pas: palpitations, vertiges, angoisse physique. Son état s'aggravant, des dispositions sont prises avec la Sabena afin de le transporter d'urgence à Léopoldville. Mais au dernier moment on découvre l'origine de son mal. Une ponction lombaire a révélé la présence d'un abcès au cerveau, qui ne tarde pas à affecter les organes respiratoires. La fin semble alors imminente et, malgré les efforts des deux médecins qui toute la nuit se sont relayés à pratiquer la respiration artificielle, il s'éteint le 6 novembre vers 4 heures du matin.

Sa disparition si imprévue causa une vive émotion non seulement parmi ses confrères, mais aussi parmi la population congolaise, qui l'avait en grande estime. Tous avaient reconnu en lui ce type d'homme qui ne peut se faire que des amis, possédant le sens le plus complet du don de soi, capable de renoncer de grand cœur non seulement à tout confort matériel, mais même à ses vues personnelles. Chargé de tâches écrasantes, au milieu des plus graves soucis et jusque dans les moments les plus pénibles de sa maladie, il demeurait toujours affable, s'oubliant lui-même pour écouter les autres et les encourager à surmonter leurs propres épreuves.

8 juin 1970.

[W.R.] J.-J Van de Castelee s.j.

Echos, n° 2, août, 1958, p. 22-23. — *La Libre Belge*, 16.11.57. — *Archives de la Compagnie de Jésus*, Bruxelles.

MORTIER (*Florent-Alberic-Jozef*), Missionaris van Scheut en orientalist (Izegem, 2.1.1877 - Brussel, 2.10.1963). Zoon van Constant en Maria-Louisa Vandecapelle.

Na zijn humaniora-studiën aan het Klein Seminarie van Roeselare, trad hij in de Congregatie van het Onbevlekt Hart van Maria (Scheut) om missionaris te worden. Hij studeerde wijbegeerte aan het filosoficum van Scheut, godgeleerdheid en koloniale wetenschappen aan het theologicum van Scheut te Leuven en werd priester gewijd op 12 juli 1903. Datzelfde jaar werd hij tot prefect benoemd aan dit theologicum, maar, twee jaar later, op 13 september 1905, vertrok hij naar het apostolisch vicariaat Kan-soe (China). Na gedurende één jaar de Chinese taal te hebben geleerd bij Mgr Otto (1850-1938), werd hij bestuurder van het college te Sihiang, in 1906. Twee jaar lang was hij werkzaam in Kan-soe en werd dan opnieuw professor benoemd aan het theologicum van Scheut te Leuven. In juli 1909, na het ontslag van P.A. Botty (1875-1919) als algemene overste van Scheut, werd F. Mortier rechtstreeks door Rome tot zesde algemene overste aangesteld. In deze hoedanigheid nam hij maatregelen om het kloosterleven zowel als de missionaire geest van de scheutisten op te wekken, door zijn talrijke brieven en toespraken waarvan enkele verschenen in *Nouvelles de la Congrégation*, een onregelmatig verschijnend bladje, door hem gesticht om de familiegeest onder de scheutisten en de eenheid van de missionarissen onderling te bevorderen, alsook om de werken van de missionarissen van Scheut in China, de Filippijnen en Kongo te steunen.

Als algemene overste van Scheut werd hij in 1909 lid van de Koloniale Raad van België en bleef dit tot in 1926. Daarbij werd hij, in 1919, lid van de Raad van Beheer van de Koloniale Hogeschool van Antwerpen tot in 1926. Hij maakte tevens deel uit van de Commissie voor Sociale Vraagstukken aan het Ministerie van Koloniën en was lid van de Commissie van Openbaar Onderwijs aan hetzelfde Ministerie. Daarbij werd hij benoemd tot lid van de Administratieraad van de Sociëteit voor Koloniale Studiën, waarvan hij de laatste bestuurder is geweest. Zijn benoeming tot lid van de Koloniale Raad van België was één van de redenen waarom hij, kort na zijn benoeming, persoonlijk contact wenste te nemen met Kongo, waar hij een reis ondernam van 17 februari 1912 tot februari 1913. De Con-

gregatie van Scheut bezat toen nog maar één apostolisch vicariaat in Kongo en één apostolische prefectuur, Opper-Kasai. F. Mortier bezocht achtereenvolgens de streken van Mayumbe, Sankuru-Kasai, Leopold II-meer en Bangala. Overal liet hij de indruk van een grote bezorgdheid voor de problemen van Kongo en stelde vooral belang in de bloei van het onderwijs. Wat hem toen reeds trof was de noodzakelijkheid van het stichten van een universiteit voor Kongolezen, gedachte die hij later nog zal verdedigen. Zijn aandacht voor het opvoeren van de handel tussen België en Kongo was door deze reis bijzonder opgewekt. Hij publiceerde er later enkele gedachten over in het tijdschrift *Congo* (1922, II, p. 43-49): „Over de inlandse reclame voor de intensificatie van onze koloniale handel. »

Door de oorlog van 1914 werd zijn werkterrein naar Londen verlegd, vanwaar hij, gedurende de oorlog, de Congregatie van Scheut bestuurde. Nadat de vrede in België was teruggekeerd, kwam hij naar Scheut terug. Aanstonds hield hij zich bezig met het samenroepen van een algemeen kapittel, dat in 1918 had moeten plaatsgrijpen, doch dat, omwille van de omstandigheden, naar 1920 verdaagd was. Fl. Mortier werd in dit kapittel tot eerste assistent van de nieuwe algemene overste, P.J. Rutten (1874-1950) gekozen. Van zijn zware verantwoordelijkheid ontlast, kon hij zijn vrije tijd nu besteden aan de studie van het boeddhisme en de verschillende takken van de orientalistische wetenschap. Dat kwam de gemeenschap van Scheut ten goede, want door middel van wetenschappelijke voordrachten, die door de jonge kandidaat-missionarissen ten eerste gewaardeerd werden, deelde hij hun de uitslagen van zijn studie mede. Deze liefde voor de Oosterse wetenschap maakte zich tenslotte volkomen meester van zijn tijd en zijn persoon.

In 1924 werd hij tot professor benoemd aan het Instituut voor Hogere Studiën van België (Brussel). Hij verliet daarop, in 1926 de Congregatie van Scheut en vestigde zich te Vorst. Hij behield echter een grote belangstelling voor de werken van Scheut en een zeer uitgesproken sympathie voor zijn gewezen medebroeders, vooral voor diegenen die uitblonken door hun wetenschap en hun kennis van Oosterse talen en volkeren. Nu lag voor hem een gans nieuwe levensbaan open en kon hij zich volledig geven aan de studie van al wat enigszins het Verre Oosten en Afrika aanbelangde.

De Belgische oriëntalisten, die hem in hun mid-den verwelkomden, boden hem weldra meer-dere ambten aan, waardoor hij een buitenge-wone activiteit kon ontwikkelen.

1. Professor aan het Instituut voor Hogere Studiën van België te Brussel.

Dit instituut werd gesticht in 1921. In de sectie voor Oudheidkunde en Oosterse talen gaf Fl. Mortier talrijke lessen die getuigen van zijn onvermoeibare werkzaamheid aan dit instituut van 1924 tot 1963.

2. Bestuurder van het Paul Minnaert-seminarie voor Geschiedenis en Wijsbegeerte.

Aan het Instituut voor Hogere Studiën van België is een seminarie verbonden dat rond 1928 door Paul Minnaert gesticht werd en door hem bestuurd tot in 1944. Fl. Mortier volgde hem toen op als bestuurder. Aan dit seminarie gaf hij regelmatig voordrachten en lessen in de Oriëntalistiek en andere weten-schappen, als Geschiedenis, Wijsbegeerte, enz.

3. Lid en voorzitter van het Belgisch Koninklijk Genootschap voor Anthropologie en Voorhistorie.

In dit genootschap, gesticht in 1882, vond Fl. Mortier een gunstig terrein voor de ont-plooiing van zijn activiteit. Hij werd er lid van in 1927 en aanvaardde het voorzitterschap in 1936 en 1937. Al spoedig verschenen in het bulletin van 1930 tot 1959 de uitslagen van zijn talrijke studiën in de Oriëntalistiek.

4. Lid van het Belgisch Koninklijk Genoot-schap voor Aardrijkskunde (Brussel).

Het B.K.G.A. heeft in Fl. Mortier een even competent als ijverig lid gekend. In 1914 solli-citeerde hij het lidmaatschap in dit genoot-schap, dat in 1877 te Brussel gesticht werd. In 1929 werd hij lid van het Centraal Comité, was vice-president in 1934, 1935 en 1936; hij werd tot president gekozen voor 1937 en 1938 alsook voor 1941 en 1942. Tot in 1953 was hij lid van het Centraal Comité maar bleef daarna gewoon lid tot aan zijn dood. Toen hij in 1942 zijn plaats van voorzitter aan zijn opvolger afstond, sprak deze met veel lof over Fl. Mortier als volgt:

Op het ogenblik, dat M. Mortier, volgens de statuten van het Genootschap, het voor-zitterschap, dat hij gedurende twee jaar be-kleedde, gaat afleggen, willen wij dat hij zou weten, met welke inschikkelijke genegenheid hij omringd wordt in gans het Genootschap en welke dankbaarheid wij voor zijn persoonlijkheid voelen, om reden van de diensten die hij gedurende deze moeilijke periode (1941-1942)

aan het Genootschap bewezen heeft.

Hij leidde niet enkel al de vergaderingen, hij hield er ook vele voordrachten die hij tegelijkertijd publiceerde in het bulletin van het genootschap van 1927 tot 1955.

5. Lid van de Belgische Vereniging voor Amerikanistische Oudheidkundigen.

De kennis van de oudheidkunde van het Amerikaans kontinent, wekte ten zeerste zijn belangstelling op en hij werd een ijverig lid van deze vereniging, zodat men hem er in 1947 het voorzitterschap aanbood.

6. Stichter van Het Belgisch Verbond.

Fl. Mortier schaarde rond zich enkele uit-muntende persoonlijkheden, die in zijn woning te Vorst bijeenkwamen en een vereniging vormden: Het Belgisch Verbond genoemd. Hij gaf voor de leden van dit Verbond lessen over Klassieke en Oosterse Wijsbegeerte, alsook koloniale kursussen die een voorbereiding waren voor de Koloniale Hogeschool.

7. Vice-president van het Palais mondial, tot in 1949.

Bij al deze ambten aanvaardde hij nog het lidmaatschap van de Jury voor het toekennen van de graad van doctor in de rechten, aan de Vrije Hogeschool van Brussel (U.L.B.).

Tot driemaal toe werd hij door de Loge X uitgenodigd als conferencier en eenmaal zelfs op een congres van de Amerikaanse Loge (H. Fellows). Hij meende er door zijn „politiek van aanwezigheid” enig goed te kunnen doen.

Tot in 1958 verbleef Fl. Mortier te Vorst. Hij was zeer actief in de verschillende genoot-schappen die wij hierboven vermelden, tot aan het einde van zijn leven. In 1958 was hij ge-noodzaakt zijn woning te verlaten en hij vestigde zich te Sint-Joost-ten-Node, (Brussel) waar hij op 2 oktober 1963 overleed.

18 januari 1971.

J.L. Van Hecken.

[W.R.]

Dagboeken van de Missiën Boma, Muanda, Kangu, Leopoldstad, Mikalayi, Hemptinne, Merode, Tielen, Lusambo, Inongo, Bokoro, Ibeke, Nieuw-Antwerpen, Umangi. — Archief Scheut. — Archief van de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen. — *Bulletin de l'Institut des Hautes Etudes de Belgique*. Bi-mensuel. Vanaf 1921 tot 1963. — *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*. Brussel vanaf 1882-83 tot 1962-63. — Jaarboek *Bulletin de la Société royale belge de Géographie*. Brussel vanaf 1877 tot 1963. Driemaandelijks. — Jean d'Osta, „Les Bruxellois qui font parler d'eux (à l'étranger)” in *Le Germinale* (Brussel) 22 juli 1959. — Id. „On enseigne toutes les langues en Belgique”, in *Le Peuple*, jeudi 18 août 1955. — Revue coloniale illustrée *Les Vétérans coloniaux* 1876-1908. Juin 1947, n° 6, p. 9. — „A la mémoire du R.P. Fl. Mortier l'un des derniers conseillers de Léopold II” in *La Libre Belgique*, 27 décembre 1963. — Onuitgegeven brieven van Fl. Mortier uit een private collectie.

MOUCHET (*René-Libert-Joseph*), Médecin-pathologiste, Membre de l'Académie (Liège, 16.12.1884 - Bruxelles, 15.12.1967). Fils de Louis-Marie et de André, Mathilde, Hubertine.

Mouchet, fils d'un directeur d'école, donna sûrement de grandes satisfactions à ses parents en étant toujours en tête de sa classe au cours des études primaires et secondaires. Il ne fut pas moins brillant à l'Université de Liège où il obtint en 1907 le diplôme de médecin en 6 ans, au lieu de sept.

Aussi le trouvons nous préparateur au service d'anatomie pathologique dès 1904 et assistant en 1907 (Prof. Ch. Firket). Il fréquente ce laboratoire jusqu'en 1910 et déjà publie diverses notes. Je fis sa connaissance à l'École de Médecine tropicale de Bruxelles (Place Quetelet) en 1910 et le 4 février 1911, désigné pour le laboratoire de Léopoldville nous nous embarquons à bord du s/s *Elisabethville*.

Au cours de ce séjour (1911-1913) nous nous occupons de la lutte contre la maladie du sommeil et organisons une prophylaxie prometteuse dans les « postes à bois » du fleuve jusqu'à Lukolela et du Bas-Kasai jusqu'au Wissman pool. Faute de temps et de personnel il nous fut impossible d'étendre le système au milieu coutumier où nous fîmes seulement quelques prospections.

Pathologiste, Mouchet pratique systématiquement l'autopsie des Noirs décédés à l'hôpital de la Rive et au lazaret. Des documents importants furent ainsi réunis sur la pathologie de la population noire en particulier la tuberculose qui commençait ses ravages. On lui doit aussi les premières études sur les tumeurs malignes, peu connues alors en Afrique.

En 1913, il entre au service de la Géomines d'où en 1914 il se porte volontaire au 2^e bataillon des troupes coloniales (Major Müller).

En 1915 il entre au service de l'U.M.H.K. et en devint ultérieurement le médecin en chef.

En 1922 il repasse au service de la colonie et est nommé provincial à Stanleyville (Kisangani).

En 1926 nous le trouvons médecin chef adjoint à Léopoldville puis médecin en chef (1932). Il prend sa retraite en 1934.

Il avait rempli diverses missions scientifiques au Congo (épidémie de fièvre jaune à Matadi en 1927) ou à l'étranger (Soudan anglo-égyptien et Egypte en 1925) et aussi accompagné S.A.R. le prince Léopold dans un grand périple au Congo (1925).

On lui doit les premiers dispensaires ruraux en Province Orientale (1925). Cette initiative devait trouver au Congo de grands développements: Croix Rouge du Congo, Fonds Reine Elisabeth d'assistance médicale, etc.).

Au Katanga il jeta avec A. Pearson les bases de l'organisation médicale de la main-d'œuvre, qui devait assurer à l'U.M.H.K. et autres industries de brillants résultats sanitaires.

En Europe il enseigna la médecine tropicale à son Université et la législation sanitaire à l'Institut de Médecine Tropicale (1934-1954).

Il dirigea aussi de 1942 à 1957 le bureau belge du Fonds Reine Elisabeth et siégea en outre dans les conseils de diverses œuvres coloniales.

Malheureusement sa santé s'était progressivement altérée et en 1943 une blessure, au cours d'un bombardement de Bruxelles, avait aggravé la situation.

De nombreuses distinctions militaires et civiles avaient récompensé cette carrière méritoire de médecin et d'organisateur. Il était en particulier Grand Officier de l'Ordre de Léopold.

Il était en outre membre de diverses sociétés savantes étrangères et belges y compris nos Académies de Médecine et d'Outremer. Il fut un grand serviteur du Congo au moment du développement qui suivit la guerre 1914-1918.

7 octobre 1970.

A. Dubois.

Nécrologie: Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, *Annuaire* 1969, p. 71 avec portrait et bibliographie. — *Ann. Soc. Méd. tropicale*, 1967, vol. 47, p. 391. — A. Dubois: Les débuts de la chimioprophylaxie de la trypanosomiase au Congo (Ac. R. des Sc. d'Outre-Mer, *Bull.* 1968, p. 642).

N

NEUBERG (Léon), Jésuite (Saint-Léger, 12.12.1896 - Bruxelles, 2.8.1961).

Enfant de famille ouvrière, Léon Neuberg, dès l'âge de 13 ans, est embauché d'abord dans une fabrique de machines agricoles à Châtillon, ensuite, avec son père, aux aciéries de Mont-Saint-Martin, localité française voisine du Luxembourg belge. Le 4 août 1914, lors d'un concours entre les apprentis ajusteurs, il y obtient le premier prix avec félicitations du directeur. A le voir s'appliquer avec tant d'ardeur à un métier qui le passionne, personne dans son entourage n'imagine alors que sa carrière va prendre une orientation bien différente. A l'issue d'une conférence sur les missions à laquelle il vient d'assister, il a quitté la salle tout ébranlé par un appel qu'il a secrètement perçu. Les événements tragiques de la guerre qui surviennent peu après vont l'amener à prendre une généreuse décision.

Les Allemands qui ont envahi Saint-Léger viennent de mettre la main sur une vingtaine d'otages dont ils comptent se servir pour couvrir leur marche en avant vers Ethe. C'est sur des hommes âgés que leur choix est tombé. Emus par le désarroi de ces malheureux, quelques jeunes gens, parmi lesquels Léon Neuberg, se sont offerts pour les remplacer. Lorsque, à la sortie du village cinq d'entre eux ont été abattus par les militaires et que ceux-ci font mine d'en finir également avec les autres, Léon confie à un abbé, présent parmi les otages, que s'il en réchappe, il voudrait devenir prêtre. Après avoir été témoins des violences dont Ethe fut le théâtre, les otages, enfin libérés, peuvent regagner leurs foyers.

Bien que l'on vive alors en plein climat de guerre, Léon Neuberg poursuit la réalisation de son dessein avec une rare ténacité. Lui qui n'a fait que de modestes classes primaires doit s'appliquer non sans peine à l'étude de la grammaire et de l'orthographe françaises, des mathématiques, puis du latin et du grec. Vers la fin de l'été 1915, bien qu'il ne réalise pas les normes habituelles d'admission, il est reçu comme élève à l'Ecole apostolique de Turn-

hout afin d'y achever ses humanités. En août 1918, il entre au noviciat des jésuites, qui a été momentanément transféré à 's-Herenelderen et qui sera rétabli à Arlon en janvier 1919. Après avoir passé au juvénat de Tronchiennes pour une revue des études classiques et terminé ses études philosophiques à Louvain, il est désigné pour la mission du Kwango au Congo. Profitant des quelques semaines qui lui restent avant son embarquement, il va s'initier au travail du bois par un stage à l'école des Aumôniers du Travail de Liège.

Arrivé au Congo au début de 1923, il est d'emblée envoyé à Leverville, où le Père Sylvain Van Hee, futur vicaire apostolique, lui confie la direction de l'école primaire. En 1926, il revient en Belgique pour ses études théologiques et reçoit l'ordination sacerdotale le 24 août 1929.

En 1931, il regagne la mission du Kwango, où Mgr Van Hee, qui a déjà pu apprécier ses grandes qualités et son savoir-faire, le nomme d'abord supérieur à Leverville, puis, l'année suivante, le charge à Wombali à la fois de la procure de toutes les missions du Kwilu, de l'Ecole apostolique, de l'imprimerie et des services pastoraux de la localité. C'est à cette époque que l'imprimerie qui lui est confiée, lance le premier numéro du bulletin mensuel *Lukwikilu lweto* (Notre Foi). Peu après, il prend sur lui la responsabilité de cette publication et en demeurera le principal collaborateur jusqu'en 1945.

En 1935, tandis que les élèves de l'Ecole apostolique de Wombali sont transférés au petit séminaire de Lemfu dans le Bas-Congo, le Père Neuberg procède au déménagement de sa procure et de son imprimerie et s'installe avec elles à Banningville, où il joint encore à ses occupations très absorbantes le service religieux de la cité, celui de Dima, centre commercial voisin, et de quelques villages des environs. C'est sous sa direction, qu'en 1936, trois jeunes congolaises de Banningville se sont groupées avec l'intention de se faire religieuses et ont constitué de la sorte le noyau

initial de la Congrégation autochtone, aujourd'hui florissante, des Sœurs de Marie du Kwango.

En 1945, le Père Neuberg est nommé supérieur de la mission de Djuma et en 1948, de celle de Kingungi. A partir de 1953, on lui confie la charge spirituelle des camps de travailleurs à la station de Leverville, où il construit une église imposante.

En 1960, alors que sa santé se trouve fort ébranlée, il éprouve comme tant d'autres le contrecoup des événements qui secouent le Congo accédant à son indépendance. La même année, une grave hémorragie gastrique nécessite son retour en Belgique. Hospitalisé dans une clinique de Bruxelles, il subit une intervention chirurgicale qui le conduit à deux pas de la mort. Plus ou moins rétabli, il poursuit sa convalescence à Saint-Léger, son village d'origine, où malgré sa faiblesse il cherche encore à rendre service en prenant sur lui quelques leçons de catéchisme et des sermons. Bientôt c'est le retour en clinique et une nouvelle opération s'impose. Le 2 août 1961, on apprend qu'il vient d'être terrassé par une nouvelle crise qu'il n'a pas cette fois surmontée.

Physionomie sympathique et attrayante que celle de ce vaillant pionnier. Tout au long de sa carrière et surtout pendant ses 43 ans d'Afrique, il n'a cessé d'accumuler des travaux de toutes sortes. Ceux qui l'ont connu se souviennent surtout de sa jovialité constante, de sa modestie, de sa bonté, de sa simplicité, bref de sa manière incomparable de mettre à l'aise tous ceux qu'il rencontrait.

8 juin 1970.

[W.R.] J.-J. Van de Castele s.j.

Echos, n° 5, octobre, 1962, p. 20-24. — *Le Courrier d'Afrique*, 10.8.61. — *Archives de la Compagnie de Jésus*, Bruxelles.

NOKERMAN (Elie-L.-J.), Volontaire de la campagne de l'Est africain, Docteur vétérinaire, Chef du service vétérinaire du C.S.K. (Ostiches, 29.5.1891 - Bruxelles, 13.6.1960). Fils de Oscar et Deneubourg, Aline.

E. Nokermam obtient son diplôme de candidat en sciences naturelles préparant à la médecine vétérinaire en juillet 1914 à l'Université de Louvain. Lorsque la guerre éclate, il rejoint ses compagnons d'étude dans les compagnies universitaires pour combattre l'ennemi.

Il fera la retraite, prendra part aux combats de l'Yser. En 1915 sur sa demande, il part pour la campagne d'Afrique et pour raison de santé sera affecté comme aide chimiste dans les laboratoires de l'U.M.H.K. Rentré en Belgique fin 1918, il poursuit ses études à l'école de médecine vétérinaire de Cureghem dont il sort diplômé en 1922. Engagé à l'armée, il ne peut oublier la terre d'Afrique et dès 1923 il retourne au Katanga pour prendre du service auprès du C.S.K. qui vient de créer la ferme Hubert Droogemans pour aider les colons éleveurs qui s'établissent autour d'Elisabethville.

E. Nokermam ne se contente pas de dépister et traiter les malades, terrien il conseillera aussi les colons dans l'organisation et l'exploitation de leurs fermes. Il sera chargé de rassembler en Afrique du Sud et de convoier jusqu'à Elisabethville le bétail d'élevage et laitier destinés aux colons. Premier praticien du C.S.K., il en deviendra le chef de service, place qu'il gardera jusqu'en 1931.

Il s'engage en 1932 au service de la société auxiliaire agricole du Kivu, mais il quittera cette société en février 1933 pour cause de non-emploi. La crise qui sévit au Congo met en veilleuse les projets d'élevage de la Saak.

Passé au Gouvernement comme vétérinaire de 1^{re} classe, il assurera le service vétérinaire du Kivu en 1933 au moment où la peste bovine fait sa réapparition au Ruanda et est signalée dans le gibier du Parc national Albert. C'est la fin de l'épizootie en 1934, les conditions qui lui sont faites ne le satisfont pas, vu son ancienneté en Afrique, il rentre en Belgique. Malgré la présence d'une sœur pour qui il gardera toute sa vie une vénération et auprès de qui il vit, il ne peut se réadapter à la pratique vétérinaire et aux courts horizons de son Hainaut natal. L'Afrique, les problèmes de l'élevage en ranching le passionnent et grâce à un vétérinaire ami, le Dr Carlier alors directeur de la société de culture et d'élevage au Kasai, il reprend en 1937 du service dans les élevages de la SEC. Le secteur comprenant le bétail de sélection pour la production des géniteurs mâles ainsi que la section laitière lui seront confiés. Il y restera jusqu'en 1948. Rentré en Europe pour se faire soigner, il n'y fera d'ailleurs qu'un court séjour et en 1949 il revient s'installer à titre privé à Bukavu au Kivu, région dont il avait pu apprécier le climat et où il pouvait toujours s'occuper malgré son âge et sa longue carrière africaine. Les services officiels, manquant de personnel, E.

Nokermam est sollicité pour prendre en titre l'inspection des viandes de l'abattoir de Bukavu et s'occuper de la clinique des petits animaux. Cela va le décider à se fixer définitivement au Kivu. Sa modestie, sa courtoisie et son obligeance lui valent l'estime de tous.

Dès 1957 son activité se ralentit, sa santé se détériore mais ce n'est que début 1960 qu'il consent à rentrer en Belgique pour se

faire soigner d'une affection hépatique qui devait rapidement l'emporter. Il décédera à l'aube de l'indépendance du Congo, laissant à ses confrères et ceux qui purent le côtoyer dans la vie l'image d'un ami sincère et dévoué et d'un modeste mais grand honnête homme.

11 février 1970.

J. Gillain.

O

ORTS (*Pierre-Charles-Auguste-Raphaël*), Diplomate, Professeur d'université (Bruxelles, 3.11.1872 - Tintange, 12.6.1958). Epoux de Peltzer, Georgina.

Pierre Orts, grand serviteur de l'Etat, diplomate et professeur d'université, qui a réalisé la perfection dans ces voies qu'il suivit jusqu'à leur niveau le plus élevé, aimait dire qu'il aurait voulu être magistrat et rester, comme les siens avant lui l'avaient fait, dans le monde judiciaire. Son père Louis, en effet, fut avocat à la Cour de Cassation (né à Bruxelles le 14 février 1842, décédé à Kopstal, Grand Duché de Luxembourg, le 6 novembre 1891); son grand-père Auguste (né à Bruxelles le 7 avril 1814, y décédé le 3 novembre 1880) fut bâtonnier de l'Ordre des Avocats à la Cour de Cassation. Ministre d'Etat, président de la Chambre des Représentants, échevin de la Ville de Bruxelles, professeur à l'Université de Bruxelles; son bisaïeul Louis-Joseph exerça successivement les fonctions de substitut du Procureur général et de conseiller à la Cour supérieure de Justice de Bruxelles (né à Bruxelles le 8 mars 1786; y décédé le 7 février 1856); Membre de la Chambre des Représentants; échevin de Bruxelles; bâtonnier de l'Ordre des Avocats; Engelbert-Pierre, son trisaïeul (Baptisé à Bruxelles le 22 janvier 1743, y décédé le 26 février 1831) remplit les hautes charges de conseiller assesseur des Offices criminels du Prévôt de l'Hôtel et du Drossard de Brabant, de conseiller ordinaire au Conseil de Brabant, de conseiller et maître aux requêtes ordinaires au Grand conseil de Malines, lors-

que l'Empereur Joseph II eut commis celui-ci « pour exercer à l'égard de la province de Brabant tout acte de juridiction qu'y a exercé ci-devant le Conseil de Brabant, par lui cassé » (1), enfin de conseiller et maître de la Chambre des Comptes de Brabant; Engelbert-Pierre se retire, au lendemain de Fleurus en juin 1794 en émigration à Prague d'où il ne revint qu'après le Senatus-Consulte sur le rappel des émigrés; Pierre, son quatrisaïeul, fut successivement avocat au Conseil souverain de Brabant et Fiscal de la Cour spirituelle, puis conseiller ordinaire au Conseil souverain de Brabant (Baptisé à Bruxelles le 12 mai 1696, décédé le 9 mars 1768).

La vie éloigna Pierre Orts de la voie judiciaire que la tradition familiale avait si longtemps et brillamment tracée par les siens: sa mère était morte quand il était enfant; son père décéda alors qu'il commençait à l'Université de Bruxelles ses études de droit; il les poursuivit néanmoins et les acheva brillamment, mais dès qu'il fut reçu docteur en droit, alors que des liens familiaux proches ne le retenaient plus à Bruxelles, il fut attiré par les pays d'outre-mer et partit en 1896 pour l'Extrême-Orient, en qualité de conseiller juridique du gouverneur siamois. Il fit partie de cette brillante équipe de juristes belges dont étaient notamment Félicien Cattier et Robert Kirkpatrick, qui, sous la direction de Gustave Rolin-Jacquemyns, allaient, à la demande du Roi Chulalongkorn organiser l'appareil judi-

(1) Notice n° 454 in *Catalogue de l'Exposition internationale commémorative du 475^e anniversaire de l'établissement à Malines du Grand Conseil*, édit. Godenne, Malines 1949.

ciaire et négocier la reconnaissance des frontières du Siam. On sait que la longue mission, proche en réalité d'une activité de caractère gouvernemental, a laissé aujourd'hui encore des souvenirs tenaces et profonds en Thaïlande où le crédit de la Belgique demeure élevé. Une partie de ce crédit revient à Pierre Orts.

Les années qu'il a ainsi passées, au siècle dernier, au service du Roi de Siam, dans un milieu de formation très anglaise, ont laissé chez lui une forte empreinte, qui apparaissait notamment sous la forme d'une allure et d'une distinction très britanniques. Elles lui ont, très tôt et pleinement, fait comprendre l'attrait et le considérable intérêt des problèmes liés au développement des pays d'outre-mer.

Rentré en Belgique en 1899, il se marie et, appelé par la voix, persistante malgré tout, de la tradition familiale, se porte candidat à des fonctions judiciaires. C'était l'époque où l'esprit partisan régnait sans partage; la valeur et les titres les plus incontestés ne suffisaient guère à ouvrir les portes de la magistrature; malgré la caution des plus hautes autorités judiciaires, la candidature de Pierre Orts, à plusieurs reprises, fut mise en échec. Cette conception étroitement politique du service public, alors courante en Belgique, surprit l'homme nourri à des sources d'un niveau plus élevé, à la fois par sa formation, sa culture et son expérience du monde. Il abandonna ses desseins, qui auraient enrichi les cadres de la magistrature belge d'une personnalité exceptionnelle, et se tourna vers la carrière diplomatique, dont il avait, en Extrême-Orient, compris l'attrait et subi le charme.

Après avoir brillamment passé l'examen diplomatique, il est nommé successivement attaché de légation, secrétaire du 2^e, puis de première classe. C'est en qualité de secrétaire de légation qu'il resta plusieurs années en poste à Paris, où le baron d'Anethan était ministre de Belgique. C'était, pour un jeune diplomate, à l'époque sans doute, un poste au grand choix, mais les relations de la Belgique neutre et de la France, dans les années 1900, ne posaient guère de problèmes et les devoirs sociaux qui se remplitaient en majeure partie au faubourg Saint-Germain ne suffisaient pas à absorber le désir qu'avait Pierre Orts de servir activement son pays dans la politique étrangère. Il demanda, après trois ans, son retour au Département.

En 1905, il fut mis par le Ministre des affaires étrangères à la disposition du roi Léopold II pour participer à l'administration de l'Etat indépendant du Congo.

Dès ce jour-là, jusqu'à sa mort, il ne cessa de s'intéresser à l'Afrique, spécialement au Congo, qui deviendra l'un des axes de sa vie, si pas son principal intérêt.

Appelé par le Roi aux fonctions de chef de cabinet du Département de l'intérieur de l'Etat indépendant du Congo, il entra de plein pied dans les tribulations de la fin du régime léopoldien, marquées par la campagne que les grandes puissances déchaînèrent contre les abus de souveraineté dans lesquels l'Etat indépendant avait versé. Vint l'annexion du Congo à la Belgique et la Charte coloniale dont il fut l'un des inspirateurs, et qui inaugura un régime nouveau dans le gouvernement du territoire, les relations avec les populations indigènes et les rapports du Congo avec les puissances étrangères.

Dès la reprise du Congo par la Belgique en 1908, le Département des affaires étrangères fut appelé à assumer la charge de ses relations extérieures. Dans l'exercice des fonctions que Pierre Orts avait remplies trois années durant auprès de l'Etat indépendant, il avait pu observer les rivalités coloniales des grandes puissances et, au moment de l'annexion, il se trouvait être le seul membre de notre corps diplomatique sans doute, à avoir une connaissance approfondie des problèmes africains. Il fut, dès lors, détaché par le Ministre des affaires étrangères auprès du premier Ministre des Colonies pour établir la liaison entre les deux départements.

C'est à lui, que, dans une large mesure, il allait appartenir de dissiper les effets de la « campagne des atrocités congolaises », d'œuvrer à la reconnaissance de l'annexion par les puissances et de faire échec aux visées territoriales de certains grands Etats à l'endroit du Congo.

C'est ainsi qu'il fut tout naturellement amené à inspirer la politique africaine que pratiquerait la Belgique. Il eut à lutter autant contre les ambitions de nos voisins en Afrique, que contre l'état d'esprit de la grande masse des Belges de l'époque, qui voyaient dans nos entreprises coloniales une aventure peu compatible avec le rôle de petit pays dont la neutralité devait, selon eux, interdire d'encourir le déplaisir des grandes puissances.

Toute la fermeté de caractère, qui est l'un des traits marquants de la forte personnalité de Pierre Orts, fut nécessaire pour qu'aboutisse la consolidation définitive des frontières du Congo et la reconnaissance indiscutée de la Belgique comme puissance digne d'un empire au-delà des mers.

Il fallait montrer au monde que, si l'État Indépendant avait succombé sous la réprobation que lui avait valu son système de gouvernement, la Belgique s'était délibérément dégagée des défauts du régime antérieur.

Nommé en 1910 secrétaire de la Commission pour la fixation des frontières belge, allemande et britannique dans la région des Grands Lacs africains, il joue, tant dans les opérations de détermination de la frontière que dans les délicates négociations finales, un rôle de premier plan. Mais, surtout, il se consacra désormais aux importantes et délicates fonctions de chef du service de la politique internationale pour le Congo. Voici en quels termes Octave Louwers, notre regretté confrère, décrit les conditions dans lesquelles ces fonctions furent remplies: « La Colonie vit des jours difficiles; les grandes Nations ne lui ont pas fait un accueil chaleureux; la Grande-Bretagne boude même et les Etats-Unis sont méfiants. Il faut les amener à une plus juste compréhension des choses, faire tomber les suspensions et obtenir de tous une adhésion sans arrière-pensée au nouvel ordre de choses. Il y a aussi les frontières à fixer. Certaines sont encore imprécises; surgit même une grave querelle avec l'Angleterre et l'Allemagne. M. Orts est au centre de ces difficultés. Il rédige notes sur notes d'une clarté, d'un sens politique qui frappe ceux qui ont à décider et à assumer des responsabilités; il est le Lambermont du Ministère des Colonies; avec son ami Bassompierre, au Ministère des affaires étrangères, il fait face à un travail diplomatique intense et délicat. » O. Louwers: Pierre Orts, colonial (in *La Revue coloniale belge*, 1949, n° 84, p. 206).

Puis vint la guerre de 1914-1918. Le gouvernement belge s'installe au Havre et, avec lui, une importante partie de l'administration du Département des affaires étrangères et de celui des colonies. Jules Renkin a, dans le gouvernement, la responsabilité de l'administration et de la politique du Congo, et bientôt celle de la guerre aux frontières de la Colonie. Il avait le grand mérite, secret des chefs qui assument de lourdes responsabilités, de sa-

voir choisir ses collaborateurs et de leur laisser une large part dans l'initiative et dans l'action. Il associa Pierre Orts de la manière la plus étroite et la plus intime aux grandes entreprises que la guerre allait imposer à la Belgique et à sa colonie.

Lorsque éclata la guerre, la violation de la neutralité de la Belgique laissait intacte la neutralité congolaise qui avait son origine dans l'acte général de Berlin de 1885. Il importait donc que, malgré l'agression dont elle était l'objet, la Belgique fut attentive au maintien de la neutralité du Congo, en recommandant aux autorités locales d'observer, sur les frontières de la Colonie, une attitude strictement défensive. Que de problèmes diplomatiques cette situation qui se développait au milieu des territoires de pays en guerre, n'allait-elle pas poser!

Il fallait résoudre toutes les difficultés nées de ce régime de neutralité; faire garantir par les Alliés l'intégrité du territoire du Congo; participer avec les Anglais et les Français aux actions communes pour repousser l'ennemi; concevoir et mettre en œuvre la grande expédition de l'Est africain.

Dès le 15 août 1914, les Allemands avaient, en effet, ouvert les hostilités contre le Congo belge. Pierre Orts décida le gouvernement à agir immédiatement en vue d'une action des forces congolaises pour affirmer la volonté de la Belgique de ne pas se laisser intimider, plus en Afrique par la puissance de son adversaire qu'elle ne l'avait été en Europe. Il lui parut que, dès le moment où les forces allemandes avaient attaqué les positions congolaises, l'attitude défensive précédemment ordonnée, devait faire place à une offensive conférant tous les avantages de l'initiative.

La maîtrise de Pierre Orts trouve là l'occasion de se déployer. C'est lui qui conçoit cette grande œuvre et qui met en place tout le dispositif diplomatique, militaire — même tactique — matériel et de ravitaillement. Il le conçoit, en prend l'initiative, en assure la cohésion et entretient, jusque dans le commandement, la confiance dans le succès.

La frontière commune entre le Congo belge et l'Afrique orientale allemande, s'étendant sur un millier de kilomètres, était indéfendable. Il fallait saisir l'occasion des attaques menées par les Allemands contre le Kameroun et la Rhodésie du Nord pour obtenir du gouvernement que nos troupes coloniales prêtent main-forte aux forces françaises et anglaises aux prises avec l'ennemi.

Il fallait, pour cela, préparer l'armée congolaise à une action d'envergure. Or, celle-ci était davantage une force de police qu'une armée apte au combat; son armement était dérisoire; son encadrement à peine suffisant pour le temps de paix. C'est avec obstination que Pierre Orts s'employa à convaincre le gouvernement belge de ne pas s'en remettre aux seuls alliés pour maintenir l'intégrité de la Colonie et réduire à l'impuissance l'ennemi qui la convoitait. Jules Renkin avait en Pierre Orts une confiance illimitée; non seulement il lui laissa la haute main sur toutes les affaires extérieures du Département, mais ce fut à lui aussi qu'il s'en remit du soin de présider à l'effort considérable que requérait l'équipement, l'organisation de toutes pièces et le commandement de l'armée qui conquit Tabora et paracheva la conquête de l'Afrique orientale allemande.

Les succès de nos unités africaines, leur contribution décisive à l'anéantissement des ambitions allemandes en Afrique et à la cause alliée, sont certes redevables à la valeur et parfois à l'héroïsme de nos troupes, mais l'histoire retiendra aussi que, sans la détermination que Pierre Orts y mit, les conditions indispensables à leurs campagnes victorieuses, n'eussent pas été réunies.

Les troupes belges avaient conquis Tabora le 19 septembre 1917. Notre diplomatie ne sut pas tirer parti auprès de nos alliés britanniques, du gage important que l'occupation de cette position constituerait pour notre pays le jour où devraient être défendus les intérêts de la Belgique aux négociations pour la paix. Les troupes belges se virent contraintes de remettre Tabora ainsi que l'accès au Lac Tanganika aux Britanniques.

Cet échec de notre diplomatie fut durement ressenti par Pierre Orts, qui y avait été étranger. Le Ministre des affaires étrangères abandonna son portefeuille, et Pierre Orts quitta le Ministère des Colonies.

Nous sommes en 1917. Après les durs revers sur le front de Champagne, après la démission du cabinet Ribot et la chute du cabinet Painlevé, la guerre approche du tournant décisif. Clémenceau succède à Painlevé. Les troupes américaines débarquent en France.

Il faut préparer les négociations diplomatiques de l'après-guerre. Elles requièrent une préparation réfléchie. Pierre Orts a réintégré le Ministère des affaires étrangères. Nommé ministre plénipotentiaire, il est adjoint au

comte de Broqueville, premier ministre, qui vient de prendre la direction du Département des affaires étrangères. Deux tendances se manifestent dans la politique de la Belgique: l'une de fermeté, qui s'associe étroitement à la politique des Alliés et qui correspond aux convictions profondes de Pierre Orts; l'autre occulte, qui enfonce des négociations séparées avec l'Allemagne.

Le comte de Broqueville, qui fut associé à ces négociations clandestines, abandonne le portefeuille des Affaires étrangères. Celui-ci est attribué à Paul Hymans. Une nouvelle période commence pour la politique étrangère belge, au bout de laquelle se dessinent déjà les négociations du Traité de Versailles. A cette politique Pierre Orts sera étroitement associé.

Il a, au cours des grands événements de la politique de guerre du Congo, donné l'impression d'une telle maîtrise et d'une expérience diplomatique si sûre, que l'on s'accorde à souhaiter sa présence à la tête de l'administration du Ministère des affaires étrangères, comme secrétaire général. Sa santé est ébranlée. L'effort a été trop long et trop considérable. Il hésite à accepter, mais finalement cède; il sera secrétaire général a.i. du Ministère des affaires étrangères. Collaborant étroitement avec le nouveau chef du Département dans une atmosphère de confiance et d'amitié, il participe à la constitution des dossiers des revendications que la Belgique aurait à faire valoir à la Conférence de la Paix, à laquelle il ne participe comme plénipotentiaire que pour la révision des traités de 1839 (2). Mais, il était inquiet de l'orientation que prenaient les négociations de paix.

M. Hymans s'exprime dans ses Mémoires à son sujet dans les termes suivants: « Quelqu'un, tout près de moi, ne cessait d'attirer mes regards sur les incertitudes de l'avenir. C'était le secrétaire général du Département, M. Orts, mon collaborateur immédiat et le plus intime (...). Il n'avait pas cessé de redouter une paix médiocre, imparfaite, le maintien de l'unité de l'Allemagne, le réveil de sa force et de ses appétits. Il redoutait l'action de Wilson (...). Et il ne cessa, dans la suite et jusqu'au bout, de craindre ce qu'il appelait une paix manquée » (3).

(2) « Ces travaux avaient été concertés et discutés en commun sous l'inspiration et la haute direction de M. Pierre Orts qui fut l'âme de cette politique et s'y donna tout entier, animé de la fièvre du bien public ». *Paul Hymans, Mémoires*, Bruxelles, 1958, T. 1er, p. 291.

(3) Paul Hymans: *Mémoires, op. cit.*, p. 295.

Pierre Orts avait préconisé avec insistance que l'armée belge suive à travers le Limbourg hollandais, l'armée allemande que les Pays-Bas, bien que neutres, avaient autorisé, pour lui permettre d'échapper aux armées alliées, à traverser leur territoire. Cette proposition qui ne recueillit pas l'approbation des Alliés ne fut pas retenue par le gouvernement belge (4).

Mais, dans l'exercice de ses hautes fonctions, Pierre Orts se trouvait à nouveau à pied d'œuvre pour assurer la défense des intérêts extérieurs de la Colonie. Elle requérait, dans cette phase délicate de l'immédiat après-guerre, l'intervention d'un diplomate particulièrement expérimenté. Les campagnes de l'Est africain avaient, on le sait, donné d'heureux résultats militaires, mais ceux-ci avaient été largement compromis par une certaine incurie après les opérations. Il fallait tenter de rétablir cette situation et d'en retirer les avantages politiques et moraux que les sacrifices consentis par la Belgique paraissaient imposer. Une longue et difficile négociation allait devoir être menée avec la Grande-Bretagne, à Paris, alors que s'ébauchait le Traité de Versailles; le Ministre des affaires étrangères la confia à Pierre Orts.

Lord Milner est son adversaire. Il faut bien employer le mot: au début de cette négociation entre alliés c'est ainsi que se présentait le Secrétaire d'Etat au Colonial Office de l'Empire britannique. Mais bientôt Pierre Orts sut imposer à son interlocuteur le prestige de son intelligence et de sa loyauté et l'autorité que lui donnait la légitimité de notre cause. Ils deviennent amis. De leurs conversations longues et difficiles sort « l'accord Orts-Milner », qui assure à la Belgique l'essentiel des avantages qu'aurait dû lui valoir sans discussion son apport militaire et la dure campagne africaine: le mandat sur le Ruanda et l'Urundi; un port franc aux deux extrémités du Tanganika Railway; des avantages exceptionnels en matière de navigation aérienne et de tarifs, entre le lac Tanganika et l'Océan indien (5).

Il prit une part importante, durant ces années où s'amorçait la transformation du monde, à toutes les réunions et toutes les études qui allaient déterminer la position de la Belgi-

que ainsi qu'à toutes les négociations internationales (6).

Il présida le Comité diplomatique au Ministère des affaires étrangères.

Les Etats étrangers lui attribuèrent les plus hautes distinctions. Jamais ce grand serviteur de la Belgique et du Congo n'en tira gloire ni vanité.

Puis, sa santé s'étant affaiblie, un jour, en 1920, il demanda à être déchargé de ses fonctions. Il avait quarante sept ans.

Peu d'années après, lorsque son état de santé se fut amélioré, il entra dans les affaires du groupe de la Banque de Bruxelles. Encore une fois ce fut dans le secteur colonial que son passage dans les affaires privées trouva son principal champ d'action. Il y jouera un rôle actif jusqu'à l'âge de la retraite.

Le Pacte de la Société des Nations avait institué la Commission permanente des Mandats. En 1921, il en fut nommé membre. Cette commission, où il siégea pendant vingt ans, se révéla, avec le Bureau international du Travail, l'un des organes les plus actifs et les moins contestés de la Société des Nations. Pendant les vingt années de son existence, elle constitua un corps de doctrine qui influença non seulement les administrations mandataires, mais, par l'exemple de celles-ci, les gouvernements des colonies de l'époque. Les territoires sous mandat devinrent des modèles d'administration, soucieux de la poursuite des développements matériel et moral des populations indigènes. Pierre Orts ne tarda pas à devenir l'élément dominant de cet aréopage dont il allait être, par ailleurs, le commentateur autorisé (7). Il était bien fait pour se complaire dans les disciplines de politique économique et humanitaire auxquelles la Commission permanente des Mandats obéissait. Il y fut appelé au fauteuil présidentiel en 1936 et son action personnelle fut de grand poids lorsque la Commission des Mandats eut à connaître notamment des problèmes palestiniens et des aspirations du peuple juif. Le Dr Weizmann, l'un des principaux promoteurs du sionisme et de l'Etat d'Israël a évoqué les rapports qu'il eut avec Pierre Orts pour le règlement des multiples problèmes que posait, dans le cadre

(4) Un important chapitre des Mémoires de M. Hymans, ministre des affaires étrangères dans le gouvernement Cooreman, est consacré à ces événements et à la position qu'adopta M. Orts à ce sujet: Paul Hymans, Mémoires, *op. cit.*, p. 260 à 280.

(5) P. Orts: Le système des mandats de la Société des Nations (*Revue de l'Université de Bruxelles*, Vol. 32, 1926-1927, p. 504 et 505).

(6) Cons. O. Louwers: La campagne africaine de la Belgique et ses résultats politiques (Bruxelles, 1929). Voy. aussi Paul Hymans: Mémoires, *op. cit.*, p. 341 et 342.

(7) P. Orts: Le système des mandats de la Société des Nations (*Revue de l'Université de Bruxelles*, vol. 32, 1926-1927, p. 494 à 524).

de la compétence de la Commission des Mandats, l'administration du nouvel Etat:

« Parmi les membres de la Commission permanente des Mandats, écrit-il, se trouvait une personnalité belge imposante: M. Orts, homme de grande expérience dans le domaine de l'administration... Son observation des faits lui avait appris qu'il y a un monde entre le Congo noir et la Palestine blanche et il comprenait l'incongruité des Anglais qui voulaient essayer d'appliquer les méthodes du premier aux problèmes de la seconde. M. Orts combattit souvent avec efficacité cet état d'esprit » (8).

De manière générale, dans l'ensemble des problèmes difficiles dont la Commission permanente des Mandats avait la charge, Pierre Orts veille — c'est encore Octave Louwers qui parle (9) — à maintenir l'institution « dans le cadre de sa véritable mission. Elle ne devait pas être autre chose, sous l'influence d'un homme comme M. Orts, qu'un organe de contrôle bienveillant des puissances mandataires, un organe de collaboration à leur œuvre de progrès patiente, ordonnée suivant les exigences du temps et les possibilités politiques et morales. » Ces sages appréciations sont lourdes de sens, aujourd'hui où l'on suit avec inquiétude les délibérations du Conseil de Tutelle des Nations-Unies.

En février 1924, sous les auspices de la Croix-Rouge de Belgique, au cours d'une séance présidée par le docteur Depage, fut formé le projet de créer la Croix-Rouge du Congo. Celle-ci fut effectivement fondée en 1926 par Pierre Orts, toujours mû par le souci du mieux-être des populations indigènes, pour participer à la lutte contre les fléaux qui la menacent. Déjà à l'époque il appréhendait le manque d'adaptation des populations du Congo aux besoins et aux exigences de la production. Il resta le président actif et éclairé de cette importante institution dont on connaît l'action bienfaisante dans l'assistance et la suppléance du corps médical de la Colonie, pendant plus de trente ans.

En 1928, au cours d'un voyage de plusieurs mois qui lui fit traverser l'Afrique de part en part, il fut douloureusement impressionné par les abus que la multiplication des entreprises et leur développement avaient engendrés dans les méthodes de recrutement de la main-d'œuvre jugée nécessaire à leur expansion. Le spec-

tacle qu'il avait eu sous les yeux, lui rappelait singulièrement les excès qui avaient ameuté les consciences contre l'Etat Indépendant. Combattu entre le souci de les dénoncer et le danger, en ce faisant, de compromettre le renom de la Belgique, il considéra, néanmoins, comme un impérieux devoir de conscience de faire campagne pour qu'il fut porté remède aux excès que l'étude attentive à laquelle il s'était consacré pendant de longs mois lui avait révélés. Il souligna dans un article, qui eut un grand retentissement, que « l'essor de la Colonie avait entraîné des appels toujours plus pressants à la main-d'œuvre et qu'il en était résulté non seulement la crise de la main-d'œuvre (...) mais une crise de la population dont la première n'est que l'effet (...) et dont nous n'avons que trop tardé à reconnaître la gravité... » (10). Il démontra que les conditions de recrutement étaient l'occasion des principaux abus auxquels donnait lieu à l'époque le régime du travail dans la Colonie. « La prospérité d'une colonie, écrit-il encore, repose sur des bases fragiles lorsque sa population est pauvre et anémiée » (11).

Il conclut une de ses conférences, destinée à un public averti seulement, en disant:

« Il est temps que le Belge s'habitue à considérer la colonisation moins exclusivement en fonction des seuls intérêts matériels. Les conceptions modernes placent au premier rang des devoirs de l'Etat colonial le développement moral et matériel des indigènes et elles n'admettent le profit matériel qu'à titre de récompense de l'effort dispensé en vue de la réalisation du but principal » (12).

Il était de vingt ans en avance sur les préoccupations de l'époque.

Son action aboutit non sans atteroiements des gouvernants, à l'institution d'une commission d'enquête qui confirma l'existence du mal. Cette intervention ramena l'administration à une plus juste protection des populations indigènes devant des appels de main-d'œuvre excessifs.

En 1928, l'Université de Bruxelles lui confia la chaire du « Régime économique du Congo » et lui proposa de créer à la Faculté de droit et à la Faculté des sciences sociales, politiques et économiques l'enseignement intitulé « Problèmes actuels de politique interna-

(8) Dr Chaim Weizmann: Naissance d'Israël (Paris, 1957, Chapitre 35, p. 425).

(9) O. Louwers: *eod. loc.*, p. 207.

(10) P. Orts: Le problème de la main-d'œuvre indigène au Congo (*Le Flambeau*, 1929, p. 142 et suiv.).

(11) *eod. loc.*, p. 161.

(12) P. Orts: Le Congo en 1928 (Bruxelles, 1929, p. 27).

tionale ». Sa connaissance approfondie de l'Afrique et son incomparable expérience de la politique étrangère enrichirent ses enseignements, auxquels rapidement s'intéressèrent même des milieux étrangers à l'Université. Il occupa ces chaires avec une extrême distinction jusqu'à la fermeture de l'Université pendant l'occupation ennemie.

L'offensive des Ardennes détruisit complètement, pendant le siège de Bastogne, sa maison de campagne de Tintange, où cet homme à l'esprit largement ouvert sur le monde, avait préparé ses enseignements, médité sur les matières de ses publications et rangé maints souvenirs de sa vie publique. Il ne se laissa pas abattre par cette adversité. Il accepta, au début de 1945, la fonction du « Haut commissaire à la défense de la population civile pour le Luxembourg » (13). Pendant six mois, il conduisit à travers un pays dévasté par la guerre, une équipe de jeunes hommes qui, avec des moyens limités, accomplit dans les Ardennes cruellement blessées par la guerre, une œuvre considérable (14).

Bien que la Commission permanente des Mandats eut disparu dans la tourmente de la guerre, la carrière coloniale de M. Orts n'était pas pour autant achevée, ni son intérêt pour le Congo et l'Afrique centrale diminué (15).

En 1946, il fit partie de la délégation belge, conduite par M. Spaak, désormais ministre des affaires étrangères, à la première Assemblée générale des Nations Unies, réunie à Londres. Cinquante et un Etats y sont réunis, dont quatre puissances coloniales seulement en face desquelles se dressent trente cinq membres de l'Assemblée, résolument hostiles à tout système colonial (16). Il y siège à la première réunion de la Commission de l'Assemblée générale qui allait désormais avoir la charge des questions de tutelle, substituée au régime des mandats. Il exprima, au nom de la Belgique, loyalement le vœu que les conditions exigées pour la construction du Conseil de Tutelle soient réalisées dans le délai le plus bref, pour

que le système voulu par la Charte puisse entrer en application, après la longue incertitude de la guerre. Il entendit ainsi sonner le premier coup de glas de la colonisation.

Il faisait partie de l'Institut Colonial International depuis de longues années lorsque la vénérable et respectable institution fut atteinte par les répercussions des bouleversements profonds dans l'ensemble du monde colonial. Elle paraissait en danger de mort. On mit Pierre Orts à sa tête. Il ranima les courages défaillants, inspira des solutions nouvelles, les fit admettre à La Haye, à Londres, à Paris et sauva l'Institut (17).

Il a été aussi l'un des administrateurs les plus fidèles et les plus actifs de l'Association « Belgique coloniale » dont il fut depuis 1946 jusqu'à son décès, le président. Là aussi, il eut, dans la tourmente, à tenir le gouvernail avec clairvoyance contre vents et marées et réussit à adapter l'institution aux exigences nouvelles du système colonial en pleine et brusque évolution. Sa longue formation et sa vaste expérience ont constitué pour celle-ci dans sa transformation un inappréciable appoint.

En 1956, toujours soucieux des grands intérêts culturels, sociaux et politiques du pays, conscient de la nécessité d'un organe d'étude à côté des formations politiques, il contribua à créer le « Centre Paul Hymans » en hommage à la mémoire respectée du « grand parlementaire, du serviteur éminent du pays dont les talents, pour s'être déployés avec éclat sur la vaste scène du monde, ont valu à son nom de passer dans l'histoire » (18). Il en fut élu président. Il le resta jusqu'à son décès le 12 juin 1958.

La vie de Pierre Orts était près de prendre fin. Il avait 84 ans.

Il s'éteignit dans sa propriété de Tintange en Ardennes, où les joies de la nature et la collaboration d'une épouse admirable, étroitement associée à ses soucis et à ses joies, avaient éclairé ses moments de loisir, au cours des dernières années d'une existence entièrement consacrée au service du pays et de sa colonie.

20 mai 1969.

W. Ganshof van der Meersch.

(13) Arrêté du Régent, 13 janvier 1945.

(14) *Rapport général sur l'activité du Haut Commissariat à la défense de la population civile*, oct. 1945, p. 90 à 122.

(15) Cons. parmi ses publications consacrées à l'Afrique à l'avant-veille de la guerre : P. Orts : *Le problème colonial au point de vue international (La Dépêche coloniale belge et l'Essor colonial et maritime*, Bruxelles, décembre 1938, n° 955).

(16) P. Orts : *La Charte de San Francisco. Un tournant de la colonisation (La Revue coloniale belge*, 14 juin 1946, p. 1 et suiv.).

(17) Académie royale des Sciences coloniales (*Bull. des séances*, IV, 1958, 4, p. 918 et 919).

(18) Compte rendu de la Séance inaugurale du Centre Paul Hymans (Bruxelles, 21 février 1957, p. 6).

P

PERIER (*Gilbert-Julien-William*), Président la Sabena, Associé de l'Académie (Bruxelles, 10.10.1902 - Bruxelles, 13.3.1968). Fils de Gaston et de Thys, Jeanne; époux de Nassé, Simone.

Organisateur remarquable, chef d'entreprise avisé, fin lettré et écrivain à ses heures, Gilbert Périer joignait aux qualités de l'homme d'affaires celles de l'homme de cœur. Sa vive intelligence, l'intuition qu'il avait d'un monde en constante évolution, la distinction avec laquelle il s'acquittait des hautes fonctions dont il était chargé, lui ont conféré une réputation dont le rayonnement a dépassé nos frontières.

Gilbert Périer est né à Bruxelles le 10 octobre 1902.

Après de brillantes humanités à l'Athénée royal d'Ixelles, il entre à l'Université libre de Bruxelles. En 1926, il obtient son diplôme de docteur en droit et s'inscrit au Barreau de Bruxelles. Stagiaire chez Paul-Emile Janson, il assume les fonctions de secrétaire particulier de celui-ci lorsqu'il devient Ministre de la Justice.

Gilbert Périer entre en 1930 à la *Sabena* comme secrétaire du conseil d'administration. Dès le départ, son action porte la marque de son énergie, de son dynamisme, de sa recherche du toujours mieux, suivant le principe qu'il définira lui-même plus tard: « Une compagnie d'aviation civile ne se conçoit que dans l'excellence. » Ainsi résumait-il les impératifs de sécurité, le devoir de perfection qu'impose le privilège d'assurer un service public et d'être à la pointe du progrès technique.

En 1932, deux ans seulement après son entrée à la *Sabena*, Gilbert Périer est promu secrétaire général, puis administrateur en 1936. Quand éclate la deuxième guerre mondiale, il gagne le Congo pour y assumer à la fois les fonctions d'administrateur délégué de la *Sabena* et de directeur du siège de Léopoldville de la Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie dont il est le fondé de pouvoir depuis 1939.

C'est au Congo, entré résolument dans l'ef-

fort de guerre des Alliés, que Gilbert Périer donne la mesure de son dynamisme et de ses talents d'organisateur. Dans ce pays où l'avion est un facteur essentiel de développement et de progrès, l'infrastructure aérienne est encore embryonnaire. Dès lors, il s'applique à créer un réseau intérieur doté d'un équipement adéquat et à pourvoir aux besoins immédiats nés de la guerre. C'est ainsi qu'il crée une liaison entre le Congo et l'Afrique du Sud et préside à l'établissement de la grande ligne stratégique qui, passant par Stanleyville, remonte vers le Nord pour aboutir au Caire *via* Khartoum.

En 1943, Périer quitte le Congo. A la demande du Gouvernement belge réfugié à Londres, il est mis à la disposition du Ministre des transports et chargé des questions de navigation aérienne. Bientôt conseiller des affaires civiles à la Mission militaire belge à Londres, puis officier de liaison auprès de la 1^{re} armée américaine, il effectue plusieurs missions aux Etats-Unis. Il y trouve la confirmation de ses prévisions: l'aviation civile, héritière des perfectionnements techniques imposés par la guerre, est promise à un grand essor. C'est pourquoi il presse le Gouvernement belge d'acheter aux Etats-Unis des avions de ligne plutôt que de transférer à l'aviation civile des bombardiers quadrimoteurs. Et c'est ainsi que, la guerre finie, la *Sabena* fut la première compagnie aérienne du vieux continent à mettre en service des D.C.4.

Président du Conseil d'administration de la *Sabena* en 1947, il préside également en 1948-1949 l'Association du Transport Aérien International (IATA) au sein de laquelle il ne cessera de faire entendre la voix de la Belgique. Il acquiert ainsi sur le plan international un prestige qui fait honneur à notre pays.

Simultanément et suivant les traces de son père, Gaston Périer, et de son grand-père, le général Albert Thys, Gilbert Périer s'intéresse à l'expansion économique du Congo. Il fait partie du conseil d'administration de la Compagnie du Congo pour le commerce et l'indus-

trie (C.C.C.I.), de la Compagnie du Katanga et de plusieurs autres entreprises importantes. Il prend une part active à leur gestion en y apportant avec conscience des vues empreintes d'originalité et de bon sens.

Les grands problèmes touchant l'évolution politique du Congo le passionnent. Le 19 février 1951, il est appelé à siéger comme associé au sein de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer où il se fait remarquer par la sagacité de ses interventions. Ses discours à la présidence du Cercle royal africain, qu'il assume pendant la période particulièrement difficile qui suit l'indépendance du Congo, se situent sur un plan élevé et traduisent son souci de la grandeur du Pays.

Il convient aussi de rappeler, parmi les services éminents rendus au Pays et à nos compatriotes, les journées tragiques qui ensanglantèrent Stanleyville en 1964 et la mise sur pied, en quelques jours, d'un véritable pont aérien pour ramener en Belgique nos compatriotes en danger. A cette occasion, Gilbert Périer démontra, une fois de plus, ses qualités d'organisateur et ses sentiments humains.

Distinctions honorifiques: Commandeur de l'Ordre de Léopold (1964); Commandeur de l'Ordre de Léopold II (1954); Chevalier de l'Ordre de la Couronne (1940); Médaille commémorative 1940-1945; Médaille de l'Effort de guerre du Congo belge (1949); Officier de la Légion d'Honneur (1954); Commandeur de l'Ordre de Vasa (1952); Commandeur de l'Ordre d'Orange-Nassau (1949); Commandeur avec Couronne de l'Ordre civil et militaire d'Adolphe de Nassau (Luxembourg) (1958); Chevalier de l'Ordre Nicham el Anouar (1932); Campaign Star 1939-1945 (1946); France-Germany Star (1946); Médaille de la France libérée (1960); Doyen d'Honneur du Travail (1960).

16 novembre 1970.

E. Van der Straeten.

PETERSEN (*Olof-Charles-Graschitz*), Mécanicien (Mesinge, Fyen, Danemark, 24.7.1868 - Söborg, Danemark, 6.5.1951). Fils de Carl et de Pommer, Marentine.

Petersen était entré comme apprenti, à l'âge de 17 ans, aux ateliers de construction de machines du Phoenix, à Odense; un an et demi plus tard, il passait, en qualité d'ouvrier, aux ateliers Rasmussen & C^o. Il suivit alors les cours d'une école technique et obtint, en 1887, les diplômes de mécanicien et de mécanicien-machiniste. Il fut incorporé comme mécanicien dans la marine royale danoise le 14.4.1888 et, son service terminé, entra, en mars 1889, aux ateliers de construction de machines électriques Henricksen.

L'année suivante, répondant à l'appel de l'E.I.C. qui recrutait du personnel spécialisé pour les services de la navigation sur le Haut-Congo, il se présenta avec quelques camarades de travail et fut engagé en qualité de mécanicien de 2^e classe le 25.3.1890. C'est ce même jour qu'il quitte Anvers à bord du steamer *Lualaba* avec deux compatriotes, W. Petersen et L. Jorgensen. Le 20 avril suivant, il débarque à Boma et est désigné pour Léopoldville le 26. C'était l'époque héroïque où les plus humbles tâches requéraient de la part de ceux qui consentaient à les assumer une force de caractère peu commune. Après trois ans de loyaux services, il quitte Léopoldville pour revenir, le 4.2.1893, à Boma, où il s'embarque le 23. C'est encore le *Lualaba* qui le ramène en congé en Europe, après une traversée qui a duré plus d'un mois.

Le 6.9.1893, il est promu mécanicien de 1^{er} cl. et repart, à bord du ss *Ed Bohlen*. Le 28, il atteint Boma et, dès le lendemain va rejoindre Léopoldville, où il passera son second terme, comme le premier, au service de la navigation sur le haut-fleuve. Descendu à Boma, fin de terme, il s'embarque le 15.7.1896 pour rentrer en Europe le 12 août suivant.

O. Petersen était titulaire de l'Etoile de service à deux raies et de la Médaille commémorative du Congo.

5 février 1972.

[M.W.]

A. Lacroix.

Références et sources: Reg. matr. n^o 587. — *Revue congolaise illustrée*, juillet 1951, p. 37.

POT (*Félix*), Missionaris (Ronse, 14.2.1913 - Libanda, 1.1.1954).

Na zijn humaniora-studies aan het bisschoppelijk kollege van zijn geboortestad, trad hij, op 7 september 1931, in het noviciaat te Scheut, waar hij, het volgend jaar, zijn eerste kloostergeloften aflegde. Hij studeerde wijsbegeerte en godgeleerdheid, achtereenvolgens te Scheut, Nijmegen en Jambes, en ontving de priesterwijding te Scheut, op 2 augustus 1937. Bestemd voor het apostolisch vikariaat Lisala, vertrok hij, op 26 augustus 1938, naar Kongo. Na een voorbereidingstijd te Umangi, werd hij coadjutor benoemd te Libanda, in de moerasige streek van de Ngiri. Van oktober 1940 tot oktober 1941, was hij gemobiliseerd als brankardier van de Kongolese troepen. Begin 1947, verhuisde hij van Libanda naar Banga.

In september van hetzelfde jaar werd hij overste benoemd te Nieuw-Antwerpen. Van september 1949 tot november 1950, bracht hij een rust- en herstelperiode door in België. Terug in Kongo, was hij gedurende enkele maanden overste te Bumba, daarna te Nieuw-Antwerpen, tot hij, in 1952, naar Boyange gestuurd werd als directeur van de kongregatie van inlandse Broeders. In 1953, mocht hij terug naar zijn eerste missiepost, ditmaal als overste. Daar werd hij, op 1 januari 1954, bij een hevig onweer, aan de ingang van de kerk, door de bliksem neergeveld.

14 december 1971.

M. Storme.

Missiën van Scheut, 1954, blz. 39. — *Missions de Scheut*, 1954, blz. 35. — *Elenchus Sodalium*, 1931-1954. — *Chronica Congr. I.C.M.*, n. 74, 79, 89, 101, 118, 131, 157, 170, 174, 179, 195, 207, 208. — *Kerk en Missie*, 1938, blz. 134; 1950, blz. 31; 1951, blz. 31; 1954, blz. 106. — Van Wing-Goemé, *Annuaire* 1949, blz. 207.

POUGIN (E.-F.-Z.), Officier de Marine 29.6.1819 - ?).

Le 10 juin 1836, quelques jours avant d'avoir dix-sept ans, Pougin était déjà nommé aspirant de deuxième classe et embarqué à bord des unités de la Marine royale. Le 2 mai 1837, il est désigné pour la *Clotilde*; ce trois-mâts barque de la flotte commerciale avait été nolisé pour faire un premier essai de navire école afin de former les futurs officiers de la marine militaire belge. La *Clotilde* entreprit un voyage à la côte occidentale d'Afrique qui dura du 17 juin au 2 octobre 1837. Le navire était sous les ordres du lieutenant de vaisseau Nuewens, un chef intrinséquant et sévère, qui s'efforçait d'inculquer aux élèves les notions d'une stricte discipline. Le voyage fut long et monotone, la *Clotilde* n'ayant fait escale dans aucun port et, seul, le passage de l'Equateur fut l'occasion d'une joyeuse diversion.

Promu aspirant de première classe le 1^{er} avril 1840, Pougin fut appelé à faire partie de l'équipage de la *Louise-Marie* le 30 avril. Ce bateau baptisé en l'honneur de la première reine des Belges fut mis sous les ordres du lieutenant de vaisseau Eyckholt. La goëlette fit un premier voyage vers l'Islande du 5 juillet au 19 octobre 1840.

Pougin fut affecté le 7 novembre 1840 à une canonnière d'instruction, pour passer le 17 mai 1842 à bord d'un navire de commerce,

le *Macassar*, conduit par un équipage de la Marine royale. Ce trois-mâts de 700 tonneaux était sous les ordres du lieutenant de vaisseau Van den Broecke et avait pour mission de se rendre aux Indes néerlandaises pour tenter de trouver des débouchés pour les produits de l'industrie belge. Le voilier quitta Anvers le 18 juin 1842, croisa au large de Plymouth et se rendit, notamment, à Singapour; si le voyage se passa bien, il ne fut pas un succès au point de vue commercial, car les hommes d'affaire belges, trop timorés, n'avaient pas osé confier des marchandises intéressantes pour les pays visités. Le *Macassar* revint au pays après un an d'absence.

Le 1^{er} septembre 1843, Pougin repassa de nouveau sur la *Louise-Marie*. A cette époque, la goëlette était affectée aux voyages entre la Belgique et la colonie qu'elle venait de fonder à Santo-Thomas au Guatemala, malgré les avis défavorables du lieutenant de vaisseau Petit et du chirurgien Dechange. Cette entreprise, qui avait été montée par des aventuriers peu scrupuleux, fit éprouver bien des déboires aux Belges qui avaient été dupés. Finalement l'opinion publique s'émut de l'état de la colonie, surtout en apprenant les décès nombreux qui y étaient survenus. Finalement, lorsque la *Louise-Marie* quitta Ostende le 29 avril 1845, elle emportait le diplomate Blondeel van Cuelebroeck, en qualité de commissaire du gouvernement, chargé de faire une enquête sur l'état de la colonie. La goëlette, pour ce voyage, était placée sous les ordres du lieutenant de vaisseau Van den Broecke.

Santo-Thomas fut atteint le 28 juin; cinq mois auparavant, une épidémie avait sévi et les décès avaient été nombreux. Les survivants étaient découragés et généralement en mauvaise santé; leur désir de retourner dans leur patrie était presque sans espoir. Pendant le séjour à la côte du Guatemala, la *Louise-Marie* avait dû être transformée en hôpital flottant et le commissaire de bord, Palmaert, mourut.

L'état-major de la goëlette fut mis à la disposition de Blondeel van Cuelebroeck pour dresser le rapport sur l'état de la colonie. Pougin, pour sa part, fut chargé de la topographie du site de Santo-Thomas et du levé du cours de la rivière Montagua, dont certains avaient espéré pouvoir se servir comme voie de pénétration.

La goëlette quitta ces lieux insalubres le 28 janvier 1846, emportant de nombreux ma-

lades à son bord. Avant d'atteindre New-York, le navire essuya une tempête qui causa des dégâts tels qu'il fallut les réparer dans le grand port américain. Entre New-York et Ostende, une partie du bastingage fut arrachée par les lames d'eau contre lesquelles le bateau luttait. Le 15 avril 1846, la *Louise-Marie* était de retour à Ostende en état si pitoyable que la réparation qu'il dut subir était presque une reconstruction.

Pougin fut promu enseigne de vaisseau le 28 février 1846. Le 20 août suivant, au dernier moment, il reçut l'ordre de monter à bord de l'*Emmanuel* qui devait se rendre aux Indes néerlandaises sous commandement du lieutenant de vaisseau Van den Broecke. Ce voyage dura jusqu'au 29 juillet 1847.

A cette époque, la Marine royale ne jouissait pas des faveurs des politiciens; aussi de nombreux officiers étaient découragés car leurs perspectives d'avenir étaient assez sombres. Après les services qu'il avait rendus, Pougin fut mis en non-activité le 4 septembre 1847, pour être rappelé le 27 février 1848, être mis à la réserve le 30 décembre de la même année et démissionné le 20 mai 1849.

Pougin, comme d'autres officiers de la Marine royale, se laissa tenter par l'offre du docteur Drakenfeld, démarcheur de la Confédération germanique, qui recrutait des officiers pour constituer une marine de guerre. Il fut nommé lieutenant de vaisseau et devint chef d'état-major de l'amiral Bromme. A la suite de dissensions entre la Prusse et l'Autriche, cette flotte fut dissoute en septembre 1852 et Pougin se trouva sans situation.

Le 21 octobre 1853, trois hommes audacieux, Spilliaert, Notteboom et Posnoz, créaient à Bruxelles la « Société anonyme belge des bateaux à vapeur transatlantiques », au capital de cinq millions de francs, en vue d'établir une ligne régulière entre Anvers et New-York. Il fallait du courage à l'époque pour se lancer dans pareille entreprise car, quelques années auparavant, une tentative identique menée par l'Etat s'était soldée par un coûteux échec. Les nouveaux armateurs firent construire deux navires, la *Belgique* et la *Constitution*. Ce dernier fut lancé en Hollande aux chantiers Paul Van Vlissingen et Cie, le 27 juillet 1855 et arriva en Belgique environ

cinq mois tard, avec un an de retard sur le délai promis. Pougin en reçut le commandement.

La *Belgique* et la *Constitution* donnèrent lieu à bien des difficultés, car ils étaient de mauvaise construction. Fort de l'expérience de la *Belgique*, la *Constitution* fut soumise à des essais préalables. Bien que remède ait été porté à un certain nombre de défauts, à l'arrivée à New-York lors du premier voyage, les machines furent trouvées en si mauvais état qu'elles durent subir une réparation dont le montant s'élevait à 250 000 francs, alors que le bateau entier avait été vendu par le chantier hollandais au prix de 883 000 francs.

La *Constitution* ne fit que trois voyages sur New-York. La société était mal dirigée et après dix mois d'une exploitation désastreuse, la nouvelle société suspendit les services de navigation et revendit les bateaux. Déjà le 28 décembre 1856, Pougin, ayant compris qu'on allait à un désastre financier, donna sa démission et fut remplacé par un certain Frantzen, capitaine non diplômé. Dans un article écrit en 1892, Pougin critiqua sévèrement le gouvernement de n'avoir pas donné son appui à cette entreprise, ni d'avoir utilisé la compétence des officiers de la Marine royale pour la conseiller. Par son attitude, le Gouvernement découragea pour longtemps les financiers de consacrer des capitaux à l'industrie maritime et les hommes d'affaire belges furent contraints de confier leurs transports à ceux qui étaient en même temps leurs concurrents.

Pougin, découragé, se fit planteur à Porto-Rico. En 1861, lorsque Léopold 1^{er} envoya Eloin et Michel en Océanie, il confia à Pougin, à ses propres frais, une mission de prospection en Amérique centrale. A la suite de celle-ci, il publia en 1862 une étude sur *L'Etat de Costa-Rica et ce qu'on pouvait y faire dans l'intérêt de l'industrie, du commerce et de l'émigration belges*.

Nous ignorons le lieu et la date du décès de Pougin.

11 juillet 1971.

A. Lederer.

R

RENIER (*Armand-Marie-V.-J.*), Professeur d'Université, Chef du Service géologique de Belgique (Verviers, 26.6.1876 - Bruxelles, 9.9.1951).

Plusieurs notices (1) ont été consacrées à Armand Renier et contiennent, outre la liste exhaustive de ses publications et l'analyse de son œuvre, les témoignages directs de ceux qui ont le mieux connu les divers aspects de sa personnalité d'homme et de savant: P. Fourmarier fut son contemporain à l'Université de Liège et travailla avec lui au début du siècle, A. Grosjean fut longtemps son collaborateur au Service géologique de Belgique et G. Ubags fut son élève et le fréquenta régulièrement jusqu'au terme de sa carrière académique. J'emprunterai l'essentiel de la matière de la présente notice à ces documents émouvants et surtout authentiques.

De santé délicate, A. Renier eut une enfance calme et une adolescence studieuse dont les sages distractions: dessin, peinture, lecture — avec une prédilection pour les grands orateurs chrétiens — comportaient toutefois de longues excursions dans les Fagnes. C'est là qu'il manifesta ses dons précoces de naturaliste, s'exerça avec bonheur à l'observation méthodique et scrupuleuse des faits et s'éprit de la botanique qui allait demeurer toute sa vie un domaine privilégié. Sa carrière scolaire fut des plus brillantes et, suivant peut-être d'autres tendances de sa nature, il choisit à l'Université les études d'ingénieur; il en sortit en 1900 avec le diplôme d'ingénieur civil des mines, se classa la même année premier au concours du Corps des mines qu'il ne quitterait que 42 ans plus tard avec le grade d'inspecteur général.

Élève de Max Lohest, il devint en 1902 — un an après Paul Fourmarier avec qui il entre-

prit des recherches en Ardenne et en Campine — l'un des premiers ingénieurs géologues belges. Lauréat du concours universitaire en 1902 avec l'important mémoire qui donnait la description détaillée de l'énigmatique formation du poudingue de Malmédy, et une explication génétique, il déploya une intense activité dans des voies différentes: ingénieur de l'administration des mines, géologue de surface mais surtout des exploitations souterraines et des sondages miniers, voyageur curieux des gisements étrangers et des méthodes modernes élaborées à l'extérieur.

Un séjour à l'école des mines de Clausthal, des voyages d'études en Autriche-Hongrie, en Suisse, en Angleterre, en France et en Italie élargirent les connaissances qu'il puisait dans ses recherches personnelles. Stimulé par un esprit scientifique remarquable, un profond attachement à ses tâches professionnelles et aidé par une mémoire infailible, il acquit bientôt une expérience et une érudition qui lui valurent une grande réputation dans toute l'Europe. D'autant plus qu'à partir de 1910, il reçut la charge d'enseigner la paléontologie à l'Université de Liège et qu'en 1912, il fut nommé chef du Service géologique de Belgique: ses éminentes fonctions allaient lui permettre de développer encore son action sur le plan académique et dans l'organisation rationnelle des recherches géologiques à l'échelle nationale et internationale.

Au fil des années, il étudia la stratigraphie et la structure des bassins houillers si complexes de Liège, de Mons et de Charleroi, poursuivit l'œuvre qu'il avait commencée en pionnier dans le gisement neuf de la Campine et visita les bassins houillers des Pays-Bas, d'Allemagne, de France, d'Espagne, d'Angleterre et des Etats-Unis. Bientôt reconnu comme un spécialiste insigne des formations houillères et de la paléontologie du Carbonifère, il joua un rôle de premier plan dans les Congrès consacrés à l'étude du Houiller.

Ses charges scientifiques, administratives, académiques furent abondantes et je ne citerai

(1) A. GROSJEAN: Armand Renier (1876-1951) (*Bull. Soc. belge de géologie, de paléontologie et d'hydrologie*, t. 60, 1951, p. 424-436, Bruxelles). — P. FOURMARIER: Notice sur Armand Renier (*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 122ème année, 1956, 64 p., Bruxelles). — G. UBAGHS: Armand Renier (1876-1951) (*Liber Memorialis*, Université de Liège de 1936 à 1966, t. II, Notices biographiques, p. 738-745, Liège).

que les principales: secrétaire du Conseil géologique de Belgique, président des Sociétés géologiques belges, président de l'Académie royale de Belgique et directeur de la Classe des Sciences, secrétaire général du XIII^e Congrès géologique international, membre de nombreuses fondations scientifiques, commissions et sociétés savantes, il reçut les distinctions les plus flatteuses: prix Wilde de l'Institut de France, médaille de l'Association française pour l'avancement des sciences, de la Société royale belge de Géographie, membre étranger de la Geological Society of London, correspondant étranger de l'Académie polonaise des Sciences et des Lettres et de l'Académie des Sciences de Madrid, membre associé étranger de la Société géologique de France, docteur *honoris causa* de l'Université de Lille.

Il était grand officier des Ordres de Léopold, de la Couronne et de Léopold II.

Dans son abondante production scientifique qui comprend 268 publications dont les principales sont énumérées dans la liste *in fine*, sans compter d'innombrables rapports, notices et analyses bibliographiques, la moitié s'attache à la stratigraphie et à la tectonique des gisements houillers belges. Le travail magistral sur *Les gisements houillers de la Belgique* publié dans les *Annales des Mines* entre 1913 et 1924 et complété par des suppléments et des révisions périodiques, constitue une synthèse claire et précise de toutes les caractéristiques de nos gisements houillers: répartition géographique, paléontologie, stratigraphie, mode de formation, tectonique, substances utiles. L'auteur aborde également d'autres problèmes relatifs au magnétisme, à la sismologie et à l'hydrogéologie et définit les relations des bassins belges avec ceux du nord de la France. Cette œuvre maîtresse valut à Armand Renier le prix décennal des sciences géologiques pour la période 1917-1926. La mise au point en 1954 par A. Delmer et J.M. Graulich du tableau synoptique des échelles stratigraphiques des gisements houillers de la Belgique indique éloquentement la valeur fondamentale de ses patientes recherches. Sa contribution avait été aussi essentielle dans deux ouvrages sur la paléontologie du terrain houiller: *Documents pour la paléontologie du terrain houiller en 1910 et Flore et faune houillères de la Belgique* en 1938.

Une partie notable de son œuvre se rapporte à la paléobotanique: il en montra l'intérêt scientifique et les applications pratiques. Il

fut le promoteur de recherches sur la paléobotanique du Dévonien dont il avait compris toute l'importance pour la connaissance de l'évolution du monde végétal. Il étudia les empreintes de la structure anatomique de nombreux végétaux fossiles et examina les graptolithes du marbre noir de Dinant dont il découvrit la véritable nature.

Sa contribution à l'étude des phénomènes tectoniques concerne surtout le rôle des plis transversaux dans la structure du sous-sol belge et l'étude des séismes en tant que manifestations d'une tectonique active. Il se sentait moins à l'aise devant les problèmes qui réclamaient plus d'imagination que l'interprétation soignée de faits dûment contrôlés, plus d'intuition que de rigueur.

La minutie apportée à ses travaux témoignait d'un désir de perfection et se traduisait dans la rédaction des textes, par un effort répété pour améliorer le fond et la forme. Cette volonté d'être précis, complet, méthodique donnait à ses interventions orales dans lesquelles idées et détails abondaient, un caractère parfois touffu et laborieux. Il ne paraissait naturel et détendu qu'au terme de tournées sur le terrain quand il évoquait des souvenirs ou même entonnait une chanson d'étudiant.

On retrouvait les mêmes tendances, liées à son caractère et à son tempérament, dans les rapports humains. D'apparence bourrue, volontiers critique et autoritaire, parfois d'une ironie mordante, il manquait de chaleur et de spontanéité et malheureusement, son abord difficile et ses humeurs déconcertantes ont souvent écarté de lui, même ceux qui l'estimaient pour ses qualités et son intelligence, son activité scientifique inlassable sauf dans les dernières années. Cependant, il était foncièrement bon, dévoué à sa manière et profondément attaché à ses devoirs.

Avec le recul, s'effacent les singularités de la personne devant l'œuvre qu'elle a laissée et que d'autres prolongent. Comme l'a dit G. Ubachs:

« Tous ceux qui l'ont connu et particulièrement ceux dont il a guidé les premiers pas dans la carrière scientifique, n'oublieront jamais sa forte personnalité, sa brillante intelligence, son extraordinaire érudition, son enthousiasme et son désintéressement. Certes, il y avait en lui une certaine brusquerie d'expressions et d'attitudes. Encore celle-ci ne servait-elle qu'à dissimuler sa sympathie et son

efficace servabilité, car il aimait aider ses confrères, surtout les plus jeunes. Mais c'est son œuvre, étendue et profonde, qui constitue et restera le plus vivant témoignage de ses grandes qualités intellectuelles et humaines. »

Publications : 1901. VIIIe Congrès international de géologie, Paris, 1900. Section de géologie appliquée. L'enseignement de la géologie. La formation de la houille et des bassins houillers. Le bassin houiller de Commentry. Formation allochtone des couches de houille. (*Revue univers. Mines*, 3, LIII, 94-106). — Sur la découverte de végétaux dans le Couvinien (*Ann. Soc. géol. Belgique*, XXVIII, bull. 290-291). — Barrière télescopique pour la fermeture des cages (*Ann. Mines Belgique*, VI, 521-523). — 1902. Le poudingue de Malmédy. Essai géologique (*Ann. Soc. géol. Belgique*, XXXIX, mém. 145-223, pl. III). — 1903. De la reconnaissance des terrains par les procédés modernes de sondage (*Ann. Mines Belgique*, VIII, 927-1020) (Extraits publiés en traduction sous le titre : Modern Methods of Boring, Mining Engineering, VII, 195-199 et 271-274). — Etude stratigraphique et paléontologique du terrain houiller du Nord de la Belgique (en collaboration avec P. Fourmarier) (*Ibid.*, 1 183-1 216, 1 pl.). — Une terrasse de la vallée de la Vesdre (*Ann. Soc. géol. Belgique*, XXX, bull. 108-109). — 1904. Le bassin houiller du Nord de la Belgique (*Bull. Ass. Ingén. Liège*, XXVIII, 34-37). — Note préliminaire sur les caractères paléontologiques du terrain houiller des plateaux de Herve (*Ann. Soc. géol. Belgique*, XXXI, bull. 71-73). — Observations sur le Calcaire carbonifère de Kreszowice (Galicie) (*Ibid.*, 73-74). — Les procédés modernes de sondages (*Revue Univ. Mines*, 4, V, 31-78 et 125-166). — 1905. Le IXe Congrès international de géologie tenu à Vienne du 20 au 27 août 1903 (en association avec P. Fourmarier et A. Bentiaux) (*Ann. Mines Belgique*, X, 569-615 et 907-927). — De la valeur démonstrative des preuves expérimentales du système tétraédrique de Lowthian Green (*Ann. Soc. scientif. Bruxelles*, XXIX, 222-227). — De l'emploi de la paléontologie en géologie appliquée (Congr. intern. géol. appliquée, II, 455-477). — Deuxième note sur les terrasses de la Vesdre (*Ann. Soc. géol. Belgique*, XXXII, B. 73-75). — 1906. Observations paléontologiques sur le mode de formation du terrain houiller belge (*Ibid.*, mém. 261-314, pl. XI) (Résumé sous même titre : *Bull. Assoc. Ingénieurs Liège*, n.s., XXX, 224-227). — Sur la flore du terrain houiller inférieur de Baudour (Hainaut) (*Comptes rendus séances de l'Acad. des Sciences*, CXLIII, 736-738; *Bull. Soc. belge géologie*, XX, proc. verb. 63-69; *Annales Soc. géol.*, Nord, 253-254). — Etat actuel des recherches géologiques exécutées en Europe, sous patronage officiel. Extrait d'un rapport de mission adressé à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail (*Ann. Mines Belgique*, XI, 271-310 et 673-719) (continué en 1907, *Ibid.*, 118-156). — La flore et spécialement les *Lepidophlois* du houiller inférieur belge (*Ann. Soc. scientifique Bruxelles*, XXX, 203-209). — La flore du terrain houiller sans houille (Hla) dans le bassin du Couchant de Mons (*Ann. Soc. géol. Belgique*, XXXIII, M. 153-161). — Note préliminaire sur la flore de l'assise des phanites (Hla) des environs de Liège (*Ibid.*, B. 112-113). — Sur la présence de végétaux dans l'assise à *Spiriferina octoplicata* (*Ibid.*, B. 113-114). — Sur la présence de végétaux dans l'assise houiller, à Modave et à Ocquier (*Ibid.*, B. 117-118). — Sun un troisième point de rencontre de la deuxième branche de la faille de Seraing, dans les environs de Flémalle (*Ibid.*, B. 128-129). — Sur les subdivisions du terrain houiller d'Aix-la-Chapelle, d'après les caractères pétrographiques et paléontologiques, d'après H. Westermann (*Ibid.*, BB. 7-26, pl. VIII). — Pétrographie et paléontologie de la formation houillère de la Campine (en collaboration avec M.P. Fourmarier) (*Ibid.*, XXX, M. 449-543). — Découverte de *Leaia Ledyi* Jones, *Linopteris neuropteroides* Gutb. sp. et *Lepidostrobus Olyri* Zeiller sp. dans terrain houiller de Liège (*Ibid.*, XXXIV, B. 58-59). — 1907. Les nodules à Goniates du terrain houiller ne constituent pas une objection réelle à la

théorie de la formation autochtone des couches de houille (*Ann. Soc. scientifique Bruxelles*, XXXI, 169-174). — Trois espèces nouvelles : *Sphenopteris Dumonti*, *Sphenopteris Corneti* et *Dicranophyllum Richiri* du Houiller sans houille de Baudour (Hainaut) (*Ann. Soc. géol. Belgique*, XXXIV, M. 181-196, pl. XVII). — Le grisou (*Revue quest. scientif.*, 3, XI, 511-548; XII, 133-229). — 1908. Les méthodes paléontologiques pour l'étude stratigraphique du terrain houiller (*Revue Univ. Mines*, 4, XXI, 1-57; 149-202; 294-330; XXIII, 63-93) (Résumé *Ann. Soc. géol. Belgique*, XXXV, B. 32-33). — Les résultats du sondage de Longhy (*Bull. Soc. belge géologie*, XXII, p.v. 51-56). — Echantillons de profondeur de quelques roches types du Houiller inférieur (Hla et Hlc) (*Ann. Soc. géol. Belgique*, XXXV, B. 58-60). — Origine raméale des cicatrices ulodendroïdes de *Bothrodendron punctatum* Lindley et Hutton (*Comptes rendus Séances Acad. Sciences*, CXLVI, 1 428-1 430). — Note sur la flore de l'assise moyenne Hla de l'étage inférieur du terrain houiller (*Ann. Soc. géol. Belgique*, XXXV, B. 116-124). — Un sol de végétation du Dévonien supérieur (*Ibid.*, 327-331). — Quelques gîtes à végétaux du Dévonien supérieur de la vallée de la Vesdre (*Ann. Soc. scientif. Bruxelles*, XXXII, 267-270). — A propos de la communication de E. de Munck sur les silex créacés de la Hohe Venn prussien (*Bull. Soc. belge géologie*, XXII p. v. 326-327). — 1909. Les grands traits de l'histoire du terrain houiller belge (*Bull. Atoc. Ingénieurs Ecole Liège*, XXXII, 750-765) (*Bull. scientif. Elèves Ecoles spéc.*, Liège, n.s., XI, 44-57). — Observations sur l'origine du charbon des nodules à Goniates du terrain houiller belge (*Ann. Soc. géol. Belgique*, XXXVI; B. 151-163). — Sur les conséquences de la découverte de concrétions dolomitiques à la mine Maria d'Aix-la-Chapelle (*Ibid.*, B. 164-166). — L'origine raméale des cicatrices ulodendroïdes des *Ulodendron* (*Ibid.*, B. 218-220). — Observations sur les *Pinakodendron* E. Weiss (*Comptes rendus Acad. Sciences*, CXLIX, 1 167-1 169). — Troisième note sur les terrasses de la Vesdre (*Ann. Soc. géol. Belgique*, XXXVI, 255-258). — Le pont sur la Meuse à Flémalle-sous-Huy (*Ibid.*, XXXVI, B. 309-310). — Note préliminaire sur la constitution géologique du bassin houiller d'Anhée (Diant) (*Ibid.*, B. 62-65). — 1910. Observations sur les *Pinakodendron* E. Weiss (en collaboration avec R. Cambier) (*Ibid.*, B. 105-111). — Quelques niveaux à faune maritime du bassin houiller de Seraing (*Ibid.*, B. 161-163). — *Prymnophyllum Delvali*, n.sp. du terrain houiller de Chanleroi (en collaboration avec R. Cambier) (*Ann. Soc. géol. Belgique*, Mém. in-4°, II, 21-28, pl. VI). — *Asterocalamites Lobesti* n. sp. du Houiller sans houille (Hla) du bassin d'Anhée (*Ibid.*, 29-34, pl. VI). — L'origine raméale des cicatrices ulodendroïdes (*Ibid.*, p. 35-82, pl. VII-IX). — Notes sur quelques végétaux fossiles du Dinanien moyen de la Belgique (*Ibid.*, p. 85-94, pl. X). — Note sur un échantillon fructifié d'*Alloiopteris* (*Corynepteris Sternbergi* (Etinghausen) (*Ann. Soc. géol. Belgique*, XXXVII, B. 249-250). — Documents pour l'étude de la paléontologie du terrain houiller (avec la collaboration de R. Cambier, H. Deltenre et G. Schmitz) (Liège, Vaillant-Carmanne, Grand in-8° de 26 p. 118 pl.). — Note sur les premières découvertes de végétaux à structure conservée dans le terrain houiller belge (*Ann. Soc. scientifique Bruxelles*, XXXIX, 139-141). — Premières découvertes de végétaux à structure conservée dans le terrain houiller belge (*Ann. Soc. géol. Belgique*, XXXVII, BB. 9-14). — 1911. Découverte dans le Westphalien de la Belgique d'empreintes de *Calamostachys Ludwigi* Carruthers (*Comptes rendus Acad. Sciences*, CLII, 1 067-1 069). — Sur une graine qui paraît devoir être rapportée à *Neuropteris Schlebani* Stur (*Ann. Soc. scientif. Bruxelles*, XXXV, 113-117). — Observations sur des empreintes de *Calamostachys Ludwigi* Carruthers (*Mém. Soc. géol. Belgique*, in-4°, t. 1911-1912, 5-26, pl. I-III). — Observations sur *Cyclostigma Macconchiei* Kidston sp. et *Omphalophlois anglicus Sternberg* sp. (en collaboration avec R. Cambier) (*Ibid.*, 55-87, VII-XI). — L'échelle stratigraphique du terrain houiller de la Belgique (*Bull. Soc. belge géologie*, XXVI, mém. 119-157, I tableau). — Deuxième note sur les niveaux à faune marine du bassin houiller de Liège (*Ann. Soc. géol. Belgique*, XXXIX, M. 375-392). — Identité de

Sphenopteris bithynica Zeiller et *Mariopteris laciniata* Potonié *Ann. Soc. scientifi. Bruxelles*, XXXVI, 390-397, 1 pl.). — 1913. Le niveau à faune marine de la couche Calvaire au sondage n° 2 d'Hensies (*Ann. Soc. géol. Belgique*, XI, B. 465-468). — Coupe du sondage de Chamborgneau (Boubier) n° 35 (*Ann. Mines Belgique*, XVIII, 627-633). — Les gisements houillers de la Belgique. Chapitre I. Coup d'œil d'ensemble sur la situation géologique des gisements houillers. Chapitre II. Distribution géographique des gisements houillers. Chapitre III. Les régions stériles. Chapitre IV. Echelles et légendes stratigraphiques. Chapitre V. Caractères paléontologiques (*Ann. Mines Belgique*, XVIII, 755-779, pl. I-IV). — Sol de végétation du Dévonien moyen du massif de la Vesdre (*Ann. Soc. géol. Belgique*, XI, 495-497). — 1914. Les gisements houillers de la Belgique. Chap. VI. Caractères lithologiques. Chap. VII. Les Minéraux (*Ann. Mines Belgique*, XIX, 3-36). — Compte-rendu de l'excursion du jeudi 21 mai 1914 dans le houiller des environs de Liège (*Bull. Soc. belge géologie*, XXVIII, p. v. 96-100). — L'Assise de Châtelet dans le bassin du Couchant de Mons (*Ann. Soc. géol. Belgique*, XLI, B. 272-285). — 1918. Quelques nouveaux échantillons de végétaux à structure conservée du Westphalien de la Belgique (*Ann. Soc. géol. Belgique*, XLI, B. 332-336). — 1919. Les gisements houillers de la Belgique. Chap. VIII. Relations internationales de stratigraphie. Chap. IX. Mode de formation. Chap. X. Les études de tectonique. Chap. XI. Description tectonique (*Ann. Mines Belgique*, XX, 227-258, 435-540, 871-975, pl. V et VI). — Les relations géologiques du bassin houiller du nord de la France avec les gisements belges (*Bull. Assoc. Ingén. Liège*, XLIII, 15-29 et 35-38). — Les sondages et travaux de recherches dans la partie méridionale du bassin houiller du Hainaut. Quelques mots sur la situation actuelle (*Ann. Mines Belgique*, XX, 1 434-1 451). — Sondage de Montfayt, n° 68 (en collaboration avec J. Dubois et X. Stainier) (*Ibid.*, 1 476-1 494). — Sondage de Blaugies-Coron, n° 77 (*Ibid.*, 1 495-1 508). — 1920. Un échantillon remarquable de *Lonchopteris rugosa* Brongniart du Westphalien du Couchant de Mons (*Ann. Soc. géol. Belgique*, XLII, 143-145). — Compte-rendu de la session extraordinaire de la Société belge de géologie, de paléontologie et d'hydrologie, tenue les 17, 18, 19 et 20 septembre 1919. 1ère journée. Environs de Welkenraedt; 3e journée. Environs de Malmédy (*Bull. Soc. belge géologie*, XXIX, 213-220 et 231-243). — Les gisements houillers de la Belgique. Annexe I. Liste bibliographique. Chap. XXIV. Substances utiles (*Ann. Mines Belgique*, XXI, 421-680, 923-951). — Le toit du Houiller de la Campine dans les recoupes de puits de mines (*Ibid.*, 725-733). — Sur une dolomite du Westphalien supérieur du bassin de Charleroi (*Ann. Soc. scientifi. Bruxelles*, XXXIX, 238-239). — Découverte d'échantillons fertiles d'*Omphaloptois anglicus* Sternberg, sp. (*Ibid.*, 257-263). — Coupe de sondage de Croix-lez-Rouveroy, n° 53 (avec la collaboration de E. Asselberghs (*Ann. Mines Belgique*, XXI, 1-111-1 119)). — Coupe de sondage d'Haulchin (Tombois), n° 54 (*Ibid.*, 1 120-1 128). — 1921. Les gisements houillers de la Belgique. Chap. XVIII. Considérations générales sur les phénomènes actuels. Chap. XIX. Séismicité. Chap. XX. Magnétisme. Chap. XXI. Hydrologie. Chap. XXII. Pneumatologie. Chap. XXIII. Géothermie. Chap. XII (pars) Les Relations internationales de tectonique (*Ann. Mines Belgique*, t. XXII, 49-133, pl. IX; 427-490). — Sondage de Fontaine-Valmont, n° 90 (avec la collaboration de E. Asselberghs) (*Ibid.*, 619). — Les traits squelettiques de nos bassins houillers (*Bull. Assoc. Ingén. Liège*, 3, XLI, 87-91; XLII, 43-52). — Contribution à l'étude stratigraphique du bassin houiller de Charleroi. Trois gîtes nouveaux du niveau marin sous la couche Duchesse (*Ann. Soc. géol. Belgique*, XLIV, B. 126-129). — 1922. Le rôle de l'anticlinal de Fraipont (*Ann. Soc. scientifi. Bruxelles*, XLI, 248-250). — Glanes de paléontologie houillère (*Ann. Soc. scientifi. Bruxelles*, XLI, 367-372). — Les couches inférieures des Plateaux de Herve. Leurs rapports avec le bassin de Liège, par Emile Humblet. Rapport du 2e rapporteur (*Ann. Soc. géol. Belgique*, XLIV, M. 143-145). — Stratigraphie du Westphalien (Congrès géol. intern. Livret guide pour la XIIIe Session. Belgique, 1922; Excursion C4). — La position strati-

graphique du gisement profond du siège n° 10 (Griscruil) de la Compagnie de charbonnages belges (*Ann. Soc. géol. Belgique*, XLV, 80-85). — Les gisements houillers de la Belgique. Annexe II. Supplément à la liste bibliographique (*Ann. Mines Belgique*, XXIII, 981-1 002). — Sondage de Thuin (Maison Gabelle) n° 70 (avec la collaboration de E. Asselberghs) (*Ibid.*, 1 003-1 007). — Sondage de Thuin (Le Chêne), n° 73 (avec la collaboration de E. Asselberghs) (*Ibid.*, 1 008-1 110). — 1923. Quelques points remarquables du massif de Theux sur la planchette Limbourg (*Bull. Soc. belge géologie*, XXXII, 105-115). — Deux cas typiques de puits naturels aveugles du terrain houiller belge (*Ann. Soc. scientifi. Bruxelles*, XLIII, 120-122). — 1924. Les gisements houillers de la Belgique. Chap. XVII. Puits naturels (*Ann. Mines Belgique*, XXIV, 959-978). — Sur la découverte de l'extension entre Thiervaux et la Bouquette (Heusy-Verviers) du noyau des calcaires dévoniens du synclinal de Fortsbach (Eschweiler) (*Ann. Soc. scientifi. Bruxelles*, XLIII, 357-363). — Sur un affleurement remarquable de la faille de Theux et ses relations avec les terrasses de la Hoegne (*Ann. Soc. géol. Belgique*, XLVII, B. 167-173). — Sur l'existence d'un lambeau genéidien dans le massif cambrien de Stavelot entre Eupen et Rötgen (*Ann. Soc. scientifi. Bruxelles*, XLVI, 91-101). — Sondage de Beigné, n° 27 (avec la collaboration de E. Asselberghs) (*Ann. Mines Belgique*, XXV, 197-198). — Sondage de Givry (route d'Haulchin), n° 50 (*idem*) (*Ibid.*, 204-205). — Sondage de Gerpinnes, n° 75 (*idem*) (*Ibid.*, 207-208). — Sondage de Marbaix-la-Tour, n° 94 (*idem*) (*Ibid.*, 209-210). — Données nouvelles sur la constitution du gisement houiller du Limbourg hollandais (*Ibid.*, XXV, 187-196). — 1925. Sondage de Tout Vent, n° 102 (*Ibid.*, XXVI, 95-114). — Les tremblements de terre envisagés comme les manifestations les plus récentes des phénomènes de plissement en Belgique (*Assoc. française Avanc. Sciences*, XLVIII, 382). — Quelques remarques sur les Bothrodendrées (*Ibid.*, 392). — Visite à la houillère de Winterslag. Visite au puits de la Reine des Charbonnages Limbourg-Meuse (*Bull. Soc. belge géologie*, XXXI, 245-268). — Données nouvelles sur le sondage Hensies, n° 14 (*Ann. Soc. géol. Belgique*, XLVIII, B. 228-237). — Le niveau marin de Quaregnon à l'extrémité occidentale du bassin houiller du Couchant de Mons (*Ibid.*, B. 261-267). — Sur la présence de nombreux et volumineux blocs de poudingue milliaire aux sources de la Hoegne (*Ibid.*, B. 284-299). — Sur la présence de *Dyctionema* dans le marbre noir (Viséen inférieur) de Denée (Dinant) (*Ibid.*, B. 312-314). — Le lambeau dévonien du sentier aux cailloux au Heid Fanard, à Spa (*Ibid.*, XLIX, B. 72-85). — 1926. Les gisements houillers de la Belgique. Annexe III. Deuxième supplément à la liste bibliographique (arrêté au 1er janvier 1926) (*Ann. Mines Belgique*, XXVI, 1 263-1 279). — La morphologie générale des *Ulodendron* (*Comptes rendus séances Acad. Sciences*, CLXXXI, 408-410). — Sur l'existence de Coal-balls dans le bassin houiller des Asturies (*Ibid.*, 1 290-1 291). — Etude stratigraphique du Westphalien de la Belgique (*Comptes rendus*, XIIIe Congrès géol. internat., XIII, 1 797-1 841). — Le niveau conglomératique subordonné à l'horizon à *Gastroceras carbonarium* (*Ann. Soc. scientifi.*, XLV, 83-86). — Le style tectonique d'ensemble de la Basse et de la Moyenne Belgique (*Ibid.*, 294-301). — Quelques précisions nouvelles sur le bassin houiller de la Campine. Ses relations très intimes avec le bassin houiller de Liège (*Ann. Mines Belgique*, XXVII, 901-962, 1 planche). — Une première application officielle d'un système de notations stratigraphiques purement numériques (*Ann. Soc. géol. Belgique*, XL, B. 41-44). — 1927. Forêts congolaises et forêts houillères (*Ann. Soc. géol. Belgique*, XLIX, B. 337-344). — La définition de l'étage namurien (*Bull. Soc. belge Géologie*, XXXVII, 99-108). — Sondage n° 102 (Oostham-Village) (en collaboration avec E. Asselberghs) (*Ann. Mines de Belgique*, XXVIII, 255-358). — Sondage de Lummen-Gestel (n° 103) (*Ibid.*, 870-898). — 1928. Quelques remarques sur la faille de Zwanberg (*Ann. Soc. géol. Belgique*, XLI, B. 305-308). — Un nouveau tableau synoptique des échelles stratigraphiques des bassins houillers de la Belgique (*Compte rendu Congr. Avanc. Etudes stratigr. carbonif. Heerlen*, 1927, 571-593, pl. XV). —

Compte rendu de la session extraordinaire de la Société belge de géologie, de paléontologie et d'hydrologie, tenue à Eupen les 7, 8 et 9 septembre 1925 (*Bull. Soc. belge de géologie*, XXXV, 174-249). — L'étude scientifique des tremblements de terre (*Revue Quest. scientif.*, 4, XIV, 179-213). — 1929. La Belgique aux temps houillers (*Bull. Acad. roy. Belgique*, Classe Sciences, 5, XIV, 706-737) (Reproduction *Rev. Quest. scientif.*, 4, XV, 5-28). — Considérations sur la fossilisation des houilles (*Rev. Quest. scientif.*, 4, XVI, 220-230). — Observations sur les terrasses fluviales de la vallée de la Vesdre aux environs d'Eupen (*Ann. Soc. scientif. Bruxelles*, XLIX, 334-337). — 1930. A propos d'un centenaire scientifique: André Dumont et la constitution géologique de la province de Liège (*Bull. Classe des Sciences Acad. roy. Belgique*, 5, XVI, 548-561) (Reproduction dans *Revue Quest. scientif.*, 4, XVIII, 221-224 et *Revue univers. Mines*, IV, 12-16). — La nature des mouvements calédoniens dans les régions franco-belges (*Bull. Soc. géol. France*, 4, XXVIII, 505-508). — Le sol et le sous-sol de la Belgique, in La Patrie belge, 305-315 (Bruxelles, Edition du Soir). — L'horizon marin de Quaregnon dans le gisement profond du siège Sainte-Marguerite des Charbonnages de Ressaix à Péronnes (*Ann. Soc. géol. Belgique*, LIII, B. 151-154). — Note sur la constitution de la partie nord-orientale du bassin houiller de Liège (*Ibid.*, B. 200-205). — Considérations sur la stratigraphie du terrain houiller de la Belgique (Mém. Musée Hist. natur. Belgique, n° 44, 1-102, pl. 3). — 1931. Historique des levés géologiques de la Belgique (*Compte-rendu Congr. nation. Sciences*, 1930, 608-613) (reproduit in *Ann. Mines Belgique*, XXXII, 905-912). — Echelles stratigraphiques des bassins houillers de la Belgique et des régions voisines (*Ann. Mines Belgique*, XXXI, 1 169-1 170, 1 pl.). — 1932. Découverte d'un gîte à *Dictyonema flabelliforme* à Gospinal (Jalhay) (*Bull. Soc. belge géologie*, XLI, 196-197). — Observations sur la constitution des sommets du bois de Moresnet (*Ibid.*, 197-199). — Contribution à l'étude de la bordure méridionale du bassin houiller de Charleroi et de la Basse-Sambre. Description de la coupe du puits n° 3 du Charbonnage du Boubien, à Bouffiuoux (*Ibid.*, 268-338, pl. IV et V). — Nouvelles constatations sur la structure géologique des environs de Bouffiuoux, en particulier et de la Belgique en général (*Bull. Acad. roy. Belgique*, Classe Sciences, 5, XVIII, 123-147). — Considérations nouvelles sur la structure géologique des environs de Bouffiuoux en particulier et de la Belgique en général (*Ibid.*, 207-222). — Conclusions nouvelles sur les traits fondamentaux de la structure géologique de la Belgique et de quelques régions voisines (*Ibid.*, 325-355). — Note sur les veinettes de terouille du Viséen supérieur à Moulins (Warnant) (*Bull. Soc. belge Géologie*, XLII, 226-228). — L'horizon de Quaregnon à la houillère de la Batterie (Liège) (*Ann. Soc. scientif. Bruxelles*, LII, 196-198). — 1933. Vue d'ensemble sur la constitution du sol de la Belgique (*Geologie en Mijnbouw*, XI, 209-210). — Contribution à l'étude des dépôts postpaléozoïques du versant septentrional des Hautes Fagnes (*Bull. Soc. belge Géologie*, XLII, 237-243). — Observation d'un sol de végétation du Couvinien au flanc méridional du synclinal de Walgrappe (*Ibid.*, 244). — Sur la flore à Glossopteris de la région de Walikale (Kivu) (*Ibid.*, XLIII, 65-66). — 1934. — Remarques sur une faille en mouvement à Gosselies (Bassin houiller de Charleroi) (*Bull. Soc. belge de Géologie*, XLIII, 417-444). — Premières observations sur l'horizon de Quaregnon dans le massif du Poirier au siège de Sainte-Aldegonde des Charbonnages de Ressaix (*Ibid.*, XLIV, 14-16). — Détermination de l'exacte position de l'horizon de Quaregnon dans le massif du Borinage au Couchant de Mons (*Ibid.*, 281-290). — A propos d'un affleurement de Houiller de la vallée de la Gulpe (*Ibid.*, 331-337). — Recherches sur la tectonique du massif du Borinage (Bassin houiller du Hainaut belge) (*Ibid.*, 385-401). — L'origine artificielle des « Coulees pierreuses » de la Statte (*Ann. Soc. scientif. Bruxelles*, LIV, 324-331). — 1935. Description sommaire de la coupe des nouveaux puits du siège n° 16 (Piéton) des charbonnages de Monceau-Fontaine (Données sur l'extension occidentale du massif de la Tombe) (*Bull. Soc. belge géologie*, XLIV, 480-490). — Quelques données sur le pouhon des Iles à Malmédy

(*Ibid.*, XLV, 138-140). — Les corrélations stratigraphiques dans et entre les provinces géobotaniques (*Proceed. 6th Internat. Botanic Congress*, II, 244-245). — 1936. La coupe longitudinale du sillonn houiller de Haine-Sambre-Meuse (C.R. II^e Congrès national des Sciences, Bruxelles, 1935, p. 786-792). — Chaîne armoricaine et chaîne varisque (contribution à l'étude des rebroussements de faisceaux de plis) (C.R. séances Acad. Sciences, Paris, 1936, t. CCII, p. 964-965). — Sur l'apparence de rebroussement que présente le chevauchement des nappes varisques par les nappes armoricaines dans le sillonn houiller franco-belge (*Ibid.*, p. 101-103; *erratum*, p. 1 387). — Sur le plan structural de la Belgique, principalement d'après des travaux miniers (*Ibid.*, p. 1 802-1 804). — Révision de la coupe en Houiller du sondage de Buvrinnes-Station (*Bull. Soc. belge Géol.*, t. XLVI, p. 18-23). — 1937. Le sous-sol d'Ostende. Sa constitution géologique. Ses particularités hydrologiques (*Ostende-Thermal*; 4^{ème} année, n° 15, p. 27-31). — Trois coupes de l'horizon de Quaregnon aux Charbonnages d'Hensies-Pommerœul (*Bull. Soc. belge Géol.*, t. XLVII, p. 73-76). — Quelles chances reste-t-il en Belgique de découvrir des gisements pétrolifères? (*Ann. Mines Belgique*, t. XXXVIII, p. 331-342). — Contribution à l'étude du bassin houiller de Liège, spécialement de sa partie orientale (*Ann. Soc. géol. Belgique*, t. LXI, p. B 20-33). — 1938. Sur l'approfondissement du puits artésien du parc Léopold, à Ostende (*Bull. Soc. belge Géol.*, t. XLVIII, p. 301-303). — Une quatrième coupe de l'horizon de Quaregnon aux Charbonnages d'Hensies-Pommerœul (*Ibid.*, p. 360-361). — I: Introduction générale (pp. 1-34); II: Flore houillère de la Belgique (en collaboration avec François Stockmans) (p. 35-98, pl. 1-106); III: Appendices (p. 247-302, pl. A), in RENIER; A. Stockmans, F. Demanet et Van Straelen, V., Flore et faune houillères de la Belgique, Introduction à l'étude paléontologique du terrain houiller, Bruxelles, Patrimoine du Musée royal d'histoire naturelle de Belgique (un volume grand in-8° de 347 p. et un album in-8° de 49 p., 144 pl., 1 tabl.). — Quelques observations sur des *Scapellites* (Louvain, *Ann. Soc. scientif. de Bruxelles*, 2^e série, t. LVIII, p. 100-104). — 1939. Sur un remarquable niveau à Lingules de la zone de Genck (Westphalien A) du Couchant de Mons (*Ibid.*, t. LIX, p. 59-63). — Sur la rencontre d'une masse de roches éruptives par 405 m de profondeur à Lichtervelde (Flandre occidentale) (*Ibid.*, p. 64-67). — Sur la division du sol belge en régions naturelles d'après l'âge de la couverture immédiate du socle paléozoïque (Paris, C.R. sommaire séances Soc. géol. France, 1939, p. 166-169). — Les gisements houillers du bassin hydrographique de la Meuse in Liège, La Meuse et le bassin mosan (LXIII^e Congr. Assoc. Franc. Avanc. Sc., Liège, 1939, p. 58-70, 1 pl.). — 1941. A propos du caractère fossile des eaux sursalées du terrain houiller franco-belge (C.R. Assoc. franc. Avanc. Sc., LXIII^e sess., Liège 1939, Liège, 1941, p. 536-541). — L'âge de la terre (*Ciel et Terre*, Bruxelles, 1941, 57^{ème} année, n° 5, 25 p.). — 1942. Contribution à l'élucidation de la notion de direction en géologie: Comment se combinent plissements et charriages (*Ann. Soc. géol. Belgique*, Liège, t. LXV, 1941-1942, p. M 173-212, 9 fig., 1 pl. hors-texte). — L'âge de la terre et autres essais (Bruges, 1942, petit in-8°, 325 p., édit. Desclée-De Brouwer). — Quelques remarques sur les variations de faciès de l'horizon à *Gastrioceras subcrenatum* dans le bassin de Liège (*Ann. Soc. géol. Belgique*, Liège, t. LXV, 1941-1942, p. M 8-24). — 1943. A propos de découvertes aux environs de Bouffiuoux (*Ann. Soc. géol. Belgique*, Liège, 1943, t. LXVI, n° 10, p. B 244-246). — Comparaison stratigraphique du Houiller de Liège et du Hainaut (*Ann. Soc. géol. Belgique*, Liège, t. LXVI, 1942-1943, fasc. 3, p. M. 261-298, 1 fig.). — 1944. L'horizon de Quaregnon à Hautrage (Contribution à l'étude du Comble Nord du Couchant de Mons) (*Ibid.*, Liège, t. LXVII, 1943-1944, n° 1-10, p. B 191-222). — 1945. Premiers résultats d'une étude du grand sondage de recherche n° 113 (Neerheide) de Neeroeteren (Limbourg belge) (Verh. Geol. Mijnbouw. Genootsch. Nederl. en Kol., 's-Gravenhage, 1945, deel XIV, geol. ser., p. 403-409). — Quelques précisions sur les zones supérieures du Westphalien C de la Campine d'après une première étude du grand sondage de

recherche n° 113 (Neerheide) à Neeroeteren (Limbourg belge) (*Bull. Soc. belge de Géol.*, etc., Bruxelles, t. LIII, 1944, fasc. 1-2, p. 120-169, 1 carte). — Session extraordinaire de la Société géologique de Belgique et de la Société belge de Géologie, Liège 22-25 septembre 1945. 11^e journée, 23 septembre. A propos des poches de dissolution de la craie aux environs de Battice (*Ann. Soc. géol. Belgique*, Liège, t. LXVIII, 1944-1945, p. B 311-314). — 1946. La structure de l'écorce terrestre (*Ciel et Terre*, Bruxelles 1946, 62^e année, n° 3-4, 18 p.). — Quelques observations supplémentaires sur l'Assise de Châtelet dans le bassin de Liège par E. Humblet. Rapport (*Ann. Soc. géol. Belgique*, Liège, t. LXIX, 1946, fasc. 1, p. M 30-31). — 1948. Quelques particularités du bassin houiller du Hainaut (*Ann. Soc. géol. Belgique*, Liège, 1947-1948, p. B 319-330). — Sur un nouveau gîte à *Dictyonema*, à Basse-Bodeux (*Bull. Soc. belge Géol.*, Bruxelles, 1948, t. XLVII, fasc. 1, p. 200-201). — 1949. A propos des sols de végétation (*Annales Hébert et Haug*, Paris 1949, t. VII, p. 363-369). — Sur le grès du Westphalien supérieur de Neeroeteren (*Ann. Soc. géol. Belgique*, LXXV^e anniversaire, Liège, 1949, t. LXXII, fasc. spécial, p. B 377-387). — 1951. Faunes et flores en stratigraphie de détail (Rép. XVIIIth Sess. Int. Geol. Congr., Great Britain, London 1951, vol., X, p. 5-9, 1 coupe). — Notes sur la flore des couches de la Lukuga de la région de Walikale (Kivu) (Mém. Inst. géol. Univ. Louvain, t. IX, fasc. 3, Louvain, 1951) (publication posthume réalisée par les soins du prof. E. Asselberghs).

4 mai 1971.

L. Calembert.

RISSEGHEM (VAN) (*Charles-Oscar*), Agent d'Etat (Bruxelles, 6.2.1869 - Forest, 5.9.1949).

Van Risseghem entra à l'Administration centrale de l'Etat indépendant du Congo le 30 novembre 1885. Son désir le plus vif fut de se rendre en Afrique ce qui ne tarda pas. A son arrivée sur le sol congolais en septembre 1890 il est désigné par l'Inspecteur d'Etat Coquilhat, qui remplissait les fonctions de gouverneur général, pour le district de l'Equateur. Tout était à créer et Van Risseghem organisa la comptabilité et l'Administration du poste qui devait devenir le chef-lieu de la Province de l'Equateur: Coquilhatville.

A cette époque l'hygiène, sous le pernicieux climat équatorial, n'était pas assurée. La malaria, la maladie du sommeil, la dysenterie anémiaient les constitutions les plus robustes.

Van Risseghem fut physiquement atteint, et Charles Lemaire alors commissaire de district de l'Equateur et le Docteur Van Campenhout l'engageant à rentrer en Europe. Nous sommes en 1891.

Il sollicite et obtient la faveur de séjourner dans le district de Boma où sa santé parvient à se rétablir progressivement. A ce moment il prend, en qualité de Sous-Intendant, la Direction des Magasins généraux d'intendance.

Le gouverneur général baron Wahis apprécia la valeur des services de Van Risseghem, particulièrement la mise en état de la situation

financière et administrative du poste de Mataldi, tête de ligne du chemin de fer pour lequel les gros travaux sont en cours d'exécution.

En octobre 1893 il doit réintégrer les bureaux de Bruxelles dans lesquels il est chef du bureau en 1898 et sous-directeur l'année suivante.

Durant la première guerre mondiale il connaît les souffrances de la déportation en Allemagne.

Van Risseghem a rendu à l'Administration des services signalés par son activité et son intelligence dans le règlement des affaires qui lui étaient confiées. Il possédait à un haut degré le sentiment du devoir.

Lorsqu'il quitta le Ministère des Colonies atteint par la limite d'âge de 65 ans, ce bon serviteur fut unanimement regretté.

16 janvier 1972.

M. Van den Abeele.

RONSSSE (*Callixte-Sylvain*), Docteur en médecine, Professeur à l'Université de Louvain (Wortegem, 26.6.1908 - Louvain, 16.11.1968).

Callixte Ronssse fit ses humanités gréco-latines au Collège des Pères Joséphites à Melle où il fut *primus perpetuus*. En 1927, il s'inscrit à la faculté de médecine de l'Université catholique de Louvain où, en 1933, il reçoit son diplôme de docteur en médecine avec grande distinction. Après deux années d'assistantat à Louvain, pendant lesquelles il présente un travail de cancérologie expérimentale qui lui vaudra d'être lauréat au concours des bourses de voyage du Gouvernement, il suit les cours de l'Institut de médecine tropicale à Anvers et, en avril 1935, il part au Congo se mettre au service de la *Fomulac* (Fondation médicale de l'Université de Louvain au Congo).

Le docteur Ronssse fut envoyé au centre principal de la *Fomulac* qui était installé à Kisantu, dans le Bas-Congo, à proximité de la célèbre mission des Pères Jésuites. Chargé du service de médecine interne, il assumera en même temps, avec un inlassable dévouement, la direction de l'Ecole d'assistants médicaux indigènes qui, sous son impulsion, deviendra rapidement la meilleure école du genre. Par ses qualités humaines autant que par ses qualités professionnelles, le Dr Ronssse, en excellent éducateur qu'il fut, sut inculquer à ses élèves sa conception idéaliste de la profession médicale; son influence morale fut déterminan-

te sur la conscience professionnelle et le dévouement que les autorités officielles de l'époque se plaisaient à reconnaître aux assistants médicaux diplômés de Kisantu.

En 1947, le Dr Ronsse fut parmi ceux qui encouragèrent vivement l'Université de Louvain à créer à Kisantu, à côté des écoles existantes d'assistants médicaux et d'assistants agricoles, une école de sciences administratives et commerciales appelée à former avec les deux écoles précédentes le noyau d'un futur enseignement universitaire congolais. En 1950, le Conseil d'administration de ce qui s'appelaient depuis 1948 le Centre universitaire congolais Lovanium, décida de transformer celui-ci en une véritable université et de la transférer de Kisantu à Kimuenza à proximité de Léopoldville. Quatre ans plus tard, l'Université Lovanium ouvrait officiellement ses portes avec une section préparatoire et quatre facultés, dont la faculté de médecine.

Dès 1956, la jeune université fit appel au Dr Ronsse pour assumer la direction de ses cliniques qui allaient entrer en fonction en novembre 1957 en même temps que débutait le cycle du doctorat en médecine, dans lequel le Dr Ronsse, nommé professeur ordinaire, allait assumer l'enseignement de la clinique propédeutique médicale et du radiodiagnostic des affections internes.

En 1962, le Dr Ronsse quitte définitivement le Congo après vingt-sept années de carrière en Afrique. Nommé professeur ordinaire à l'Université catholique de Louvain où il était maître de conférences depuis 1947, il est chargé de l'organisation et de la direction du monitorat des étudiants en médecine créé au niveau du doctorat en vue de mieux coordonner l'enseignement théorique et la pratique médicale, puis de l'organisation et de la direction des stages dans les Centres régionaux médicaux complémentaires et auprès d'omnipraticiens.

Appelé au Conseil d'administration de la *Fomulac* dès son retour en Belgique, le Dr Ronsse continue à s'intéresser aux jeunes universitaires congolais et plus particulièrement à ses anciens élèves, les assistants médicaux, venus en grand nombre conquérir en Europe leur diplôme de docteur en médecine suivant un programme accéléré organisé par les universités françaises et rendu possible grâce à l'excellente formation reçue naguère à Kisantu.

Le Dr Ronsse avait été nommé en 1952 fellow of the Royal Society of Tropical Me-

decine and Hygiene de Londres, et, en 1961, membre associé de la Société belge de Médecine tropicale. Il avait publié en 1952 à l'Institut Royal Colonial Belge une étude sur *Anémies malariennes et transfusions sanguines chez les enfants*. Il était commandeur de la Couronne et porteur de diverses distinctions honorifiques coloniales.

Le Dr Ronsse mourut inopinément à Louvain le 16 novembre 1968.

25 mars 1971.
Guy Malengreau.

ROOVER (DE) (chevalier *Marcel-Charles-Philippe*), Ingénieur A.I.A., Associé de l'Académie, Lieutenant-colonel honoraire et Administrateur de sociétés (Saint-Marc, 17.12.1890 - le Zoute, 21.6.1971). Fils d'Emile et de Beaurain, Fany; époux de Castiau Madeleine.

La carrière de Marcel De Roover a été étonnante par sa diversité; elle lui a permis de faire montre de talents multiples. Tour à tour, officier combattant, diplomate, ingénieur, financier, il exerça toutes ces fonctions avec un égal bonheur. Il jouissait de l'estime de tous ceux qui l'approchaient par l'affabilité avec laquelle il les accueillait et l'aisance avec laquelle il dominait les problèmes qui lui étaient soumis.

Né à Saint-Marc près de Namur le 17 décembre, il était entré à l'Ecole royale militaire et en sortait sous-lieutenant du génie en août 1913.

Dès le début de la première guerre mondiale, affecté à la compagnie des pionniers-pontoniers-cyclistes de la 1^{re} division de cavalerie, il se porta comme volontaire pour les « missions casse-cou ».

Mais la guerre s'était étendue à l'Afrique; les Belges, pour empêcher les Allemands de harceler les frontières du Congo par des coups de plus en plus audacieux, avaient décidé d'envahir l'Afrique Orientale allemande (l'actuelle Tanzanie). La Force Publique n'avait pas été conçue, à l'origine, pour exécuter des opérations militaires hors du territoire du Congo. Elle manquait, notamment, de troupes du génie et il fallait les recruter au sein de l'armée belge en guerre. Marcel De Roover se porta à nouveau comme volontaire pour mettre sur pied une compagnie de pionniers-pontoniers africains, mais il avait revendiqué de pouvoir choisir ses adjoints pour garantir la réussite de cette entreprise.

Parti de La Pallice, en France, le 13 janvier 1916, il rejoignit les troupes de la Force Publique en territoires occupés le 12 juin 1916; mais sur cet intervalle de temps, il avait déjà réussi à mettre sur pied un peloton du génie. Affecté à la Brigade Sud, commandée par le lieutenant-colonel Olsen, il participa à la prise de Kitega le 17 juin; les trois mois qui suivirent furent absolument extraordinaires par l'audace des manœuvres et l'intelligence de l'action menée par Olsen. Le 15 juillet c'était le franchissement de la Malagarasi à Kasabaye, puis la prise du pont de chemin de fer sur la Rutshugi à Gottorp, enfin les 30 et 31 juillet l'occupation d'Ujiji et de Kigoma, sur la rive du lac Tanganika.

Cette avance foudroyante, qui prenait l'adversaire complètement au dépourvu, n'avait été rendue possible que grâce au travail acharné des pionniers-pontoniers africains qui jetaient en un temps extrêmement bref des ponts sur les nombreuses rivières qui serpentaient dans la plaine marécageuse de la Malagarasi, et le capitaine De Roover était l'âme de cette action peu spectaculaire, sans doute, mais combien efficace.

Cependant, les troupes de la Force Publique allaient se distinguer par un mouvement encore plus audacieux où les hommes du génie étaient appelés à jouer un rôle essentiel. Le lieutenant-colonel Olsen avait décidé de porter un grand coup aux Allemands en attaquant vers l'Est afin de leur prendre leur capitale, Tabora; après les vaines résistances d'Ussoke et de Lulanguru, les troupes coloniales belges entraient à Tabora le 19 septembre 1916.

Cette avance extraordinairement rapide déjoua toutes les prévisions de l'ennemi, et même des alliés qui coopéraient avec les Belges à l'occupation de la dernière colonie encore aux mains des Allemands. A nouveau, les pionniers-pontoniers africains du capitaine De Roover avaient prêté un concours inestimable aux attaquants en remettant en ordre le matériel ferroviaire abandonné par les défenseurs en fuite. Ceux-ci avaient mis hors d'usage les machines motrices et les machines outils de Kigoma, Malagarasi et Tabora; tous les ponts étaient inutilisables, les prises d'eau, les pompes, les aiguilles, les ateliers avaient été sabotés. Il fallut réparer le pont de la Luitshe, relever celui sur la Lufugu, construire une variante de 4 200 mètres pour atteindre l'emplacement d'un pont de construction entièrement neuve près du confluent de la Rutshugi et de

la Malagarasi. Déjà le 23 octobre 1916, un train parti de Kigoma arrivait à Tabora sans qu'il fallut procéder au transbordement des marchandises. C'était un exploit réalisé grâce à l'enthousiasme et au dynamisme que De Roover était parvenu à insuffler à ses pionniers-pontoniers africains.

Cette action lui valut la citation à l'ordre du jour suivante: « Plein d'entrain et d'allant, a dirigé avec une remarquable compétence et une inlassable activité les travaux de communication entre les troupes combattantes et l'arrière pendant la marche de la Brigade Sud de Kigoma vers Tabora; sé. Tombeur. »

Le 31 janvier 1927, cette compagnie d'élite était versée dans les troupes d'occupation des territoires conquis et le 1 février, De Roover était promu capitaine commandant. Après que le colonel Huyghé se fut emparé le 9 octobre 1917 de Mahenge, la conquête de l'Afrique Orientale allemande était virtuellement terminée. Aussi De Roover demanda à rentrer en Europe pour y rejoindre ses anciens compagnons des tranchées de l'Yser. Il s'en retourna via Elisabethville et Le Cap; dans cette dernière ville, il procéda à divers achats de matériel pour la reconstruction du pont sur la Malagarasi, pour compte du gouvernement d'occupation de l'A.O.A. Le 1^{er} août 1918, il était remis à la disposition du Ministre de la Guerre. Promu capitaine-commandant de l'armée métropolitaine le 26 septembre 1918, il était versé au Bataillon des Troupes du chemin de fer.

Mais le capitaine-commandant De Roover était très attentif à l'expansion belge à l'étranger; il avait écrit, dès le 1 août 1918, au Ministre des affaires étrangères pour suggérer de mettre à la disposition du commandement interallié en Russie ou en Sibérie une compagnie de pionniers-potonniers belges, ce qui aurait disait-il, utilement servi les intérêts moraux et économiques de la Belgique. Cette idée coïncidait d'ailleurs avec une suggestion déjà émise en août 1917 par le ministre de Belgique à Péking.

Aussi, en 1919, le commandant De Roover fut envoyé comme représentant de la Belgique auprès des gouvernements et des armées blanches de Russie méridionale, ayant pour mission de « faciliter avec les autorités locales les relations des industriels et autres sujets belges qui se trouvent déjà ou se rendront dans les territoires contrôlés par le général Denikine. »

Devant la débâcle de la Russie blanche, le Ministre des affaires étrangères, le 13 avril 1920, marquait son accord sur le rapatriement du commandant De Roover, sa mission étant devenue sans objet, mais, ajoutait-il, « il m'a renseigné très exactement sur la situation de la Russie méridionale, et son dévouement dans des circonstances souvent très difficiles a été du plus grand secours à nos compatriotes restés là-bas. »

Un geste de sa part le fit hautement apprécier du commandement de la mission militaire britannique en Russie. Alors que les Bolcheviques gagnaient du terrain, le général anglais Holman voulait protéger les femmes et les enfants des officiers anglais restés à Ekaterinodar, en attendant leur évacuation par train.

La situation devenait de plus en plus angoissante, lorsque le commandant De Roover, arrivant de Novorossisk avec deux hommes, se présenta chez Holman et lui demanda de combien de combattants il disposait pour protéger les femmes et les enfants « De 199 » répondit le général anglais. « Eh bien, comptez alors sur 202 dès maintenant » répondit De Roover.

Le brigadier-général anglais Keys, qui se trouvait également en Russie méridionale, rapporta ces faits à son frère, l'amiral Keys, grand ami du roi Albert. Le Souverain, mis au courant, appela le père du commandant De Roover, qui était le directeur général de la Caisse d'Épargne, pour lui faire le plaisir de communiquer de vive voix le texte de la lettre qu'il venait de recevoir.

Rentré au pays, le commandant De Roover fut envoyé comme délégué de la Société des Nations et, finalement, président de la Commission mixte gréco-bulgare d'émigration réciproque et volontaire. En effet, en annexe au traité de Neuilly, une convention avait été signée en vue de régler le sort d'environ 200 000 émigrés et émigrants dans la région de la frontière entre la Grèce et la Bulgarie, les limites de ces pays ayant été profondément modifiées. Mais cette convention avait été hâtivement rédigée et reposait sur de nombreux malentendus. Il incombait à la Commission mixte d'établir les droits de propriété dans des pays sans cadastre et bouleversés par les guerres et d'émettre des emprunts permettant le paiement des propriétaires pour une valeur d'environ six milliards de francs belges (valeur appréciée en 1971).

En outre, il fallait interpréter cette convention boiteuse, faire admettre son interprétation par les deux pays et préparer les lois d'application à faire adopter par chacun d'eux.

Pendant six années, de 1920 à 1926, le commandant De Roover s'atella à cette œuvre délicate avec un talent diplomatique sans égal. Jugeant qu'il avait terminé son œuvre de construction, il démissionna pour accepter, en Belgique, la direction de la Sogechim qui lui était offerte par la Société générale de Belgique.

Quatre ans après le départ de De Roover un différend surgit au sein de Commission mixte fut porté devant la Cour de Justice internationale. La Grèce y était représentée par M. Politis, ancien ministre des Affaires étrangères et professeur de droit international à la Sorbonne. Or pendant sa plaidoirie, M. Politis prononça les paroles suivantes:

« Il est difficile, Messieurs, quand on a lu le mémoire du commandant De Roover, de ne pas s'associer aux éloges que, d'une manière aussi nette, aussi précise, le délégué bulgare et le délégué grec ont apportés en cette séance du 11 juillet 1931; c'est en effet une œuvre magistrale... »

« J'ai été sévère pour mon pays; je dois l'être aussi pour la Commission... Elle a peut-être quelques excuses; celui qui a été le grand ouvrier de cette discussion, celui qui a produit cette œuvre qu'on a qualifiée à juste titre, de magistrale, n'était plus là, le commandant De Roover était parti. »

Après une carrière militaire et diplomatique, Marcel De Roover avait entamé en 1926 une carrière industrielle et voici dans quelles circonstances. En 1925, l'Union minière du Haut-Katanga avait décidé de produire le cuivre par électrolyse. Pour cela, il fallait, à l'époque, 21 000 t d'acide sulfurique chaque année. Importer de pareilles quantités d'Europe au Katanga apparaissait comme présentant trop de risques et le prix de revient eut été très élevé. Il fut décidé de créer une industrie chimique au Katanga et de produire sur place l'acide sulfurique.

En février 1926, Edgard Sengier créa un Syndicat pour l'étude des industries chimiques au Katanga; l'administrateur délégué était Gustave Louis Lechien et les deux directeurs étaient officiers du génie et anciens compagnons d'arme: Marcel De Roover et Gaston Godineau. Le 24 juin 1927, De Roover s'embarque à Anvers pour se rendre au Katanga afin d'y examiner les problèmes posés par la

création de l'industrie chimique. Après un séjour de six mois en Afrique, il revient au pays et, dès 1927, la décision fut prise d'implanter deux usines au Katanga; une usine produira l'acide sulfurique nécessaire à la lixiviation des minerais de cuivre dans l'usine d'électrolyse à Shituru, l'autre pour la fabrication par hydrolyse des huiles végétales des acides gras utilisés comme réactifs de flottation au concentrateur de Panda. L'agglomération Likasi-Panda-Shituru, centre de cette nouvelle industrie, fut baptisée Jadotville.

Une fois les usines construites et en fonctionnement, le Syndicat s'effaça et fit place, le 11 septembre 1929, à la Société générale industrielle et chimique du Katanga, en abrégé Sogechim. Marcel De Roover en fut nommé directeur et se rendit à nouveau pour six mois en Afrique à la fin de 1929.

La Sogechim devint une affaire solide et prospère qui créa encore une usine pour la production de chlorate de soude et une autre destinée à l'épuration de l'eau brute pour approvisionner l'agglomération de Jadotville en eau potable.

En 1937, Marcel De Roover retourna au Katanga en tant que directeur des services de Bruxelles et en revint le 11 novembre 1939 après avoir assumé la direction de la Société en Afrique.

En mai 1940, il se conduisit brillamment pour assurer l'évacuation du personnel de Bruxelles. Le 31 décembre 1940, il donna sa démission de la Sogechim pour passer au groupe de la Brufina. Il devint administrateur de cet important groupe industriel et financier et il exerça de nombreuses fonctions dans diverses sociétés qui en dépendaient, et cela jusqu'à son décès. Citons, notamment, qu'en 1952 il fut le créateur et président du syndicat pour l'étude de la cellulose congolaise.

Le 3 avril 1930, il avait été nommé associé de la Classe des Sciences techniques de notre Compagnie. Il y fit plusieurs exposés relatifs à l'industrie chimique en Afrique ou à des questions humanitaires ou de développement.

Ardent patriote, en 1940, il créa avec le général Biebuyck le Rassemblement moral des anciens combattants autour du Roi. Les œuvres d'intérêt philanthropique absorbèrent aussi une bonne part de ses activités. Il participa activement à la fondation de S.M. Léopold III qui réalisa le film « Les seigneurs de la forêt », film très apprécié du public tant en Belgique qu'à l'étranger.

En 1953, il fit un dernier séjour de dix jours au Congo où il avait été invité aux fêtes commémoratives de la fondation du Comité national du Kivu.

Le 27 mars 1962, S.M. le roi Baudouin a daigné accorder au lieutenant-colonel honoraire Marcel De Roover concession de noblesse et le titre personnel de chevalier.

Il était porteur des distinctions honorifiques suivantes: Commandeur de l'Ordre de Léopold avec palme; Commandeur de l'Ordre du Lion; Commandeur de l'Ordre de la Couronne avec rayure d'or; Commandeur de l'Ordre de Léopold II avec glaives; Chevalier de l'Ordre de l'Etoile africaine avec palme; Croix de guerre 1914-1918 avec 5 palmes et 3 lions; Croix de l'Yser; Médaille commémorative de la guerre 1914-1918; Médaille de la Victoire; Croix du feu 1914-1918; Croix civique de 1ère classe 1940-1945; Croix du prisonnier politique 1940-1945; Médaille du résistant civil 1940-1945; Médaille commémorative du règne de S.M. Léopold II; Médaille du centenaire de l'indépendance; Décoration industrielle de 1ère classe; Médaille commémorative en argent des campagnes d'Afrique 1914-1918; Distinguished Service Order; Grand Officier de l'Ordre de Saint Alexandre (Bulgarie); Grand Officier du mérite civil (Bulgarie); Commandeur de l'Ordre de Sainte Anne (Russie); Commandeur de l'Ordre de Saint Stanislas (Russie); Commandeur de l'Ordre Grand Ducal de la Couronne du Chêne; Médaille commémorative 1953 (Grand Duché de Luxembourg).

Publications: L'eau potable au Congo belge (*Bull. des s. de l'IRCB*, 1931, p. 668-688). — Les industries chimiques au Congo belge (*Bull. des s. de l'IRCB*, 1937, p. 249-260). — Etude et réalisation prochaine de l'industrie de la cellulose coloniale (*Bull. des s. de l'IRCB*, 1948, p. 999-1 006). — Etudes et projets pour la fabrication de pâte de cellulose au Congo (*Bull. des s. de l'ARSC*, 1957, p. 1 231-1 245). — Expérience en Inde de la Fondation belge pour la lutte contre la lèpre (*Bull. des s. de l'ARSOM*, 1960, p. 990-995). — Les aspects d'avenir de l'assistance technique. Deux exemples pratiques (*Bull. des s. de l'ARSOM*, 1967, p. 330-336). — En outre, de nombreux articles historiques et économiques dans diverses revues, dont celle du cercle Mars et Mercure, dont il fut le Président.

2 octobre 1971.

A. Lederer.

Archives de l'ARSOM, fiche signalétique. — Archives de l'ancien Ministère des Colonies. — Documentation du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire. — Archives de la Brufina. — Archives de l'U.M.H.K. — Le XXVe anniversaire de Sogechim (*Revue coloniale belge*, 15 février 1955, n° 225, p. 115-118). — Moulart, G.: La campagne du Tanganika (Bruxelles, 1934, p. 158 à 177). — Les campagnes coloniales belges (Bruxelles, 1929, T. II).

RUSCART (Desiré-Jean-Baptiste), Ingénieur-Conseil (Bruges, 7.2.1891 - Ixelles, 7.9.1955).

Desiré Ruscart fait le secondaire à l'Athénée de Bruges, puis à l'Université de Gand, des études d'ingénieur civil.

Premier départ au Congo en 1914 pour l'Union minière où il travaille aux exploitations de Lubumbashi et de Kambove.

De 1917 à 1931, il est ingénieur divisionnaire aux Mines de Kilo-Moto où il dirige la

Division Est, qui exploite des gisements alluvionnaires dans le bassin du Shari.

En 1917, les Mines d'or de Kilo-Moto sont encore sous le régime gouvernemental. En 1919, elles sont transformées en Régie et cinq ans après, en Société.

Nous notons ces dates pour dire combien, à ces époques, et surtout en 1917 était particulièrement dure la vie et difficile, l'exploitation des mines dans les savanes du N.-E. du Congo.

Le gisement très étendu se ramifie dans de nombreuses petites creeks. Il faut d'abord prospecter, puis établir des camps avec des chantiers parfois très dispersés. Il faut faire de l'or avec un petit matériel réduit à des pelles, pioches, brouettes, scies de long et haches.

En 1917, la Division ne comprenait que deux camps, ils furent portés à six en 1923, sur lesquels se répartissaient environ 200 chantiers. Les routes n'existent pratiquement pas, il faut plusieurs jours pour visiter le gisement. Mais Ruscart est d'une constitution robuste, il est infatigable, c'est un vrai coureur de brousse. La besogne est variée, outre les chantiers dont nous venons de parler, la Division traite les graviers de la vallée du Shari, au moyen d'une drague à vapeur. Des équipes de prospection continuent les recherches. Le ravitaillement de milliers d'ouvriers doit se faire sur le pays.

C'est toute l'époque des pionniers qu'il faudrait évoquer ici. Mais avec la Régie, puis avec la Société des Mines d'or de Kilo-Moto, les méthodes changent. L'exploitation devient industrielle, plus efficiente. Un réseau routier important se crée. Le portage est remplacé par des camions. Le service médical se multiplie et le service indigène organise le ravitaillement de dizaines de milliers d'ouvriers. Elle suit le développement général qui se marque au Congo.

Ruscart a montré ses qualités d'organisateur, ses possibilités de travailler avec des moyens de fortune. Aussi, un groupe franco-belge qui s'est intéressé aux gisements aurifères de la Guyane française, l'envoie-t-elle en mission en 1931, en Guyane française. Il y résidera trois ans, en qualité de directeur de la Société nouvelle de Saint Elie et Adieu-Vat, laquelle possédait des placers dans le Haut Sinnamary.

Durant cette période, il fut procédé à la mise en exploitation des riches gisements alu-

vionnaires et filoniens. En outre, une étude géologique de l'ensemble du bassin du Haut Sinnamary fut entreprise et menée à bien.

Le gouvernement français désirant reconnaître officiellement les mérites de D. Ruscart le fit chevalier de la Légion d'Honneur.

En 1934, Ruscart revient au Congo où il travaillera jusqu'en 1938 dans les Mines de cassitérites pour les Sociétés Symaf et Symétain.

Après, il passe trois ans au Tanganyika Territory, de 1938 à 1941 comme directeur général de la Société Aruwira Goldfields Ltd. Il met en route les prospections alluvionnaires et filoniennes ainsi que l'exploitation des gisements aurifères de cette société.

Nous allons de nouveau le retrouver au Congo de 1942 à 1951. En qualité d'ingénieur-conseil, il remplit diverses missions d'études pour les sociétés Symaf, le Comité national du Kivu, Cobelmine, Kilo-Moto et le Syndicat d'Etudes du N.-E. du Congo. Ce dernier l'avait chargé d'étudier les terrains sédimentaires des provinces de Stanleyville et de Bukavu aux fins de possibilités d'exploitations industrielles, notamment des calcaires. C'est alors qu'il fit les importantes découvertes des cavernes du Mont Hoyo.

A vrai dire, le groupe du grand Homa (caverne) de Atshokabi avait été signalé par des prospecteurs du CNKI en 1940, mais on n'en parla plus.

C'est à Ruscart qu'il appartient d'avoir en 1944 et 1945, mis à jour, plus de 40 grottes et de les avoir systématiquement étudiées au point de vue topographique, spéléologique, géologique et touristique.

A 30 km au sud d'Irumu, dans la grosse forêt équatoriale, se dresse un petit massif de forme allongée d'environ 80 km carrés et d'une hauteur de 500 mètres. Ce massif reposant sur des grès, a comme autre soubassement, des calcaires surmontés de dolomies blanches. Celles-ci, sont truffées de cavernes dont nous parlons ici. Certaines présentent des structures complexes, des dislocations et des allures tourmentées.

Elles sont de toute beauté, les stalactites et les stalagmites sont nombreuses et parfois énormes. Leur caractère est très diversifié. On y passe de la simplicité au fantastique. Il y a des gouffres béants, dantesques, des cathédrales et des villes souterraines.

L'ensemble est enveloppé d'une grosse forêt primaire où coulent de belles rivières qui dis-

paraissent dans le massif et réapparaissent après un parcours souterrain.

Ruscart proposa la création d'une réserve intégrale forestière et zoologique de ce site remarquable qui fut établie par ordonnance en 1947.

En 1947, le Gouvernement succéda au Syndicat cité plus haut et Ruscart fut chargé de mission par le Ministère des Colonies afin d'en continuer les études.

Le gisement calcaire n'offrait aucune possibilité industrielle, mais il convenait de poursuivre les recherches au point de vue spéléologique, de faire un inventaire d'un gisement important de guano qui remplissait plusieurs cavernes et qui fut estimé à 300 000 tonnes. Une route reliant le mont Hoyo à Irumu fut créée.

Ainsi fut mise en valeur une des plus remarquables richesses naturelles du Congo, qui pouvait s'inscrire dans son capital touristique.

Après 37 ans passés dans les Colonies, dont 30 au Congo, Ruscart en 1951, rentrait définitivement en Belgique.

Doué d'une énergie peu commune, il pouvait abattre des besognes énormes. Son hospitalité était connue de partout. Il fut aussi et toujours très attentif aux problèmes sociaux. Il aimait ses ouvriers et ceux-ci le lui rendaient.

Il laisse derrière lui, une belle carrière de technicien colonial comportant des acquits importants.

Distinctions honorifiques: Officier Ordre royal du Lion; Officier Ordre de la Couronne; Effort de guerre 1940-45; Chevalier de la Légion d'Honneur.

Publications: Les Homas du Mont Hoyo, Ituri, Congo belge (Bruxelles, 1951, 66 p.).

1 avril 1970.

[M.V.A.]

J.-M.-Th. Meessen.

Georges Moulart: Vingt années à Kilo-Moto (Bruxelles, 1950). — J.-M.-Th. Meessen: Ituri (Bruxelles, 1951). — J.-M.-Th. Meessen: Aux cavernes du mont Hoyo dans Congo Nil édition 1950. — Centre Afrique 1946 (*Bulletin Touring Club du Congo*, 20 juillet 1945). — *Bulletin Association des Intérêts coloniaux belges* (15.9.55). — *Revue coloniale belge*, Nos 239-244, 1955.

RUWET (*Adolphe-Léon-Jules-Georges*), Major, Commissaire de district (Schaerbeek, 23.4.1882 - Schaerbeek, 24.3.1953). Fils de Georges-Alexandre et de Vlamyneck, Sophie.

Adolphe Ruwet est issu d'une famille d'officiers. Son père fut lieutenant général pendant la guerre de 1914-1918, son grand-père et son arrière-grand-père ont également porté l'uniforme avec honneur.

Lorsqu'il vient au monde à Schaerbeek, le 23 avril 1882, Adolphe Ruwet hérite ainsi de qualités morales et de vertus militaires qui marqueront toute son existence. Aussi, au sortir des premières études, l'orientation à prendre est-elle toute tracée. A 15 ans, il entre à l'Ecole des Cadets qu'il quitte deux ans plus tard pour passer au Régiment des Carabiniers. Il y parachève sa formation militaire avant d'entrer au 14^e régiment de ligne où il est nommé sous-lieutenant en 1906.

Mais au fil du temps, la vie militaire avec sa monotonie et la grisaille des jours de garnison ne répond plus à ses aspirations. Il rêve d'horizons plus larges; l'Afrique l'attire au point qu'il décide d'y faire carrière.

En 1913, il est mis, à sa demande, à la disposition du Ministère des Colonies. Il suit assidûment les cours coloniaux et au début de 1914, à l'aube de ses 32 ans, il s'embarque à Anvers à destination du Congo *via* Dar-es-Salam. Il est désigné pour Beni en qualité d'administrateur territorial de première classe.

On sait que son premier contact avec l'Afrique fut pour Adolphe Ruwet une révélation et un enchantement et que, dès ce moment, il voua au Congo tout son attachement et toutes ses énergies.

Son souci immédiat est de visiter le vaste territoire dont l'administration lui est confiée et c'est ainsi qu'Adolphe Ruwet campe sur les pentes du Ruwenzori, en août 1914, lorsque la guerre éclate.

A cette nouvelle, l'instinct du militaire prend le dessus. L'administrateur territorial plie bagages, regagne le poste et demande l'autorisation de rejoindre le front. Elle lui est refusée, mais il insiste avec une telle obstination qu'il est finalement autorisé à rallier le corps expéditionnaire belge en formation au camp de Kibati. Là, il est affecté comme lieutenant-mitrailleur à la Brigade Nord, puis comme adjudant-major au 4^e régiment commandé par le colonel Rouling. Il prend part aux combats qui ouvrirent au corps expéditionnaire la route de Tabora. Au combat de Gato, il se conduit si vaillamment qu'il est cité à l'ordre du jour et décoré sur le champ de bataille. Il participe finalement à la prise de Tabora qui marque le terme d'une glorieuse campagne. Dans la zone occupée, le lieutenant Ruwet assume la fonction importante de commandant de la base de Kigoma, poste qu'il occupera jusqu'à son rapatriement en Europe, en août 1918.

La guerre finie, on retrouve Ruwet à Paris où ses parents se sont fixés. Il y rencontre l'élu de son cœur, Madeleine Maurice, qui sera pour lui la compagne rêvée et qui partagera avec enthousiasme les rigueurs de sa vie d'Afrique. Pendant la guerre de 1940-1945, elle sera pour lui d'un appréciable soutien.

Après quelques mois, Adolphe Ruwet regagne le Congo comme capitaine-commandant en charge du camp de Lokandu. Peu de temps après, il est promu au grade de major et affecté à Elisabethville au commandement du bataillon des troupes en service territorial du Katanga.

En 1923, le gouverneur général Lippens lui confie la création d'une grande école professionnelle de la Force Publique, mais le projet est annulé et le major est désigné pour Léopoldville. Une nouvelle affectation l'y attend qui marquera un tournant dans sa carrière. Le gouvernement qui venait d'adopter le principe d'une certaine autonomie pour les grandes agglomérations avait créé, à titre de première expérience, le district urbain de Léopoldville. Le major Ruwet est chargé d'en assumer la direction avec le grade de commissaire de district. Dès lors, il abandonne l'uniforme pour entrer dans la vie civile. Toutefois, pour ceux qui le connaissent, il restera le « Major » jusqu'à la fin de ses jours.

Le nouveau commissaire de district consacre dans l'exercice de ses fonctions de premier bourgmestre de la capitale, l'ordre, la clarté, le sens de l'organisation et le dynamisme qui ont révélé sa personnalité dans les camps et sur les champs de bataille. Les problèmes sociaux sont au premier plan de ses préoccupations et longtemps les réformes qu'il apporte à l'administration de la grande cité porteront leurs fruits.

Après trois ans de mayorat, Ruwet met fin à sa carrière administrative et rentre en Belgique. Le gouverneur général Lippens, qui était devenu dans l'entre-temps président de la Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie et qui appréciait son sens de l'organisation, l'engage à le rejoindre dans le secteur privé. Lorsqu'il se rend au Congo, en 1926, il se fait accompagner par le « Major » Ruwet. A Léopoldville, celui-ci est chargé de gérer l'agence de la C.C.C.I. et d'assumer en même temps la direction de la *Citas*, l'importante entreprise de transports sur le Stanley-Pool.

Dès lors, Adolphe Ruwet porte une attention particulière à la question des transports fluviaux. En 1927, il est chargé par la C.C.C.I. de réaliser un projet conçu avec le concours de la Société John Cockerill, d'installer à Léopoldville une entreprise de fabrications métalliques et de constructions navales. Il participe à la constitution du syndicat d'où naîtra le Chantier Naval et Industriel du Congo « Chanic ». Nommé secrétaire général de cette société dès sa constitution, il en deviendra successivement directeur, directeur général, et enfin administrateur délégué et vice-président. L'activité qu'il déploie alors pour résoudre les difficiles problèmes que pose l'implantation d'une telle entreprise trouvera sa récompense dans la mise en place d'une industrie dont l'utilité sera mise en évidence au cours de la deuxième guerre mondiale.

Lorsque celle-ci éclate, en mai 1940, le major Ruwet se trouve en Belgique. Le 12 mai, à l'invitation de son conseil d'administration, il gagne la France avec pour objectif le Congo. A La Rochelle, il s'embarque, avec une partie du personnel de Chanic ainsi que de sa famille, sur le dernier bateau belge qui se rend dans la Colonie.

Dans les circonstances difficiles où se trouve alors le Congo coupé de sa métropole, Adolphe Ruwet va donner la mesure de ses qualités d'organisateur et de chef d'entreprise. Il a conscience de se trouver en charge d'une importante industrie dont le fonctionnement est essentiel au maintien de l'activité économique générale et partant à l'effort de guerre du Congo.

Sous son impulsion, le Chantier Naval et Industriel du Congo, qui jusqu'en 1940 avait limité son action au montage et à la réparation d'unités fluviales, entreprend de construire de toutes pièces des barges et des remorqueurs. Par ailleurs, Chanic s'organise pour fournir aux entreprises congolaises que la guerre coupait de leurs sources d'approvisionnement traditionnelles, les pièces de rechange, les outils, le matériel mécanique et certains appareillages métalliques qui leur étaient indispensables.

En 1942, en vue de réaliser la concertation des entreprises congolaises dans leur effort commun, Adolphe Ruwet fonde avec Jules Baudine, directeur général de la Forminière, l'Association des Intérêts Industriels au Congo dont il assume dès le début le secrétariat général et ensuite la présidence.

Ces lourdes charges ne suffisent pas à absorber ses énergies. Pendant les années tragiques que la patrie traverse, il veut servir par tous les moyens en son pouvoir. A la demande de Radio Congo belge, il fait à son micro une série de 42 causeries très appréciées non seulement au Congo, mais aussi en Belgique occupée. En des termes précis et élevés, il proclame l'effort déployé au Congo pour la cause de la liberté, en même temps qu'il définit avec clairvoyance les devoirs qui s'imposent pour assurer la promotion des habitants de ce pays.

En 1945, Adolphe Ruwet rentre en Belgique pour assumer la direction générale de Chanic. Il s'y fait le protagoniste de réformes judicieuses en vue de la formation du personnel et des cadres africains. En même temps, il est appelé à la vice-présidence de l'Association des Intérêts Coloniaux Belges dont la présidence lui sera confiée trois ans plus tard. Il n'en sera déchargé à sa demande qu'en 1953, quelques jours avant sa mort.

Dans l'entre-temps, il assume encore la vice-présidence du congrès de l'Institut International des Civilisations Différentes (Incidi) et c'est pour lui l'occasion de défendre avec chaleur les idées qui lui sont chères concernant les aspects humains de notre expansion en Afrique.

Ainsi, Adolphe Ruwet a voulu « servir » jusqu'à la limite de ses forces. Au début de 1953, il dut subir une grave intervention chirurgicale à laquelle il n'a pu survivre.

10 mars 1969.

Edg. Van der Straeten.

RYCKMANS (Comte *Pierre-Maria-Joseph*), (Anvers, 26.11.1891 - Bruxelles 18.2.1959).

Au seuil de la « biographie » d'un homme tel que Pierre Ryckmans, d'une vie aussi riche et harmonieuse que la sienne, on se doit de faire dès l'abord acte de modestie. Les dimensions de ce genre d'exposé, forcément limitées, ne permettent guère qu'une description en quelque sorte schématique et, en l'occurrence, le personnage hors de pair à évoquer, l'éclat de sa carrière sont de ceux qui se prêtent le plus mal au résumé. En conséquence, celui qui s'engage (à son corps défendant) en pareille esquisse, ne le fait qu'avec un certain malaise intérieur, le sentiment décourageant que son effort n'aboutira qu'à une insuffisante

suggestion. Veuillez le lecteur compréhensif excuser l'auteur.

Nous allons donc, à grands traits, indiquer les étapes de sa vie. Notre commentaire à leur sujet ne sera guère que marginal. Ces étapes sont, en effet, fort éloquentes par elles-mêmes et largement révélatrices de l'homme. Nous nous attarderons un tant soit peu, en finale, à la personnalité du « territorial » que fut Ryckmans, aspect de lui qui nous est le plus proche, à propos de son livre *Barabara*. Nous croyons, au surplus, devoir signaler à l'attention du lecteur l'article biographique très pénétrant et remarquablement nuancé que lui a consacré, dans la *Biographie nationale* (T. VI, fasc. 2, 1968), celui qui fut son disciple éminent le plus direct et l'un de ses successeurs, le gouverneur général L. Pétilion.

Pierre Ryckmans est né à Anvers le 26 novembre 1891, cinquième enfant d'une famille qui en compta huit. Son père († 1931) était avocat et sénateur notoire de ce qu'on appelait au Parlement « le banc d'Anvers ». Le futur gouverneur général du Congo belge fit ses études secondaires au petit séminaire d'Hoogstraeten, puis au Collège St-Jean Berckmans. Il conquit à l'université de Louvain les grades de docteur en droit et de bachelier en philosophie thomiste. Avocat stagiaire en 1913, la guerre ne lui laissa pas le temps de s'éprouver dans la voie du barreau. Il s'engagea comme volontaire dans l'armée belge. Avec son régiment, le 9^e de ligne, il sera sur l'Yser où il se distinguera en des coups de main audacieux de patrouilleur. En 1915, répondant à un appel du gouvernement qui a besoin d'étoffer les cadres de la Force Publique du Congo pour les batailles qui s'y préparent, Ryckmans prend le chemin de l'Afrique et c'est, à son insu, l'heure fatidique où la Providence le prend par la main.

Il fait la campagne du Cameroun, est nommé sous-lieutenant de la F.P., participe ensuite aux campagnes de l'Est africain, est cité à l'ordre du jour au lendemain de la victoire de Mahenge. En 1918, il est nommé lieutenant de l'armée belge. Mais c'est l'Afrique qui a, d'ores et déjà, pris possession de sa sensibilité et de son esprit, à travers les fatigues et les dangers de la guerre menée fraternellement aux côtés des soldats noirs sur lesquels se sont exercées ses facultés de compréhension humaine, ses dons d'influence et de commandement. L'homme africain lui a dès lors révélé sa

spontanéité vivace, ses capacités de dévouement, son originalité qui demeure toujours un peu mystérieuse, d'autant plus attirante. Pierre Ryckmans ne le sait peut-être pas encore, mais son destin est scellé: il est engagé corps et âme.

Enrôlé dans les cadres de l'administration des Territoires belges sous mandat, le Rwanda-Urundi (aujourd'hui républiques du Rwanda et du Burundi), il exerce les fonctions territoriales en ce dernier pays en qualité d'administrateur et, dès 1925, en qualité de Résident. Son exceptionnelle personnalité, l'extraordinaire efficacité de son action auprès des populations indigènes (dont il parle la langue), la confiance qu'il en obtient, l'imposent à l'attention. En 1925-1926, il remplit les fonctions de vice-gouverneur général pour l'ensemble des Territoires sous mandat. (Notons qu'en ces années et jusqu'en 1928, quand il quitta les Territoires, son interprétation profonde des réalités ethniques, sociales et politiques du pays et même son style à l'allure vive, aux raccourcis originaux, sont étonnamment transparents dans les rapports officiels destinés à la S.D.N.).

1928. — Pierre Ryckmans, qui s'est marié en 1921, se voit obligé pour assurer à ses cinq enfants une instruction qu'à l'époque on ne peut trouver sur place, de renoncer à cette Afrique à laquelle cependant il se sent intégré sans retour. Il reprend dans la mère-patrie, son métier d'avocat. Mais peut-il croire que c'est là son orientation professionnelle définitive? Il est permis d'en douter. S'il fréquente assidûment le barreau par nécessité, il apparaît clairement que sa pensée reste en contact intime et vibrant avec ces pays lointains auxquels il a voué sa jeunesse et dont les problèmes continuent de le hanter avec l'insistance d'un appel passionné. Cet appel, il est contraint de l'esquiver jusqu'en 1934, en assurant pour ainsi dire en Belgique par l'éloquence de sa parole et la persuasive vivacité de ses écrits, auprès de ses compatriotes, une sorte de représentation morale de cette Afrique dont le pays a pris charge.

Au cours de cette espèce d'interim métropolitain de sa carrière — six années, 1928 à 1934 — il multiplie articles et conférences, causeries à la radio qui, tous, ont pour but de faire mieux connaître et apprécier l'Afrique belge, ses populations et leurs problèmes; il pratique aussi un actif professorat de même orientation à l'université coloniale, à l'univer-

sité de Louvain, etc. Et comme, parlant du Congo ou du Ruanda-Urundi, il ne le fait pas en théoricien mais dans les termes d'une expérience fraîche, directe et fervente, l'autorité de sa parole bénéficie d'un retentissement de plus en plus large. Il devient secrétaire général de l'Union Royale Coloniale Belge, membre de l'Institut Royal Colonial, de l'Institut Colonial International, du Comité permanent du Congrès colonial, de l'Association des écrivains et artistes coloniaux, des Scriptores catholici, etc. Sa compétence, l'attrait de sa personnalité, le charme vivant de son verbe font bientôt que partout, en Belgique, où l'Afrique est en cause, Ryckmans est désiré et appelé.

En 1930, il se voit désigné pour faire partie d'une commission gouvernementale d'enquête sur les problèmes de la main-d'œuvre indigène au Congo. Pour sa part, il étudiera ces derniers plus spécialement dans l'ancienne province du Congo-Kasai.

En 1934, le Duc de Brabant accédant au trône, Ryckmans est appelé pour le remplacer à la présidence de l'Institut national pour l'étude agronomique du Congo (I.N.E.A.C.), de renommée internationale. Au surplus, en Belgique, Ryckmans, grand passionné de travail, ne se contente pas de parler. Il écrit et il publie. En 1931, paraît son maître-livre *Dominer pour servir*, récit étincelant de la vie de tous les jours au Burundi, dans le contexte ancestral peu changé; livre d'une sensibilité pénétrante, il est l'illustration convaincante de cette pensée de l'auteur où toute son humanité se révèle et qu'il faut redire, si souvent qu'elle ait été citée déjà:

«...pour pouvoir servir, il faut connaître, pour *vouloir* servir il faut aimer, car aimer n'est que comprendre et comprendre jusqu'à l'héroïsme.»

En 1934, c'est *Allo, Congo*, recueil de causeries radiophoniques, et la même année encore: *La politique coloniale*, ouvrage de doctrine aux dimensions modestes mais dont la fermeté de ton, la lucidité des exposés, la densité de réflexion constituent comme une préface riche de promesses à la tâche exaltante que l'auteur, sans qu'il le sache encore, va être appelé à assumer.

C'est le 14 septembre 1934 qu'il se voit confier le gouvernement général du Congo. Il succède dans cette haute charge au lieutenant-général Tilkens. Rarement nomination à ce niveau fut autant que celle-ci, l'aboutissement logique et quasi nécessaire d'une expérience et

d'une compétence affirmées en fait, comme aussi la réponse au vœu unanime, en particulier à l'attente du milieu le plus directement intéressé, le public colonial de Belgique et d'Afrique. En ce qui concerne les Congolais eux-mêmes, ils pouvaient être rassurés. Ils allaient recevoir un chef et un guide qui leur réservait une place privilégiée dans ses préoccupations. Ne venait-il pas d'écrire, en effet, parlant du colonisateur :

« Ses droits n'existent que dans la stricte limite où il se reconnaît des devoirs. Conçue autrement, la colonisation est synonyme de conquête injuste, de spoliation pure et simple » — et de manière encore plus dure : « Les Congolais doivent être les premiers à bénéficier de de notre présence au Congo (*Politique coloniale*).

Il rejoint donc son poste, en novembre 1934 — il a alors quarante-trois ans —, porté par un exceptionnel courant d'espérance et de sympathies. Si ceci ne pouvait certainement que le réjouir, il n'en dut pas moins ressentir l'avantage le poids de la charge acceptée.

Comment il y répondit pendant douze années (plus du double de la durée normale de la charge), dont cinq années de guerre, il ne saurait être envisagé de le décrire ici, même sommairement. Force nous est de nous en tenir à quelques indications schématiques.

Arrivé au Congo, il eut dès l'abord à se préoccuper du redressement d'une situation économique ébranlée par la crise. Il le fit avec autant d'habileté que de courage, non sans provoquer certains grincements d'intérêts momentanément écornés par les mesures arrêtées (douanières, en particulier, pour rencontrer les effets de la dévaluation belge). Sur le plan social, aucun aspect des besoins des populations indigènes, qu'il s'agisse des institutions politiques, de l'enseignement, de la santé, de l'agriculture, etc. n'échappa à sa constante vigilance et à sa personnelle impulsion. Malheureusement, très bientôt, son effort à ce plan allait être contrarié par la nécessité d'accorder à nouveau une primordiale attention à la santé économique de la Colonie; retrouvée dès 1937, celle-ci est menacée maintenant par les approches de la guerre.

Ce furent alors les années terribles. 10 mai 1940: le Gouverneur général, interprète non discuté des Belges d'Afrique, marque immédiatement avec éloquence leur volonté d'associer leurs peines et leurs efforts à la lutte de la mère-patrie pour recouvrer sa liberté. Mais

bientôt, coupé de la Métropole foudroyée par la plus brutale des invasions, il doit faire front seul à la tornade déchaînée des événements les plus désastreux et aviser tant bien que mal, dans l'inconnu des lendemains les plus proches, aux mesures qui semblent le mieux appropriées. Il le fait dans un climat général d'angoisse où les nerfs de tous mis à l'épreuve réagissent en tous sens. Puis, en liaison avec le gouvernement reconstitué à Londres, il va s'appliquer à mettre le Congo le plus efficacement — avec, cependant, le souci constant de ne pas compromettre ses chances d'avenir — à même de coopérer à l'immense combat des pays libres pour vaincre le totalitarisme.

Années pénibles entre toutes pour Pierre Ryckmans qui fut, dès lors, écartelé entre tant d'exigences concurrentes et souvent, en fait, presque contradictoires. Il fallait — entre autres — augmenter considérablement les productions indigènes pour l'effort de guerre, mais avec un personnel territorial de plus en plus réduit par le fait des prélèvements qu'exigeait l'encadrement de la Force Publique, par le fait des maladies, de l'accablement moral qui affectaient les effectifs restés en place. Et ne convenait-il pas en toute occasion de souligner la nécessité de la guerre contre le nazisme totalitaire, mais en même temps il fallait convaincre le plus grand nombre, au Congo (ceux qui n'étaient pas appelés sous les armes) que le mieux que chacun avait à faire était de se vouer aux prestations civiles de sa profession en les accroissant autant que possible.

Ryckmans soutint ce combat moral de tous les jours, incompris souvent, voire contredit avec virulence et injustice — il faut le dire — par des esprits, des sensibilités qu'exacerbaient, que faisaient parfois « dérailler » les circonstances. Il le soutint en surcroît de la charge écrasante, quotidienne du gouvernement technique du pays, par un labeur inouï — des journées de travail de douze heures et plus, cinq années durant! —, à l'appui d'une volonté obstinée, sans défaillance, méprisant toute fatigue... Ah!, oui, comme elles s'appliquent bien à lui, ces paroles d'une si forte sobriété qu'il adressait pendant la guerre à ses compatriotes:

« ...quand nous aurons fini la besogne et rendu le Congo à la Belgique, nous pourrions rentrer chez nous — des hommes fatigués qui ont fait leur devoir. »

Certes, il serait alors celui entre tous qui aurait le plus — et le mieux — travaillé.

Ses *Messages de guerre*, rassemblés en volume (1945) constituent le témoignage de sa clairvoyance, de son courage, de son obstination à croire en des lendemains meilleurs pour le pays, au cours de ces années d'épreuve, en même temps que l'explicitation loyale de ses objectifs et un appel, souvent pathétique, à l'union de tous les efforts pour les réaliser en vue du salut commun. (Mentionnons ici encore qu'il a, en outre, réuni dans un volume paru en 1946, — *Etapes et jalons* — ses discours au Conseil du gouvernement, plus sa conférence de 1946 *Vers l'Avenir*, voir plus loin).

C'est en juillet 1946 que Pierre Ryckmans, libéré de sa haute charge, rentra en Belgique. Avant de quitter le Congo, il marqua encore le souci quasi lancinant qu'il avait des lendemains du pays en prononçant à Léopoldville, sous les auspices des associations universitaires, une conférence intitulée *Vers l'avenir* qui devait encore avoir bien du retentissement. Il y exposait, dans les termes les plus directs, avec de ces formules ramassées et surprenantes dont il avait le secret, la politique qu'appelaient, selon lui, le Congo au sortir de la guerre. Outre une analyse fouillée et sans réticence des situations économiques et sociales congolaises du moment, on y trouve plus précis et plus pressant que jamais, cet appel à une intervention financière généreuse de la Belgique en faveur de sa Colonie qui fut un des *leit-motiv* les plus constants de sa carrière et que justifiaient alors, à ses yeux, plus encore que les bénéfices retirés du Congo par la métropole, les sacrifices consentis par ce dernier pour le salut commun. Ainsi jeta-t-il assurément le germe du futur « plan décennal » pour le développement économique et social du Congo belge.

Revenu en Belgique, « homme fatigué, ayant fait son devoir », Pierre Ryckmans n'allait pas, malgré tout le droit qu'il en avait, opter pour la vie tranquille. De nouveaux combats l'attendaient, dans un cadre nouveau pour lui mais en liaison toujours avec les problèmes africains dont la préoccupation était devenue pour lui comme une seconde nature. Nommé représentant de la Belgique au Conseil de tutelle des Nations Unies, il devait y défendre jusqu'en 1957, notre œuvre coloniale contre les critiques les plus injustes, et, disons-le, les plus « impures ». Mais sa combattivité toujours agrémentée de souriante courtoisie, son humour à pointe fine, la logique irréfutable de ses raisonnements, le cristal de sa

probité, ne purent autant dire rien contre les partis pris délibérés de l'anticolonialisme rabique, au fait souvent encore plus intéressé que passionnel.

C'est donc en vain, quant aux résultats directs escomptés (non quant au retentissement indirect de la pensée), que Ryckmans, s'appuyant sur l'art. 73 de la Charte plaida longuement — et ce fut, en bref, la thèse Ryckmans — Van Langenhove — que les Nations Unies n'avaient aucun droit de contrôle sur le Congo, mais seulement celui de recevoir des renseignements à son sujet; et que toutes les populations sous-développées devraient faire l'objet d'une égale sollicitude des N.U. qu'elles relevassent d'un pays dépendant (colonie) ou qu'elles fussent enclavées dans une nation indépendante.

Et cependant que de talent, que d'ardeur et de labeur encore Ryckmans dépensa dans la défense de cette cause perdue! Au surplus, la position adoptée en l'occurrence fut bientôt critiquée en Belgique même. Et peut-être avec raison, non certes du point de vue de la logique et de la véracité des exposés, mais de celui d'un certain effet politique à obtenir. S'agissant ici en dernière analyse d'une critique visant une option gouvernementale, elle reste hors de notre propos. Du moins peut-on rappeler cependant que vérité objective et honnêteté sans faille ne sont pas souvent des valeurs politiques payantes dans le monde international...

Parallèlement à ses fonctions de représentant de la Belgique au Conseil de tutelle des N.U., Pierre Ryckmans avait été nommé, en 1951, commissaire à l'énergie atomique. Son esprit d'une curiosité universelle, trouva dans ce nouveau champ d'action, une occasion supplémentaire pour exercer ses facultés de pénétrante assimilation et son goût de réaliser: il allait mettre notre pays en mesure de prendre part au développement d'une science et d'une technique nouvelles dans lesquelles les grandes nations avaient à la faveur de la guerre, pris une avance considérable. Tout au long des années que nous venons d'évoquer, il continua au surplus, en marge de ses activités officielles, de servir intensément les causes qui lui tenaient le plus à cœur par de multiples articles, études, conférences, s'adressant aux publics et aux auditoires les plus divers, tant en Belgique qu'à l'étranger, et par sa participation à de nombreux organismes scientifiques. Il était, depuis 1935, membre titulaire de la Classe des Sciences morales et politiques

ERRATUM

BIOGRAPHIE BELGE D'OUTRE-MER, Tome VII, fasc. A:

Notice P. RYCKMANS, colonne 424, avant-dernière ligne de la note infrapaginale:

Lire: « affres » (au lieu de « offres »).

de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer (il fut directeur de cette Classe en 1949). Soucieux de la formation intellectuelle supérieure des Africains, il avait en 1947 signé avec Mgr Van Waeyembergh un appel préconisant la création d'un enseignement universitaire dans les territoires belges d'Afrique. En septembre 1948, il entra dans le Conseil d'administration du « Centre universitaire congolais Lovanium », appelé à devenir un peu plus tard l'université Lovanium. Quand celle-ci eut été instaurée, il devint vice-président — en 1953 — de son conseil d'administration. Jusqu'à sa mort, il ne cessa d'y apporter un concours des plus actifs. Effectivement, sur son lit de mort, en février 1959, inquiet des répercussions de la politique congolaise sur les développements de l'université, il formula encore d'explicites directives pour y parer.

Des deux derniers livres de sa main, nous ne ferons que mentionner une sorte de reportage très alerte sur Samoa où il avait été envoyé en mission par le Conseil de tutelle: *A l'autre bout du monde*, paru en 1948. L'autre, plus important, est *Barabara* (= la route), recueil de nouvelles inspirées des souvenirs de sa plus lointaine expérience africaine, au temps où il y fut soldat et administrateur. On y retrouve le charme vivace de son accent direct, jeune, volontiers narquois, son don de l'expression imagée en liaison si spontanée avec le réel qu'elle le rend étonnamment proche et vivant. On y goûte aussi — surtout — cette résonance de tendresse humaine où l'auteur livre le plus délicat de son tréfonds. C'est là qu'on peut le mieux percevoir, en transparence, ce qui fut le secret de son influence personnelle (elle fut immense) sur les populations indigènes qu'il eut à administrer, plus particulièrement celles du Rwanda et du Burundi, lesquelles eurent le privilège (les secondes en particulier) de le connaître dans le plein essor de sa jeunesse et durant de longues années. Si la subtilité de son intelligence fut pour beaucoup dans cette influence, il n'en est pas moins que celle-ci fut surtout le résultat de sa bonté et de sa très authentique sincérité.

Certes, il eut la passion de comprendre tous les aspects de la vie indigène, d'en explorer les ressorts, d'en ausculter les pulsations secrètes, à la fois parce qu'il aimait quasi d'instinct le pittoresque, l'original, le « différent » dans les hommes et dans la nature, et par curiosité intellectuelle. Mais par-delà ce goût ou ce

besoin, d'ordre plutôt cérébral, toutes les manifestations fondamentales de l'humain: l'inquiétude, l'espérance, la souffrance, l'amour et la haine, la mort... trouvaient en lui un écho d'émotion fraternelle. Tant de raisons — et sa charité chrétienne y était présente, à l'avant-plan — faisaient que c'est avec plus de sensibilité encore que d'appétit de connaître qu'il entra dans si facilement et si allègrement dans les modes de vie des populations africaines, partageant parfois leurs huttes minables, leur lait acide, leurs patates douces..., s'acharnant à manier couramment leur langue, aimant les interroger avec leurs mots, leurs proverbes, les finesses significatives de leurs intonations. Il savait de manière étonnante, quasi naturellement — et sans rien perdre de sa dignité, que du contraire! — se couler en quelque sorte dans le moule populaire. Toute cette attitude de sympathie pénétrante, on la retrouve, si j'ose dire, « en direct » dans certains dialogues de la nouvelle *Barabar* (notamment) qui a donné son titre au volume évoqué ici.

Et c'est ainsi que peu à peu, mais pourtant assez vite, Ryckmans était devenu aux yeux des masses paysannes du Burundi — si insolite que cela puisse paraître aujourd'hui — certes, le guide supérieur du pays, mais en même temps, il faut presque dire: « un enfant du pays ». Des années après son départ des Territoires sous mandat, le nom de « Rikmans », au Burundi et au Rwanda était toujours prononcé, tant par les seigneurs tutsi que par les manants hutu, avec un respect nuancé d'une note d'admiration et d'amitié. Et sans doute aujourd'hui — malgré tant de bouleversements — en est-il encore beaucoup auprès de qui il trouve un écho, peut-être nostalgique (1). Cette influence et ce prestige du nom et de la personnalité de Ryckmans — sous des modalités diverses en raison des fonctions exercées par lui et des modes de contact différents — s'étendirent par la suite aux autres populations du centre-africain placées sous son obédience.

En juin 1958, Pierre Ryckmans fut présenté pour faire partie du gouvernement Eyskens. Il dut décliner cette offre. Malgré sa santé ébranlée en juillet de la même année, dans un suprême — mais hélas! présomptueux

(1) Un mémorial dédié à Pierre Ryckmans a été érigé, en février 1960, sur la route de Bujumbura à Kitega: Pierre Ryckmans, qui fut « l'inventeur » de cette route raconte dans « Barabara », les offres que lui valut la recherche de son tracé.

— sursaut d'énergie, espérant rendre au Congo en détresse d'ultimes services, il accepta encore la présidence du « Groupe de travail pour l'étude du problème politique du Congo », d'initiative gouvernementale, mais fut contraint, très peu de temps après, d'y renoncer. La mort avait commencé son œuvre.

C'est le 18 février 1959 qu'elle l'enleva à la noble et vaillante compagne de son existence généreuse, à ses enfants, au pays qu'il avait

honoré par de si exceptionnels mérites. Quand, dans les troubles qui suivirent la proclamation de l'indépendance congolaise, son fils André mourut héroïquement, S.M. le Roi conféra, à titre posthume, le titre de comte en même temps au père et au fils. Juste reconnaissance de la plus authentique noblesse.

14 août 1972.

A. Gille - M. Van den Abeele.

S

SACEGHEM (VAN) (René-R.), Lieutenant colonel vétérinaire honoraire, Ancien inspecteur vétérinaire et directeur de laboratoire vétérinaire au Congo belge (Brugge, 11.9.1884 - Schaerbeek, 17.3.1965).

Après de brillantes études, R. Van Saceghem acquiert son diplôme à l'école de médecine vétérinaire de Cureghem en 1906. Il s'engage à l'armée et est affecté à un régiment d'artillerie. Il ne trouvera pas à l'armée de quoi satisfaire une activité peu commune et un besoin d'étude et de recherche. Aussi en 1911, il part pour le Congo belge rejoindre le lieutenant vétérinaire E. Neefs, qui, après un stage en Afrique du Sud, vient d'ouvrir le premier laboratoire vétérinaire au Congo belge à Zambèze près de Boma. Ensemble puis seul, après le départ de E. Neefs rentré en Belgique, R. Van Saceghem va trouver un milieu propice à son désir de recherche et d'étude. Dès son premier terme, il fera de nombreuses publications sur les maladies affectant le bétail: trypanosomiasis, piroplasmoses, parasitoses. Ses travaux les plus remarquables seront l'isolement et l'identification de l'agent causal d'une affection peu connue appelée par lui « dermatose contagieuse des bovidés » due à *Dermatophylus Congolensis*. Cette affection décrite par lui pour la première fois, vouait impitoyablement à la mort tous les bovidés importés au Bas-Congo. Faute de mieux, il suggéra un traitement local qui évitait la généralisation de l'affection et permettait quand même la survie des animaux atteints. Signalons que quarante ans plus tard, les vétérinaires d'Afrique du Sud attiraient

l'attention sur cette affection fort importante pour l'économie animale de leur région.

Dès la déclaration de guerre en août 1914, le capitaine Van Saceghem sollicite de rejoindre une unité combattante sur l'Yser, il y fera toute la guerre et en 1918 avec le grade de capitaine en 1^{er} vétérinaire, il reprend la vie de garnison en Belgique. Pas pour longtemps, car la peste bovine est signalée dans l'Est africain. La Belgique à qui a été confié le mandat de tutelle sur le Ruanda-Urundi, consciente du danger, a besoin d'un vétérinaire qualifié pour organiser un service de recherche et un laboratoire de production de vaccins pour protéger l'abondant cheptel du Ruanda-Urundi.

R. Van Saceghem revient en 1919 en Afrique comme inspecteur vétérinaire avec mission de créer à Kisangani sur le lac Kivu ce laboratoire où il travaillera jusqu'en 1925. Ce sera une période fertile qui consacra la valeur de Van Saceghem bien au-delà du Congo. Il est impossible dans cette courte notice de citer toutes les publications parues dans de nombreuses revues spécialisées et journaux de sociétés savantes dont il faisait partie. Il sera nommé membre titulaire de la Société belge de médecine tropicale, de la Société de pathologie exotique, de la Société de biologie. Il publiera dans le *Bulletin agricole du Congo belge*, bien d'autres revues encore, les résultats de ses recherches et travaux. Ses travaux sur la séro protection et la séro infection dans la peste bovine aideront ses confrères œuvrant en milieu indigène. Il fabriquera les vaccins

contre les charbons bactérien et bactérien, la vaccine pour les humains qui paient un lourd tribut à la variole. Il signalera le premier, la présence du bacille de Bang chez les bovidés au Ruanda. Ses publications attireront l'attention des chercheurs sur certains aspects dans l'East Coast Fever. Bref, aucun domaine n'échappe à sa sagacité et on lui doit la mise à jour et l'inventaire des nombreuses affections tropicales et autres affectant les élevages au Congo belge.

En 1925, il est appelé à la tête du service vétérinaire de la province du Katanga où le charbon bactérien et l'avortement épizootique menacent les élevages européens que l'on vient d'établir à grands frais. R. Van Saceghem mettra à profit son déplacement du Ruanda au Katanga pour traverser et reconnaître des régions peu connues. Le trajet Usumbura, Albertville, Baudouinville se fera par bateau, le reste il l'accomplira en caravane; pendant des semaines, il traversera le plateau du Marungu dont il soulignera l'intérêt pour l'élevage, puis le plateau des Kundelungu.

En passant par Baudouinville, il ira rendre visite au capitaine Joubert, zouave pontifical aveugle, vivant avec son épouse indigène et ses six enfants dans une misérable paillotte et un dénuement complet à l'ombre de la mission. Il attirera l'attention des Autorités locales sur la situation de ce pionnier, relique vivante, malheureuse et oubliée des campagnes anti-esclavagistes.

En 1927, Van Saceghem quitte l'armée et le service du Gouvernement du Congo pour prendre la direction d'une société d'élevage l'Agri-comin, qui vient d'être fondée pour réaliser la mise en valeur des plateaux sablonneux au sud de Musonoi, le long des rivières Lufupa et Lulua. Fondée alors qu'apparaissent les premiers signes de la crise, la société sombrera rapidement. Aussi en 1930 R. Van Saceghem rentre en Belgique où malgré ses antécédents il ne trouvera pas à se reclasser comme il le souhaiterait. En 1933, il revient au Congo, hors cadre pour reprendre la direction du laboratoire de Kisengnies qu'il avait fondé. Il y fera deux termes mais qui n'apporteront plus rien à son prestige. Avec l'âge, son originalité s'aggrave. C'était un admirateur et disciple de Freud, frustré de n'avoir pas eu de son premier mariage une nombreuse descendance, comme il nous le confiait en 1933. Pouvait-il se douter qu'il deviendrait la triste illustration

de cette boutade que Freud confiait à Jung lors de son voyage aux U.S.A. en 1909 « Ils ne savent pas que nous venons leur apporter la peste. »

De son mariage coutumier avec une aborigène du Ruanda, il eut rapidement quatre fils. S'il fit honnêtement son travail de laboratoire, il ne publia plus rien. Lorsqu'en 1938 le Gouvernement se sépare de lui, il montrera un certain courage devant les problèmes économiques que lui posait sa nouvelle situation. Il ouvrira une boucherie pour nourrir sa nombreuse famille et toute sa parenté comme il est de règle en milieu indigène, il s'occupera également de l'inspection des viandes sur les marchés indigènes tout en essayant d'élever convenablement ses enfants.

L'indépendance du Congo en 1960 allait lui apporter la fin de ses illusions. Ce fut le retour brusqué en Belgique où seul il passera ses dernières années dans un petit logement et une gêne certaine. On regrettera que la seconde partie de sa vie soit venue porter une ombre sur une carrière qui s'était annoncée si brillante et lui avait apporté, jeune encore, la considération de ses confrères belges et étrangers.

12 février 1970.

J. Gillain.

SCHOONHEYDT (*Jozef*), Missionaris, Witte Pater (Antwerpen, 24.7.1877 - Kasongo, 10.5.1954).

J. Schoonheydt trad in bij de Witte Paters en werd, op 29 juni 1903, te Karthago (Tunisië) priester gewijd.

Hij kwam op 17 oktober 1903 te Boudewijnstad aan en kreeg als opdracht de stichting van Mpyana Lunanga (later, Sola). Na één jaar werd hij te Kasongo benoemd, een weinig bevolkte streek ter oorzake van de slaapziekte en het lage geboortecijfer.

In 1921, keert hij naar België terug. In oktober 1922 is hij te Albertstad om weldra overste van Mpala te worden. In 1928 wordt hij te Nyangezi benoemd; in 1934 overste te Kasongo en in 1944 overste te Mingana.

In 1948 wordt hij gelast met de missiepost van Kibangula; in 1950 vertrekt hij naar Sola en in 1951 naar Kasongo. Mgr Roelens had hem tot zijn vikaris-delegaats gekozen.

Hij stierf op 10 mei 1954.

Pater Schoonheydt was een missionaris met veel gezond verstand, die alles methodisch aanpakte; een diep gelovig man.

7 april 1971.

[W.R.]

E.P. J.-B. Peeters.

SENGIER (*Edgar*), Ingénieur civil des mines, Président du Comité permanent de l'Union Minière, Directeur de la Société Générale de Belgique. (Courtrai, 9.10.1879 - Cannes, 26.7.1963).

Avec Edgar Sengier disparaissait le 26 juillet 1963 une personnalité d'une envergure exceptionnelle.

Chef d'entreprise de grande classe, il avait été un des principaux artisans du développement de l'industrie minière du Katanga et de ses prolongements en Belgique. Ardent protagoniste de notre expansion outre-mer, il jouissait à l'étranger d'un prestige considérable. Conscient de ses devoirs envers la collectivité, il lui apporta en diverses circonstances le concours de ses brillantes qualités et, mêlé aux grands événements de l'Histoire, il rendit à la Belgique et à ses Alliés des services exceptionnels.

Edgar Sengier naquit à Courtrai le 9 octobre 1879. Très doué, il fit ses études avec facilité. Il conquit, à l'Université de Louvain, ses diplômes d'ingénieur civil des mines en 1903 et d'ingénieur électricien en 1904.

A sa sortie de l'Université, les affaires industrielles allaient mal et les ingénieurs trouvaient difficilement à se caser. Sur les conseils d'un parent, il décida d'aller faire un stage en Angleterre. Il fut engagé à Birmingham dans un bureau d'ingénieurs-conseils et il suivit en même temps des cours de comptabilité et de correspondance commerciale. Il aimait rappeler que la pratique du flamand lui avait facilité l'étude de l'anglais et qu'une connaissance approfondie de cette dernière langue fut un élément important de réussite dans sa carrière.

Revenu en Belgique, il entra aux usines Evence Coppée, à Willebroeck. L'expérience de l'industrie du coke devait lui inspirer plus tard la solution d'un problème essentiel pour la continuation des exploitations minières du Katanga.

Mais le jeune ingénieur avait trop le goût de l'aventure pour se contenter d'horizons aussi étroits. Un de ses compagnons d'université, Firmin van Bree, qui exerçait alors les fonctions de secrétaire de Jean Jadot, président

du Conseil de l'Union Minière du Haut-Katanga et futur gouverneur de la Société Générale de Belgique, lui ayant signalé la possibilité de partir pour la Chine, il fut engagé comme ingénieur par la Compagnie internationale d'Orient, dont Emile Francqui était un des dirigeants.

Par le transsibérien, il gagna Shanghai où il fut adjoint à l'administrateur de la société, Jules Jadot, et quand celui-ci quitta la Chine, il fut désigné pour le remplacer. Son séjour de plus de quatre ans en Extrême-Orient lui donna l'occasion de rencontrer des hommes d'affaires de très nombreux pays et d'acquérir une grande expérience internationale.

C'est à Shanghai qu'il reçut, en octobre 1911, un câble signé Jean Jadot lui demandant de rentrer à Bruxelles et d'accepter la fonction de secrétaire d'une mission qui devait se rendre au Katanga pour le compte des principaux actionnaires anglais et belges de l'Union Minière, mission au sein de laquelle le représentant belge n'était autre que son ancien patron Jules Jadot. Pendant les quelques jours précédant son départ de Shanghai, il trouva à la bibliothèque du Consulat de Belgique quelques documents sur la Colonie qui lui donnèrent les premières indications concernant la région où il allait se rendre.

Au Katanga, l'industrie minière naissante était en butte à de graves difficultés. Tout était hostile: la nature, le climat, la pauvreté du pays vide de population, la distance par rapport aux voies d'accès. De plus, les Belges n'avaient pas l'expérience de l'industrie qu'on entreprenait et leurs rapports avec les équipes anglaises de la Tanganyika Concessions Limited donnaient lieu à des frictions continues. Chose encore plus grave, le coke importé pour la fusion du minerai au four Water Jacket était d'un prix prohibitif affectant en quelque sorte l'exploitation d'un vice rédhibitoire. La mission d'enquête était chargée de prendre des mesures en conséquence; la fermeture des mines était même envisagée.

En étudiant l'itinéraire de son voyage de Cape Town à Elisabethville, Sengier avait constaté que sur le parcours du chemin de fer de Rhodésie existait, à Wankie, à 1 000 km de la frontière katangaise, un petit charbonnage et instantanément il songea à ce qu'il avait appris aux Cokeries de Willebroeck. Il profita de l'arrêt du train pour visiter le charbonnage et en emporter quelques échantillons de charbon. Dès son arrivée à Elisabethville, il fit l'expé-

rience classique avec un moyen de fortune, une pipe en terre, pour constater que le charbon de Wankie était cokéifiable; dès lors, il allait pouvoir alimenter les fours Water Jacket de la Lubumbashi.

Par ailleurs, des mesures judicieuses préconisées par la mission et appliquées avec détermination aboutirent à une réorganisation complète qui remit l'affaire sur les rails. Quelques ingénieurs belges furent engagés. Ils formèrent autour de Jules Cousin, qui se trouvait à Elisabethville depuis 1910, une équipe qui, en se consolidant d'année en année, allait donner aux mines du Katanga une impulsion décisive.

Lorsqu'en août 1914 la Belgique est envahie, Sengier est désigné pour diriger à Londres les services de l'Union minière qui fournira aux Alliés la totalité de sa production de cuivre.

En Belgique, l'occupation allemande crée une situation grave, mettant en péril la subsistance de la population. Un Comité national de secours et d'alimentation est constitué à Bruxelles, tandis qu'à Londres, Herbert Hoover, futur président des Etats-Unis, accepte de prendre la présidence de la « Commission for Relief in Belgium » constituée avec l'aide américaine. C'est à Sengier qu'on demande d'assurer, en plus de ses autres fonctions, celle de trésorier de la Commission. Il s'en acquitte avec une conscience et un esprit d'organisation remarquables qui sont très appréciés et qui lui vaudront des relations cordiales et durables avec les représentants américains et plus spécialement avec le futur Président des Etats-Unis. Il aura l'occasion d'en apprécier plus tard la valeur.

Avec la fin des hostilités se termine la double mission de Sengier à Londres. Dès ce moment, il se voue corps et âme à l'Union Minière dont il est nommé directeur. En 1919, il est au Katanga. L'atmosphère est déprimante car la grippe espagnole qui s'est abattue sur une grande partie de l'Afrique y fait des ravages terribles. De nombreux Européens et Congolais succombent à l'épidémie et il faut tout faire pour soutenir le moral.

A son retour à Bruxelles, Sengier se trouve en présence de sombres perspectives. Après l'euphorie qui a suivi la victoire, une crise économique d'une ampleur inusitée s'est développée dans le monde. Le cuivre, dont le marché est encombré par des stocks importants provenant des surplus de guerre, est particulièrement touché. La production ne trouvant

plus acheteur, les industriels américains décident de fermer leurs mines. Fortement endettée vis-à-vis de ses banquiers, l'Union Minière est en difficulté et on parle à nouveau de tout arrêter.

Sengier est renvoyé au Katanga nanti de pleins pouvoirs. Le voyage en bateau lui donne le temps de la réflexion. Les solutions négatives heurtent son tempérament optimiste orienté vers l'action; les crises ne durent pas toujours; les stocks finiront par se résorber; il faut donc être prêt à profiter des premiers signes de renouveau. Loin d'arrêter, il faut s'équiper et doubler la production. Avec Jules Cousin, qu'il retrouve au Katanga, il élabore un programme audacieux dont l'exécution marquera un nouveau départ. Dès ce moment, les liens d'étroite et confiante collaboration qui unissent ces deux hommes exceptionnels, se resserreront chaque jour davantage.

Tandis qu'au Katanga on assiste à des développements spectaculaires marqués par l'équipement et le développement des mines à ciel ouvert et en sous-sol, ainsi que par la création du complexe industriel de Panda Shituru et l'aménagement de la centrale de Madingusha, ouvrant l'ère des réalisations hydroélectriques, et que se silhouette le monde nouveau de Kolwezi, en Belgique on s'attache à la solution des problèmes industriels nouveaux que pose la métallurgie des non-ferreux du Congo.

Autour d'un embryon d'usine créé à Olen, au cœur d'une Campine alors misérable, par un jeune ingénieur modeste, à l'esprit inventif et obstiné, Joseph Leemans se développera un réseau d'activités originales d'où sortira au fil de années la puissante Société générale métallurgique d'Hoboken (actuellement: Métallurgie Hoboken-Overpelt). Sengier est le compagnon d'université de Leemans. C'est à lui qu'avec Firmin van Bree, qui prendra également dans l'histoire du Congo une place de choix, il confie les soucis que les productions du Katanga provoquent. Ainsi, par le rapprochement de leurs idées, une contribution précieuse sinon décisive sera apportée aux problèmes les plus délicats, notamment à ceux afférents à l'électrolyse du cuivre, à l'exploitation des minerais cobaltifères et au traitement de certains métaux précieux.

Parmi ces derniers se trouve le radium dont on connaît les vertus pour le traitement des affections cancéreuses et dont la Belgique deviendra, grâce à Olen, le principal producteur du monde.

Faut-il rappeler qu'en 1913 et en 1915 des minerais radioactifs avaient été signalés au Katanga par les géologues Buttgenbach et Sharp. Les préoccupations de la guerre n'avaient pas permis d'y prêter attention et on avait dû attendre la fin des hostilités pour procéder à des travaux plus poussés. Lors de son séjour au Katanga, en 1918, Sengier les avait fait activer et à la suite d'études faites dans nos universités, l'Union Minière avait décidé d'en entreprendre le traitement. La Société générale métallurgique d'Hoboken dont Leemans était devenu directeur, en avait été chargée. Celui-ci s'attaqua fébrilement à ce problème nouveau. Il étudia les travaux de Madame Curie et, faute de pouvoir s'inspirer d'aucun autre établissement de l'espèce, fit des prodiges d'imagination grâce auxquels une usine d'un type original fut conçue, construite et mise en fonctionnement en un temps record.

Fin 1922, les premiers grammes de radium sortent de l'usine. Depuis lors, des quantités importantes ont été mises, sous des appareils adaptés, à la disposition des hôpitaux, centres anti-cancéreux, laboratoires et organisations scientifiques, dont la Fondation Curie, et ont contribué largement à soulager les maux dont souffre l'humanité.

Jusqu'en 1939, l'uranium, lui, n'avait de l'intérêt que par son association au minerai de radium; il n'était utilisé que pour des usages mineurs, notamment comme colorant pour la céramique. Un fait nouveau allait, comme on le verra plus loin, lui conférer brusquement une importance inattendue.

Dans l'entre-temps, la carrière de Sengier se poursuit sous les auspices les plus favorables.

En 1924, il est nommé administrateur délégué de la Société générale métallurgique d'Hoboken, fonction qu'il cumule avec celles d'administrateur-directeur de l'Union Minière et de vice-président de la Société générale des minerais. Pendant 40 ans, il sera ainsi le pivot d'une symbiose qui assurera l'essor de l'industrie du cuivre du Katanga.

En 1932, le Conseil de Direction de la Société générale de Belgique rend hommage à ses brillantes qualités en l'appelant à siéger en son sein. C'est toutefois à l'Union minière qu'il continuera à consacrer l'essentiel de son activité. Il effectue de nombreux voyages aux Etats-Unis où il rencontre les hommes d'affaires les plus influents. Il y élargit le cercle de ses relations et il y trouve sur le plan technique des sources précieuses d'information. Son

entregent, la cordialité de son abord, cet espèce de fluide qui lui est propre, lui attirent toutes les sympathies, tandis que la sûreté de son jugement et sa manière directe d'aborder les sujets lui confèrent une grande autorité. Aussi, quand dans les années 1930 à 1932 le marché de cuivre passe par une sévère dépression, c'est à lui que les producteurs des différents pays confient la direction des mesures d'assainissement à appliquer sur le plan international.

En 1939, les nuages s'accumulent sur l'Europe, la menace du nazisme se précise. Suite à l'agression contre la Pologne, l'Angleterre et la France déclarent la guerre à l'Allemagne. En quelques jours, la face du monde est bouleversée. Sur les mers, la liberté de navigation n'existe plus; le Congo risque d'être coupé de la Belgique.

Conformément à un dispositif mûrement réfléchi, Sengier se rend en Amérique, dès octobre 1939, avec quelques-uns de ses collaborateurs ayant à leur tête Richard Terwagne, directeur de l'Union Minière, et Julien Leroy, directeur de la Société générale des minerais. Il organise à New-York des bureaux chargés de maintenir les relations avec le Katanga, d'assurer la vente des productions et l'approvisionnement en matériel, d'affréter des bateaux et de garder le contact avec les gouvernements alliés. Son rôle ira en s'amplifiant au fur et à mesure où, après la perte de l'Extrême-Orient, on se rendra compte de la valeur stratégique des métaux que le Congo est en mesure de fournir.

Avec ce sens de l'organisation qui lui est propre, Sengier en entreprend la fourniture aux Alliés. Grâce à l'effort de guerre intensif auquel on se livre au Katanga, 800 000 tonnes de cuivre, des quantités appréciables de cobalt seront fournies aux gouvernements alliés pendant la durée des hostilités, indépendamment d'autres matières premières au premier rang desquelles se trouve l'uranium.

Voici que surgit le problème de l'uranium, dont on n'avait jusqu'alors apprécié la valeur que par son association avec le radium.

Se trouvant à Londres en mai 1939, Sengier avait été mis en rapport avec un savant de renom, Sir Henry Tizard, qui lui avait demandé de donner au gouvernement anglais une option pour tout le minerai d'uranium qui serait extrait de la mine de Shinkolobwe. Sengier avait refusé mais il avait enregistré l'avertis-

sement que l'homme de science lui avait donné :

« Be careful and never forget you have in your hands something which may mean a catastrophe to your country and mine if this material were to fall in the hands of a possible enemy. »

Les contacts qu'il avait eus avec des savants français, dont Joliot-Curie, et ce qu'il avait appris des recherches allemandes sur l'eau lourde et la fission de l'atome, avaient confirmé ses pressentiments.

Aussi, avait-il donné des instructions avant son départ pour les Etats-Unis, pour qu'on expédie en Amérique et en Angleterre le radium et les minerais d'uranium, les uranates, qui se trouvaient dans les usines belges. Fin 1940, appréhendant une main-mise possible sur le Congo, il avait fait expédier directement à New-York un lot de minerais très riches extraits de la mine de Shinkolobwe. Ces matières avaient été emmagasinées dans un entrepôt de Staten Island.

Quoi qu'il en ait signalé l'existence aux plus hautes autorités, ce n'est qu'en septembre 1942 qu'un officier supérieur américain, dûment accrédité, vint lui demander s'il était possible de remettre de toute urgence la mine d'uranium du Katanga en exploitation. Il lui fut répondu que 1 200 tonnes d'un minerai d'uranium d'une richesse exceptionnelle, emmagasinées dans 2 000 barils d'acier, se trouvaient à sa disposition dans un entrepôt de Staten Island.

Ce fait historique fut le point de départ de travaux laborieux d'une envergure exceptionnelle, menés dans le plus grand secret dans des usines d'Amérique, d'Angleterre et du Canada. Ils procurèrent au monde libre l'instrument qui mit définitivement fin aux hostilités en 1945 et assura le maintien de la paix pendant les années qui suivirent. A plus longue échéance, ils devaient avoir leur prolongement dans le développement des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.

Les années de guerre au cours desquelles il fut mêlé aux négociations les plus secrètes furent pour Sengier d'une activité passionnante. En assurant l'exécution des contrats intergouvernementaux pour les fournitures de métaux stratégiques, il rendit à la Belgique et à ses Alliés des services exceptionnels.

Hommage lui en fut rendu. En avril 1946, le président Truman lui conférait la Medal of

merit, la plus haute distinction accordée jusqu'alors à une personnalité civile étrangère. Peu après, Sa Majesté britannique le faisait Commander of the British Empire; dix ans plus tard, il était élevé à la dignité de Knight Commander du même ordre avec attribution du titre de Sir. De son côté, la République française lui octroyait la cravate de commandeur de la Légion d'Honneur.

Sa mission aux Etats-Unis terminée, Sengier rentre en Belgique avec ses collaborateurs. De nouvelles tâches l'y attendent.

Après avoir participé de toutes ses forces à l'effort de guerre du Congo, l'Union minière est engagée dans une nouvelle phase de son expansion. Un vaste programme de développement, exigeant l'investissement de plusieurs milliards de francs, est mis en œuvre. Sous le signe d'une haute technicité aussi bien dans l'extension des mines et de l'électrolyse des métaux que dans le développement de l'énergie hydroélectrique, son exécution portera en quelque dix ans l'industrie minière du Katanga au niveau des grands complexes industriels du monde.

Nommé président du Comité permanent et placé ainsi au centre des leviers de commande, Sengier y apporte tout son dynamisme et le fruit d'une expérience accrue.

De nouvelles satisfactions lui sont réservées. En octobre 1948, sur proposition du professeur Paul E. Kerr de l'Université de Colombia, un minerai uranifère découvert au Katanga est baptisé « sengiérite ».

Le 13 mai 1952, est inauguré à Jadotville le Musée géologique Sengier-Cousin qui contient des collections uniques au monde et qui restera pour les générations futures le symbole d'une collaboration féconde qui a eu sur le développement du Katanga une influence considérable.

En 1956, l'Union minière commémore le 50^e anniversaire de son existence. De nombreux représentants du monde politique, religieux, diplomatique, scientifique et des affaires sont invités à assister aux célébrations et à visiter pendant plusieurs jours les centres miniers, industriels et hospitaliers. Sengier peut éprouver un sentiment de légitime fierté en contemplant les réalisations auxquelles il a grandement contribué et en entendant le concert d'éloges qu'elles suscitent.

Quoique ayant dépassé l'âge auquel beaucoup aspirent au repos, Sengier, resté étonnamment jeune, continue à assumer pendant 4

ans encore les lourdes responsabilités que comporte la présidence du Comité permanent de l'Union Minière pendant une période marquée par la poursuite d'une vigoureuse expansion et le début des difficultés politiques.

Quand fin 1960 sonne l'heure fatidique de la retraite, à un moment où par une singulière coïncidence une page de l'histoire du Congo a été tournée, il est élevé à la dignité de l'honoriariat. Jusqu'à sa mort, le 26 juillet 1963, il servira encore, par le fruit de son expérience et par le prestige de son nom, l'œuvre qu'il a marquée de sa forte empreinte.

Distinctions honorifiques: Grand Officier de l'Ordre royal du Lion; Commandeur de l'Ordre de la Couronne; Officier de l'Ordre de Léopold; Officier de l'Ordre de l'Étoile africaine; Médaille d'argent de la reconnaissance belge; Medal of Merit, U.S.A.; Commandeur de la Légion d'Honneur; Médaille de la reconnaissance française; Knight Commander of the British Empire; Commandeur de l'Ordre de la Couronne de Chêne; Commandeur de l'Ordre de l'Étoile de Roumanie; Commandeur (IIème classe) de l'Ordre de Wasa (Suède).

12 juillet 1970.

Edgar Van der Straeten.

Mémorial de l'Union Minière du Haut-Katanga (1906-1956). — Mémorial de la Société générale métallurgique d'Hoboken (1908-1958). — Readers Digest (décembre 1953). — Leslie R. Groves: Now it can be told - Harper & Row (Publishers, New York, 1962). — *Financial Times* (26 septembre 1953). — *Bulletin de la Fédération des Industries belges* (15 juillet 1963). — Notes personnelles.

SERCU (Frans), Missionaris van Scheut in Mongolië (China), Algemene overste van de Congregatie van Scheut I.C.M. (Ardoois, 8.12.1899 - Zuun, 31.7.1961).

Na zijn humaniora aan het Klein Seminarie te Roeselare en het Sint-Pieterscollege te Leuven te hebben voltooid, trad hij op 7 september 1918 te Scheut in het noviciaat om missionaris te worden. Zijn hogere studiën van wijsbegeerte en godgeleerdheid deed hij op schitterende wijze te Scheut en te Leuven en hij werd op 28 september 1924 priester gewijd. Het volgend jaar, op 25 augustus, reisde hij af naar China. Hij moest eerst te Tientsin gedurende een jaar Chinees leren en werd daarna naar het apostolisch vicariaat Tshahar gezonden, waar de bisschop, Mgr ter Laak hem in 1926 tot professor aan het Klein Seminarie van Hsi-wan-tzû benoemde en daarna bestuurder in 1933. „Hij wist”, schrijft een vriend, „dat de seminaristen in zijn hand gelegd waren als kiemend zaad, dat hij door de warmte van zijn apostolisch hart moest doen ontkiemen en doen opgroeien tot waar-

dige priesters.” Van zijn reglementair rustjaar in Europa, 1935-1936, maakte hij gebruik om te Rome, gedurende één jaar, een cursus van missiologie te volgen. In 1936 keerde hij naar China terug, waar zijn seminaristen ongeduldig op hem wachtten. Van die tijd af ontmoette hij echter op zijn missieloopbaan het ene kruis na het andere. In 1937 veroverden de Japanners Mongolië en hun bezetting liet zich aan de vreemdelingen zwaar gevoelen vanaf december 1941. Ten gevolge van de oorlog, die toen losbrak tegen de V.S.A. en bondgenoten, op de Stille Oceaan, werd P. Sercu met de burgers uit de voor Japan vijandige landen, geïnterneerd tot in 1945. Na de nederlaag van Japan bezetten de communisten van Mao Mongolië en ook Hsi-wan-tzû. Het seminarie werd ontbonden en P. Sercu werd bestuurder van de Zusters van het bisdom, tevens onderpastoor in de parochie Hsi-wan-tzû, tot in mei 1946. Zijn oversten benoemden hem toen tot bestuurder van de Chinese taalschool van Scheut te Peking, waar talrijke jonge missionarissen zich tot hun apostolaat in Mongolië voorbereidden. Hij werd echter door het provinciaal kapittel van Hsi-wan-tzû tot delegaat van zijn provincie gekozen om te Scheut deel te nemen aan het algemeen kapittel van 1947. De toen nieuwgekozen generale raad benoemde P. Sercu tot provinciaal van Hsi-wan-tzû. Hij keerde daarop dadelijk naar Mongolië terug, waar Mgr De Smedt, bisschop van Hsi-wan-tzû, hem tot zijn vicaris-generaal aanstelde. Maar China was ondertussen een grote warboel geworden. Hsi-wan-tzû, het prachtige christen dorp, werd door de communisten afgebrand en talrijke priesters en christenen door hen vermoord. P. Sercu verloor eveneens zijn vrijheid en na enkele maanden huisarrest werd hij uit China verbannen. In België droeg de generale raad hem de delikate en voorname post op van geestelijk leider en daarna van rector van het Theologicum van Scheut te Leuven. Door het algemeen kapittel van 1957 werd hij tot algemene overste van de Congregatie van het Onbevlekt Hart v. Maria (Scheut) gekozen. In deze hoedanigheid bezocht hij in 1958 de missiën van Scheut in het Verre Oosten: Japan, Formosa, Hong-Kong, Singapore, de Filippijnen en Indonesië. In 1959 wilde hij zich op de hoogte stellen van de toestanden in de bisdommen van Kongo, waarin de scheutisten toen werkzaam waren. Op 5 november 1959 uit Scheut naar Kongo vertrokken, bezocht hij de

bisdommen Kabinda, Luluaburg en Leopoldstad, nu Kinshasa. De toestand was toen in dat land, op korte tijd sterk naar de onafhankelijkheid toe geëvolueerd. Het Kibangisme en andere sekten riepen in sommige delen van Kongo anti-kolonialistische strevingen in het leven en veroorzaakten zenuwachtige spanningen in gans het Zuid-Westelijk gebied. In Kasai was reeds in september 1959 een hevige strijd losgebroken tussen de Lulua en de Baluba. Bloedige taferelen volgden en gans deze streek geraakte in oproer. P. Sercu, de man met het steeds opgeruimd karakter en de stalen wil, sprak de Scheutisten van deze beroerde gewesten nieuwe moed in, zoals hij vroeger ook in China gedaan had. Op korte tijd speelde hij in Kongo een gewichtige rol. In maart 1960 keerde hij over Rome naar België terug, hopen, in 1961, in de door hem nog niet bezochte gebieden Lisala, Inongo en Boma de Scheutisten, ondanks dreigende onweerswolken tot volharding aan te sporen en aan te moedigen. In juni 1960 werd Kongo een onafhankelijke republiek, wat aanleiding gaf tot onverwachte omwentelingen. Doch gesterkt door het woord van P. Sercu bleven al de Scheutisten waar zij waren. Maar ondertussen was zijn gezondheid grondig verwoest. De dokters dwongen hem tot volledige rust. Niets hielp. Op 31 juli 1961 zakte hij plots ineen, even nadat hij 's morgens was opgestaan.

Publicaties: Zie Streit o.c. alsook *Omzendbrieven* in het Nederlands en het Frans, 8 september 1957. - 13 april 1958. - 24 september 1958. - 15 september 1959. - 1 november 1959. - 1 augustus 1960 en 16 april 1961. — Fr. Sercu, *Adjumenta linguae Latinae*, De usu verborum irregularium. Yen-chow-fu 1936, IV + 72 pp. — In medewerking met anderen: *Directorium Seminariorum* (in Sinis) auctoribus missionariis C.I.C.M. (Scheut) Peking 1949, Gr.-8°, 745 pp.

Elenchus Congr. van 1920 tot 1960. — *Nouvelles de la Congrég.* n° 32, 12 sept. 1919, n° 53, 30 juni 1923. — *Chronica Congregat.* van 1931 tot 1961. — *Mission van Scheut* 1961, pp. 228-229. — Grootaers-Van Coillie, *Bibliografie* p. 75. — Streit, *Bibliotheca Missionum*, Band IX., pp. 379-381; Ib. Band XIV. Deel II, p. 468.

18 januari 1971.

[W.R.]

J.-L. Van Hecken.

SPARANO (*Amedeo-Francesco-Paolo*), Directeur de stations agricoles expérimentales (Eboli, Italie, 5.1.1879 - Eboli, 31.1.1956). Fils de Calcedonio de Vocca, Maria-Concetta.

Amedeo Sparano naquit à Eboli dans la Province de Salerno au sein d'une modeste famille italienne.

Il fréquenta l'école d'agriculture de sa ville natale et fut engagé comme jardinier chez le baron Ricciardi avant de devenir directeur d'une fabrique de pâtes alimentaires.

Le 15 septembre 1904 il fut engagé par l'Etat Indépendant de Congo en qualité de chef de culture de 3^e classe.

Il œuvra successivement au jardin botanique d'Eala, dans les stations agricoles de Basoko, Mongandjo, Bomanek et Bena Dibele.

Il est chargé de créer la station de Katako-Kombe au Sankuru avant d'assurer la direction de la station de Kitobola en 1912 et celle de Miao en 1914.

Vint la première guerre mondiale. Sparano est placé en disponibilité pour service à l'armée italienne.

De retour au Congo comme directeur de station expérimentale, il dirige la station de Barumbu spécialisée dans la culture du cacao, puis celles du Niangwe au Maniema et de Sangari au Lomami toutes deux attachées à l'expérimentation cotonnière. Désireux de diversifier les cultures et de procurer aux planteurs indigènes dans le cadre familial, des ressources nouvelles, le gouvernement avait organisé des essais systématiques de culture du coton en 1911. Le travail des experts s'avéra long et difficile, mais les essais de l'américain Fisher au Maniema-Sankuru furent couronnés de succès.

Parmi les nombreuses variétés introduites et mises en comparaison le Mebane ou Triumph Big Boll, originaire du Texas donna particulière satisfaction en raison de sa faculté d'adaptation et de sa résistance. Le choix arrêté il fallait entreprendre des essais culturels dans différentes régions du Congo, créer des stations de multiplication, opérer une sélection massale en attendant l'amélioration par lignées, introduire le coton dans le cadre des cultures traditionnelles indigènes, fixer rotations et méthodes culturelles, organiser les marchés et l'acheminement du coton graine vers les usines d'égrenage à créer.

A cette tâche complexe, Sparano prit une part prépondérante dans les Uele et l'Ubangi.

Il fut la cheville ouvrière, enthousiaste et tenace de la propagande cotonnière assurant la liaison indispensable entre les stations expérimentales cotonnières, Bambesa en particulier, le service territorial, les agents agricoles et les industriels cotonniers.

Le *Vademecum de la culture du coton dans les Uele* publié en mars 1929 dans le *Bulletin*

Agricole du Congo belge sous la signature de Sparano témoigne de son sens de l'organisation.

Après 7 termes de service, Sparano quitta définitivement le Congo en août 1930. Il retourna dans sa ville natale d'Eboli où il expira le 31 janvier 1956.

Le gouvernement avait reconnu les grands mérites de cet excellent serviteur en lui octroyant de nombreuses distinctions honorifiques.

Mais la plus belle récompense de Sparano fut l'implantation définitive de la culture du coton et son succès dans les milieux indigènes dotés désormais de ressources familiales indispenables à leur prospérité.

Quelle ne fut pas la satisfaction de Sparano de constater quelques années avant sa mort que la culture du coton au Congo couvrait 330 000 hectares produisant 140 000 t de coton graine soit 35 % de la valeur des exportations agricoles.

3 novembre 1970.
M. Van den Abeele.

SPEDENER (*Pierre-Joseph*), Docteur en médecine (Wiltz, 2.7.1890 - Luxembourg, 17.6.1968). Fils de Nicolas et de Rasquin, Marie; époux de Ennen, Emilie.

Pierre, dit Joseph, Spedener suivit pendant une année les cours de la Faculté de médecine à Munich, une autre à Strasbourg, enfin quatre années à la Faculté de médecine à Paris. Il accomplit en outre un stage d'un an en Suisse afin de perfectionner ses connaissances. Il obtint le diplôme de médecine, chirurgie et accouchements de l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg en 1918.

Le 19 décembre 1918, il épousa Emilie Ennen, dont il eut un fils Fernand, actuellement médecin pédiatre à l'hôpital de Boksborg (Transvaal).

Diplômé de l'Ecole de médecine tropicale de Belgique, le docteur Spedener acquerra au cours de sa carrière une reconnaissance de spécialiste en radiologie, délivrée par l'hôpital Necker de Paris, ainsi que celle de spécialiste en ophtalmologie, délivrée par l'hôpital Bruggmann de Bruxelles. Il fut autorisé à pratiquer en Belgique par un arrêté royal de mai 1933.

Sa carrière médicale se déroula tout entière au service de l'Union minière du Haut-Katanga, d'abord en Afrique, ensuite en Europe.

C'est en mars 1919 que le docteur Spedener prit contact avec les services de l'Union minière en vue d'effectuer une carrière en Afrique. Dès la fin du mois de juin 1919, il s'embarqua à Lisbonne pour un premier terme qu'il passa principalement à Lubumbashi.

Au cours de ce séjour, il prit une part active à la solution de problèmes médico-sociaux suscités par l'ouverture de la mine de Fungurume. On dit qu'il eut même l'occasion de voir dans cette région les traces du passage d'un dernier brontosaurus vivant, animal pré-historique qui fit sensation dans la région. Ce premier terme, au cours duquel naquit son fils Fernand, s'écoula du 10 août 1919 au 21 juillet 1922.

Après un congé en Europe, il repartit en Afrique pour un second terme qui s'écoula du 16 avril 1923 au 23 avril 1926. Pendant celui-ci, où il séjourna notamment à Luena, il eut énormément de besogne, car il fallut faire face à la situation difficile des travailleurs qui avaient été transplantés au Katanga. Bien que mieux nourris que dans leurs villages, loin de leur clan et dans une région nouvelle dont le climat n'était pas le même, ils résistaient mal aux épidémies. La situation s'aggrava considérablement en 1925 lorsque sévit une épidémie de méningite cérébro-spinale qui décima les populations katangaises. Spedener collabora à cette époque avec le professeur Richard Bruynoghe qui enseignait la bactériologie à l'Université de Louvain. Ce savant vint sur place où il mit au point un vaccin obtenu à partir de souches locales qui permit d'avoir raison du fléau.

Après un congé bien mérité, le docteur Spedener est de retour au Katanga le 21 février 1927; l'Union minière le met en charge du service médical de la mine de l'Etoile du Congo. Mais ce troisième terme fut bien court, car ce médecin dut être rapatrié pour raison de maladie le 11 novembre 1927. Il dut subir en Belgique une intervention chirurgicale qui nécessita une hospitalisation de plus de six mois.

A regret, le docteur Spedener dut renoncer à la carrière d'Afrique. A partir du mois de décembre 1928, il fut attaché au siège administratif de l'Union minière à Bruxelles en qualité de médecin chef de service puis, à partir de 1955, comme conseiller médical.

Entre-temps, il effectua un séjour d'un an au Katanga, de mars 1935 à mars 1936, afin

d'y assurer l'intérim d'un confrère rentré en congé.

En même temps, le Dr Spedener dirigea le service médical de la Société générale de Belgique, pendant plusieurs années jusqu'en avril 1952.

Tous ceux qui ont connu le Dr Spedener gardent le souvenir de sa stature de lutteur robuste, de son visage à la fois sérieux et compatissant. Ses vastes connaissances, son intelligence brillante, ses facultés d'assimilation et son activité débordante étaient un sujet d'admiration parmi ses confrères et lui conféraient une autorité et une considération incontestables. Il était le bon sens même, la bonne humeur, la connaissance profonde des êtres et des choses, le jugement solide et sûr qui avaient fait de lui un clinicien averti.

Son caractère était fait de droiture, de conscience et de bonté sans limite. A chacun, il donnait le meilleur de lui-même. Il ne pensait jamais laidement, ni basement et n'abandonnait jamais sa souriante indulgence, même quand dans certaines circonstances, il prenait parfois une attitude rude et sévère. Il savait défendre courageusement ceux dont il avait la garde, fussent-ils d'une autre race.

En dehors de sa profession, le Dr Spedener avait une passion: la musique. Dès sa jeunesse, avec son frère jumeau Emile, il avait réuni un orchestre familial, où il tenait le piano avec talent.

Pendant son séjour à Paris, il organisa avec six autres musiciens, étudiants comme lui, un orchestre qui obtint quelque renom. Donnant des concerts bénévoles au bénéfice d'œuvres de bienfaisance, il eut l'occasion de se produire chez des personnalités françaises, notamment chez l'ingénieur Eiffel, constructeur de la fameuse tour et chez la duchesse de Vendôme, sœur du roi Albert.

Au Katanga, sevré de distractions artistiques, se poursuivirent des soirées de musique, non seulement classique, mais plus légère, où ses talents d'accompagnateur et d'improvisateur au piano firent merveille.

Mais la personnalité du Dr Spedener se révéla dans toute sa force au cours des maladies longues et douloureuses, qui se sont acharnées sur lui. Sorti victorieux de ces épreuves redoutables, il sut regarder la vie en face, sans amertume, avec ce courage et cette abnégation, qui lui permettaient de cacher tant qu'il le pouvait ses malaises et ses souffrances.

Parvenu à l'âge de la retraite, il s'occupait ses loisirs à des recherches historiques, notamment sur le Grand-Duché de Luxembourg.

Terrassé une nouvelle fois par la maladie, il lutta pendant de longs mois, gardant un optimisme inébranlable. Le Dr Spedener retourna dans son pays natal avec son épouse et c'est à Luxembourg qu'il s'éteignit le 17 juin 1968.

Le Dr Spedener fut membre correspondant de la Société de médecine tropicale de Belgique et administrateur du Fonds colonial pendant de nombreuses années.

En 1948 il fut nommé chevalier de l'Ordre royal du Lion.

23 avril 1970.

[A.L.]

Dr Bertrand et Roger Ransy.

STRAELEN (VAN) (*Victor*), Docteur en sciences naturelles, Professeur à l'Université libre de Bruxelles et à l'Université de Gand, Directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, Président-fondateur de nombreux instituts et organisations scientifiques et de conservation de la nature. Humaniste passionné de toutes les sciences de la terre, Homme de bien profondément attentif à tous les problèmes humains (Anvers, 14.6.1889 - Ixelles 29.2.1964).

Vouloir enfermer, dans les limites d'une notice de dimensions normales, la personnalité et l'œuvre de Victor Van Straelen, dont tous les aspects brillent comme les multiples facettes d'un diamant merveilleusement taillé, est une gageure. La simple énumération complète des étapes de sa carrière conduirait aux limites de pareille « notice ». Son œuvre on la rencontre, bien vivante, dans de nombreux endroits du globe: en Belgique, en Afrique centrale, aux Galapagos. Et tous ceux qui l'ont connu, qui ont été honorés de son amitié, gardent vivant son souvenir.

Né à Anvers, le 14 juin 1889, Victor Van Straelen est le fils de Camille Van Straelen et d'Elisabeth Rommens. Il épouse, le 7 février 1921 Louise Poirier qui fut pour lui une compagne de vie dont il a dit, dans son discours d'adieu comme directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles le 29 juin 1954: « Homme heureux depuis ma naissance, assisté par une femme qui sourit au matin, en travaillant, je me suis amusé ici comme un dieu dans l'Olympe. » Sa vie est tragiquement endeuillée le 22 juin 1962 par le décès acci-

dentel à l'âge de 36 ans de sa fille unique Elisabeth, disparition qui l'éprouve profondément mais qu'il supporte avec un stoïcisme incomparable. Lorsqu'il s'éteint à Ixelles, le 29 février 1964, à l'âge de 75 ans, au bout d'une vie particulièrement bien remplie, le *Matin* d'Anvers titre avec raison: « La science internationale est en deuil. Avec Victor Van Straelen s'est éteint une des consciences de notre pays. »

Il accomplit les études moyennes à l'Athénée d'Anvers, qu'il termine en 1909 devant le Jury central; élève-assistant en géologie à l'Université libre de Bruxelles en octobre 1912 et assistant en 1914; docteur en sciences naturelles, section chimie, de l'Université libre de Bruxelles, le 20 juillet 1914; fait la première guerre mondiale comme engagé volontaire; docteur en sciences naturelles, section minéralogie et géologie le 20.12.1919; chef des travaux (U.L.B.) en 1922; doctorat spécial en géologie et paléontologie le 24.2.1925; agrégé de l'enseignement supérieur (U.L.B.) le 4.7.1925; est nommé directeur du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique le 17.9.1925 lequel devient, sous sa direction, l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, l'une des institutions de recherches les plus importantes d'Europe; chargé de cours à l'Université de l'Etat à Gand le 31.12.1925; lauréat de l'Académie royale de Belgique, prix Agathon de Potter pour les sciences minéralogiques, en 1925; membre correspondant étranger de la Zoological Society of London depuis 1927; membre du Conseil géologique de Belgique en 1927; membre de la Commission de création du Fonds national de la Recherche scientifique en 1928; membre de la Commission de Zoologie et de Paléozoologie depuis 1928; professeur ordinaire à l'U.L.B. en 1928; le décret constitutif du Parc national Albert date du 9.7.1929, l'installation de ses Commission administrative et Comité de direction du 19.10.1929; Victor Van Straelen fait partie et de la Commission administrative et du Comité de direction dès leur constitution le 27.7.1928; il devient vice-président du Comité de direction le 21.11.1931; il est nommé président de la Commission administrative et du Comité de direction le 26.3.1934, succédant en ces hautes charges au premier président S.A. le Prince Eugène de Ligne remplacé le 21.11.31 par S.A. royale le prince Léopold de Belgique, duc de Brabant; membre de la Commission du F.N.R.S. de 1930 à 1938; élu membre cor-

respondant de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique le 15.12.1930, il fut nommé membre titulaire le 5 juin 1937 et fut directeur de la Classe des Sciences en 1950; membre du Conseil d'Administration de la Station scientifique de la Jungfrau de 1931 à 1934; membre correspondant étranger de la Geological Society of London depuis 1932; membre de l'Office international pour la protection de la nature en 1933 et président de 1949 à 1956; membre étranger de la Hollandse Maatschappij voor Wetenschappen depuis 1934; président de la Fondation pour favoriser l'Etude scientifique des Parcs nationaux du Congo belge de 1934 à 1956; le décret constitutif de l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge date du 26 novembre 1934 et Victor Van Straelen en fut le président depuis la date de création jusqu'au 29 février 1964, jour de sa mort; fondateur et membre de la Commission administrative et du Comité de direction de l'Institut national pour l'Etude agronomique du Congo belge de 1934 à 1957; donne sa démission de professeur à U.L.B. et est nommé professeur émérite en 1934; professeur ordinaire à l'Université de l'Etat à Gand du 10.10.1936 au 30.6.1959; nommé membre de la Commission permanente de la Chasse et de la Pêche du Ministère des Colonies en 1936; médaille d'or de la Société nationale d'acclimatation de France en 1936; membre associé de l'Institut royal colonial belge le 19 janvier 1936; membre actif de l'Académie royale des Sciences coloniales le 7 avril 1955 dont il fut directeur de la Classe des Sciences naturelles et médicales en 1959; membre correspondant de la Melchior Treubstichting à Buitenzorg (Java) depuis 1937; membre étranger de la Zoological Society of London depuis 1937; membre du Comité scientifique de l'Institut de Sociologie Solvay de 1937 à 1946; nommé membre effectif de la Commission royale des Monuments et des Sites par arrêté royal du 24.11.1937; nommé vice-président du Conseil d'administration de l'Institut maritime d'Ostende en 1937; membre honoraire de la Koninklijk Nederlands Aardrijkskundig Genootschap depuis 1938; membre correspondant de l'Academia Colombiana de Ciencias exactas, fisico-químicas y naturales depuis 1940; co-fondateur et président de l'Association pour l'Etude de la Paléontologie et de la Stratigraphie houillères (1943 à 1959), de l'Association Mbizi, du Comité pour la coordination des recherches hydrobiologi-

ques du lac Tanganika, du Comité national des sciences biologiques; cité à l'ordre du jour de l'Armée secrète le 1^{er} janvier 1945; membre du Comité d'étude et de la Commission de l'Institut pour la recherche scientifique en Afrique centrale de 1945 à 1954; nommé administrateur de l'I.R.S.I.A. par arrêté du Régent du 3.11.1945 il est appelé à sa vice-présidence dès le 24.1.1946; membre de la Commission pour la Géologie du Ministère des Colonies depuis 1946; membre étranger de la Geological Society of London depuis 1947; membre étranger de la Linnean Society of London depuis 1947; président pour la Carte des Sols de Belgique en 1947; président du Comité national de Biologie en 1947; membre correspondant étranger de la Société géologique de France depuis 1948; membre du Comité permanent des Congrès internationaux zoologiques depuis 1948; docteur *honoris causa* de l'Université de Caen en 1948; membre de la Stichting tot Internationale Natuurbescherming, Amsterdam depuis 1949; Associate Member of the Society for the Promotion of Nature Reserves, London, depuis 1949; membre étranger de la Société hollandaise des Sciences à Haarlem; membre du Comité de patronage du jardin animé du Cap Ferrat; membre honoraire de la Société linéenne de Normandie; représentant de l'Etat auprès du Syndicat pour l'Etude minière et géologique de la Cuvette centrale congolaise en 1952; membre associé étranger de la Société géologique de France depuis 1953; vice-président de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources depuis 1954; nommé Honorary Trustee of the Uganda National Parks, Entebbe en 1954; membre et vice-président de la Fauna Preservation Society of London depuis 1955; vice-président de la Fauna Society of London en 1956; médaille d'argent Darwin-Wallace décernée par la Linnean Society à l'occasion du centième anniversaire de la communication sur l'évolution des êtres organisés en 1958; membre du Comité de l'UNESCO pour l'étude des régions tropicales humides; président de la Fondation Charles Darwin pour les Galapagos depuis 1959.

L'homme était à proprement parler fascinant et c'est le souvenir ineffaçable qu'il laissa à l'auteur de cette notice dès leur première rencontre en 1948 sur le haut-plateau des Kibara au Katanga. Doué d'un organisme robuste, d'une santé qui semblait ignorer la fatigue, il

alliait à l'amour de l'action une intelligence et une vigueur morale exceptionnelles. Esprit critique clairvoyant, d'une intégrité intellectuelle et d'une objectivité parfaites, il était sensible et généreux, même s'il n'extériorisait pas toujours ses sentiments. Conteur savant, servi par une mémoire extraordinaire, il exerçait un grand ascendant sur tous ceux qui l'approchaient. Sa fréquentation était un stimulant pour ceux qui travaillent sous ses ordres; il était pour eux un « Patron » qui, exigeant et ne souffrant rien d'incomplet, voyait toujours juste, grand et loin. Partout il a suscité et encouragé les vocations, conseillant et s'intéressant au travail de tous ses collaborateurs, restant dans l'ombre pour les pousser devant. Grand organisateur et grand éducateur, dirigeant tout avec fougue, respectueux de la tradition et du moindre souvenir, pèlerin de la libre pensée mais sans sectarisme, il s'était acquis l'amitié de bien des missionnaires du Congo dont il admirait et soutenait l'œuvre. Il n'a jamais manqué de secourir discrètement l'infortune et pendant l'occupation germanique de la seconde guerre mondiale il fut un bienfaiteur pour les membres de son personnel durement éprouvés par l'occupation. Profondément humain, habile diplomate, il admettait la libre discussion et les opinions les plus divergeantes. Il restait ferme dans ses amitiés comme dans ses inimitiés. Internationaliste convaincu, il maniait avec aisance toutes les grandes langues occidentales. Dès son jeune âge il était un citoyen du monde se trouvant à l'aise aussi bien devant un financier américain que devant un aristocrate britannique, devant un chef coutumier africain ou un naturaliste soviétique, des politiciens d'Amérique latine ou d'Indonésie dont il parlait également la langue. Il se créa ainsi de solides amitiés dans le monde entier.

Dans l'activité si complexe de Victor Van Straelen, on a écrit de lui qu'il fut un des derniers encyclopédistes, on distingue deux grandes lignes directrices: la recherche scientifique et la protection de la nature.

Victor Van Straelen est le quatrième directeur du Musée royal d'histoire naturelle de Belgique fondé en 1842. Il est nommé le 17 septembre 1925 et y trouve une situation difficile: plusieurs sections essentielles inexistantes depuis de nombreuses années, un personnel scientifique réduit à cinq unités, des publications interrompues depuis 42 ans, un personnel administratif de seulement deux

unités. Le mandat de directeur de Victor Van Straelen va durer vingt-neuf ans et il est suivi de dix ans d'honorariat actif. Cette longue période d'activité sous la conduite d'un homme si remarquable fait passer l'institution de l'indigence à une richesse remarquable en collections et équipements et transforme un musée de dimensions modestes en une institution de recherches de réputation internationale. Quand le 29.6.1954, atteint par la limite d'âge, il abandonne la direction effective, l'institut avait plus de 400 collaborateurs et échangeait ses publications avec 736 établissements scientifiques du monde entier.

Il commence par rétablir les sections inexistantes, tirer de l'oubli les publications du musée, organiser et encourager de très nombreuses explorations destinées à procurer du matériel d'étude; moderniser les salles publiques; il préside à la restauration et préservation sous vitrine du célèbre groupe d'iguandons. En ce qui concerne l'Afrique centrale il faut citer à son actif la mission d'étude du lac Tanganika de 1946, avec cinq membres scientifiques, qui étudia la faune et la flore du lac et de ses principaux affluents, les conditions physico-chimiques de vie des organismes, établit sa carte bathymétrique. L'académie royale de Belgique décerna en 1950 le prix Adolphe Wettrems à l'équipe de cette expédition. Puis l'expédition d'exploration des eaux côtières de l'Afrique dans l'Atlantique Sud, effectuée par un groupe de quatre naturalistes belges et deux préparateurs du musée du 1.8.1948 au 1.6.1949. C'est à la suite de cette expédition scientifique que fut créée, en 1950, la Société de Pêche maritime du Congo. C'est aussi sous sa présidence que fonctionna la « mission d'étude des lacs Kivu, Edouard et Albert » qui explora ces trois lacs de novembre 1952 à mai 1954.

L'œuvre de Victor Van Straelen au Musée reste inscrite dans les édifices dont il l'agrandit et dans l'audace de leur construction. Grand bâtisseur, il ne céda à aucun obstacle et ne fut rebuté par aucune incompréhension pour réaliser l'œuvre de création d'un grand institut de recherches. On a écrit à ce sujet « le directorat de V. Van Straelen ne fut pas une promenade dans un site reposant, mais une montée rude et fatigante. »

Victor Van Straelen est aussi le créateur du service éducatif du Musée, centre de propagande, d'organisation de visites guidées, de vulgarisation scientifique pour la jeunesse du

pays. En 1947 le Musée s'était agrandi par le rattachement de l'Institut maritime d'Ostende, en 1949 par l'Association Mbizi dont la mission était l'exploration de l'Atlantique Sud, le long des côtes africaines. Devenu ainsi, par l'activité intense et efficace de Victor Van Straelen, un important faisceau de sociétés et d'entreprises savantes, un arrêté du Régent du 3.9.1948 autorisa le « Musée » à prendre un titre plus adéquat: Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

La lourde tâche de directeur n'a nullement empêché V. Van Straelen de poursuivre des recherches paléontologiques importantes: sur les crustacés décapodes de plusieurs régions du globe, du Jurassique au Tertiaire; sur les œufs fossiles de reptiles; sur la faune houillère en Belgique, mettant en évidence l'existence de niveaux marins dans ce terrain et leur signification.

Depuis 1927, année qui entendit le message du roi Albert à Seraing, véritable charte de la recherche scientifique du pays, le nom de Victor Van Straelen est mêlé à toutes les initiatives en ce domaine. Dès le 14 janvier 1928 il prend part à la relance de l'initiative royale par un mémorable discours qu'il prononce à la bourse d'Anvers en présence de S.A.R. le prince Léopold de Belgique et qu'il conclut par: « l'argent qu'on consacre à la Science est une prime d'assurance contre la décadence économique. »

C'est Victor Van Straelen qui anime les réunions préliminaires convoquées au château de Laeken pour l'élaboration de la charte d'un Institut national pour l'étude agronomique du Congo belge, INEAC, créé par A.R. du 22 décembre 1933. Il fait partie du comité de direction et de la commission administrative de cette institution dès sa création et jusqu'en 1958, année où il est atteint par la limite d'âge. Il assiste à 190 séances des deux collèges de l'INEAC, à de multiples réunions diverses, intervenant souvent et aidant par ses connaissances à la prise de décisions valables. Parmi les membres de l'INEAC il est celui qui a consacré le plus de temps à des voyages d'inspection en Afrique, s'y rendant dix fois entre 1938 et 1957. Il revenait chaque fois chargé d'informations et de propositions qui firent de lui un des rouages moteurs de l'INEAC, qu'il a en outre représenté à de nombreux congrès et conférences internationales.

Victor Van Straelen est nommé administrateur de l'Institut pour la recherche scientifique dans l'industrie et l'agriculture, IRSIA, par arrêté du Régent du 3 novembre 1945 et est appelé à sa vice-présidence le 24 janvier 1946. Son activité à l'IRSIA fait de lui le Père de la recherche pédologique en Belgique. Il prend l'initiative de faire dresser une carte des sols du pays et dès 1947 assume la présidence d'un Comité pour l'établissement de la carte du sol et de la végétation. Faisant appel à la contribution de tous les instituts spécialisés du pays, il dirige personnellement les travaux pendant les premières années. Des levés de terrain effectués au 500^e sont résumés pour la publication dans des planchettes au 20 000^e. Au moment de sa mort, 175 planchettes sur un total de 450, sont publiées, avec des notices explicatives ainsi que des monographies sur la constitution des sols par régions naturelles.

Promoteur de l'INEAC et membre de son comité de direction pendant vingt-cinq ans, Victor Van Straelen transporte aussi au Congo ses préoccupations quant à la nécessité d'étude des sols et de la végétation. C'est grâce à lui que des prospections pédo-botaniques sont organisées systématiquement dans les diverses régions du Congo et qu'une carte générale des sols est présentée au 7^e Congrès international de la science du sol tenu en 1960 à Madison (Etats-Unis). Son rôle éminent dans la pédologie tropicale est consacré à Goma en 1948, lors de la première conférence interafricaine des sols et lorsqu'en 1950 se crée la Société belge de pédologie, il est élu son président. La liste des pays qui bénéficient de pédologues formés à son école est facile à établir: elle couvre les cinq continents.

La liste des Instituts scientifiques créés à son initiative ou auxquels il a apporté son aide la plus efficace comporte encore bien des noms: l'Association pour les études texturales dans le sein de laquelle fut découvert le désordre unidimensionnel dans les cristaux organiques; la Société d'études, de recherches et d'applications pour l'industrie, SERAI; l'Institut pour la recherche scientifique en Afrique centrale, IRSAC; l'Institut Pasteur de Paris; l'Association pour l'Etude de la Paléontologie et de la Stratigraphie houillères; le « Département des Sciences exactes et naturelles de l'UNESCO », dont il fut un collaborateur de la première heure.

Victor Van Straelen s'est intéressé dès sa jeunesse à la protection des beautés de la nature. Dès 1929, grâce à son intervention, une réserve pour la protection des oiseaux migrants est créée à l'embouchure de l'Yser et, à partir de cette année, on le rencontre au premier rang de toutes les assises où se discute l'étude et la protection de la nature: en 1929 encore il préside à l'étroite collaboration belgo-américaine qui aboutit à l'institution du Parc national Albert dont la gestion est confiée à une commission internationale de 20 membres, conformément à la volonté du roi Albert et au désir de son conseiller Victor Van Straelen, de mettre cette première œuvre de conservation scientifique de la nature équatoriale sous l'égide effective d'un aréopage international de biologistes; en 1930 à la création à Amsterdam de la « Nederlandsche Stichting tot Internationale Natuurbescherming » d'où il est conduit en 1932 à un voyage en Indonésie avec le Duc et la Duchesse de Brabant; en 1932 également à la naissance de l'« American Committee for International Wildlife Protection »; en 1935 à l'établissement des statuts, de droit belge, de l'Office international pour la protection de la nature; en 1933 et 1938 à Londres à l'élaboration de la « Convention internationale pour la conservation de la Faune et de la Flore africaines à l'état naturel »; en 1942 à Washington à la signature de la « Convention on Nature Protection and Wildlife Preservation in the Western Hemisphere »; en 1948 à Fontainebleau lorsqu'est fondée l'« Union internationale pour la Protection de la Nature » sous les auspices de l'Unesco, qui demande à Victor Van Straelen de siéger dans son Conseil exécutif le jour même de sa fondation et fixe son siège à Bruxelles; en 1956 lorsque l'Union internationale pour la protection de la nature devient l'Union internationale pour la Conservation de la Nature et de ses ressources dont il est élu vice-président; en 1957 lors de la création par l'UNESCO du « Comité consultatif de recherches sur la zone tropicale humide », dans lequel il siègea dès sa constitution; en 1958 à Delphes, où il est l'un des membres fondateurs de la « Commission internationale des Parcs nationaux de l'Union internationale pour la conservation de la nature »; en 1962 à Seattle où a lieu la première Conférence mondiale sur les Parcs nationaux et où il est élu l'un des quatre vice-présidents d'honneur; en 1963 à Nairobi, où

il devient membre d'honneur de la Commission internationale des Parcs nationaux; en 1963, quand il effectue encore un long voyage en Indonésie en qualité de représentant du Comité consultatif international pour la zone tropicale humide de l'UNESCO.

Au Congo, l'œuvre impérissable de Victor Van Straelen restera celle des Parcs nationaux. Le premier instrument de conservation de la nature y date déjà du 25 juillet 1889 quand Léopold II établit des réserves de chasse au Congo pour prévenir la destruction des éléphants. Suit un décret du 29 avril 1901 (inspiré par la Conférence internationale de Londres de 1900), qui régleme la chasse des animaux sauvages au Congo. Le premier parc national du monde est celui de Yellowstone, aux Etats-Unis, créé en 1872. Dès son voyage au Congo de 1909, le prince Albert de Belgique comprit la nécessité impérieuse d'une protection de la nature et devenu roi, lors d'un séjour aux Etats-Unis en 1919, il manifesta le désir de créer au Congo un Parc national comparable à celui de Yellowstone. C'est Victor Van Straelen qui en fut l'artisan. Il est préparé au rôle éminent de haut protecteur de la nature par deux importants voyages d'étude: du 22 novembre 1928 au 2 juin 1929 il est le directeur scientifique du voyage aux Indes orientales néerlandaises effectué sous la conduite du prince Léopold de Belgique, dont Victor Van Straelen rédige et publie en 1933 les résultats scientifiques en un volume de 222 pages avec 181 figures dans le texte et 91 planches; du 23 mars au 25 avril 1932 il effectue son premier voyage au Congo accompagnant le roi Albert au Kivu voyageant avec lui sans suite et l'accompagnant dans ses ascensions tous les deux préoccupés uniquement de faune, de flore, de sols. C'est grâce à ce voyage que furent jetées les bases de l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge et du Ruanda-Urundi, créé par décret du 26.11.1934, dont Victor Van Straelen fut le premier Président et le resta jusqu'au jour de sa mort, défendant cette œuvre de sa vie trente ans durant avec ténacité, y instaurant une discipline sévère qui lui valut bien des inimitiés mais s'avère encore aujourd'hui d'une remarquable efficacité, y déployant ses talents d'administrateur né, son génie de l'organisation. D'octobre 1938 à octobre 1958, Victor Van Straelen effectue 13 voyages au Congo se tenant ainsi en liaison constante avec son œuvre africaine. Au moment de la

création de l'I.P.N., le Parc Albert existait depuis octobre 1929. Successivement Victor Van Straelen présida à la création du Parc de la Kagera au Ruanda-Urundi le 26 novembre 1934; de celui de la Garamba à la frontière du Soudan le 17 mars 1938; du Parc de l'Upemba au Katanga le 15 mai 1939.

Une conférence internationale tenue à Londres en 1933 a défini les deux notions « Parc national » et « Réserve intégrale ». Le parc national organise la sauvegarde de tout ce qui vit à l'état sauvage, interdit la chasse ou la capture de la faune et la cueillette de la flore, mais admet l'organisation de visites pour l'instruction et la récréation du public. Dans une réserve intégrale toute modification des équilibres naturels est strictement interdite, l'homme même, grand modificateur des équilibres biologiques devant en être exclu. Le parc de Yellowstone appartient à la première catégorie; Victor Van Straelen a voulu que le « Parc » Albert, malgré son intitulé, soit érigé en une réserve naturelle intégrale. Pour lui, les Parcs nationaux ne pouvaient pas être destinés à la recherche de ressources lucratives par l'organisation de visites du public, mais à la création de réserves naturelles vouées à la recherche, constituant des laboratoires naturels soustraits à toute interférence humaine.

L'activité de Victor Van Straelen dans le domaine de la conservation de la nature entraîna vers bien des régions du globe. Ainsi, en 1957, en sa qualité d'Honorary Trustee des Uganda National Parks, on le voit présenté à S.M. la Reine Elisabeth d'Angleterre, à l'occasion d'une visite de la souveraine au Parc national qui porte Son nom. Mais Victor Van Straelen a surtout voulu que le Congo belge occupe la première place en Afrique inter-tropicale dans le domaine de la conservation de la nature. Il a personnellement établi outre les règlements organiques en détail, le plan des études; il a ordonné le recensement des africains habitant les parcs à la création, pour prévenir leur invasion ultérieure par de nouveaux venus; il a défini toutes les investigations nécessaires et, en faisant entrer des membres étrangers dans la Commission des Parcs nationaux du Congo belge, il fut un promoteur de la coopération internationale en ce domaine. On peut affirmer qu'il a parfaitement réussi, car lors de l'indépendance non seulement il laissait dans tous les parcs de l'ex-Congo belge une organisation exemplaire mais aussi, sous son impulsion, l'ensemble des

publications de l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge et du Ruanda-Urundi comprenait, au 1^{er} janvier 1964, 298 volumes et fascicules totalisant 493 études, soit 32 000 pages dans lesquelles 4 269 espèces nouvelles sont décrites.

Après l'indépendance du Congo et du Rwanda, Victor Van Straelen, s'il s'est vu enlever l'autorité administrative sur les Parcs nationaux, a eu en de nombreuses occasions la satisfaction de recueillir les témoignages de déférence des autorités gouvernementales congolaises et de l'affection que lui conservait le personnel africain des parcs. Le prestige dont il jouissait auprès des Congolais reste grand et peu de temps avant sa disparition il s'appêtait à répondre aux sollicitations des dirigeants de la République du Congo, qui souhaitaient qu'il accepte un mandat dans le nouveau Conseil consultatif de l'INEAC.

La dernière œuvre de Victor Van Straelen, dans le domaine de la conservation de la nature est la « Fondation Charles Darwin » pour les Galapagos. En 1959 l'Unesco et l'Union internationale pour la conservation de la nature suscitérent la création d'une fondation internationale ayant pour but d'étudier le problème des Galapagos et de proposer au Gouvernement de l'Equateur des mesures de préservation de ce véritable sanctuaire qui conserve une faune archaïque, depuis longtemps disparue ailleurs. Un Conseil provisoire est formé lequel élit à l'unanimité, le 7.12.59, Victor Van Straelen à la présidence de la Fondation. Il en devient immédiatement la cheville ouvrière. Malgré son âge il sillonne le monde entier pour attirer l'attention sur l'importance du problème et pour recueillir les appuis financiers indispensables. Grâce à sa ténacité, après un peu plus de quatre ans à peine, le 21 janvier 1964, la « Station de recherches Darwin » bâtie sur l'île Santa Cruz des Galapagos est inaugurée en présence d'un grand concours de personnalités par son président qui y tint, en espagnol, un brillant discours. Puis il signe à Quito, avec les autorités équatoriennes, un traité chargeant la « Fondation » des recherches pour la conservation du patrimoine naturel des Galapagos. Cette œuvre, réalisée en un temps si court, lui a assuré l'estime du gouvernement équatorien et des colons des îles. Le Gouvernement de l'Equateur reconnut son utilité en créant Victor Van Straelen commandeur de l'Ordre « Al merito ». La station de recherches des Gala-

pagos est un mémorial vivant aussi bien pour Charles Darwin que pour Victor Van Straelen.

C'est peu de temps après son retour des Galapagos que la mort vint surprendre Victor Van Straelen, le 29 février 1964, jour où il assista encore à un comité de direction de l'Institut des Parcs nationaux.

Distinctions honorifiques: Médaille commémorative 1914-1918; Médaille de la Victoire; Médaille civique de 1ère classe; Officier de l'Ordre royal du Lion; Officier de l'Ordre de Léopold; Grand-Officier de l'Ordre de la Couronne; Commandeur de l'Ordre Al merito.

V. Van Straelen a disserté amplement du problème de la protection de la nature au Congo dans plusieurs notes développées et dans la préface d'ouvrages rédigés par des membres de l'Institut: 1934, le Parc national Albert; *Bull. Soc. belge d'Etudes géographiques*, t. IV, p. 20. — 1936, Introduction à l'ouvrage de S. Frechkop: Mammifères et Oiseaux du Congo belge. — 1937, les Parcs nationaux du Congo belge; Soc. de Biogéographie de Paris; Contribution à l'étude des réserves naturelles et des Parcs nationaux, p. 181. — 1937, la protection de la nature. Sa nécessité et ses avantages (Extrait de: Les Parcs nationaux et la protection de la nature, Publ. hors-série de l'Inst. des P.N. du C.B.). — 1937, Het geografisch standpunt en de natuurbescherming in Belgisch-Congo (Koninklijk Nederlands Aardrijkskundig Genootschap, Tijdschrift, Amsterdam, 2de reeks, D. 54 p. 458. — 1938, sur l'intérêt de la création d'une station de recherches vulcanologiques au parc national Albert (Congo belge) (Inst. roy. col. belge, *Bull. des séances*, IX, p. 126). — 1941, introduction à l'ouvrage de G.F. de Witte: Batraciens et Reptiles (Inst. des P.N. du C.B.; Exploration du P.N. Albert; Mission G.F. de Witte (1933-1935), fasc. 33). — 1941, Introduction à l'ouvrage de S. Frechkop: Animaux protégés au Congo belge et dans le territoire sous mandat du Ruanda-Urundi. — 1943, Le Concept de la réserve naturelle intégrale au Congo belge (Inst. roy. col. belge, *Bull. des séances*, XIV, p. 398). — 1947, Introduction à l'ouvrage de S. Frechkop: Animaux protégés du Congo belge et dans le territoire sous mandat du Ruanda-Urundi (3ème édition).

26 juillet 1970.

B. Aderca.

Victor Van Straelen, Directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique. Volume jubilaire, 2 tomes, 1 213 pages, 1954. — L. Harrison Matthews: Victor Van Straelen. *Nature*, London, p. 413, 3.9.1955. — *Le Flambeau*: Hommage à Victor Van Straelen, 161 pages, n° 2 pour mars-avril 1964. — Victor Van Straelen, tel qu'il demeure, album de 126 pages, 29 illustrations, liste complète de publications, dû à un groupe de collaborateurs et amis, 29.5.1964. — Victor Van Straelen: Elozes funèbres et manifestations commémoratives du 28.2.1965, plaquette à tirage limité réalisée par le Maître-imprimeur Havez à Bruxelles. — Schmitz: Victor Van Straelen, travail biographique manuscrit détenu par l'Institut royal des sciences naturelles, Bruxelles, 1967.

SWERTS (*Lamberti*), Docteur en médecine (Herstal, 12.12.1921 - Ibambi, Nepoko, 27 ou 28.11.1964).

La carrière de L. Swerts, toute de dévouement à la science et aux malades, spécialement aux victimes de la lèpre, a été interrompue brutalement en 1964: il fut assassiné par des « simbas » au cours des troubles dus à la révolte muléliste.

Après de brillantes études à l'Université de Liège et à l'Institut de Médecine tropicale (Anvers) et des stages dans les laboratoires de bactériologie de son Alma Mater (Prof. A. Gratia et M. Welsch) le jeune docteur en médecine s'engage en 1949 au service de la Croix Rouge du Congo et est affecté au centre principal de celle-ci au Nepoko (Ituri). La Croix Rouge du Congo, créée en 1924, avait développé dès 1927, à Pawa, une organisation de lutte antilépreuse, basée jusque vers 1950 sur l'isolement en village agricole et le traitement à l'huile de Chaulmoogra, d'action très lente et peu sûre.

En 1940 un médecin américain, Faget, avait introduit dans le traitement l'usage de sulfones (substances organiques soufrées) d'action bien meilleure quoique encore assez lente.

Ces sulfones — introduites au Congo à la fin de la deuxième guerre mondiale — allaient permettre de se confier davantage au traitement ambulatoire et de réserver l'hospitalisation aux cas très contagieux et aux mutilés et ulcéreux*. On comprend l'avantage social et budgétaire de ce changement.

La lutte en grand, s'avérait possible et se développa dans tout le Congo et les autres pays à endémie lépreuse, avec l'espoir de voir disparaître peu à peu l'endémie. Swerts s'y consacra sans relâche de 1949 à 1964 comme léprologue de la Croix Rouge du Congo, puis à partir de 1960 de l'organisme national congolais de même nom.

En 1964 il était passé au service de l'Organisation mondiale de la Santé et on pouvait

* Voir aussi dans ce recueil la notice consacrée à Hemerijckx, Fr.

espérer que les conditions de travail, dégradées depuis 1960 allaient s'améliorer... Hélas, en novembre 1964 un « simba » fanatisé l'abattait d'une rafale de mitrailleuse.

Bien que sa formation universitaire l'ait orienté vers le laboratoire, son dévouement aux malades l'amena à la lutte pratique, au Centre de Pawa et dispensaires voisins, à laquelle il consacra pratiquement tout son temps. Il s'était acquis la confiance et l'amitié des populations voisines de Pawa, avec lesquelles du reste ses relations étaient plus développées qu'avec les Européens.

Il s'était en particulier préoccupé du sort des enfants de lépreux — fort exposés à la contagion familiale — et avait organisé à leur intention un pensionnat.

Swerts très occupé par des milliers de malades dans une région grande à peu près comme la moitié de la Belgique a peu écrit. Nous connaissons surtout son action par les rapports de la Croix Rouge du Congo, parus jusqu'en 1960. J'eus l'occasion de le voir à l'œuvre à Pawa en 1958.

Sa mort fut une grande perte pour les malades du Nepoko. Son dévouement, son sacrifice honorent la médecine tropicale belge.

Juillet 1970.

A. Dubois.

Notice nécrologique (*Annales Société belge de Médecine tropicale*, 1965, p. 5). — A. Dubois: La Croix Rouge du Congo 1924-1960 (Mémoires de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, N.S., XVIII, 2, Bruxelles, 1969). On trouve dans ce texte un bref récit, par une sœur missionnaire espagnole, témoin des derniers jours de Swerts.

T

THEVES (Martin), Ingénieur, Administrateur de sociétés (Hosingen, 5.4.1896 - Bruxelles, 10.11.1970).

Martin Thèves est né dans une famille modeste à Hosingen (Grand-Duché de Luxembourg) le 5 avril 1896.

Ingénieur de l'Ecole polytechnique de Wismar, il a consacré la plus grande partie de sa carrière au Congo belge.

De 1921 à 1928, en effet, il fut attaché à la « Compagnie du chemin de fer du Bas-Congo au Katanga » au titre d'ingénieur principal, puis d'ingénieur chef de service. Ses qualités d'organisateur furent rapidement mises en relief.

Il assumait ensuite de 1929 à 1935 les fonctions de représentant général en Afrique des différentes sociétés du Groupe Cominière:

Société coloniale de construction, Chemins de fer vicinaux du Congo, Comuélé, Agrifor, Colectric, Immoaf, Maternmaco, Société des transports en commun (Kinshasa et Lubumbashi).

En 1935, Martin Thèves fut nommé administrateur-délégué de la Société nationale des chemins de fer en Colombie. Il rationalisa l'exploitation et fut chargé de négocier la vente au Gouvernement colombien. Mission délicate qui dura quatre ans et lui permit de défendre avec ténacité des intérêts financiers belges fort importants.

Après avoir été chargé d'une nouvelle mission en Amérique du Sud en 1945 et 1946, Martin Thèves prit une part de plus en plus importante dans la direction du Groupe Cominière auquel il imprima une nouvelle impulsion. Progressivement, il accéda en qualité de président et d'administrateur-délégué à la haute direction de toutes les sociétés du Groupe.

En dehors de celui-ci, il fut notamment administrateur et membre du Comité de direction de l'Otraco, de Forces du Bas-Congo, de Sogelec et de Sogefor.

A l'Exposition de Bruxelles, en 1958, Martin Thèves, qui remplissait déjà les fonctions de commissaire général adjoint de la section du Grand-Duché de Luxembourg, fut désigné en qualité de vice-président du Comité exécutif et de membre du comité permanent de la section du Congo et du Ruanda-Urundi.

Homme d'affaires doué d'une vive intelligence et d'un remarquable esprit d'entreprise, il savait se pencher sur la misère d'autrui. C'est ainsi que durant la seconde guerre mondiale, Martin Thèves fonda l'Aide coloniale aux hôpitaux et sanas de Belgique, œuvre qui secourut 38 000 malades et de nombreux résistants luxembourgeois et belges, ce qui lui valut, parmi ses multiples distinctions honorifiques, la médaille d'argent de la reconnaissance belge pour services rendus au pays pendant la guerre 1940-1945.

Lorsqu'il mourut à Bruxelles, en novembre 1971, Martin Thèves laissait une œuvre en pleine évolution. Des sociétés filiales ayant autrefois leur siège en Afrique changeaient de structure, d'autre part des capitaux étrangers s'investissaient. L'œuvre de Martin Thèves était solide dans ses fondations.

Décembre 1971.
M. Van den Abeele.

TOBBACK (Louis-E.), Ancien administrateur délégué des Elevages de la Compagnie de Mateba, Ancien conseiller vétérinaire auprès du Ministère des Colonies (Anderlecht, 1.10.1882 - Woluwe-St-Pierre, 18.1.1953).

Diplômé en 1908 de l'Ecole de médecine vétérinaire de Cureghem, L. Tobbacq est le premier vétérinaire belge à partir en janvier 1910, au Congo belge pour une société privée, la société Compagnie des élevages de Mateba, doyenne des sociétés d'élevage au Congo belge, dont les débuts remontent à 1894. En 1913 il est nommé directeur de la société et restera à son poste durant toute la guerre. En 1922 il est nommé administrateur directeur en Afrique.

Il rentre en Belgique en 1924 pour assurer les fonctions d'administrateur délégué et ce jusqu'en 1927, date à laquelle la société diversifie ses activités et entreprend la commercialisation des produits des élevages et alimentaires dans tout le Bas-Congo. De 1927 à 1932, il restera le vétérinaire conseil de la société et accomplira des voyages en Afrique et particulièrement en Afrique du Sud pour y acheter le bétail de reproduction. On peut dire que jusqu'à cette date, c'est à lui que l'on doit les progrès et l'orientation donnée à cet important élevage du Bas-Congo.

Lorsqu'en 1932, le Ministère des Colonies conscient de l'importance que représentent les élevages pour le bon développement du Congo, décide de créer la place de conseiller vétérinaire auprès de ce Ministère, c'est bien naturellement que le choix se porte sur le doyen des médecins vétérinaires coloniaux. L. Tobbacq va s'efforcer de mettre en place cet important service, assurant le recrutement des vétérinaires pour la colonie ainsi que des auxiliaires. Il représentera le service vétérinaire du Ministère dans les diverses conférences internationales et comités de police sanitaire.

En 1933, il collabore avec M. Leplae à la seconde édition du livre *Organisation et exploitation des élevages au Congo belge*, on lui doit notamment la partie qui traite des maladies du bétail. Le succès de cette publication nécessite la réimpression en 1951 en un ouvrage de 520 pages, fort apprécié. Il collaborera au *Bulletin agricole du Congo belge*, dans lequel il analysera et résumera les tra-

vaux et publications relatifs à l'hygiène et aux maladies du bétail en Afrique.

En 1934, il sera titularisé chargé de cours à l'Institut de médecine tropicale Prince Léopold à Anvers pour enseigner aux auxiliaires vétérinaires les notions de pathologie vétérinaire tropicale et de la zootechnie. Il sera aussi le délégué du Ministère auprès des grandes sociétés d'élevage dont le Gouvernement détient une participation en échange d'apport de terres d'élevage.

Ses interventions toujours empreintes de courtoisie, sont fort appréciées et il sera un défenseur écouté de la médecine vétérinaire coloniale.

De 1940 à 1945, il accompagnera le Ministre des Colonies à Londres où il sera pour beaucoup de sociétés, sans relations avec la Belgique, un conseiller et correspondant fort apprécié.

Durant la guerre, le service vétérinaire du Congo obtient après de nombreuses années d'attente, la reconnaissance officielle de son importance, de son efficacité et la légitimité de ses prétentions. Il obtient son autonomie, le libérant de la tutelle du service de l'Agriculture dont il était jusque là une direction. Malgré ses démarches, L. Tobback ne pourra obtenir une meilleure reconnaissance de ses services et de son dévouement. Le poste qu'il occupe restera un poste de conseiller et il ne pourra être admis dans les cadres vu son âge. Avec une conscience professionnelle remarquable il n'en continuera pas moins à occuper, jusqu'à l'âge de 70 ans, les divers postes qui lui ont été confiés.

Retiré du Ministère en 1952, il sera nommé administrateur directeur des élevages J. Van Gijssel au Marungu, élevage de création récente auquel il apportera les fruits de sa longue et précieuse expérience. Un mauvais froid gagné dans les couloirs du Palais de Justice où il se rendait pour défendre ses droits à une retraite qu'il jugeait méritée, devait l'emporter brutalement le 18 janvier 1953.

Il était membre correspondant de la société Italiana per il progresso della zootechnica de Milano et membre de The american museum of national history.

Dans tous les milieux coloniaux L. Tobback laissera le souvenir d'un fonctionnaire consciencieux, d'une grande courtoisie et dont la contribution à l'essor de l'élevage tropical fut grandement appréciée.

Distinctions honorifiques: Officier de l'Ordre de Léopold II; Officier de l'Ordre royal du Lion; Chevalier de l'Ordre de la Couronne; Médaille commémorative 1914-1918.

11 février 1970.

J. Gillain.

TSHOMBE (Moïse-Kapenda), Président du Katanga, puis Premier Ministre de la République démocratique du Congo (Musumba, 10.11.1919 - Alger, 29.6.1969).

Moïse Tshombe naquit à Musumba, près de Kapanga, au Katanga. De race Lunda, il était issu d'une famille de riches commerçants et avait épousé une fille du chef Mwata Yamvo; de cette union naquirent neuf enfants.

Après ses études primaires à la mission méthodiste de Sandoa, Moïse Tshombe fit ses études normales à la mission méthodiste de Kanene; par la suite, il acquit un diplôme supérieur de comptabilité. En fait, Tshombe se sentait une vocation de pasteur, mais comme son père était seul dans les affaires, il lui demanda de l'aider. Ainsi dès l'âge de 16 ans, alors qu'il était encore aux études, il se trouvait déjà devant des responsabilités à prendre.

Ce n'est qu'en 1946 qu'il vint s'installer à Elisabethville. Jusqu'alors, il avait voyagé dans tout le Katanga et spécialement dans les régions agricoles de Sandoa, Kapanga, Dilolo et la région des Lundas.

En 1950, après la mort de son père, Moïse Tshombe a continué sa carrière dans les affaires commerciales et il fut alors confronté à de sérieuses difficultés, car le régime de l'époque ne permettait pas aux Congolais d'obtenir des crédits, bien qu'il possédât des maisons, des propriétés et des terrains. C'est cette discrimination qui l'incita à réagir et à se lancer dans la politique.

Il fut membre du Conseil de la province du Katanga de 1951 à 1953, puis du Conseil du Gouvernement et de la députation permanente. En 1959, il fut élu conseiller de la commune Albert, à Elisabethville. En juillet 1959, il fut nommé à la présidence de la Confédération des associations du Katanga, mieux connue sous le nom de Conakat. Il s'agissait d'un rassemblement politique fondé en 1957 par un groupe de jeunes évolués katangais dont Godefroid Munongo, Evariste Kimba, Albert Nyembo et Rodolphe Yav.

Dès 1959, au cours d'un entretien avec le ministre De Schrijver, alors à la tête du département du Congo belge et du Ruanda-Urundi, Moïse Tshombe avait plaidé en fa-

veur d'une très large autonomie des provinces qui auraient pu, chacune en particulier, conclure des accords directement avec la Belgique. Ce point de vue était en contradiction avec les conceptions unitaristes de Patrice Lumumba, leader du Mouvement national congolais, en abrégé M.N.C.

Cette divergence de conception allait opposer les deux hommes politiques pendant la préparation de l'indépendance et au début de l'existence de la République du Congo.

Au cours de la conférence de la table ronde qui se tint à Bruxelles en janvier et février 1960, Moïse Tshombe défendit l'idée d'une confédération d'Etats congolais, soutenu en cela par tous les membres de la Conakat. Certaines voix se sont fait entendre pour prétendre qu'il était téléguidé par une importante société minière pendant son séjour à Bruxelles; mais d'autre part, on a fait remarquer que, lors de cette conférence, il ne disposait ni d'une secrétaire, ni d'une machine à écrire, ce qui serait un indice qu'il n'existait pas de bien grande collusion.

A l'issue de cette conférence, le 3 mars 1960, invité par le mouvement pour les Etats Unis d'Europe, Moïse Tshombe exposa ses idées sur la future organisation générale du Congo, qu'il voulait un pays indépendant et une terre de libertés. Il repoussait l'idée de nationalisations et estimait que l'accent devait être mis davantage sur l'agriculture, car l'exploitation intensive des ressources minières conduisait à l'épuisement progressif des réserves. Il se proposait encore de faire choisir un métier par la masse des écoliers, car tous voulaient devenir des employés. Il termina son allocution en demandant la confiance des Belges, car il voulait s'orienter vers une politique de collaboration.

Le retour de Tshombe à Elisabethville le dimanche 6 mars 1960 fut marqué par des manifestations enthousiastes et un grand concours de foule, composée d'Africains et d'Européens. Dans le discours tenu à cette occasion, le président général de la Conakat remercia les professeurs et économistes belges qui l'avaient aidé au cours de son séjour en Belgique et invita les Européens établis au Katanga à bannir toute inquiétude pour l'avenir. Il tint également à répondre aux allusions de Sir Roy Welensky, premier ministre de la Fédération des Rhodésies-Nyassaland, qui avait laissé entendre que le Katanga pourrait s'unir à ces pays. Il déclara avec force:

« Que l'on sache partout et une fois pour toute que jamais le Katanga ne fera d'autre union qu'avec les provinces du Congo et la Belgique. » Partout où passait Tshombe, l'accueil fut délirant. Il avait conquis les foules et sa popularité au Katanga était bien établie.

Entre-temps, Tshombe s'était rendu aux Etats-Unis où il avait rencontré les dirigeants des fondations Ford et Rockefeller qui lui avaient fait des promesses d'assistance technique.

Le vendredi 13 mai 1960, à l'approche de l'Indépendance, dans un communiqué aux journalistes, il s'élève contre le vent de défaitisme qui souffle parmi certains Européens. Une fois de plus, il précise ses idées au sujet de la structure du futur Etat congolais. Il préconise une confédération du Congo avec une autonomie, ni exclusive, ni absolue, des différentes provinces. Il cite comme exemples de réussite de cette formule les Etats-Unis d'Amérique, la Suisse, l'Autriche, l'Allemagne fédérale et l'U.R.S.S.

Les masses congolaises, dit-il, lui font confiance et attendent de leurs leaders des propositions congolaises. Il est difficile de faire le bonheur des gens sans leur consentement. Les décisions belges et européennes sont excellentes, mais elles ne sont ni congolaises ni africaines. Celles-ci seront l'œuvre des dirigeants congolais qui seront élus dans les prochains jours.

Malgré les grands succès remportés à Elisabethville, tout le Katanga n'est pas au côté de Moïse Tshombe. Il a l'oreille des populations d'origine Lunda; mais le leader de la Balubakat, Jason Sendwe, bourgmestre de la commune d'Albert à Elisabethville, recueille les suffrages des populations des ethnies d'origine Baluba.

L'opposition des ethnies allait engendrer de sérieuses difficultés pour la formation du gouvernement provincial du Katanga qui devait être mis en place vers le 15 juin 1960, préalablement aux consultations qui conduiraient à la formation du premier gouvernement congolais.

Les 14 et 15 juin 1960, la plus grande confusion régna, car pour élire le gouvernement, il fallait à l'Assemblée provinciale réunir les deux tiers des voix. Or l'assemblée se composait de 69 membres dont 37, sous l'impulsion de Jason Sendwe, s'étaient réunis en un cartel formé de Balubas et de Tshokwes. Ce cartel refusait de participer à la réunion de-

vant conduire à la formation du Gouvernement provincial.

Pour tourner la difficulté, le Sénat vota un amendement à la loi en vertu duquel, si la majorité des deux tiers ne pouvait pas être dégagée pendant deux réunions successives, les décisions pouvaient être prises à la majorité simple.

Le jeudi 17, l'assemblée provinciale se réunit à 10 heures du matin, à 15 heures et finalement à 20 heures. Comme le cartel ne s'était présenté à aucune des séances, la loi de la majorité simple devenait d'application et Moïse Tshombe fut élu par 37 voix sur 42 votants, président du Gouvernement provincial katangais. Le gouvernement — formé par Moïse Tshombe — avait été ouvert aux Balubas et aux Tshokwes ralliés à la Conakat qui avaient aussi reçu des portefeuilles, car ce devait être le gouvernement de tous les Katangais.

A cette occasion, Tshombe adjurait les populations de mettre fin aux querelles et confirmait la garantie de liberté totale et de respect des biens et des personnes. Il ajoutait aussi:

« Je tiens à préciser que nous n'avons à aucun moment songé à laisser une puissance étrangère s'emparer de la moindre parcelle que ce soit de notre territoire. Si à un certain moment une allusion a pu être faite à une coalition avec un Etat voisin, elle ne le fut que pour marquer la volonté formelle du Katanga de faire triompher les intérêts de ses habitants et échapper à une dictature centralisatrice qui serait mortelle pour notre économie. »

Il n'y avait donc pas eu de fumée sans feu et les allusions de Sir Roy Welensky n'étaient pas sans fondement.

Accompagné de son ministre des Finances Jean Kibwe, Moïse Tshombe, à l'invitation de Monsieur Ganshof van der Meersch, se rendit à Léopoldville le vendredi 18 juin en vue des consultations préalables à la formation du premier gouvernement central congolais.

Tshombe n'arrivait pas les mains vides et était porteur d'un projet de combinaison ministérielle devant servir de base aux négociations et de nature à créer une entente générale dans la concorde. Le leader katangais, une fois de plus, se déclarait fidèle à un programme d'action visant à doter le Congo de structures politiques, sociales et économiques fédérales.

Lorsque la composition du Gouvernement central sous la présidence de Patrice Lumumba fut connue, les milieux katangais, tant du Cartel que de la Conakat, firent connaître leur désappointement. Ce gouvernement comportait seulement deux ministres katangais et Jason Sendwe était nommé commissaire d'Etat pour le Katanga.

Tshombe, qui était rentré par avion à Elisabethville le 23 au soir, fit savoir qu'il retirait son appui à Lumumba. Il estimait avoir été abusé, car les conventions convenues n'avaient pas été respectées. A ses yeux, le Gouvernement central devait être considéré comme provisoire jusqu'au vote de la constitution définitive du Katanga. Il ne pouvait admettre que le Congo se trouvât aux mains d'extrémistes qui tenteraient de profiter de la situation pour s'approprier définitivement le pouvoir et imposer une structure unitaire, dont il ne voulait à aucun prix. Il estimait qu'il n'était pas possible de soumettre aux mêmes lois des hommes de races et de coutumes aussi diverses qu'au Congo, ce pays immense, d'une superficie de deux millions et demi de kilomètres carrés.

Moïse Tshombe commençait alors une prodigieuse carrière politique qui allait faire connaître son nom dans le monde entier.

L'indépendance du Congo ne se passa pas dans le calme; on se souvient du discours, très dur pour les Belges, prononcé par Lumumba en présence du roi Baudouin et la révolte de l'Armée nationale congolaise, peu de jours après cet événement historique.

Devant le chaos qui régnait au Congo, le 11 juillet 1960, Moïse Tshombe proclamait l'indépendance du Katanga et appelait le major Weber et ses paracommandos pour protéger les personnes et les biens contre les exactions de l'A.N.C. en révolte. Il fallait empêcher le massacre des Européens et cinq de ceux-ci avaient déjà été tués par des soldats errant en bande ayant perdu tout sens de la discipline. Tshombe fait appel au Gouvernement belge pour qu'il envoie des troupes au Katanga, en attendant l'organisation de sa propre armée.

Joseph Yav, ministre des Affaires économiques, et Jean Kibwe, ministre des finances, donnent leur démission des postes qu'ils occupaient au gouvernement central, de même que Jacques Masungu, vice-président du Sénat congolais.

Moïse Tshombe, pour autant, n'en conservait pas moins le contact avec les autorités du Congo et, dès le 14 juillet, proposait que soient définies les bases d'une confédération des Etats du Congo, confirmant ainsi ses conceptions fédéralistes qui ne comportaient aucune idée de séparation et d'autonomie absolue vis-à-vis du Congo.

Les démêlés avec l'O.N.U. allaient commencer car, pour répondre au leader katançais et pour rétablir l'ordre compromis dans de nombreuses régions du Congo, Patrice Lumumba a fait appel aux troupes de l'O.N.U. Moïse Tshombe leur interdit l'accès du Katanga et l'utilisation des aérodromes de sa province. « Je ne puis les admettre au Katanga, dit-il, parce qu'elles provoqueront des désordres. Les Nations-Unies ont envoyé leurs troupes à Stanleyville pour rétablir l'ordre, mais la première chose que ces troupes ont faite a été de se mettre à piller. »

Moïse Tshombe se proposait d'envoyer une délégation katançaise plaider à l'O.N.U. la cause de l'indépendance du Katanga et il invitait également soit M. Dag Hammarskjöld, soit M. Ralph Bunche, à venir à Elisabethville. Attaché à son idée d'un Congo fédéral, le chef du Katanga, ne rompait pas tout lien avec Léopoldville et il reçut diverses personnalités du Gouvernement central, dont MM. Lihau, Adoula et Delvaux, envoyés en ambassadeurs afin de poursuivre des pourparlers où chacun défendait son point de vue.

Au centre des discussions se trouvait une importante question financière; c'était le partage des revenus procurés par les exportations de cuivre du Katanga. Ceux-ci avaient toujours constitué un apport appréciable pour les finances du Congo, et l'en priver conduisait au déséquilibre budgétaire. Mais devant la décomposition du Congo sous la conduite de Lumumba et la protection des forces de l'O.N.U., Moïse Tshombe désirait absolument préserver l'ordre et maintenir la prospérité de sa riche province. Il déployait tous ses efforts pour y empêcher l'arrivée des troupes de l'O.N.U., et il ne put y réussir, aussi il marqua sa désillusion en déclarant qu'il estimait avoir été abandonné par le Gouvernement belge.

En septembre 1960, une délégation katançaise se rendit à Brazzaville et signa avec M. Ileo, chef du gouvernement congolais, un accord aux termes duquel le Katanga apporterait son appui complet à MM. Kasa-vubu et

Ileo et que les structures politiques communes seraient négociées au cours d'une conférence de la Table Ronde.

Entre-temps, Patrice Lumumba avait été destitué et arrêté. Les forces de l'O.N.U. chargées de protéger les travailleurs de Luena, Kabalo et Kongolo contre les exactions des rebelles Balubas s'étaient avérées incapables de rétablir l'ordre et les gendarmes katançais avaient dû intervenir.

L'O.N.U. perdait du crédit, même auprès du gouvernement congolais et l'Otraco avait reçu instruction de ne transporter le matériel de l'O.N.U. que sur ordre des autorités congolaises, ce qui irrita le général Rikhye, chef des forces de l'O.N.U.

Le 30 novembre 1960, Tshombe s'était rendu à Brazzaville à l'invitation de Fulbert Yulu pour la célébration de l'anniversaire de l'indépendance du Congo-Brazzaville. Dans le cadre des conversations engagées lors de cette visite, le président du Congo-Brazzaville suggéra une réunion d'un « conseil de famille » auquel participeraient les leaders africains réellement soucieux de trouver des solutions originales, faisant table rase du passé et conformes aux conceptions africaines pour doter les territoires de structures adaptées aux contingences qui leur étaient propres. Cette idée paraissait séduisante à Tshombe et il y souscrivait complètement.

Tshombe, qui avait pris l'initiative de recueillir des fonds pour offrir un cadeau au roi Baudouin et à la reine Fabiola, se rendit à Bruxelles et fut reçu au Palais royal. Quelques jours plus tard, au cours d'un banquet offert en son honneur par la délégation katançaise dans un établissement du centre de la capitale belge, le comte d'Aspremont Lynden, ministre des Affaires africaines, annonça qu'il avait plu au Roi d'accorder au président Tshombe le grand cordon de l'Ordre de la Couronne, « cet honneur, déclara le ministre, témoigne de la reconnaissance de la Belgique au courage du président Tshombe. » Cette décoration bien méritée, car l'action de Tshombe avait épargné la vie et les biens de nombreux Belges, suscita de vives discussions dans les milieux congolais et même chez les Belges vivant en dehors du Katanga qui trouvaient cet honneur inopportun et dangereux pour leur sécurité.

En dépit des efforts de Tshombe et de la sympathie qu'il inspirait dans de nombreux milieux, le gouvernement belge ne voulait pas

reconnaître l'indépendance du Katanga; Tshombe en conçut un cruel dépit et envoya une lettre amère à M. Gaston Eyskens, premier ministre.

Malgré toutes ces difficultés, lorsqu'en décembre 1960 Gizenga formait un gouvernement dissident à Stanleyville et qu'il montrait des velléités offensives, un pacte militaire fut signé entre Léopoldville, Elisabethville et le gouvernement fédéraliste du Kasai d'Albert Kalonji. Cet accord servit de préalable à la conférence de Tananarive où allait s'affirmer le principe fédéral.

Poursuivant ses efforts, Tshombe prit l'initiative d'une conférence tenue en janvier 1967 qui réunissait à Tananarive, dans l'île de Madagascar, toutes les personnalités congolaises, sauf M. Justin Bomboko, malade à ce moment. Cette conférence constitua un succès indéniable pour le leader katangais puisque les participants s'étaient mis d'accord sur le principe d'une structure fédérale de l'Etat congolais. La clôture de ces journées se tint à Elisabethville où Tshombe organisa une grande réception à laquelle participait Kasa-vubu, président de la République du Congo.

MM. Tshombe et Kimba se rendirent à Coquilhatville en avril 1961, où se tenait une réunion au cours de laquelle devaient être définies les mesures d'application de la conférence de Tananarive. Mais contre toute attente et au mépris le plus absolu des droits de l'hospitalité, Tshombe et Kimba, qui s'étaient rendus librement et dans un geste de bonne volonté, étaient arrêtés le 26 avril 1961 sous l'inculpation de haute trahison formulée par les autorités du gouvernement central.

De Brazzaville, Fulbert Youlou intervint en faveur des prisonniers, mais cette immixtion dans les affaires du Congo par un Etat voisin fut très mal prise. Finalement, Tshombe fut libéré le 24 juin à la faveur d'une intervention du colonel Mobutu, depuis président de la République du Congo, et de Joseph Kasa-vubu.

Moïse Tshombe signa avec le gouvernement central un accord aux termes duquel le Katanga approuvait la réunion du Parlement, à la condition qu'une nouvelle constitution soit rédigée endéans les trois mois. L'accord définissait également la répartition des revenus du cuivre entre le Gouvernement central et le Katanga.

Contre tout espoir, Tshombe revint au Katanga où la foule lui réserva un accueil triom-

phal. Mais l'assemblée katangaise rejeta l'accord signé à Léopoldville, estimant qu'il avait été obtenu sous la contrainte. Dès lors, le fossé ne cessa de s'élargir entre le Congo et le Katanga. Un peu plus tard, l'assemblée katangaise exigea que lui soit soumis également l'accord militaire signé en juillet 1960 avec le colonel Mobutu.

Pour sortir de l'imbroglie, Tshombe proposa de rencontrer Kasa-vubu, Gizenga et Kalonji. Il se rendit même à Brazzaville, mais le président Kasa-vubu refusa le rendez-vous, prétextant que ces questions étaient du ressort du Parlement congolais. Tshombe tenta de nouer les relations avec Adoula, lorsque ce dernier devint premier ministre, mais ce fut en vain.

Une autre tentative eut encore lieu; deux délégués katangais rencontrèrent des délégués du Gouvernement central à Kitona, mais aucun accord ne put être trouvé. Comme Tshombe avait hésité à envoyer ses délégués à cette réunion, le président Kennedy était intervenu personnellement pour faire garantir la liberté des deux Katangais, et le voyage eut lieu dans un avion américain.

D'autre part, les démêlés entre le président Tshombe et l'O.N.U. allèrent en s'aggravant. Le 18 septembre 1961, le secrétaire général de l'O.N.U., Dag Hammarskjöld, et Tshombe devaient se rencontrer à N'Dola, en Zambie. L'avion de Dag Hammarskjöld, conduit par un équipage suédois, n'arriva jamais. Il s'était écrasé en pleine forêt africaine, alors qu'il était presque arrivé au but.

Tshombe avait à son service des mercenaires, connus sous le nom d'« affreux ». Bien qu'ils ne fussent qu'une poignée sous les ordres du major Weber, avec l'aide des gendarmes katangais, ils réussirent à tenir tête de longs mois aux nombreuses forces de l'O.N.U. réparties sur toute l'étendue du territoire du Katanga.

En octobre, Tshombe avait encore fait des avances au gouvernement central pour tenter un rapprochement mais, pour se rendre à Léopoldville, il voulait que le Katanga soit libéré du joug de l'O.N.U. Ces tentatives ayant échoué, des frictions entre Katangais et Onusiens étaient de plus en plus fréquentes, d'autant plus que la conduite des soldats de l'O.N.U. n'était pas à l'abri de reproches.

La situation devint tragique à la Noël 1962 lorsque les troupes de l'O.N.U. passèrent à l'action à Elisabethville. Les troupes de

Tshombe ayant dû céder finalement devant la pression des forces nombreuses de l'O.N.U., le chef du Katanga réfugié à Kolwezi dut se résoudre, le 14 janvier 1963, à accepter le plan de U. Thant pour restaurer l'ordre et l'unité du Congo. Le leader du Katanga fit savoir qu'il exigeait comme condition *sine qua non* la stricte application de ce plan pour que les Katangais participent au Gouvernement central congolais. Et il ajoutait que si le Parlement congolais faisait appel à lui, il s'y rendrait.

Il ne fut pas écouté, dès lors il préféra choisir l'exil et gagna l'Europe.

Mais la situation au Congo ne s'améliorait pas avec la fin de la sécession du Katanga. L'armée nationale congolaise ne parvenait pas à mettre un terme à la rébellion de Gizenga qui s'étendait non seulement au nord et au nord-est du Congo, mais également au Kwilu; elle devenait menaçante, même pour la capitale. Devant le chaos qui régnait à nouveau au Congo, le gouvernement Adoula fut contraint de démissionner.

Tshombe, qui n'avait pas cessé ses activités politiques, fut rappelé et, le 6 juillet 1964, le président Kasa-vubu lui confiait la mission de former le gouvernement du Congo. Le 10 juillet, il prêtait serment de premier ministre et annonçait son intention de sortir le Congo de l'ornière où il s'était enfoncé. La révolte grondait au Kivu, dans la province orientale et au Kwilu. Le charroi militaire, dont les Américains avaient doté l'armée nationale congolaise, ne lui servit que pour fuir plus rapidement les lieux des combats.

Tshombe, avec l'accord du général Mobutu qui avait pris la haute direction des opérations militaires, fit appel aux gendarmes katangais, restés au pays ou réfugiés en Angola, ainsi qu'à des mercenaires recrutés à l'étranger. En effet, il n'était plus question de compter sur l'O.N.U. qui avait retiré ses forces du Congo, abandonnant le maintien de l'ordre à la seule armée nationale congolaise incapable et impuissante.

Malgré la défaite infligée aux troupes katan-gaises, les forces de l'O.N.U. ne s'étaient pas couvert de gloire et elles avaient perdu tout prestige aux yeux des Africains.

Dans un but humanitaire, Moïse Tshombe fit appel aux para-commandos belges pour délivrer les nombreux Européens prisonniers des rebelles à Stanleyville et à Paulis. Ceci lui

valut la réprobation des Afro-asiatiques, mais, une fois de plus, il montrait ses bons sentiments à l'égard des ressortissants belges et étrangers.

Sur le plan militaire, la révolte fut matée sous le Gouvernement Tshombe; sur le plan politique, il chercha à liquider les séquelles de la décolonisation et régla avec la Belgique les problèmes litigieux du contentieux belgo-congolais, notamment les problèmes financiers pendants avec les groupes miniers.

On a souvent accusé Tshombe d'être à la solde de groupements financiers; rien n'est plus faux lorsqu'on connaît la fermeté, empreinte de courtoisie cependant, avec laquelle il défendit âprement les intérêts du Congo.

Les autres pays afro-asiatiques continuèrent à le considérer comme l'homme de la sécession du Katanga et à le boudier; il voulait cependant collaborer à l'O.U.A. et, maintes fois, il fit connaître ses intentions. La R.A.U., l'Algérie et le Mali le considéraient toujours comme responsable du meurtre de Patrice Lumumba, malgré les conclusions d'une enquête menée par l'O.N.U., et comme le valet de groupes capitalistes et de puissances impérialistes.

Lorsque Tshombe se rendit au Caire pour assister à la conférence des pays africains, il fut empêché de siéger personnellement. Dès son arrivée le 1 octobre 1964, il fut interné pendant douze jours dans un palais gouvernemental.

Moïse Tshombe s'efforça de renforcer sa position au Parlement, mais il se heurtait à M. Victor Nendaka qui cristallisait autour de lui un groupe d'opposants résolus.

Le 13 octobre 1965, le président Kasa-vubu mit fin au gouvernement de M. Tshombe et chargea Evariste Kimba de former le nouveau gouvernement. Après un mois d'existence, cette nouvelle formation se vit retirer la confiance du Parlement congolais. C'est alors que le général Mobutu, devant l'impuissance de Kimba à constituer une nouvelle équipe gouvernementale et le désir de Kasa-vubu d'écarter Tshombe, prit le pouvoir et destitua le président de la république, s'attribuant tous les pouvoirs.

Tshombe lui-même applaudit à la mesure courageuse prise par le commandant en chef de l'Armée nationale congolaise et il invitait le pays à lui porter le soutien le plus absolu.

Le 2 décembre 1965, Tshombe déclarait qu'en prenant le pouvoir, le général Mobutu lui avait certainement sauvé la vie, car il figu-

rait en tête d'une liste de gens qui devaient être liquidés le 24 novembre au soir.

Cependant bientôt le général Mobutu mettait en cause Tshombe pour la difficile situation économique et financière dans laquelle se débattait le Congo. Le 13 décembre 1965, dans un discours tenu à Kinshasa au Stade Roi Baudouin devant 50 000 personnes, le général Mobutu accusait « certains politiciens d'avoïr, pour se maintenir au pouvoir, fait appel à des puissances étrangères. »

Dès lors, c'était un nouvel exil pour Moïse Tshombe et sa famille. Sous la pression de Kinshasa, le gouvernement belge n'admit pas qu'il le passât en Belgique. Comme antérieurement, il s'établit à Madrid, bien qu'il eût préféré vivre à Bruxelles, car plusieurs de ses fils poursuivaient leurs études en Belgique.

Tshombe qui était un homme riche gérait sa fortune et se livrait à des transactions immobilières. Des personnages de moralité douteuse, flairant en lui une proie facile, gravitaient autour de lui. Plusieurs d'entre eux furent d'ailleurs condamnés pour escroquerie ou tentatives de détournement au détriment de l'ancien leader katangais.

Le 1^{er} juillet 1967, il prit un avion à Madrid pour se rendre aux Baléares où il voulait acheter une propriété à Ibiza. Deux pilotes anglais se trouvaient aux commandes de l'avion espagnol affrété spécialement pour ce voyage. A bord avait pris place également un soi-disant homme d'affaires, un certain Bodenan, ancien repris de justice condamné autrefois à douze ans de prison à propos d'un double meurtre dans la forêt de Rambouillet. Sous la menace du revolver, Bodenan fit dérouter l'avion et força les pilotes à poser l'appareil sur l'aérodrome d'Alger.

Les autorités algériennes furent manifestement surprises par cette aventure et n'attendaient pas le moins du monde l'arrivée de Tshombe dans leur pays. Tshombe, qui avait été abusé, accusait la C.I.A. de sa mésaventure, ce que les intéressés démentirent sur le champ. Les autorités algériennes ouvrirent une enquête d'envergure sur la mort de Patrice Lumumba.

Deux ambassadeurs extraordinaires, le procureur Alidor Kabeya et le ministre Mungu-Diaka, furent envoyés immédiatement à Alger pour réclamer l'extradition de l'ancien premier ministre congolais. Le 21 juillet 1968, la cour suprême algérienne émit un avis favorable pour faire droit à cette requête. Mais,

comme la loi de son pays l'y autorisait, le président Boumedienne s'opposa à l'exécution de cette décision.

Une délégation congolaise se rendit à plusieurs reprises à Alger pour faire exécuter la décision, mais en vain. Faire droit à cette demande, équivalait à envoyer Tshombe à la mort. En effet, au Congo un tribunal militaire d'exception, qui avait prononcé la peine de mort contre divers politiciens, venait de condamner à la peine suprême Moïse Tshombe pour le meurtre de Patrice Lumumba. Chaque fois le président Boumedienne refusa de donner suite aux requêtes du gouvernement congolais et le prétexte invoqué était « son hostilité à l'égard du régime du général Mobutu et des attaches de ce gouvernement avec Israël. »

Le gouvernement algérien refusa trois fois également de libérer Tshombe, suite aux demandes du gouvernement espagnol.

Tshombe passait sa captivité dans une villa située à El Blar sur les hauteurs d'Alger. Son temps s'écoulait à lire, à écouter la radio et à regarder la télévision. Il était en liberté surveillée et faisait des randonnées en auto dans l'Algérie, prenant en ces occasions ses repas dans des restaurants en compagnie des deux officiers chargés de le surveiller. Au cours de ces périodes, il répétait. « Ici ce n'est pas l'Afrique. »

Le matin du 30 juin 1969, lorsque son domestique vint lui porter son petit déjeuner, il constata que Tshombe, étendu sur son lit, ne bougeait plus. Il était mort d'une crise cardiaque pendant la nuit; le décès fut constaté par onze médecins algériens.

Madame Tshombe se rendit à Alger et fut l'hôte du Croissant rouge. L'inhumation eut lieu à Bruxelles le 4 juillet et le repose provisoirement au cimetière d'Etterbeek, en attendant que sa famille puisse faire transporter sa dépouille au Katanga.

Moïse Tshombe fut incontestablement un homme courageux qui ne refusait pas de rencontrer ceux qui ne partageaient pas son point de vue. Il n'hésita pas à se rendre à Coquilhatville, où il fut arrêté. Ensuite, il se rendit encore au Caire, où il fut mis en résidence surveillée. Travailleur acharné, mais parfois désordonné, il avait l'art de charmer ses interlocuteurs par son large sourire et la bienveillance de l'accueil. Il ne se méfiait pas assez de certains aventuriers qui profitèrent de son excès de confiance.

Tshombe fut incontestablement l'ami des Belges et tout le monde l'a laissé tomber. En politique internationale il avait rêvé de créer un tiers monde, composé de l'Europe Occidentale et des Etats d'Afrique, de façon à former un bloc puissant entre la Russie, d'une part, et les Etats-Unis d'Amérique, d'autre part. Le destin lui fut très cruel, car il aurait pu jouer un rôle de premier plan s'il n'avait pas dû se débattre au milieu d'événements aussi tragiques.

Il s'est défendu maintes fois d'avoir été sécessionniste; il ne voulait pas séparer le Katanga du Congo, mais le faire entrer dans une confédération d'états. Bien que le principe semble avoir été admis par ses adver-

saires, il ne put jamais faire triompher la cause qu'il prônait.

Il était grand officier de l'Ordre de la Couronne.

31 mars 1970.

A. Lederer.

Archives de l'ARSOM. Communiqués de l'Agence Belga. — J.K.: Moïse Tshombe succombe dans sa prison d'Alger (*La Libre Belgique*, 1.7.69). — Patrocle: D'homme à home, Moïse (*La Libre Belgique*, 4.7.69). — Struye, P.: La montée en flèche de Moïse Tshombe (*La Libre Belgique*, 13.7.64). — Ugeux, Et.: Moïse Tshombe est mort dimanche près d'Alger (*Le Soir*, 1.7.69). — Ugeux, Et.: Une interview inédite de M. Tshombe (*Le Soir*, 1.7.69). — Ugeux, Et.: Moïse Tshombe tel qu'il était (*Le Soir*, 2.7.69). — Van Offelen, J.: Le Congo de demain, L'avenir de M. Tshombe (*La Dernière Heure*, 21.11.63). — Articles divers de presse.

V

VALCKE (Gabriel-Jules), Docteur en médecine (Avelgem, 10.1.1884 - Brasschaat, 5.2.1963). Fils de Jules-Henri et de Van Steenbrugge, Louise.

Valcke, médecin en 1908 (Université de Gand) pratique d'abord quelques années, en particulier à bord de bateaux; puis part au Katanga en septembre 1911. Toute sa carrière coloniale se passera dans cette province au service de la colonie, sauf sa participation à la campagne 1914-1918 de l'Est africain.

En 1933, il termine, comme médecin provincial, une carrière de 18 ans. Il est nommé chef de clinique à l'Institut de Médecine tropicale d'Anvers (Clinique Léopold II). Il s'y montre un praticien actif et dévoué, très apprécié, de ses patients et de ses collègues, comme il l'avait été en Afrique.

Pendant la guerre 1940-1945 la clinique, où ne se voient plus guère les coloniaux, reçoit des malades et des blessés. Valcke se montrera à la hauteur des événements aussi bien pendant les hostilités et l'occupation que dans la période des bombes volantes.

En 1949, retraité à l'Institut, il navigue à nouveau sur la ligne Anvers-Congo (C.B.M.C.). Mais sa santé s'altère; il se retire

à la campagne où en 1963 il est enlevé à l'affection de son épouse et de sa fille.

Volontaire de guerre, il avait mérité diverses distinctions militaires: Croix de guerre 1914-1918, Croix du feu, Médaille du volontaire et Médaille des campagnes d'Afrique. Il était titulaire de divers ordres belges, en particulier Officier de l'Ordre de Léopold, l'Etoile de service en or, etc.

Cet homme, actif, brave et dévoué honore le groupe de ces médecins qui prirent part vers 1910 au développement hygiénique du Congo que la guerre 1914-1918 devait retarder.

7 octobre 1970.

A. Dubois.

VAN BLEYENBERGHE, D.: Cf. **BLEYENBERGHE (VAN)**.

van BREE, F.: Cf. **BREE (van)**.

VAN DEN EYNDE, F.: Cf. **EYNDE (VAN DEN)**.

VANDERLINDEN (Raymond-Eugène-Marie), Ingénieur et administrateur de sociétés (Schaerbeek, 7.12.1901 - Boitsfort, 7.8.1971). Fils de Eugène et de Bourdaud'hui, Rosalie;

époux de Yvonne Schouten; deux enfants: Jacques (Boma, 9.7.1932) et Lucie (Léopoldville, 25.3.1937).

Etudes primaires à l'Ecole communale de Boitsfort, puis humanités (section latine mathématique) à l'Athénée royal d'Ixelles de 1912 à 1919.

Inscrit en octobre de la même année à l'Ecole polytechnique (Faculté des Sciences appliquées de l'U.L.B.), il y obtient le grade de candidat ingénieur en novembre 1921.

Pour des raisons pécuniaires, il doit abandonner l'Université et trouve un emploi de stagiaire à Bell Telephone à Anvers.

Appelé au service militaire, il entre en décembre 1922 comme soldat milicien aux Troupes de Transmission à Vilvorde. Après une période d'instruction de six mois, il passe à Bruxelles dans un bureau d'état-major en tant que spécialiste de l'appareil de télégraphie Hughes. Engagé à la Société nationale des chemins de Fer belges (S.N.C.B.) qui l'affecte au dépôt des locomotives de Schaerbeek (Service du triage des charbons), il est nommé chef de section en 1925.

Dans l'entre-temps il poursuivait ses études et dès octobre 1922, il se présente au jury central constitué par le Gouvernement pour la 1^o épreuve du grade d'ingénieur. Deuxième épreuve en octobre 1925 et en novembre 1926, le jury central lui délivre le diplôme d'ingénieur des constructions civiles.

Il est admis dès lors comme membre de l'A.I.Br. (Association des Ingénieurs sortis de l'U.L.B.).

Ayant opté pour la carrière coloniale, il y accède à son arrivée à Boma le 3.5.1927 avec le grade d'ingénieur adjoint des ponts et chaussées (hors cadres), tandis que la S.N.C.B. le place en congé jusqu'en 1934 pour séjour à la Colonie.

Attaché d'abord au service de l'ingénieur en chef pour les travaux des ponts de Matadi (où il résidera) et d'Ango-Ango, il est promu ingénieur de 2^o Classe le 1.7.1928.

Le 9.12.1929, il est envoyé à Coquilhatville pour diriger le service provincial des Travaux publics où il apprendra sa nomination comme ingénieur de 1^o Classe à la date du 1.1.1930.

Le 29.17.1931, il devient directeur, à Léopoldville, du Service hydrographique du Haut-Congo et du réseau des Grands-Lacs.

Convaincu de l'importance économique du réseau fluvial congolais, il obtient que l'Administration le détache à la Marine française

pour y suivre les cours d'ingénieur-hydrographe d'octobre 1930 à juin 1931 et ceux de béton armé et de constructions navales à l'Ecole nationale des ponts et chaussées de Paris.

Le 27.5.1932, le gouverneur général Tilken le désigne pour prendre la direction du Service spécial du Bas-Congo ayant dans ses attributions l'établissement et la tenue à jour de la carte du bief maritime du Congo et de la côte océane, l'étude du régime du Fleuve dans cette région, le balisage et le pilotage pour la sécurité de la navigation, l'entretien et l'amélioration des passes de la région divagante en aval de Boma. ainsi que, comme fonctionnaire dirigeant, la surveillance des entreprises de construction des ports de Boma, Ango-Ango et Matadi.

Passé sous statut avec le grade d'ingénieur principal de 1^o classe le 25.9.1935, il sera directeur en titre du Service des Voies navigables de l'ensemble de la Colonie jusqu'au 2.12.1938.

C'est alors que, pour des raisons de convenances personnelles, il quitte l'administration de l'Etat où il était cependant noté comme fonctionnaire d'élite, pour se tourner vers le secteur privé.

Jusqu'en juillet 1950, il sera ainsi directeur général en Afrique du Chantier naval et industriel du Congo (Chanic).

A son retour en Europe en 1950, il en devient directeur des services métropolitains et depuis avril 1953, administrateur délégué. Par ailleurs, son sens aigu des affaires et l'esprit de décision et d'attachement à son personnel dont il fit preuve lors de la période difficile qui suivit l'accession du Congo à l'indépendance, le feront rechercher pour occuper de très hauts postes dans de nombreuses sociétés. Leur énumération figure *in fine*.

Dans le domaine de la promotion sociale, l'africanisation des cadres fut l'un des objectifs majeurs de Chanic. Entamée dès avant la guerre de 1940 par le regretté major Adolphe Ruwet, alors administrateur délégué de la société, l'action fut poursuivie avec succès par Raymond Vanderlinden, très conscient de l'importance politique de ce problème, non seulement aux yeux des travailleurs indigènes, mais également pour l'économie générale du pays, un des objectifs étant le remplacement progressif des cadres européens par des Congolais ayant reçu une formation morale et technique accélérée sous la conduite de spécialistes en organisation du travail.

C'est ainsi que la plupart des contremaîtres et de nombreux agents de maîtrise de la société, y compris des ingénieurs, sont actuellement des Africains.

Les lourdes tâches professionnelles qui lui incombaient ne l'empêchèrent point de porter un intérêt aussi vif que reconnaissant à l'Alma mater où il avait entamé ses études d'ingénieur.

C'est ainsi qu'à Léopoldville, en 1947, il fut président de la section des Anciens Etudiants de l'U.L.B. En Belgique, de 1953 à 1957, il présida l'A.I.Br., et, de 1958 à 1960, l'Union des Anciens Etudiants de l'U.L.B.

De son côté, l'Université avait tenu à lui confier des enseignements à l'Institut du Travail: en 1957, chargé de cours « Economie du travail dans les pays en voie de développement » et directeur du « Séminaire des problèmes économiques du travail au centre de l'Afrique »; en 1962, directeur d'études pour l'enseignement « Structures de l'entreprise et organisation du travail »; en 1969, professeur à l'Institut du travail, à titre définitif.

Associé le 8.10.1945 à l'Institut royal des Sciences d'Outre-Mer, devenu le 25.10.1954 Académie royale des Sciences d'Outre-Mer (ARSOM), Raymond Vanderlinden en fut nommé membre titulaire le 1.8.1956 et directeur de la Classe des Sciences techniques pour l'année 1959.

Il occupa la tribune de l'ARSOM à diverses reprises et la liste de ses publications est donnée *in fine*.

Distinctions honorifiques: Etoile de service (8.4.31); avec 3 raies (12.11.34); Ordre du Lion: Chevalier (1.4.33); Officier (15.11.53); Ordre de la Couronne: Chevalier (14.11.38); Grand Officier (15.11.63); Ordre de Léopold: Chevalier (21.6.48); Commandeur (8.4.58); Médaille de l'Effort de guerre colonial (15.2.49).

Publications: Note sur le régime hydrographique du bassin du Congo (Institut royal colonial belge, *Bulletin des séances*, VIII, 1937, 3, p. 802 à 884). — Le Bas-Congo, artère vitale de notre colonie (en collaboration avec E.-J. Devroey) (Goemaere, Bruxelles, 1938). — Le lac Kivu (en collaboration avec E.-J. Devroey) (Extrait des mémoires publiés par l'Institut royal colonial belge - Hayez, Bruxelles, 1939). — La voie maritime du Bas-Congo (Association française pour l'avancement des sciences, 63e session, Liège, 1939). — Possibilités de développement des industries secondaires au Congo (Institut royal colonial belge, *Bulletin des séances*, XVII, 1946, 1, p. 416 à 429). — Le matériel américain de terrassement et de transport (Le matériel colonial, 35e année, n° 215, 31 mai 1947). — L'éducation professionnelle de la main-d'œuvre industrielle au Congo belge (*Bulletin de la Société belge d'études et d'expansion*, n° 129), Liège, janvier-février 1948). — L'emploi des métaux légers dans la construction des bateaux coloniaux (Institut royal colonial belge, *Bulletin des séances*, XIX, 1948, 3, p. 771 à 782). — Le matériel de remorquage en poussée de la Compagnie générale de Transports en Afrique (Institut royal colonial belge, *Bulletin des séances*, XX, 1949, 1 - p. 307 à 315). — Le Bas-Congo,

artère vitale de notre colonie (en collaboration avec E.-J. Devroey) (2e édit. annotée et mise à jour) (Goemaere, Bruxelles, 1951). — Quelques aspects des problèmes de la main-d'œuvre industrielle à Léopoldville (Institut royal colonial belge, *Bulletin des séances*, 1951, p. 505). — Le chantier naval de Léopoldville (1881-1953) (Institut royal colonial belge, mémoire in-8°, tome IX, fasc. 5, Bruxelles 1953). — Productivité (Discours prononcé à l'occasion de la journée d'études de l'A.I.Br.) (*Revue générale des Sciences appliquées*, Tome II, n° 11, p. 34 à 37, Bruxelles 1954). — Considérations sur la résistance à la propulsion des barges remorquées en flèche et en poussée (*Bulletin de l'Institut royal colonial belge*, 1954, p. 933). — Enseignement post-universitaire pour ingénieurs (Discours prononcé à l'occasion de la Journée d'études de l'A.I.Br.) (*Revue générale des Sciences appliquées*, Tome II, n° VI, p. 283 à 288, Bruxelles 1955). — Aspects congolais de la crise technologique (*Revue générale des Sciences appliquées*, Tome III, n° VI, p. 152 à 156, Bruxelles 1956). — La formation professionnelle des travailleurs dans les entreprises congolaises (en collaboration avec H. Beck) (*Revue de l'Université de Bruxelles*, n° 2-3, Bruxelles 1957). — Industrialisation et évolution sociale (*Belgique d'outre-mer*, n° 270, septembre 1957). — L'Ingénieur en Afrique centrale (Conférence faite à la Journée d'études sociales de l'A.I.Br.) (*Revue générale de l'A.I.Br.*, 1960, p. 84 à 89, Tome IV, n° 3). — Le Bassin inférieur du Mékong (Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, *Bulletin des séances*, Bruxelles, 1965, p. 1 143 à 1 176).

Sociétés. — Président: Etudes et réalisations hydrauliques au Congo (Etrac), S.A. - Bruxelles. — Vice-Président: Cegeac, S.A., Bruxelles. — Administrateur-délégué: 1. Chantier naval et industriel au Congo (Chanic), S.A. Bruxelles. — 2. Sorindur, S.A., Bruxelles. — 3. Meuse et Sambre, S.A., Namur. — Administrateur: 1. Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie (C.C.C.I.), Bruxelles. — 2. Société des Ciments d'Outre-Mer (Cimoutremer), S.A. Bruxelles. — 3. Société d'Etudes et de Gestion de Cimenteries, S.A., Bruxelles. — 4. Société africaine de Construction (Safricas) S.A. Bruxelles. — 5. Office de Représentations industrielles (ORIC) S.A. Liège. — 6. Sodimat, S.C.R.L. Lubumbashi. — 7. Chantier naval et industriel du Congo (Chanico), S.C.A.R.L. Kinshasa. — 8. Chanimetal, S.C.R.A.L. Kinshasa.

1 novembre 1971.

E.-J. Devroey.

VAN GOETHEM, R.: Cf. **GOETHEM (VAN)**.

VAN GOIDSENHOVEN, Ch.: Cf. **GOIDSENHOVEN (VAN)**.

VAN LAERE, R.: Cf. **LAERE (VAN)**.

VAN RISSEGHEM, Ch.: Cf. **RISSEGHEM (VAN)**.

VAN SACEGHEM, R.: Cf. **SACEGHEM (VAN)**.

VAN STRAELEN, V.: Cf. **STRAELEN (VAN)**.

VLEURINCK (Théo-F.-A.-J.), Médecin en chef honoraire du B.C.K., Colonel médecin de réserve des troupes coloniales belges (Liège, 22.11.1903 - Bruxelles, 15.6.1962).

Après de brillantes études aux collèges de Binche et Chimay, T. Vleurinck entre à l'Uni-

versité catholique de Louvain pour y faire les études de médecine. Animateur et tribun, il va participer activement à la vie estudiantine et sera président de la Générale des étudiants wallons. Ayant acquis son diplôme de docteur en médecine en juillet 1926, il choisira d'aller au Congo belge et sans perdre de temps, il mènera de front son service militaire qu'il effectue à Bruxelles et les études de médecine tropicale à l'Institut du parc Duden.

En 1927, il s'engage auprès de la compagnie du B.C.K. et est affecté à un poste le long du rail entre Luluabourg et Luputa. Dès son premier terme, T. Vleurinck trouve là un champ d'action à sa mesure. D'un enthousiasme débordant, de nature généreuse il va se consacrer sans compter non seulement aux travailleurs du rail et leur famille mais aux indigènes ruraux vivant le long de la voie ferrée. Les problèmes médicaux ne seront pas son seul souci, car il se penchera sur de nombreux aspects sociaux et sera un adepte convaincu et efficace de la promotion sociale de l'indigène.

En 1934, il sera en charge de l'hôpital du secteur de Lubudi pour les travailleurs du B.C.K. et de la cimenterie du Katanga, poste qu'il va occuper pendant plus de 10 ans et où il laissera sa marque par une organisation sans faille.

Dès son arrivée en Afrique, T. Vleurinck s'est engagé dans la réserve de la force publique et au moment de la mobilisation des troupes coloniales en 1941, il se porte volontaire. Il est affecté au 2^e bataillon avec le grade de capitaine-médecin et fera les campagnes d'Abyssinie et de Nigérie. Durant toute la durée des hostilités on le voit partout où il faut payer de sa personne. Sa conscience professionnelle, sa bonne humeur lui valent l'estime et la reconnaissance non seulement de ses supérieurs mais de tous les combattants indigènes et européens. Cette parenthèse dans sa vie africaine va renforcer encore en lui, si nécessaire, son souci et l'impérieux devoir non seulement de soigner les corps mais d'apporter aux autochtones les bienfaits d'une aide sociale et morale. Il sera de tous les cercles et mouvements pour la promotion de l'indigène, de sa famille. Les CEPSI locaux n'auront pas de meilleur avocat et artisan que T. Vleurinck. Après le poste de Lubudi ce sera celui de Jadotville et enfin la direction du service médical du B.C.K. à Elisabethville. Les fonctions de direction lui donnent plus de loisirs et plus

d'opportunité pour travailler d'avantage à l'évolution de la famille indigène et à la promotion du travailleur.

Mais à l'aube de l'indépendance et à la veille de devoir prendre sa retraite, T. Vleurinck est peut-être un homme qui, pour la première fois de son existence, est envahi par le doute. Comme beaucoup de coloniaux avertis, connaissant parfaitement le milieu indigène et ses populations, il se rend compte que ce que l'on prépare dans la hâte et l'improvisation (pour donner hâtivement satisfaction à une poignée d'agités), va peser durement sur la masse. Ceci le décidera à rentrer en Belgique alors qu'il souhaitait faire du Congo sa terre d'adoption.

Les événements de juin 1960 lors des premières journées de l'indépendance l'attristent, l'intervention brutale et sanglante des troupes de l'ONU au Katanga en 1961 le révolta.

Il prit la tête d'un mouvement de protestation et au mois d'avril 1962 édita une brochure dénonçant les atrocités commises par les troupes de l'ONU en décembre 1961 et soutenu par le Président du Sénat de Belgique, P. Struye, demanda la création d'un tribunal international pour juger au pénal les fonctionnaires et agents de l'ONU coupables de violation de la charte internationale, de la déclaration universelle des droits de l'homme et des conventions de Genève.

Date de la publication de la brochure: 23.4.1962, mort du Dr T. Vleurinck: 15.5.62. Jusqu'à son dernier souffle, il aura lutté pour défendre le faible, l'opprimé et bannir l'injustice. Ses nombreux amis gardent l'idée que les événements scandaleux de 1961, restés impunis, ont probablement contribué pour une grande part à son décès prématuré. Son nom restera gravé dans les divers milieux africains, ses mérites comme sa grandeur d'âme ne sont pas prêts d'être oubliés.

Distinctions honorifiques: Officier de l'Ordre de Léopold; Officier de l'Ordre royal du Lion; Officier de l'Ordre de la Couronne; Etoile de service en argent; Médaille du volontaire 1940-1945; Médaille africaine de la guerre 1940-1945; Barette de Nigérie; Médaille commémorative de la guerre 1940-1945 avec étoile d'or.

20 avril 1970.

J. Gillain

VRYDAGH (Jean-Marie), Ingénieur agronome, Licencié en sciences (Cortenberg, 4.5.1905 - Uccle, 30.5.1962).

Promu ingénieur agronome, section coloniale, à l'Institut agronomique de Gembloux

en 1927. Après un stage de spécialisation en entomologie tropicale au laboratoire du professeur Mayné de 1929 à 1930 il part au Congo en juillet 1930 pour y exercer les fonctions d'entomologiste auprès du Service de l'Agriculture du Gouvernement. Il fait un stage de 2 mois au Jardin botanique d'Eala au laboratoire de phytopathologie de P. Staner. Lors de ce premier séjour, il étudia plus particulièrement les parasitoses du cotonnier et jeta les bases de la lutte anti-acridienne. Après ce brillant début de carrière, J.-M. Vrydagh reprend le cours de ses études universitaires et obtint en 1936 une licence en sciences à l'Université libre de Bruxelles. Il accomplit ensuite des stages au laboratoire d'histologie et de bactériologie de la Faculté de médecine à l'Université libre de Bruxelles, à l'Institut de Médecine tropicale d'Anvers et à l'Institut Pasteur de Paris. En 1936 il reprend son service au Congo et s'y consacrera entièrement jusque 1946 à l'étude des insectes ravageurs des cultures agricoles. Il effectuera, de plus, des récoltes entomologiques impressionnantes par leur nombre et d'un intérêt scientifique exceptionnel; ces récoltes furent adressées surtout au Musée du Congo (Tervuren) qui les fit étudier par les meilleurs spécialistes mondiaux de l'époque. Des dizaines d'espèces nouvelles décrites sur ses matériaux vinrent ainsi enrichir notre patrimoine scientifique national. En 1940, J.-M. Vrydagh est nommé entomologiste en chef de la Colonie et chargé par le gouvernement d'une mission d'étude au Kenya, au Tanganyika et en Uganda. Une nouvelle mission importante en Afrique du Sud lui fut confiée dans le courant de 1944. Le but de cette mission était l'étude du problème posé par les insectes xylophages dont les dégâts causés dans la zone équatoriale sont incalculables.

Rentré en Belgique, il crée à Bruxelles en 1946 un laboratoire spécialisé dans l'étude des insectes xylophages grâce aux subsides de l'IRSIA. En 1949, ce laboratoire est repris par l'Institut belge du Bois dont il devint professeur. Ses activités dépassent cependant le cadre du domaine professionnel strict et ses connaissances étendues l'appellent à participer en 1947 au Congrès des experts coloniaux au Ministère des Colonies. En 1947 et 1948 il assiste aux Conférences préparatoires à la fondation de l'Union internationale pour la protection de la nature dont il devint signataire fondateur. En 1950 il est chargé par cette institution de préparer les travaux scientifiques de la Conférence des Nations-Unies pour la conservation des réserves naturelles, tenue à Lake Success. A partir de 1953 il accepta de donner le cours d'entomologie tropicale à l'Ecole provinciale d'agronomie d'Ath. Puis cette même année il séjourna durant cinq mois au Congo, faisant partie d'une mission d'études entomologiques au Parc national Albert. En 1955 il est nommé entomologiste à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique et abandonnera ses charges à l'Institut belge du Bois. A partir de cette époque, toutes ses études se limiteront aux insectes xylophages, et plus particulièrement aux *Bostrychidae* du monde. Un dernier séjour au Congo eut lieu en 1957 lorsqu'il y fit partie de la mission d'études agronomiques de la Province du Hainaut. Ses connaissances remarquables des *Bostrychides* lui avaient valu d'être chargé de prospecter l'île de Crête en cette matière et c'est en prévision de ce voyage qu'il subit l'intervention chirurgicale qui lui fut fatale.

28 mai 1970.
P. Benoit.

W

WALLEF (Louis), Président du Conseil d'Administration de l'Union Minière, Directeur de la Société Générale de Belgique, (Braine-l'Alleud, 13.9.1901 - Bruxelles, 23 août 1971).

Louis Wallef naquit à Braine-l'Alleud le 13 septembre 1901.

Très doué, il conquit brillamment en 1924, à l'Université catholique de Louvain, ses diplômes d'ingénieur civil des mines et de licencié en philosophie thomiste. L'année suivante, il y ajouta celui d'ingénieur électricien. La conjonction, exceptionnelle à l'époque, de sa double formation scientifique et philosophi-

que devait marquer sa personnalité et assurer la solidité de sa dialectique.

A l'époque où Wallef quitta l'Université, les perspectives étaient peu engageantes. La Belgique entra dans une crise économique et monétaire grave. La montée à ses frontières du nationalisme allemand créait en Europe un climat lourd d'inquiétudes. Aux Etats-Unis d'Amérique, une spéculation désordonnée portait en germe une crise sans pareille dont le monde entier allait subir les contre-coups.

A l'opposé, le Congo engagé dans la voie d'une expansion raisonnée offrait le spectacle d'une grande vitalité et d'un dynamisme entraînant. D'un esprit curieux et passionné d'action, Wallef n'hésita pas; d'emblée il décida de partir pour le Congo et il s'engagea à l'Union Minière.

A son arrivée au Katanga, en 1926, il y trouva un champ d'action répondant à ses aspirations. L'ouverture de nouvelles mines, l'édification du complexe de Panda-Shituru, l'application de techniques nouvelles, la mise en œuvre de projets de barrages et de centrales électriques, ouvraient de larges possibilités à sa sagacité et à son application. C'est au concentrateur expérimental de Panda qu'il fit ses premières armes.

Après une période d'adaptation, Wallef est affecté à un poste de choix: le Secrétariat technique de la Direction générale. En 1931, il assume la direction effective de ce Service et fait valoir ses qualités d'initiative et de travail. Dès lors, il gravit rapidement tous les échelons de la hiérarchie. Il est secrétaire général technique en 1937, directeur général-adjoint en 1940. En 1942, son esprit de décision et son sens du commandement lui valent d'être désigné comme représentant de la Direction générale à Panda-Likasi où se posent de difficiles problèmes d'ordre social. En 1946, il accède à la haute fonction de directeur général de l'Union Minière en Afrique. Cinq ans plus tard, il se voit conférer le grade de directeur à Bruxelles, mais c'est pour retourner au Katanga comme représentant de l'Administration centrale.

En 1957, la nomination d'administrateur-directeur à Bruxelles met fin à sa carrière d'Afrique proprement dite. Elle avait duré 31 ans pendant lesquels il s'était donné corps et âme à sa tâche et s'était montré un travailleur infatigable et un réalisateur hors ligne. Il s'était révélé en outre un remarquable conducteur d'hommes, doué d'un sens naturel de l'autorité.

A Bruxelles, la personnalité de Wallef s'impose dès l'abord. En 1958, la Société Générale de Belgique l'invite à siéger à son Conseil de Direction. En mai 1963, il est nommé administrateur délégué de l'Union Minière dont il deviendra successivement vice-président du Conseil, président du Comité de Direction, pour accéder enfin, le 26 mai 1965, à la charge suprême de président du Conseil d'Administration.

D'autres entreprises, et non les moindres, réclament son concours. Parallèlement à sa position à l'Union Minière, il deviendra président de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie et de la Compagnie Financière du Katanga, administrateur de Métallurgie Hoboken-Overpelt, de la Société Générale des Minerais, de « Sibéka » Société d'Entreprise et d'Investissements, de « Sidmar », de la Cie Royale Asturienne des Minis, de Cockerill-Ougrée-Providence, de la C^o d'Entreprises C.F.E.

Mais c'est surtout à l'Union Minière qu'il donna le meilleur de lui-même. Pendant 45 ans, il vécut jour par jour la prodigieuse épopée qui devait aboutir à l'édification d'un complexe industriel de puissance mondiale en même temps qu'à la réalisation d'une œuvre humaine exemplaire.

Aux heures dramatiques de juillet 1960, Wallef n'hésita pas: dès que les liaisons par avion purent être rétablies, il se rendit au Katanga afin de prendre les mesures requises pour la défense des personnes et la sauvegarde des installations.

Pendant les années qui suivirent, son expérience, sa clairvoyance, et son autorité furent précieux pour maintenir le navire à flot à travers la tourmente et le conduire entre les récifs de situations les plus délicates. Quand la nationalisation des actifs de l'Union Minière le plaça dans la position la plus ardue qu'un chef d'entreprise puisse connaître, il fit front avec sang-froid et lucidité, orientant la Société vers des activités nouvelles tout en maintenant les liens avec le passé.

Mais dès 1968, un mal inexorable le minait. Il supporta l'épreuve, la tête haute, avec une force de caractère admirable, gardant jusqu'au bout la plénitude de ses responsabilités. En présidant en mai 1971 avec une rare autorité l'assemblée générale de l'Union Minière, alors que ses forces menaçaient de le trahir, il donna à tous une grande leçon de courage et un témoignage éclatant de son attachement à une œuvre à laquelle il avait consacré pendant

45 ans toute sa pensée et son inlassable labeur.

Distinctions honorifiques: Commandeur de l'Ordre de Léopold II (1.12.1966); Officier de l'Ordre Royal du Lion (1956); Chevalier de l'Ordre de la Couronne (1949). Titulaire de la Médaille de l'Effort de guerre colonial (1940-1945); Chevalier de l'Ordre de Saint-Sylvestre.

28 décembre 1971.

E. Van der Straeten.

WAYLAND (*Edward-James*), Géologue, Correspondant de l'Académie (Londres, 23.1.1888 - Ramsgate, 11.7.1966).

Le 11 juillet s'éteignait à Ramsgate le géologue Edward James Wayland. Ses travaux sur la géologie des formations récentes d'Uganda et des régions avoisinantes, leur préhistoire et la géomorphologie de cette vaste région de l'Afrique centrale lui avaient valu une notoriété exceptionnelle.

Né à Londres le 23 janvier 1888, il y fit ses études primaires et moyennes puis s'orienta vers des études d'architecture; après cinq années de cours et d'apprentissage, il se sentit soudain attiré par la géologie et s'inscrivit aux cours du Royal College of Science et de la Royal School of Mines. Parmi ses condisciples s'en trouvèrent plusieurs destinés à devenir d'éminents géologues. Ce sont les liens d'amitié qu'il contracta avec l'un d'eux, Arthur Holmes, qui conduisirent ce dernier à réaliser, bien des années après, l'une de ses œuvres importantes: l'étude pétrologique de la région volcanique du Bufumbiro, en Uganda, dont Wayland dirigeait alors le Service géologique. C'est avec Holmes que Wayland effectua en 1911 sa première mission géologique en Afrique, une reconnaissance au Mozambique pour le compte d'une entreprise minière.

Mais avant cela, encore étudiant, Wayland fut assistant en Angleterre du professeur Seargent de l'Université de Harvard (U.S.A.) pour lequel il effectua des études de botanique et exécuta, durant les vacances de 1909, des recherches botaniques et géologiques en Egypte.

L'année académique 1910-1911 le voit attaché au Royal College of Science pour un cours complémentaire sur la recherche en paléontologie. Mais le terrain l'attire et il interrompt ce début de carrière universitaire pour exécuter sa mission au Mozambique puis accepter, en 1912, un poste d'assistant pour les recherches minérales auprès du Gouvernement de Ceylan.

Volontaire en 1914, il fut maintenu en service à Ceylan jusqu'en 1916, d'où il « s'échappa » (ce sont ses propres termes) pour servir dans l'armée puis en France.

Vers la fin de la guerre, le Gouvernement britannique reconnut que beaucoup de minerais stratégiques pourraient être obtenus de certains territoires de l'Empire et créa dans ceux-ci des services géologiques. Ce fut le cas de l'Uganda où Wayland fut envoyé comme expert géologue. Après la fin de la guerre, il resta dans le Protectorat comme géologue du Gouvernement puis comme directeur du Service géologique.

Durant les vingt années qui suivirent, il bâtit patiemment, malgré des ressources limitées et bien d'autres difficultés, ce qui est devenu l'un des meilleurs services géologiques des territoires coloniaux britanniques. Trait typique de son énergie, l'une des premières tâches qu'il s'assigna fut de parcourir à pied tout le pourtour de l'Uganda, un voyage de plusieurs mois. Comme dans la plupart des régions tropicales humides, la végétation et les produits d'altération des roches, notamment les latérites, rendent le levé géologique difficile; néanmoins, en un ou deux ans à peine, Wayland fournit un premier aperçu général de la géologie du pays. En particulier, il attira l'attention sur l'extrême intérêt de l'histoire géologique récente de la région mis en évidence par les surfaces d'aplanissement, les fossés tectoniques et le volcanisme.

Si, à son départ du Service géologique en 1939, Wayland était assisté par sept géologues, durant la plus grande partie de sa présence à la tête du Service il n'eut pas plus de deux ou trois assistants. Dans un pays qui n'avait encore fait l'objet d'aucune recherche, les tâches étaient multiples; malgré les faibles moyens dont il disposait, Wayland les entreprit avec une foi profonde dans les services que la géologie peut rendre à une communauté: recherche des ressources minérales, alimentation en eau potable, travaux de génie civil, développement de l'agriculture. Il avait apporté avec lui de Ceylan l'expérience des sondages hydrologiques et la mit rapidement en pratique; par la suite, le contrôle et l'exécution des captages devint la base d'un service hydrologique inégalé sous les tropiques.

Ces occupations et des tâches additionnelles, des reconnaissances géologiques au Kenya notamment, prenaient tout son temps; mais cela ne lui suffisait pas et il consacrait ses

conçus à des recherches sur l'histoire géologique récente de l'Uganda dont les résultats ont profondément influencé les connaissances sur l'évolution au Tertiaire et au Quaternaire de cette partie de l'Afrique. Il distingua les trois surfaces d'érosion dénommée PpI, PpII et PpIII, établit une classification des cultures préhistoriques, une stratigraphie des formations sédimentaires des fossés tectoniques et formula des hypothèses sur les variations climatiques du Quaternaire, leurs relations avec les périodes glaciaires de l'hémisphère nord et sur l'évolution du réseau hydrographique.

En 1939, quoique âgé de plus de 50 ans, Wayland regagne l'Angleterre pour reprendre du service dans l'armée; il aimait à dire qu'il était sans doute le plus vieux second lieutenant de l'armée britannique.

En 1943, il fut envoyé au Bechuanaland (actuellement le Botswana) pour y entreprendre des recherches hydrologiques et des reconnaissances géologiques. Ici, comme en Uganda, il créa une organisation solidement structurée et en fut nommé directeur.

Atteint par la limite d'âge, Wayland prend sa retraite en 1952; il peut enfin se consacrer à ses chères études et retourne en Uganda où il restera jusqu'en 1959, poursuivant ses recherches préhistoriques et mettant au point ses travaux antérieurs. Au début de cette période, il passe un an avec Van Riet Lowe pour classer et décrire le matériel préhistorique réuni au cours de ses 20 années de recherches en Uganda. Il en résultera un important mémoire de C. Van Riet Lowe sur la *Préhistoire de l'Uganda*.

En 1959, Wayland regagne définitivement l'Angleterre après plus de 40 années passées outre-mer, presque entièrement en Afrique, et une carrière qui ne fut interrompue que par 6 années de service actif comme volontaire au cours des deux guerres. Pendant la seconde, il eut le malheur de perdre son fils, officier de la RAF abattu au cours d'une sortie au-dessus de l'Adriatique.

Les services rendus par Wayland à la science ont été reconnus par l'octroi de la médaille Bisgby de la Société géologique de Londres et de la médaille Victoria de la Société royale de Géographie; il fut nommé commandeur de l'Empire britannique en 1938.

Il était membre de nombreuses sociétés savantes et fut l'un des fondateurs de l'Uganda Society, association consacrée aux recherches scientifiques et historiques toujours active ac-

tuellement. Il a été élu membre associé de notre Académie en 1945.

Wayland était remarquablement doué pour les tâches qu'il eut à entreprendre. D'esprit imaginaire, de constitution robuste, de nature volontaire et persévérante, il imposa un profond respect, pour lui-même et pour son département, à tous les secteurs de la communauté.

Quoique certaines des conclusions qu'il a tirées de ses études sur la préhistoire, la géomorphologie et l'histoire géologique récente de l'Uganda aient été démontrées depuis lors incorrectes, beaucoup ont résisté à l'épreuve du temps. Il est regrettable que les derniers écrits de Wayland, qui existent sous forme dactylographiée, n'aient pas été publiés. La liste bibliographique de ses travaux montre toute l'importance de son œuvre.

Publications: 1907. An Introduction to Palaeobotany (cyclostyled). — 1908. Light from the Past (cyclostyled). — 1914. The Interpretation of Nature and the Nature of Interpretation (*Spolia Zeylanica*, Vol. X, part XXXIV, p. 33-35). — 1915. Notes on the Occurrence of Stone Implements in the Province of Mozambique (*Man*, 37, July). — Notes concerning the Occurrence of Small Desert Tracts in the North-West of Ceylon (*Spolia Zeylanica*, Vol. X, Part 37, October). — 1916. Equus Zeylanicus (*Spolia Zeylanica*, Vol. X, Part 38, November). — 1917. Note on a supposed Ancient Stone Mortar (*Ceylon Notes & Queries*, Part VII, Sept. 1916). — 1918. Stones of the Nawaratna (*Jour. Roy. Asiatic Soc., Ceylon Branch*, Vol. XXIV, no. 68, Part II, 1915-16). — 1919. Outline of the Stone Ages of Ceylon (*Spolia Zeylanica*, Vol. XI, Part 41, p. 85-125). — 1920. Outlines of the Geology of Uganda (Handbook of Uganda, 2nd Ed., Government Printer, Entebbe). — (1) Some Facts and Theories relating to the Geology of Uganda; (2) Prehistoric and other Remains (Pamphlet, No. 1, *Geol. Surv. Uganda*). — Preliminary Note on Some Fossiliferous Beds in Ceylon (*Spolia Zeylanica*, May 26, 1920). — 1921. Mineral Resources of Uganda (with W.C. Simmons) (*Min. Mag.*, Dec., p. 375). — Ann. Report Geol. Surv. Uganda for Year ended 31st March 1920 (Government Printer, Entebbe). — Some Account of the Geology of the Lake Albert Rift Valley (*Geol. Jour.*, Vol. LVIII, p. 344-359). — African Rift Valleys (*Geog. Jour.*, Vol. XVIII, p. 239-240). — 1922. Remains in Uganda: Possibly Maanthinle (*Geog. Jour.*, Vol. LIX, p. 231-232). — The Geology of the Great African Rift Valley (*S.A. Min. & Eng. Jour.*, Aug. 12). — 1923. Some Primitive Stone Implements from Uganda (with Reginald A. Smith) (Occ. Paper No. 1, *Geol. Surv. Uganda*, Govt. Printer, Entebbe). — Ann. Report Geol. Surv. Uganda for Year ended 31st December 1922 (Government Printer, Entebbe). — Continental Drift and the Stressing of Africa (*Nature*, Vol. 112, p. 279 and 938). — The Miocene of Ceylon (with A.M. Davies) (*Q.J.G.S.*, LXXIX, p. 577-602). — 1924. Ann. Report Geol. Surv. Uganda for year ended 31st December 1923 (Government Printer, Entebbe). — Lake Albert & the Great Rift Valley (*Uganda Herald*, 22 & 29 February). — Palaeolithic types of Implements in Relation to the Pleistocene Deposits of Uganda (*Proc. Prehist. Soc. E. Anglia*, Vol. IV, Part 1, p. 96-112) (Also: *Man*, 124). — The Structure of the Great Rift Valley (*Nature*, Vol. 113, No. 2837, p. 388). — The Stone Age in Uganda (*Man*, Vol. XXIV, No. 11, p. 169-170). — « Zanzibar — Economic Minerals » (*Loc. Comm. Brit. Emp.*, 1924). — 1925. Ann. Report Geol. Surv. Uganda, for year ended 31st December, 1924 (Government Printer, Entebbe). —

Petroleum in Uganda (Mem. No. 1, Geol. Surv., Uganda). — The Jurassic Rocks of Tabbowa (*Spolia Zeylanica*, Vol. XIII, part 2, p. 195-208). — Notes on the Occurrence of Stone Implements in Mozambique (*Man*, 51). — 1926. Ann. Report Geol. Surv. Uganda for Year ended 31st December 1925 (Government Printer, Entebbe). — The Geology & Palaeontology of the Kaiso Bone Beds (With T. Hopwood, H.E. Swinton, Erol Ivor White and L.R. Cox) (Occasional Paper No. 2, Geol. Surv. Uganda). — Petroleum in Uganda (2nd Ed.) (Government Printer, Entebbe). — «The Geology of Zanzibar & Pemba» (By G.M. Stockley) Introduction to. — 1927. Ann. Report Geol. Surv. Uganda for Year ended 31st December 1926 (Government Printer, Entebbe). — 1928. Ann. Report Geol. Surv. Uganda for Year ended 31st December 1927 (Government Printer, Entebbe). — Barbed Wooden Arrows from Mr. Debasien, Karamoga (*Man*, Jan., 1928, Art. 8). — Tin in East Africa (*East Africa*, Dec. 27th). — The Stone Age in East Africa (Discovery, vol. IX, no 97, p. 25). — 1929. Ann. Report Geol. Surv. Uganda for Year ended 31st December 1928. Contributions to (Government Printer Entebbe). — Rock Cisterns and Prehistoric Man (Ann. Report Geol. Surv. Uganda, 1928, Research Note No. 2). — African Pluvial Period and Prehistoric Man (*Man*, No. 88). — Some Account of a Pebble Industry in the Transvaal (*Trans. Roy. Soc. S. Africa*, Vol. XVII, Part 4) — Notes on the Baamba (*Jour. Roy. Anthropol. Inst.*, Vol. LIX, July-December). — African Pluvial Periods (*Nature*, vol. 123, p. 607). — Note on the Geological History of the Uganda Lakes (*Geog. Jour.*, Vol. LXXIV, p. 132-134). — Bismutotantalite, a New Mineral from Uganda (with L.J. Spencer) (*Mineralog. Mag.*, Vol. XXII, No. 127, p. 185-192). — 1930. Ann. Report Geol. Surv. Uganda for Year ended 31st December 1929; Contributions to (Government Printer, Entebbe). — Archaeological Discoveries at Luzira (Ann. Rept. Geol. Surv. Uganda 1929, Research Note, No. 5). — The Lavas of Elgon (with N.L. Bowen) (43rd Ann. Meeting Geol. Soc. Am., Toronto, Dec. 29-31). — Pleistocene Pluvial Periods in Uganda (Rep. 98th Meeting Brit. Assoc. for Adv. Sci., Bristol 1930, p. 385-386) (Also *Jour. Roy. Anthropol. Inst.*, Vol. LX, p. 467-476). — The African Bulge (*Geog. Jour.*, LXXV, p. 381-383). — Rift Valleys and Lake Victoria (Comptes Rendus XV Session of Internat. Geol. Cong., S.Af., 1929, vol. II, Sec. VI, p. 323-353). — The Present Position of the Stone Age Research in Uganda (*Jour. of Sci. Trans., Bull. Assoc. Adv. Sci., S.Af.*, p. 53-54). — African Rift Valleys (*Geol. Mag.*, Vol. LXIV, No. 782). — Outlines of the Geology of the Uganda Protectorate and of the Protectorate of Kenya. (Handbook of the Geology of Central Africa, Intern. Geol. Congr., South Africa). — African Pluvial Periods and Prehistoric Man (correspondences) (*Man*, art. 179, Dec.). — 1931. Summary of Progress of the Geological Survey of Uganda for Years 1919-1929 (Government Press, Entebbe). — Ann. Report. Geol. Surv. Uganda for Year ended 31st December 1930. Contributions to. (Government Printer, Entebbe). — Water Supply Conditions of Uganda (Contribution to A Practical Handbook of Water Supply By Frank Dixey, London, p. 543-548). — The Cause of an Ice Age (A review) (*Q.J. Met. Soc.*, Vol. 57, July). — Preliminary Studies of the Tribes of Karamoga (*Jour. Roy. Anthropol. Inst.*, Vol. LXI, Jan.-June 1931, p. 187-230). — Report on a Geological Reconnaissance of Southern Kavirondo (With A.W. Groves) (Government Press, Nairobi). — Homo Sapiens and African Prehistory (*Nature*, Dec. 12 p. 1 003-1 004). — 1932. Ann. Report. Geol. Surv. Uganda for Year ended 31st December 1931, Contributions to. (Government Printer, Entebbe). — Uganda (Its Geology, Mineral Deposits and Water Supply). (*Min. Mag.*, Jan.-Feb.-March). — Deinotherium in the Pleistocene (*Nature*, Jan. 21, p. 24). — The Tectonics of the Albertine Rift (*Nature*, May 21, p. 762). — The Oldoway Human Skeleton (*Nature*, Oct. 15, p. 578). — Past Climates & Prehistoric Cultures (Research Note Ann. Rept. Geol. Surv. Uganda for 1932, Part 2, p. 55-58). — The Age of the Oldoway Human Skeleton (cystostyled). — The Katwe Crater Lake, Uganda, Q.J.G.S., LXXXVIII, p. i-ii. — The Magosian Culture of Uganda (with M.C. Burkitt (*Jour. Roy. Anthropol. Inst.*, Vol. LXII, July-December, p. 369-390). — 1933. Am.

Report geol. Surv. Uganda for Year ended 31st December 1932. Contributions to. (Government Printer, Entebbe). — Note on Post Climates in Uganda and Tanganyika Territory (*Geog. Jour.*, Vol. XXX, p. 139). — Archaeological Discoveries at Luzira (with M.C. Burkitt and H.J. Braunholtz) (*Man*, Vol. XXXIII, Feb., p. 29-47). — Karagwe-Ankolean Rocks as a Repository of Gold (*Nature*, Vol. 132, Aug. 26, p. 319). — The Penneplains of East Africa (*Geog. Jour.*, Vol. LXXXII, No. 1, p. 95). — Physiographical Evolution of the Lake Victoria Basin (Uganda Herald, March 17, 24 and 31). — 1934. Economic Geology of Uganda. Introductory Note (*Bull. 1. Geol. Surv. Uganda*, p. 29, Entebbe). — Crystalline Gold and Possibilities of Auriferous Lodes in the Vicinity of the Muti Stream, in Kenya and Uganda Minerals Exploration Ltd., and Hunter-Moses Syndicates E.P.L., Buhwezu, Ankole. (*Bull. 1. Geol. Surv. Uganda*, p. 34-38, Government Printer, Entebbe). — Notes on a Geological Reconnaissance through parts of Gulu and West Nile Districts (*Bull. 1. Geol. Surv. Uganda*, p. 24-28). — Neanthropic Man of the Early Stone-Age (*Uganda Journ.*, vol. I, no. 1, January, p. 69). — Rifts, Rivers, Rains and Early Man in Uganda (*Jour. Roy. Anthropol. Inst.*, vol. LXIV, p. 333-352). — Pleistocene History and the Lake Victoria Region (*Bull. 1. Geol. Surv. Uganda*, p. 72-77, Government Printer, Entebbe). — Note on Penneplains and Some other Erosional Platforms (*Bull. 1. Geol. Surv. Uganda*, p. 77-79, Government Printer, Entebbe). — Bibliography of Uganda Geological Literature (*Bull. 1. Geol. Surv. Uganda*, p. 82-88, Government Printer, Entebbe). — Short Notes on Mineral Belts in South-Western Uganda (*Bull. 1. Geol. Surv. Uganda*, p. 80-81; Government Printer, Entebbe). — Some Supposed Ancient Iron Workings near Butiti, Toro (*Bull. 1. Geol. Surv. Uganda*, p. 79-80, Government Printer, Entebbe). — Petroleum Extravasations in Lake Albert (*Bull. 1. Geol. Surv. Uganda*, p. 80). — Ann. Report and Bull. Geol. Surv. Uganda for year ended 31st December 1933. Contributions to; (Government Printer, Entebbe). — Penneplains of East Africa. (*Geog. Journ.*, Vol. LXXXIII, p. 79). — A Dry Crossing of the Nile (*Uganda Journal*, No. 1, Part 1, p. 68-69). — Katwe (*Uganda Journal*, No. 1, Part 2, p. 96-100). — Changes in the Physical Geography of East Africa in Human Times (*Geog. Jour.*, Vol. LXXXIV p. 542-543). — Note on Bismutotantalite and some Remarks on Bismuth (*Uganda Jour.*, Vol. 1., No. 2, p. 150). — Notes on the Biggo bya Mugenyi (*Uganda Journal*, Vol. II, No. 1, p. 21-32). — 1935. Past Climates and some Future possibilities in Uganda (*Uganda Jour.*, Vol. III, No. 2, p. 93-110. Presidential Adresse to Uganda Society). — Note on some Climatic and Topographic Changes in relation to Biological Distribution (Appendix 2 to Professor G.D. Hale Carpenter's paper on «The Rhopalocera of Abyssinia» (*Trans. Entomol. Soc. London*, Vol. LXXIII, Part III, December). — Stone Age Races of Kenya Colony by L.S.B. Leakey (Review in *Antiquity*, Dec.). — Gold of the Buhwezu Plateau Area (*Bull. 2. Geol. Surv. Uganda*, p. 59-63, Government Printer, Entebbe). — Notes on Thermal and Mineral Springs in Uganda (*Bull. 2. Geol. Surv. Uganda*, p. 44-55). — 1936. Ann. Report. Geol. Surv. Uganda for 1935. Contributions to. (Government Printer, Entebbe). — The Geology of Kavirondo (*Geol. Mag.*, July, vol. LXXXIII, p. 330-331). — Notes on the Board Game known as Mweso in Uganda (*Uganda Journal*, Vol. III, No. 1, July, p. 85-89). — Past Climates and some Future Possibilities in Uganda—Postscript (*Uganda Journal*, Vol. III, No. 4, April, p. 313-314). — 1937. Ann. Report Geol. Surv. Uganda 1936. Contributions to. (Government Printer, Entebbe). — Notes on Thermal Springs in Uganda (*Uganda Journal*, Vol. IV, No. 3, Jan., p. 207). — Dry Crossings of the Nile (*Nature*, June 5). — The Stone Age Culture of Uganda (*Man*, 67, 1937). — A Brief Account of some Mineral Occurrences in Uganda (*East Afr. Ann.*, 1937-38, p. 118-123, East African Standard, Nairobi). — The Geology of Kavirondo (*Geol. Mag.*, vol. LXXXIV, Sept. p. 430-431). — 1938. Soil Erosion and Water Supplies in Uganda (With N.V. Brasnett, C.B. Bisset and W.S. Martin), (Geol. Surv. Uganda, Mem. no. IV, Entebbe). — Practical Applications of Prehistory (*East Africa and Rhodesia*, Nov. 24). — The Face of Uganda (Abst. Proc.

- Geol. Soc. London, vol. 94, p. 2 and 3). — Ann. Report Geol. Surv. Uganda 1937. Contributions to. (Government Printer, Entebbe). — A Prehistoric Inscription in Ankoli (*Uganda Journal*, Vol. V, No. 3, Jan., p. 252-253). — A Dry Crossing of the Nile near Nimule (*Uganda Journal*, Vol. V, April, p. 301-302). — 1939. Notes on Rock Crystal and a Reference to some other Forms of Quartz. (*Bull. 3, Geol. Surv. Uganda*, p. 41-58). — Outlines of the Physiography of Karamoja in Relation to Erosion and Water Supply (*Bull. 3, Geol. Surv. Uganda*, p. 145-153, Government Printer, Entebbe). — Ann. Report Geol. Surv. Uganda 1938. Contributions to. (Government Printer, Entebbe). — 1940. Some Aspects of Uganda Prehistory (*Man*, 126, July). — Desert Versus Forest in Eastern Africa (*Geog. Jour.*, No. 5, Nov., p. 330-341). — 1943. A Middle Pleistocene Discovery in the Anglo-Egyptian Sudan (*Nature*, Vol. 151, p. 334, March 20). — 1944. Drodsky's Cave (*Geog. Jour.*, Vol. CIII, No. 5, p. 230-234, May). — 1948. Causes of An Ice Age. (*Geol. Mag.*, Vol. LXXXV, No. 3, May-June, p. 178-181). — 1950. From an Archaeological Notebook (being series of my short papers condensed and put together by Goodwin before publication) *S. Af. Arch. Bull.*, V, No. 17, p. 4-14, March. — The Vredfort Ring (a discussion of Brock's paper on that subject). (*Trans. & Proc. Geol. Soc. S. Af.*, Vol. LII, Dec. p. 148-151). — 1951. Discussion of A. Poldervaarts' « Note on the Extension of the Karoo System in the North Eastern Bechuanaland Protectorate ». (*Trans. & Proc. Geol. Soc. S. Af.*, Vol. LIV, Jan.-Dec., p. 79). — W.C. Simmons. Obituary Notice. (*Q.J.G.S.*, Vol. CVII, part 3, XCIX-LXII). — 1952. The Study of Past Climates in Tropical Africa. (Proc. Pan. Af. Congress. Prehist., 1947, p. 59-65). — William Charles Simmons (*Quart. Journ. Geol. Soc. London*, 107, pt. 3, n. 427, p. LIX-LX). — 1953. More about the Kalahari (*Geog. Jour.*, Vol. CXIX, part 1, March, p. 49-56). — Karroo System of Bechuanaland Protectorate (Symp. Gondwana. XIX International Geol. Cong., 1952, p. 251-253) — Discussion of G. Griffith's « Vesicular laterite » (*Nature*, v. 171, no. 4363, p. 1 079). — 1954. Outlines of prehistory and Stone Age climatology in the Bechuanaland protectorate (Mém. Acad. roy. Sc. col., Cl. Sci. nat. et méd., in-8°, t. 25, f. 4, 46 p.). — 1957. African Pleistocene pluvials and Pleistocene glaciations (*Nature*, vol. 179, no. 4554, p. 328). — 1963. Lava tunnels and some possible gas effects in Bufumbira (*Nature*, vol. 200, no. 4903, p. 247-249).

15 décembre 1967.

J. Lepersonne.